





LA

SCIENCE SOCIALE

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie — PARIS

LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE D'OBSERVATION

Directeur : M. EDMOND DEMOLINS

14e Année. — Tome XXVIII

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

—

1899

L'ÉCOLE DES ROCHES

NOS ÉLÈVES EN ANGLETERRE

Dans une précédente communication, j'annonçais le prochain départ pour l'Angleterre d'un certain nombre de nos futurs élèves. Ce départ s'est effectué, à la fin d'avril et au commencement de mai, en trois groupes, sous la conduite de trois de nos professeurs. Nous avons actuellement, en Angleterre, vingt-huit élèves distribués dans quinze écoles.

Bien que je n'eusse aucun doute sur les bons effets de ce séjour à l'étranger, je suis heureux de constater que les résultats ont dépassé toutes mes espérances. J'en apporte ici le triple témoignage des parents, des directeurs des écoles anglaises et des élèves eux-mêmes, qui ont bien le droit, eux aussi, d'être entendus.

1° *Le témoignage des Parents.*

Un père de famille m'écrit : « Nous avons de bonnes nouvelles de notre fils (10 ans) ; ses lettres respirent la satisfaction ; c'est vous dire combien sa mère et moi sommes heureux d'avoir suivi vos conseils... »

« P. (12 ans), nous écrit un autre père de famille, est ravi

de sa nouvelle existence. Il n'a jamais été si heureux. Le peu d'anglais qu'il sait lui donne une certaine avance sur les autres français qui sont dans la même école. Il est, nous dit-il, le plus fort au cricket de sa division. »

Un père de famille me téléphone : « Mon fils (9 ans) est tout à fait heureux. »... Et le père ne l'est pas moins.

D'une mère de famille : « Je suis heureuse de vous envoyer les bonnes nouvelles que je reçois de mon fils (12 ans); il se dit gai et content; il comprend tout ce qu'on lui dit et se fait suffisamment comprendre... »

« Je suis heureuse, nous écrit une autre mère, de pouvoir vous donner les meilleures nouvelles. Mon fils (11 ans) est très heureux dans son école et il est en bonne voie pour l'anglais maintenant. Je suis enchantée de ce séjour pour lui et j'espère qu'il réussira jusqu'au bout ainsi que pour ses deux camarades... »

D'une autre mère : « Vous aurez sans doute reçu le bulletin d'H. (12 ans); je suis ravie de ce bon début et des lettres si pleines d'entrain que je reçois toutes les semaines. Tout l'enchante, il se porte à merveille, et depuis que les bains froids sont à l'ordre du jour, il est le plus heureux des garçons... »

D'une autre mère de famille : « Je reçois régulièrement de bonnes nouvelles de mon fils (13 ans), qui paraît s'habituer très bien. Il me dit qu'il commence à comprendre l'anglais.

« Mon fils (12 ans) est ravi, après avoir eu trois jours de désolation, écrit une autre mère; il trouve le cricket le plus beau jeu du monde et prétend qu'il fait de grands progrès en anglais.... »

Un père nous écrit : « Je reçois de fréquentes lettres de mon

fils (13 ans) qui, toutes, respirent le contentement. Il n'a pas eu un seul moment d'ennui ou de découragement; j'en suis fort heureux et je vous remercie de ce que vous avez fait..... »

D'un autre père : « Je suis très heureux de vous dire que nous sommes très satisfaits des résultats déjà obtenus au bout d'un si court séjour. Les lettres de l'enfant (13 ans) dénotent que le milieu agit et très favorablement. J'ose espérer que vous en serez très satisfait pour l'avenir. »

Une mère de famille, dont le fils est parti après les autres, et qui a dû le conduire elle-même nous écrit : « J'ai eu le plaisir de laisser mon fils (12 ans) très bien installé et content de ses maîtres aussi bien que de ses nouveaux camarades; j'ai passé quelques jours près de lui. M. et Mme W. sont très aimables, ils semblent aimer leurs élèves et en être aimés. Mon fils a été parfaitement accueilli et paraissait tout habitué, quand je l'ai quitté.

« J'ai vu vos trois autres élèves (ils sont dans une autre école du voisinage). Leurs belles mines et leur air heureux étaient tout ce qu'il pouvait y avoir de plus encourageant pour moi. Cependant je n'ai pas voulu les mettre en relation avec mon fils, pensant que, pour profiter d'un séjour si court, il vaut mieux le plonger dans le milieu anglais sans mélange et sans tentation du parler français.

« Les vacances sont le 1er août, M. W. aura la complaisance de conduire mon fils jusqu'à Newhaven, *d'où il reviendra seul jusqu'à Paris.* »

Je crois qu'il est bon de souligner ce dernier trait, qui prouve que l'École agit déjà non seulement sur les enfants mais aussi sur les parents.

Encore une lettre d'un père de famille : « Je rentre d'Angleterre où j'ai passé la semaine dernière avec ma belle-mère très désireuse comme moi de voir comment se trouvait son petit-fils (11 ans). Nous sommes enchantés de notre visite et je m'empresse, en venant vous en faire part, de vous remercier ainsi que

Mme Demolins. Nous avons trouvé notre enfant aussi bien que nous pouvions l'espérer. Les deux jeunes camarades d'Henri paraissent aussi contents de leur sort.

« Le Directeur de l'école est un homme excellent, qui paraît s'occuper beaucoup de ses enfants ; il y a au collège un professeur de français, ancien professeur à Sainte-Barbe, mon ancien collège, qui a été très utile aux trois jeunes français dans les premiers jours, il continue à s'intéresser à eux, j'ai eu plaisir à m'entretenir avec lui.

« Il y avait jeudi une fête de sports athlétiques, nous sommes restés pour y assister, cela est assez intéressant, mais les trois jeunes français insuffisamment entraînés n'ont remporté aucun prix, pas même celui de consolation, mais ils s'en sont consolés facilement et vont s'entraîner pour les succès futurs.

« En vous renouvelant mes remerciements, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, ainsi que Mme Demolins, mes bien sincères salutations ».

Une mère écrit à Mme Demolins :

« J'ai toujours d'excellentes nouvelles de mon fils (10 ans), qui continue à être très heureux. Son directeur nous a écrit qu'il avait fait beaucoup de progrès en anglais et qu'il était toujours « *a great favourite with every one* ». Cela prouve, j'espère, qu'il est gentil avec ses maîtres et bon camarade avec ses compagnons... »

D'une autre mère, à Mme Demolins :

« Chère Madame. Vous avez reçu sans doute comme nous le bulletin de demi-trimestre de mon fils (12 ans). Nous l'avons lu avec plaisir, car il ne contient que d'excellentes notes, et nous avons bon espoir que ce temps passé en Angleterre lui sera réellement profitable à tous points de vue.

« Un de nos voisins et amis allant passer quelques jours en Angleterre à l'occasion d'un concours agricole, nous a fait le plaisir d'aller voir notre fils dimanche dernier ; il l'a trouvé très bien portant, très gai, parlant l'anglais « comme un Anglais » ; cela me paraît un peu flatté !

« M. et Mme M. lui ont très aimablement fait visiter toute l'école et ont donné de notre cher petit homme un très bon témoignage; de son côté, mon fils écrit des lettres pleines d'entrain, on le voit heureux. »

2° *Le témoignage des Directeurs.*

Le Directeur d'une des écoles nous donne les renseignements suivants :

« Vos garçons vont très bien et paraissent très contents de leur vie ici. G. (13 ans) est déjà tout à fait chez lui; il se montre assez habile pour les études; il parlait déjà un peu l'anglais avant d'arriver, ce qui lui est très utile pour le début. B. (9 ans) est un gentil petit enfant; ses progrès seront plus lents au commencement à cause de son ignorance complète de la langue anglaise; mais pendant ces premiers jours, il a déjà appris un certain nombre de mots et bientôt il avancera plus rapidement. Il a l'air délicat, mais je crois qu'après trois mois de séjour ici il aura des joues roses comme L. (11 ans), qui est ici depuis quatre mois... G. fait de réels progrès et je crois que son trimestre ici lui aura fait beaucoup de bien. C'est un garçon très intelligent et qui témoigne de bonnes dispositions. »

En nous communiquant une lettre qu'elle a reçue du Directeur de l'école où est son fils, une mère de famille nous écrit :

« Puisque vous avez la bonté de vous intéresser de si près à mon fils (10 ans), je vous envoie la lettre suivante que j'ai reçue dernièrement du Directeur de son école et qui vous fera plaisir. Nous sommes bien heureux qu'il reste un petit homme droit et sa gaieté prouve qu'il est parfaitement heureux et que sa nouvelle vie n'est nullement une épreuve. »

Voici un extrait de la lettre du Directeur : « Dès le premier moment, votre fils s'est trouvé tout à fait chez lui. C'est un petit homme franc, droit, aimable et rayonnant, mais il me semble qu'il porte au-dessus de cette disposition ensoleillée un cœur

affectionné et une âme droite. Que son séjour parmi nous ne lui soit pas inutile et qu'il garde de ses amis anglais un doux souvenir!... »

Un de nos professeurs, qui est actuellement en Angleterre et qui se tient en rapports réguliers avec les directeurs et avec les enfants, m'écrit :

«... M. L. a engagé un professeur spécial pour enseigner l'anglais à nos garçons. E. (13 ans) et G. (13 ans) sont très heureux, particulièrement E. qui se fait déjà beaucoup aimer de ses camarades... S. (12 ans) et H. (12 ans) m'écrivent qu'ils sont très heureux. T. m'écrit dans le même sens; il a seulement un peu de peine à s'habituer à la nourriture anglaise. Mme B. me fait savoir que son élève est très gentil et qu'il se plaît beaucoup.

« En somme, les différents directeurs paraissent contents de nos garçons, ce qui me fait beaucoup de plaisir. On m'écrit que G. (13 ans) se forme très bien. Le directeur de l'école de S. me fait savoir qu'il trouve nos trois garçons excellents. Le séjour ici forme nos garçons encore plus que je ne l'avais pensé. La différence que j'aperçois déjà chez E. (13 ans) est remarquable. Tout ce qui nous aidera à être maîtres des enfants me semble indispensable, surtout au commencement. »

Mme M., la femme d'un des directeurs, écrit à Mme Demolins :

« G. (12 ans) est un très gentil petit garçon et nous l'aimons beaucoup. Il va bien et a un bon appétit. Il se plaît avec les autres garçons, qui paraissent l'aimer beaucoup. Je prendrai grand soin de lui pendant son séjour ici et vous pouvez être sans inquiétude... »

La sœur d'un autre directeur écrit à Mme Demolins :

« Chère Madame, je ne sais pas si vous aurez eu des nouvelles de vos trois garçons, par Mme de B., qui est venu ici il y a quelque temps voir son fils (9 ans). Elle a été très contente de sa bonne mine, de l'école et de tout ce qu'elle a vu.

B. (11 ans) et H. (9 ans) sont des petits garçons très très gentils. Tout le monde les aime beaucoup. Le petit H. a appris l'an-

glais très vite, il a dépassé cette semaine deux petits Anglais en classe et il est très fier de cela. Je souhaite que vous ayez aux Roches beaucoup de garçons aussi gentils que ceux-là. Je suis triste à la pensée qu'ils ne reviendront plus ici. Je les aime tant! Ils aiment beaucoup leur école, ils jouent bien le cricket, ont bon appétit, et sont toujours gais. »

« Ces jours derniers, nous écrit un des directeurs, trois de nos garçons sont entrés dans mon bureau accompagnés de votre jeune français (13 ans). Les trois Anglais m'ont demandé comment on disait en français : « *I love you* ». J'ai répondu : « Je vous aime ». Alors ils se sont tournés tous les trois vers le Français et lui ont dit : « Je vous aime ». R. est d'un caractère facile, distingué et bien élevé. »

3° *Le témoignage des Enfants.*

Voici quelques extraits des lettres qui nous ont été adressées par les enfants. Je respecte la forme et le style.

« Il y a maintenant un mois que je suis arrivé à mon école. Au commencement, j'ai été un peu surpris par les usages anglais; mais maintenant je m'y suis habitué. J'ai fait de grands progrès en anglais, je parle assez bien et je comprends tout ce qu'on me dit. L'autre jour, nous avons fait un match de cricket avec une autre école et nous avons été vainqueurs...

J. de G. (13 ans). »

«... Les premiers jours, j'ai trouvé que je m'ennuyais, mais maintenant je trouve que l'on ne s'ennuie pas du tout... Nous commençons à savoir l'anglais et je sais presque les règles du jeu de cricket. J'espère que l'on fera beaucoup de cricket à l'école des Roches.... »

H. H. (12 ans).

« Je me trouve très heureux dans mon école. Les professeurs

sont très bons pour moi. Les élèves sont aussi très gentils et je suis très bien avec eux.

« Comme travail, je puis très bien suivre les classes. Je m'applique de mon mieux à mes devoirs et leçons et j'espère vous donner à l'école des Roches toute satisfaction sur ce point.

« J'aime beaucoup le jeu du cricket et je fais une collection d'œufs d'oiseaux.

« Je vous écrirai quelquefois, car ce serait une ingratitude de ne pas le faire. En attendant, j'ai l'intention de bien me conformer aux recommandations que vous m'avez faites et je ferais tous mes efforts pour vous donner toute satisfaction..... »

R. N. (13 ans).

« ..... Notre Directeur est très aimable et tous nos professeurs sont très gentils. Nous commençons à comprendre l'anglais et nous pouvons nous amuser avec nos camarades..... Nous sommes très bien nourris et la nourriture est très abondante..... »

M. S. (12 ans).

« Nous sommes très heureux. Les élèves sont très gentils pour nous. Les classes ne sont pas ennuyeuses; le professeur nous aide et nous n'avons pas été punis. Comme je sais déjà un peu d'anglais, j'assiste à toutes les classes. L'après-midi nous nous habillons en flanelle et nous jouons au cricket pendant 1 h. 1/2. Il y a deux jeux, un pour les grands et un pour les petits. Nous sommes dans le jeu des petits, mais maintenant je suis un des plus forts. M. B., le directeur, est très gentil pour nous et il fait tout ce qu'il peut pour que nous apprenions l'anglais..... »

P. P. (12 ans).

« ..... Je m'amuse bien à l'école ; je joue assez bien au cricket... je commence à me faire comprendre en anglais..... »

J. V. (12 ans).

« ..... Je me trouve très à mon aise et je puis tenir conversation avec mes camarades. Je m'amuse bien et je prends part aux

exercices. Je suis bien heureux dans cette école et je m'y plais beaucoup, car M. et Mme P. sont très gentils. Mes camarades sont aussi très gentils..... » G. E. (13 ans).

Communiqué par une mère de famille :

« Deer mother »,

« I want to write you a verry long letter and a part of it in English. I donot tink that my spelling is verry good but Idonot think that you mind verry much.

« We had our match in criquet and the other side had 111 runs but we were not all out with 51 runs and like that it was a Draw which meen that none had win.

« Now I think that I have enough, wrigtten in English I will finish my letter in French.

« Tu vois je t'ai écrit un bout de lettre en anglais pour te montrer que mon anglais va de mieux, en mieux, je voudrais aussi que dans tes prochaines lettres tu m'écrives un bout d'anglais, car je veux m'exercer a lire l'anglais, chose très importante.

« Tu me demandais dans une de tes lettres si je comprenais à peu près les sermons à l'École; eh bien, je les comprends à peu près et surtout maintenant je suis toujours très content à l'école... »

J. H. (10 ans).

« ... Je suis très content de l'école et je trouve M. et Mme M. tout ce qu'il y a de plus aimables. Je vais très bien, quoique la nourriture anglaise me gène un peu... Je vous écris en français, parce que je mettrais trop longtemps pour écrire une lettre en anglais..... »

G. de T. (12 ans).

« J'espère que vous viendrez bientôt me voir avec Mme Demolins : j'en serai bien content. Voilà trois semaines que je suis à l'école de Brighton et je ne m'y ennuie pas, car l'après-midi,

on joue tantôt au cricket, au hoquet ou au foot-bal et on fait aussi de la menuiserie. J'espère que mes professeurs n'auront à vous dire que du bien de moi. Je sais encore assez bien me débrouiller en anglais, car je comprends assez pour ne pas avoir de trop mauvaises notes dans la classe. Ma plus mauvaise a été 2 sur 6. J'espère qu'à l'école des Roches, je serai un *captain* et cela me ferait beaucoup de plaisir ainsi qu'à papa et à maman. »

B. L. (11 ans).

« Samedi dernier, nous sommes allés passer trois jours à Brighton pour les vacances du *half term* et je suis revenu avec l'intention de travailler, autant que je le pourrais. Ma santé est toujours très florissante et je me plais de mieux en mieux ici. Je trouve seulement que le temps passe un peu vite et je comprends que c'est une bonne idée que de créer l'éducation anglaise en France.

« Je suis bien aise que les enfants qui se trouvent dans les autres écoles anglaises soient aussi satisfaits que moi et c'est avec un grand plaisir que j'apprends que les travaux de l'*école des Roches* avancent si vite.

« Je continue mes leçons d'allemand et de violon ici et je comprends maintenant presque tout ce qui se dit autour de moi... »

R. N. (13 ans).

Un de nos professeurs nous écrit d'Angleterre :

« J'ai reçu de charmantes lettres de H. (12 ans) et de S. (12 ans); ils sont très heureux, ils font des collections, parlent déjà bien l'anglais, disent-ils, aiment la géographie et jouent très bien au cricket. Enfin, ils ajoutent qu'ils sont très aimés de leurs camarades... »

Ces trois séries de témoignages, ceux des parents, ceux des

professeurs, ceux des élèves sont concordants. Ils prouvent que cette première expérience a eu un succès complet. Les enfants apprennent la langue anglaise très rapidement; ils peuvent converser avec leurs camarades et poursuivre leurs études; ils se développent physiquement, s'associent aux jeux avec entrain et sont heureux.

Ces enfants viendront à l'École des Roches à la rentrée d'octobre.

J'ai tenu à faire connaître le résultat de ce premier stage à l'étranger, pour bien montrer aux parents qu'ils peuvent faire partir leurs fils avec une entière confiance. J'ajoute, — et j'insiste particulièrement sur ce point, — que le séjour à l'étranger est *d'autant plus profitable que les enfants sont plus jeunes*. Ils apprennent plus facilement et plus complètement la langue, ils subissent davantage l'influence du milieu, enfin ils ne sont pas exposés à interrompre plus tard leurs études pour aller faire ce séjour.

Nous ne pouvons recevoir à l'*École des Roches*, pour la rentrée d'octobre prochain que 50 élèves, qui seront distribués en deux maisons. Toutes les places sont dès maintenant retenues.

Les enfants pour lesquels on nous adresse actuellement des demandes d'admission n'entreront aux Roches qu'en octobre 1900; mais nous pourrons les envoyer auparavant faire un stage soit en Angleterre, soit en Allemagne. Nous ne disposons plus, pour cette seconde rentrée, que d'une vingtaine de places.

En octobre 1900, une nouvelle série de constructions sera terminée, et l'École pourra recevoir une centaine d'enfants. Ils seront alors répartis en trois maisons séparées les unes des autres et ayant chacune à sa tête un professeur marié. Les élèves des diverses maisons ne se réuniront que pour les classes dans un bâtiment situé au centre de la propriété et spécialement affecté à cet usage.

Ainsi, quel que puisse être le développement ultérieur de l'École, nous éviterons toujours les inconvénients d'une trop grande agglomération d'enfants. Chaque maison de professeur

aura une vie indépendante et ne contiendra au maximum qu'une quarantaine d'enfants (1).

Edmond DEMOLINS.

(1) Pour les exercices physiques à l'École, nous nous sommes inspirés des travaux du Dr Fernand Lagrange, qui sont le résultat de longues années d'études et d'observations en France et à l'étranger. Nous recommandons particulièrement la lecture de l'ouvrage : « *L'hygiène de l'exercice chez les enfants et les jeunes gens* ». Pour les enfants qui auraient besoin de suivre à l'École un traitement particulier, au point de vue des exercices du corps, les parents pourront demander des conseils au Dr Lagrange à l'*Institut Zander*, 21, rue d'Artois. — Autres ouvrages du Dr Lagrange à consulter : *Physiologie des exercices du corps* (couronné par l'Académie des sciences et par l'Académie de médecine) ; — *De l'exercice chez les adultes;* — *La médication par l'exercice;* — *Manuel d'Hygiène athlétique.* (Chez Félix Alcan).

QUESTIONS DU JOUR

LES EXPÉRIENCES
D'UN PRINCIPAL DE COLLÈGE

L'exposé suivant décrit avec une exactitude navrante un des coins sombres de notre régime scolaire. L'auteur, qui nous adresse cet article, appartient à l'Université et dirige un collège en qualité de Principal. Non seulement il a vu, mais il a vécu ce qu'il raconte. Comme il le dit, il a voulu servir l'Université. Ce n'est pas en dissimulant le mal qu'on parviendra à le faire disparaître, mais en le regardant bien en face, et en conviant à travailler à sa guérison tous les hommes de bonne volonté.

E. D.

> Pour faire, dans ce monde, n'importe quoi qui vaille, il ne faut pas rester à trembler et à hésiter sur le bord, mais s'élancer la tête la première, et percer à travers le tout aussi bien que nous le *pouvons*.
>
> *Sidney Smith.*

I.

Notre enseignement secondaire est donc bien malade? Pas une revue, pas un journal qui ne nous apporte chaque matin une

critique ou un projet de réforme : et il n'est pas possible, quoique cela soit évident souvent, que l'on veuille seulement faire de la copie ou bâcler un article que l'imprimeur attend. Dans la phalange qui monte à l'assaut de la forteresse, il est des assaillants qu'il faut distinguer, tels MM. Demolins et Lavisse. M. Demolins, après avoir critiqué notre enseignement secondaire, a exposé ses vues, puis bravement organisé un collège où il suivra la méthode qu'il préconise. M. Lavisse, professeur de l'Université de Paris, examinateur au baccalauréat, attaque, dans la nouvelle Sorbonne, le vieux baccalauréat. Les murs n'ont pas croulé à ce sacrilège : mais des milliers de personnes ont applaudi : le monument est solide.

Acta non verba, dit M. Demolins. C'est donc à l'œuvre que nous le jugerons. Quant à M. Lavisse, il n'a pas fait seulement un très beau « sermon contre le baccalauréat » ; il a ému et réconforté tous ceux qui aiment les enfants, qui les voudraient heureux, joyeux, intelligents et forts, et qui, pour atteindre ce but, ne ménagent ni leur temps, ni leurs peines. Je suis de ceux-là (il faut aujourd'hui dire ce que l'on veut et ce que l'on pense). Je suis un de ceux qui ont les « mains tendues »..... Elles ne sont pas encore retombées.

II.

Je suis Principal d'un tout petit collège que j'aime : j'ai refusé un des meilleurs collèges de France ; je viens d'être promu à une classe supérieure ; enfin je ne puis pas être décoré avant cinq ans : je n'attends donc rien des hommes. Je voudrais dire, sans préoccupation aucune, tout ce que je dois à l'Université, et la servir encore de cette façon, si je puis.

Lorsque j'ai été appelé, il y a près de six ans, à la direction d'un collège, j'ai éprouvé une réelle joie. D'abord, ma situation était améliorée ; puis, surtout, j'allais pouvoir appliquer quelques idées pédagogiques que je croyais bonnes.

Comme la plupart des professeurs qui ne voient que de loin

et superficiellement la vie intérieure d'un collège, si nos établissements d'enseignement secondaire n'étaient pas plus prospères, s'il n'y avait pas plus d'entente entre répétiteurs, professeurs, administrateurs, j'en faisais retomber la faute sur les principaux. Je ne veux ni énumérer les griefs que j'avais contre eux, ni chercher des excuses aux injustices que j'ai commises. C'est à mon tour d'être critiqué, blâmé, et, sans doute, les braves gens que j'ai pu méconnaître sont à cette heure, suffisamment vengés.

J'avais reçu ma nomination un lundi matin, en venant prendre mon service; le mercredi, mes malles étaient faites.

Je ne dirai rien du dîner d'adieu des collègues, des félicitations reçues avec autant de modestie apparente que de bonheur contenu, des cartes vite imprimées et expédiées, de cette fièvre enfin et de cette impatience du départ que comprendront ceux qui se sont trouvés dans un cas semblable au mien.

Mon long voyage, de nuit, pour perdre moins de temps, ne fut qu'une suite de rêves et de projets. Je voyais un collège pareil à celui que je quittais; des bâtiments neufs, parfaitement aménagés, un large préau, de belles salles de classe et d'étude, un cabinet de physique muni de tous ses appareils, un laboratoire rempli de cornues, de fioles et d'éprouvettes, un cabinet meublé, aux murs tapissés de livres, de grandes cours plantées d'arbres et un vaste jardin où s'ébattaient de nombreux élèves. J'aime déjà ces têtes charmantes que je ne connais pas; je me ferai aimer d'eux. Je resterai toujours dans ce pays, et j'y ferai quelque bien.

III.

Quel réveil! mon Dieu.

J'ai quitté l'hôtel de bonne heure, après quelques heures de repos. Personne ne sait qui je suis. Je veux trouver seul la maison où je dois achever ma vie. Voici un bâtiment qui répond à peu près à ce que j'attends : c'est le collège des Frères. En voici un autre : c'est le tribunal. C'est peut-être ceci? — c'est la prison.

Cette fois, j'y suis? — Non. C'est l'École primaire supérieure. Il n'y a plus rien, plus rien dans cette petite ville, vite parcourue, qui ait l'apparence d'un collège. Où donc est mon collège? Il faut qu'on m'y conduise. C'est cette maison branlante, à la façade lézardée, aux crevasses larges comme la main que contiennent de longues barres de fer allant d'un mur à l'autre. Cette façade déplâtrée par larges places est couverte à d'autres endroits d'une couche gris-verdâtre qu'on prendrait pour une lèpre. Au sommet, et au milieu, est fixé une sorte de guérite. On y distingue une petite lucarne, puis, partant de là et suivant le mur jusqu'à terre, un tuyau en fonte. Ce tuyau n'est sans doute qu'imparfaitement joint à la petite maisonnette, toute en saillie, et comme posée sur des poutres sortant du mur. Quoi qu'il en soit, le long de ce tuyau, le long de la muraille, des taches honteuses crèvent les yeux.

Oh! que c'est laid!

J'entre. Pas de concierge, pas de loge même; personne à qui m'adresser. Enfin, entendant du bruit, un maître vient, qui me conduit aussitôt en étude. Il est sept heures et demie du matin; je vais donc faire connaissance immédiatement avec mes internes. Les voilà autour du répétiteur. Je compte : six. Ils sont bien six; inutile de recompter; il y a six élèves internes en tout.

Je n'ose pas demander le nombre des externes; je ne dis rien; j'examine cette grande salle d'étude basse, noire remplie de papiers, je devrais dire d'ordures. A quelle époque remontent ces tables lourdes, incommodes, taillandées, percées de trous? Les vitres, presque toutes fendues, ne connaissent que l'eau de pluie; les araignées tissent tranquillement leurs toiles dans les coins. Ici, une chaise éventrée, dont la paille traîne à terre, et que le répétiteur ne peut utiliser qu'en y posant un atlas, comme un coussin; là, une table boiteuse, mais rendue d'aplomb par un livre placé sous un pied. Au-dessus de ma tête de la paille passe par une fente. Je sors; j'ai le cœur serré comme dans un étau; et j'attends, dans la cour, l'heure de la classe.

Voici bientôt tous les professeurs : celui de classes primaires; celui de classes élémentaires; un pour la 6e et la 5e; un pour la

3e et la 4e; un professeur de mathématiques, un professeur de sciences, un répétiteur. Voilà tout mon personnel.

Ces messieurs paraissent aimables; je suis si triste que j'accepte avec reconnaissance leurs compliments de politesse. L'un d'eux même, depuis plus de vingt ans dans la maison, comme élève, puis comme professeur, réussit à me dérider. Comme je ne puis dissimuler l'impression que me fait l'état lamentable du collège, il me vante aussitôt, avec une conviction amusante, l'air vif et sain du pays, la qualité du lait, l'excellence d'une eau minérale, tout à fait inconnue, mais qui guérit de nombreuses maladies. Quel rapport y avait-il entre cette réflexion et ma plainte; Je n'en sais rien encore; mais nous avons tous ri de bon cœur, et cela m'a soulagé.

La cloche sonne, chacun se rend à son poste. En quelques minutes, j'ai rendu visite à toutes les classes. J'ai trouvé, en tout, quarante-neuf élèves et il n'y a pas un absent. J'ai donc quarante-trois externes, et six internes. Où suis-je tombé?

Resté seul, je parcours la maison. Le réfectoire est convenable; la salle à manger est noire, mais peut être facilement réparée; trois chambres sont habitables, le cabinet du Principal est vaste, entouré d'armoires à vitrines, où se trouvent pas mal de livres : voilà des consolateurs, et leur vue me fait du bien. Mais la cuisine est hideuse, et le dortoir défie toute description.

On y accède par un escalier roide, très étroit, et aux marches si peu larges et si usées, qu'une personne âgée ne le peut descendre qu'à reculons. On arrive alors dans une salle au plafond bas qu'on touche avec la main. Plafond ici est une image; ce n'est à vrai dire, que des planches mal jointes, reposant sur des planches vermoulues, et dans lesquelles ma canne, au bout ferré, s'enfonçait comme dans de la terre glaise.

Ici, comme dehors, encore une barre de fer, d'un mur à l'autre Je commence à ne plus redouter autant les lézardes, contre lesquelles on semble avoir pris quelques précautions.

Je compte seize lits rangées sur deux lignes. Le sommier consiste en une couchette remplie de paille. Je ne trouve qu'une table de nuit; pas une chaise, pas une descente de lit, pas une

armoire. Les effets des enfants sont renfermés dans leurs malles, ou suspendus à des clous, au mur, sans abri contre la poussière.

Je ne veux pas insister davantage sur le délabrement de ce pauvre collège; on pourrait croire que je fais une caricature, quand je m'efforce au contraire de ne dire que la vérité. Cependant, je crois nécessaire de citer quelques traits, pris au hasard, mais qui permettront de se faire une idée des difficultés que j'ai rencontrées.

Un jour de mauvais temps, un professeur a dû faire classe, son parapluie ouvert. Une gouttière tombait sur lui, et les élèves s'étaient réfugiés dans le seul coin convenablement abrité. — En pleine étude, du plafond crevé (voir plus haut la définition du plafond), un rat est tombé sur un élève. Heureusement l'animal était mort; sans doute, un chat, le combat fini, l'avait laissé glisser du monceau de foin qui surplombait le trou.

Les classes n'avaient pas de cheminées, et pourtant il fait froid dans ce pays. Pour obtenir un peu de chaleur, on établissait au milieu de la salle un petit poêle rond, à un seul trou, et on faisait passer le tuyau par un carreau de la fenêtre. Comme les salles étaient très basses, ne comprenant qu'un rez-de-chaussée, vous eussiez cru, en entrant dans la cour, voir une rangée de roulottes crachant la fumée par leurs vasistas entr'ouverts.

Certes, ce n'était pas beau, mais enfin on parvenait à se chauffer à condition toutefois que le vent du nord soufflât. Par tout autre vent, la fumée, refoulée, ne sortait plus et emplissait la salle. C'était là un inconvénient peu grave. Deux élèves, dressés à cet exercice, prenaient le poêle tout flambant, et lestement, vous le déposaient dans la cour. Les tuyaux, fixés par des fils de fer, restaient suspendus. Dès que le vent tournait, on rentrait le poêle qui continuait son office.

IV.

Que faire? Faut-il reprendre ma malle non ouverte encore, et retourner au poste que j'ai quitté? Il est loin d'être mau-

vais d'ailleurs. Mon traitement de professeur de collège, de 3.000 francs, est plus que doublé par des cours accessoires et par des leçons particulières. Ici, le seul avantage fait au Principal est la perception pour lui de la rétribution des externes surveillés : trois francs par mois. Ils sont quatre ; j'ai donc, jusqu'à présent, un traitement de 120 francs par an. Impossible de vivre sans faire une classe, ce qui me donne droit à un traitement de professeur.

L'argent dont je dispose pour les divers services ne permet aucun bénéfice : 60 francs par an, pour payer un concierge ; 70 francs de frais de bureau ; 125 pour frais de distribution de prix. Je dois assurer, à mes frais, le chauffage et l'éclairage de tout l'établissement ; il est vrai que je perçois une somme annuelle de 6 francs par élève non boursier. J'encaisserai donc pour ce service moins de 300 francs, quand j'en dépenserai au moins le double.

Reste le bénéfice que je puis faire sur mes six internes, qui donnent chacun 45 francs par mois. La situation n'est pas brillante. Et dire que mes collègues enviaient mon bonheur !

Je longe la classe des tout petits qui épellent en chantant ; ils sont onze. Leurs voix sont claires, agréables à entendre ; quelques-uns me sourient. Leur maître, à la longue barbe noire, mais dont le visage respire une inépuisable bonté, se tient au milieu d'eux et me salue amicalement. Voilà les plus aimables oiseaux de la volière.

Je pénètre dans le jardin, vaste, enclos de murs formant parapet, et s'élevant au-dessus de la rue comme un rempart au-dessus du fossé. Douze gros tilleuls, des acacias, des arbres fruitiers forment une ceinture.

De ce jardin, je pénètre dans un petit parc sur lequel donne la salle d'étude qui sert en même temps de classe aux élèves de 7e et 8e. Je vois par la fenêtre des petites têtes qui me regardent. Ici on est plus grave ; mais je devine qu'il suffirait d'un mot de moi pour mettre tout ce petit monde en joie.

De l'autre côté de ce parc, encore un jardin plus grand que le premier ; un autre encore derrière le gymnase. Partout d'in-

nombrables arbres fruitiers. Le collège est comme une vieille ruine au milieu d'un magnifique domaine d'un hectare.

Que faire? Quelle résolution prendre?

Que dirai-je aux parents quand ils demanderont à visiter l'établissement avant d'y placer leurs enfants? Oserai-je jamais les conduire au dortoir, dans les salles de classe et d'étude? Que répondrai-je quand on me demandera où se trouvent la lingerie, l'infirmerie, qui n'existent pas?

Puis, avec un personnel en nombre aussi insuffisant, à quels examens préparer nos élèves? De quel côté les diriger? Je ne puis songer au baccalauréat.

D'autre part, voilà de l'autre côté de la rue une école primaire supérieure bien organisée qui peut donner mieux que nous un enseignement pratique. Plus loin, les Frères avec un magnifique établissement. De quelle utilité peut être ce collège dans de telles conditions? Ah! je comprends le refus de deux principaux envoyés ici en quinze jours.

Mais quoi, j'ai été nommé; aveuglément, j'ai accepté, mais enfin j'ai accepté. Partir maintenant serait m'avouer vaincu avant d'avoir combattu; ce serait une désertion, une preuve de lâcheté. Sans doute, j'attendais beaucoup mieux, mais il est probable que j'exagérais ma capacité et mes mérites, qui sont estimés à leur juste valeur par mes chefs. Ou bien, tout simplement, je n'ai pas eu de chance. Il me reste à prouver que je méritais mieux, voilà tout.

La classe finit. A la sortie j'examine un à un ces pauvres enfants dont personne ne veut, parce qu'ils appartiennent à un collège sans avenir, qu'ils habitent une maison trop laide, et qu'ils ne rapportent pas assez d'argent. Ils ont tous une physionomie attrayante, un air dégagé, des traits réguliers, des yeux bien ouverts qui regardent droit devant eux. Ils paraissent éveillés et intelligents. Ils me plaisent déjà beaucoup, ces petits, et je sens que je les aimerai bien.

V.

C'en est fait; vous m'avez conquis, enfants; je resterai auprès de vous. On vous a dédaignés et je me suis cru humilié. Eh bien! rapprochons nos deux misères; serrons-nous les uns contre les autres; luttons, travaillons ensemble, surtout aimons-nous. Rien ne me coûtera pour vous rendre plus instruits, et meilleurs. Mon bonheur sera de vous voir bien portants, joyeux et vertueux. Et qui sait? peut-être que dans notre pauvre vieille demeure que traverse la pluie, que le vent ébranle, nous ne serons pas trop à plaindre.

VI.

Une fois ma résolution prise, le soir même, je me suis mis résolument à l'œuvre.

Il fallait, avant tout, organiser le travail; en quelques minutes, c'était fait.

Jusqu'alors le collège n'avait préparé ses élèves qu'au baccalauréat ès-sciences, pour lequel on demandait seulement, à l'écrit, deux compositions de sciences et une version latine. Mais ce baccalauréat allait être supprimé. Nous devions songer à autre chose. Pourquoi pas tenter la préparation du baccalauréat classique et moderne complet? Nous aurions d'ailleurs sept candidats pour l'année suivante : un pour la philosophie; un pour le baccalauréat ès-sciences dont j'ai parlé, un pour la seconde moderne; quatre pour la rhétorique. Mais nous n'avions pas de professeur de classes supérieures, pas de professeur d'allemand, pas de professeur d'anglais, pas de professeur d'histoire, pas de professeur de philosophie.

Il faut suppléer à tout cela. Ce n'est pas difficile. Le professeur de 3[e] et 4[e] savait l'anglais, et il était licencié ès lettres avec mention histoire. En plus du programme de sa classe, il enseignera l'anglais et fera quelques cours d'histoire.

Le professeur de 5e et 6e aimait l'histoire. Il fera sa classe, puis quelques cours d'histoire, et enseignera le français dans une partie de l'enseignement moderne.

Le professeur de sciences était Alsacien et connaissait l'allemand. Il ajoutera à ses fonctions celle de professeur d'allemand dans les classes de grammaire et élémentaires.

Cependant, l'enseignement moderne manque de quelques heures de français, et tout le monde, sauf le professeur de mathématiques, avait son maximum. Je vous en prie, ne riez pas. Bravement, ce professeur de mathématiques donne les deux heures de français qui doivent remplir le programme.

Il y avait encore bien des lacunes, cette distribution faite : la philosophie, l'histoire, la géographie, la littérature française, l'allemand dans les hautes classes ne sont pas enseignés : c'est mon lot.

La distribution des heures de dessin me donne plus de peine. Remarquez que je disposais de la somme totale de cent francs pour procurer un professeur de dessin au collège. Je n'en puis trouver à ce prix. Enfin, le professeur de 7e et 8e se dévoue. Il enseignera le dessin pour la somme de cent francs par an.

Le lendemain de mon arrivée, la machine était mise en mouvement.

Deux années nous avons travaillé ainsi, et je ne sais qui nous devons admirer le plus, des élèves qui savaient reconnaître combien nous leur étions dévoués, ou des maîtres qui se dévouaient aussi simplement, sans bruit, sans espoir de récompense, mais par déférence pour un chef qu'ils connaissaient à peine, ou plutôt pour faire tout bonnement leur devoir. Quels bons enfants! Quels braves gens!

Tant de bonne volonté ne fut pas perdue. La première année, à la stupéfaction générale, nous présentions sept élèves au baccalauréat; nous avions cinq succès. La seconde année, nous présentions six candidats; nous avions six élus.

On ne tarda pas à nous considérer avec une certaine sympathie; bientôt les demandes d'admission arrivèrent. Enfin la rentrée d'octobre se faisait avec quatre-vingt-six élèves.

VII.

Si l'on bûchait ferme dans notre vieux collège, on s'y amusait aussi. J'y ai fait une expérience que je veux rapporter brièvement.

Vous connaissez le magnifique domaine que nous possédions; l'entrée en avait été, jusqu'alors, interdite aux enfants. Je commençai par en enlever la porte toute branlante; puis, ayant réuni tous les élèves internes et externes, je leur parlai à peu près ainsi : « Mes amis, vous avez une cour trop petite, et où vous êtes mal à l'aise, je vous offre la partie du jardin qui vous plaira le mieux, et la quantité que vous voudrez. Vous cultiverez votre lot comme vous l'entendrez; mais vous le cultiverez. Le fruit de votre travail vous appartiendra. Je ne tolérerai aucun désordre, aucun acte de vandalisme ou de gaspillage, aucun acte d'indiscipline, sinon je replace la porte. »

Je n'oublierai jamais la surprise de ces enfants, leur explosion de joie, leur ardeur au travail, leur bonne tenue, leur esprit d'ordre.

L'étude finie, c'était comme une envolée d'oiseaux. Chacun prenait son outil, enlevait sa tunique tout en courant, et se mettait à piocher. Des groupes s'étaient formés de deux, quatre ou six pour exploiter un lot délimité.

Les uns cultivaient surtout les légumes qu'ils apportaient non sans fierté à leurs familles, d'autres préféraient les fleurs. Quelques-uns, vrais pionniers, aimaient à défricher les terrains incultes, puis les abandonnaient ensuite à de moins ardents. Ceux-là recherchaient la fatigue pour le bien qu'ils en ressentaient.

Un mur séparait le jardin du petit parc. Des jardins avaient été établis de chaque côté de ce mur, en assez mauvais état d'ailleurs, et qui menaçait ruine. — A une visite que nous fit le maire, je le priai de le faire enlever. Il refusa, jugeant qu'il y avait là un travail d'au moins vingt journées d'hommes, et que cette dépense n'était pas prévue au budget. (Moi je prévoyais cette invariable réponse à toutes mes propositions). Les élèves m'avaient entendu :

« Nous autorisez-vous à enlever le mur, me dirent-ils? — Mais vous ne pourriez jamais y parvenir. Enfin, si vous y tenez... — C'était un jeudi matin; je vois encore mes démons attaquer la muraille avec une ardeur que rien ne semble pouvoir lasser. Il n'y eut ce jour-là ni étude, ni promenade; mais, le soir venu, il ne restait plus trace de l'obstacle qui empêchait les possesseurs des jardins de voisiner.

C'était un réel plaisir pour moi d'assiter aux ébats de ce petit monde: de voir les transformations aussi fréquentes qu'inattendues des lots de chacun. Le carré était devenu un beau jour une plate-bande; celle-ci se trouvait bientôt transformée en corbeille. La terre était remuée, retournée, bêchée; les mains avaient des ampoules, la sueur perlait aux jeunes fronts : j'étais satisfait; mon but était atteint.

Souvent, au cours de mes visites, j'étais appelé à juger de l'effet d'une nouvelle combinaison, à trancher un litige entre quelques propriétaires, et je m'attardais au milieu de ces enfants. Parfois, l'heure de l'étude était passée, et je ne m'en préoccupais pas. Quelle bonne aubaine! On travaillait alors avec plus d'ardeur; on traçait des plans de fossés, de monticules, de labyrinthes; on s'ingéniait à me soumettre des cas très graves, très compliqués (trocs, échanges, transformations), afin de m'empêcher de songer à regarder ma montre.

Je me prêtais volontiers à cette innocente supercherie, et je paraissais même fort contrarié quand, la nuit tombant ou voyant les bras suffisamment las, je m'apercevais enfin que nous étions en retard pour l'étude d'une demi-heure ou de trois quarts d'heure. Quelle joie alors parmi mes jeunes amis! mais ils me consolaient bien vite en m'assurant que les leçons seraient néanmoins bien sues, et les devoirs soignés. Jamais ils n'ont promis en vain.

Me croira-t-on si je dis que jamais on ne toucha à un fruit. Pour se rendre à leur jardin, les élèves traversaient celui qu'ils m'avaient laissé, et suivaient une allée bordée de groseillers; jamais une groseille ne fut cueillie.

Un jour, un nouveau, enfant de treize ans, vient se plaindre

qu'un élève l'a battu. Il n'y a là rien d'extraordinaire; pourtant cela me surprend; j'appelle l'accusé. « Tu as battu ton camarade? — Oui, Monsieur. — Pourquoi? — C'est à lui de le dire. » — Et comme le plaignant baissait la tête sans répondre, il ajouta : Nous avions remarqué qu'on cueillait des poires à un de vos arbres, celui qui est près de la porte; nous avons veillé, et j'ai surpris X. Comme il répondait mal, je lui ai donné deux claques. Jamais, jusqu'ici, personne n'a rien touché à ce qui ne nous appartenait pas. Nous ne voulons pas qu'on commence. »

Voilà le seul incident en deux années.

Ai-je besoin de dire que tous les jeux étaient en honneur. On avait pris l'habitude d'une vie plus active, et c'était chez tous un besoin de courir et de se donner du mouvement.

Lorsque la pluie interdissait toute sortie, on se livrait, dans une ancienne église abandonnée, à toutes sortes de travaux. Jusqu'à un vrai théâtre qui y fut construit, par les élèves seuls, et où ils jouèrent plusieurs fois des pièces qui émurent papas et mamans délicieusement.

Enfin quelques-uns parmi les plus grands étaient d'excellents valseurs. Ils devenaient les professeurs de leurs camarades, et c'était, le dimanche, jusqu'à neuf heures du soir, des danses joyeuses aux sons d'un modeste accordéon.

VIII.

On travaillait donc ferme et on s'amusait autour de moi. Admirablement secondé par ma famille, je savais les élèves bien soignés, traités comme nos enfants. Nous nous sentions estimés, et nos jeunes gens nous marquaient une confiance touchante. Je me fus trouvé heureux, si la fatigue pour moi n'eût pas été excessive.

J'avais dix-huit heures de classe; j'enseignais les matières les plus variées, qui me demandaient des heures de préparation. De plus, je n'avais qu'un répétiteur pour plus de quatre-vingts élèves. Ce pauvre garçon commençait son service le mercredi à

4 heures du soir, il le conservait jusqu'au vendredi à 8 heures. Le samedi, il reprenait le collier à 4 heures du soir, et il n'était libre que le lundi à 8 heures. J'avais pitié de lui, et je le remplaçais autant que je le pouvais.

Le nombre des élèves ayant donc presque doublé, je demandai deux répétiteurs nouveaux; l'un devait s'occuper de la surveillance; l'autre, sous ma direction, eût fait quelques cours faciles. L'autorité académique approuvait mon projet; le Recteur vint lui-même le soutenir auprès de la municipalité. Ce fut en vain; ma demande fut repoussée.

Je proposai alors de créer une classe enfantine, qui fût placée sous la direction d'une dame. Je me chargeais de la rétribution de cette institutrice; je ne demandais que l'aménagement d'une salle. J'échouai encore auprès de la municipalité, malgré l'intervention de mes chefs.

Enfin les demandes d'internes étaient nombreuses, et il ne m'était plus possible de les accueillir toutes. Je demandai quelques réparations. Des plans furent dressés, et des propositions faites, très modérées. Le conseil municipal rejeta tout.

Cette fois le Recteur se fâcha, et m'engagea à demander mon changement.

Je le fis la mort dans l'âme.

IX.

Je m'y décidai parce que je sentais mes forces me trahir, et que je jugeais irréalisable, dans de telles conditions, l'œuvre que je voulais accomplir. Voilà un gros mot, je le sais; mais il m'importe peu que l'on me croie : je veux dire ce que je pensais alors, le rêve qui me soutenait, et qui, malgré de rudes atteintes à ma foi, fait encore ma force aujourd'hui.

Rester plus longtemps, me disais-je, c'est m'attacher davantage à ce pays et à ces enfants, et rendre plus solide le lien qu'il faudra rompre quand même; c'est même faillir à mon devoir. Dans un collège mieux organisé, avec un personnel complet, je puis m'établir pour toujours, et donner ce que l'on attend de ma bonne

volonté. Ici je consacre mon temps à des démarches sans fin pour obtenir la réparation d'une planche, d'une partie de toiture effondrée, la construction de cheminées dans les classes. Il faut des visites, des discours au maire et aux conseillers pour les convaincre de la nécessité d'acheter des poêles, de récrépir les murs, de blanchir la cuisine. On ne peut planter un clou sans une délibération du conseil municipal et sans un rapport motivé de moi; or, tout se disloque, tout s'émiette, les clous enfoncés ressortent, je renonce à la lutte.

Où que j'aille, je serai mieux qu'ici, il n'en faut pas douter. On me tiendra compte, au ministère, de nos succès, du relèvement de la population scolaire presque doublée, et je serai appelé à un collège établi. Moins distrait qu'ici par tant de choses, je n'aurai qu'à songer à mes élèves; je serai plus souvent avec eux; je m'intéresserai davantage à leurs travaux; j'étudierai de près leurs caractères; je tiendrai compte des observations que j'ai déjà faites, j'en ferai d'autres, afin de voir plus vite le mal, s'il existe, et de le guérir plus sûrement.

Voici deux années d'inutile labeur, et je suis fatigué; mais je suis jeune encore, et deux mois de repos me rétabliront. Une fois installé dans ce collège que je ne quitterai pas avant ma retraite, j'apporterai à remplir mes devoirs tant de dévouement, tant de conscience, que je mériterai promptement l'estime de mes collaborateurs et des parents, et l'affection de mes élèves. En peu de temps régnera l'esprit qui doit animer notre grande famille.

Puis (mais je parlais ainsi pour consoler mes chers petits, sans être très convaincu), la nouvelle de mon départ paraît mécontenter quelques personnes écoutées en ville; peut-être que la municipalité se décidera « à faire quelque chose pour son collège, » comme on dit. Mon successeur sera sans doute moins patient que moi, et si, en m'éloignant, je contribue à vous donner une maison plus confortable, et quelques maîtres de plus, vous voyez, mes jeunes amis, que la douleur que j'éprouve en vous quittant vous aura servis (1).

(1) J'apprends que la municipalité vient de voter un emprunt de 75.000 fr. pour aménagements et réparations au collège.

X.

« Vous ne serez pas changé cette année, me dit-on au ministère, au début des vacances, préparez donc tranquillement votre rentrée; nous vous voulons du bien. » Quelques jours avant la fin des vacances. je recevais par télégramme ma nomination à X.

Je sentis alors seulement combien j'étais attaché au collège où j'avais fait mes premières armes comme Principal. Les élèves étaient encore dans leurs familles, je pus me décider à faire mon déménagement; je sens que j'en aurais été incapable s'ils eussent été là. Je viens d'ailleurs d'en faire l'expérience. Les autres fonctionnaires, les professeurs mêmes qui vivent relativement peu avec les élèves, ne savent pas ce qu'il nous en coûte de quitter un collège où nous avons fait un séjour de quelques années. Le principal, au bout de peu de temps, considère les élèves internes comme ses propres enfants; entre eux et lui, par suite de cette habitation sous le même toit, de cette participation aux mêmes douleurs et aux mêmes joies se forment mille liens qu'on ne peut rompre sans un douloureux effort.

Pour moi, ce fut un déchirement de mon être. Aujourd'hui encore, je pense souvent à mes petits amis de... Je pourrais redire tous leurs noms, je vois leurs visages, leurs gestes, j'entends le son de leurs voix; j'assiste à leurs ébats, dans le grand jardin, sous ma fenêtre. Je me reporte à cette semaine d'angoisse où j'attendais d'un moment à l'autre le dernier soupir de ma fillette. Tout à coup le silence s'était fait dans la maison; plus de jeux, plus de cris; pas un mot même en passant sous la fenêtre de la petite malade, afin de ne pas troubler son repos. Puis la joie, les saluts, les grimaces des plus gamins pour amuser la convalescente, quand elle montre à travers les vitres son visage amaigri et pâli... Oh! les bons diables!

La vieille maison me semble moins laide; je n'ai retrouvé nulle part mon allée de vieux tilleuls qui nous donnaient un ombrage si parfumé.

Enfin je partis.

XI.

Je suis depuis trois ans passés dans mon nouveau collège. J'ai perdu l'habitude de me plaindre, ou plutôt ma puissance de travail et ma capacité de souffrir se sont accrues. Me voilà soumis, pacifié. Je vais donc finir mon récit monotone.

Je suis aussi mal outillé qu'à mon premier poste. Je manque de professeurs et de surveillants; j'enseigne comme autrefois les choses les plus variées. Je ne sais où loger mes élèves qui attendent à la porte.

Je vois, entravée par mille obstacles, la prospérité d'un collège qui pourrait grandir, et je ne peux rien pour lui.

Je n'accuse personne; je m'incline devant des forces supérieures. Mais de fières paroles comme celles de M. Lavisse et de M. Demolins pénètrent profondément au cœur de ceux qui ont longtemps aspiré vers le mieux. De les avoir entendus, je me sens l'âme moins engourdie.

Si ma tâche est rude, je suis admirablement secondé par un personnel d'élite. Mes collègues et moi nous ne formons qu'un faisceau que les épreuves ont plutôt fortifié. On sait à peine qui commande et qui obéit : chacun fait loyalement, entièrement son devoir.

Tous nous aimons vraiment l'Université, dont nous tenons ici le drapeau, et nous voulons qu'elle soit respectée et honorée en nous.

Nous nous savons récompensés par l'estime et par l'affection de nos élèves, et nous nous dévouons pour eux avec joie.

Pourtant, en considérant ce que nous voudrions faire et le peu que nous obtenons, nous nous surprenons parfois à murmurer : une tasse de café bue en commun, une promenade en pleine campagne dissipent la mauvaise humeur, et nous nous remettons au travail avec sérénité.

Pour moi, je sens très bien mes forces amoindries, et les bas

calculs, les atermoiements dont j'ai été le témoin m'ont parfois lassé. Mais, malgré tout, ma foi au bien est toujours aussi vive.

Sans doute, je suis loin d'avoir tracé le sillon que mon ardeur inquiète m'avait imposé; mais qui choisit son œuvre? qui l'achève, s'il a pu la choisir?

Et puis, si minime soit-il, l'effort que j'ai fait n'est pas tout à fait vain. C'est à quoi je songe en lisant ces paroles, douce consolation, du philosophe poète : « Je suis bien sûr que ce que j'ai de meilleur de moi me survivra. Non, pas un de mes rêves, peut-être, ne sera perdu; d'autres les reprendront, les rêveront après moi, jusqu'à ce qu'ils s'achèvent au jour. C'est à force de vagues mouvantes que la mer réussit à façonner sa grève, à dessiner le lit immense où elle se meut. »

Un Principal de Collège.

P. S. — Depuis que ces lignes ont été écrites, deux nouveaux professeurs ont été nommés. Puis l'auteur de ces lignes étudie en ce moment le projet d'installation d'un collège dans une situation ravissante, au milieu d'un domaine de cinquante hectares. De précieux encouragements venus de divers côtés permettent d'avoir bon espoir.

LA REGION DE LA BASSE-BRESSE

UNE VALLÉE
A MÉTAMORPHOSES SOCIALES

II.

LA VIE ANCIENNE DE LA VALLÉE (1).

II. — LA ROUTE ET SON RÔLE SOCIAL.

Maintenant que nous connaissons tous les éléments de la vie sociale présente de la vallée, nous aborderons la seconde partie de notre programme et remonterons à sa vie passée. Nous suivrons la méthode scientifique qui consiste à aller du connu à l'inconnu, de l'observation directe à l'observation indirecte; nous étudierons l'histoire à rebours, en commençant par l'époque la plus proche de nous.

Reportons-nous aux premières années du dix-neuvième siècle. Le fond de notre demi-vallée, la rive montueuse et habitée de l'Ain présente une animation qui contraste singulièrement avec sa somnolence actuelle. Sur la route Lyon-Genève, c'est un va-et-vient bruyant, un chassé-croisé de malles-postes, de berlines, de

(1) Voir les deux livraisons précédentes.

chariots, de véhicules de toute nature et de toute provenance. La route cependant n'est pas ancienne. La partie qui nous intéresse, la section Loyes-Neuville, a été ouverte à la grande circulation en 1770 et n'a reçu les derniers perfectionnements qu'en 1786 (1).

Mais, dès son inauguration, cette voie a bénéficié d'une prospérité rapide. Elle en remplaçait une autre perpétuellement coupée par les eaux (2).

A l'avantage d'établir une communication assurée, dit la statistique de Bossi (3), le nouveau tracé joignait ceux d'ouvrir un débouché à un pays fertile en vins et en chanvres, de procurer aux voyageurs un abri contre les vents du Nord-Est, de leur offrir des asiles fréquents dans les villages du pied de la *côtière*, enfin d'abréger assez sérieusement les distances.

Ces avantages furent si bien sentis que, sitôt que la route devint roulante, les postes organisées tant sur la rive gauche de l'Ain pour le parcours de Lyon-Genève, que dans l'*hinterland* bressan pour celui de Lyon à Strasbourg furent reportées sur la nouvelle route qui fut dès lors la grande voie postière du pays.

Les vieux paysans se rappellent avec regret l'époque fortunée où la vallée vivait de la route.

A *Mollon*, par exemple, existait une montée rapide pour laquelle les convois avaient besoin de chevaux de renfort. Les petits propriétaires de la commune possédaient tous un cheval ou deux et occupaient leurs loisirs à guetter les voitures. C'est ce qu'on appelait *faire la remonte.*

D'autres villages, moins favorisés par les accidents de la route, se livraient en grand aux transports proprement dits, ou, comme on disait alors, à l'industrie des accélérés. Ces coureurs ne se contentaient pas d'expéditions de quelques jours. Parfois, ils tentaient fortune au loin. En 1847, année de disette du blé, des individus énergiques de Pont-d'Ain firent une opération mer-

(1) Archives de Bourg.

(2) C'est la section qui figure sur notre carte avec la mention : ancienne route Lyon-Genève.

(3) P. 687.

veilleuse en allant jusqu'à Marseille quérir la précieuse céréale. L'esprit débrouillard de nos paysans a toujours su tirer parti des circonstances.

Si la route enrichissait rapidement quelquefois l'élément nomade et aventureux du pays, elle faisait vivre sans grand effort une bonne partie de l'élément plus tranquille.

Les haltes étaient tentantes dans nos villages riants, bien abrités, séparés par des montées fatigantes entre lesquelles il fallait que les chevaux reprissent haleine. L'abondance et le bon marché du vin de la côtière incitait les voyageurs à accorder à leurs attelages quelques instants de repos mérité. Les auberges de notre vallée étaient florissantes et renommées, surtout celles de Pont-d'Ain, qui n'était pas seulement un point de passage, mais un carrefour. Un des hôtels de cette bourgade jouissait d'une réputation européenne, et pas un Anglais n'eût manqué de s'y arrêter en passant.

Il n'est pas jusqu'à l'hébergeage des chevaux qui ne devînt la source de profits auxiliaires intéressants. Un maître de poste fit fortune en transformant avec le fumier de ses écuries de mauvais *brotteaux* en excellents prés irrigués. On sait qu'une ordonnance de l'ancien régime exemptait de tailles les maîtres de poste à condition qu'ils ne tinssent pas auberge. A une époque où l'engrais chimique était ignoré, l'industrie des postes était en soi une des professions les plus favorables à l'amendement progressif du sol.

Des faits analogues se sont passés au bord de toutes les routes, pendant la période de transit assez intense qui précéda la révolution moderne des moyens de transport.

Mais la route qui nous occupe eut à cette époque une fortune privilégiée, une fortune telle que la phase de la vie de la vallée qui s'étend de 1786 à 1855 peut être caractérisée d'un mot : la phase de prospérité routière. Cette fortune exceptionnelle tient à plusieurs causes, les unes se rattachent à la route même, les autres au pays traversé.

I. D'abord, notre route était internationale. Elle absorbait presque tout le roulage entre Lyon et Genève et une partie du

roulage entre Lyon et l'Allemagne. A notre vallée s'applique très spécialement ce que Girault de Saint-Fargeau dit du département de l'Ain en général (1) :

« La position de ce département en fait un passage pour le commerce entre le Nord et le Midi de la France, de Strasbourg à Marseille, entre l'Est et l'Ouest, de Genève à Bordeaux ; le transit est incessant dans les temps d'importation de grains de Barbarie qui sont reçus à Marseille, et se dirigent sur la Suisse. »

Une partie de la population de la vallée était pour ainsi dire parasite de l'étranger. A son tour, l'étranger réagissait fortement sur les gens qui vivaient par lui et pour lui. Quel stimulant aux déplacements, quel incitant aux expéditions lointaines que le contact avec tous ces inconnus dont la physionomie elle-même disait les aventures! C'est banal de faire observer que le vin pousse aux confidences. Souvent, un voyageur se reposant à la table d'une auberge de la vallée dut narrer à ses commensaux d'une heure quelques épisodes de sa vie agitée. Le goût des voyages naît au récit des voyages. A ceux qu'un beau jour aiguillonnait le démon des aventures, la route offrait un moyen de satisfaction et un premier gagne-pain. On pouvait se risquer sans trop risquer.

II. Notre vallée, qui était un lieu de *passage* et de *repos*, était en outre un lieu d'*entrepôt* pour marchandises. Nous sommes — remarquons-le — avant la transformation économique qui a bouleversé les conditions d'existence de l'humanité. La consommation est obligée de s'approvisionner sur place ou presque sur place, au moins pour les objets de première nécessité. Cette limitation du trafic courant a des conséquences forcées. Supposons deux régions voisines et dissemblables avec des ressources et des besoins divers. Un courant d'échange s'établira entre ces pays complémentaires. Si les deux contrées sont reliées par une route, le courant suivra la route, et les villages routiers deviendront les intermédiaires entre les pays tributaires de la route.

(1) *Dictionnaire géographique, historique, commercial et industriel de la France* (1844).

On sait que, dans une opération commerciale, celui qui s'enrichit le plus sûrement, c'est bien l'intermédiaire. Notre vallée, à l'époque de prospérité routière, jouait le rôle précieux d'intermédiaire entre le Bugey pastoral, forestier, extracteur, déjà quelque peu industriel, et la Bresse nettement agricole. La commune de Villette en particulier tirait la majeure partie de ses ressources du commerce du plâtre exporté des carrières du Bugey et importé en Bresse pour l'amendement des terres argileuses (1). Ce commerce, il est vrai, s'effectuait surtout par eau quand la hauteur de l'Ain le permettait. Nous touchons ici à la troisième cause de prospérité de notre route, la voie terrestre était doublée d'une voie fluviale.

III. Un débat récent, la discussion sur le rachat du canal du Midi, a mis en lumière une vérité économique qui pourrait sembler un paradoxe. Quand deux centres commerciaux sont reliés par une double voie, une route ferrée et une route fluviale, la concurrence de routes, la sélection qui s'opère entre elles suivant les marchandises transportées favorise en définitive la prospérité de l'une et de l'autre voie. Il est prouvé que le gouvernement allemand, en encourageant la navigation du Rhin, a rendu, à son insu peut-être, un service signalé aux chemins de fer en bordure du fleuve.

Ce qui est vrai aujourd'hui — expérimentalement — d'un fleuve et d'une voie ferrée contiguë devait être vrai jadis, dans une certaine mesure, d'une voie fluviale et d'une voie de diligences riveraines. C'est une hypothèse par analogie, mais, pour le cas de notre vallée des données concrètes permettent d'en constater le bien-fondé. Les deux périodes de prospérité routière du pays, le début de notre siècle, et, dans une plus faible mesure, la fin du moyen âge, furent aussi les deux périodes de prospérité de nos ports.

Prospérité relative s'entend. L'Ain n'a jamais été que flottable, et encore ! Un procès soutenu par l'un des derniers marquis de Varambon contre la couronne qui s'était adjugé la possession de

(1) Archives de Bourg.

tous les cours d'eau navigables faillit tourner à l'avantage du seigneur qui contestait à bon droit la navigabilité de la rivière d'Ain (1).

Pourtant, faute de voie économique plus avantageuse, il est certain que l'Ain fut, à l'époque que nous considérons, très fréquenté par les marchandises encombrantes. « Tous les bateaux servant à la navigation de l'Ain, dit en 1808 la statistique départementale de Bossi (3) sont en sapin... On les construit aux villages de... (des noms du Bugey), au port du Pont-d'Ain et à celui de Priay. De là, on les descend chargés ou vides à Lyon... Ils servent à la navigation du Rhône pour la descente seulement. Tout se vend à Lyon, rien ne remonte. »

Je reviendrai sur cette industrie de la batellerie dont Bossi n'indique qu'une des causes, l'utilisation des matériaux de la montagne, alors qu'il y en avait une autre, plus importante peut-être, la mise en valeur des matériaux locaux. Retenons pour le moment un fait : la prospérité relative de la navigation de l'Ain coïncidant avec la prospérité intense de la route Lyon-Genève.

Évidemment, la voie fluviale nécessitait des haltes moins fréquentes que la voie de diligences. Il n'en est pas moins vrai que nos populations à la fois routières et riveraines, qui vivaient beaucoup de la route et sur la route, vivaient aussi un peu de la rivière et sur la rivière. Les deux voies commerciales avaient des effets sociaux analogues, qui, en s'ajoutant, se renforçaient.

IV. Mais avant d'aborder les effets, il faut terminer la revue des causes, et je n'ai pas encore indiqué la raison la plus importante de l'essor routier de la vallée, à l'époque où nous nous reportons. Il n'y a pas de mobile plus fort que la nécessité. Or, je crois qu'à la fin du siècle dernier, l'industrie routière était devenue presque indispensable pour les groupements que nous examinons. Le lecteur peut remarquer, en consultant la carte jointe au précédent article, à quel point les agglomérations en bordure de la route sont rapprochées. La distance qui sépare

(1) M. Marchand, *Histoire de Varambon* (Manuscrit).

(2) P. 37.

deux groupements successifs est, en moyenne, à peine de 3 kilomètres.

Or, il y a cent ans, la plupart de ces villages avaient une importance relative ou même absolue bien supérieure à leur importance actuelle. Varambon, qui possède aujourd'hui 418 âmes, en comptait 484 en 1808, 435 en 1786. Mollon, actuellement pauvre village de 232 habitants en possédait 376 en 1808, 298 en 1786. A ce moment-là, la population de la France, suivant les évaluations de Necker n'était guère que de 24,800,000 habitants. On peut dire que les chiffres de Mollon et de Varambon, reportés à l'époque présente, représentent économiquement une population double de la population d'aujourd'hui.

Sans doute, — notons-le en passant, nous reviendrons tout à l'heure sur ce point important, — l'agriculture de notre vallée atteignait, il y a cent ans, une prospérité relative qui n'est nullement en rapport avec sa médiocrité actuelle. Mais si au lieu de considérer la prospérité relative, nous envisageons la prospérité absolue, le nombre de bouches que la culture pouvait nourrir sur un territoire donné, la chose cesse d'être vraie dans les mêmes proportions. Au commencement du siècle, la terre, moins bien cultivée, rapportait moins, et il eût fallu sans doute plus d'un tiers d'hectare de propriété mêlée dans *les conditions actuelles* pour faire vivre un adulte de la vallée.

La population riveraine de l'Ain n'avait pas toujours été aussi dense relativement à la population générale de la France, qu'elle le devint à l'époque considérée.

En 1669, la statistique de l'intendant Bouchu montre nos communes du bord de l'eau habitées par des gens pauvres et peu nombreux. Nous verrons à quelle cause tenait ce dépeuplement momentané qui fut suivi d'une montée rapide. En un peu plus de cent ans, de 1669 à 1786, Pont-d'Ain passe de 89 habitants à 683; Priay de 300 à 983 habitants (1). Contrairement à ce qui a lieu aujourd'hui où tout l'accroissement de la population est absorbé par l'émigration définitive, pendant le dix-huitième siècle,

(1) Comparaison entre la statistique de l'intendant Bouchu (1669) et celle de l'intendant Amelot de Chaillou (1786).

notre population s'accrut sans cesse, en s'agglomérant sur place.

Un moment devait venir où les ressources normales fournies par le lieu ne seraient plus adéquates aux besoins des habitants toujours plus nombreux. Ce jour-là, comme aujourd'hui, deux procédés s'offraient pour occuper et faire vivre le trop plein de population laissé pour compte par la culture et ses annexes : l'émigration et la transformation industrielle.

L'émigration, nos riverains de l'Ain ne songèrent pas alors à y recourir. C'était un expédient abandonné au Bugey, pays très pauvre tant qu'il ne se fut pas industrialisé.

« Une partie de la population de la montagne, dit Bossi (1), va chercher sa nourriture et un peu d'argent dans les départements de la Sarthe, de la Meurthe, du Haut et du Bas-Rhin en peignant le chanvre. Cette émigration se fait par petites bandes composées d'un chef et de deux ou trois compagnons. Presque tous les domestiques cultivateurs se réservent le mois de l'émigration, ce qui s'appelle, *retenir son peigne.* »

Il y avait encore, lors des grands travaux de l'hinterland, un courant secondaire d'émigration, auquel prenait part notre *côtière,* territoire auxiliaire des demi-solitudes engendrées par l'étang. Seulement, cet exode chronique était comme aujourd'hui une ressource secondaire de la culture, et ne suffisait pas à nourrir son homme. Il fallait trouver mieux, par exemple s'expatrier aux îles de l'Amérique, ce que fit un aventurier intelligent, un des derniers acquéreurs du marquisat de Varambon. Mais ces cas isolés ne signifient rien pour l'ensemble de la vallée. On peut dire que, jusqu'à *la route*, le pays a ignoré l'émigration.

L'industrialisation de la vallée au contraire fut à deux doigts de s'opérer au moment où la route allait s'ouvrir. Voilà un renseignement précieux pour la divination de l'avenir du pays. Ce n'est pas le tissage de la soie qui faillit pénétrer alors dans notre vallée agricole, mais une industrie voisine, la filature du coton.

(1) Statistique (1808), p. 687.

« La partie de la Bresse la plus peuplée, lisons-nous dans un rapport qui date des environs de 1750 (1), est aussi la moins riche. Elle est dans les montagnes de l'Ouest (c'est le Revermont, et, par extension, au moins le nord de notre demi-vallée). Le moyen d'y apporter un secours qui pût faire subsister les habitants serait d'y provoquer l'établissement de filatures ».

L'industrie projetée devait comprendre trois échelons, la première main-d'œuvre dans les campagnes, la fabrication proprement dite dans les petites villes, l'entrepôt et le débit dans les grands centres.

Ce projet reçut un commencement d'exécution vers l'année 1760. Les filatures principales étaient à Châlon et à Pont-de-Veyle (près Mâcon). Pont-d'Ain par l'entremise de Bourg recevait le coton de Saint-Domingue et le distribuait aux femmes des villages voisins (2). C'était de *l'industrie domestique accessoire*. Tout donne à penser que sans la révolution et principalement sans la route, il y a cent ans que le pays serait industriel.

L'inauguration de la route, surtout son ouverture aux malle-postes, en 1786, après trois chutes successives du pont de Chazey (3) marque le début de l'un des âges d'or du pays. Cette ère privilégiée dura peu, de 1786 environ à 1855. Mais ces 70 ans firent passer le pays de la médiocrité dorée à la véritable aisance et marquèrent la race d'une empreinte indélébile.

On sait que le développement des industries de transport affranchit au plus haut degré les populations des nécessités du milieu, et amène les transformations les plus rapides. La route fit connaître au paysan de la vallée des gens et des choses qu'il eût longtemps ignoré. Elle enleva au pays, plus vite qu'à d'autres contrées analogues, toute trace de couleur locale. Le costume pittoresque des femmes qui s'est maintenu jusqu'à nos jours dans l'hinterland bressan n'était depuis longtemps plus qu'un souvenir dans la vallée. A tous les points de vue, sauf au point

(1) Archives départementales de Bourg.
(2) Archives de Bourg.
(3) Archives de Bourg.

de vue agricole, le coterain fut, dans notre siècle, le précurseur, l'initiateur du bressan.

Mais l'effet le plus caractéristique de notre route fut de décupler l'ouverture d'esprit, le don de retournement de nos petits cultivateurs. Nous disons décupler, nous ne disons pas créer. De tout temps, nous le verrons, notre vallée fut d'une manière ou d'une autre un lieu de passage. Mais il y eut, entre le moyen âge par exemple et la période que nous considérons, sous le rapport de l'influence routière, l'énorme différence d'un travail *très accessoire* à un travail *principal*.

Remarquons en passant que les transporteurs qui vivaient sur la route étaient souvent, en même temps que conducteurs, acheteurs et vendeurs. Le voyageur se trouvait doublé d'un commerçant, et les facultés subtiles, l'ingéniosité de la population routière se développaient en même temps que ses facultés actives.

Comme tant d'autres contrées situées hors des voies de communication actuelles, notre vallée a été tuée par le chemin de fer. Elle est *une victime de la houille*. Rien ne décèle aujourd'hui au passant l'ancienne importance de la contrée comme lieu de passage. La route est une des moins fréquentées du département et une ordonnance vient d'en réduire la largeur. De moins en moins nombreux sont les promeneurs qui animent la solitude de ce chemin construit à l'ancienne méthode, souvent *montant, sablonneux, malaisé*.

L'Ain qui borde la route a partagé la disgrâce de sa voisine; seuls, au moment des grandes eaux, quelques radeaux de sapin en sillonnent le cours rapide.

Les deux voies abandonnées subsistent pour ainsi dire à l'état d'organes *témoins*. Leur vue et leur histoire sont une révélation pour qui cherche à disséquer l'état social actuel du pays.

Qu'il aille tenter fortune dans les montagnes Rocheuses et les Pampas, ou qu'il monte à lui seul une briquetterie prospère, le coterain d'aujourd'hui trouve souvent moyen de s'affirmer *fils de transporteurs*.

II. — LES RESSOURCES AUXILIAIRES DU PAYS ROUTIER : LA CULTURE ET SES ANNEXES.

La période que nous étudions fut avant tout, pour la vallée, une ère de prospérité routière. Mais, par une coïncidence heureuse et qui n'est pas vraiment fortuite, cette époque privilégiée vit en même temps un épanouissement de la vie locale agricole du pays. La culture des pentes de la Cotipère était, en tenant compte de la différence des temps, un travail bien plus rémunérateur, il y a cent ans qu'aujourd'hui. Cela pour trois raisons principales.

D'abord, deux causes que nous avons indiquées incidemment : le faible développement des moyens de transport obligeant la consommation à s'approvisionner sur place ou presque sur place, et la situation de la vallée en bordure d'une double voie, assurant aux produits de la culture des débouchés locaux et un écoulement facile.

Puis, une cause sur laquelle nous reviendrons, à propos du moyen âge, la vraie période de prospérité agricole de la vallée : des conditions climatériques meilleures, tenant au déboisement moins avancé de l'hinterland et des contrées voisines.

Il est certain que, par rapport à son aïeul d'il y a cent ans, le petit cultivateur actuel de la vallée n'est pas à plaindre. Les vieux paysans sont unanimes à constater que, depuis leur enfance, le régime de la nourriture populaire s'est amélioré et que le bien-être général s'est accru.

Si, au lieu d'embrasser un espace de cinquante ans, nous envisageons une période double, un siècle, la différence, loin de s'atténuer, apparaît plus sensible. Avant la Révolution, nos coterains mangeaient peu de froment, leur nourriture principale était le seigle, la farine de maïs, les fèves, l'orge (1). On faisait

(1) Notes statistiques sur le département de l'Ain, par plusieurs membres de la Société d'émulation de Bourg. Réponse à un questionnaire envoyé de Paris en 1785.

avec un mélange de farine d'orge, de pois, de vesces, de pesettes, etc., un pain, dit *pain de braie* horriblement lourd qui mettait à l'épreuve les estomacs les plus solides (1). Tout cela, c'est de l'histoire ancienne. Le seigle n'est plus cultivé que pour son excellente paille.

Il n'en est pas moins vrai que, à l'égard des régions voisines et de l'ensemble de la France, notre vallée tenait il y a cent ans un rang économique plus honorable que celui qu'elle occupe de nos jours. Elle est en décadence, non seulement au point de vue commercial, mais aussi, relativement au moins, au point de vue agricole.

Notre vallée n'était pas, avant la révolution plus qu'aujourd'hui, considérée comme pays de blé. Aucune commune des bords de l'Ain ne figure dans une statistique des territoires de blé dressée pour la Bresse à la fin de l'ancien régime (2). Cette disgrâce apparente fut peut-être, — qui le croirait? — une des causes secondaires de la prospérité du pays. Si les gens ne faisaient que peu de blé, ils avaient en revanche toute latitude pour faire du vin.

Le lecteur connaît probablement le fameux édit de Dioclétien interdisant les plantations des vignes en Gaule et ordonnant l'arrachage d'une partie des vignes existantes, sous prétexte que la viticulture engendre la paresse et détourne les bras de l'agriculture proprement dite.

Des ordonnances draconiennes analogues furent édictées dans les temps plus modernes par les gouvernements qui se succédèrent en Bresse. Ces mesures prohibitives, toujours malheureuses, semblent avoir eu un double objet. D'abord, empêcher l'extension indéfinie du vignoble, auquel, comme Dioclétien, les ducs de Savoie et les rois de France attribuaient, pas tout à fait à tort, peut-être, toutes sortes de méfaits sociaux. En second lieu, un but moins ambitieux; favoriser le vignoble d'une région naturellement pauvre, le Revermont, chaînon calcaire, dont Pont-

(1) Bossi, ouv. cité, p. 310.
(2) Archives de Bourg.

d'Ain et la limite sud, et qui, dès le treizième siècle, était pays de vigne.

« A l'égard du vin, dit Collet (1), il faut tirer la médaille..... Le Revermont est une côte de montagnes dont l'aspect est au couchant. Il jouit de la malheureuse abondance du plus méchant vin qui soit au monde. Cependant l'avarice des possesseurs de vignes du Revermont qui sont les habitants de Bourg travaille depuis plus d'un siècle à rendre ces vins nécessaires à la province. Les ordonnances n'ont laissé que le tiers des terres pour la vigne. Il n'y a pas de vignes en Bresse, la centième partie du fond cultivé. »

Une des ordonnances auxquelles Collet fait allusion est de 1677 (2). Elle interdit la plantation du vignoble en plat pays de Bresse (c'est-à-dire dans notre hinterland) sous peine de confiscation des héritages au profit des hôpitaux. Plus anciennement, en 1475, des lettres patentes de Philippe, comte de Bresse, défendent d'acheter, de débiter dans la ville de Bourg ou son mandement, d'autres vins que ceux du Revermont, sous peine d'une amende et de la saisie des tonneaux (3).

Il ne faudrait pas croire que ces ordonnances fussent restées lettre morte. « Il y a en Bresse, dit en 1785 l'avocat Piquet (4), un coteau d'une étendue de 6 à 7 lieues, le Revermont, qui est en vignes (naturellement !). On trouve aussi des vignes au bord de l'Ain et de la Saône. » Pas trace de vignoble dans la Bresse propre, les lettres patentes avaient produit bon effet.

Ces mesures restrictives ne semblent jamais avoir eu de conséquences fâcheuses sur le développement du vignoble de notre vallée. Au contraire ! le vin et la vigne de la cotière sont mentionnés dans des actes du treizième, quatorzième, seizième

(1) Explication des statuts, coutumes et usages observés en Bresse, Bourg 1698 (p. 128). L'auteur est parfois suspect à cause de ses idées avancées, c'est un *révolutionnaire d'avant-garde*. Mais les détails qu'il donne ici s'appuient sur des faits faciles à contrôler.

(2) Archives de Bourg.

(3) De Lateyssonnière, *Recherches sur le département de l'Ain*. V. p. 34.

(4) Notes statistiques sur le département de l'Ain par plusieurs membres de la Société d'émulation, p. 34.

dix-septième siècles (1). Notre ligne de coteaux était sans doute considérée comme un prolongement du Revermont, nous étions les *oppresseurs* et non les *opprimés*.

On comprend donc qu'au moment de l'inauguration de la route, la vallée ait été désignée comme pays de vin. La décadence relative de notre vignoble s'explique, soit par la liberté de la viticulture, soit par une cause que nous invoquerons plus d'une fois encore, la transformation moderne des moyens de transport. Il est facile aussi de se rendre compte des motifs qui ont amené non plus la décadence, mais la disparition presque absolue d'une autre branche de travail, jadis florissante aux bords de l'Ain, l'exploitation du chanvre.

Le chanvre de la côtière était renommé il y a cent ans (2), et constituait la grosse ressource de certains villages. Il faut voir les transes des bourgeois de Loyes à la fin du dix-huitième siècle, quand il est question, pour rendre la route de la côtière plus carrossable, d'un nouveau tracé à travers les chenevières du bas du coteau.

« Le plus grand nombre des habitants du bourg, dit une supplique conservée aux archives de l'Ain possède pour unique héritage une partie de ce fonds, petite peut-être par son étendue, mais grande par sa valeur, dont la destruction réduirait le possesseur à la mendicité. »

Nombreux étaient alors les débouchés, les modes d'utilisation du textile de la vallée. Il y avait d'abord des fabriques locales, de petits ateliers familiaux. Des tisserands existent encore en certains de nos villages, mais leur nombre diminue de jour en jour.

Notre chanvre s'expédiait ensuite aux fabriques de la vallée de l'Albarine dont nous avons signalé la création au commencement du siècle.

Un commerce accessoire qui eut son importance fut celui de la graine de chanvre. Elle s'exportait en Forez, territoire maréca-

(1) M. Marchand, ouvrages divers. Beaucoup de documents pour lesquels je n'indique pas de source sont extraits des travaux de cet érudit remarquable qui fut longtemps curé de Varambon.

(2) Picquet, *ouv. cité*, p. 18.

geux à l'ouest de Lyon, où, paraît-il, le chanvre mûrit très mal. Montluel, sur la partie rentrante de la côtière, semble avoir été le centre de ce petit négoce rémunérateur (1).

Mais le principal débouché de nos chenevières, c'était la marine, d'abord royale, puis nationale et impériale. Notre vallée fournissait la matière première d'excellents cordages. Ce commerce qui s'effectuait surtout par voie fluviale subsista jusqu'aux premières années de notre siècle (2). Il était intimement lié à un autre dont nous allons parler immédiatement, celui des bois pour la marine.

La ruine de nos chenevières est encore une conséquence de la révolution économique opérée par l'utilisation de la houille. Le climat de la vallée ne s'est pas modifié depuis cent ans dans des proportions telles que les conditions de culture du chanvre soient bien changées. Mais Lyon, Marseille, ces grands centres qui assuraient au textile des bords de l'Ain un débouché perpétuel et illimité s'approvisionnent aujourd'hui plus économiquement ailleurs. En outre, depuis les bateaux à vapeur, l'industrie des cordages a perdu forcément de son importance relative.

Si la décadence de nos chenevières et l'appauvrissement de notre vignoble sont le fait des choses, pas celui des gens, on n'en saurait dire autant de la disparition d'une autre ressource qui semble, à la fin du dix-huitième siècle surtout, avoir été une des grandes richesses du pays, nous voulons parler de l'art des forêts.

Jusqu'aux environs de 1700, de splendides futaies couronnèrent le faîte de nos coteaux. Elles devinrent brusquement alors, l'objet d'une exploitation abusive, d'un vrai massacre; les gens tuèrent pour ainsi dire la poule aux œufs d'or.

Au point de vue des conséquences actuelles, la faute de ces imprévoyants est peut-être plus vénielle qu'elle ne le paraît d'abord. Le bois taillis de la côtière se défend très bien, grâce à la position de la vallée en bordure de régions privées de menu combustible. En eût-il été de même du bois de charpente ou du gros bois de chauffage? Songeons que depuis dix ans, le prix

(1) Archives de Bourg.
(2) Bossi, *ouv. cité*, p. 511.

général des bûches en France a baissé de 25 0/0, celui du bois de construction de 35 0/0 (1).

Seulement, les possesseurs des futaies de la vallée, il y a cent ans, ne pouvaient prévoir la révolution économique qu'opérerait le dix-neuvième siècle. Ils agirent en prodigues, comme si la mine d'or qui les enrichissait était absolument inépuisable.

Des chantiers établis à Varambon envoyaient incessamment, dit M. Marchand, des bois tout ouvrés pour les galères royales (2).

Un recensement des habitants du village effectué peu d'années avant 1789 donne un bon nombre de charpentiers (3). Au même moment, plusieurs *communiants* qui ont manqué aux assemblées obligatoires de la commune font valoir comme motif d'excuse un voyage à Marseille, à bord des radeaux de l'État (4).

A Pont-d'Ain, l'exploitation de la forêt, plus intense encore puisqu'elle aboutit à un déboisement total, se prolongea aussi plus tard. La marine avait dans le bourg des charpentiers qui triaient les plus belles pièces pour les besoins de la flotte. Naturellement, la forêt ne fournissait pas seulement le *contenu* des bateaux, mais aussi le *contenant*.

L'industrie de la batellerie pour la descente à Lyon se maintint même plus longtemps que l'exploitation des futaies par l'État. Elle est encore mentionnée dans la statistique de Bossi (en 1808).

Il semble en somme que l'art des forêts ait été, au moins au début de l'ère de prospérité routière, le second travail principal de la vallée.

La science sociale a constaté que ce mode de travail, en provoquant un certain développement industriel et scolaire, affine la race qui s'y livre, *à condition que cette race ait passé par l'agriculture*. Le bûcheron d'origine reste un balourd sans initiative.

Le paysan des bords de l'Ain, il y a cent ans, était un cultivateur devenu bûcheron et non seulement bûcheron, mais transformateur et transporteur de bois de futaie.

(1) D'Avenel, *Revue des Deux Mondes* (avril 1899).
(2) *Histoire de Varambon.*
(3) *Id.*
(4) Archives de Bourg.

L'art des forêts est problablement une seconde cause de l'ouverture d'esprit qui caractérise la population actuelle. Et c'est peut-être la raison directe des dispositions que manifeste notre race pour les arts de la mécanique.

Cette période *de prospérité routière* que nous allons quitter a été coupée en deux par un événement capital dont il peut sembler étrange que nous ne tenions pas le plus grand compte.

Si bizarre que cela paraisse, il est pourtant certain que la révolution n'a pas changé grand'chose à la vie journalière des populations du bord de l'Ain. Un fait politique, si éclatant soit-il, n'influe jamais sur l'existence des classes laborieuses comme un fait économique. Le chemin de fer et la route ont autrement révolutionné la vallée que la *Déclaration des droits de l'homme.*

Sans doute, 1789 supprima de graves entraves à la liberté du commerce, amena une répartition plus équitable des charges fiscales, étendit le petit domaine par la vente des biens de communauté, avantage chèrement acheté par la destruction de vrais *foyers de bienfaisance.*

Mais la Révolution ne fut pas pour la vallée le début d'une métamorphose. Les grands propriétaires qui avaient donné dans les idées nouvelles restèrent au pays, et ni leurs biens ni leurs personnes ne furent molestés. La population paysanne demeura ce qu'elle était, une race intelligente, active, assez frondeuse, vivant de la forêt, de la vigne, surtout de la route. Nos riverains de l'Ain n'eurent pas d'ailleurs à faire l'apprentissage complet des droits du citoyen. Ils avaient depuis longtemps un avant-goût du suffrage universel.

Nous allons observer le fonctionnement de leurs autonomies locales, en faisant un nouveau saut en arrière, en pénétrant plus profondément dans le passé social de la vallée.

III. — UN CATACLYSME SOCIAL ET SON LENDEMAIN.

Ce saut, nous le ferons de deux siècles, et nous nous reporterons aux environs de l'an 1600.

Entre la prospérité que nous laissons, et la misère que nous retrouvons, contraste absolu. De l'âge d'or, nous passons à l'âge d'airain le plus dur.

La vallée, au commencement du dix-septième siècle, vient de subir une épouvantable saignée. Les bords de l'Ain sont, comme l'hinterland bressan, un amas de ruines sanglantes.

Après un demi-siècle de combats et de vicissitudes, le pays va passer, par le traité de Lyon, de la domination de Savoie sous le sceptre de la France.

L'annexion a été précédée d'une guerre d'extermination. Un protestant fanatique, le maréchal de Biron, dirigeait le carnage. Ses hordes ont assouvi sur des catholiques sans défense toute la rage d'une haine dévastatrice. La famine a complété l'œuvre du fer et de la flamme.

La grande misère qui régna dans notre vallée après le passage des terribles gens de guerre éclate dans un document de 1603, un aveu et dénombrement du marquisat de Varambon (1).

Des hameaux florissants sont réduits à un feu, une paroisse ne compte plus que douze fidèles. En certains « meix » du plateau, plus personne pour cultiver la terre. Les maisons sont incendiées, les granges et les celliers ruinés, le seigneur ne peut plus exiger que le quart des *servis*. Le bois regagne le terrain que la hache lui a fait perdre ; faute de bras pour l'exploitation, les champs se mettent d'eux-mêmes en friche.

Une étude détaillée sur la vallée pendant le règne de Henri IV fournirait à un historien des guerres de religion un chapitre singulièrement démonstratif. Mais ces tristesses n'entrent pas dans le cadre de notre programme. Retenons seulement un fait qui va nous servir à étayer toute une démonstration :

Par une circonstance étrangère au fonctionnement de la vie du pays, la vallée, au début du dix-septième siècle, est presque une solitude. La communauté la plus épargnée n'a pas conservé plus de trente feux ; les échappés au carnage sont réduits à l'indigence, dénués des ressources nécessaires pour reconquérir le sol ; les

(1) *Histoire de la réunion de la Bresse à la France*, par Jules Baux.

terriens manquent à la terre. On sait combien le sol est aride. De plus, le bois est un ennemi toujours à craindre, prêt à anéantir l'œuvre de plusieurs générations.

Or, ceci est très remarquable, le pays se relève promptement. Son excellente santé économique, si l'on peut employer cette métaphore, triomphe vite d'une blessure dangereuse, mais accidentelle, qui n'a pas porté atteinte à sa robuste constitution.

En Dombes, les massacres de Biron auront un effet durable parce que les étangs envahiront les territoires dépeuplés, que les miasmes pestilentiels continueront l'œuvre néfaste du chef huguenot.

Notre vallée, au contraire, se remettra vite de la terrible saignée. Deux siècles après Biron, elle aura retrouvé toute sa prospérité. Nous pouvons suivre pas à pas les étapes de sa convalescence, grâce à deux statistiques assez précises, l'une dressée en 1669, par l'intendant Bouchu, l'autre en 1786, par l'intendant Amelot de Chaillou (1).

De 1603 à 1669, la population de certaines communes a remonté dans des proportions considérables. A Varambon, il y a 20 habitants environ en 1603; en 1669, trente chefs de famille. En 1603, Druillat, tous hameaux compris, ne compte certainement pas soixante habitants. Bouchu en 1669, attribue à ce village sept ou huit cents *communiants*.

Il faut à une race prospère et prolifique environ quatre-vingts ans pour doubler sur place. L'accroissement prodigieux de Druillat, si les deux statistiques n'ont pas exagéré chacune dans un sens, ne saurait donc guère s'expliquer sans une *immigration*, dont aucun document malheureusement ne permet de déterminer l'origine ni l'importance.

De 1669 à 1786, dans un laps de temps à peu près double du premier, le relèvement de nos populations riveraines est encore très remarquable. Neuville passe de 130 à 1.040 habitants; Priay, de 300 à 983 habitants. En un mot, comme nous l'indiquions tout à l'heure incidemment, de 1600 à 1800 le nombre des habitants

(1) Elles sont aux archives de Bourg.

de la vallée s'accroît toujours, la race pullule et s'agglomère sur place. Preuve certaine que, bien avant la route, la vie était assez aisée dans la vallée, que le travail y était facile et rémunérateur. Quel était alors le gagne-pain faisant vivre le plus grand nombre des *côterains?*

L'époque que nous étudions, — de Biron à la route, — ne se laisse pas facilement désigner par un travail principal. C'est une période intermédiaire entre l'ère de prospérité agricole et l'ère de prospérité routière. Elle participe de l'une et de l'autre et possède aussi son cachet à elle.

Le pays se releva surtout par la culture. En 1669, suivant Bouchu, Pont-d'Ain et Neuville récoltaient du froment, de l'avoine, Varambon et Gévrieux faisaient du vin plus ou moins « chétif ». Molon et Loyes vivaient de leurs chènevières. Une seule commune tirait un profit réel d'une route, c'était Pont-d'Ain, lieu de passage sur la voie de Bresse en Bugey, de Bourg à Belley (1).

L'agriculture se développa avec d'autant plus d'intensité dans notre vallée, que les deux contrées voisines se prêtaient mal à une exploitation perfectionnée du sol.

Le Bugey, pas plus il y a deux cents ans qu'aujourd'hui, ne constituait un territoire agricole. Seuls, les derniers chaînons, en bordure de la plaine restreinte produisent un vin de qualité bien supérieure à celui de la côtière. Mais les deux zones viticoles ont trop peu de profondeur pour se faire mutuellement concurrence.

Sur le plateau bressan, au dix-septième siècle, défense de planter de la vigne. La culture proprement dite devait lutter contre deux ennemis sérieux, l'étang et la nature du terrain.

L'étang dont l'importance s'était prodigieusement accrue depuis la guerre, rendit peu à peu, au point de vue des bras, l'hinterland tributaire de la zone lisière.

La nature argileuse du terrain était plus pernicieuse encore.

A une époque où les services de la voirie n'étaient guère perfectionnés, les routes ménagées dans la glaise de la Bresse se

(1) C'est la même route. nous le verrons, qui exerça pendant le moyen âge une action sociale réelle sur la vallée.

trouvaient perpétuellement transformées en fondrières et inutilisables pour les transports réguliers.

« Avant 1734, lisons-nous dans un discours de Riboud (1), les chemins tortueux, étroits et irréguliers de la Bresse étaient à peine praticables pendant six mois. Dans la mauvaise saison, le Bressan ne pouvait sortir de son canton sans danger, toute communication était interrompue au dedans et au dehors, les habitants de deux villages étaient souvent séparés *par plusieurs mois*. Le commerce et l'industrie ne pouvaient se développer, le passage était interdit aux étrangers, les denrées à vil prix, souvent inutiles, et le numéraire très rare. La construction des grandes routes en donnant pour ainsi dire une seconde fois la Bresse à la France, y a opéré une grande révolution. »

Ainsi, cinquante ans après Biron, quand le pays commence à sentir les heureux effets d'une quiétude prolongée, l'essor agricole du Bugey est arrêté par l'infertilité du sol, celui de la Bresse par le mauvais état des chemins. Est-il étonnant que la population se soit accumulée dans la contrée du milieu, que notre vallée soit redevenue bien vite ce qu'elle était avant l'hécatombe, une région de petite culture, mais de petite culture prospère?

Jusqu'au développement général des voies de communication, la valeur agricole d'un terrain dépendait moins des qualités du sol que de la facilité des débouchés.

La culture sur le plateau devait être, il y a deux siècles déjà, intrinsèquement bien plus rendante que sur la côtière. Seulement, les produits de la Bresse pourrissaient sur place et ceux de la lisière s'écoulaient facilement. Sans doute, notre vallée ne possédait pas encore la fameuse route dont l'ouverture comme voie Lyon-Genève date, nous l'avons vu, des environs de 1770. Mais les chemins ordinaires en bordure de l'Ain, devaient être, avec un entretien sommaire, plus praticables que leurs analogues de l'hinterland. Le sol des deux rives de l'Ain est calcaire, beaucoup moins propice à la stagnation des eaux pluviales que le *loess* du plateau. Et puis la vallée à toujours eu l'Ain dont l'importance

(1) *Discours sur l'administration de la Bresse* (1787), p. 28.

comme voie commerciale était loin jadis d'être négligeable.

A partir du dix-huitième siècle, l'art des forêts vint faire une concurrence sérieuse, comme travail dominant, au rôle jusqu'alors prépondérant de l'agriculture proprement dite.

On avait inauguré vers 1670 les trains de bois, le bois flotté, invention, dit M. d'Avenel (1), regardée comme une découverte importante, qui ferait valoir les héritages plantés en futaie.

C'est sans doute cette innovation, d'abord appliquée aux cours d'eau de la région parisienne, puis étendue peu à peu aux provinces éloignées, qui amena l'exploitation intense des futaies de la côtière, si bien desservies par l'Ain et dont, au moyen âge, les possesseurs ne semblent pas avoir retiré des profits sérieux.

Pendant que la vallée conservait, augmentait même sa prospérité agricole, elle se préparait à l'essor routier qui devait si prodigieusement l'enrichir.

La plus ancienne communication de Lyon à Genève (avant l'annexion) avait lieu par Meximieux et Belley (2). On franchissait l'Ain au pont de Chazey.

Les entraves qu'imposait au commerce la traversée d'un territoire étranger, — la route après *Seyssel* empruntait les terres du duc de Savoie, — engagèrent le gouvernement à faire ouvrir une nouvelle voie exclusivement française.

Cette route est décrite par Abraham Golnitz, Prussien qui voyagea en France aux environs de 1650 (3). Ce n'est pas le chemin qui porte sur la carte la mention : ancienne route Lyon-Genève, c'est une voie aujourd'hui disparue qui passait plus au milieu de la plaine.

Au début du dix-huitième siècle, des inondations auxquelles cette route était exposée la firent reporter au pied de la montagne (4). Puis vint, vers 1770, la création du pont de Neuville et en 1786, l'établissement des malles-postes sur la voie du bord de l'eau rectifiée.

(1) Vte d'Avenel, *Paysans et ouvriers depuis 700 ans*, p. 275.
(2) Rossi, *Stat.*, p. 686.
(3) M. Marchand, Note manuscrite.
(4) Archives de Bourg.

La route telle qu'elle existait du temps de Golnitz devait déjà exercer sur la vallée un rôle social limité. Nous avons vu comment après 1786 cette influence devint nettement prépondérante.

La révolution activa l'essor routier, en libérant le commerce de quelques entraves funestes. Il existait une taxe dite *douane de Valence* perçue finalement, contrairement à ce qu'indiquait son nom, sur toute marchandise entrant à Lyon ou en sortant.

Les fermiers concessionnaires de cet impôt semblent avoir été d'une rapacité inouïe. Ne trouvant dans leur tarif aucune disposition applicable aux plâtres de Villette, ils assimilèrent ce minéral brut aux pots de terre travaillés et en rendirent pour un temps le commerce impossible (1). Un autre impôt qui gênait singulièrement le transit du pays était un acquit à caution exigible pour toute marchandise transportée d'un lieu à un autre, à une distance moindre de quatre lieues d'une province étrangère ou réputée étrangère (2). Or, jusqu'à sa réunion à la couronne, en 1781, la Dombes, séparée de notre pays par un mince ruban de Bresse était province réputée étrangère. Bresse et Dombes se trouvaient d'ailleurs si enchevêtrées que souvent, dans une paroisse, l'église appartenait à un pays, le groupement desservi à un autre, ce qui ne laissait pas d'avoir de graves inconvénients, étant donnée la législation différente qui régissait les deux contrées emmêlées.

Le lecteur peut se faire maintenant une idée approximative de ce qu'était, en 1750, la vie des classes laborieuses dans notre basse vallée de l'Ain. Comme aujourd'hui, cette existence était complexe. Elle comprenait un élément purement agricole, un élément vinicole, un élément forestier, déjà sans doute un élément routier, sans compter l'élément industriel qui fut, nous l'avons vu, sur le point de pénétrer dans certains communes près de Pont-d'Ain. Le paysan de nos villages était déjà, il y a 150 ans, un *touche à tout* à professions multiples, mais à métiers presque tous plus rémunérateurs que ses gagne-pain actuels.

Le bonheur économique d'un pays n'implique pas nécessairement son bonheur social. Cela était surtout vrai jadis, quand

(1) Archives de Bourg.
(2) Archives de Bourg.

la condition des personnes variait si prodigieusement de contrée à contrée, voir même de commune à commune.

Au point de vue social, comme au point de vue économique, notre vallée semble avoir été autrefois dans les territoires assez privilégiés. Les agglomérations au bord de l'eau jouissaient toutes en 1600 de franchises étendues dont nous verrons l'origine en étudiant le moyen âge. Les hameaux de l'hinterland immédiat étaient un peu moins avantagés. En 1603 (1), des 45 meix ou villages dépendant du marquisat de Varambon, 22 possédaient des franchises, 9 étaient sujets au droit de mainmorte, 14 l'étaient en partie.

Quand disparurent ces dernières traces de servage? A défaut de textes, nous pouvons hasarder une conjecture assez plausible.

Nous croyons, avec M. d'Avenel (2), que l'adoucissement du sort des classes populaires a dû venir principalement d'un motif économique, l'absence d'équilibre entre la terre et les hommes. Il y eut à certains moments pénurie de bras. L'homme en devenant rare renchérit, et le prix dont on le paya fut la liberté et le sol concédé à de conditions exceptionnellement avantageuses.

Nous avons vu à quel point, aux environs de 1601, l'homme était rare dans notre vallée dépeuplée. Pour inciter au travail intense les malheureux échappés aux hordes de Biron, pour attirer dans les petites agglomérations de l'hinterland immédiat des immigrants dont l'intervention seule rend explicable le brusque relèvement de certaines paroisses de la vallée, les seigneurs du pays durent recourir à un moyen très efficace : sans attendre les édits royaux, libérer du droit de mainmorte (3) les *meix* qui y étaient encore sujets.

Si nous en sommes réduits aux hypothèses pour la date de ces derniers affranchissements, des documents précis nous font cons-

(1) M. Marchand, *Hist. de Varambon*, ms.

(2) *La fortune privée à travers sept siècles*, p. 175.

(3) La main morte qui a soulevé tant de déclamations plus ou moins justifiées était un droit que possédait le seigneur d'hériter de ses vassaux morts sans enfants, et hors de *communion*. La mainmorte tenait souvent au lieu. Un homme libre qui résidait un an et un jour en certains domaines devenait, par ce seul fait, mainmortable.

tater quel était, au dix-huitième siècle, le fonctionnement de l'autonomie communale dans les agglomérations du bord de l'eau.

A Varambon (1), le chef de la communauté se nommait syndic. Ses pouvoirs étaient d'origine populaire. Chaque année, à la Saint-Jean, son élection avait lieu à la majorité des suffrages. Les électeurs se réunissaient au banc de cour, où le châtelain (officier seigneurial préposé à la basse justice) présentait deux, parfois trois candidats. Le syndic choisissait les conseillers qui devaient non pas partager son pouvoir, mais le soutenir et l'assister dans la gestion des deniers de la commune.

Les fonctions syndicales étaient administratives sans caractère politique. Pourtant elles étaient assez enviées pour susciter des brigues, et nous voyons l'élection d'un des derniers syndics cassée pour vice de scrutin (2).

Le principal revenu de la collectivité était le trézain, taxe prélevée sur le débit du vin et dont l'origine paraît remonter au quatorzième siècle (3). Tous les ans, au 14 juin, la communauté l'affermait au plus offrant et dernier enchérisseur (4).

Quant à la grande fonction de l'administration syndicale, elle paraît bien avoir été la garde et la mise en valeur des *brotteaux*. Un des derniers actes importants de la vie communale de Varambon avant la Révolution fut un long procès soutenu et finalement perdu contre les gens d'un village du Bas-Bugey (Ambronay) à la suite d'une discussion sur la limite des pâturages communaux.

Autonomie communale étendue, condition des personnes avantageuses, travail rémunérateur et varié, climat comme aujourd'hui parfaitement sain, la réunion de ces éléments de prospérité dans nos agglomérations riveraines de l'Ain à l'époque que nous venons d'examiner explique le relèvement rapide du pays, fait comprendre comment, deux siècles après Biron, Varambon est redevenu tel que nous le retrouverons à la fin du

(1) M. Marchand, *Hist. de Varambon* (ms.).
(2) Archives de Bourg.
(3) Archives de Bourg.
(4) M. Marchand, *Hist. de Varambon* (ms.).

moyen âge « un lieu salubre et fertile, habité et fréquenté d'un grand peuple. »

En remontant dans l'époque précédente, nous allons trouver une période remarquable de prospérité agricole.

(*A suivre.*) H. DE BOISSIEN.

L'INFLUENCE AGRICOLE ET SOCIALE

D'UN

GRAND PROPRIÉTAIRE PARTICULARISTE

II.

MÉTHODE D'AMÉNAGEMENT CULTURAL DES EAUX.

Dans un précédent article, nous avons démontré que le grand propriétaire doit être un révolutionnaire : nous avons vu comment M. de la Rochemacé avait transformé ses méthodes de culture, augmenté le rendement de ses terres et provoqué autour de lui une véritable rénovation agricole.

Nous allons maintenant décrire avec quelques détails la nouvelle méthode d'aménagement cultural des eaux, qui a permis à M. de la Rochemacé d'utiliser les eaux pluviales et d'augmenter le rendement d'une partie de ses terres.

L'importance de cette portion des eaux pluviales qui n'est pas absorbée par le sol pendant la pluie, n'a jamais échappé à personne.

Sur les pentes, ces eaux produisent le *ruissellement*, entraînent, par érosion, les parties les plus riches du sol et, au fur et à mesure qu'elles descendent, s'accroissent par accumulation, ravinent, de plus en plus le sol, sur leurs cours dévastateur. Enfin, *leur masse*, sur l'étendue du bassin fluvial, est la cause des inondations. Elle sont, à la fois, un désastre particulier, pour chaque propriétaire et un désastre général pour le pays.

Accumulées, stagnantes, sur les plateaux ou dans les bas-fonds,

elles pourrissent les récoltes, transforment nos prés en marécages inféconds.

On combat le ravinement en canalisant les eaux, dès qu'elles prennent leur cours, dans des fossés qui, presque partout, visent à en débarrasser le sol au plus vite, en les menant à la rivière selon la plus grande pente et la ligne la plus directe; l'accumulation par des drainages qui aboutissent à ces mêmes fossés et en augmentent le débit.

Ces deux moyens, en débarrassant les propriétaires de l'excès de leurs eaux, *ont, certainement, pour effet d'augmenter les inondations naturelles*. Plus les eaux d'un bassin seront amenées rapidement et toutes ensemble au thalweg et plus elles enfleront la rivière en s'écoulant toutes à la fois. L'on oscillera donc entre ces deux points extrêmes, *également désastreux : inondations ou sécheresse*.

Mais, cet excédent des eaux pluviales renferme des richesses inouïes. Si l'eau de pluie, par elle-même, est, à la fois, un engrais chimique (elle contient de l'azote) et un agent physique, nécessaire au bon état du sol, à la végétation; ces eaux de ruissellement sont chargées, en outre, des alluvions qu'elles ont arraché au sol, des principes fertilisants qu'elles entraînent. — Ne sont-ce pas elles qui, par leurs dépôts, ont formé nos riches vallées? Même sur nos plateaux, partout où un pli de terrain, la moindre déclivité, leur a permis de prendre un cours paisible, *une traînée verte nous indique leur passage*.

Aussi, pas un propriétaire, qui, après s'être débarrassé de cet excès calamiteux des eaux, ne regarde, avec mélancolie, s'écouler leurs flots tourbeux, en songeant aux richesses qu'ils lui enlèvent.

Comme bien d'autres, j'ai cherché à utiliser ces eaux chez moi, et, partout où je pouvais les amener, soit à travers bois, soit dans une prairie, je les y conduisais par une rigole *plus ou moins en travers de la pente*. Comme partout, la moindre adduction d'eau pluviale doublait l'herbe, quant à la quantité et quant à la qualité, sur le point où elle produisait son effet.

Seulement, quel gaspillage! L'eau, débordant de la rigole, reprenait son cours, suivant la plus grande pente, fertilisant une

étroite coulée, témoin permanent du bienfait des eaux. Mais cette coulée n'utilisait pas toute l'eau; loin de là! — Que ne produirait pas, si elle était possible, l'utilisation *de toute l'eau pluviale?* Voilà ce que je me demandais.

Un jour, me tomba entre les main une petite brochure, bien simple, de M. Mesrouze, sur les dérivations des eaux pluviales. Je me mis en rapport avec son auteur, comme je viens de le faire avec M. de la Rochemacé, j'allai, également, visiter ses travaux sur place et je n'ai pas plus regretté mon premier voyage que le second.

Seulement, ce qui est très curieux, c'est que ces deux observateurs pratiques, ne se connaissant pas d'ailleurs, ayant à résoudre deux problèmes contraires, leur ont donné une solution, à la fois dissemblable et semblable suivant la dissemblance et la similitude de leurs besoins, et, qu'ils se trouvent d'accord!

M. Mesrouze avait à lutter contre un excès d'eau. Un ravin, drainant un bassin de 60 hectares de terres arables, amenait, dans les grandes pluies, un afflux d'eau qui ravinait un bois lui appartenant. Il a d'abord pensé à s'en débarrasser; puis, à utiliser cette richesse. De là le titre de sa brochure : *Dérivation des eaux de pluie pour empêcher les désastres des inondations et fertiliser les terrains boisés ou gazonnés.*

Par une dérivation allant se rétrécissant, à mesure que les eaux se perdaient et tracée à un millimètre par mètre, il a fait circuler lentement l'eau sur une étendue de 5 hectares, en retenant la moitié par absorption, soit du fossé, soit de la pente sur laquelle elle se répandait par déversement, conduisant à la rivière le restant, clarifié par le dépôt laissé dans ses bois, mais deux ou trois jours après que le flux d'inondation avait passé.

La méthode Mesrouze est certainement un puissant moyen pour combattre le ravinement et les inondations, en fertilisant, en même temps, les pentes. Elle trouvera son application toutes les fois que l'on aura à lutter contre un afflux d'eau dont on n'a pas *tout l'emploi.*

J'ai fait chez moi plusieurs kilomètres de dérivations Mesrouze

qui ont parfaitement répondu à leur double but. L'eau ne ravine plus, elle n'arrive même plus à la rivière, la totalité est absorbée chez moi et les pentes se fertilisent visiblement.

Tout autre était le cas de M. de la Rochemacé. Il n'avait pas à lutter contre un désastreux afflux d'eau, mais contre sa pénurie. Il n'avait, a sa disposition, que l'eau du ciel, tombant sur une grande pelouse en pente de 9 hectares 88 ares. Il s'est demandé, — ce qui est un trait de génie, car jusqu'ici on n'a pensé à irriguer que là où, naturellement ou artificiellement, d'une façon permanente ou accidentelle, on se trouvait en présence *d'une amenée d'eau*, — si, en retenant cette eau de pluie jusqu'à la dernière goutte, *en l'utilisant toute entière*, de la façon la plus avantageuse, elle ne suffirait pas à fertiliser sa prairie.

Et c'est justement cette pauvreté de ressources, — la simple eau pluviale tombée sur la prairie au lieu, comme à l'ordinaire, d'une amenée d'eau à diriger; — c'est, en outre, cette visée ambitieuse, fertiliser avec elle toute la surface, alors qu'avec un afflux d'eau on ne prétend partout qu'arriver à un résultat partiel, — ce sont ces deux mobiles qui ont amené M. de la Rochemacé, je ne crains pas de le dire, sur la vue des faits, à la solution scientifique du problème de l'irrigation.

Il a fait une œuvre d'une précision admirable, mais, en même temps, d'une simplicité déconcertante.

Elle passerait inaperçue pour un observateur non averti. La prairie est belle ; mais il existe, ailleurs, de belles prairies ; c'est que la terre est bonne pour l'herbe. Le propriétaire dit bien qu'il l'a améliorée mais, ce n'est pas convaincant ; il peut y avoir une part d'illusion de propriétaire.

Si je n'avais vu qu'une belle prairie, je n'aurais pas été surpris. Ce qui m'a surpris, c'est de ne pas pouvoir constater l'effet des irrigations.

Je m'explique. Vous vous rendriez bien mieux compte chez moi du bienfaisant effet des eaux que chez M. de la Rochemacé ; mais c'est justement à cause de mes erreurs. Je vous montrerais des traînées vertes qui prouvent l'action des eaux parce que, à côté,

une partie convexe du sol sert de témoin, de point de comparaison pour montrer l'effet de leur absence. Chez M. de la Rochemacé, c'est partout uniforme, et, c'est de cette perfection même que peut naître l'incrédulité. Au lieu d'admirer, on est porté à croire *que c'est naturel*. C'est justement là le triomphe de l'art.

Mais il est des faits qui ne trompent pas. Vous avez vu souvent, dans les soirées d'automne, une vapeur d'eau blanche, épaisse, traînant dans le fond des vallées sans s'élever à hauteur d'homme sur la prairie, mais vous n'avez jamais remarqué rien de semblable sur les plateaux. Cette vapeur dense prouve la saturation d'eau complète, naturelle à la terre des vallées; les plateaux en sont exempts, parce que cette saturation leur manque. Eh bien! le soir, en quittant M. de la Rochemacé J'AI VU SA PRAIRIE HAUTE, mais irriguée, FUMER COMME UN FOND DE VALLÉE *et, hors de chez lui, en poursuivant ma route sur le même plateau, je ne pouvais découvrir trace de ce phénomène.*

Voilà une preuve du résultat complet de l'irrigation.

Il en est d'autres: Ainsi, la nature de l'herbe a été changée sans semailles du fait de l'irrigation; l'*agrostis rubra* des prairies basses a remplacé, dans cette prairie haute, où elle était inconnue, le pointot (1) qui y régnait autrefois. Enfin, résultat décisif, l'irrigation toute seule a doublé la production de l'herbe, la portant de 3,000 à 5 et 6,000 kilos, et, quant à la qualité, la coupe de foin a été vendue cette année 240 francs l'hectare.

Et ces résultats ont été obtenus sur une prairie haute, fauchée, dont les bêtes ne pacagent que le regain; sans l'emploi d'aucun engrais ni fumier, d'abord, pour que l'expérience fut concluante, puis, parce que le besoin ne s'en faisait pas sentir; l'eau de pluie seule, mais ainsi utilisée, suffit (2).

Voilà le résultat. Comment a-t-il été atteint?

M. de la Rochemacé en homme qui n'a pas effleuré son sujet, mais qui l'a étudié à fond, est arrivé à le définir, à le dépeindre avec une justesse et une vigueur d'expressions, un bonheur d'i-

(1) *Brachipodium pinnatum.*

(2) Cette prairie à sous-sol d'argile, avait perdu par érosion pendant 3/4 de siècle la majeure partie de sa couche de terre arable; le sous-sol se rencontre à $0^{m}08$.

mages tels, que je croirais frustrer mes lecteurs en ne les lui empruntant pas; je les mettrai entre guillemets.

Et d'abord, il pose en axiome qu' « il faut arriver à *l'appropriation de l'irrigation au sol quel qu'il soit* et non du sol à l'irrigation, après déblais et remblais. » Comme nous voilà loin du théoricien en chambre, dont la théorie logique méconnaît les faits. Sa théorie d'irrigation à niveau, par exemple, sera parfaite pour un sol uni comme sa feuille de papier, mais il ne le rencontrera pas dans la nature, alors il lui donnera tort, la trouvera mal faite. Au lieu de réformer sa théorie conformément aux faits, il voudra *réformer la nature* au gré de sa conception, niveler le terrain, enlever les bosses, combler les creux. Ce sera ruineux. N'importe, sa théorie est logique et... *il n'est pas chargé de l'appliquer.*

Dans la définition de M. de la Rochemacé, comme on sent le savant praticien, toujours préoccupé de l'application dans ses recherches, parce que, ce qu'il cherche, il doit l'appliquer.

Rien, du reste, d'intéressant à observer, comme la puissante personnalité des hommes intelligents vivant et travaillant à la campagne. Ils atteignent, sans y prétendre, à une originalité pleine de charme et d'imprévu parce qu'elle est naturelle. Elle provient uniquement de leur libre et plein développement. Dieu a créé chaque homme différent, comme chaque feuille de chêne; l'homme est naturellement original, et, plus il se développe suivant sa nature, plus sa personnalité unique se dessine. Il faut l'atrophie résultant de la vie des villes, des conventions mondaines, pour créer la banalité plate ou l'originalité prétentieuse.

M. de la Rochemacé, ne commence donc pas par s'enfermer dans son cabinet pour inventer l'irrigation idéale de la prairie en général, mais il se place devant sa prairie, telle qu'elle est et se demande comment il peut l'améliorer, pratiquement, par l'irrigation.

Et d'abord, la pénurie engagea M. de la Rochemacé, non seulement à utiliser son eau tout entière, mais encore avec son maximum d'effet utile, uniquement dans la couche arable où vi-

vent les racines. Il renonça donc aux fossés, qui, par leur profondeur, en laissent perdre partie dans le sous-sol et aux étroites rigoles ordinaires, bonnes pour diriger une abondante eau courante, et imagina des rides larges et peu profondes, de simples plis de terrain qui retiennent les eaux et les font absorber à la surface.

Mais où prendre l'eau? Dans les creux tout simplement. En dehors de la pente générale, la prairie est vallonnée. Il y a des parties concaves où l'eau s'amasse naturellement pour former des terrains mous et des parties convexes naturellement sèches. M. de la Rochemacé va drainer les premières pour mener leurs eaux sur les secondes. Il se servira donc des thalwegs naturels comme « lignes artificielles de partage des eaux. » « L'orographie naturelle sera renversée, les parties concaves deviendront le point *de diffusion des eaux,* les parties convexes *les points de concentration.* »

Cependant M. de la Rochemacé cherche à se rendre compte des résultats obtenus. Il installe un pluviomètre dans sa prairie pour connaître la quantité d'eau tombée; puis, en bas, par de simples rigoles, fait aboutir les eaux de ruissellement final à un tuyautage qui mesurera l'eau non utilisée. A l'aide de ce contrôle parfait, il se livre, pendant de longues années, avec une persévérance infatigable, à de minutieuses et patientes observations, à de très savantes études. En même temps, ce contrôle lui permet de rectifier ses irrigations, jusqu'à saturation complète de la terre. C'est le cas aujourd'hui; il ne sort plus de sa prairie, exceptionnellement, que l'eau nécessaire pour irriguer 80 ares de prairies basses; total : 10 hectares 68 ares.

Et M. de la Rochemacé peut le démontrer. Il connaît le poids de sa terre à l'état sec, aux différents degrés d'humidité correspondant à tant de millimètres au pluviomètre, à saturation complète. Avec ces données et l'état des récoltes correspondantes, il a pu calculer la quantité d'eau nécessaire à la production d'un kilogramme de foin. Il sait d'avance, d'après la chute d'eau pluviale, ce qu'il aura de foin. Il connaît la valeur en argent du mètre cube d'eau de pluie, celle du millimètre

pluviométrique, enfin la valeur moyenne des eaux pluviales sur les prairies qui n'est pas inférieure à 40 francs par hectare et par an.

Poursuivies, sans doute, malgré bien des septicismes railleurs, en tout cas, *au milieu de l'indifférence générale*, ces études étaient soutenues par les découvertes qu'elles amenaient. Pour M. de la Rochemacé, il ne s'agissait plus de sa prairie, le champ de ses recherches s'était élargi naturellement; il entrevoyait une œuvre humanitaire. Tant il est vrai que c'est par l'étude patiente, complète, d'un fait particulier bien déterminé que l'on arrive à la découverte d'une loi générale et que ce ne sont pas les théories générales, émises *à priori*, qui permettent de bien analyser les fait particuliers. Que l'on va du simple au composé et non du composé au simple.

M. de la Rochemacé pouvait calculer en connaissance de cause les pertes qu'occasionne à l'agriculture française la négligence des eaux pluviales. Et il était fasciné par les résultats. Il avait beau prendre des données minima, réduire à un demi centime la valeur en azote et en alluvions du mètre cube d'eau de ruissellement, forcer les pertes d'évaporation, d'absorption dans le sous-sol, retrancher les terres arables, les forêts, les trop grandes pentes des montagnes, ses conclusions n'en étaient pas moins écrasantes. C'est ainsi que réduisant, retranchant autant qu'il peut, puis prenant seulement la moitié de son total, il n'en est pas moins obligé de conclure que la perte annuelle de l'agriculture française ce qu' « elle jette, chaque année, à la mer par ses fleuves » et qu'elle pourrait conserver par les irrigations, *représente une somme de plusieurs centaines de millions* (1).

Et les désastres des inondations seraient supprimés.

« Il en est de ce fléau (érosion produite par le ruissellement) comme de bien d'autres qui échappent à la perception directe de nos sens et que le calcul peut seul nous démontrer. »

(1) La moitié de la surface des terres en culture en France est de 18,250,000 hectares $\times$ 7,000 mètres cubes d'eau pluviale annuelle = 127,750,000 : ce chiffre $\times$ fr. 0,005 (demi-centime) = fr. 638,750,000.

M. Hervé-Mangon, dans ses études sur la seule Durance, arrivait à des conclusions proportionnellement semblables.

M. de la Rochemacé ne prétend pas doter l'agriculture française d'une rente de centaines de millions de francs en persuadant tout le monde, il a trop l'expérience de la vie pour nourrir pareille illusion; mais, devant ces résultats, il a espéré que, s'il arrivait à une méthode d'irrigation simple, à la portée de tout le monde, en montrant d'un côté la grandeur du but, de l'autre la facilité de l'exécution, il rencontrerait bien quelques hommes qui voudraient à la fois bénéficier de sa méthode et la propager ensuite autour d'eux par la toute puissance de l'exemple.

Pour cela il fallait une méthode simple. Et où en était M. de la Rochemacé? Il avait trouvé la forme de rigole utilisant le mieux l'eau pour une absorption superficielle et il avait eu l'idée de drainer les creux pour irriguer les bosses de sa prairie.

Mais il restait à trouver le degré d'inclinaison qui permet à l'eau, à la fois, de courir jusqu'au bout d'une rigole et de se déverser le long de tout son bord inférieur. Or ce degré existe. M. de la Rochemacé le chercha et le trouva. Il atteignait ainsi la méthode simple, un travail fait une fois pour toutes et produisant « l'épandage automatique » de l'eau, sans main-d'œuvre, sans surveillance, un travail après lequel « l'eau toute seule fait invariablement son œuvre de nuit comme de jour ».

Et ce travail, d'une dépense minime, est si bien à la portée de tous, qu'un simple cultivateur de ses voisins, aidé seulement d'un maçon et de sa règle de quatre mètres avec une hausse de 4 millimètres à l'un des bouts, est parvenu à irriguer tout seul sa prairie et que ses irrigations fonctionnent régulièrement.

Ici nous abordons les études savantes de M. de la Rochemacé.

Pour manier ainsi l'eau, en revêtir partout d'une nappe automobile et toujours en mouvement une surface accidentée, la forcer à prendre toutes les formes, voire même *la convexe*, il fallait posséder toutes les lois qui régissent le régime des eaux dans la nature.

Or parmi ces lois, les trois principales, celles de l'attraction centrale terrestre (loi de Newton), la pression atmosphérique et la capillarité produisent des effets contraires : ainsi la première

donne la chute verticale, la cascade, ou sur un plan incliné, le courant; la capillarité, par le frottement sur le radier et sur les rives, le contrarie; la pression atmosphérique donne l'équilibre horizontal des eaux et produit la submersion des rives par accroissement de volume.

Mais voilà, la science officielle ne tient pas compte de la pression atmosphérique. D'après elle, les effets de l'attraction centrale terrestre et de la pression atmosphérique se confondent. Pour construire un barrage, par exemple, disent les ingénieurs, il suffit de connaître le poids de l'eau. Non, répond M. de la Rochemacé, il faut encore tenir compte de la pression atmosphérique puisqu'elle existe. Ne fait-elle pas monter l'eau à une dizaine de mètres dans un tube dans lequel on a fait le vide? Cette colonne d'eau est pourtant soumise à la loi d'attraction centrale et elle s'élève au-dessus de la nappe d'eau soumise à la fois à cette même loi et à la pression atmosphérique. Le poids seul ne saurait donc donner les effets de ces deux forces. Votre théorie est fausse.

Dans la pratique, comme vous opposez au poids de l'eau un poids égal de remblai, plus 1/10, ce 1/10 rectifie votre erreur de calcul pour les digues courtes, mais pour une longue digue, il serait insuffisant. Au poids de l'eau il faut opposer un poids égal de remblais plus 1/10, mais à la pression atmosphérique la force de la voûte. Il faut que vos longues digues soient curvilignes pour résister à la pression des eaux. Et l'inanité des poursuites après la catastrophe de Bouzey est prédite d'avance par M. de la Rochemacé. Il n'y a pas de pression des eaux sans mouvement, disent les ingénieurs, il n'y a que leur poids. Ils l'ont ainsi appris. Et Bouzey se rompt. Les ingénieurs sont acquittés, ils sont couverts par la science officielle; ils ont fait selon ce qu'elle leur enseignait. Mais la cause de cette rupture? Personne ne la donne, sinon M. de la Rochemacé. C'est, dit-il, cette pression atmosphérique que vous négligez (1).

Comme M. de la Rochemacé a besoin que, dans sa rigole,

(1) L'assertion des ingénieurs est celle-ci : la force ne commence qu'avec le mouvement et la chaleur : or à Bouzey, ni l'un ni l'autre.

l'eau, à la fois, déborde sur toute la longueur du bord inférieur et coule jusqu'au bout, et qu'il n'y peut parvenir sans tenir compte de la pression atmosphérique, le voilà obligé d'être hérétique à la science officielle ou de renoncer à son œuvre. Il se résigne donc à l'excommunication scientifique pour faire œuvre scientifique.

Par une théorie à lui, contraire à la science officielle, mais à laquelle les faits obéissent, M. de la Rochemacé arrive à déterminer l'inclinaison qui procure à sa rigole la moyenne d'effets communs entre la loi d'attraction sur un plan incliné donnant le courant et la pression atmosphérique amenant la submersion de la rive inférieure, par afflux d'eau.

Or, cette moyenne d'effets communs se rencontre en un point, mais en un seul.

Et ce point varie :

1° Suivant la forme de la rigole, c'est-à-dire *la surface de frottement*. En effet, la capillarité s'exerce avec une force inverse au volume des eaux. La Loire, par exemple, coulera sur une pente qui retiendra stagnante l'eau d'une rigole.

2° Suivant la nature du terrain, c'est-à-dire la nature du frottement. Avec la même inclinaison un sol de sable retient l'eau tandis qu'un fond à prédominance d'argile la laisse couler.

3° Suivant *les pentes générales* en travers desquelles sont tracées les rigoles. Dans une pente générale de 2 à 3 0/0, avec une certaine inclinaison on obtient le déversement sur le bord inférieur et le transfert, tandis qu'avec cette même inclinaison, sur une pente générale de 25 à 30 0/0, le même effet ne se produit plus. Le versant plus rapide exerce sur l'eau une attraction plus grande, l'eau se déverse toute entière dans la pente par le premier point où elle déborde, laissant à sec la majeure partie de la rigole.

C'est pour éviter cette inclinaison trop faible, dans laquelle toute l'eau se répand par déversement dans la pente, avant d'avoir atteint l'extrémité de la rigole, que, dans toutes les irrigations, l'inclinaison est trop forte. Mais alors l'eau coule dans la rigole *sans déborder* et se répand toute par l'extrémité inférieure. Pour y obvier, il faut avoir recours à des barrages, des planchettes, des

vannes, c'est alors la main-d'œuvre pratiquement peu praticable de jour, puisqu'il faut déplacer ces barrages sous la pluie, et impossible la nuit. C'est la méthode de notre École officielle d'irrigation du Lézardeau.

Et en supposant même cette main-d'œuvre appliquée, elle n'obtient que des résultats incomplets. C'est contre la main-d'œuvre justement que luttait M. de la Rochemacé, car il savait que, si elle était admissible pour des théoriciens travaillant aux frais du gouvernement, en pratique elle ruinait l'œuvre de l'irrigation.

On le voit, le problème était complexe. Cette inclinaison amenant la submersion de toute la rive inférieure et le transfert de l'eau dans toute la longueur de la rigole une fois trouvée, pour une forme de rigole donnée, suivant les différentes pentes générales et les différentes natures de terrains, comment l'eau se déverse-t-elle? Egalement partout? Non pas. Partout, oui! Également, non. En effet, dans les parties concaves, le versant moins rapide exerce sur l'eau une attraction moins grande, la nappe de déversement est plus mince. *Voilà la diffusion dans les parties concaves*; dans la rigole, l'eau court plus et se déverse moins. Sur les parties convexes, au contraire, les versants plus rapides l'attirent davantage, la nappe de déversement est plus épaisse. *Voilà la concentration sur les parties convexes;* dans la rigole l'eau court moins et se déverse plus.

L'importance de ce point précis d'inclinaison est donc non seulement d'arroser toute la partie que couvre la rigole d'irrigation, mais encore de l'arroser suivant ses besoins; d'autant plus sur les parties convexes qu'elles sont plus accusées, en conséquence plus sèches, d'autant moins dans les parties concaves qu'elles sont *naturellement plus humides* et pas du tout, si elles n'en ont pas besoin; les drainant, au contraire, si elles sont marécageuses, puisque ce fait implique un versant si peu prononcé, qu'en cet endroit, l'eau n'en subissant pas l'attraction, coulera dans la rigole sans se déverser.

Et cela automatiquement. Mais c'est l'idéal atteint!

C'est parfait. Ce n'est pas tout pourtant. Voilà la rigole débordant sur toute sa longueur et de la façon la plus souhaitable, mais

sur quelle étendue se maintient cet effet. Car la nature violentée reprend ses droits; les eaux tendent à revenir à leur cours naturel. Ici encore nouvelle complication, cette étendue varie suivant les pentes. La nappe automobile se déchire d'autant plus vite que la pente générale est plus forte. Il faut, par conséquent, rapprocher d'autant plus les différents étages de rigoles que la pente générale est plus accentuée; en un mot, calculer, suivant les différentes pentes générales, les différents écartements à donner aux rigoles.

M. de la Rochemacé peut alors définir l'irrigation : « l'art de se rendre maître des eaux et de les contraindre à enserrer, d'elles-mêmes, le sol d'une *nappe automobile*, *enveloppante*, *continue*, *d'épaisseur variable*, *plus forte sur les parties convexes et sèches que dans les parties concaves et humides* ».

Et il a le droit de dire : « Ma méthode, en donnant la moyenne des effets communs, submersion et transfert, des forces qui régissent le régime des eaux est la clé de l'irrigation; c'est un véritable outil, absolument précis, à mettre entre les mains de tout le monde et applicable sur des pentes générales dissemblables. Il permet, *sans déblai ni remblai*, d'obtenir une nappe automobile d'eau toujours courante, qui enveloppe un sol mouvementé et produit la concentration des eaux dans les parties convexes et leur diffusion dans les parties concaves.

Il peut, enfin, s'attribuer la belle parole de son prédécesseur, Hassar Haddon, roi de Ninive, 707 ans avant J.-C. : « J'ai su diriger les eaux et porter partout la fertilité ».

Nous ne prétendons pas donner la théorie scientifique de M. de la Rochemacé, c'est une œuvre savante, pour laquelle nous renvoyons à l'auteur et qui sort de notre cadre de vulgarisation. Mais il était nécessaire d'en bien établir « l'idée génératrice ».

Rendons-nous compte toutefois que si la simplicité a été atteinte les voies n'en sont pas si faciles. Il est des gens qui, déçus par la simplicité d'une découverte complète, s'imaginent que simple et facile sont synonymes, qu'on arrive au simple du premier coup. Ils semblent ignorer que dans les recherches, on vise toujours à

la simplicité, mais qu'on commence toujours par la complexité. On ne complique pas en avançant, on simplifie et l'on n'arrive au simple qu'en dernier lieu, quand on a tout trouvé.

Cette méthode également n'est simple qu'une fois complètement découverte, mais alors, elle est la simplicité même. Sa description peut tenir en quelques lignes et nous avons vu par l'exemple du voisin paysan qu'il n'est pas nécessaire d'être savant pour



ÉCHELLE PROPORTIONNELLE

0 5 10 50 100

Les pointillés indiquent le cours naturel des eaux.

l'appliquer. La science a été nécessaire pour trouver « l'outil » comme pour trouver la brouette, mais on peut s'en servir, comme de la brouette sans en connaître la théorie.

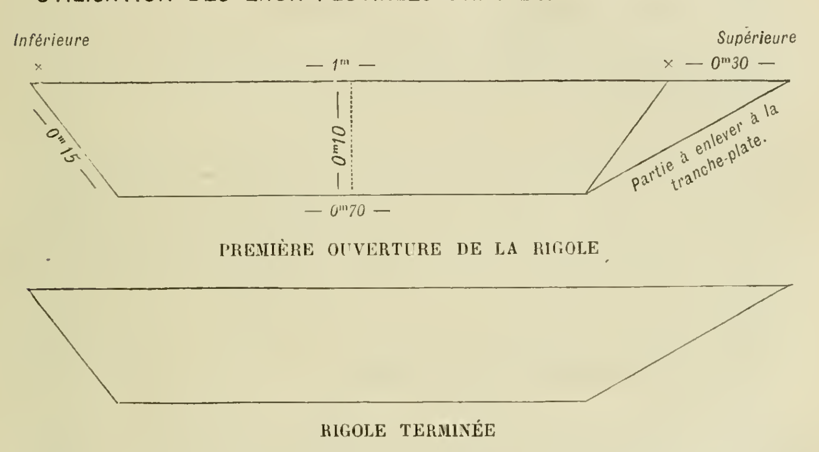
Nous n'avons parlé, jusqu'ici, que de l'irrigation par les eaux pluviales tombées sur le terrain même à irriguer, mais il est bien évident que cette méthode utilise également les amenées d'eaux étrangères. Comme elle draine ce qui dépasse la saturation complète de la terre, un excès d'eau n'est pas à craindre et toutes celles que l'on peut se procurer sont avantageuses. M. de la Ro-

chemacé, chez lui, partout où il l'a pu, a utilisé l'eau avec d'autant plus de profit qu'il en avait davantage à sa disposition. Si cette méthode d'irrigation, en effet, fertilise avec le minimum d'eau, c'est-à-dire la simple chute d'eau pluviale, elle est bien plus fructueuse encore avec une amenée d'eau ; pouvant le moins, elle fait merveille avec le plus.

Voici, en quelques mots, quelle est la méthode de M. de la Rochemacé.

Rigoles. — Ces rigoles sont de simples plis de terrain, des rides. Elles ont seulement 0m 10 de profondeur, 0m 70 de largeur horizontale au radier, 1 mètre d'ouverture première.

UTILISATION DES EAUX PLUVIALES DANS LES HAUTES PRAIRIES



PREMIÈRE OUVERTURE DE LA RIGOLE

RIGOLE TERMINÉE

Elles se font en deux fois ; d'abord à la bêche, sur 1 mètre, comme un fossé ordinaire ; puis, à l'éterpe ou tranche plate, *maniée en travers*, on adoucit sur 0m30 la pente du talus supérieur, pour la faire se confondre, autant que possible, avec la pente générale, total : 1m30 d'ouverture supérieure.

Dans les pentes exceptionnelles dépassant 20 0/0, on ne donne que 0m40 au radier et 0m80 (1) au talus supérieur pour éviter son éboulement.

(1) Il est bon, dans ce cas-là, d'utiliser les déblais *en dehors* du tracé donné par le niveau pour y former une sorte de plate-bande gazonnée sur laquelle s'épanchent les eaux avant de tomber sur la forte pente.

Leur nivellement. — Pour obtenir un nivellement parfait du bord inférieur, les points de repère sont pris tous les 2 mètres et les jalons sont placés à cette distance, reliés entre eux par des courbes et non des droites.

Leur curage. — Le bord inférieur, ainsi obtenu, ne doit jamais être retouché. Pour curer la rigole, on se contente de racler le talus supérieur et d'enlever les dépôts et les herbes du radier.

Leur coût. — Dans les pentes habituelles jusqu'à 10 0/0, ces rigoles, données à la tâche reviennent à 0 fr.10 le mètre courant. Ce prix comprend la façon de la rigole et l'épandage des déblais en nivellement entre cette rigole et celle qui la suit dans la pente.

C'est donc une dépense de 35 à 40 francs l'hectare. Et il faut tenir compte que les déblais répandus sur la prairie sont du terreau qui vaudrait de 30 à 35 francs, valeur marchande de 30 à 35 mètres cubes.

M. de la Rochemacé considère que dès la première année les frais doivent se trouver payés par la surproduction de l'herbe.

Dans les pentes rapides avec le double de rigoles, le prix se trouve naturellement doublé, ainsi que le cube disponible des déblais.

Enfin les déblais peuvent être donnés à forfait à 0 fr. 50 le mètre cube, rigole et nivellement compris.

Inclinaison et espacement des rigoles. — La longueur de la pente prairiale étant mesurée, par exemple, 100 mètres, un coup de niveau donnera la différence entre le haut et le bas ; si l'on trouve 3 mètres, la pente générale sera de 3 0/0.

Ce chiffre indiquera l'inclinaison à donner aux rigoles et leur écartement.

On part du milieu de la largeur de la pente si la pente est uniforme, ou, le plus souvent, du thalweg au cas contraire, et l'on jalonne à droite en descendant du nombre de millimètres voulus, puis à gauche en descendant également. Le milieu sera donc le point de partage des eaux : il sera à niveau sur 12 à 20 mètres. Chaque rigole se terminera par une douzaine de mètres à niveau parfait ne donnant plus d'impulsion et débordant par

concentration intensive l'eau formant *barrage* puisqu'elle n'est pas compressible.

Dans le cas où l'on bénéficie d'une amenée d'eau, il est évident qu'on la prolonge avec une même inclinaison tout en travers de la pente générale en deça comme au dela du thalweg.

La moyenne d'effets communs, en prairie, ne se rencontrent qu'entre 1 et 6 millimètres par mètre d'inclinaison de la rigole :

De 1 à 3 millimètres, c'est à proprement parler de l'irrigation.

De 3 à 6 du drainage superficiel.

Pentes générales de 2 à 4 0/0. — Inclinaison à donner aux rigoles, 1 à 2 millimètres par mètre. Ecartement des rigoles de 15 à 20 mètres.

Pentes générales de 10 à 20 0/0. — Inclinaison des rigoles, 2 à 3 millimètres par mètre. Ecartement, 10 à 15 mètres.

Pentes exceptionnelles de 20 0/0. — Inclinaison des rigoles, 3 millimètres et plus. Ecartement, 5 à 10 mètres.

Ces chiffres s'entendent pour des terrains à prédominance d'argile ; dans des sables, il faudrait doubler la pente, soit 2, 4, 6 millimètres par mètre.

On le voit, le maniement de l'outil est la simplicité même, mais n'oublions pas que nous avons affaire à un outil de précision. Servons-nous-en tel qu'on nous le donne, sans le modifier. N'innovons pas avant d'avoir pratiqué.

Du moins, c'est ce que j'ai fait pour ma part, car tout se tient dans cette méthode et on ne peut modifier une de ses données sans rompre l'harmonie de l'ensemble. Cette méthode facile ne souffre pas l'à peu près. C'est pour en bien donner l'impression, c'est pour qu'on pût bien se pénétrer du sentiment de l'idée génératrice de l'œuvre, c'est-à-dire, de cette moyenne d'effets communs provenant de forces contraires et ne se rencontrant qu'en un point précis, que je me suis étendu sur les recherches de M. de la Rochemacé. Car, je sais, par expérience, combien sont rares, à la campagne surtout, les personnes qui se contentent d'appliquer simplement une méthode nouvelle, sans innover *à priori*.

Mais ici, si vous augmentez la profondeur des rigoles, vous créez des obstacles au libre parcours, à la faux et à l'enlèvement des récoltes et vous perdez de l'eau dans le sous-sol; une plus grande inclinaison empêchera le déversement, l'eau s'écoulera par l'extrémité de la rigole; une pente plus faible amènera le déversement sans que l'eau atteigne l'extrémité de la rigole; avec trop d'espacement entre celles-ci, toute la superficie n'est plus également arrosée; trop rapprochées, il y a travail et dépenses inutiles.

Ne perfectionnons donc pas avant d'avoir expérimenté.

A. Dauprat.

Le Directeur Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

QUESTIONS DU JOUR

LA "MENTALITÉ" HÉRÉDITAIRE
ET L'ÉDUCATION
D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE

Si les colonies françaises n'avaient pas été généralement peuplées par une race indigène, beaucoup d'entre elles seraient restées à peu près désertes. Nous aurions donc mauvaise grâce à nous plaindre d'avoir rencontré sur nos possessions des Nègres, des Papous, des Arabes, etc. Il faut reconnaître cependant que leur présence complique singulièrement le problème de la colonisation.

Dans un livre fort intéressant (1), M. L. de Saussure étudie de quelle manière nous avons abordé ce problème, en d'autres termes, quelle a été notre attitude vis-à-vis des Sociétés indigènes, et il n'hésite pas à déclarer qu'elle a été déplorable. Il en fournir de nombreux et frappants exemples qui dénotent une observation personnelle; enfin, et c'est ce qui donne à son ouvrage une portée scientifique, il propose une explication des faits exposés par lui; il dit que nos habitudes absolues de raisonnement rectiligne, notre *mentalité* faite de logique abstraite, nous condamnaient fatalement à entreprendre *l'assimilation* des indigènes, et que fatalement aussi nous devions échouer dans

(1) *Psychologie de la Colonisation Française dans ses rapports avec les Sociétés indigènes*, par Léopold de Saussure, Félix Alcan.

cette entreprise à laquelle la *mentalité* des races sur lesquelles nous opérions apportait un insurmontable obstacle.

Ce terme de *mentalité*, souvent employé par M. de Saussure, nous avertit dès le début qu'il ne parle pas la même langue scientifique que nous, qu'il se sert d'un vocabulaire différent. Autant que j'ai pu en juger, ce qu'il appelle la *mentalité* d'une race, c'est sa manière de comprendre certains rapports sociaux, la façon dont elle conçoit la justice, la liberté, l'autorité, les convenances, l'ordre, etc. Cela ressemble beaucoup à ce que nous appelons la *formation sociale*. Pourquoi un Chinois trouve-t-il exécrable et odieux d'abandonner ses os à un sol étranger, tandis que beaucoup de Français redoutent beaucoup plus de vivre que de mourir hors de France, M. de Saussure répond que c'est une question de *mentalité;* nous, nous disons que c'est affaire de *formation*. Jusqu'ici, il est facile de s'entendre.

Mais ces deux expressions recouvrent chacune un ensemble d'idées, un certain *bloc* assez différents. Pour M. de Saussure, le caractère principal de la *mentalité*, c'est d'être héréditaire; pour nous, au contraire, le caractère principal de la *formation*, c'est d'être dépendante de l'éducation et du milieu.

Et comme, en pratique, les rejetons d'une race sont presque toujours élevés dans le milieu de leur famille, ou que si on les isole de leur milieu d'origine, ils se trouvent dans le nouveau milieu où ils sont plongés à l'état d'étrangers, il arrive que les influences de milieu et d'éducation — qui constituent la formation — n'agissent normalement que sur des individus issus de la même race et supposés pourvus héréditairement de la même mentalité. Il en résulte que nous n'avons pas d'énormes chances de nous convaincre réciproquement entre partisans de l'hérédité et partisans de la formation.

Et puis, comme l'hérédité ne peut jamais donner que des dispositions à développer par l'éducation; comme d'autre part, une formation demande pour être confirmée, un milieu homogène où des vieillards aux enfants, en passant par les intermédiaires, certaines manières de faire ou de voir soient admises sans discussion, où par suite une certaine éducation ait été

donnée à plusieurs générations consécutives, il est très malaisé de débrouiller dans un phénomène donné la part de l'hérédité et la part de l'éducation, ce qui vient de l'hérédité cultivée par l'éducation et ce qui vient de l'éducation confirmée par l'hérédité.

L'immense avantage de l'éducation, c'est d'être un fait plus facilement observable dans la race humaine que celui de l'hérédité, à la fois plus saisissable et plus précis. Je puis décrire comment j'ai été élevé; je puis observer comment des enfants existants sont élevés actuellement, mais il m'est très difficile de suivre pendant dix générations toutes les influences héréditaires qui agissent sur un sujet donné. Voilà pourquoi la science sociale me paraît avoir une base plus ferme sur l'éducation que sur l'hérédité.

Il en est tout autrement dans la plupart des races animales. Là, l'éducation est très réduite et les générations sont beaucoup plus rapprochées, de sorte qu'un homme peut facilement suivre de longues séries de descendance dans un court espace de temps. Les phénomènes d'hérédité sont donc à la fois plus importants et plus observables dans la race bovine, ou chevaline, ou canine que dans la race humaine. On ne peut pas conclure par analogie de l'une à l'autre. Ajoutez, au surplus, que les races animales se prêtent à de véritables expériences de croisement ou de confirmation de races qui ne sauraient prendre place dans la race humaine.

Cela dit pour écarter toute confusion, il est un point sur lequel notre École s'accorde absolument avec celle dont se réclame M. de Saussure, c'est qu'un groupe donné d'hommes n'est pas une réunion d'entités humaines abstraites, qu'il n'est pas *interchangeable* avec un autre groupe, qu'il a une modalité, une personnalité, et que, soumis au même traitement que tel de ces autres groupes, il ne donnera pas les mêmes résultats. En d'autres termes, quoi que l'on pense sur les causes des différences qui séparent les sociétés humaines, ces différences existent et leurs causes sont assez profondes, assez solidement établies pour ne pas céder à la poussée d'un pouvoir conquérant.

C'est cette vérité que la France a méconnue presque constam-

ment dans son entreprise colonisatrice. Elle a poursuivi avec la sérénité et la candeur aveugles d'un esprit absolu *l'assimilation par principe* des races qu'elle se trouvait dominer. Et cette méthode, ce parti pris plutôt, nous a conduits à des complications infinies, à des efforts énormes et à des résultats tantôt ridicules et tantôt menaçants pour notre situation coloniale. Il y a grand profit à suivre M. de Saussure dans l'examen qu'il fait de ces résultats.

L'un des procédés d'assimilation auquel nous avons eu le plus souvent recours dans les colonies françaises consiste à doter les races indigènes d'institutions analogues ou même semblables aux nôtres. A vrai dire, ce n'est pas un procédé d'assimilation, mais la négation des différences sociales réellement existantes entre la colonie et la métropole; c'est aussi la proclamation de la supériorité *absolue* de notre organisation et la confiance que cette supériorité éclatera quelle que soit la société qui en fasse l'essai.

Avec une aussi superbe confiance on ne s'attarde pas à tirer parti de ce qu'on trouve dans ces pays; à quoi bon? On renverse tout ce qui existe et on établit sur ces ruines du passé un beau régime tout battant neuf, logique, géométrique, symétrique, avec lequel *il faut* que la société cadre tant bien que mal.

Dans l'Annam, par exemple, il existait avant notre conquête une organisation administrative régulière, qui avait fait ses preuves, sous laquelle le pays avait progressé d'une manière marquée. Une autonomie communale très large assurait certains services avec une grande simplicité, et l'intervention du pouvoir central était suffisante pour maintenir la paix publique. Pendant les premières années de notre domination, les gouverneurs militaires se contentèrent de superposer en quelque sorte leur autorité au système gouvernemental existant, mais dès que la métropole voulut témoigner de son zèle, « faire quelque chose pour les colonies », elle envoya là-bas des gouverneurs civils avec mission de transformer le pays, de l'assimiler, et leur pre-

mier soin fut de renverser bien vite l'édifice qui avait protégé jusque-là le développement de notre possession.

Chaque commune annamite avait un conseil de notables élu qui cumulait — ô horreur! — les attributions administratives et judiciaires, car il jugeait en conciliation. Le chef de canton et le Préfet étaient eux aussi administrateurs et juges tout à la fois, les deux pouvoirs n'ayant de représentants différents qu'à l'étage du gouvernement provincial. Tous les esprits logiques saisiront aisément quel grave danger un pareil état de choses pouvait faire courir au grand principe de la séparation des pouvoirs, et comme nos gouverneurs étaient des esprits essentiellement logiques, ce danger n'échappa pas à leur perspicacité. On aurait pu leur faire remarquer qu'en Angleterre, dans le pays même où le principe de la séparation des pouvoirs a pris naissance, les *magistrates* jugeaient isolément et administraient dans les *Quarter-Sessions* (1) sans que l'essor de l'Angleterre en eût souffert notablement, mais ils ne se seraient certainement pas rendus à de pareilles raisons. En fait, ils enlevèrent aux administrateurs toutes leurs attributions judiciaires et firent venir d'ailleurs « des juges pris dans le cadre de la justice coloniale, c'est-à-dire des hommes tout à fait étrangers à la Cochinchine, venus de la Martinique, de la Réunion, du Sénégal, sans aucune attache avec l'Indo-Chine, ne sachant rien ni des mœurs, ni des lois, ni de la langue des Annamites, et n'ayant pour la plupart qu'un désir : celui de retourner, aussi promptement que possible dans une colonie plus salubre ou dotée de plus d'éléments de plaisirs. »

En somme, la colonie était sacrifiée, et le principe était sauf. Comme mesure *d'assimilation réelle*, le nouveau régime prêtait le flanc à bien des critiques, mais comme mesure de *démolition* il agissait merveilleusement. Du même coup, en effet, il détruisait l'organisation judiciaire et compromettait gravement l'organisation communale. Des conflits de toutes sortes se produisirent très rapidement entre les juges européens et les auto-

(1) On était en 1879, et le *Local Government Act* qui a organisé à nouveau l'administration locale anglaise est de 1884.

rités administratives avec lesquelles ils étaient en rapports; les fonctions communales, au lieu d'être un honneur devinrent une corvée; on arriva à éloigner par des tracasseries inutiles et vexatoires les citoyens les mieux qualifiés pour jouer le rôle de notables, à tuer en eux l'esprit civique et l'heureuse habitude du « *Self Government* », bref à renverser l'édifice annamite. « Nous sommes en train de démolir la commune, disait à M. de Saussure un administrateur expérimenté. Quand ce sera fait, je demanderai l'évacuation pure et simple. Nous n'aurons plus rien à faire dans ce pays. »

Bien entendu, les juges du cadre colonial avaient pour les lois et coutumes annamites le beau mépris de l'ignorance. Ils venaient juger en Annam leur code Napoléon sous le bras. D'où une série de malentendus, de perturbations, d'injustices réelles. M. de Saussure en donne deux exemples.

« Il est très difficile de distinguer entre eux les buffles domestiques : on ne peut les marquer parce que cela les ferait périr. La législation annamite édictait donc les peines les plus sévères contre le vol de ces animaux de labour. Mais Napoléon n'ayant pas prévu cette particularité, dès que son code fut appliqué en Cochinchine, les vols se multiplièrent au grand détriment de l'agriculture et de la sécurité des campagnes. »

Cela ne portait encore atteinte qu'à des intérêts matériels. Le second exemple montre comment l'application aveugle d'un principe édicté dans un état social très différent de celui des Annamites peut blesser les sentiments les plus respectables et aboutir à consacrer une injustice et un vol : Les Annamites pratiquent le *culte des ancêtres*, et le chef de chaque famille est ministre de ce culte pour sa famille. En conséquence, il a des charges cultuelles, et, pour subvenir aux frais qu'elles comportent, il existe dans chaque famille une part de biens indivise, le *huong hoa*, pour laquelle le code annamite spécifie une réglementation minutieuse. Ce *huong hoa* est en réalité un bénéfice ecclésiastique dévolu à celui qui remplit le rôle de chef de famille et qui en accomplit les fonctions; il a cette destination depuis des siècles, il ne fait donc pas partie de la masse partageable dans

une succession. Tout cela est parfaitement clair et hors de conteste, mais comme il est écrit dans nos codes que « nul n'est tenu de rester dans l'indivision », il suffit qu'un membre peu délicat demande dans une famille le partage du « bien des ancêtres » pour que nos magistrats s'empressent d'en ordonner la licitation. On voit d'ici l'effet produit, et comme ces façons judaïques d'interpréter la loi assurent le respect de la justice.

Encore ces deux exemples sont-ils loin de donner toute la mesure du mal. On peut juger de travers un cas que l'on comprend bien, si on lui applique brutalement une législation faite en vue de cas tout différents, mais on juge toujours de travers un cas qu'on ne comprend pas.

Or les juges du cadre colonial ne faisant pas toute leur carrière en Annam n'étudient pas la langue annamite très difficile et très compliquée d'ailleurs ; « ils sont livrés pieds et poings liés aux interprètes annamites qui représentent la partie la plus mauvaise de la population indigène. Il arrive par suite que les deux parties se mettent souvent d'accord pour ne pas exécuter les arrêts rendus par nos magistrats. »

Malfaisants quand ils prescrivent la licitation du « bien des ancêtres », incapables de rendre la justice quand ils mécontentent également les deux parties, ceux-ci trouvent moyen d'être ridicules par-dessus le marché. Écoutez le récit suivant : « L'Annamite, en s'adressant à un supérieur, commence toujours sa réponse par sa formule de respect *Bâm ông* (Je m'adresse à monsieur.) Un certain procureur qui recevait la plainte d'un indigène l'interroge sur son nom : Bâm ông... répond l'Annamite. — « Très bien ! » Et le magistrat rédige gravement : à la requête du nommé Bâm ông.. etc. La pièce figure au dossier de l'affaire. »

M. de Saussure conclut que les institutions seules n'ont pas la puissance assimilatrice que beaucoup leur supposent, que c'est naïveté de croire à l'efficacité de l'application absolue et en toute circonstance des « Immortels Principes », et que cette naïveté a nui cruellement à nos succès coloniaux. Nous sommes absolument d'accord.

Mais j'ai été surpris de trouver chez lui l'affirmation suivante : « De tous les procédés d'assimilation, celui-ci (l'assimilation par la langue) est le moins chimérique. Une race inférieure en contact avec une race supérieure adopte plus facilement sa langue que ses institutions ». Sans doute, elle adopte plus facilement sa langue, *parce que cela la gêne moins,* parce que cela peut constituer dans certaines circonstances un phénomène en quelque sorte extérieur à son état social, mais précisément pour cette raison, cela ne l'assimile guère. Je veux bien que la langue ancienne d'un peuple porte l'empreinte de ce peuple, mais si une circonstance amène ce peuple à changer sa langue, notamment à adopter celle d'un vainqueur, il ne la modifiera que lentement, de sorte que le moment où il la parlera le mieux sera celui où son assimilation n'aura même pas été commencée. Les nègres américains n'ont aucun souvenir des langues africaines; ils parlent tous — mal il est vrai — la langue anglaise. Les nègres de la Martinique ou de la Guadeloupe parlent français, et ainsi de suite. Et cependant ils sont très peu assimilés. Au surplus, M. de Saussure écrit plus loin : « La mentalité d'une race étant héréditaire et ses modifications très lentes, la langue n'a, pas plus que les institutions le don de la transformer radicalement. » Là encore, nous sommes près de nous entendre.

Il est un troisième moyen d'assimilation que M. de Saussure malmène fort, c'est celui de l'éducation. Je m'arrêterai davantage à examiner les faits qu'il présente à cette occasion.

Il y a deux manières opposées d'entendre le mot d'éducation, la manière étroite et la manière large. Les personnes qui adoptent la première pensent que l'éducation se fait au collège ou dans les « Pensionnats de jeunes demoiselles », et qu'au sortir de ces établissements les jeunes adultes des deux sexes ont terminé leur éducation. Il y a des parents qui estiment que la fille ayant atteint l'âge de dix-huit ans « a fini son éducation » et doit « aller dans le monde ». Je connais même une jeune fille qui n'a jamais lu la fin d'un chapitre commencé dans le manuel de littérature qui servait à lui former l'esprit et le cœur parce que ses dix-huit ans

avaient sonné malencontreusement au milieu de ce chapitre, et que son institutrice avait dû cesser à ce moment précis de lui donner ses soins. Cela, c'est bien la manière étroite.

Heureusement, il y a la manière large. D'après la manière large, l'éducation commence au berceau et finit à la tombe. Elle dure autant que la vie, si bien que la vie disparaît chez l'homme qui ne s'élève plus, qui s'abandonne, qui se réduit au rôle passif. Plus de vie morale aussitôt que cesse le souci du perfectionnement moral; plus de vie intellectuelle aussitôt que cesse le goût de la culture, l'habitude du travail; plus de vie physique, sauf une vie purement végétative, sitôt que cesse la préoccupation d'un entraînement corporel proportionné aux forces. La vie est une éducation qui se poursuit à travers des circonstances diverses : dans la jeunesse pour développer harmoniquement les forces naissantes, dans l'âge mûr pour en assurer le meilleur usage, dans la vieillesse pour conserver ce qu'il reste de forces physiques au service d'une volonté fortifiée par la pratique du bien, éclairée par l'expérience.

Une pareille éducation n'est pas uniquement livresque. Il se peut même qu'elle ne le soit aucunement. Mais, livresque ou non, elle dépend étroitement du milieu où elle se déroule et des conditions particulières qu'offre ce milieu pour chacun de ceux qui y vivent. Elle est différente dans la même famille pour le cultivateur, pour le marin, pour le commerçant, pour le militaire, etc. Elle est différente pour le célibataire et pour l'homme marié, pour le père de famille et l'homme sans enfants. Elle est différente pour celui auquel la vie a été douce et pour celui qui a passé par des traverses, etc., etc.

Lorsqu'on veut étudier les effets de « l'assimilation par l'éducation », il importe de savoir bien exactement dans quelles limites on renferme l'éducation, ce qu'on entend au juste par ce mot. Si on réduit l'éducation à l'école et au collège, on concluera sans nul doute que l'éducation n'assimile pas des individus issus de races différentes et vivant dans des milieux différents. Si, au contraire, on la comprend comme j'ai dit, on sera amené à conclure que l'éducation assimile très sensiblement des individus

issus de races différentes, mais vivant dans le même milieu. M. de Saussure donne quelques exemples intéressants de non-assimilation par l'éducation au sens étroit. Je vais les résumer. J'indiquerai ensuite des exemples d'assimilation par l'éducation au sens large.

Le Dr Gustave Le Bon, qui a longtemps voyagé dans l'Inde avec un souci éclairé d'observation scientifique, déclare que l'éducation anglaise de l'Inde n'a pas réussi à élever le niveau intellectuel et moral des Hindous. « L'essai, dit-il, a été fait sur une population de 250 millions d'hommes; il dure depuis plus de cinquante ans; c'est une des plus gigantesques expériences qu'ait connues l'histoire. » Sans doute, mais c'est une expérience de transformation sociale par la *scolarité;* cela n'a pas d'autre portée. « L'Inde, nous dit M. Gustave Le Bon, possède aujourd'hui 4 universités européennes, 127,000 écoles d'environ 3 millions d'élèves. Une somme de 50 millions est consacrée à cet enseignement ». Très bien, je crois entendre un rapport du ministre de l'Instruction publique, mais je sais bien par avance que ces trois millions d'élèves hindous ne vont pas devenir trois millions d'Anglais. Je sais qu'ils ont vécu leur petite enfance dans un milieu très spécial, qu'ils y échapperont d'une manière incomplète pendant leurs classes, et qu'ils y seront replongés ensuite. Que si les habitudes nouvelles qu'ils ont contractées les empêchent d'y prendre place au sortir des écoles, ils se trouveront isolés, ce qui diffère essentiellement de la situation d'un jeune Anglais au sortir de l'Université ou de la « *public school* ». Celui-ci n'a passé sa jeunesse dans ces établissements que pour être plus apte à agir dans son milieu d'origine. L'Hindou n'a été mis au collège que pour échapper à son milieu d'origine. Il serait bien étrange que le résultat fût le même.

Le Dr Le Bon affirme en outre que les Hindous soumis aux méthodes pédagogiques anglaises sont « entièrement déséquilibrés » au point de vue intellectuel et très inférieurs moralement aux autres Hindous. Et il cite un témoignage très dur de M. Monier-Williams, professeur de sanscrit à Oxford, « qui a visité l'Inde en tous sens. » M. Monier-Williams estime que « la plupart

d'entre eux ne sont que de grands bavards. On les croirait atteints, dit-il, d'une sorte de diarrhée verbale. Ils sont incapables d'un effort durable ; ou s'ils ont la force d'agir, ils agissent en dehors de tout principe arrêté, et comme entièrement détachés de ce qu'ils disent ou écrivent. Ils abandonnent leur propre langne, leur propre littérature, leur propre religion, leur propre philosophie, les règles de leurs propres castes, leurs propres coutumes consacrées par les siècles, sans pour cela devenir de bons disciples de nos sciences, des sceptiques honnêtes ou des chrétiens sincères. »

Je ne sais si ces jugements ne sont pas un peu poussés au noir. Ils ne paraissent pas concorder avec ceux de certains autres voyageurs plus favorablement impressionnés par leurs rapports avec les indigènes instruits de l'Inde anglaise. Quoi qu'il en soit, ne pouvant pas les contrôler sûrement et les tenant provisoirement pour vrais, je n'y vois aucun argument sérieux contre l'assimilation par l'éducation. — J'entends par l'éducation au sens large. Ces hommes sont instruits à l'anglaise dans un milieu indien. Personne ne soutiendra que ce soit là de l'éducation anglaise; la meilleure preuve c'est qu'on ne voit pas les Anglais placer leurs enfants dans les écoles « soi-disant anglaises » que fréquentent les Hindous.

Quelques Hindous sont envoyés en Angleterre aux collèges et universités. Et ceux-là, non plus, n'y reçoivent pas, malgré les apparences, une éducation anglaise ; ils sont trop mal préparés par leur éducation première, incapables de se mêler aux jeux de leurs compagnons ; ils se sentent patronés ou tenus à l'écart suivant la sympathie ou l'éloignement qu'ils inspirent, jamais traités en camarades véritables. Voici sur ce point le témoignage très net d'un homme bien placé pour juger. Dans son curieux récit de voyage en Europe « *The Indian Eye on English Life* », un Parsis occupant à Bombay une situation importante, M. Behramji M. Malabari, écrit ceci : « La vie au collège (il s'agit des collèges et « *public schools* » d'Angleterre) est plus ou moins une continuation de la vie commencée à la maison... On s'étonne souvent que tant de nos jeunes Indiens revien-

nent d'Angleterre aigris et dégoûtés après y avoir passé quelques années au collège. La raison en est simple. L'étudiant indien ne peut pas se mêler à ses compagnons anglais sur un pied d'égalité. Il est mal préparé à cela par son éducation familiale première, (*by his early training at home*). Par exemple, il est trop en retard pour les sports et les jeux qui tiennent une si large place dans la formation du caractère et dans les amitiés de collège. Peut-être sera-t-il patroné pendant quelques semaines par quelques camarades bienveillants, mais ceux-ci se fatiguent de le traîner après eux (*he works like a drag upon them*), tant il a de peine à entrer dans leurs habitudes et leurs sentiments. Lorsque, enfin, on l'abandonne après un essai loyal, l'étranger reste isolé (*keeps his own company*) ou, dans sept cas sur dix, il se lie avec ce qu'il y a de pire (*the worst set at college*). » Et M. Malabari ajoute : « Je crains qu'il en soit ainsi le plus souvent aussi longtemps que durera la différence entre la vie familiale, (*home life*) des deux nations (1). » L'éducation commence, en effet, au foyer ; elle est déjà orientée dans un certain sens à l'âge où l'on fréquente les collèges ; et elle se continue après le collège. C'est pourquoi je ne puis pas considérer comme probante l'expérience des Anglais dans l'Inde. Elle démontre bien l'extrême difficulté de l'entreprise, telle qu'elle se présente aux Anglais, mais elle ne démontre pas que l'éducation ne soit pas un puissant facteur d'assimilation entre des individus issus de races différentes, et vivant dans le même milieu sur un pied d'égalité.

J'en dirai autant au sujet des Nègres des Antilles. M. de Saussure estime que leur peu de progrès manifeste clairement leur incapacité organique. « Si, dit-il, l'obstacle qui maintient certaines races en état d'infériorité réside, non dans une incapacité organique, mais seulement dans les préjugés traditionnels, les populations nègres des colonies se trouvaient au moment de leur libération de l'esclavage, dans d'excellentes conditions pour adopter notre civilisation et, avec elle, notre supériorité. Le cruel régime auquel elles avaient été soumises jusque là, avait

(1) *The Indian Eye on English Life, or Rambles of a Pilgrim Reformer, by* Behramji M. Malabari. Third edition. Bombay, 1895, p. 63 et 64.

détruit chez elles les traditions africaines, même le souvenir de leurs langues originelles. » Fort bien, mais ce « cruel régime » ne les avait pas élevés, et lorsque la libération les a isolés du blanc, ils se sont trouvés abandonnés sans éléments d'éducation. Comment, dans ces conditions, auraient-ils « adopté notre civilisation »? Quels moyens avaient-ils de le faire? Il n'est donc pas exact de dire que « le facteur de l'hérédité mentale se soit trouvé là isolé des autres facteurs qui, ailleurs, ne permettent pas toujours d'en distinguer les effets. » Il y avait un autre élément, un élément négatif, l'absence de moyens d'éducation, dont il faut tenir compte. Imaginez le fils d'un membre de l'Institut perdu à un an ou deux dans un milieu exclusivement nègre. Son « hérédité mentale », quelque richement pourvue que vous la supposiez, ne se développera certainement pas comme elle l'eût fait dans son milieu; à elle aussi il aura manqué les moyens d'éducation.

Ajoutez encore que le nègre porte un stigmate extérieur qui contribue à l'isoler, qui l'empêche de faire vraiment partie d'un milieu; autre qu'un milieu nègre. C'est bien là, il est vrai, un signe héréditaire, mais il n'a rien à faire avec la mentalité et il constitue un obstacle très sérieux à l'assimilation par l'éducation.

L'éducation devient vraiment assimilatrice, lorsque les circonstances permettent que des individus d'origines ethniques différentes, mais rassemblés au même lieu et soumis aux mêmes influences, se confondent assez pour qu'ils se marient normalement entre eux. Alors, il y a sérieuse communauté d'éducation.

Je donne cette formule pour ce qu'elle vaut. Elle n'a rien d'absolu. Elle est tout simplement la traduction en langage abstrait de ce que j'ai été à même d'observer aux États-Unis. Je vais l'expliquer par quelques exemples et montrer quelques-uns des obstacles qui peuvent empêcher la communauté d'éducation.

Les États-Unis sont probablement le plus grand chantier d'assimilation sociale qu'il y ait au monde aujourd'hui. L'assimilation est le problème qui domine toutes les questions américaines. L'avenir de l'Amérique dépend principalement du succès

qu'elle obtiendra dans l'assimilation de ses immigrants. J'énonce simplement ces idées parce qu'elles sont familières à tous ceux qui connaissent un peu les États-Unis, qu'elles sont monnaie courante dans ce pays-là, et que personne ne les conteste à ma connaissance.

Ce qui est plus curieux, c'est l'accord inconscient des Américains à résoudre la question par l'éducation ; mais par l'éducation entendue au sens le plus large. A tout moment et à tout propos, le mot « éducatif » revient dans leur conversation, et c'est un argument irrésistible qu'une entreprise ait un côté éducatif. Un musée qui se fonde, une église que l'on veut bâtir, une campagne de conférences contre l'alcoolisme, une société d'histoire locale, etc. trouveront des souscripteurs parmi des gens qui ne mettront les pieds ni au musée ni à l'église, qui n'ont pas le désir d'entendre des conférences et que l'histoire des origines américaines n'intéresse pas, pourvu qu'on leur montre ce qu'il peut y avoir d'éducatif dans le but poursuivi. J'ai entendu appliquer cette épithète à l'Exposition de Chicago, et l'Américain qui la qualifiait d'éducative, se consolait aisément qu'elle n'eût pas payé comme affaire financière. « Au point de vue éducatif, disait-il, ce n'a pas été un insuccès ». La même préoccupation se retrouve dans cette multitude d'*Instituts*, écoles professionnelles, écoles d'art, de littérature, de cuisine, si richement dotées par des millionnaires Américains et si librement ouvertes à tous. Les fondateurs de ces établissements ont répondu, comme leurs ressources et leur générosité leur permettaient de le faire, à ce désir général d'élever la race, de hausser à un niveau supérieur tous les éléments informes ou à peine dégrossis que l'immigration livre sans cesse aux États-Unis.

Et les résultats sont là pour prouver que, dans les conditions larges où elle se présente dans ce pays, l'assimilation par l'éducation n'est pas un rêve. Causez avec des enfants dans une ville comme Chicago, New-York, Cincinnati, ils vous diront que leur père était allemand, leur mère irlandaise ou belge ; quant à eux, ils sont Américains, *American born*, américains de naissance, et ils le proclament avec une fierté naïve mais touchante. Essayez

de pénétrer leur « mentalité », rendez-vous compte des sentiments qui les animent, de la manière dont ils entendent la vie, de ce qu'ils estiment le plus dans les hommes, vous verrez apparaître d'une façon manifeste des traits essentiellement américains. Sans doute, vous pourrez retrouver aussi, surtout là où le père et la mère ont la même origine, des caractères allemands, irlandais, anglais, mais ils vont s'affaiblissant et disparaissant promptement après une ou deux générations. C'est pour cela qu'il existe aujourd'hui un ensemble d'éléments précis auxquels se reconnaît l'esprit américain. C'est pour cela que les États-Unis ne sont pas un ramassis de gens, mais une nation.

On distingue facilement à première vue aux États-Unis les citoyens Américains arrivés dans le pays à l'âge d'homme, de ceux qui y sont venus tout enfants. Souvent dans la même famille, le contraste est frappant. Je me souviens, par exemple, de deux frères, l'un élevé dans un collège de Paris et venu rejoindre ses parents après avoir profité de la bourse qu'il y avait obtenue, l'autre débarqué au Kansas à l'âge de 6 ou 7 ans, ayant grandi au milieu d'Américains, ayant appris avec eux ce qu'il savait. Le premier était plus instruit, il faisait un excellent employé de banque, mais on lui reprochait de ne pas avoir d'initiative, de *go;* le second avait été successivement *cow-boy* et employé de commerce, mais on sentait qu'il ne s'en tiendrait pas là, qu'il s'établirait à son compte. Dans toutes sortes de milieux, le même phénomène se produit. Des prêtres catholiques français, venus en Amérique comme missionnaires vers la trentaine, restent français par bien des côtés, ont peine à comprendre l'esprit des fidèles qui leur sont confiés, ne peuvent pas se mettre en communication complète avec eux. De même pour d'autres prêtres allemands, irlandais. Et cependant le plus américain des prélats catholiques, M[gr] Ireland, est né en Irlande de parents irlandais, mais arrivé aux États-Unis à l'âge de six mois environ, il a été véritablement assimilé par le milieu, bien qu'il ait passé en France, dans le diocèse de Belley, les années consacrées à ce qu'on appelle l'éducation. Le supérieur de son grand séminaire est un Français de Lyon, M[gr] Caillet, arrivé jeune, lui aussi en

Amérique, mais assez profondément américain pour être chargé de la direction d'un séminaire *assimilateur*, créé dans le but de fournir au clergé des éléments d'origines ethniques différentes, mais d'esprit américain. Dans le nord-ouest, combien de scandinaves partis vers l'âge de vingt ans des bords de leur fjord, sont aujourd'hui des Américains très confirmés, fixés au sol qu'ils ont défriché, sur lequel ils ont bâti leur maison. Eux retiennent encore des signes visibles de leur origine, mais ceux de leurs dix ou douze enfants qui épouseront des américains ou des américaines, fonderont des familles parfaitement assimilées.

Cependant l'opération ne réussit pas toujours et pour tout le monde. Il y a des immigrants qui s'assimilent et des immigrants qui ne s'assimilent pas. Sans avoir la prétention d'épuiser la question, on peut signaler les obstacles suivants à l'assimilation.

Le premier de tous, gît dans la volonté des individus. Les Chinois, les Hongrois, Ruthènes, Lithuaniens, Polonais, Siciliens, qui viennent gagner un petit pécule dans les mines de la Californie, de la Pensylvanie, dans les fours à coke de Pittsburgh, sur les quais de la Nouvelle-Orléans et ailleurs, ne veulent pas devenir Américains, mais simplement ramasser un peu d'argent et s'en retourner chez eux. Pour ceux-là, la question ne se pose pas.

Ceux qui s'installent sérieusement aux États-Unis, mais qui y restent à l'état de groupes compacts et isolés, ne s'assimilent qu'exceptionnellement. Par exemple, j'ai vu à Pittsburgh des familles polonaises établies depuis une quarantaine d'années, mais dans lesquelles on rêvait encore à un retour au pays d'origine, lors de je ne sais quelle résurrection vaguement espérée de la patrie polonaise. Les enfants élevés dans des écoles polonaises, se mariaient presque exclusivement avec leurs compatriotes; la langue polonaise restait en usage dans le cercle de la famille; on ne parlait anglais que pour trouver de l'ouvrage.

De même, et plus encore, les Ménonites qui s'établissent en groupes nombreux de familles unies entre elles par une responsabilité solidaire sur des espaces de terre isolés, ne sont pas entamés par le contact avec les Américains.

A un moindre degré, les Allemands, surtout les Allemands du

Sud, qui forment la moitié de la population dans certaines grandes villes, s'assimilent moins aisément que les Allemands du Nord, généralement cultivateurs, qui prennent dans le Dakota un *homestead*, se marient avec une Américaine et perdent rapidement leur caractère national.

Enfin, pour qu'il y ait possibilité d'assimilation, il faut qu'il y ait aptitude au même travail, et d'une façon générale, aptitude au travail. Les Indiens, isolés dans leurs réserves il est vrai, mais élevés à chasser et peu pliés à l'effort prévoyant du cultivateur, ne peuvent pas s'assimiler à un peuple de travailleurs.

Je ne sais si je me trompe, mais il ne me semble pas nécessaire de recourir à l'hypothèse d'une « mentalité » héréditaire différente pour expliquer ces divers phénomènes, dont l'éducation entendue au sens large rend très bien compte. Et, d'autre part, l'exemple de l'Amérique n'ébranle-t-il pas cette hypothèse, puisque des « mentalités » différentes ne suffisent pas à y conserver les traits caractéristiques de la race — j'entends les traits sociaux et non les traits physiques — chez des individus soumis à la même éducation dans le même milieu ?

Paul de Rousiers.

TROIS TYPES

DE

L'HABITANT CANADIEN-FRANÇAIS [1]

Mesdames et Messieurs,

Votre présence ici ce soir témoigne de l'intérêt toujours vif que prend une élite de notre société aux choses du Canada français; elle témoigne, aussi, de l'intérêt, nouveau mais grandissant, qui s'attache pour cette élite à l'étude de la science sociale.

Il est heureux qu'il en soit ainsi. Dans toute société, les intellectuels, soucieux du bien-être de leurs concitoyens, soucieux de leur propre influence, doivent chercher à se rendre compte exactement des conditions physiques, des ressources naturelles de leur pays, des moyens d'existence de la masse des travailleurs, des caractères bons ou mauvais que présente l'organisation familiale, locale, publique, de la race. Ils doivent se préoccuper aussi de bien connaître les causes qui déterminent les lois qui régissent de par le monde la stabilité, la force, le bonheur des groupements humains.

Mais pour notre groupe français du Nord-Amérique, resserré par le flot montant de l'immigration polyglotte, soumis à la concurrence de rivaux actifs, la clairvoyance agissante des dirigeants n'est pas seulement la condition indispensable de la

(1) Notre ami et collaborateur, M. Léon Gérin, dont nos lecteurs connaissent les remarquables études sur le Canada, vient de donner cette conférence à l'*Institut canadien-français,* à Ottava, puis. à l'*Université Laval*, à Montréal.

prospérité sociale : d'elle, dans une grande mesure, dépendront le développement ultérieur de notre prestige, le maintien même de notre autonomie. Dès lors, toute contribution, même la plus modeste, à la connaissance de notre pays, à l'analyse de son état social, mérite quelque attention.

Le travail que je vous présente reproduit les grandes lignes d'une monographie préparée, ces années dernières, d'après la méthode d'observation de Frédéric Le Play et de M. de Tourville, mise en pratique dans la revue la *Science sociale*. L'originalité de cette méthode, c'est que, dans l'étude de toute question, elle demande d'abord que nous nous dépouillions de nos idées préconçues, que nous mettions de côté les notions abstraites, les conceptions métaphysiques, et que nous nous abstenions des généralisations hâtives, pour considérer les phénomènes concrets sur le vif, les choses dans la réalité, les hommes et leurs groupements tels qu'ils se présentent à nous chaque jour. La méthode d'observation exige que nous soumettions les phénomènes et les groupements sociaux à une analyse patiente, complète, que nous les comparions les uns avec les autres, afin d'arriver à les classer exactement et à tirer de leur connaissance des conclusions utiles. Bref, elle applique à l'élucidation des problèmes sociaux les procédés qui ont donné aux sciences physiques et naturelles leur rigueur, leur force de persuasion, leur intérêt pratique.

Ces qualités se trouvent-elles à un degré suffisant dans la brève description que vous allez entendre des conditions sociales sur le versant nord de la vallée laurentienne, à la hauteur du lac Saint-Pierre, pour mériter vos suffrages, vous gagner à la science sociale et à la méthode d'observation ; même plus, pour induire quelques-uns ou quelques-unes d'entre vous à préparer de semblables monographies sur d'autres points de la province? C'est peut-être trop de présomption de ma part, et pourtant, je ne puis me défendre tout à fait de l'espérer.

I

Mes observations ont été recueillies principalement à Saint-Justin, sur la rive nord du Saint-Laurent, à peu près à mi-chemin entre Québec et Montréal, ou plus exactement à 25 milles à l'ouest de Trois-Rivières.

Le sol s'étage ici à plusieurs niveaux :

Nous avons, d'abord, la rive plane et basse du fleuve, à peine plus élevée que lui, et même, aux saisons des crues, submergée, sur une partie de sa largeur, par les eaux. Puis, à quelque deux ou trois milles dans l'intérieur, il surgit brusquement une terrasse de quarante ou cinquante pieds de hauteur. A partir de la crête de cette terrasse, le sol continue à s'élever en pente presque imperceptible vers le Nord, sur une distance de trois autres milles ; et là, il se produit un second soulèvement beaucoup plus marqué que le précédent. C'est la première arête du massif des Laurentides, qui ferme le bassin laurentien. Au delà s'étend très loin un pays de montagnes atteignant parfois 1.500 pieds de hauteur, sommets arrondis coupés d'étroits vallons.

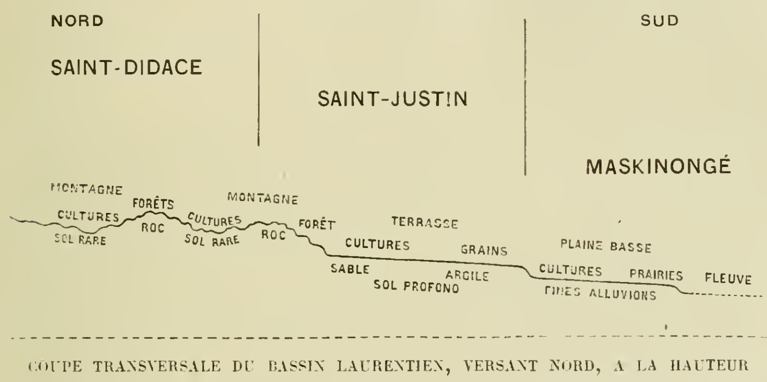
Dans la plaine basse, c'est Maskinongé ; sur la terrasse et la première pente des Laurentides qui y fait suite, c'est Saint-Justin ; enfin, à l'arrière-plan, à travers les sommets et les vallons, c'est Saint-Didace.

La ligne ondulée, brisée, que vous voyez ici (voir à la page suivante), représente d'une manière suffisamment fidèle ces niveaux successifs. Si, à partir du fleuve Saint-Laurent, nous dirigeant vers le Nord, vers l'intérieur, nous pratiquions une coupe transversale du sol, la surface se profilerait à peu près comme l'indique ce dessin.

Il est important que nous fassions dès le début cette distinction des trois niveaux du sol ; car c'est là le point de départ de toute une série de différences tant physiques que sociales, comme nous allons voir.

Et d'abord, à ces trois niveaux de terrains correspondent diverses natures du sol :

Dans la plaine basse, ce sont des alluvions fines, profondes, fertiles. La terrasse, sur une grande étendue, se compose d'une argile tenace, compacte, difficile de culture, mais profonde et suffisamment fertile. Vers le pied de la montagne, l'argile se mêle à du sable, et finit par être recouvert par lui. La bordure sablonneuse est peu fertile. Caractère général du sol de la terrasse : fertilité moyenne. Dans la montagne, il faut distinguer les sommets et les vallons. Sur les sommets, le sol manque parfois ; le sol affleure, ou n'est recouvert que d'une mince couche de terre noire. Dans le fond des vallons, sur les bords de la



COUPE TRANSVERSALE DU BASSIN LAURENTIEN, VERSANT NORD, A LA HAUTEUR DU LAC SAINT-PIERRE.

rivière Maskinongé et des deux lacs Mandeville, le sol est variable de composition ; mais partout assez rare, peu profond et médiocrement fertile. Caractère général du sol de la montagne : faible fertilité.

A ces trois niveaux de terrains avec leurs sols de diverses natures, correspondent diverses productions végétales et animales :

La plaine basse, sur toute son étendue, est admirablement adaptée à la croissance de l'herbe, du foin. Le foin, en effet, demande un terrain meuble, fertile, frais, et ce sont là précisément les qualités qui distinguent les alluvions formant le sol de la plaine basse. Une partie même de la plaine basse (toute

cette largeur qui est submergée périodiquement par les eaux du fleuve), n'a jamais livré d'autre production végétale que l'herbe. C'est une prairie naturelle permanente.

Le sol de la terrasse, au contraire, n'est pas propice à la croissance du foin : l'argile est trop compacte, le sable, en arrière, ni assez riche, ni assez frais, pour que le foin s'y maintienne longtemps sans de fréquents labours et d'abondantes fumures. Mais ce sol, — j'entends surtout la zone argileuse et argilo-sableuse, — est mieux adapté que celui de la plaine basse à la production des grains. Les grains, en effet, veulent une terre assez serrée, compacte. Semés sur un sol léger, frais, les pois, les céréales, poussent « en orgueil », c'est-à-dire donnent beaucoup de paille mais peu de grains.

La production végétale dominante et caractéristique de la montagne, c'est la forêt. Les arbres, en effet, surtout ceux de la catégorie des bois mous, peuvent croître sur les sols les plus maigres, pourvu que l'atmosphère fournisse suffisamment d'humidité. Ici, les hauteurs rocheuses ne peuvent guère produire autre chose ; car si les arbres étaient abattus, la mince couche de terre noire serait emportée par les pluies ; le roc serait mis à nu. Les plantes cultivées n'apparaissent que dans les vallons, et encore là en bien moindre abondance que sur la terrasse ou dans la plaine basse.

De même les espèces animales domestiques, — à l'exception des bœufs de labour et des moutons, — sont en nombre bien moindre dans la montagne que dans les autres zones. D'autre part, c'est dans la montagne, avec ses fourrés épais, sa rivière torrentueuse et ses lacs, que les ressources fournies par le gibier à poil et à plume et le poisson conservent le plus d'importance.

En résumé, nous observons ici, en succession rapide :

Trois situations géographiques : la rive fluviale, le second plan, l'arrière-plan ;

Trois niveaux de terrains : la plaine basse, la terrasse, la montagne ;

Trois principales natures de sol : l'alluvion fertile, l'argile

de fertilité moyenne, les sables et sols grossiers peu fertiles;

Trois principales productions correspondantes : le foin, les grains, la forêt.

Bref, trois milieux physiques distincts offrant des ressources distinctes.

II

Maintenant, dans ces trois milieux physiques, considérons les hommes, et voyons quel parti ils tirent, par le travail, des ressources naturelles.

Nous trouvons que deux ordres de causes ont déterminé les caractères du régime du travail dans chaque zone : la formation antérieure de la race, que les ancêtres ont apportée du pays d'origine, et qui s'est conservée à l'état de tradition; puis les conditions actuelles du milieu, auxquelles les habitants ont dû adapter leurs moyens de production.

La formation antérieure, traditionnelle, est la même dans les trois zones. Dans la plaine basse, sur la terrasse, dans la montagne, la population a une commune origine : elle descend de paysans, de petits cultivateurs des provinces les plus agricoles de la France, qui, vers le milieu du dix-septième siècle, émigrèrent au Canada pour y trouver leur subsistance dans la culture. Aussi, l'organisation du travail est-elle fondamentalement la même dans les trois zones, en ce sens, que, dans l'une comme dans l'autre, la population vit principalement de la culture, de la petite culture, de la petite culture en famille, avec développement des habitudes de communauté, de dépendance et d'assistance mutuelle entre les membres du groupe familial. C'est le fond commun, traditionnel.

Mais, par d'autres caractères très importants, le régime du travail, le type de culture, diffèrent d'une zone à l'autre, et cela est dû à la divergence des conditions physiques locales que j'ai esquissées il y a un instant.

Des trois milieux, c'est la terrasse, c'est Saint-Justin, qui pré-

sente le cas le plus simple. Ici, les habitants ont pour moyen d'existence la culture, avec complément, parfois, d'un métier de fabrication.

Il y a quelques années, je fis la connaissance d'une des familles de Saint-Justin, et je la soumis à une étude minutieuse. Cette famille, — la famille Casaubon, — comprenait, en 1886, onze personnes : le père, la mère ; deux vieilles tantes, sœurs du père ; l'héritier et sa femme ; et cinq autres enfants issus du vieux ménage. Ce groupement de travailleurs exploitait 129 arpents de terre. La culture embrassait une grande variété de productions, mais presque toutes dans une mesure fort restreinte : celle des besoins de la famille. Ainsi, un quart d'arpent était en jardin potager ; un arpent en pommes de terre ; un huitième d'arpent en lin ; à peu près autant en tabac. Des parcelles, variant de un huitième d'arpent à un arpent et quart, étaient en maïs, en orge et en sarrasin ; six arpents en blé ; enfin, quarante arpents en avoine et en pois. Le troupeau permanent ne comprenait qu'un petit nombre de sujets de quatre ou cinq espèces domestiques : 3 chevaux, 24 poules, 4 porcs, 18 moutons, 10 bêtes bovines.

Un trait saillant de cette exploitation, ce sont les nombreuses industries ou petites fabrications domestiques qui se greffent sur elle. Les femmes filent et tissent au foyer la laine de leurs moutons, le lin récolté sur leur petit champ. Le filage et le tissage sont complétés par des travaux de tricotage et de couture. Des plus beaux brins de paille de froment, la vieille tante Marguerite confectionne, chaque automne, 200 brasses de tresses, dont la tante Julie fait ensuite des chapeaux. Des débris des animaux abattus sur la ferme, la famille tire sa provision de chandelle et de savon. Les peaux sont utilisées pour les réparations aux harnais et de menus ouvrages de cordonnerie. On en fait des mitaines de travail et des genouillères. Avec le poil des porcs, la mère Casaubon confectionne des brosses pour diverses fins : brosses à étriller, brosses à poêle, brosses à hardes, pinceaux à blanchir.

Des 35 arpents de forêts que la famille possède sur la monta-

gne, les hommes tirent d'abord, le sucre et le sirop d'érable; puis, le bois de chauffage pour la maison ; enfin, le bois d'œuvre pour les travaux de charpenterie, de menuiserie, de charronnage, de tonnellerie. Le père Casaubon et son fils Charles sont charpentiers ; ils réparent et construisent en neuf des maisons, granges, étables, remises. Le père répare aussi les voitures et en fait de neuves ; toutes les voitures en usage sur la ferme ont été faites par lui, à l'exception des ferrements. Casaubon et ses fils ont fait eux-mêmes la plupart de leurs outils de culture, fourches, râteaux à main, et jusqu'au râteau à cheval utilisé pour la rentrée du foin. Pierre, un des fils, fait des bois de chaise en frêne et en plaine. Charles (l'héritier) et sa femme foncent ces chaises en peau; le père les fonce en écorce d'orme. Les hommes sont encore à leurs heures tonneliers. C'est Charles qui a fait les seaux en forme de barillets qui servent à puiser l'eau pour les besoins journaliers; les 300 seaux de pin de l'érablière, ou sucrerie, ont été faits à la maison. Enfin, au moyen d'un instrument spécial que lui a transmis son père, le chef de famille fait avec l'écorce intérieure du tilleul, comme aussi avec l'étoupe du lin, une corde résistante et de belle apparence.

Par cette culture mixte assistée de fabrications domestiques, la famille se pourvoit directement par le travail de ses membres de la plupart des articles de sa consommation : céréales, farines, légumes, fruits, viandes, œufs, beurre, lait, bière; meubles et linge de ménage; vêtements de travail; instruments de travail, et jusqu'à du tabac. Les seuls travaux qui soient développés au delà des besoins de la famille, et qui donnent un revenu par la vente, sont la culture des grains, la production du lait; et à un moindre degré, le filage et le tissage (pour les femmes), la charpenterie et la menuiserie (pour les hommes).

En résumé, ce qui distingue les exploitations rurales sur la terrasse, à Saint-Justin, c'est que la culture y est mixte à un degré très grand, qu'elle est vivrière, c'est-à-dire développée dans la mesure des besoins de chaque famille; qu'enfin, elle a pour complément de nombreuses petites fabrications domestiques.

A Saint-Didace, dans la montagne, où si vous le voulez bien, nous allons nous transporter pour quelques instants, le régime du travail n'est pas le même. D'abord, la culture y est bien moins développée qu'à Saint-Justin; la proportion des cultivateurs qui vivent entièrement de l'exploitation de leur domaine, est bien moins forte qu'à Saint-Justin. Et la chose se conçoit facilement, puisque nous savons que, dans la montagne, le sol est beaucoup plus rare et moins fertile que sur la terrasse, et qu'à égalité d'efforts et de moyens, les rendements sont plus faibles. En second lieu, à Saint-Didace, on trouve également une proportion moins forte qu'à Saint-Justin de cultivateurs-artisans, c'est-à-dire de cultivateurs complétant le revenu de leurs terres par l'exercice d'un métier de fabrication. Et cela se conçoit bien encore. Ces métiers accessoires ne peuvent s'exercer, prospérer, qu'au sein d'un voisinage relativement dense ; et dans la montagne, la culture ne se développant que faiblement, la population reste clairsemée.

A Saint-Didace, le travail supplémentaire de la culture, c'est l'abatage et le transport des produits de la forêt. Nous avons vu, en effet, précédemment, que la montagne est une grande réserve forestière naturelle. La faible profondeur, la pauvreté du sol dans lequel la forêt pousse ses racines, l'ont sauvée de la hache du défricheur. Les bois mous, les conifères, qui s'y trouvent en forte proportion, sont précisément les essences qui ont le plus de valeur pour l'exploitation forestière, parce que ce sont celles qui se transportent au loin le plus facilement : on peut flotter les bois mous sur les rivières, ce qu'on ne peut pas faire pour les bois durs. Il y a quelque trente ans, l'exploitation forestière battait son plein à Saint-Didace. Des capitalistes des États-Unis avaient installé une scierie importante à Maskinongé, dans la basse plaine, et ils payaient de bons prix pour les billes qu'on débitait sur les sommets et les pentes de Saint-Didace, et qu'on flottait, au printemps, sur le cours de la rivière Maskinongé. Cette scierie a cessé de fonctionner régulièrement vers 1875, après avoir en grande partie épuisé sa source d'approvisionnement. Mais encore aujourd'hui, les cultivateurs de Saint-Didace,

tous les hivers, recueillent dans la forêt les plus belles pièces de bois de service, débitent du bois de chauffage, enlèvent l'écorce des « pruches » (*tsuga canadensis*) ; puis ils charroient ces divers produits et les vendent dans la plaine. De même aussi, les jeunes gens louent leurs bras aux *jobbers* (sous-entrepreneurs de coupes de bois), dans les chantiers de Saint-Alexis, plus loin encore dans l'intérieur.

De Saint-Didace, passons à Maskinongé, sur la rive du fleuve. Encore une fois le tableau change, le régime du travail se modifie. Nous avons observé au début que le sol de Maskinongé était naturellement plus fertile que celui de Saint-Didace et même que celui de Saint-Justin. Pour une somme égale de travail et de calcul, l'habitant de la plaine basse obtiendra donc de plus fortes récoltes, retirera plus par acre que l'habitant de la montagne ou même que celui de la terrasse. L'habitant de la plaine basse n'est donc pas, comme celui de la montagne, contraint de chercher un complément aux ressources de la culture dans les rudes travaux d'abatage et de transport des bois. L'habitant de la plaine basse, d'autre part, comparé à celui de la terrasse, aura souvent une plus grande quantité de produits à vendre, surtout plus de foin.

Mais il y a plus : l'habitant de la plaine basse est beaucoup mieux situé que celui de la terrasse et que celui de la montagne pour écouler les produits de sa culture. Il habite le bord du fleuve, et le fleuve est une grande voie naturelle, accessible aux navires océaniques du plus fort tonnage. C'est aussi, nécessairement, le long de la rive plane du Saint-Laurent, en rapport direct avec la navigation fluviale et maritime, que les voies ferrées ont été construites. C'est encore dans la plaine basse que les fabriques les plus importantes, que les villages ou bourgs les plus considérables apparaissent. Bref, c'est ici que se concentre l'activité industrielle et commerciale de la région.

Pour cette double raison : productivité naturelle plus grande du sol, voisinage du fleuve et des moyens de transport et d'écoulement des produits, le cultivateur de la plaine basse diffère de celui de la terrasse et de la montagne. Il cherche moins que

ces derniers à subvenir directement à tous les besoins petits ou grands de sa famille. Il cultive plus en vue de la vente. Il deviendra parfois spécialiste, aura la grande partie de sa terre en foin, qu'il mettra en balles pressées et qu'il exportera. Il fait de la culture commerciale.

III

Il suffira maintenant de brèves explications pour nous permettre de saisir la raison des autres divergences de caractères sociaux qui se manifestent entre nos trois types. En premier lieu, tandis que l'habitant de la terrasse est, en général, à l'aise, celui de la montagne est presque toujours pauvre, et celui de la plaine basse est assez souvent riche. Les statistiques municipales nous font voir que les terres ont une valeur à Saint-Didace de 150 dollars par tête, à Saint-Justin de 300 dollars par tête, et à Maskinongé de 400 dollars par tête, en moyenne.

L'habitant de la montagne reste pauvre parce que son travail s'accomplit dans les conditions les plus défavorables à la fois au point de vue de la production agricole et de la vente. Le sol est maigre, les voies de transport sont éloignées; l'abatage et le charroi du bois, comme tous les travaux rudes et primitifs, sont mal rémunérés.

L'habitant de la plaine basse s'enrichit assez souvent, parce que son travail s'accomplit dans les conditions les plus favorables à la fois au point de vue de la production agricole et de la vente. Le sol est riche, les voies de transport sont à proximité. On trouve ici des cultivateurs qui ont amassé de petites fortunes, 50 ou 60 mille dollars, et même davantage.

L'habitant de la terrasse occupe une situation intermédiaire. Son sol est plus productif que celui de la montagne; mais le mouvement commercial y est moins actif que dans la plaine basse.

L'organisation de la famille, fondamentalement la même dans

les trois zones, présente, néanmoins, de l'une à l'autre, des différences appréciables. A Saint-Justin, on observe communément un type de famille nombreuse, étroitement groupée et prospère. Jusqu'à l'âge de leur mariage, les enfants travaillent ensemble sous la direction des parents. Ceux-ci, de leur côté, pourvoient, dans la mesure des moyens de la famille, à l'établissement de chacun des enfants. La préoccupation de tous les membres du groupe est, d'abord, d'assurer le maintien en leur entier du domaine et du foyer paternel ; puis, d'aider le plus possible à l'établissement au dehors de ceux des enfants qui auront à fonder de nouvelles familles.

Ce type de famille, que la science sociale désigne sous le nom de « quasi-patriarcale » (parce qu'elle reproduit, quoique imparfaitement, beaucoup des traits de la famille patriarcale pure de l'Orient et de l'antiquité), ne se retrouve aussi accentuée ni à Saint-Didace, ni à Maskinongé, bien que pour des raisons différentes dans chaque cas. Dans la montagne, c'est le milieu physique difficile, peu productif, qui contrecarre les pratiques traditionnelles de groupement étroit au foyer. Le chef de famille n'arrive pas à développer suffisamment son exploitation agricole pour donner de l'emploi chez lui à ses enfants. Dès l'âge de quinze ou seize ans, ils quittent le foyer paternel et vont louer leurs bras dans les chantiers à bois.

Dans la plaine basse, au contraire, la distension des liens de famille n'est pas déterminée par la dureté du milieu physique, mais par la complication du milieu social, par l'apparition d'un commencement de richesse et de commerce, résultat des conditions physiques plus favorables, comme je l'ai dit. Tandis que l'habitant de la terrasse, qui s'applique à vivre directement des produits de sa terre, se maintient à la seule condition que la récolte ne soit pas trop mauvaise ; l'habitant de la plaine basse, qui compte davantage sur le revenu dérivant de la vente de ses produits, est, en outre, exposé à toutes les fluctuations du commerce. Il y a quelques années, la crise agricole a sévi dans toute cette région : les terres de Maskinongé, dans l'espace de deux années, ont subi une dépréciation de 13 dollars de l'acre; les

terres de Saint-Justin, dans le même laps de temps ne sont tombées que de un dollar de l'acre.

De même. dans la plaine basse, le cultivateur, précisément parce qu'il manipule plus d'argent et qu'il est plus rapproché des petits centres urbains, plus entraîné par l'exemple des petits bourgeois, est plus porté que l'habitant de la terrasse au « luxe », aux dépenses inconsidérées et d'apparat. Les enfants subissent aussi plus fortement les influences extérieures. Ils sont parfois plus intéressés, moins disposés à faire des sacrifices pour le bien-être commun de la famille. Aussi, arrive-t-il plus fréquemment dans la plaine basse que des familles de cultivateurs cossus, menant assez large vie, se trouvent ruinées, et soient obligées de quitter le pays. Elles ont bien vécu tant que le foin s'est vendu à de hauts prix; mais elles n'ont pas su se prémunir contre les années de crise. Et les habitants de Saint-Justin considèrent que, en dépit des apparences, leur situation est meilleure, plus solide, sinon aussi brillante, que celle des habitants de la plaine basse.

Autre différence. Si je voulais caractériser brièvement la manière de vivre dans chacune de nos trois zones, je dirais : Saint-Didace, égalité, rudesse; Saint-Justin, égalité, politesse; Maskinongé, distinctions sociales naissantes.

Nous savons que les conditions dans lesquelles le travail se poursuit à Saint-Didace ne se prêtent pas au développement de la richesse, ni même de l'aisance. Tous restent à peu près au même niveau, et ce niveau, c'est la gêne pécuniaire. On se rend compte, aussi, que les travaux journaliers auxquels se livrent les habitants de la montagne, travaux de culture primitive, travaux rudes de défrichement, d'abatage et de flottage des bois, ne leur inculquent guère de savoir-vivre. « Mes voisins sont de braves gens, me disait un ancien habitant de cette paroisse, seulement la plupart ne sont pas « particuliers » : ils entrent chez vous les bottes crottées, crachent sur les planchers et prolongent leurs visites plus que de raison. »

A Saint-Justin, si la richesse est absente, l'aisance est assez générale. Le régime du travail moins rude, moins grossier que

dans la montagne, laisse aux familles plus de loisirs pour se cultiver.

A Maskinongé et dans toute la plaine basse, par suite de l'adjonction du commerce à la culture, l'égalité commence à disparaître, la richesse commence à se produire, et avec elles se font jour les distinctions et les prétentions sociales. A l'imitation des urbains, on tend à se répartir en classes, en catégories de gens plus ou moins distingués. Un exemple fera bien voir la différence qui existe sous ce rapport entre la terrasse et la plaine. A l'occasion du baptême de l'enfant, à Saint-Justin, la porteuse n'est pas payée; c'est une voisine et elle prend part au repas de famille. Dans la plaine basse, voisinage de Louiseville, la porteuse reçoit un salaire et n'est pas invitée à table.

Passons à l'examen du degré d'instruction des habitants; nous relevons encore des différences entre les trois zones. La statistique officielle nous dit que pour 100 jeunes gens et jeunes filles à Saint-Didace, il y en a 23 ne sachant même pas lire; que pour pareil nombre à Saint-Justin, il y en a 10 ne sachant pas lire. Cette différence n'a pas lieu de nous surprendre. L'instruction primaire, la lecture, l'écriture, le calcul, sont essentiellement des procédés destinés à faciliter les opérations de l'esprit. Dès lors, il va de soi qu'ils se diffuseront en divers milieux dans la mesure où les occupations quotidiennes des habitants exigeront un travail intellectuel. Et il est clair que la culture rude, primitive, isolée, et les travaux encore plus rudes d'abatage et de charroyage du bois qui se pratiquent à Saint-Didace, demandent beaucoup de force musculaire, mais assez peu de calcul et de réflexion.

Il est clair, d'autre part, que, dans la plaine basse, où la culture est bien plus avancée et prend un caractère commercial, l'habitant travaillera moins des bras et plus de la tête. Il sera plus porté vers l'instruction et y poussera davantage ses enfants. C'est aussi à Maskinongé et dans la plaine basse que se recrutent surtout les professions libérales et le clergé. Saint-Justin n'a encore fourni que trois ou quatre prêtres et un avocat. Dans la basse plaine, au contraire, on trouve de nombreuses familles

livrant à chaque génération une ample moisson de médecins, de notaires, d'avocats, d'hommes de lettres, et, surtout, de prêtres et de religieuses.

Les pratiques et les croyances religieuses diffèrent aussi d'une zone à l'autre. L'habitant de la montagne est moral, vertueux. Sa vie toute de travail pénible et de frugalité éloigne bien des tentations. L'habitant de la montagne est docile à la voix du prêtre. Absolument sans prétentions dans le domaine intellectuel et philosophique, il accepte sans discuter l'enseignement et la direction que lui donne le curé. Et cela d'autant plus volontiers, que l'isolement le met à l'abri des influences extérieures. Il a la foi du charbonnier. A Saint-Justin, les mêmes conditions se retrouvent, mais déjà quelque peu atténuées.

Dans la plaine basse, les choses changent. Le culte public est bien aussi développé que sur la terrasse ou dans la montagne. A cause de la richesse plus grande et de l'agglomération des habitants, les cérémonies religieuses ont souvent plus d'éclat dans la plaine basse, et les fondations pieuses, églises, presbytères, couvents, collèges, y ont généralement plus d'importance. Mais les dispositions des habitants ne sont plus les mêmes. Ils ont l'esprit plus aiguisé par le commerce, plus d'activité cérébrale, plus de prétentions d'ordre philosophique, plus de subtilité et moins de docilité. Un ami qui a longtemps résidé dans ce voisinage, me racontait naguère l'histoire du chef d'une de ces familles « sacerdotales » (ainsi appelées à cause du grand nombre de prêtres et de religieuses qu'elles ont fourni à chaque génération) de Maskinongé, catholique rigide en même temps que partisan obstiné et abonné fidèle de la feuille anticléricale de l'époque. Autre fait significatif : à la suite d'une querelle avec leur curé et leur évêque, plusieurs des habitants de Maskinongé se sont séparés de l'église catholique; ils se rattachent aujourd'hui à la secte baptiste.

Considérons, maintenant, les relations de voisinage; nous allons voir se manifester de nouvelles différences. A Saint-Justin, les rapports entre les familles sont étroits, cordiaux, bienveillants. Les deux premiers voisins, celui de droite, celui de

gauche, font pour ainsi dire partie de la famille. On se rend beaucoup de services de voisin à voisin, on se prête des instruments de travail, on échange des coups de main, on s'assiste dans le malheur et la maladie. Les familles d'un même « rang » (ou concession de terres) s'entendent pour secourir les plus pauvres d'entre elles et ne les laisser manquer de rien.

A Saint-Didace, la rareté du sol arable et les accidents du terrain ont forcé les familles à se disséminer, à espacer leurs demeures. C'est déjà une condition peu favorable à l'entretien de rapports étroits de voisinage. En outre, ces familles sont moins en état de s'assister, parce que la proportion des très pauvres y est plus forte, que les familles parvenues à l'aisance sont bien moins nombreuses. Sans compter que ces rares familles parvenues à l'aisance sont (à cause des privations grandes qu'elles ont dû s'imposer pour y arriver et qu'elles doivent continuer à s'imposer pour se maintenir) moins bienveillantes, plus rigoureuses dans l'exercice de leurs droits de propriétaires. Une circonstance le fera bien voir. A Saint-Justin, comme à Saint-Didace, il existe de par la loi une cour de commissaires pour la décision des petites causes. Mais tandis qu'à Saint-Justin, cette cour n'a pas eu à siéger depuis quinze ans, à Saint-Didace, m'assure-t-on, elle fonctionne activement tous les mois.

On me faisait observer un jour à Saint-Justin que les pauvres de la paroisse étaient pourvus à domicile par le moyen de « tournées » ou collectes périodiques; et on ajoutait que les seuls mendiants qu'on rencontrât sur les chemins étaient ceux venus d'autres paroisses, et, particulièrement, des villages de la plaine basse. Ce qui rend le rôle tutélaire du voisinage moins effectif dans la plaine basse, ce n'est pas, comme dans la montagne, la difficulté du milieu physique, mais la complexité plus grande du milieu social. Il est plus facile de s'enrichir sur les terres de la plaine basse; il est aussi plus facile de s'y ruiner. Du reste, la population étant plus agglomérée et les intérêts plus importants, les procédés simples d'assistance de voisin à voisin ne suffisent plus.

Enfin, dernière différence à signaler : à Saint-Justin, la

paroisse forme un groupement fort, solide, compact. L'union la plus parfaite existe entre les familles d'habitants, de même qu'entre celles-ci, les notables et le curé. La paroisse est ici comme l'image agrandie de la famille, dont le curé serait le patriarche. Son autorité, étendue à de multiples intérêts, est reconnue de tous. Il n'en est pas ainsi dans les paroisses de la plaine basse, où l'on observe fréquemment que les rapports des habitants entre eux, ou des hommes des professions libérales entre eux, ou des uns et des autres avec le curé, sont en maintes occasions troublés.

Vous voyez, Mesdames et Messieurs, qu'il n'est pas indifférent de vivre dans la plaine basse, sur la terrasse ou dans la montagne. Vous voyez aussi comme tout se tient dans l'organisme social. Partis de simples différences dans la situation géographique, le relief et la composition du sol, nous aboutissons par un enchaînement rigoureux de causes et d'effets, à des contrastes frappants d'ordre intellectuel et moral. Le tableau ci-contre présente en raccourci les caractères sociaux divergents de nos trois zones.

Et maintenant, quelles conclusions allons-nous tirer de la comparaison de ces trois types : Vous avez pu observer que, des trois, celui qui présente, en général, les caractères les plus favorables, qui, du moins, semble le plus stable et le plus prospère, c'est l'habitant de la terrasse. Et la raison très apparente, c'est que là, sur la terrasse, les conditions physiques et sociales sont telles que la misère et la richesse à la fois se trouvent exclues. Il suffit de l'exercice d'aptitudes fort ordinaires, de moyens à la portée de tous, pour arriver là à l'aisance ; et d'autre part, les familles sont mises à l'abri des dangers de la richesse et de la vie facile. Dès que l'habitant se trouve placé dans des conditions physiques plus difficiles, comme dans la montagne, ou dans des conditions sociales plus compliquées, comme dans la plaine basse, aussitôt son bien-être, sa stabilité, sa prospérité, nous l'avons vu, subissent de graves atteintes.

Or, les conditions d'heureuse médiocrité observables sur la ter-

	SAINT-DIDACE	SAINT-JUSTIN	MASKINONGÉ
LIEU : bassin du Saint-Laurent, (cours mitoyen, rive nord)........ ...	Sommets et Vallons..............	Terrasse plane....................	Plaine basse.
	Sol rare, souvent maigre et grossier.	Sol profond, abondant, assez fertile généralement..................	Sol profond, abondant, fines alluvions fertiles.
	Forêts, productions spontanées et produits variés de la culture.....	Productions variées de la culture, avec prédominance des grains....	Productions variées de la culture avec prédominance du foin.
TRAVAIL : culture quasi-patriarcale..........	Fragmentaire, aidée de simple récolte et de travaux forestiers primitifs.	Petite, vivrière, avec complément de fabrications accessoires..........	Plus spécialisée et associée au commerce.
PROPRIÉTÉ : domaine plein paysan..........	Réduit et instable................	Large et stable....................	Parfois riche, mais instable.
	Estimation foncière : 150 dollars par tête............................	Estimation foncière : 320 dollars par tête............................	Estimation foncière : 400 dollars par tête.
	Gêne fréquente...	Aisance générale..................	Apparition spasmodique et instable de la richesse.
FAMILLE : quasi-patriarcale..................	Ebranlée par les conditions difficiles du milieu physique.............	Prospère..........	Ebranlée par la complication du milieu social.
MODE et *PHASES* de *L'EXISTENCE*........	Simplicité et rudesse des mœurs. ..	Simplicité et douceurs des mœurs...	Prétentions et distinctions sociales.
COMMERCE...........	Très faible; isolement............	Peu développé; demi-isolement.....	Relativement développé; grande voie de commerce.
CULTURES INTELLECTUELLES............	Illettrés adolescents : 24 pour 100...	Illettrés adolescents : 10 pour 100. .	Illettrés adolescents : 6 1/2 pour 100.
	Arts libéraux naissants et instables.	Arts libéraux effacés..............	Arts libéraux s'affirmant.
RELIGION : catholique.	Simplicité et unité de foi; intensité de vie religieuse................	Simplicité et unité de foi; développement des pratiques religieuses..	Subtilité plus grande d'esprit; schisme de quelques-uns.
VOISINAGE............	Rapports moins étroits et moins bienveillants, par suite du plus grand éloignement des foyers, de la moindre stabilité des familles et des difficultés plus grandes d'existence...	Rôle bienveillant et tutélaire du voisinage favorisé par les conditions relativement faciles d'existence, la stabilité des familles et la proximité des foyers..........	Rapports rendus moins intimes, moins cordiaux et moins effectifs par suite de la complication du milieu social.
PAROISSE.............	Limitée par la pauvreté du milieu...	Florissante; le gouvernement paroissial étendu aux intérêts les plus divers et reconnu de tous........	Ebranlée; dissensions et divisions locales.

rasse sont dès aujourd'hui exceptionnelles chez nous; bientôt elles auront disparu. D'une part, les meilleures terres de la plaine et des vallons étant toutes prises, les colons seront contraints de s'engager sur des sols de montagne de plus en plus revêches et ingrats; et d'autre part, les anciens établissements de la plaine seront de plus en plus envahis, entraînés par le mouvement industriel et commercial.

Est-ce à dire que notre race soit vouée irrémédiablement à la décadence? Que, fatalement, elle n'échappera à l'influence énervante, désorganisante, de la plaine riche, que pour tomber sous l'influence déprimante de la montagne pauvre? Non. La science sociale, qui met en lumière l'influence des milieux, ne perd pas de vue cet autre puissant facteur : la volonté humaine, l'initiative individuelle. Des pays qui, sous un régime peu intensif de travail, restent pauvres, peuvent, par la mise en œuvre de moyens plus énergiques, être amenés à livrer les richesses latentes de leur sol ou de leur sous-sol. Déjà la situation matérielle de Saint-Didace a été sensiblement améliorée par l'introduction de l'industrie laitière; et d'autres pays de montagnes voisins sont en train de recevoir une impulsion toute nouvelle de l'établis sement sur place de grandes usines forestières. De même, aussi, par l'infusion de plus hautes facultés morales, l'homme peut être rendu apte à se maintenir en dépit de la complication du milieu social. Bien plus, il peut être dressé à se servir de ces conditions sociales plus complexes pour s'élever à de plus grandes hauteurs.

C'est une question d'éducation.

Aussi dirai-je en terminant : en vue des conditions difficiles dans lesquelles nous allons être forcés de nous engager de plus en plus, appliquons-nous à développer en nous-mêmes, à répandre autour de nous, plus d'initiative individuelle, plus de connaissances pratiques, plus de force morale, de plus hautes lumières religieuses.

Léon Gérin.



UNE VALLÉE A MÉTAMORPHOSES SOCIALES

II

LA VIE ANCIENNE DE LA VALLÉE (1).

IV. — La période de prospérité agricole.

La longue période de la vie de la vallée, qui s'étend jusqu'au règne de Henri IV, ne se laisse pas facilement scinder par des coupures. Sauf quelques instants de recul momentané, qui disparaissent dans une vue d'ensemble, le pays jusqu'aux guerres de religion a progressé constamment, et progressé surtout par l'agriculture.

Non que l'exploitation du sol ait constitué dans notre vallée, au moyen âge, le gagne-pain absolument unique de la population. La vie sociale du pays a toujours été complexe. Mais, pour reprendre la comparaison de notre préambule, parmi les composantes dont la combinaison créait au moyen âge l'existence de la vallée, l'élément agricole fut toujours la force dominante, celle qui imposa à la résultante sa direction approximative.

Les données sur les premiers âges de la vallée sont peu nom-

(1) Voir les trois livraisons précédentes.

breuses et d'un intérêt assez faibles pour notre étude. La venue de l'homme dans nos parages remonte à l'époque interglaciaire.

Quelle route suivirent les premiers immigrants? Des traces de leur séjour ont été retrouvées près de *Neuville* et dans les gorges du *Suran*, rivière torrentielle tributaire de l'Ain. J'inclinerais à croire, par analogie avec des faits bien constatés par la science, que les tribus envahissantes pénétrèrent dans la vallée en longeant la rivière, qui, au moment de l'apparition de l'homme, passait au milieu de la plaine restreinte et a toujours dû être bordée d'une bande herbue. Il y aurait des recherches à faire sur le rôle du *brotteau* dans la migration des hordes primitives du bassin du Rhône.

Quoi qu'il en soit, nous voyons, lors de la conquête romaine, la vallée et ses alentours occupés par une seule peuplade gauloise, les Ambarres qui semblent solidement implantés au pays. Le nom de ce peuple se retrouve dans un grand nombre d'appellations de lieu : Ambérieux en Dombes, Ambérieu en Bugey, Ambronay, Ambutrix, peut-être aussi Varambon (1).

Quelle fut sur notre vallée l'action de la civilisation romaine? D'après M. Marchand, la région montagneuse du département de l'Ain fut profondément latinisée, la plaine bressane, au contraire, à peine recouverte par la brillante culture des conquérants.

Dans notre vallée intermédiaire, l'influence romaine dut encore être sensible, si l'on s'en réfère à un critère assez significatif, la fréquence des noms à étymologie latine : Neuville, Villette, la Palud.

A Villette, l'origine romaine est certaine, le village s'est développé autour d'une ancienne *villa*. Les Romains, on le sait, appelaient de ce nom les grandes exploitations rurales. Le mot ville est encore employé au treizième siècle dans notre région comme synonyme de grosse ferme (2). Une voie romaine longeait probablement l'Ain (3) et se rattachait au delà de Loyes à

(1) Guichenon, dans son histoire de la Bresse, dérive un peu gratuitement ce nom de celui du fondateur du château, Varambon de la Palud.

(2) De la Teyssonnière, *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, III, p. 35.

(3) M. Marchand, *Hist. de l'Abbaye de Chassagne.*

une grande route conduisant à Lugdunum. A cette époque lointaine, le pays présentait donc les deux caractères essentiels qu'il conservera pendant tout le moyen âge : c'était une vallée agricole, et une vallée en bordure de route *secondaire*.

En 406, la contrée tomba sous la domination burgonde. Il n'entre pas dans notre programme d'examiner le détail des luttes que se livrèrent Francs et Burgondes pour la possession du Sud-Est de la Gaule. Retenons seulement un fait qui eut des conséquences sociales très importantes.

Au huitième siècle, dans l'espoir de recouvrer leur indépendance, les chefs burgondes conclurent une alliance monstrueuse avec les hordes sarrasines qui terrorisaient la contrée (1). Les populations affolées se réfugièrent dans les bois ou les cavernes. On voit, en Bas-Bugey, une grotte dont l'orifice était jadis fermé par un mur. La tradition veut que cet abri ait servi d'asile à de pauvres chrétiens contre le fanatisme des bandes mahométanes.

De 737 à 739, Charles Martel chassa les Sarrasins de la Gaule. Quelques hordes échappèrent au *marteau* du libérateur. Elles demeurèrent longtemps errantes dans le pays, objets d'horreur et d'effroi pour les populations sédentaires. Enfin ces bandes parvinrent à se fixer dans des endroits déserts (2). Ces Sarrasins vécurent confinés entre eux pendant tout le moyen âge. L'aversion d'abord raisonnée puis instinctive qu'ils inspiraient aux populations voisines garantit longtemps leur race de tout mélange. Il n'y a pas cinquante ans, un jeune homme de certains villages suspects ne trouvait pas à se marier au dehors, et l'eût-il pu, il se fût fait montrer au doigt. Mais ces bourgades à part n'intéressent pas notre basse vallée de l'Ain.

Pour en revenir à Charles Martel, le héros franc traita les chefs bourguignons comme ils le méritaient, en barbares. Il alla jusqu'à dépouiller de ses biens tout le haut clergé burgonde.

Dès lors, la race burgonde devint une race subordonnée qui parvint difficilement aux emplois élevés. C'est parmi les descen-

(1) M. Marchand, *Hist. de Varambon*.

(2) *Boz* dans l'Ain, *Uchizy* en Saône-et-Loire. Des traces moins évidentes d'origine sarrasine se relèvent dans certains hameaux du Bugey, près de *Rossillon*.

dants des guerriers francs ayant suivi Charles Martel en Bourgogne que se recrutèrent presque exclusivement les familles seigneuriales, celles qui présidèrent dans la vallée et les contrées voisines à la formation de la société médiévale.

Notre vallée comme origines sociales rentre donc à peu près dans le cas général de la France. Le fond de la population, ce sont des gallo-romains communautaires. L'élite qui modifia ce fond en se modifiant inversement à son contact appartient en grande partie à la race franque nettement particulariste.

Les mœurs communautaires résistèrent longtemps à ce choc des deux formations disparates. Voici des textes du quatorzième siècle empruntés aux chartes de franchises des bourgades de Lagnieu. Saint-Maurice de Rémens et Meximieux (1).

« Les rapines ou vols domestiques et autres torts domestiques seront corrigés impunément par les maîtres des personnes qui auront commis ces délits; ceux qui auraient été châtiés n'auront pas le droit de porter plainte dans notre cour contre ces corrections. Nous donnons le nom de domestiques aux *femmes, fils et filles, neveux, femmes de fils, sœurs et enfants de frères et sœurs demeurant tous dans le même ménage et sous le même toit.* »

« Si un bourgeois bat sa femme ou même la blesse, le seigneur ne doit point en recevoir de plainte, ni exiger d'amende pour cela; à moins que la femme ne soit morte par suite des coups. »

Ces deux textes relatifs, l'un à la cohabitation des membres d'une même famille — le mot est pris bien près de son sens antique, — l'autre à l'extension de l'autorité maritale, prouvent péremptoirement, il me semble, qu'au quatorzième siècle encore, le type social dominant aux bords de l'Ain, et dans le voisinage, c'était *la communauté solide.*

Il s'agit, remarquons-le, de bourgades affranchies; le maintien de la communauté dans nos parages ne sauraient donc s'expliquer au moins uniquement par le droit seigneurial d'échute, d'après lequel la propriété tenue à cens par un mainmortable faisait retour au seigneur, si ce mainmortable mourait hors de communion.

(1) De la Teyssonnière, ouvr. cité, II, p. 244, 315 et suiv.

Le lecteur peut observer, sur la carte qui accompagne notre monographie, l'emplacement de Lagnieu et de Saint-Maurice de Rémens. Ces bourgades sont dans la plaine du Bas-Bugey. C'est peut-être aujourd'hui la portion du pays où la famille est le plus dissociée, la communauté le plus complètement désorganisée. Les textes que nous venons de rapporter semblent prouver que cette désorganisation récente est bien l'effet des conditions modernes du lieu et du travail. En Bresse, au contraire, le lieu et le travail ont fortement contribué à maintenir l'ancien état de choses.

C'est à partir du onzième siècle surtout que l'histoire sociale de la vallée devient intéressante. On peut placer aux environs de l'an mil le vrai début de la période *de prospérité agricole croissante*. L'essor du pays fut remarquable. On en jugera par l'exemple de Varambon.

En l'an mil, l'emplacement actuel du château et du village était probablement un vrai désert. Un castel fut érigé au commencement du onzième siècle dans ce pays perdu, sur le penchant de la *Côtière*, par le sire Varambon de la Palud « *clarissimus et ex gente baronum* ». Le bourg qui se groupa aux pieds du château féodal acquit pendant les cinq siècles suivants une importance telle, qu'en 1576, en élevant la seigneurie de Varambon à la dignité de marquisat, le duc de Savoie appelle cette bourgade « un lieu salubre et fertile, habité et fréquenté d'un grand peuple. »

Les causes du développement de la prospérité de Varambon et de toute la vallée du onzième au seizième siècle peuvent se grouper, je crois, autour de six raisons fondamentales :

I° Conditions climatériques favorables.

II° Position avantageuse de la bande de terrain étudié en avant d'un hinterland boisé.

III° Importance stratégique de la ligne de côteaux dominant la plaine restreinte, protection qu'exerçaient sur les agglomérations sous-jacentes les châteaux bâtis aux flancs de ce rempart naturel.

IV° Action des monastères établis dans le voisinage immédiat de la vallée.

V° Facilité d'exploitation des produits du sol.

VI° Enfin — accessoirement — rôle de la vallée comme lieu de transit commercial.

Les cinq premières causes expliquent l'épanouissement agricole de tout le pays au moyen âge, l'âge d'or de l'agriculture aux bords de l'Ain; la sixième, le développement relatif de l'élément rival, la vie routière assez intense de certaines bourgades.

Examinons ces causes :

I. — Le duc de Savoie, nous l'avons dit, qualifie Varambon de lieu salubre. Preuve certaine qu'au seizième siècle, pas plus que de nos jours, les miasmes paludéens ne pouvaient pénétrer ni au moins séjourner dans notre vallée bien aérée.

Le château de Pont-d'Ain jouissait à cette même époque d'une grande réputation de bon air. Les duchesses de Savoie y venaient accoucher et y faisaient élever leurs enfants.

Indiquer la salubrité comme caractère d'une localité, c'est faire entendre que cette qualité précieuse n'est pas l'apanage de la région entière.

Un contraste absolu devait exister au moyen âge, entre notre vallée très saine et l'hinterland empesté d'émanations paludéennes.

Il y a cinquante ans, la durée de la vie humaine en Dombes, n'excédait pas vingt-cinq ans de moyenne. Au moyen âge, l'étang n'avait pas gagné tant de terrain, mais les conditions d'hygiène populaire étaient bien plus mal observées. Notre vallée, plus loin des foyers de pestilence, pouvait prétendre, avec plus de raison encore que pendant les époques suivantes, au titre de *sanatorium de la Dombes*.

Varambon est toujours un lieu salubre. Mais se serait abuser des mots que d'appeler lieu fertile un territoire où le blé produit cinq fois sa semence. Le climat qui est la raison d'être de la salubrité de l'air est un facteur important de la fertilité du sol. Je serais assez porté à croire que la décadence agricole du pays tient pour une part à une modification de climat. Ce changement malheureux doit provenir du déboisement de l'hinterland bressan et des régions voisines.

On sait que les grandes étendues boisées agissent un peu comme les mers et les lacs intérieurs. Elles atténuent les oscillations de température, et régularisent la distribution des eaux pluviales. Le climat de l'Ain appartient au type *rhodanien;* c'est un climat à extrêmes, l'hiver est très froid, l'été très chaud. De plus notre vallée est sujette aux orages violents; au point de vue des précipitations atmosphériques, c'est un pays de montagne. Une partie de la pluie tombée dans les averses ruisselle sur les pentes sans profit pour le sol. Cette *eau sauvage* n'a d'autre effet que de provoquer des ravinements et des éboulements.

Un lac intérieur de forêts, en régularisant les précipitations atmosphériques, assainirait et fertiliserait certainement les pentes de la Côtière. Or, à l'époque où nous nous reportons, en Bresse, en Bugey, et dans les régions limitrophes, la forêt occupait une bonne partie du sol. Le déboisement du pays s'est poursuivi pendant tout le cours des âges suivants, et a été opéré, nous l'avons vu, avec un redoublement d'intensité à partir du dix-huitième siècle.

La disposition des *lacs de forêt* a dû avoir un effet néfaste sur l'économie générale du climat de la région. La basse vallée de l'Ain n'a pas été seule à souffrir du nouvel état de choses. Tous les pays de vignes environnants ont dû ressentir également les fâcheuses conséquences du déboisement.

Il est certain, si bizarre que cela puisse sembler d'abord, qu'au moyen âge, dans le département actuel de l'Ain, les vendanges se faisaient deux mois plus tôt qu'aujourd'hui.

Voici la preuve de cette précocité de la cueillette.

Nous voyons mentionné, dans les chartes du moyen âge, un droit dit des *banvin*. C'était le privilège que se réservait le seigneur de vendre son vin au moment du 15 août (1). Certaines chartes prouvent ce qu'on aurait bien pu deviner, que le droit de banvin s'exerçait sitôt après la vendange.

Alors, de deux choses l'une : ou nos aïeux avaient un goût

(1) De la Teyssonnière, *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, II, p. 205, 261, 262.

déplorable pour le verjus, ce que je me refuse à croire *à priori*, ou la maturation du raisin était plus rapide.

M. de la Teyssonnière pense (1) que, si l'on vendangeait en août, c'est que le pays étant plus boisé était beaucoup plus chaud. Cette explication répetée par tous ceux qui se sont occcupés de l'histoire du pays n'a qu'un malheur, c'est d'être en contradiction avec les données bien établies de la science.

Voici ce que je lis, dans le traité de sylviculture de Boppe, ouvrage qui fait autorité à l'école forestière de Nancy (2) :

« Les grands massifs boisés agissent sur la température ambiante, en abaissant quelque peu la moyenne annuelle, mais en même temps, ils régularisent le climat en diminuant l'intensité des froids et des chaleurs extrêmes. D'après les expériences poursuivies pendant plus de quinze ans, à Bellefontaine, près de Nancy, l'influence du grand massif de la Haye abaisse d'un demi-degré la température moyenne de l'année pour la région touchant à la forêt. »

L'effet du déboisement a donc été probablement l'inverse de ce que s'imaginait M. de la Teyssonnière. Pourtant, l'explication réelle de la précocité des vendanges au moyen âge dans notre contrée pourrait ne pas être éloignée de la supposition un peu gratuite que je viens de rapporter.

Je lis dans Boppe à la suite du passage cité, que l'atténuation du maxima et minima due au voisinage des forêts se remarque pour une journée isolée aussi bien que pour l'année entière. Les autres conditions étant pareilles, l'hiver sera moins glacial, l'été moins torride en pays boisé qu'en pays découvert, comme aussi la nuit sera moins froide, le jour moins chaud.

On voit facilement l'effet heureux qu'auraient ces atténuations de température au moment des froids printanniers. Souvent, dans le climat rhodanien, plusieurs journées brûlantes sont suivies d'une matinée glaciale, la sève entre en mouvement, les bourgeons éclatent, et une gelée matinale vient anéantir les espérances de récolte. Jadis, probablement, ce retour des ge-

(1) Ouvr. cité, p. 262.
(2) *Id.*, page 174.

lées était moins à craindre et l'on pouvait choisir des variétés de vigne qui fleurissant plus tôt, mûrissaient plus tôt leurs fruits.

L'hypothèse par laquelle j'essaie de résoudre un problème local, ne fournirait-elle pas l'explication d'un fait un peu plus général, la disparition graduelle du vignoble en certains points du nord de la France où il était jadis florissant? Dans bon nombre de ces localités, le défrichement de massifs forestiers voisins a pu amener une aggravation et une prolongation des gelées printannières. Il fallait renoncer aux variétés précoces de la vigne, et celle-ci entrant plus tard en sève n'avait plus le temps de mûrir son raisin.

Je préférerai, je l'avoue, cette explication à celle de M. d'Avenel, prétendant qu'en ces localités vinicoles déchues, les gens se contentaient jadis d'une horrible vinoche que nous aurions peine à boire.

II. — Ainsi, nous avons de bonnes raisons de penser qu'au moyen âge, la vallée inférieure de l'Ain jouissait de conditions climatériques plus avantageuses que ses conditions actuelles. Elle bénéficiait, en second lieu, d'une situation bien plus favorable par rapport à l'hinterland voisin. On peut dire que les rôles étaient intervertis. Aujourd'hui, le plateau est le précurseur, le modèle agricole de la lisière. Au moyen âge, par la force des choses, c'était le bourrelet sur l'Ain et sur la Saône qui étaient les précurseurs, les modèles agricoles de l'intérieur (1).

(1) Une remarque importante s'impose ici par rapport à tout ce qui sera dit dans la suite.

Notre plateau diffère par un caractère essentiel du plateau type, tel qu'il est défini dans *Les Français d'aujourd'hui*. De fort bonne heure, bien avant la conquête romaine, des groupements considérables se constituèrent sur le plateau même. La forêt originelle de la Bresse était peut-être entrecoupée de clairières, en tout cas, elle n'opposa pas un obstacle absolu à la pénétration des tribus primitives. Villars, Chalamont, etc... devinrent dans la suite des âges des centres de défrichement. Tandis que sur les plateaux classiques, la forêt fut attaquée, pour ainsi dire par zones concentriques, en allant de la périphérie au centre, sur notre plateau, la disparition du bois s'effectua en même temps en arrière de la lisière et autour de points intérieurs primitivement peuplés. Ces points furent foyers de petite propriété indépendante, ils obtinrent leurs franchises au moins en même temps que les agglomérations de bordure (Villars au treizième siècle, Chalamont en 1266). Quand, dans la suite de cette étude, il est ques-

Il y eut entre la mise en culture des pentes et celle des plateaux une différence de temps et une différence de mode. La pente est le lieu de la petite exploitation précoce, le plateau celui de la grande exploitation tardive.

Les pentes ont été défrichées partout bien avant les plateaux. C'est une vérité presque évidente, et mise en lumière par tous les travaux de la science sociale.

« Le petit cultivateur, dit M. Demolins (1) pouvait facilement venir à bout des bouquets de bois qui parsemaient les vallées, parce qu'ils étaient moins compacts, coupés de lisières herbues et plus accessibles. Mais sur la vaste étendue des plateaux, la forêt immense se dressait comme un obstacle à peu près insurmontable pour de petites gens n'ayant à leur disposition que leurs bras ».

Sans doute, sur le plateau bressan comme sur tous les plateaux au sud de la Loire, les bras des défricheurs furent aidés par la dent du bétail, ce qui amenait de la destruction, non du vrai défrichement. Les troupeaux paraissent avoir foisonné au moyen âge dans nos forêts d'hinterland. Il semblerait même (2) que les droits de pâture pour le bétail, de glandée ou de *peyssonage* pour les pourceaux aient constitué longtemps, peut-être jusqu'à l'inauguration des trains de bois flotté le plus clair du revenu des grands domaines boisés de notre région. — Mais les troupeaux n'entamèrent pas les massifs forestiers de la Bresse intérieure assez sérieusement pour permettre à de petits défricheurs de se lancer à leur suite. Comme tous les plateaux de grande culture, le nôtre a été mis en exploitation par trois

tion de points enfoncés dans l'hinterland, ces mots doivent être entendus des sections du territoire bressan éloignées à la fois de la pente extérieure et des agglomérations intérieures anciennes.

La supériorité de position de notre vallée vis-à-vis de l'hinterland immédiat, n'existait pas du tout par rapport à la partie de la Bresse qui est au nord de la vallée. Le développement modeste de nos groupements du bord de l'Ain ne saurait entrer en balance avec la fortune rapide de la ville de Bourg qui au douzième siècle était un pauvre village sans aucun rang dans la hiérarchie ecclésiastique (Guigue, *Topographie du département de l'Ain*).

(1) *Les Français d'aujourd'hui*, p. 168.

(2) D'après une histoire manuscrite de l'abbaye d'*Ambronay*.

classes de propriétaires fonciers puissants, qu'énumère implicitement une observation de la statistique de Bouchu.

A Saint-André-de-Corcy, lisons-nous dans ce document, les gens ne peuvent être riches, tout le territoire appartient *au seigneur, à des communautés religieuses ou à des bourgeois de Lyon* (1).

On reconnaît ici les trois dernières catégories de défricheurs signalés dans *Les Français d'aujourd'hui.*

Depuis la révolution opérée par les machines agricoles, les avantages matériels de la grande propriété compensent, et au delà, les avantages moraux de la petite. Autrefois, il n'en était pas tout à fait ainsi. On peut affirmer qu'il y a 500 ans, le domaine d'un petit propriétaire, amoureux de son lopin de terre, donnait, toutes autres conditions pareilles d'ailleurs — et ce n'était pas le cas des champs de notre plateau par rapport à ceux de notre vallée, — un revenu supérieur au rendement de la même parcelle exploitée par un tenancier, qui dépendait d'un maître souvent absent.

La grande propriété pouvait, même au seul point de vue économique, difficilement lutter contre la petite. Elle ne pouvait surtout pas lutter contre l'association de la grande et de la petite, qui fonctionna au moyen âge dans toutes les agglomérations riveraines de l'Ain, et semble bien avoir été une des causes principales de leur prospérité.

III. — Il ne suffisait pas, à l'époque troublée où nous nous reportons, pour les petites gens appartenant aux classes laborieuses, d'avoir sous la main un gagne-pain rémunérateur. Il fallait être assuré de pouvoir manger en paix le pain récolté, se savoir garanti contre les frelons malfaisants toujours très disposés à piller le miel des abeilles.

De nombreux malandrins vivaient alors en parasites sociaux, subsistant uniquement d'exactions et de rapines. Le plus précieux secours qu'un puissant pût accorder à un humble était celui de son bras pour le défendre.

(1) La même statistique nous montre à *Crans*, *Bouligneux*, *Saint-Paul-de-Varax*, la majeure partie de la terre possédée (en 1669) par des privilégiés ou des *forains*.

On vit souvent, au onzième siècle, des hommes libres abandonner la chaumière où ils vivaient indépendants, et se rendre spontanément dans l'enceinte d'un château-fort. Là, ils devenaient soumis au droit de fortification et à d'autres plus ou moins pénibles, mais ils pouvaient dormir tranquilles sur le sort de leurs personnes et de leurs biens.

Les hauts et puissants seigneurs qui possédaient les forteresses de notre côtière étaient des protecteurs particulièrement souhaitables. La valeur guerrière des La Palud, fondateurs du château de Varambon, est certainement une des raisons, et non des moindres, de la rapidité avec laquelle se constitua l'agglomération aux pieds du castel féodal.

Notre vallée, nous l'avons déjà dit, fut toujours lieu de passage. Mais, à l'époque où nous la considérons, c'était moins une ligne de transit commercial qu'un défilé militaire important.

Les expéditions de seigneur à seigneur étaient alors incessantes. Or, la demi-vallée et la plaine qui la continue à l'Est se trouvaient la route toute indiquée pour les troupes se rendant d'un point à un autre du pays.

La traversée du Bugey présentait bien des difficultés à cause de la multiplicité des gorges et des accidents perpétuels du sol.

Le passage par l'hinterland bressan n'allait pas sans embarras, étant donnés les bois, les étangs, et le mauvais état des chemins.

La traversée du *pays du milieu* au contraire était extrêmement commode. La plaine restreinte formait, pour ainsi dire, la voie normale des armées en campagne.

Deux troupes qui passaient pouvaient s'entrechoquer et la plaine retentir de cris de bataille.

En 1325, fut livré, à la lisière du premier chaînon de Bugey, entre le comte de Savoie et le dauphin de Viennois, le sanglant combat de Varey qui constitue, selon M. de la Teyssonnière (1) l'événement capital de l'histoire du département au moyen âge.

La bataille eut lieu, dit cet érudit, au cœur du pays, en vue pour ainsi dire des différents peuples qui l'habitaient. La plaine

(1) *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, III, p. 183.

restreinte était la clef de la région. Quiconque occupait la contrée du milieu avec ses contreforts naturels, le Bas-Bugey et la côtière tenait à sa merci les deux contrées extrêmes.

Aussi les montagnes du Bas-Bugey, les coteaux de la pointe méridionale du Revermont et de la rive occidentale de l'Ain se hérissaient de châteaux-forts, dont les possesseurs étaient par leur position les seigneurs les plus en vue du pays, ceux qui jouaient dans sa vie politique un rôle prédominant.

La côtière en particulier qui commandait le bord oriental de la plaine formait les avants-postes, pour ainsi dire les *confins militaires* de la Bresse. C'était, comme tous les confins militaires une pépinière de guerriers, dont la valeur se développait automatiquement par un usage continuel. Par nécessité de situation, les seigneurs de Varambon étaient des batailleurs. Et naturellement, plus ils guerroyaient, plus ils devenaient guerriers de tempérament.

Il y avait sans doute quelques inconvénients, pour une population de travailleurs, à vivre sous la protection de bretteurs aussi irascibles, d'aventuriers aussi hardis que furent certains sires de La Palud. Quand un château était démantelé, et le seigneur en captivité, il advenait que le vassal partageât de ses biens et de sa personne le sort malheureux de son suzerain. Les castels du bord de l'Ain furent plus d'une fois brûlés dans les guerres du moyen âge. C'était le *revers de la médaille*. Mais la médaille était belle.

D'abord, le goût des aventures, poussé à son paroxysme chez le seigneur, se développait spontanément du même coup chez la partie guerrière de ses vassaux, chez celle qui accompagnait le suzerain dans ses expéditions lointaines.

L'esprit de hardiesse, le don de retournement, que, à la fin du dix-huitième siècle, la vallée dût à la route, à la position commerciale du pays, elle en possédait déjà le germe au treizième siècle, un peu grâce à la route, beaucoup grâce à la position stratégique de nos coteaux. Position militaire et position commerciale provenaient d'ailleurs d'une seule cause, la *situation de la vallée comme lieu de passage*.

Ensuite, — c'est le point capital, — comme les possesseurs de nos châteaux forts étaient très redoutés, leurs hommes ne craignaient pas grand chose, sauf aux heures néfastes où quelque seigneur trop hardi portait la peine de sa témérité excessive. Mais ces heures-là étaient exceptionnelles. En général, sous l'abri protecteur du château fort, la bourgade aux pieds du coteau prospérait et se développait. Nous voyons, à partir du treizième siècle, dans nos agglomérations du bord de l'eau se constituer peu à peu, sous la tutelle de la féodalité, de véritables *démocraties en miniature*.

Il est difficile de se rendre bien compte de ce que pouvait être avant le treizième siècle dans notre vallée la condition des biens et des personnes. Dès l'époque romaine, sur les pentes de la côtière, la grande propriété fait son apparition, témoin l'établissement agricole de *Villette*. La petite propriété doit être plus ancienne; son origine pour toutes les vallées se perd dans la nuit de la préhistoire.

Au dixième et onzième siècles, la rigueur des temps dût porter, nous l'avons dit, un coup funeste à la petite propriété indépendante. Pour sauvegarder leurs personnes et leurs biens, beaucoup d'hommes libres prêtèrent hommage à un seigneur, se reconnurent non ses *serfs*, mais ses *vassaux*.

Le serf, au sens absolu du mot, tient sa propriété d'une libéralité gratuite et toujours révocable. Sa personne et ses biens sont la chose du seigneur. Il n'y a rien de fixe, de contractuel dans le nombre des corvées qu'il est obligé de faire, ni dans les redevances qu'il est tenu de fournir. Tout cela est réglé par le propriétaire, suivant son bon plaisir et à sa merci. — Le servage-*type*, celui de l'*homme de corps* est une condition dérivée de l'esclavage, un esclavage atténué. On sait d'ailleurs maintenant que l'esclavage pur, dans l'acception antique du terme et avec toutes ses conséquences, s'est maintenu dans le midi de la France au moins jusqu'à la fin du quinzième siècle (1).

Mais entre l'*homme de corps* et l'homme vraiment libre, il y

(1) Cf. Vte d'Avenel, *La fortune privée à travers 7 siècles*, pp. 152, 160, 181, etc.

avait toute une échelle de conditions intermédiaires. Je crois pouvoir affirmer que, même avant toute espèce d'affranchissement, le sort de la majorité des habitants dans nos agglomérations du bord de l'eau n'était pas celui de véritables serfs, et que les rares serfs qui s'y trouvaient, cessèrent de bonne heure d'être *taillables et corvéables à merci*.

La vallée est le lieu de la petite propriété. Cette petite propriété était chez nous bien antérieure certainement à l'organisation féodale. On comprend que, à une époque troublée, de petits propriétaires se soient *avoués* vassaux d'un seigneur, suivant un contrat bilatéral avantageux. Le seigneur accordait la protection de son bras en échange de l'hommage et de certains droits plus honorifiques souvent que rémunérateurs. Mais on ne voit pas du tout par quel mécanisme la petite propriété individuelle se serait transformée en propriété serve et mainmortable. Celle-ci est une émanation de la grande propriété, un premier acheminement vers le morcellement du sol. Les serfs, les mainmortables proviennent d'anciens esclaves, les vassaux peuvent provenir d'anciens hommes libres. D'ailleurs, plus on avance dans l'histoire, plus la différence s'atténue entre la propriété vassale chargée de certaines entraves, et la propriété serve dont les entraves vont en se relâchant.

Les mainmortables du bord de l'Ain au douzième siècle, devaient être eux-mêmes dans une condition plus avantageuse que leurs congénères des *parties enfoncées du plateau*. Les choses de l'époque chevaleresque que nous considérons souvent sous des formes poétiques sont, dit M. d'Avenel, tout aussi terre-à-terre que les choses actuelles. Les intérêts, les mobiles sont les mêmes, seule l'organisation sociale a changé. La grande raison qui améliora la situation des classes laborieuses au moyen âge fut probablement un motif d'ordre économique, de manque d'équilibre entre le travail utile et les bras pour l'exécuter (1).

(1) Il fallait encore que cet équilibre ne pût être atteint par certains expédients commodes, par exemple, en Dombes, la création d'étangs.

Nous ne contestons nullement, cela va sans dire, l'influence progressive du christianisme sur le développement de la notion fondamentale de notre société moderne et

Dans les localités où le travail était peu rendant, la condition du serf resta longtemps dure et inférieure. Dès que le travail devenait fructueux, les maîtres avaient intérêt à multiplier la force de production de leurs auxiliaires. Le meilleur moyen d'exciter les ouvriers au travail intense est de les faire participer largement aux fruits de ce travail; c'est le système de l'association aux bénéfices. Volontiers, des seigneurs intelligents abandonnaient certains de leurs droits pour que les autres devinssent plus rémunérateurs. Sans parler des raisons humanitaires et religieuses qui purent influer sur la conduite des sires de Varambon et de leurs voisins à l'égard de leurs *hommes de corps*, il est vraisemblable que de bonne heure, ces seigneurs eurent un intérêt manifeste à étendre les libertés de tous leurs vassaux afin que ceux-ci puissent s'enrichir et pulluler, afin que les seigneureries devinssent des lieux « habités d'un grand peuple. »

En Bresse, comme partout, le défrichement des forêts et la constitution de la petite propriété indépendante semblent avoir suivi des marches à peu près parallèles. Au bout d'un certain laps de temps, les courbes de l'affranchissement viennent se superposer aux courbes de la mise en culture.

Notre vallée qui a été attaquée de bonne heure, ne compte plus guère vers 1450 que des agglomérations affranchies (1). En 1603, une partie des hameaux de l'hinterland immédiat est encore sujette au droit de mainmorte, et en 1669, dans le cœur de la Bresse, à Saint-Paul-de-Varax, les trois quarts des habitants sont grangers et locataires de la noblesse (2).

Pour la commodité de notre exposé, nous avons considéré comme un fait social unique deux faits distincts quoique étroitement liés l'un à l'autre : la disparition du servage et la constitution de la petite propriété personnelle. En réalité, le second

la dignité de la personne humaine. La cause d'affranchissement que nous indiquons ici est surtout une cause *occasionnelle*.

(1) Pont-d'Ain a été affranchi en 1319, St-Maurice en 1369, puis vinrent Ville, le Loyes. Impossible de trouver trace d'un affranchissement de Varambon. J'inclinerais sérieusement à croire que le bourg n'a jamais été sujet à la mainmorte et a toujours possédé des privilèges.

(2) Bouchu, *Statistique*.

de ces phénomènes s'est opéré plutôt antérieurement au premier. Pour que les nouveaux affranchis pussent vivre, il leur fallait des terres. La propriété mainmortable constitue en quelque sorte l'échelon intermédiaire entre la propriété serve au sens absolu du mot et la propriété individuelle.

Le passage de la propriété collective ou semi-personnelle (mainmortable) à la propriété personnelle semble s'être effectué dans notre vallée, suivant deux méthodes assez distinctes.

D'abord la méthode universellement en usage, l'accensement. Ce procédé fit du tenancier serf à charge arbitraire un tenancier libre à charge fixe. « Le bail à cens, dit M. d'Avenel, n'est pas comme son nom semble l'indiquer, une location ni un fermage, c'est une vente positive effectuée pour un revenu invariable au lieu de l'être pour un prix principal une fois payé. »

Dans notre vallée, le revenu était souvent donné en nature : quelques mesures d'avoine, quelques *coupes* de blé, quelques *meaux* de foin, une paire de *poules gélines* à la Saint-Michel ou à la Saint-Jean, etc. La disproportion est flagrante entre le rendement réel du sol et la redevance avec laquelle on l'a acheté; il est vrai que ce terrain restait grevé de certains droits féodaux, mais ces droits n'étaient pas sensiblement plus onéreux que nos impôts actuels. On a calculé pour la France (1) que si les familles des premiers censitaires, de ceux qui prirent le bien à son entrée en *vilenage* l'avaient conservé jusqu'aux temps modernes, on aurait vu sous Louis XVI l'hectare loué quatre sous pendant que la terre rapportait 27 francs.

Il y eut probablement dans notre vallée une autre forme de constitution du petit domaine libre dont nous dirons quelques mots, parce qu'elle semble plus particulière à la région.

Ce mode de transformation de la propriété nous est révélé par un document qui n'a pas trait directement à la vallée, mais à un pays voisin et analogue : un article de la charte de Coligny (2). Coligny est en Revermont, à l'extrémité opposée à

(1) Notre vallée au moyen âge faisait partie de la Savoie.

(2) De la Teyssonnière, *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, II, pp. 162 et 280.

Pont-d'Ain; les sires de Coligny ont longtemps été seigneurs de Pont-d'Ain : tout donne donc à penser que les usages des deux bourgades à l'époque féodale ont été sensiblement les mêmes.

Voici l'article en question :

« Quiconque aura défriché une partie de la forêt commune du territoire pour en faire un pré ou une terre labourable, devra deux deniers viennois pour chaque charrée de foin, et la onzième gerbe de la tâche, soit terre cultivée; s'il a planté une vigne dans le terrain qu'il aura défriché, il devra quatre deniers viennois pour chaque muid de vin.

« Si quelqu'un plante une vigne non dans les terrains communs de ladite commune mais dans les terres du seigneur déjà mises en culture, il devra au seigneur le quart des récoltes de cette vigne. »

C'est encore un accensement, mais un accensement conditionnel, subordonné à l'exécution d'une clause, le défrichement d'une portion du sol boisé. Nous voyons par cet article la manière dont a dû disparaître une partie de la zone lisière de nos forêts.

Ce texte est instructif à d'autres points de vue. Il nous montre la propriété seigneuriale intermédiaire entre la vraie propriété collective et la propriété individuelle, et le seigneur dans le rôle qui était sa véritable raison d'être : soutien de la collectivité et administrateur du domaine commun.

Il est difficile, d'ailleurs, de rencontrer un texte plus probant pour démontrer que l'origine de la propriété, c'est le travail.

L'affranchissement d'une bourgade (1) ne consistait pas seulement dans le renoncement consenti par le seigneur au droit de mainmorte. Lors des franchises accordées à telle de nos agglomérations riveraines, il ne restait que six mainmortables. Ces six libérés ne furent pas seuls à bénéficier du nouvel état de choses.

Les droits des nouveaux bourgeois étaient, au contraire, multiples et étendus. On se fera une idée de l'importance de leurs privi-

(1) Il faut observer à ce sujet que souvent les soi-disant chartes d'affranchissement ne sont que des chartes de confirmation.

lèges, par cet article de la charte de Saint-Maurice-de-Rémens (1). « On n'admettra aucun noble au nombre des bourgeois de la ville, et s'il en était admis quelqu'un, il ne jouira pas des privilèges de la bourgeoisie, à moins qu'il ne soit compris dans le nombre des officiers nommés par le seigneur. »

L'article se comprend aisément, les droits en question étaient des concessions obtenues de la noblesse à laquelle ils ne pouvaient faire retour, pas plus que les propriétés tombées en vilenage ne pouvaient revenir en mains nobles.

Nous n'entrerons pas dans le détail de ces droits : il y en avait de civiques, il y en avait surtout de fonciers, comme nous le voyons par cette disposition de la charte de Coligny :

« Le seigneur ne peut diminuer l'étendue des forêts et terres communes ni en céder à quelqu'un qui n'habite pas la ville, sans le consentement des bourgeois. »

Une fois affranchi et indépendant, le petit propriétaire continua cependant à s'appuyer sur la collectivité. Dans notre vallée en particulier, la propriété commune étayait la propriété individuelle sous deux formes répondant aux deux productions naturelles du sol : l'herbe en bas, la forêt en haut.

L'importance du brotteau semble avoir été plus considérable encore, il y a 500 ans qu'aujourd'hui. Le seigneur administrait le domaine collectif ; l'usage en était accordé à tous les *communiants* moyennant l'acquittement d'une faible taxe annuelle. Cette redevance porte souvent dans les chartes le nom d'avenage parce qu'elle consistait en un certain nombre de mesures d'avoine.

La forêt commune paraît avoir appuyé la collectivité plus efficacement encore que le pâturage commun. Les habitants du fond de la vallée possédaient dans les bois de l'hinterland immédiat un droit étendu d'affouage ; une futaie de Varambon porte le nom expressif de *bois de chauffage*. Mais l'avantage le plus sérieux que les riverains de l'Ain retiraient de la proximité des forêts était la licence d'y envoyer pâturer le bétail. En somme le bois semble avoir été longtemps dans la vallée ce qu'il était

(1) Tous ces articles se trouvent dans l'ouvrage de la Teyssonnière, *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, vol. II.

partout, une propriété à peine appropriée, très peu appréciée, dont on abusait, sur laquelle on empiétait le plus possible : cette propriété ne devint vraiment rémunératrice et estimée que le jour où fut inaugurée l'exploitation *par eau*.

IV. — Le lecteur aperçoit maintenant les principaux rouages de la vie sociale de la vallée pendant l'époque « de prospérité agricole ». Cette prospérité remarquable tenait avant tout à l'association de seigneurs qui, par nécessité de position étaient des protecteurs puissants et des administrateurs libéraux, et de vassaux, qui, par obligation de situation également, étaient des travailleurs actifs et des *débrouillards*.

Mais la noblesse n'est pas la seule classe dirigeante qui ait présidé à la formation de la société médiévale. L'autre classe, la véritable classe éducatrice et émancipatrice, a également joué son rôle dans la vallée, rôle dont nous n'avons à dire qu'un mot, car l'action sociale du clergé sur notre territoire d'étude a été jadis ce qu'elle fut à peu près partout.

Notre vallée se trouvait placée pour ainsi dire à la ligne de contact entre les zones d'influences de deux puissants monastères. La célèbre abbaye bénédictine d'Ambronay, à la lisière du Bas-Bugey, date du début du neuvième siècle et subsista jusqu'à la révolution. Elle n'eut sur notre vallée de l'Ain qu'un bienfaisant effet de voisinage.

Au contraire, d'autres moines nous intéressent directement comme défricheurs d'une bonne partie de l'hinterland immédiat, ce sont les Cisterciens de l'abbaye de Chassagne. Ce monastère, s'établit en 1162 à quelque distance en arrière de l'arête faîtale de la côtière, au sein du premier massif boisé. Les religieux fondèrent tout autour d'eux des granges et des celliers modèles, où, les premiers dans le pays, ils firent fleurir une agriculture progressive et une viticulture rationnelle (1).

Le seigneur fournissait au petit cultivateur la protection; le moine, l'exemple et un complément d'éducation.

V. — C'est très avantageux de produire beaucoup en toute sécu-

(1) M. Marchand, *Histoire de l'abbaye de Chassagne.*

rité, mais il faut encore pouvoir écouler ses produits. Je ne veux pas répéter ici ce qui a été dit au paragraphe précédent sur la facilité d'accès de la vallée aux époques de communication difficile. En un certain sens, il y a 500 ans, tout le pays vivait déjà de la route, non pas de la route ligne de transit, mais de la route voie d'exploitation et d'importation.

La famine, ce fléau toujours à craindre au moyen âge dans les contrées fermées, n'était guère à redouter dans des vallées ouvertes comme la nôtre, où d'ailleurs les gens faisaient un peu de tout et pouvaient compenser l'insuffisance d'une de leurs récoltes par l'abondance d'une autre production.

Le trop plein de la vallée s'expédiait facilement au dehors grâce aux chemins praticables en toutes saisons, grâce surtout à la rivière, voie favorite des marchandises encombrantes. — Cette rivière, peut-être aussi les chemins riverains, ne desservaient pas seulement la vallée, mais encore l'hinterland immédiat. Les marchandises destinées à l'embarquement sur l'Ain devaient forcément être transportées d'abord dans les ports des agglomérations riveraines. Commercialement comme militairement, la vallée commandait le plateau. C'était une nouvelle raison de supériorité économique du territoire de lisière sur le territoire intérieur.

Les péages par eau et par terre établis aux carrefours de Pont-d'Ain et de Loyes semblent avoir procuré aux seigneurs qui en étaient les possesseurs des profits fort considérables. Ils entrent pour une part importante dans l'évaluation des domaines féodaux. Les La Palud qui retiraient tant d'avantages moraux de la position stratégique de la vallée en retiraient d'autres, des avantages plus matériels, de sa position commerciale.

VI. — Ceci nous amène à examiner la dernière cause de la prospérité sociale de notre vallée au moyen âge : la vie routière assez intense de certaines agglomérations.

La voie en bordure de l'Ain ne jouait alors qu'un rôle très limité, par la raison que le pont de Neuville n'existait pas, et que la route venait pour ainsi dire buter contre la montagne.

La voie commerciale fréquentée en était une autre, celle qui

franchit la rivière à Pont-d'Ain et traverse ensuite la plaine restreinte de part en part.

C'était alors le grand chemin de communication de France en Italie par la Savoie.

Le pont qui donna son nom au groupement de Pont-d'Ain ne subsista que peu de temps et fut remplacé par un bac. Mais il ne semble pas que cette substitution ait diminué en rien la prospérité de la bourgade dès lors si mal nommée. Peut-être même augmenta-t-elle l'importance de Pont-d'Ain. à cause de la halte que les convois étaient obligés de faire avant de passer l'eau.

J'emprunte les détails suivants à une communication manuscrite d'un érudit, M. l'abbé Marchand, dont j'ai déjà mis plus d'une fois les savants travaux à contribution :

En 1301, à Pont-d'Ain, un radeau de planches paye 6 deniers, la charge de drap de France 6 sols, 2 deniers, le cavalier trois oboles, le piéton une obole, le juif à cheval 9 deniers. le juif à pied 6 deniers.

En 1305, une charrette chargée de fruits, châtaignes, noix, paye 9 deniers, l'âne chargé de peaux 6 deniers, chargé de ferronnerie 9 deniers.

En 1306, on inscrit le péage acquitté par plusieurs marchands du Milanais et du Padouan, amenant des convois de chevaux.

En 1340, le châtelain de Pont-d'Ain fait un voyage aux foires de Châlon-sur-Saône pour engager les marchands à passer sur les terres du duc de Savoie.

Ce qui avait lieu à Pont-d'Ain se répétait à l'autre extrémité de la vallée, au bourg de Loyes, près duquel passait la route primitive Lyon-Genève.

On peut dire qu'au moyen âge l'industrie routière occupait dans la vallée la situation qu'occupe aujourd'hui l'industrie proprement dite. Les deux extrémités du territoire subissaient l'influence d'une route, le milieu de notre champ d'étude restait pays purement agricole.

Une preuve manifeste de l'activité commerciale de Pont-d'Ain et de Loyes au treizième siècle, c'est la présence d'une colonie juive dans ces deux bourgades. Ces juifs n'ont disparu de notre

vallée qu'au quinzième siècle, sans doute sous l'influence de l'inquisition.

Or, partout où les juifs s'installent, on peut être certain que la vie commerciale est intense. Ce sont, au moyen âge, les habitués des *carrefours*. *Trévoux*, à la lisière occidentale de la Bresse, était, il y a 600 ans, un gros centre de négoce, et le siège d'une colonie israélite florissante.

Les juifs n'étaient pas les seuls nomades que la facilité d'accès attirait dans notre vallée ouverte. Le pays semble à plusieurs reprises, au moyen âge, avoir été envahi par les bohémiens, ou *gypsies*, qui constituent par excellence la population routière. La charte d'une de nos bourgades contient des pénalités sévères contre tout bourgeois qui aura « cognu » une de ces vagabondes. Cette disposition, égarée dans un article de franchises communales, en apprend à elle seule fort long sur l'ancienne importance de la vallée comme lieu de passage.

Pont-d'Ain avait des foires très fréquentées où l'on venait de loin. Ce fut la conquête de François Ier qui décapita ce centre commercial. Nous avons vu d'ailleurs à quel point les guerres d'annexion firent souffrir tout le pays, qui, en moins de vingt ans, de 1576 à 1595, passa de l'aisance véritable à la plus affreuse misère.

Avant de quitter le moyen âge, un problème s'impose à notre examen. Quels furent les résultats durables, quels peuvent être les résultats actuels de l'ancienne vie sociale de la vallée pendant la longue période de prospérité agricole croissante ?

La réponse me semble assez simple. L'existence du pays au moyen âge est relativement peu complexe, et tous les éléments qui la constituent agissent dans le même sens, vers le développement de l'activité individuelle.

Le travail agricole est non seulement comme aujourd'hui un travail de lutte contre un sol ardu, mais, en partie du moins, un travail de défrichement : c'est donc un travail progressif, qui n'a pas les effets déprimants de la petite culture routinière.

Sans doute le brotteau et la forêt appuient la population, mais ces ressources spontanées ne fournissent aux riverains de l'Ain

que la *portion congrue* de leur subsistance, l'aisance naît d'une autre source, du labeur intense et personnel.

L'esprit d'aventure se développe spontanément par la vie d'aventures guerrières. Cette initiative *militaire* est peut-être une des raisons éloignées de la future initiative *routière* et *commerciale*.

Le pays est très ouvert, et l'ouverture des lieux amène l'ouverture des esprits.

L'éducation hors du foyer et l'émigration définitive qui sont actuellement les deux grandes causes d'affaiblissement social de la vallée, celle-ci, au moyen âge n'en souffrit jamais. Au contraire, la population avait propension et intérêt à s'accumuler dans les bourgades riveraines. L'hinterland à conquérir étant vaste, et les produits du sol s'écoulant facilement, il y avait toujours disproportion entre le travail utile et les bras pour l'exécuter. Le bonheur économique et social du pays procédait beaucoup, nous l'avons vu, de cette inégalité heureuse.

Pour expliquer la vie contemporaine de la vallée, la force de résistance que la race d'aujourd'hui oppose à des conditions d'existence assez déprimantes, il faut songer au pays d'hier, à la route. De même pour expliquer la vie de la vallée au dix-huitième siècle, le relèvement rapide des villages presque anéantis par la soldatesque de Biron, il faut songer à la vie sociale de la veille du cataclysme, aux qualités d'activité et d'endurance que les échappés du massacre devaient aux conditions antérieures du lieu et du travail.

Ces qualités permirent à la vallée de renaître à la santé après une saignée épouvantable. L'ère de prospérité agricole est certainement une cause lointaine de l'ère de prospérité routière.

CONCLUSION

Nous voici parvenus au terme de notre enquête.

En regard des deux périodes que présente l'histoire de la vallée classique, une première où le bas-fond et la pente appuient le plateau supérieur, une seconde où le plateau, ou la montagne, appuie la pente sous-jacente, notre vallée à part offre cinq états

sociaux, caractérisés par les modes dominant et subordonnés du travail pendant ces époques distinctes.

I. *Ère de prospérité agricole* (jusqu'à la fin du seizième siècle). Travail dominant, l'agriculture (avec la viticulture pour branche principale). Travail subordonné, les industries routières. Fabrication nulle. Influence des territoires d'appui très faible. Au contraire, la vallée appuie fortement le territoire de l'Ouest à qui elle sert de modèle agricole et de ligne d'écoulement pour l'exportation des produits.

II. *Période de relèvement* (de Biron à la route). Travail dominant, d'abord l'agriculture. Mais bientôt l'art des forêts et les industries de transport viennent faire une concurrence sérieuse au rôle prépondérant de la culture. Fabrication faible. Influence des territoires d'appui, comme dans la période précédente. A dater de 1734, la supériorité agricole de la vallée sur l'hinterland s'atténue; peu à peu, le plateau de grande exploitation devient le précurseur et le modèle de la zone de petite exploitation.

III. *Ère de prospérité routière.* Travail dominant, les industries de transport. Travaux subordonnés, l'art des forêts et l'agriculture (avec la viticulture et la culture du chanvre pour branches principales). Fabrication nulle. Rôle des territoires d'appui faible.

IV. *Période contemporaine* (depuis l'ouverture du chemin de fer). Influence des territoires d'appui prépondérante. Travail local dominant l'agriculture, contre laquelle lutte en certaines bourgades la fabrication naissante.

V. *Période future probable* (*au village précurseur de Neuville la probabilité est une réalité observable*) : travail dominant, la fabrication. Travail subordonné, l'agriculture ayant toujours la viticulture comme branche principale.

L'industrie semble l'avenir du pays. Seulement, avec la vie sociale si complexe de la vallée, il faut se garder d'escompter le lendemain et de tabler sur des probabilités. Il y a cent cinquante ans déjà, le pays faillit devenir région d'industrie. On ne s'en serait guère douté cinquante ans plus tard.

Si, abandonnant les hypothèses plus ou moins hasardées sur l'avenir de la vallée, nous revenons à son passé, et si nous cher-

chons à résumer brièvement les enseignements que nous fournit l'étude de sa vie ancienne, nous arrivons à cette conclusion :

La raison des qualités précieuses que conserve aujourd'hui la race de ce pays déchu, de ces facultés exceptionnelles à constater chez une population de simples petits cultivateurs, c'est bien d'abord, *comme cause immédiate* celle que nous avons indiquée en commençant, l'ancienne activité routière de la vallée.

C'est ensuite et surtout une cause lointaine, un double caractère spécifique du pays que nous venons d'étudier : la basse vallée de l'Ain est un *lieu de passage*, et c'est un *lieu de transition*.

L'ouverture des esprits a procédé de l'ouverture du territoire, voilà l'effet du lieu de passage.

L'effet du lieu de transition fut le suivant : la position de la vallée au sein de contrées dissemblables amena la race à se livrer successivement à des formes de travail très dissemblables, à se plier à toutes, sans se spécialiser dans aucune. Le Côterain typique actuel est un *dilettante du travail manuel*, c'est un *touche à tout débrouillard*. C'est en même temps un *énergique*, car les travaux auxquels tour à tour il a demandé sa subsistance étaient presque tous des labeurs ardus.

On peut remarquer que les deux caractères essentiels de notre demi-vallée d'être un *lieu de passage* (un territoire en bordure de route) et un *lieu de transition* se retrouvent dans une demi-vallée voisine et semblable qui s'étend au bord occidental du plateau bressan.

A quelques nuances près, le Côterain de la Saône est bien l'homologue du Côterain de l'Ain.

Or, la France entière célèbre aujourd'hui les hauts faits d'un natif de la côtière bressane sur la Saône. Son nom est synonyme de vaillance, d'audace intelligente et intrépide. Peut-être existe-t-il dans notre race des bords de l'Ain, des héros en puissance auxquels a seule manqué pour s'élever à la renommée de l'illustre commandant, l'occasion qui enfante la gloire. Peut-être en certains de nos Côterains d'élite, y a-t-il des Marchand qui sommeillent.

H. DE BOISSIEU.

LES PYGMÉES

III

HISTOIRE ET ORIGINE DES PYGMÉES (1)

I. — LES NÉGRILLES D'AFRIQUE

L'étude des Pygmées d'Asie nous a conduits à chercher le point de départ de leur route maritime le long des côtes de la mer d'Oman, dont Arrien nous dit qu'elles étaient occupées par des peuples « Ichthyophages », depuis le golfe Persique jusqu'au Guzerate, où Hérodote plaçait de son temps encore, d'accord en cela avec les traditions du Mahabharata, des tribus de pêcheurs sauvages, vraisemblablement les descendants de nos petits hommes (2).

Les Négrilles d'Afrique appartiennent incontestablement à la même famille. C'est quelque part dans l'Asie antérieure que ces deux rameaux se sont séparés l'un de l'autre, mais en quel point exactement? Posons autrement le problème. Les Négrilles sont passés d'Asie en Afrique, mais quelle route ont-ils suivie? Est-ce la voie de terre, à travers l'isthme de Suez, est-ce au contraire la

(1) Voir les articles précédents, *Science sociale,* mars et avril 1899.

(2) « Quant aux îles du marais d'Irina, à l'Est de l'embouchure de l'Indus, elles étaient occupées par des tribus de pêcheurs presque sauvages, ancêtres directs de ceux qui les habitent encore aujourd'hui. Hérodote, d'accord avec le Mahabharata, les représente comme vivant de poissons crus; il ajoute qu'ils se faisaient des canots avec la section d'un tronc de bambou, et que leurs vêtements étaient composés de joncs entrelacés. « Cf. Lenormand, *Manuel d'Histoire d'Orient*, t. III, p. 749-50.

voie des côtes, le long des rivages de la mer d'Oman et de la mer Arabique? Nous serions, dans ce dernier cas, ramenés au Golfe Persique comme au lieu où s'est opérée la transformation des Pygmées en pêcheurs. La double détermination de la distribution géographique actuelle des Négrilles, et de leur type social, nous permettra de résoudre ce problème.

1° La distribution géographique des Négrilles.

Le lieu africain se divise naturellement en deux zones : la zone des déserts du Nord, la zone des terres au Sud des déserts (1). Deux races distinctes s'y développent : des pasteurs — race blanche — au Nord, des agriculteurs — race noire — au Sud. Les Négrilles, ainsi que l'indique la carte ci-jointe, occupent la zone des Noirs, et s'y trouvent disséminés par tout petits groupes isolés. Mgr Le Roy a particulièrement étudié la distribution géographique de ces divers groupes; nous donnons ses conclusions générales en priant le lecteur, de se reporter pour plus amples détails aux articles remarquables qu'il publiait en 1897 dans les *Missions catholiques* (2).

1. Dans la région du Harrar, parmi les tribus des Gallas, quelques groupes Négrilles sont signalés par Léon des Avanchers; ce sont probablement les Bonis, reconnus par Mgr Le Roy lui-même.

2. Les Watwa sont disséminés autour du massif du Kénia, du Kilimandjaro et du lac Tanganyka.

3. Les San sont distribués dans la région du fleuve Orange.

4. Un quatrième groupe est signalé sur les rives du Cunène.

5. Un cinquième plus important occupe le Gabon.

6. On les signale dans le Fouta-Djalon, et au pied de l'Atlas sur la rive droite de la Dra.

(1) Cf. La carte sociale de l'Afrique de M. de Préville, *Science sociale*, t. VIII, p. 390.
(2) Négrilles et Négritos, par Mgr Le Roy, *Missions catholiques*, 1897. Cf. en particulier, n° du 22 janvier.

7. Enfin les Négrilles ont été reconnus dans la forêt équatoriale, vers les hautes vallées du Wellé et du Congo.

A l'exception de ce dernier groupe, les Négrilles sont géographiquement distribués sur une double ligne : l'une suit la côte orientale, l'autre la côte occidentale de l'Afrique depuis le fleuve Orange jusqu'à l'Atlas. N'y aurait-il là rien de significatif? Notons d'ailleurs que les Pygmées n'occupent pas seulement le conti-



nent, mais les îles africaines. On les signale à Madagascar : « Les Mkodos, disait, il y a déjà une vingtaine d'années, le *Musée des Familles* d'après un voyageur américain, sont une race tout à fait primitive. Ils sont entièrement nus et n'ont aucun rapport avec les autres tribus. Ils habitent dans des cavernes creusées dans les rochers calcaires de leurs montagnes. Ces sauvages sont une des plus petites races connues, puisqu'ils n'excèdent pas 56 pouces en hauteur, 1 m. 30 (1). » C'est également dans une

(1) Cité par Mgr le Roy, *Missions catholiques*, 20 septembre 1897.

île de la côte orientale que Nonnosus, envoyé par Justinien comme ambassadeur à la cour d'Abyssinie, vit les petits hommes qu'il décrit en ces termes : « Ils avaient la forme et la figure humaine, mais étaient de petite taille, avaient la peau noire et le corps velu. Derrière les hommes venaient des femmes pareilles, puis des enfants encore plus petits. Tous sont nus ; seulement les plus vieux ont les reins couverts d'un morceau de peau, hommes et femmes, sans avoir par ailleurs l'air sauvage et farouche. Ils ont une voix humaine, mais leur langue est absolument inconnue aux autres, même aux indigènes. Ils vivent de coquillages marins et de poissons rejetés sur le rivage. Très timides, ils tremblaient de peur à la vue de nos hommes, comme nous le ferions nous-mêmes devant une grande bête féroce (1). » C'est le signalement très précis d'authentiques Pygmées. Mais comment sont-ils arrivés sur ces îles, et les premiers puisqu'ils sont reconnus les indigènes? Faut-il voir en eux des groupes de Négrilles continentaux chassés de l'intérieur de l'Afrique par des peuplades conquérantes, et rejetés sur les côtes, puis sur les îles voisines? Cette hypothèse n'est point vraisemblable.

Comme M. de Préville l'a scientifiquement établi (2), les steppes de l'Afrique du Nord ont été peuplées postérieurement aux terres forestières et cultivables de l'Afrique du Sud. La route des déserts est surtout une route de transports, et le commerce n'est possible que si les terres qui les entourent au Nord et au Sud sont déjà peuplées de cultivateurs. Des migrations de cultivateurs passèrent en effet de très bonne heure d'Asie en Afrique : la plus importante des routes qu'ils suivirent est constituée par ces bandes de terres arrosées et fertiles qui longent la mer, et contournent au Sud les affreux déserts de l'Arabie et de l'Afrique. Les côtes africaines furent vraisemblablement les premières exploitées : elles offraient les plus grandes facilités de culture à la fois et de commerce. Avant que les déserts ne fussent sillonnés de routes de caravanes, le trafic se faisait déjà par voie de mer.

(1) Cité par Paul Monceaux. *La légende des Pygmées*, *Revue historique*, septembre, octobre 1891, p. 4.

(2) Cf. *Les Sociétés africaines*, par A. de Préville.

Aussi loin que nous font remonter les traditions arabes, nous voyons les côtes orientales de l'Afrique explorées par les Kouschites, et leurs riches produits exportés dans les entrepôts de l'Arabie méridionale, et surtout du Yémen, pour être de là dirigés sur la Chaldée et l'Inde (1). C'est donc des côtes vers l'intérieur des terres que s'est faite l'expansion des tribus agricoles de l'Afrique méridionale, c'est dans ce sens seul qu'a pu se faire le refoulement des Négrilles. Frères des Négritos pêcheurs-côtiers, ils sont venus du Nord-Est par les rivages de l'Arabie. En même temps que les côtes du continent africain, ils ont occupé les îles qui l'avoisinent. Dépossédés bientôt par des tribus de nègres agriculteurs, ils ont fui vers l'intérieur du pays, où nous les retrouvons aujourd'hui, souvent à quelques journées seulement de marche de la mer. Là, la forêt et la vie indépendante et sauvage sur des terres qui s'ouvrent devant eux infinies, les ont sauvés de la destruction. Dans le voisinage des côtes, la civilisation était trop intense pour eux, et ceux qui ont voulu s'y maintenir n'ont pas tardé à fondre sous ses rayons, comme les tribus nègres viennent elles-mêmes de nos jours y fondre aux rayons de la civilisation des Européens.

La détermination du type social des Négrilles nous amènera à la même conclusion.

2° *Le type social des Négrilles.*

Les Négrilles vivent par tout petits groupes isolés et s'ignorant l'un l'autre, au milieu de tribus agricoles. Conscients de leur faiblesse, ils la trahissent sur leur physionomie « par une expression habituelle de peur, d'effroi même, qui fait que lorsqu'on les examine ils gardent toujours la tête basse et semblent trembler. » Toujours errants, essentiellement mobiles, ils sont prêts à déguerpir au moindre bruit de pas insolite, mais leur déplacement se fait toujours dans les limites d'une zone restreinte.

(1) Cf. Lenormand, *Manuel d'histoire de l'Orient*, t. III, liv. VII, § I, 2.

Chaque famille Négrille en effet est apparentée à une tribu nègre qui lui sert comme de mère adoptive, et c'est invariablement dans la zone qui est de la dépendance de cette tribu qu'ils se meuvent, semblables à ces oiseaux mi-apprivoisés qui s'envolent au moindre geste que fait votre main, et reviennent bientôt, dès que vous avez détourné la tête, y prendre la becquée. C'est qu'en effet, sans la becquée que leur offre la tribu adoptive, sans les ressources qu'ils se procurent auprès d'elle, les Négrilles mourraient souvent de faim.

Ils vivent des produits de la chasse et de la cueillette; ils laissent le soin de la culture à leurs voisins. Avec le surplus de ces produits, avec le miel qu'ils excellent à trouver dans la forêt, ils se procurent des bananes, du manioc, du maïs, des haricots, des patates, les végétaux et les légumes qui leur sont si utiles. La chasse a-t-elle été malheureuse, et n'ont-ils rien à échanger contre des produits agricoles, ils descendent dans les champs de leurs voisins et y opèrent une razzia. Cette opération n'est d'ailleurs point considérée par eux comme un vol. Les premiers venus sur la terre d'Afrique, ils se regardent comme les propriétaires du sol; le nègre qui le cultive est leur fermier? Les razzias qu'ils accomplissent de temps à autre ne sont dès lors autre chose que le prix du fermage de leur terre qu'ils se permettent de prélever eux-mêmes en nature. D'ailleurs ces actes ne sont pas fréquents. Aussi la tribu adoptive ne se fâche pas trop; elle tolère ces petits larcins que compenseront largement les avantages qu'elle tirera d'eux. Ce sont d'abord l'ivoire des éléphants, le miel sauvage; ce sont ensuite les services directs qu'elle recevra d'eux pour la chasse. Car la forêt n'a pas *de secret* pour le Négrille. Il excelle à reconnaître le gibier, à glisser rapide comme une flèche à travers les fourrés épais, à se rendre *invisible*. Telle est l'opinion qu'il a de lui-même, et, qui plus est, l'opinion que s'en font ses voisins. « Les Bakwéya (du pays Kombé) sont, dit un indigène, des hommes pas longs et même courts. Ils tuent beaucoup d'animaux; ils ne sont point méchants. Ils demeurent dans des cases qui ne sont pas même des cases. Ils ne font pas de jardins pour planter le manioc ou le

bananier. Ils mangent des lianes, du miel et de la chair des bêtes. Ils savent la danse, la vertu des plantes et beaucoup d'autres choses. Les blancs possèdent la *science de la mer*. Il en est ainsi des Bakwéya pour la *science de la terre* : aucune nation ne peut les dépasser en cela. Ce sont eux qui étaient au commencement, et ils ont gardé la science des choses cachées. Ils sont à la racine du monde (1). »

Chasse et échanges avec les populations agricoles voisines, telles sont les principaux modes de ressources du Négrille. Mais ce sont là deux fonctions qui ne ressortissent pas du même sexe : hommes et femmes ont chacun leurs attributions distinctes.

L'homme chasse ; la femme pourvoit aux besoins du ménage, élève les enfants, nourrit son mari quand la chasse est mauvaise, préside aux échanges commerciaux avec la tribu voisine. Jamais l'homme ne l'aide dans ces opérations, elles sont indignes de lui. « La femme doit trouver moyen de nourrir son mari, de se nourrir elle-même, et par conséquent de travailler : l'homme cherche de son côté sans doute, mais enfin les bonnes fortunes de la chasse et de la maraude sont aléatoires, et il faut vivre quand même. Il est donc établi que la *femme travaille, et que l'homme la regarde faire*. Paresseux comme un Mtwa, disent les Swahilis. Et pour que la paresse d'un Mtwa les ait frappés au point de la mettre en proverbe, il faut qu'elle tranche sensiblement sur la leur. Instrument de travail, la femme représente un certain capital. Les Négrilles ne l'achètent cependant pas, mais il y a néanmoins accord et échange entre le prétendant et la famille de la fiancée. » Et plus loin : « L'homme chasse, construit sa hutte, prépare les engins nécessaires, les filets, les lacets, le poison des flèches, etc. ; mais la femme est la maîtresse du foyer, un foyer en plein air ; elle prépare les aliments, elle élève les enfants, elle va chercher le bois de chauffage, l'eau, les fruits qu'elle sait être à sa portée, les produits des populations agricoles. C'est en somme beaucoup de travail, eu égard au travail du mari, qui, pour ces soins de l'intérieur, se fait un devoir de

(1) Cf. Mgr Le Roy, ouvr. cité, 16 mars 1897.

ne l'aider jamais en rien. Mieux encore, toutes les fois que j'ai voulu me procurer quelques objets de ces campements, j'ai dû m'adresser aux *propriétaires respectifs* : les hommes m'ont donné des armes et du poison de flèche ; mais quand j'ai voulu tel petit panier, une boîte d'écorce, c'est à ces dames qu'on m'a renvoyé tout de suite, et c'est avec elles qu'il m'a fallu traiter (1). »

Ainsi chez les Négrilles même répartition du travail en deux ateliers distincts que chez les Négritos des Andaman. La même conséquence sociale résulte de ce même état de choses, nous voulons parler de l'importance du rôle de la femme dans la société négrille. « Chez les Waboni, comme chez les Akoa, les Ajongo, les Babonga et les Béku, il m'a semblé que la femme avait même une part plus grande d'autorité, de liberté et d'affection que dans *les tribus voisines* (2). » Ce ne sont donc point les mœurs des populations avoisinantes qui ont déteint sur les Négrilles, et ont donné à la femme au sein de la société de ces primitifs, une situation qu'envieraient souvent à certains égards les femmes de nos sociétés civilisées.

Les Négrilles sont impuissants à constituer des organismes sociaux au-dessus de la famille. On peut les grouper par régions, mais les familles qui entrent dans chaque région sont indépendantes les unes des autres. « Nulle part à ma connaissance, dit Mgr Le Roy, ils ne forment un état proprement dit, une confédération quelconque dépendant d'un ou de plusieurs chefs. Même quand ils sont nombreux dans une région, comme à Sanyéni dans le Haut-Tana, chez les Momvu où Scheweinfurth les a trouvés, ils sont répartis en campements plus ou moins considérables, mais indépendants les uns des autres, et libres de leurs mouvements (3). » La famille et le campement c'est tout un. Le père ou plutôt l'aïeul est tout au foyer ; il est le chef, le juge, le prêtre qui initie aux secrets des choses. Il a sous ses ordres « ses enfants, ses petits-enfants, sans parler de ses frères, de ses cousins, de ses gendres et de ses neveux, de leurs femmes et de leurs progéni-

(1) Cf. Mgr Le Roy, ouvr. cité, 11 juin 1897.
(2) Cf. Mgr Le Roy, ouvr. cité, 11 juin 1897.
(3) Cf. Mgr Le Roy, ouvr. cité, 18 juin.

tures ». C'est une communauté patriarcale, mais très réduite : à peine comprend-elle de 15 à 20 membres.

D'une part les travaux de la chasse habituent l'individu à vivre d'une vie indépendante en dehors du foyer, et tendent à briser les cadres de la communauté. D'autre part, l'isolement complet est impossible au milieu de ces immenses terres, et parmi des races plus fortes. Se détacher du groupe, c'est pour l'individu se voir bientôt enveloppé comme dans un tourbillon par les populations voisines, et absorbé par elles. De là une oscillation continuelle dans une double direction opposée, une double tendance qui le porte à sortir de la famille, et tout ensemble à s'y cramponner fortement, et qui aboutit à l'extrême limitation du groupe communautaire.

Ici, comme aux Andaman, c'est en resserrant et en étendant les liens moraux d'affection et de sympathie que crée la parenté entre ses divers membres, que la communauté négrille s'assure de l'unité et de la cohésion. « Nous vivons en famille, dit un Boni quelque peu philosophe à Mgr Le Roy, de manière que dans chaque campement il n'y ait qu'un chef qui est le père de tous les autres, qui commande et est obéi. Là aussi il n'y a que des frères et des sœurs (1) ». — Une autre institution fortifie l'autorité du père, et par suite contribue à la consistance du groupement familial : c'est *l'initiation aux secrets des choses*. Le Négrille se donne comme le possesseur de la *science de la terre*, le détenteur des *secrets des choses :* là est sa force dans sa lutte pour l'existence avec les populations voisines. L'ancêtre en a le dépôt; le jeune homme, à son entrée dans l'âge viril, est solennellement initié à leur connaissance, à la suite de quelle initiation il fait partie de l'association des hommes. L'ancêtre est le chef de l'association : il garde par devers lui les secrets les plus importants. *Aussi, tant qu'il est là, garde-t-il la confiance de la communauté.* « Seulement quand il se voit près de mourir, il appelle son disciple, son fils aîné, lui donne ses derniers conseils, lui livre ses secrets les plus cachés, lui répète ses instructions, et l'ayant dé-

(1) Cf. Mgr Le Roy, ouvr. cité, 26 février 1897.

signé comme son successeur, il laisse aller son âme rejoindre celle de ses ancêtres dans le monde mystérieux où les Akoa retrouvent la vie dans leurs forêts enchantées (1). » — Mais ce qui manifeste bien la fragilité du lien dont la communauté enveloppe ses membres, c'est que le moment solennel de la disparition de l'ancêtre est souvent celui où se fait le démembrement de la famille. L'un des fils quitte, avec sa femme, ses enfants, et les parents qu'il a réussi à grouper autour de lui, le campement familial pour fonder un campement nouveau.

La communauté andamanaise nous était apparue déjà limitée, mais elle renfermait encore dans son sein plusieurs ménages. La communauté négrille est plus émiettée encore, et réduite à sa plus simple expression, la famille. Cette dissociation plus grande est l'œuvre de la pratique exclusive de la chasse. Mais des vestiges significatifs, l'esprit patriarcal qui les anime, les efforts désespérés qu'ils font pour sauver le lambeau de communauté qui leur reste, attestent que les Négrilles ont antérieurement possédé une organisation communautaire plus forte. *Ils n'ont pas toujours été de purs chasseurs*. La chasse aujourd'hui encore ne suffit pas à leurs besoins : ils vivent somme toute en parasites attachés aux flancs des populations agricoles qui les avoisinent, et sans lesquelles ils connaîtraient souvent la disette. Antérieurement à l'arrivée des populations agricoles, les Négrilles *devaient se livrer à un travail et occuper un lieu plus prospères*. Chassés des côtes vers l'intérieur du pays, ils se sont adonnés à la chasse, parce que leur première formation sociale ne les préparait point à d'autres travaux. Habitués à la vie facile de la cueillette, sans appui du côté d'eux-mêmes, sans appui du côté de la communauté trop faible pour les soutenir, en arrivant sur ces terres forestières de l'Afrique du Sud, ils n'ont pu, comme les Nègres leurs voisins, les transformer par la culture.

Ainsi donc, le type social des Andamanais explique le type social des Négrilles; par suite, c'est par la voie maritime que s'est faite leur pénétration sur les îles et sur le continent afri-

(1) Cf. Mgr Le Roy, ouvr. cité, 14 mai 1897.

cains. Nous avons déjà dit comment cette route expliquait leur distribution géographique actuelle. Établissons que cette route est la seule qu'ils aient pu suivre.

Deux routes continentales donnent accès d'Asie en Afrique : une route agricole du Nord au Sud par les vallées fertiles du Liban, et la vallée du Nil; une route pastorale parcourant les steppes de l'Arabie et les reliant par la mer Rouge aux déserts de l'Afrique du Nord. La première doit être éliminée : elle eût donné à la race des habitudes de vie agricole que nous ne leur voyons nulle part. Les Négrilles se glorifient de ne point travailler la terre, et les quelques groupes que le besoin a réduits à cette extrémité en rougissent (1). Reste la route pastorale sur laquelle il nous faut nous arrêter.

Que le lecteur se reporte aux études de M. de Préville sur le continent Africain, et en particulier à sa carte du peuplement primitif de l'Afrique (*Sc. sociale*, t. VII, p. 390). La zone des déserts du Nord est parcourue dans la direction de l'Est à l'Ouest par quatre bandes de terres, nettement distinctes par les conditions du lieu et du travail, « et propres chacune à des troupeaux composés d'une espèce dominante, chevaux, chameaux, chèvres ou vaches, et à un mode de travail accessoire qui complète les ressources insuffisantes du pâturage en steppes pauvres ». Les quatre régions en outre se prolongent d'Afrique en Asie, et à travers l'Arabie et le plateau iranien, jusqu'au pied du grand Plateau central. Il est aisé de déterminer quelques-uns des principaux caractères de cette route.

1. L'émigration s'y fait dans la direction de l'Est à l'Ouest. Les populations qui s'y engagent doivent la suivre dans le sens même où elle se développe. Émigrer du Nord au Sud, « c'est changer de région, c'est changer à la fois et la nature du troupeau, et l'art qui procure les ressources accessoires. C'est la ruine pour la tribu ». Cette route n'explique point la distribution géographique actuelle des Négrilles au Sud de l'Afrique. — Mais, dira-t-on, ils

(1) « Les Bonis de la côte orientale du Zanguebar avaient déjà commencé à faire quelques cultures, et ils s'en excusaient. Au reste, leur principale occupation, était toujours la chasse. » Cf. Mgr Le Roy, ouvr. cité, 22 janvier 1897.

ont été chassés, rejetés vers le Sud par les populations venues derrière elles. — Quand des pasteurs sont pourchassés, leur retraite s'effectue le long de la route pastorale. Sortir de cette route spontanément ou par la violence, c'est dans le désert africain, avec la mort du troupeau, la mort de la communauté.

2. La route des déserts est difficile. L'individu doit être enserré énergiquement dans les liens de la communauté patriarcale. Les Négrilles n'étaient pas à leur entrée dans le sol africain suffisamment organisés au point de vue de la communauté pour la suivre.

3. La route des déserts est pauvre; le pâturage ne suffit pas aux besoins de l'existence; force est de compléter ses ressources ou par la culture dans les oasis, ou par le commerce avec les populations sédentaires et agricoles voisines. Les Négrilles ne se sont jamais livrés à la culture, et, les premiers venus sur les terres africaines, il ne pouvaient trouver dans le commerce des ressources complémentaires.

En s'appuyant sur les données seules de l'anthropologie, les savants établissent l'identité du type des Négritos d'Asie et des Négrilles d'Afrique. Nous sommes arrivés par une méthode différente à la même conclusion. Ce sont deux rameaux issus d'un même tronc. « Leur type a dû se constituer d'abord sur une aire unique, laquelle s'est progressivement étendue, et a envahi le sud de l'Asie d'où elle est arrivée en Mélanésie d'un côté, de l'autre en Afrique (1); » dans ce double trajet, il s'est modifié suivant l'action différente des lieux. Nous sommes maintenant en mesure de préciser la formation sociale qu'avaient les Pygmées au moment de leur séparation, la zone où s'est opérée leur transformation en pêcheurs-côtiers, la route qu'ils ont suivie dans leur diffusion. C'est sur les côtes et dans les îles du Golfe Persique et de la mer d'Oman que leur type social s'est formé. Mais qui étaient-ils et d'où venaient-ils avant d'être ainsi façonnés par le laboratoire de la mer et l'atelier de la pêche?

(1) Cf. de Quatrefages, *Introduction à l'étude des races humaines*, p. 326.

II. — ORIGINE DES PYGMÉES.

Aux plus extrêmes stations orientales ou occidentales de leur zone de dispersion, les Pygmées ont pu subsister jusqu'à nos jours, parce qu'ils y ont subi plus tard et moins fortement la concurrence d'autres races. Vers leur lieu d'origine, ils ont disparu depuis longtemps, ne laissant d'eux que quelques souvenirs dont l'authenticité est difficile à établir. Le raisonnement doit donc surtout nous aider à reconstituer leur route : opérant en cela comme le géomètre qui connaissant la loi d'une courbe réussit avec quelques fragments de cette courbe à la déterminer tout entière. Voici la loi de notre courbe « sociale ». Lorsqu'une race subit l'action d'un lieu nouveau, toute trace de sa première formation ne disparaît pas; mais son organisation sociale définitive est la résultante de deux actions combinées : l'influence du lieu actuel et l'influence du lieu ancien. D'où trois termes à déterminer : la connaissance de deux d'entre eux permet toujours de retrouver l'autre.

Les Pygmées, nous les avons définis avec les Négritos des îles Andaman : un type de pêcheurs nomades et instables, chez lesquels la petite communauté de village a remplacé la famille, basés sur l'organisation de la tribu, mais sans lien effectif de cohésion entre eux. Cette fragmentation de la communauté, cette disparition de l'organe de la famille, l'instabilité et la faiblesse de la tribu, sont le résultat des conditions du travail dans l'atelier de la pêche. Mais des signes manifestes trahissent, antérieurement à cette action de la pêche, l'existence d'une communauté plus forte, avec une vie plus intense de l'organisme de la famille. Ce sont tout d'abord les efforts faits par eux pour maintenir, contre l'action dissolvante du lieu, la parcelle de communauté qui leur reste encore. Habitués qu'ils sont à vivre avec le groupe et sur le groupe, radicalement impuissants à suffire individuellement à leurs besoins, la communauté est leur unique quoique fragile soutien. C'est ensuite ce senti-

ment profond de la parenté, cet esprit patriarcal très prononcé dont ils sont animés et qui les rapproche efficacement les uns des autres. C'est enfin la douceur de leurs traits, la pureté de leurs mœurs, marque profonde laissée sur une race par une éducation pastorale. Des débandés, des désorganisés qui ont rompu de bonne heure avec cette éducation ou l'ont méconnue, sont privés de ce sceau patriarcal. Les tribus nègres qui entourent les Négrilles sont plus avancées qu'eux en civilisation matérielle, mais bien inférieures en moralité. Tirons cette conclusion. Avant de subir l'action de la mer, les Pygmées n'étaient point de purs chasseurs : outre que les chasseurs sont un type irréductible, intransformable, comme l'établit quelque part M. Paul de Rousiers, ils sont des débandés; et un type de débandés n'explique point le type social des Pygmées-pêcheurs, et n'aurait pu d'autre part fournir un courant d'émigration aussi intense et régulier que celui qui a recouvert toute l'Asie méridionale, et une grande partie du continent africain. Les Pygmées d'autre part n'ont jamais connu la culture, nous avons amplement établi leur inaptitude radicale à ce genre de travail. Donc ils étaient originairement des *pasteurs*. Arrivés par une route de pâturages qui aboutit à la mer, et obligés, pour se développer, pour s'épandre, de modifier et leur route et leur mode d'existence, ils se sont forcément tournés vers la pêche qui leur offrait des ressources à la fois abondantes et faciles à cueillir.

Dès lors, le problème social de leur origine se pose ainsi qu'il suit :

Y a-t-il une route de pâturage qui aboutisse à la mer dans le voisinage des côtes du Golfe Persique et de la mer d'Oman? Et le long de cette route est-il possible de relever quelques traces du passage préhistorique des Pygmées?

Les rivages du Golfe Persique et de la mer d'Oman sont dominés par le haut plateau de l'Iran. Suspendu par deux de ses points d'attache d'une part au N. E. à l'Hindou-Kousch et au Pamir, d'autre part à l'Ouest, au massif arménien, il constitue une immense surface sablonneuse, aride et nue, dont quelques parties, comme le fameux désert de Louth, comptent parmi les

plus inhospitalières du globe. Au pied de ce plateau, et tout autour de lui, se développe une bande plus ou moins large de terres bien arrosées et aisément cultivées, le long des vallées qui descendent du Pamir et se continuent à l'Ouest par les riches plaines du Mazendéram et de l'Aderbeidjan, par les vallées de l'Arménie et de la Mésopotamie, à l'Est et au Sud par les vallées de l'Indus et les terres côtières. Cette route agricole fut de bonne heure parcourue de proche en proche par des bandes de désorganisés, — les évincés des hauts plateaux herbeux, — dont la tradition biblique nous a conservé le souvenir dans la révolte de Cham contre son père, et dans la malédiction prononcée par le patriarche sur la postérité de son fils. Les Chamites colonisèrent ainsi les plaines de l'Indus et du Gange, la Mésopotamie et l'Égypte. Ces pays arrivèrent bientôt à une réelle civilisation matérielle basée sur une culture intense, et sur le commerce, vraisemblablement le commerce maritime le plus facile et le plus commode à la fois pour ces populations essaimées dans le voisinage de la mer, depuis l'Abyssinie et le Yémen jusqu'aux côtes de Malabar, en passant par la Chaldée et le pays d'Ophir. La nouvelle de l'existence de ces pays, aux productions si riches et si variées, dut parvenir de bonne heure aux oreilles des pasteurs des hautes terres asiatiques : l'appât d'un gain rémunérateur par le commerce ébranla les plus décidés d'entre eux, et les lança sur la route des déserts à laquelle les préparaient leurs troupeaux et leur organisation patriarcale. C'est ainsi que fut parcourue par l'homme cette route affreuse et difficile, d'où sortirent ces générations relativement vigoureuses et énergiques qui ont fait les grandes civilisations de l'antiquité.

Aucune de ces deux routes n'a pu être suivie par les Pygmées. Mais il en existe une troisième.

Évasé en sa partie centrale, le plateau iranien se relève sur ses bords, que constituent de hautes chaînes montagneuses. Une série de terrasses s'étageant régulièrement conduisent progressivement de cette ligne faîtière vers les vallées. C'est ainsi que sont séparées et reliées à la fois la route des déserts et la route

agricole dont nous venons de parler. Les montagnes aux cimes hautes de 4.000 à 6.000 mètres arrêtent les vents humides, et cette humidité s'ajoutant à l'humidité qui résulte de la fonte des neiges dont ces sommets sont couverts une grande partie de l'année, favorise le développement de l'herbe. Aussi cette route pastorale est-elle riche relativement à la stérilité et à la sécheresse des déserts qu'elle domine. Elle part de l'Hindou-Kousch, se dirige vers l'Ouest bordant au Nord le plateau de l'Iran, se développe en éventail dans l'Asie-Mineure, et contourne au Sud-Est le plateau iranien à travers le Khurdistan, le Louristan et le Khouzistan.

Dès la plus haute antiquité, elle est occupée par des populations pastorales. Au témoignage de M. Lenormand (1), une des deux races de la primitive Chaldée, les Suméri des inscriptions babyloniennes, seraient des pasteurs, vraisemblablement des Touraniens, arrivés par cette route herbeuse. Deux vestiges importants de leur passage la jalonnent : le premier en Arménie, le second dans les hautes terres de la Susiane. Ils sont descendus de l'Arménie dans la Susiane à travers les plateaux du Khurdistan et du Louristan; et de la Susiane ils se sont abattus sur la Chaldée, vraisemblablement occupée et cultivée déjà par les Kouschites, agriculteurs et commerçants, les Akkadi des textes Chaldéens.

Antérieurement aux Sumeri, les Pygmées ont parcouru cette route pastorale, depuis le haut Pamir, leur pays d'origine, jusqu'au plateau susien, en passant par les pâturages de l'Arménie et de l'Asie-Mineure. Reconstituons le long de cette route quelques souvenirs de leur passage.

Les hauts pâturages de l'Asie centrale sont le berceau de la race des Pygmées. Les premiers, ils se sont ébranlés, et ont essaimé sur la route herbeuse qui s'ouvrait devant eux vers l'Occident; les premiers ils se mirent en marche dans la direction que la Bible assigne aux premières migrations des races humaines. « C'est, dit la Genèse, en marchant toujours de l'Est à

(1) Cf. Fr. Lenormand, *Commentaires sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 50 et suivantes. Cf. id. *Manuel d'Histoire de l'Orient*, t. II, p. 7-16.

l'Ouest que la postérité de Noé parvint dans les plaines de Sennaar. » Pourquoi s'ébranlèrent-ils ainsi de bonne heure? Sans doute ils y furent contraints par les nécessités de l'existence.

Les anciens ont été frappés de l'extraordinaire petitesse de leur taille. A en croire les relations dont quelques-uns de leurs auteurs se sont faits l'écho, les troupeaux que conduisaient ces petits hommes présentaient un caractère analogue. « Leurs moutons, dit Ctésias, ne sont pas plus gros que des agneaux; leurs bœufs et leurs ânes le sont presque autant que des béliers; leurs chevaux, leurs mulets et toutes les autres bêtes de charge ne le sont pas plus que des béliers (1). » Nous n'avons pas le droit de révoquer à priori en doute ces données comme une invention de voyageurs ou de poètes. Nous ne croyons pas non plus qu'il faille pour les expliquer recourir à l'hypothèse de la création spéciale d'une race d'hommes nains, et d'une race de troupeaux nains. Plus plausible est l'hypothèse d'un arrêt du développement physique de l'homme et des animaux sous l'influence de l'action déprimante du lieu.

Nous lisons dans l'*Officiel* de janvier 1897 (p. 1801) : « On connaît les hommes nains de l'intérieur de l'Afrique, voici que deux voyageurs danois, MM. Olifsen et Philipsen, ont découvert sur les plateaux de Pamir une tribu où non seulement les hommes, mais aussi les animaux sont extraordinairement petits. Le bœuf n'y est pas plus grand qu'un âne d'Europe, et l'âne y est de la taille de nos chiens. Quant aux chèvres et aux brebis, ce sont de vrais miniatures. Le genre de vie sur ces hauts plateaux, et la pauvreté de l'alimentation seraient les causes de cet arrêt dans le développement physique de l'homme et des animaux. »

Serions-nous là en présence des ancêtres immédiats des Pygmées, du lieu qui fut leur berceau? En tout cas, ce lieu offre toutes les conditions requises pour former leur type physique et social. Les conditions misérables qu'il offre à l'existence ont eu pour premier effet de déprimer physiquement la race, et cette dégénérescence se manifeste par la petitesse de la taille, la laideur

(1) Édouard Charton, *Voyageurs anciens et modernes*, I. p. 160.

des traits qui les fait partout surnommer « un peuple de singes », le caractère grêle des formes, et la mortalité rapide : rappelons ce que nous disions à propos des Andamanais (1), que la moyenne de la vie y est de vingt-deux ans, et la cinquantaine considérée comme l'extrême limite d'âge. Socialement, l'action de ces hautes terres aux pâturages maigres a été de limiter le troupeau et par suite la communauté vivant de ce troupeau, et de contraindre troupeau et communauté à de longs et de fréquents déplacements. D'autre part, le sol était trop difficilement cultivable pour ces populations habituées au travail facile de la simple récolte. Au lieu de chercher dans l'agriculture un complément de ressources et de se sédentariser, les Pygmées s'adonnèrent à la chasse des bêtes fauves, dont la terre à ces premiers âges de l'humanité devait foisonner. C'est comme archers que nous les retrouverons bientôt, ce qui suppose la pratique de l'arc, et par suite de la chasse. Quand descendus de ces terres herbeuses sur les côtes de l'Océan, ils quitteront l'art pastoral pour l'art de la pêche, et qu'ils s'engageront sur leur nouvelle route maritime, l'arc les accompagnera partout, et la chasse gardera pour eux ses charmes. Chose plus curieuse, l'arc leur servira à prendre le poisson, comme à prendre le gibier : leur façon d'entendre la pêche ne sera guère qu'une chasse aux poissons (2). — La pratique de la chasse, sur les hauts plateaux du Pamir, eut pour effet de morceler davantage encore la communauté pastorale, et d'exagérer son caractère nomade. Dégénérescence du type physique, impuissance radicale du type social, émigration rendue impérieuse par la pauvreté des ressources du lieu, tel fut le triple effet de l'action exercée par ce lieu ; telle est la raison explicative du type des Pygmées. Sous l'impulsion du besoin, ils partirent les premiers du Plateau central asiatique ; et les plus faiblement organisés, quand ils eurent à subir le choc d'autres races venues sur leurs pas ou par d'autres routes sur les terres qu'ils occupaient, ils furent partout vaincus dans la lutte pour l'existence.

(1) V. notre précédent article, *Science sociale*, livraison de mars 1899, p. 221.

(2) V. *Science sociale*, mars 1899, p. 212. « Pour prendre le poisson, ils n'ont d'autre instrument que l'arc dont ils se servent à la chasse. »

Les Pygmées ont certainement occupé les hauts plateaux de l'Arménie et de l'Asie Mineure. Leur existence est connue dans les cités — phéniciennes et pélasgiques — qui se développent au pied de ce massif montagneux, sur les rivages de la Méditerranée. Un historien grec place des tribus de nain jusque dans la Colchide (1). Dès l'époque des Homérides, les Pygmées sont connus des Grecs, qui en ont appris l'existence probablement dans le voisinage de Troie; ce sont eux vraisemblablement qu'il faut voir dans ces archers que « Memnon, fils de l'Aurore, conduisit au secours de Priam. » Au cinquième siècle avant Jésus-Christ ils combattent comme archers sous les murs de Tyr (2). C'est des hauts pâturages de l'Asie Mineure où les dernières tribus subsistantes de Pygmées continuent à se livrer à l'art pastoral et à la chasse, que les Phéniciens et les Pélasges tirent ces auxiliaires archers.

L'existence d'un groupe très important de Pygmées dans la Susiane nous semble hors de doute.

Un bas-relief du palais d'Artaxerxès, récemment découvert dans les fouilles de Suse, par M[me] et M. Dieulafoy, représente des archers vus de profil, en marche, la javeline à la main : ce sont les immortels qui constituent l'escorte du roi. Ils sont bien différents des archers de Darius à Persépolis. Ceux-ci sont aryens et de race blanche ; ceux-là sont noirs comme les archers que Memnon, fils de l'Aurore, conduisit à Troie (3). Ces noirs ne peuvent être assimilés, comme le fait quelque part le baron d'Eckstein (4), aux Bruns que sont les Kouschites de la Chaldée. Les remarquables travaux anthropologiques de M. Houssaye (5) ont établi que les Susiens modernes sont le produit d'un mélange tourano-aryen avec une race négroïde, dont des inductions sa-

(1) Cf. Palaephatos dans Müller, *Frag. hist. graec.*, t. II, p. 339. Cité par Paul Monceaux, *loc. cit.*

(2) Filii Aradii cum exercitu tuo erant super muros tuos in circuitu. Sed et *Pygmaei*, qui erant in turribus tuis, pharetras suas suspenderunt in muris tuis per gyrum : ipsi compleverunt pulchritudinem tuam. » Ezechiel, XXVII, 11, trad. de la *Vulgate*.

(3) Cf. M[me] Dieulafoy : Journal de Suse, *Tour du Monde*, 1888, p. 55-56.

(4) Cf. Baron d'Eckstein, *Athenaeum français*, 22 avril 1854.

(5) Cf. *Société d'anthropologie* de Lyon, 1887, p. 126 et suivantes.

vantes lui ont permis de reconstituer les caractères physiques. Ces noirs sont de petite taille, et de faible capacité crânienne, comme nos Pygmées.

Ces conclusions jettent de la lumière sur un point que la linguistique n'avait pu jusqu'ici éclaircir. C'est par la Susiane que les Perses ont, pour la première fois, été en rapports avec les populations de la Chaldée. Là, ils ont été en contact avec des Touraniens : ce fait a été établi au nom de la linguistique par M. Lenormand, au nom de l'anthropologie par M. Houssaye. D'autre part, les traditions aryennes font mention d'une race de *Barbares* (Barbara). Ces *Barbares* doivent-ils être identifiés avec les Touraniens? M. Lenormand le pense à la suite de MM. Lansen et Pictet. Plus anciennement, à une époque où l'on ne soupçonnait pas encore la vérité de la légende des Pygmées, M. Benfrey a émis la conjecture que Barbara fut à l'origine le nom d'une population étrangère spéciale, avec laquelle les Arias se trouvaient en contact, et en rapprochant ce mot de la racine *hvar* « être courbe », suppose qu'il s'agissait d'un peuple aux cheveux « laineux et crépus (1). » Cette interprétation de M. Benfrey basée sur les seules lois de l'étymologie nous semble confirmée et précisée à la fois par les données de l'anthropologie et de la science sociale.

De nos jours encore, les Susiens, ces descendants métissés des Pygmées, sont dispersés dans toute la plaine qui s'étend du pied des montagnes au Golfe Persique, et on en signale jusqu'à quatre groupes, dont les deux principaux sont à Dizfoul et à Chouster (2). Ainsi est encore jalonnée la route suivie par nos petits hommes.

La route herbeuse sur laquelle nous avons suivi les Pygmées change de caractère à partir de la Susiane. Elle tourne franchement à l'Est, Nord-Est; les montagnes s'abaissent; l'humidité est presque nulle, les pâturages deviennent infiniment plus pauvres. Ce plateau montagneux qui alimentait abondamment l'Euphrate et le Tigre, ne présente plus que quelques rares et mai-

(1) Cf. Encyclop. de Ersch et Gruber, art. Indien, p. 10. Cf. Fr. Lenormand, *Commentaires sur des fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 55-56.

(2) Cf. *Société d'anthropologie* de Lyon, 1887, p. 144-145-146.

gres torrents, desséchés l'été, qui descendent à la mer. Ce fut la nécessité pour la communauté pastorale de se dissocier et de chercher de nouvelles ressources qui poussa les Pygmées à demander à la mer, jusque sur les bords de laquelle ils venaient faire paître leurs troupeaux, une nouvelle route et de nouveaux moyens d'existence. D'autre part, ils devaient être poussés sur leurs derrières par d'autres tribus de pasteurs, plus solidement organisées qu'eux, dont les Sumeri, qui les culbutèrent des plateaux sur les rivages de la mer Erythrée. Ces eaux offraient des ressources abondantes en poissons (1). Le nouveau travail de la pêche était facile et attrayant pour des populations habituées au travail de la simple cueillette. Leur transformation de pasteurs en pêcheurs se fit sous l'impulsion du besoin, et sans grande répugnance de leur part.

Ainsi donc se trouve déterminée la route des Pygmées, depuis le Plateau de Pamir jusqu'au Golfe Persique d'où ils se dispersèrent dans une double direction le long des côtes de l'Asie jusqu'aux Philippines, et le long des côtes de l'Arabie et de l'Afrique jusqu'au Maroc.

Au moment ou s'ouvre la période historique, ces mers sont parcourues par les vaisseaux des Kouschites, et, plus tard, des Phéniciens, frères d'origine des Kouschites. Kouschites et Phéniciens ont vraisemblablement rencontré sur leur route maritime nos Pygmées qui les y avaient précédés, et avaient vraisemblablement aussi conservé d'eux quelque souvenir. De fait, c'est de l'Ethiopie, « le pays de Kousch » selon le langage de la Bible, que vient la légende gréco-romaine des Pygmées. (2) Les Phéniciens ont popularisé dans tout le monde antique jusqu'aux colonnes d'Hercule le culte des Dieux-Pygmées. Leurs Patèques sont des dieux nains et grotesques dont l'image apparaît jusque sur la proue de leurs navires (3) Ce culte étrange ne s'explique que par le contact fréquent de ces commerçants maritimes

(1) « Le Golfe Persique et la mer d'Oman sont, parmi les eaux marines, les plus riches en vie animale ». El. Reclus, Geogr. IX, p. 860.

(2) Cf. Paul Monceaux, *La légende des Pygmées*.

(3) Cf. Paul Monceaux, ouvr. cité, p. 41.

avec nos petits hommes, et par l'impression profonde que reçut d'eux leur imagination. Ainsi les Pygmées, vaincus dans la lutte pour la vie, prenaient leur revanche sur l'esprit de leurs vainqueurs, pénétraient jusque dans leur panthéon, et faisaient immortaliser par eux leur souvenir.

E. Picard.

Le Directeur Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

QUESTIONS DU JOUR

LA RÉFORME SOCIALE

EN RUSSIE

PRÉFACE DE L'ÉDITION RUSSE D'UN VOLUME FRANÇAIS

« Odessa, le 15 août 1899.

« *A M. Edmond Demolins.*

« Monsieur,

« Je crois de mon devoir de vous adresser la Préface qui figurera en tête de ma traduction russe de votre volume : *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons.* Afin de propager le plus possible cette traduction, qui paraîtra sous peu, je l'ai dédiée à notre ministre des finances, M. Witté, pour lequel je professe une estime particulière.

« Je saisis aussi cette occasion pour vous dire que l'on vient de nommer en Russie une Commission chargée de réformer l'enseignement secondaire. Cette création est évidemment le résultat de vos vues sur cette matière; et je suis heureux de constater qu'elles sont universellement admises ici.

« Mon fils se réjouit à l'idée d'entrer bientôt à l'*École des Roches* surtout après avoir lu les détails que vous avez publiés sur le séjour de vos premiers élèves en Angleterre.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

« A. Bochanow. »

« Si chacun balayait devant sa porte, les rues seraient propres ». dit un proverbe chinois, cité par M. E. Demolins dans sa conférence à la Sorbonne.

En Russie, nous sommes malheureusement habitués à voir l'État, les autorités ou les voisins balayer devant nos portes. Partout où l'activité et l'énergie personnelles seraient nécessaires, on n'hésite pas à implorer l'aide de l'État. C'est ce qu'ont fait, par exemple, au commencement de cette année, les négociants de Moscou, qui réclamèrent que l'État défendît leurs intérêts à Bacou, en intervenant contre les entreprises étrangères. C'est ce que font encore nos industriels et nos commerçants, qui demandent l'élévation des droits sur tel ou tel produit. Heureusement, leur illusion a été dissipée par la réponse nette et précise de notre éminent homme d'État M. S. G. Witté dans le discours du 1er mai dernier, prononcé à la séance de la commission qui a été chargée d'examiner les moyens propres à améliorer notre marché de blé.

Le ministre fut d'avis que la protection n'est pas un état normal, qu'elle est préjudiciable à tout le peuple russe, car elle fait renchérir tous les produits industriels. Il estime que la meilleure protection pour l'agriculteur, le fabricant et le commerçant est l'énergie personnelle, le savoir-faire, l'activité, l'initiative du capitaliste russe, qui a le tort de laisser ses capitaux inactifs, et par conséquent improductifs.

« Il faut travailler et toujours travailler », a dit M. Witté; il a ajouté que, dans l'état actuel, il est indispensable que la Russie tolère les étrangers et se mette à leur école, car ils importent des connaissances techniques supérieures, une vaste industrie, une concurrence plus active, qui relèvera notre nation au point de vue économique.

Si le volume de M. Demolins a surtout pour but d'engager les Français à emprunter aux Anglais un système d'école et d'édu-

cation, qui développent au plus haut degré l'énergie individuelle, l'initiative et l'activité privées, ce volume vient bien plus à propos pour nous Russes. Nous avons besoin, en effet, de rivaliser avec tout le monde chez nous-mêmes, dans notre vaste Empire où des richesses inouïes restent improductives et où vit une population de 130 millions d'hommes.

Outre ce vaste territoire, des régions de grande étendue passent sous notre influence directe : la Mandchourie, les contrées limitrophes de la Sibérie et du Turkestan, le Pamir, le nord de la Perse, etc. Notre influence n'est pas moindre en Asie Mineure, aux Balkans, et même en Abyssinie; enfin nos visées sur le Bosphore, vers le sud et vers les sources du Tigre et de l'Euphrate ne sont-elles pas naturelles et possibles! Déjà notre territoire forme presque la cinquième partie du globe terrestre; les étrangers eux-mêmes nous reconnaissent le savoir-faire pour attirer les sympathies des peuples d'Orient qui sont sous notre domination.

Malheureusement le laboureur, l'artisan, ou le commerçant, ne suivent pas nos armées, ils ne vont pas s'installer dans ces pays lointains pour y planter profondément l'immense arbre russe à l'ombre duquel viendraient se mettre commodément tant de peuples et y prospéreraient!

Élie Mourometz ne s'est pas encore réveillé et, comme le dit si bien M. Witté, notre nation, forte au point de vue politique et international, animée au plus haut degré d'un esprit populaire pacifique et humanitaire, apportant à l'heure actuelle dans l'univers la haute idée de la paix, est obligée d'être, au point de vue industriel et commercial, une grande colonie pour d'autres nations plus entreprenantes.

Ces paroles sont de l'historien allemand Momsen, qui considère l'existence des peuples slaves comme un débouché nécessaire pour l'Allemand qui réussit aisément à les dominer, grâce à son développement intellectuel plus élevé.

L'avenir, comme l'admet actuellement tout vrai savant et tout homme d'État, n'appartient pas à celui qui est le plus fort sur le champ de bataille, mais à celui qui est le mieux armé pour la vie et pour le travail.

L'Ober-Procureur du Saint-Synode, M. K. Pobédonostzeff, en traduisant l'année dernière quelques chapitres du livre de M. Edmond Demolins : *l'Éducation Nouvelle* , a fait connaître à la société russe ce qui manque à notre école et a hautement approuvé les conclusions de l'auteur. En plaçant en tête de sa traduction, cette citation : « *Mutato nomine, de te fabula narratur* », il a nettement indiqué que l'ouvrage de M. Demolins s'appliquait également à la Russie.

Notre propre traduction du volume sur les Anglo-Saxons n'intéresse pas moins notre société. Elle servira à démontrer qu'il ne faut pas chercher le salut dans les utopies socialistes ni compter toujours sur l'aide du voisin, mais qu'il faut chercher surtout le salut en nous-mêmes et compter sur nous-mêmes.

Jusqu'à présent, il n'a pas été facile, surtout à notre paysan, de développer son énergie et de devenir plus entreprenant, car il était comme emprisonné dans notre organisation communautaire trop vantée par certains amis du peuple. Mais aujourd'hui on peut constater divers symptômes de transformation. Nous signalerons, en particulier, l'organisation du mouvement d'émigration en Sibérie, reconnue comme nécessité d'État, la simplification du système des passeports, l'abolition de l'impôt personnel, la réduction de l'impôt foncier, les réformes sur les spiritueux, l'affermissement de la valeur de l'argent, l'abaissement du tarif des voies ferrées, la construction de la grande ligne transsibérienne et de nombre d'autres voies ferrées, etc. Nous avons l'assurance, par le rapport de M. le Ministre des finances, que ces diverses entreprises seront poursuivies avec persévérance. Nous pouvons donc espérer que nous nous trouverons bientôt dans des conditions meilleures pour le développement de l'énergie et de l'activité individuelles et que nous serons ainsi moins inférieurs à ces Anglo-Saxons qui nous barrent partout la route, aux Balkans, en Turquie, en Perse, en Chine, en Asie centrale et même sur notre mer Noire.

Les lecteurs de ce livre pourront se convaincre que la formation communautaire, qui domine toute notre organisation sociale, n'est pas un stimulant pour l'énergie et pour l'entreprise indi-

viduelles, mais qu'au contraire elle les comprime lamentablement.

Aussi nous devons nous féliciter des paroles suivantes prononcées dans le dernier rapport du Ministre : « Quand les réformes actuellement poursuivies seront réalisées, la situation économique et sociale de nos paysans sera relevée. En effet, il a été reconnu que l'incertitude des droits pour l'acquisition de la propriété par les membres de la famille affaiblit l'énergie et diminue le produit du travail. »

Il s'agit, en effet, de faire chez nous une réforme analogue à la suppression du servage. Il est à souhaiter seulement que l'on ne s'arrête pas à moitié chemin et que la commission nommée pour la réforme de l'état social des paysans, prenne en considération ce livre. Il projette sur la question la lumière de l'expérience comparée des peuples, il démontre que la science sociale et l'expérience des siècles ont définitivement condamné la formation communautaire. Il suffit d'ailleurs de jeter un coup d'œil sur un manuel d'agriculture pour comprendre, que même au point de vue technique, les distributions annuelles de terres aux paysans sont un procédé détestable. Dans ces conditions, la culture intensive et perfectionnée est absolument impossible.

Nous espérons que ce livre rendra, au point de vue de la réorganisation sociale, les mêmes services que M. Demolins nous a déjà rendus au point de vue de l'instruction et de l'éducation. En effet la traduction faite par M. Pobédonostzeff a excité un grand intérêt dant la presse russe et dans les milieux savants, ainsi que chez les hommes d'État. On affirme aujourd'hui la nécessité de réformer notre régime scolaire dans le sens indiqué par M. Demolins.

Si l'auteur a appuyé à dessein sur les vertus de la race anglo-saxonne et sur les défauts de la nation française, c'est qu'il a voulu frapper davantage l'attention par le contraste et cela n'amoindrit en rien la démonstration.

On sait, par exemple, que l'Égypte, revendiquée par ces deux peuples, se trouve, en fait, sous la domination anglaise, bien que les Anglais soient moins nombreux dans ce pays que les

Français. La langue française y reste toujours la langue officielle. et l'influence anglaise n'a pas encore réussi à faire oublier la supériorité morale et intellectuelle des Français. Ceux-ci perdent cependant chaque jour du terrain devant leurs concurrents redoutables.

Le principal but poursuivi par M. Demolins est d'engager ses compatriotes à emprunter aux Anglais tout ce qui est bon chez eux, sans perdre de vue les meilleures qualités de la nation française : la lucidité d'esprit, l'incomparable faculté de généralisation et de jugement, l'éloquence chaleureuse et persuasive, l'aptitude à exposer et à vulgariser des idées sous une forme claire et précise et, nous ajouterons, le goût artistique, et la faculté de rendre la vie humaine commode et agréable.

Pourquoi c'est du côté des Anglais qu'il faut se tourner pour trouver des exemples et des modèles, et non pas du côté des Allemands, que l'on est si porté à copier, c'est ce que nous démontre son livre. Il nous stimule à laisser aux Allemands leurs disputes d'école, leur militarisme et leur fonctionnarisme, et à demander à un peuple indépendant et réellement progressif, la voie dans laquelle nous avons à marcher.

A la lecture de ce livre, le champ visuel s'élargit, on saisit mieux la vraie cause et les facteurs principaux de la puissance des Anglo-Saxons. On s'est habitué à attribuer presque exclusivement le développement actuel de l'Angleterre à sa situation géographique. Est-ce que les États-Unis, qui surpassent cette dernière sur beaucoup de points, ne sont pas dans des conditions géographiques très différentes? La situation géographique de l'Italie, de l'Espagne et d'autres, n'est-elle pas meilleure que celle des États-Unis?

Les Anglo-Saxons possèdent une marine marchande plus importante que celle de toutes les nations du monde réunies; ils dominent non seulement toutes les mers, mais presque les trois quarts du globe terrestre. La reine Victoria à elle seule compte plus de 400 millions de sujets. La plupart des familles anglaises moyennes possèdent une fortune supérieure à 15,000 roubles; un maître d'école, d'une certaine valeur, un pasteur touchent an-

nuellement des appointements deux ou trois fois supérieurs à ceux de leurs collègues russes. Les prétentions de beaucoup d'ouvriers, surtout aux États-Unis, sont si grandes qu'ils ne peuvent se passer d'une maisonnette particulière avec jardin. Dernièrement, les habitants de New-York désirant la construction d'un chemin de fer souterrain auquel la municipalité s'opposait, ouvrirent une souscription; en moins de deux jours elle produisit près de 100 millions de francs. Il y a cinquante ans la population des États-Unis était de 20 millions d'habitants; elle atteint actuellement 70 millions; en moins d'un siècle la population s'est accrue de plus de 20 fois. Voilà qui témoigne d'une richesse et d'une force vitale incomparables.

D'où vient cette supériorité? Ce volume répond à cette question.

Considérant que toute réforme dans la vie sociale d'un peuple doit commencer dès l'école, l'auteur ne se contente pas de montrer la voie, il y entre lui-même. C'est ainsi qu'il fonde, près de Paris, une école d'un type nouveau, « l'École des Roches ». Cette école ne tardera pas, nous l'espérons, à être imitée. Parmi les élèves admis, il y a trois russes, et nous savons que d'autres enfants de notre nation n'ont pu être admis faute de place.

Les parents russes doivent se préoccuper tout particulièrement de mettre leurs enfants à ce nouveau régime scolaire. A ce sujet, il est utile de rappeler les paroles d'un des chefs de l'éducation technologique dans notre pays. M. N. Petroff. Dans un discours « sur les questions d'éducation en Russie », prononcé à la *Société technologique*, il a déclaré que la construction de la Grande ligne Transsibérienne et d'autres voies de pénétration exige un renouvellement de nos méthodes d'enseignement. Nous avons surtout besoin de connaissances techniques pour remplir notre mission historique, pour étendre notre influence sur d'autres peuples. Pour l'application des connaissances acquises nous devons avoir en réserve une force vitale et une énergie plus grandes. Il est donc indipensable d'abréger le temps de l'éducation purement théorique, et de rendre les études plus pratiques. Il faut que l'école habitue l'élève à achever tout travail commencé, lui

inspire l'amour de l'art considéré non seulement comme utile, mais aussi comme indispensable pour l'activité vitale de l'avenir.

Pour réaliser ce programme, nous avons à triompher des tendances essentiellement traditionnalistes et stationnaires de notre société, je crois cependant qu'il serait préférable d'attaquer la difficulté en face et de refondre nos programmes, suivant les vues de l'auteur de ce livre. — Il faudrait reconstruire, pour ainsi dire, l'édifice par les fondements en considérant que l'école doit donner surtout aux enfants l'éducation, fortifier la volonté, rendre indépendant le caractère, non seulement conserver la force et la santé, mais les affermir et les développer.

En fortifiant les habitudes d'initiative et d'indépendance, l'école dotera notre société de forces nouvelles qui nous permettront de concourir avec l'Occident et de faire sentir plus utilement notre influence en Orient.

Même en art militaire, où il semblerait que l'initiative et l'indépendance individuelles ne peuvent jouer aucun rôle, où doit régner une discipline sévère, on reconnaît aujourd'hui qu'il faut développer un certain esprit d'initiative, au moins chez les chefs.

On sait que les Allemands ont créé leur puissance militaire par l'élaboration minutieuse et par l'application sur les champs de bataille des procédés de Napoléon. Celui-ci ne gênait jamais les différents chefs par des instructions détaillées; il se contentait de leur indiquer le but principal à atteindre. Pendant la guerre de 1870, les Allemands commençaient d'ordinaire l'attaque avec de petits détachements et si, dans cette campagne, ils disposaient d'une armée trois fois plus nombreuse que celle de leurs ennemis, une part de leurs succès a été due à l'initiative de leurs chefs.

A Plewna, selon le général Kouropatkine, au moment des assauts, le 30 août 1877, plusieurs de nos chefs firent preuve de peu d'initiative; ils attendaient des ordres, sans savoir non seulement ce qu'il fallait faire, mais encore comment il fallait le faire.

Si l'initiative était nécessaire, il y a 30 ans, elle est devenue in-

dispensable aujourd'hui que chaque armée occupe des centaines de verstes, et qu'il est souvent impossible de recevoir des ordres. Il faut disperser cette armée de manière qu'elle ne se présente pas à l'ennemi en colonnes serrées, mais disséminée pour éviter le feu des armes à très longue portée. Aucun chef de corps ou commandant de division n'est en état de savoir ce qui se passe à un point donné et il doit savoir se décider suivant les circonstances. Le développement individuel du soldat même, son indépendance morale, d'après le général Dragomiroff, deviennent à présent absolument indispensables.

Ne pourrait-on pas expliquer, par le défaut d'initiative chez les Espagnols et par l'énergie nationale chez les volontaires américains les récentes victoires de ces derniers, prenant d'assaut des places fortifiées et défendues par une armée régulière munie pourtant des meilleures armes ?

Il importe donc que la société russe fasse, dans son régime militaire, une plus grande place à l'énergie et à l'initiative, afin d'augmenter encore la valeur de notre soldat. Quoique la guerre par elle-même soit une chose affreuse et fort peu désirable, il faut en prévenir l'éventualité.

Le présent ouvrage peut nous guider dans ces voies nouvelles.

Nous avons cru d'autant plus indispensable d'en donner une traduction russe, qu'il a déjà été traduit, en plusieurs langues, qu'il a attiré l'attention en Europe et en Amérique et qu'il a servi de thème à la presse du monde entier. L'auteur est devenu, pour ainsi dire, le héros du jour.

A. Bochanow.

LES DIVERS TYPES

DE SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

I

En 1844, lorsque les *Équitables pionniers* de Rochdale fondèrent leur modeste magasin de la ruelle du Crapaud, ils avaient un programme des plus vastes : ils espéraient pouvoir employer leurs bénéfices à construire des maisons, à monter des fabriques, à louer des fermes où l'on aurait occupé les sans-travail. « On voulait, dit M. Holyoake (1), arriver à fonder une colonie intérieure, reposant sur des intérêts communs et se suffisant à elle-même, ou aider des sociétés à établir de semblables institutions ». Les coopératives anglaises sont devenues riches et puissantes : elles ont commandité la production ; mais les *Wholesales* opèrent exactement comme des capitalistes. M. P. Bureau a pu dire que le programme a été réalisé à rebours : l'organisation de la production a été entièrement subordonnée aux avantages du magasin de détail, alors que celui-ci devait, dans la pensée des fondateurs, servir seulement de moyen transitoire et accidentel pour arriver à constituer une colonie socialiste (2).

L'un des apôtres de la coopération en France, M. Ch. Gide, a exposé, en 1889, un programme qui ne semble pas moins vaste que celui des pionniers de Rochdale ; lui aussi se propose de réformer la société par la coopération ; les coopératives se fédé-

(1) *Histoire de la coopération à Rochdale*, trad. franç., 1888, p. 69.

(2) *L'association de l'ouvrier aux profits du patron et la participation aux bénéfices*, p. 198.

reraient et entreprendraient la production. Celle-ci « au lieu d'être maîtresse du marché, redeviendra une simple fonction trouvant sa raison d'être non point en elle-même, mais simplement dans les besoins qu'elle est destinée à satisfaire ». Au lieu de développer un modèle complet de société nouvelle dans une colonie déterminée, on étendrait sur toute la société actuelle un réseau progressif de fédératives de coopérations, capables de la contrôler et de la transformer à la longue.

Il y a dans cette conception une large part d'utopie : on ne peut jamais supposer que des institutions prennent une extension considérable sans changer de caractère. L'expérience ne semble pas d'ailleurs favorable à un indéfini développement de l'action coopérative (1) : à Gand le *Vooruit* réussit parfaitement pour la boulangerie, moins bien pour l'épicerie, moins bien encore pour le vêtement; il n'a jamais voulu aborder la boucherie. Le magasin coopératif s'occupe surtout des objets d'une vente certaine, d'une préparation facile et *uniforme*. Les deux *Wholesales* de la Grande-Bretagne ne fabriquent que 15 % des fournitures qu'elles font aux coopératives et celles-ci achètent près de 60 % à des marchands ordinaires.

Dans la *Guerre civile en France*, Marx avait dit que le développement de la coopération a en vue le contrôle de la production, qui éviterait les crises périodiques; cette idée offre de grandes analogies avec celle de M. Gide; mais ce n'est aussi qu'un *vœu*.

Dans l'*Adresse inaugurale de l'Internationale,* Marx avait posé deux thèses sur la coopération que l'on peut essayer de vérifier par l'expérience; il affirmait que :

1° La production peut se faire en grand, suivant les méthodes les plus perfectionnées, sans l'intervention de patrons;

2° Le travail associé constitue une *forme supérieure*, destinée à remplacer le travail salarié.

(1) D'après M. Pyfferoen (*Réforme sociale,* 16 avril 1899, p. 623). Corbon ne se montre pas enthousiaste des grandes sociétés ouvrières; il dit que Buchez et ses disciples (dont il était) se sont trompés sur la possibilité d'agrandir démesurément les associations des travailleurs. (*Le secret du peuple de Paris*, 2e édition, 1865, p. 132.)

Marx se borne à dire que ces deux propositions résultent de l'expérience des coopératives anglaises ; mais je ne crois pas que la démonstration ait été jamais tentée. L'enquête faite par l'*Office du travail* français n'a pas généralement paru être favorable à ces thèses; M. Rouanet écrivait à ce sujet (1) : « Que nous sommes loin des promesses idéales de la coopération! Pour une association existant en 1895, dix sont mortes; et ce qui s'est dépensé d'énergie, de savoir, d'opiniâtreté, dans l'âpre lutte après laquelle les associés avaient dû se disperser, est incommensurable. La seule chose que peut mesurer, avec quelque chance d'exactitude approximative, le secrétaire de l'*Office du travail*, c'est le résultat obtenu. *Or ce résultat c'est zéro, néant!* »

L'organe officiel du parti guesdiste, qui prétend représenter l'enseignement marxiste, commentant cet article, proclamait, dans son numéro du 27 novembre 1898, la « banqueroute coopérative » et disait : « L'échec est plus grand que tout ce qu'on pouvait imaginer ». Mais alors, que penser des deux propositions énoncées par Marx en 1864? Si l'expérience ne montre pas dans la coopération une forme supérieure, sur quoi peut se baser le *socialisme scientifique* pour affirmer la transformation qu'il préconise?

II

On aborde toujours ces questions avec des idées préconçues; on imagine que la coopération n'est *pure* qu'à la condition de satisfaire à certains préceptes moraux et on est étonné de ne pas voir le monde se conformer aux types qu'on a en vue. Corbon rapporte (2) qu'ayant un jour interrogé le gérant d'une société ouvrière sur le mode de règlement des salaires, celui-ci lui répondit, presque en rougissant : « L'inégalité du salaire, ce n'est pas de la fraternité, nous le savons bien ; mais que voulez-vous? Il a fallu faire cette concession à l'égoïsme général. Nous sommes

(1) *Revue Socialiste*, octobre 1898, p. 495.
(2) *Op. cit.*, p. 113.

si corrompus par l'individualisme ». A quoi le vieil ami de Buchez riposta : « *Laissons ces niaiseries sur notre prétendue corruption par l'individualisme.* Si nous avons un défaut, c'est de faire trop bon marché de notre droit personnel, de notre dignité » ; et il lui montra que l'inégalité des salaires est conforme à la stricte justice suivant la Révolution.

M. Rouanet prétend mettre en dehors de la coopération les sociétés les plus nombreuses et les plus prospères, parce qu'elles ne sont pas assez pénétrées d'idéal! Manquent d'idéal celles (1) « dont les membres se sont préoccupés bien moins de l'amélioration des conditions générales du travail que de l'amélioration de leur situation propre ». On pourrait conclure de là tout autre chose : on ne réussit bien dans les affaires qu'à la condition de limiter ses prétentions à des buts très prochains et en ne sacrifiant pas les réalités économiques à des vues de l'imagination.

L'*Office du travail* a aussi son *idéal* et il signale que les coopératives sont entraînées à se transformer en sociétés faisant des bénéfices et à perdre leur *idéal;* les fonctionnaires du ministère du commerce espèrent que ce scandale sera réprimé par une loi forçant les coopérateurs à partager leurs bénéfices avec leurs auxiliaires. Pourquoi cette loi? on serait curieux de savoir quelle peut en être la base scientifique.

La Chambre consultative des associations ouvrières de production a des statuts bien extraordinaires elle déclare dans l'article premier qu'elle « étudie les moyens qui peuvent hâter la solution du problème social : la répartition équitable du produit du travail » ; et l'article 2 est encore plus singulier :

« Le mobile des aspirations de la Chambre consultative réside dans ce premier principe de tout contrat social : *Solidarité.* Son principe de répartition équitable du produit du travail est : *A chacun selon ses œuvres.* En résumé : faire converger les efforts de l'individualité dans l'intérêt de la collectivité, afin d'obtenir, par contre, une garantie plus grande de sécurité par la collectivité au profit de l'individualité, tel est l'esprit de la Chambre consultative. C'est,

(1) *Article cité*, p. 492.

en d'autres termes, l'idée moderne : *Comprendre son bonheur dans le bonheur général*, opposée à la doctrine égoïste : *Chacun pour soi* ».

Les modèles de statuts, proposés par cette Chambre pour les sociétés à former, comportent deux règles essentielles : les actionnaires doivent être des ouvriers, les auxiliaires doivent recevoir une participation aux bénéfices. L'un des membres les plus distingués de la Chambre consultative, M. H. Buisson, a cependant, au cours de l'année 1898, transformé la société « *le Travail* », dont il est le directeur, en y admettant des actionnaires non ouvriers : cet exemple montre que l'*idéal* ne domine pas si complètement les praticiens de la coopération qu'il les empêche d'abandonner des principes trop absolus (1). Je ne fais pas un reproche à M. Buisson d'avoir agi comme il a fait ; tout au contraire, je crois qu'il a parfaitement compris les intérêts de ses camarades. Toutes les déclamations sur la juste répartition, sur le but de la coopération, sont de simples lieux-communs venant des bourgeois, et les ouvriers intelligents font très bien de ne pas en être dupes. Faisons comme eux et examinons les coopératives sans parti pris.

III

Une autre difficulté se présente ici : on donne le nom de coopératives à des sociétés qui ne se ressemblent en aucune façon ; elles n'ont de commun que l'ensemble des règles spéciales qui ont été édictées pour faciliter la formation de sociétés entre gens qui possèdent de faibles capitaux. En général, l'économiste ne doit pas beaucoup s'arrêter aux distinctions que font les législa-

(1) On peut observer ici que les statuts accordent au directeur 9 % des bénéfices, tandis que 30 % sont à répartir entre tous les travailleurs : en 1895, il y a eu 243 travailleurs au maximum et 33 au minimum ; en admettant une moyenne de 150, on voit que chaque ouvrier recevra 2 pour mille des bénéfices, soit 45 fois moins que le directeur. Le conseil d'administration peut au plus renfermer 7 membres qui touchent 4 %, soit pour chacun environ 6 par mille, soit 3 fois la participation d'un ouvrier. Nous voilà bien loin de l'égalité *idéale !*

tions : les codes ne s'occupent pas de la marche d'une société (1), mais seulement des moyens à employer pour protéger les associés ou les tiers contre les fautes des administrateurs et fixer les responsabilités en cas de déconfiture.

Longtemps on a enseigné que la société anonyme constitue la forme supérieure de la société commerciale, dont les degrés inférieurs seraient la société en nom collectif et la commandite. Comme l'anonymat offre de grandes facilités aux gens qui entreprennent de monter des affaires et de réunir des capitaux, c'est lui qui est, presque toujours, préféré ; mais beaucoup de personnes pensent que l'expérience n'a pas été favorable aux sociétés anonymes; d'après M. Pareto (2) « la plupart des sociétés les plus prospères n'ont d'anonyme que le nom ».

La classification du Code de commerce ne porte pas sur ce qu'il y a de vraiment intime dans le fonctionnement des sociétés; elle ne considère qu'un caractère très accessoire (au point de vue économique, bien que très important pour le juriste), le degré de responsabilité. En général, toute classification faite d'après l'intensité d'une qualité (quelle que soit cette qualité) est extérieure et ne pénètre pas jusqu'aux racines de la vie. Pour faire mieux comprendre ma pensée, j'indique comment je comprends la manière de classer les associations des capitalistes :

1° Quelques-unes sont de véritables *fondations* (celles notamment qui exploitent les grandes lignes de chemins de fer) ; une bureaucratie puissante a fini par tout dominer; les actionnaires ne sont plus guère que des obligataires à revenu variable, jouissant de quelques droits sur l'avancement du personnel ;

2° D'autres affaires sont entre les mains de financiers, qui cherchent à tirer le plus possible de profits immédiats, qui souvent ne désirent pas garder trop longtemps d'intérêts dans l'entreprise ;

(1) Les syndicats agricoles ont été admis en France à aborder presque toutes les affaires que, dans d'autres pays, on réserve soit aux coopératives, soit aux mutualités. Entre un syndicat agricole et une coopérative la différence est, très souvent, purement juridique; le premier, étant plus facile à former, obtient la faveur des agronomes.

(2) *Cours d'économie politique professé à l'Université de Lausanne;* tome II, p. 65.

tout contrôle effectif de la grande masse des actionnaires est annihilé;

3° Enfin certaines sociétés sont gouvernées par un groupe d'actionnaires qui les dirigent comme s'ils étaient les propriétaires exclusifs; la bureaucratie est alors très subordonnée comme dans le second cas et la gestion est plus intelligente que dans le premier.

Généralement, on a classé les coopératives d'après ce qui a paru indiquer le degré de l'esprit d'association : au plus bas de l'échelle on a mis les coopératives de consommation, dont les adhérents ne se connaissent pas davantage que les clients d'une maison, qui, en tout cas, ne sont que des porteurs d'actions comme tous les actionnaires d'une affaire mise sous forme anonyme; — viendraient ensuite les sociétés de crédit, qui exigent une surveillance réciproque des adhérents, mais dans lesquelles il n'y a pas encore collaboration; — la société de production, où les sociétaires travaillent ensemble, sous la direction ou avec l'aide de fonctionnaires rétribués, serait le dernier terme de la série.

Si l'on adoptait ce système de classification, il faudrait tenir compte de l'esprit qui anime les coopérateurs et surtout le noyau des fondateurs. Quand une association de consommation débute, il faut, pendant assez longtemps, un dévouement remarquable chez ceux qui essayent de la mettre en train; tantôt ils se proposent un but philanthropique; tantôt ils sont animés de l'esprit de charité chrétienne; bien souvent ils poursuivent une propagande sociale (soit dans le sens clérical, soit dans le sens démocratique, comme en Belgique où ces deux formes luttent constamment entre elles). Il y aurait donc autant de coopératives qu'il y a de genres d'esprit chez les fondateurs : au bout de quelque temps l'ardeur se calme, ou tout au moins elle ne reste plus sensible que chez les hommes d'un petit noyau; parfois aussi la coopérative devient simplement une affaire, où les administrateurs cherchent et trouvent leurs bénéfices particuliers (1); il la font

(1) Dans le *Parti ouvrier* du 27 avril 1899 on lit : « Les sociétés coopératives de consommation sont rongées plus ou moins par cette lèpre qui s'appelle le *pot de*

prospérer, parce que sa prospérité est la condition de leurs propres profits.

Lorsqu'une coopérative de consommation est arrivée à sa pleine prospérité, elle n'est plus qu'un bazar (1), à moins que les administrateurs ne la fassent servir à des fins sociales étrangères à l'opération même de la distribution des produits.

IV.

Les institutions que l'on nomme coopératives, présentent un caractère commun qui a frappé tout le monde; elles servent à faciliter l'accumulation d'argent entre les mains de gens peu aisés, sans que ceux-ci soient obligés de subir de sérieuses privations et elles permettent de les soustraire aux prétentions exorbitantes des entrepreneurs et commerçants ayant d'abondants capitaux à leur disposition. En fait, l'épargne proprement dite se mêle toujours, plus ou moins complètement, à la coopération; mais le but essentiel est de se passer d'intermédiaires qui font payer cher leurs services.

On comprend facilement qu'à l'origine on ait cru que la vraie méthode consistait à supprimer les patrons et que Buchez ait préconisé la société de production : encore aujourd'hui beaucoup d'ouvriers croient que les patrons gagnent des sommes énormes à ne rien faire; M. Guesde n'a-t-il pas soutenu à la Chambre des députés (2) que le profit « constitue non plus comme la dîme féodale d'avant 1789 un dixième au plus du travail humain, mais en moyenne les cinq dixièmes de ce travail enlevés aux travailleurs? » Jamais on ne pouvait espérer aucune combinaison

vinage... Ce qu'il faut empêcher à tout prix, c'est la prise de possession des fonctions par la catégorie des *gens qui font de la coopération pour en vivre*. »

(1) On peut les comparer, tout au moins aux économats : il y a certaines usines où les patrons ont organisé des coopératives ou même transformé leurs économats en coopératives. Marx, qui n'aimait pas à se payer de mots, appelle les sociétés fondées par Owen des *boutiques et fabriques coopératives;* l'association lui paraissait si peu de chose qu'il croyait ne devoir la mentionner que d'une manière accessoire. Cette expression a blessé quelques zélés coopérateurs.

(2) Discours du 24 juin 1896.

fournissant des profits comparables à ceux que devait réaliser la disparition de pareils vampires : l'expérience n'a pas été favorable à l'idée de Buchez.

La boutique coopérative réussit facilement parce qu'il y a un excès de boutiques pour la boulangerie et l'épicerie : il y en a trop parce que les *consommateurs n'aiment pas à se déranger*. Ils aiment à voir des objets disposés avec art et à être servis par des commerçants empressés ou complaisants : la manière d'exposer et de vendre joue un grand rôle dans le commerce de détail. La coopérative doit être comparée au petit magasin qui fournit habituellement les ouvriers, et non aux grandes entreprises commerciales; assez généralement ses marchandises ne sont pas de toute première qualité, c'est un point que les partisans de la coopération contestent inutilement (1); on n'y trouve pas un service aussi bien fait que dans les grandes boutiques prospères et parfois même la propreté laisse à désirer, comme dans les épiceries du *Vooruit* (2). On passe sur beaucoup d'inconvénients identiques quand on va chez le petit débitant parce qu'il est à portée et que sa maison est le rendez-vous des commères du quartier. Pour user du magasin coopératif il faut se déranger sans trouver, généralement, les avantages du grand magasin.

Le premier degré de l'esprit coopératif est donc le triomphe sur la *paresse* des ménagères : en même temps apparaît une autre qualité, c'est celle de l'épargne, car la coopérative ne vend pas à crédit, et au *Vooruit* on fait même payer d'avance. D'ailleurs à aucun degré l'esprit coopératif ne se séparera de l'épargne; c'est un point sur lequel on ne saurait trop insister.

On améliore le fonctionnement des coopératives en les fédérant pour procéder aux achats en commun; les avantages de la *Wholesale;* sont évidents; mais aussi apparaît ici l'importance des gérants capables, bien rétribués, dans lesquels il faut avoir pleine confiance. L'affaire cesse d'être une simple combinaison de petits

(1) Le pain des coopératives est moins soigné que celui des boulangeries. — M. Pyfferoen a signalé des falsifications de denrées alimentaires au *Vooruit* de Gand (*Réforme sociale*, 16 avril 1899, p. 625). Cf. de Rousiers, *La Question ouvrière en Angleterre*, p. 229.

(2) Circulaire du *Musée social* du 20 décembre 1897, p. 452, col. 1.

intérêts de quartier; elle n'a plus du tout l'allure démocratique; ce n'est pas un simple coopérateur que l'acheteur de thé de la *Wholesale* anglaise (1), payé 25,000 francs par an! D'ailleurs quand le magasin coopératif étend suffisamment le cercle de ses opérations, il devient une petite *Wholesale*; il apparaît comme transformé en une administration, dont le succès dépend de l'énergie et de l'activité du gérant (2). On se méfie beaucoup, dans les milieux populaires, de gérants bien payés et disposant d'une grande autorité. Pour pouvoir faire prospérer une *Wholesale* ou une très grande coopérative, il faut une bureaucratie dans laquelle on ait confiance, qui soit formée de *businessmen* éprouvés, que l'on contrôle seulement d'une manière générale. La coopération devient une fondation administrative avec des dignitaires fixes; l'esprit de la *jalousie démagogique* a été vaincu.

Enfin si la *Wholesale* entreprend la fabrication, on peut réaliser une troisième économie, qui achève de modifier le système : on sacrifie les intérêts immédiats du coopérateur aux intérêts de l'avenir; les ateliers que l'on monte, l'outillage que l'on achète, serviront plus aux successeurs qu'aux actionnaires d'aujourd'hui, obligés d'amortir. Les fondations coopératives ne sont pas sans analogie avec les droits d'usage sur les biens communaux ou seigneuriaux du Moyen Age, qui ont tant facilité, dans certains pays, la vie des classes pauvres.

Buchez n'avait donc pas tort quand il voyait dans l'association ouvrière un moyen de créer un capital inaliénable et impartageable, destiné à devenir le bien des générations futures; il voyait très bien le caractère de la fondation qui apparaît dans la coopérative complète; il avait tort seulement quand il exagérait cette idée et prétendait que ce capital pourrait croître indéfiniment; tout est limité dans le monde social comme dans le monde physique.

Les coopératives agricoles, pour la préparation du beurre ou

(1) P. Bureau, *Op. cit.*, p. 197.

(2) C'est ce qui met en évidence pour le *Vooruit* la circulaire déjà citée du *Musée social* et M. Pyfferoen dit : « Telle institution puissante n'a dû son succès qu'au génie de son fondateur... La plupart des obligations légales demeuraient inexécutées ou étaient réduites à de pures formalités ». (*Article cité*, p. 624.)

du fromage, semblent, au premier abord, réaliser l'inverse des sociétés de consommation; en réalité elles leur sont identiques : elles groupent, manipulent et vendent; celles-là achètent en gros pour partager; les deux mouvements sont de direction opposée, mais ils se ressemblent comme la montée et la descente d'un même courant : ce sont des institutions de circulation entre le grand marché et le détail. Il est commode de vendre son produit sans avoir aucun souci de ce qui adviendra, sans avoir un grand matériel à entretenir; et souvent on trouve chez le marchand un prêteur complaisant : il profite de la paresse, de la jalousie et de l'imprévoyance de paysans pauvres pour leur imposer des conditions léonines. La circulation est obligée de se soumettre à une filière où elle est étranglée par l'intermédiaire, absolument comme dans le commerce de détail.

Je ne sépare donc pas les deux espèces de coopérations; elles se ressemblent encore par la certitude presque absolue du succès, par les immenses avantages immédiats qu'elles procurent aux pauvres (1). Les unes et les autres s'occupent de faire circuler des marchandises d'usage très commun, en vue des besoins qui se contractent le moins; elles opèrent sur un marché très étendu, que l'on peut regarder comme étant à peu près indéfini : les coopératives de consommation n'ont pas à se livrer à de grandes spéculations pour acheter leur farine, leur épicerie; les fromageries et les beurrières ont une clientèle toujours disposée à recevoir. L'aléa que présentent soit l'achat soit la vente, est réduit à fort peu de chose : la clientèle est fixe et le marché est large.

Les sociétés ouvrières de production qui ne savent pas si leurs œuvres trouveront preneur, sont dans une situation fort différente de nos coopératives de circulation, qui ne servent qu'à faciliter un mouvement spontané et assuré. Si les coopératives de consommation se mettaient à aborder les articles de modes, leur

(1) M. Pareto dit que si l'on pouvait soumettre tout le commerce des denrées alimentaires aux progrès qu'il comporte « on obtiendrait des économies et, par conséquent une augmentation de bien-être qui ne serait comparable qu'à celle qu'on a obtenue par l'invention des chemins de fer. » (*Op. cit.*, tom. II, p. 273.)

situation changerait complètement : leur succès tient à ce qu'elle se maintiennent sur le terrain que j'ai défini, servant de canal entre le grand marché et leurs adhérents.

V

J'ai dit plus haut que l'accumulation coopérative est strictement liée à l'épargne; et j'ai indiqué l'importance de la vente au comptant, qui sépare si nettement le magasin coopératif de la boutique ordinaire du petit commerçant. Dans une étude déjà citée du *Musée social*, nous voyons que le *Vooruit* sur un fonds de roulement montant à 800.000 francs doit 380.000 à ses fournisseurs et 180.000 à ses affiliés pour le prix du pain ; l'auteur de ce mémoire montre comment le *Vooruit* se transforme en une sorte de caisse d'épargne retenant de neuf à dix centimes par kilogramme de pain (1).

Si la coopération de circulation n'avait en vue que la réduction des frais, elle constituerait simplement un perfectionnement de l'épicerie et de la boulangerie; et cela n'irait pas bien loin, car il n'est pas démontré que la boutique coopérative puisse lutter contre le commerce parfaitement organisé. M. de Rousiers nous apprend (2) qu'en Angleterre les marchands de Londres ont su se mettre en état de faire concurrence aux coopératives. Mais nous avons vu que le magasin coopératif arrive à créer des fondations qui auront de l'influence sur l'avenir; quant à la laiterie coopérative, elle ne peut réussir qu'en développant son outillage. Il y a donc toujours quelque chose de plus que la simple économie faite sur l'intermédiaire.

Dans ce premier moment les affiliés opèrent en dehors de toute aide extérieure : on sait quel appui l'État a donné au capitalisme

(1) M. de Rousiers a trouvé en Écosse une petite coopérative fonctionnant aussi comme mécanisme d'épargne et de prévoyance, de manière à permettre aux ouvriers d'avoir un peu d'argent liquide au moment de l'achat des vêtements (*Op. cit.*, p. 230).

(2) *Op. cit.*, p. 500. M. Pyfferoen soutient que si le petit commerce baisse les prix à temps, il n'a à craindre ni les coopératives ni les grands magasins capitalistes (*Article cité*, p. 626).

à l'origine de l'ère moderne; on a demandé aux gouvernements de protéger les coopératives : les petits avantages qu'on leur a accordés au point de vue fiscal ne vont pas très loin et il paraît douteux qu'ils soient en rapport avec le tort qu'occasionne aux coopératives l'interdiction de vendre à des non-affiliés (1).

L'État peut rendre des services aux associations de production, en leur fournissant un débouché régulier, permanent et sans variation de prix : de plus l'État est un client payant au comptant, alors que presque tous les bourgeois font attendre longtemps leurs fournisseurs. L'expérience a montré que les travaux exécutés par les coopératives sont très satisfaisants et, d'autre part, on sait que les économies réalisées par l'État grâce aux rabais trop forts des entrepreneurs ne sont qu'apparents; il y aurait donc tout intérêt à se passer ici des intermédiaires coûteux entre l'État et l'ouvrier; mais la petite bourgeoisie tient beaucoup à se réserver les bénéfices des entreprises, qui ressemblent beaucoup aux bénéfices du commerce de détail. On a fait en France quelques règlements pour faciliter aux sociétés ouvrières l'accès des adjudications; mais les conséquences n'ont pas été bien sensibles; en Italie, non plus, les coopératives ne sont pas protégées (2). Il est inutile d'insister sur la supériorité que présente le travail coopératif sur le travail effectué en régie, recommandé par les Fabians et par beaucoup de socialistes.

Quoi qu'en pensent beaucoup de personnes, je ne vois pas qu'il y ait lieu de refuser le titre de coopératives aux sociétés qui travaillent avec des outillages ou des capitaux qui leur ont été légués par un ancien patron : le familistère de Guise est bien une société ouvrière; seulement elle est d'un genre encore exceptionnel. Denis Poulot aurait voulu que cette exception devînt la règle; quand un patron a fait fortune, il trouve rarement un *vrai successeur* (3); « une fois un établissement fondé, agencé et en bonne marche, il ne devrait pas se liquider, mais bien se

(1) Voir une décision du congrès corporatif de Rennes (*Musée social*, circulaire de février 1899, p. 87, col. 1).

(2) Mabilleau, de Rocquigny et Rayneri, *la Prévoyance sociale en Italie*, p. 352.

(3) *Le Sublime*, 3e édition, p. 351.

continuer; ce qui a coûté tant de peines, tant de temps à créer, devrait servir aux autres. » Il pensait que la discontinuité est une des causes de l'infériorité industrielle de la France et voulait que les patrons vendissent leur fonds à des associations formées par les compagnons les plus anciens et les plus capables.

En Italie, on a reconnu la nécessité de faire appel aux capitalistes pour soutenir les entreprises des coopératives agricoles; ne vaut-il pas mieux aller franchement au crédit capitaliste que d'emprunter sous la forme de payements différés, comme fait le *Vooruit?* Celui-ci emprunte à ses fournisseurs environ 380.000 fr., comme je l'ai dit plus haut; or l'expérience a montré qu'il y a peu d'emprunts plus mauvais que celui-là, aujourd'hui qu'on peut se procurer de l'argent à bon marché pour des affaires bien établies (1). J'estime que M. Buisson a donc parfaitement compris les intérêts de la société qu'il dirige quand il a été droit au capital, au lieu de chercher le crédit par des moyens détournés et onéreux; il a supprimé des *intermédiaires* inutiles; il a donc très bien interprété la mission du chef d'une coopérative; car la suppression des intermédiaires inutiles est le premier but que se proposent les coopérateurs, comme je l'ai dit déjà.

Il faut reconnaître que le secours ainsi obtenu de l'extérieur ne constitue pas le dernier mot de la coopération. J'approuve M. Vivante quand il dit (2) : « La coopérative qui se limite à la sphère étroite de ses membres se condamne à une existence précaire et manque la mission essentielle où réside sa raison d'être, celle d'éliminer les gains excessifs des intermédiaires »; mais je comprends aussi que les ouvriers aient une tendance à penser que les capitaux devraient venir d'ouvriers. Les auteurs de la *Prévoyance sociale en Italie* nous montrent comment les sociétés de secours mutuel et les caisses d'épargne peuvent exercer une

(1) C'est peut-être en partie pour cette raison que le *Volksbelang*, qui est une entreprise purement capitaliste, peut donner à ses clients des avantages à peu près identiques à ceux que donne le *Vooruit*. — Sur l'importance de l'achat au comptant, voir ce que dit M. Y. Guyot à propos du Bon Marché (*Économie de l'effort*, p. 112).

(2) Cité dans *la Prévoyance sociale en Italie*, p. 335.

puissante action sur l'œuvre des coopératives et des syndicats agricoles.

La troisième partie du système est ainsi constituée par les relations qui s'établissent entre les coopératives et les institutions qui ont recueilli des fonds appartenant à la classe ouvrière. *C'est dans une même classe que s'opère le mouvement des capitaux;* — à ce moment *l'esprit social* se manifeste en même temps que *l'esprit industriel;* le système est complet.

Ce serait mal comprendre la vraie nature d'un système de ce genre que de déclarer qu'il faut se passer des éléments inférieurs quand on commence à posséder les éléments supérieurs; la vérité est dans l'union de toutes les parties; le vrai développement ne supprime rien, il subordonne seulement les choses les unes aux autres, pour en faire un tout, qu'anime l'esprit correspondant aux sphères les plus élevées.

VI.

Le terme supérieur de toute science sociale comprend l'ensemble des dispositions de l'homme, créées et entretenues par des institutions éducatrices et progressives. Dès que le paysan a acquis des ressources, grâce à la suppression des intermédiaires et des petits manieurs d'argent, il améliore sa vie matérielle, il reconstruit sa maison, il transforme sa culture, préparant ainsi des jours plus doux pour sa vieillesse et pour les siens. Un triple changement se produit : l'homme vit mieux, — il a de meilleurs instruments de travail, — il emploie des méthodes plus scientifiques.

L'influence de l'amélioration produite sur les ouvriers industriels est plus difficile à voir, parce que les coopératives n'ont pas généralement compris leur véritable rôle : sitôt l'accumulation faite par leurs soins, elles la détruisent par la répartition des *ristournes*. Il faut signaler cependant que le *Vooruit* emploie, depuis 1897, une partie de ses ressources à constituer des pensions de retraites à ses affiliés; il leur impose l'obligation de verser pour des caisses de maladies qu'il a instituées

et qui constituent, à mon avis, un élément très essentiel de son œuvre (1).

Je crois que l'on doit également considérer comme des succursales essentielles du *Vooruit* les autres institutions de la fédération ouvrière gantoise (2), notamment celles qui ont pour objet la récréation et l'instruction des affiliés.

J'estime que parmi les opérations éminemment utiles que doivent entreprendre les coopératives prospères, il faut compter la construction de maisons à bon marché. L'amélioration du logement urbain ne serait que l'exécution à la ville, par voie d'association, de ce qui se fait à la campagne dès que les ressources sont quelque peu accrues. Mais ici une question grave se pose : faut-il que la coopérative (ou la société qu'elle commanditerait) vende ses maisons ou bien vaut-il mieux qu'elle les loue? M. de Rousiers n'est pas partisan de l'acquisition de *small holding* pour les ouvriers et il rappelle qu'au Creusot les maisons ouvrières, construites par M. Schneider, ont souvent été vendues (3). Peut-être la location sans terme serait-elle la meilleure solution : l'ouvrier après avoir amorti le capital, n'aurait plus à payer que l'impôt et à entretenir; quand il abandonnerait l'immeuble on lui rembourserait la valeur. La maison serait traitée comme une action de coopérative de production, acquise par des petits versements, et remboursée à l'ayant-droit quand il quitte.

L'ouvrier de la grande industrie ne peut pas acquérir des instruments de travail; mais il peut exercer sur l'outillage une action plus puissante que s'il était le propriétaire; il lui suffit d'employer une partie de ses économies à soutenir le syndicat de sa profession. Tandis que le syndicat agricole s'efforce d'amener ses membres à acquérir, par son intermédiaire, de bons appareils de culture et des engrais, le syndicat urbain exerce sur le capitaliste une énergique pression pour le forcer à accé-

(1) M. Pyfferoen dit au contraire que ce sont des œuvres étrangères à la société coopérative (*article cité*, p. 625).

(2) Cf. circulaire de janvier 1899 du *Musée social*.

(3) *Op. cit.*, p. 317. Il est vrai qu'aujourd'hui la vente est moins à craindre en raison de la nouvelle loi sur l'héritage.

lérer le progrès du machinisme (1). La concurrence entre industriels pourrait se calmer et même disparaître, de manière à supprimer le progrès; mais l'obligation de payer de hauts salaires est le stimulant par excellence de l'industrie contemporaine.

Une transformation complète se produit dans les mœurs de l'ouvrier : l'inertie, la malveillance et l'insouciance, qui caractérisaient le salarié aux époques des salaires de famine, sont vaincues définitivement; il s'intéresse à sa machine et cherche à lui faire rendre le plus possible. Trop longtemps on a cru que la machine moderne permet d'employer le travail le plus bas et que tout l'intérêt du patron consiste à allonger la journée ou à intensifier le travail. Aujourd'hui nous savons qu'il faut à la machine un ouvrier supérieur, qui soit capable de *travail très qualifié,* qui puisse suivre des mouvements très rapides et très délicats, qui ait à dépenser plus d'attention que de force. Le *sublime* qui considère comme un devoir de couler son patron, ne saurait exister dans l'industrie perfectionnée (2).

Nous arrivons ainsi à reconnaître que la forme supérieure du travail ne s'est réalisée ni dans la coopération de production (comme le pensait Marx) ni dans les usines participationnistes (3). Le travail extra-qualifié a été obtenu par le capitalisme grâce à trois conditions : la vie de l'ouvrier est devenue meilleure, les outils sont devenus plus scientifiques et le travailleur a acquis à la fois plus d'intelligence et plus de souci pour son œuvre. Ce travailleur peut être encore appelé un *bras,* puisqu'il ne possède que sa force de travail; mais c'est un bras mû par une volonté singulièrement tenace, éveillée et prévoyante. Il ne possède pas un atome de la matière de l'atelier où il peine; mais il a sur le produit un droit plus certain que son patron, car le syndicat

(1) Cf. Vigouroux, *La concentration des forces ouvrières dans l'Amérique du Nord*, p. 354.

(2) C'est ce qu'avait très bien vu D. Poulot.

(3) Sur ce point, M. de Rousiers a posé des conclusions très nettes; il dit qu'il ne faut pas se casser la tête pour imaginer des combinaisons participationnistes; « les industriels les plus avisés et les plus prospères... dirigent tous leurs efforts vers ce seul but : se créer un personnel de choix, en le traitant du mieux qu'ils peuvent » (*Science sociale*, janvier 1899, p. 16). La formule anglaise. « *the highest rate of wages for first class workers* » est pour lui la formule vraie du travail contemporain (p. 17).

défend son salaire; les profits ou les pertes ne les regardent pas et il refuse de lier son sort aux maniements des prix par une échelle mobile. Il n'est pas propriétaire des instruments de travail, mais il a acquis des qualités intellectuelles et morales que ne possédaient pas les anciens ouvriers possesseurs d'instruments; il n'est plus comparable qu'à l'artisan-artiste qui n'avait jamais été qu'une exception; il veut bien faire, car il aime son œuvre. Tandis que le travailleur propriétaire s'engourdit souvent dans sa tradition technique, le prolétaire moderne ne cesse de progresser et de se mettre au niveau de techniques plus délicates.

VII

On considère trop facilement la petite entreprise industrielle comme morte; les peintres, maçons, charpentiers, cochers, etc. n'ont pas besoin d'être mis sous la dépendance de grandes sociétés; celles-ci se ruinent en frais généraux, entretiennent un énorme état-major et surveillent très mal leur personnel.

NOMBRE de Sociétés.	PROFESSIONS.	NOMBRE DE SOCIÉTAIRES TRAVAILLEURS.		NOMBRE DES AUXILIAIRES.	
		Maximum.	Minimum.	Maximum.	Minimum.
3	Typographie et lithographie..	97	97	270	135
4	Papeterie....................	38	26	12	10
3	Bourreliers et malletiers.....	23	18	57	3
2	Cordonniers galochiers.......	21	7	7	0
7	Ébénistes et facteurs de pianos.	33	30	35	35
7	Charpentiers, menuisiers, parqueteurs..................	123	77	212	43
5	Fondeurs, ferblantiers........	147	121	58	42
2	Serruriers..................	15	13	20	18
3	Taille des pierres et du verre.	33	28	23	13
9	Casseurs de pierre, piqueurs de grès et terrassiers.......	121	97	242	62
5	Marbriers, maçons, sculpteurs.	43	23	246	18
2	Plombiers...................	14	9	23	5
7	Peintres....................	59	44	227	11
8	Divers......................	185	109	96	44
	Totaux.........	952	699	1528	439
15	Cochers.....................	804	753	503	455
1	Lunetiers de Paris...........	125	125	1400	1350
83	Totaux.........	1881	1577	3431	2244

L'enquête de l'*Office du travail* fournit pour le département de la Seine, en 1895, des résultats assez intéressants sur l'organisation des sociétés coopératives ayant abordé ces professions de moyenne importance (voir le tableau de la page précédente).

J'ai séparé dans ce tableau les cochers et les lunetiers de Paris, parce que plusieurs personnes (et notamment M. Rouanet) ne veulent pas les considérer comme des ouvriers (1). Il est utile pour mieux comprendre l'organisation des sociétés de donner un tableau complémentaire de quelques groupes remarquables :

PROFESSIONS.	NOMBRE DE SOCIÉTAIRES TRAVAILLEURS.		NOMBRE DES AUXILIAIRES.		DATE de la fondation.
	Maximum.	Minimum.	Maximum.	Minimum.	
Lithographie parisienne......	24	24	40	40	1866
Association des ouvriers facteurs de pianos...........	11	11	30	30	1849
Charpentiers de Paris........	28	28	100	20	1893
La menuiserie moderne......	7	7	40	0	1892
Association des ouvriers en limes....................	20	20	30	30	1848
Société des ouvriers casseurs de pierres.................	15	14	31	4	1888
Association des ouvriers paveurs de Paris...........	7	7	66	8	1885
Le Pavage..................	10	10	100	40	1891
Association ouvrière des maçons de Paris............	13	7	40	16	1894
Les maçons de la Seine......	7	3	96	3	1895
Union des sculpteurs mouleurs français..................	12	3	51	0	1888
Le Travail (peintres).........	23	23	220	10	1882

Ces tableaux ont donné lieu à une masse de critiques relatives à l'égoïsme des coopérateurs. M. Fontaine a été étonné de voir que les sociétaires préférassent renvoyer les auxiliaires plutôt que de chômer eux-mêmes; il est tout naturel que le chômage soit reporté sur les non-associés, et que par suite il soit pour ceux-ci notablement plus grave que dans la moyenne

(1) Les lunetiers occupent 10 travailleurs par associé et M. Rouanet les considère comme des patrons; quant aux cochers, il dit qu'ils sont peu nombreux et possédaient des capitaux importants. En fait, les coopératives de cochers occupent peu de cochers auxiliaires : 161 au maximum et 135 au minimum.

des ateliers. On se plaint de ce que les patrons actuels ne travaillent plus aussi généralement qu'autrefois; et s'il arrive qu'ils travaillent, on les accuse de voler le travail aux ouvriers!

Il se trouve que les sociétés les plus éloignées de *l'idéal* sont aussi celles qui prospèrent le plus : nouveau sujet de lamentations fort peu raisonnables. Pourquoi aller choisir un idéal si peu en rapport avec les conditions de la pratique? On ferait bien de nous expliquer comment il faut s'y prendre pour faire de la *vraie coopération*, pour ne pas recourir à des auxiliaires, dans des métiers où il y a de très grandes variations de travail!

Admettons que les coopératives de production soient des patronats collectifs; quel mal y a-t-il à ce que cette forme de travail se développe? Je n'en vois qu'un seul : les coopératives de production permettent aux classes moyennes, à ce que D. Poulot appelait le *rez-de-chaussée*, de subsister par elles-mêmes; et le maintien de ces classes est contraire aux *théories de certains théoriciens;* tant pis pour ceux-ci!

Il existe dans les ateliers beaucoup d'ouvriers intelligents dont l'ambition est de s'établir; l'ambition du paysan est d'acheter de la terre; ces deux passions entraînent beaucoup de souffrances, quand elles sont trop développées. Il s'établit une concurrence absolument désastreuse entre les petites maisons; les prix s'avilissent et parfois ne peuvent plus se relever. D. Poulot dit à propos de la surproduction (1) : « Cette désastreuse situation est la conséquence du manque d'entente, d'union et surtout de lumières, et de l'ignorance même des travailleurs; car aujourd'hui sur cent chefs d'industrie soixante-dix au moins sortent des travailleurs. Nous pouvons citer une partie où sur dix patrons cinq au moins savent à peine signer leur nom... Pour se débarrasser du stock, ils avilissent les prix et amènent la perturbation, tout en y perdant eux-mêmes. »

Les coopératives de production sont ouvertes à ces travail-

(1) *Le Sublime*, pp. 223-224. — Les patrons *sublimes* exercent une influence désastreuse; ils croulent tous (p. 139) et travaillent à vil prix (p. 145). Il cite un ancien contremaître qui, après avoir coulé son patron, s'établit, fit une faillitte de 400.000 fr. « après avoir avili les prix de la partie qui ne s'en relèvera peut-être jamais » (p. 110).

leurs, qui ont soif de s'établir et qui préfèrent s'associer que de monter de petites maisons débiles. Je ne vois aucune bonne raison pour ne pas tenir compte des sociétés de cochers : nous apprenons par l'enquête de l'*Office du travail* que dans l'*Union des cochers* fondée en 1873 entrèrent de petits loueurs, qui apportèrent aussi un peu d'argent; cela me semble parfaitement naturel (1).

VIII

Que la coopérative de production soit, par certains côtés, un patronat collectif, cela n'est pas douteux; mais elle est aussi autre chose et c'est ici qu'apparaît la nouveauté du système. L'*Office du travail* ne semble pas avoir compris la question, car il insiste beaucoup sur « la nécessité d'une forte discipline », tout comme s'il s'agissait d'un régiment à conduire. Dans le rapport au ministre, qui précède l'enquête, on lit : « notre élite ouvrière se convainc peu à peu qu'être libre, ce n'est pas repousser toute discipline, mais choisir une règle et, l'ayant adoptée, être assez maître de soi pour s'y plier ». Les Jacobins parlaient jadis du *despotisme de la loi*; l'*Office du travail* en est encore à ces rengaines démagogiques!

Je trouve tout autre chose dans les sociétés prospères : il y a presque toujours à côté de la division technique en ouvriers, contre-maîtres, commis, chefs d'atelier, une distinction de grades et des autorités chargées de maintenir la tradition. Godin, qui avait une grande expérience de la vie ouvrière, a imposé au familistère de Guise une organisation compliquée, comportant quatre catégories : les associés qui ont seuls part à l'administration, les sociétaires, les participants et les intéressés (2). Leclaire a confié l'administration de sa maison de peinture à un *noyau*. L'inégalité des conditions permet seule de donner à un groupe

(1) Par contre il arrive, de temps à autre, que des associés abandonnent des coopératives pour s'établir.

(2) Ceux-ci sont de purs commanditaires.

sélectionné des avantages appréciables; et les hommes de ce groupe surveillent, conseillent et dirigent les autres travailleurs.

La distinction des grades est de tradition dans les ateliers; le compagnonnage était fondé sur elle; la franc-maçonnerie l'a rendue quelque peu ridicule; les utopistes s'en étant emparé, on a cru qu'elle était indigne d'être étudiée scientifiquement. D'autre part la démagogie a prétendu imposer sa loi des majorités et a inventé le despotisme de l'élu : on a transporté cette conception dans l'atelier et on n'a pas voulu voir que les faits sont absolument opposés aux idées démagogiques.

D. Poulot insiste beaucoup sur la nécessité d'établir une sélection parmi les travailleurs; son livre se termine par cette phrase : « A tous les réformateurs qui crient, pour arriver à la régénération tant proclamée : Plus de capital, plus d'intérêt, plus de Dieu, plus de famille, plus de propriété, nous répondons : *Plus de sublimes* ». Et ailleurs (1) : « Nous sommes persuadé qu'une association où il y aurait seulement 25 % de *sublimes* ne réussirait pas. Le soupçon, les défiances, les invectives et souvent les coups de poing ont été la récompense du dévouement des gérants qui avaient été nommés à l'élection. Sur dix associations qui n'ont pas réussi, les *sublimes* en ont tué au moins huit ». Il donne un extrait d'un règlement établi par une société d'ouvriers en fer (2) : « L'ivrognerie, les injures et la violence, les paroles obscènes, la paresse et l'insoumission sont bien les vices capitaux, qui sont le bagage du *sublimisme*. Avant de déterminer les règles qui doivent régir le travail, les associés, qui connaissent mieux que personne les conséquences désastreuses de ces vices, ont commencé par les flétrir (3). »

Ainsi il ne s'agit pas de discipline, en prenant ce mot au sens

(1) *Op. cit.*, p. 355.

(2) *Op. cit.*, p. 347.

(3) D'après D. Poulot il y aurait 60 % de *sublimes* en moyenne parmi les ouvriers en fer et même 85 pour cent parmi les frappeurs et boulonniers (p. 226), tandis qu'il n'y en a que 10 pour cent parmi les charpentiers (p. 236). Ces chiffres se rapportent à l'année 1869; dans la troisième édition (1887) il dit que le *sublimisme* est en baisse (préface, p. II).

technique et précis, mais d'une *sélection faite au point de vue moral :* la discipline agit sur les actes ; la morale est toute d'ordre intime. Cette nécessité de la sélection apparaît spontanément dans les masses ouvrières dès que leurs intérêts collectifs sont en jeu : ainsi M. P. Bureau (1) nous apprend que l'introduction du travail par équipes (système de la bonne camaraderie) dans les ateliers de la *Thames Tronwork* amena le renvoi de 3 à 400 ouvriers à la requête de leurs camarades.

Parmi les avantages que la coopération de production présente sur le patronat, on doit signaler justement la valeur morale plus grande des hommes qui dirigent les ateliers : ils n'arrivent à ces situations qu'après avoir fait preuve de qualités exceptionnelles. Nous sommes en présence d'une constitution *aristocratique* (2), qui a certainement ses vices, mais qui n'est pas exposée aux hasards des constitutions démagogiques.

Nous saisissons, là aussi, une des causes qui empêchent les sociétés ouvrières de se développer; il est beaucoup plus facile de faire un petit patron (qui végétera le plus souvent d'une manière misérable) que de faire un homme du *noyau* dans une coopérative prospère : le petit patron se dispute avec ses travailleurs, les embauche ou les renvoie sans souci de l'avenir, n'a que des préoccupations aussi basses que celles du paysan. Dans une société ouvrière, il faut tenir bien plus compte de l'avenir : il faut que l'autorité soit surtout fondée sur le caractère (3).

(1) *Op. cit.*, p. 79.

(2) En entendant ce terme dans le meilleur sens. Il arrive malheureusement quelquefois que les fondateurs ont une trop haute idée de leur valeur et ne veulent pas admettre facilement de nouveaux associés; nous voyons se manifester ici le double caractère de ces sociétés ouvrières, à la fois patronales et coopératives; elles ne peuvent, cependant, prospérer qu'en attirant de nouvelles capacités à elles.

(3) La considération des camarades et le plaisir que l'on éprouve à faire réussir une œuvre sont les deux forces essentielles qui agissent sur les chefs des coopératives les plus prospères. L'enquête de l'*Office du travail* constate que les chefs dont l'activité est si nécessaire au succès, sont souvent bien mal rétribués.

IX.

Il nous reste à examiner la production coopérative la plus compliquée, celle dans laquelle les associés restent isolés. Les adhérents d'une laiterie coopérative ne cessent pas d'être des propriétaires individuels ; leur union ne porte que sur l'utilisation du lait ; elle ne tend pas à dissoudre les formes anciennes de la propriété, mais elle se superpose à elles et sert à les consolider. J'ai montré comment les fondations des ateliers coopératifs constituent une aide pour les classes pauvres, en leur facilitant la vie, tout comme avaient fait les anciens droits d'usage.

Ici nous allons trouver quelque chose qui s'approche encore davantage de ces droits d'usage. On a observé souvent que la petite propriété ne peut pas facilement vivre lorsqu'elle n'a pas à sa disposition des moyens communs, dont les ayant-droit peuvent faire successivement usage : forêt, pâturage, canal d'irrigation, four, etc. La véritable définition de ces moyens communs serait celle de *possession alternante*, car il n'y a jamais œuvre faite en commun : chacun coupe son bois ; les animaux envoyés au pacage ont chacun leur marque et souvent chacun un gardien séparé ; on arrose à tour de rôle ; etc. Les anciennes fruitières ne seraient pas des ateliers coopératifs d'après M. de Rocquigny (1) parce qu'il y a utilisation successive d'un matériel et *prêt* du lait : le travail est isolé et les produits sont individuels.

Une deuxième forme de cette *coopération individualiste* (si l'on peut employer une expression aussi paradoxale) est celle de la caisse rurale, qui a pour objet d'assurer le crédit ; mais ce crédit n'est donné qu'à bon escient et après que les associés se sont rendu compte de l'usage qui en sera fait.

Enfin le syndicat agricole, qui sert d'intermédiaire pour ses

(1) *La Prévoyance sociale en Italie*, p. 293.

adhérents, qui leur loue des machines, leur procure de bonnes semences, fait pour eux des expériences de culture ou fait analyser leurs produits, leur fournit des animaux reproducteurs, me semble être le dernier terme de la première partie de ce système.

Tous ces procédés servent à améliorer la situation du propriétaire, mais ils ne sont pas établis seulement pour faciliter l'épargne sur les intermédiaires; ce sont des procédés qui portent sur le perfectionnement des *moyens de travail*, tandis que la coopération de circulation avait surtout en vue d'améliorer les *moyens de vivre*. Mais ce qui doit surtout nous arrêter, c'est que ce progrès est de nature à rendre la petite propriété plus sûre; et que, d'autre part, il a pour base essentielle les rapports de bon voisinage entre gens vivant dans un même village.

Pour que ce perfectionnement des moyens de travail s'opère régulièrement, il faut vaincre la routine, et il faut donner au paysan le moyen de comprendre les expériences qui se font près de lui. Le paysan se défie beaucoup des essais que tente le grand propriétaire, et il rit volontiers des insuccès de son riche voisin. A une observation personnelle, presque toujours mal faite, il faut substituer une éducation capable de le diriger dans la bonne voie. La coopération ne porte plus maintenant sur la mise à sa disposition d'instruments, mais sur quelque chose d'idéal, sur la pratique scientifique. Les chaires ambulantes d'agriculture, qui ont si bien réussi en Italie, nous montrent ce qui peut être fait, sans grands frais, dans cet ordre d'idées. D'ordinaire c'est une initiative extérieure qui apporte aux paysans les bienfaits de cette éducation; mais l'origine ne nous importe pas : ce qu'il faut voir c'est cette unité d'esprit qui se forme par l'utilisation d'un même corps de doctrines. Les professeurs de ces chaires conseillent aux paysans d'entreprendre certains travaux, leur facilitent l'emprunt et en surveillent l'emploi.

Le système est complété par les banques populaires, qui font circuler les capitaux et leur donnent l'emploi le plus avantageux pour l'économie du pays.

Dans les villes il est beaucoup plus difficile que dans les campagnes de venir en aide au travailleur isolé ; il y a une très grande

différence, d'ailleurs, entre les deux catégories d'institutions, parce que dans les campagnes toutes les institutions décrites plus haut amènent infailliblement une amélioration dans la productivité du travail; dans les villes il est assez rare que l'on puisse mettre à la disposition de l'ouvrier un outillage plus perfectionné ; mais il est possible d'agir sur les ouvriers urbains en développant leur goût et leur intelligence, en sorte que si l'instrument ne change pas, l'homme qui le meut devient supérieur à ce qu'il était.

En Italie il a été fait des essais vraiment intéressants; presque partout les banques populaires et les caisses d'épargne font des *prêts d'honneur ;* à Crémone on accorde des avances sur les factures (1) ; à Lodi on vend des machines à coudre à crédit (2) ; à Bologne il a été créé une « banque coopérative des ouvriers et de la petite industrie », qui paraît donner de bons résultats (3).

Émerveillés par les prodiges de la grande industrie, beaucoup d'économistes s'imaginent assez volontiers que le rôle du travailleur isolé est fini : c'est qu'ils ne comparent point des choses de même nature : la moyenne industrie et la fabrique collective peuvent être appelées à jouer un rôle de plus en plus modeste ; mais il y a des limites à toutes choses. Il serait difficile de penser qu'il soit économique de s'adresser à une très grande maison de plomberie pour faire une petite installation au lieu de faire travailler un petit patron du quartier : les frais généraux deviennent exorbitants pour les entrepreneurs qui sont outillés pour les grosses affaires quand ils doivent s'occuper de menus travaux (4).

Toutes les personnes qui s'intéressent aux questions artistiques, savent que la machine ne peut donner aux objets qu'elle fabrique cette *heureuse inégalité,* qui caractérise l'œuvre humaine et

(1) *La Prévoyance sociale en Italie*, p. 128.

(2) *Op. cit.*, p. 140.

(3) *Op. cit.*, p. 192.

(4) « Dans le grand commerce de détail, pas plus que dans certaines industries, on ne doit s'exagérer l'économie réalisable sur les frais généraux » (Pyfferoen , *article cité*, p. 623). — Je pourrais citer une maison de construction d'appareils à rectifier et distiller l'alcool qui envoie ses clients chez un constructeur moyen quand ceux-ci lui demandent de petites installations.

constitue le cachet, l'originalité et la vie des objets recherchés par les vrais amateurs. Les choses faites mécaniquement sont froides, sèches et plates, parce qu'on n'y trouve que la trace d'un travail inorganique. L'art académique nous écœure aujourd'hui, parce que nous trouvons en lui la manifestation la plus parfaite de la corruption de l'art sous l'influence des règles mécaniques. Nos pères, qui n'avaient pas encore assisté au dévergondage du mauvais art industriel, ne comprenaient pas tout ce que renfermait de vicieux l'académisme, — qui, d'ailleurs, on le sait maintenant, ne fut qu'une exception jusqu'à la Révolution. Le goût des choses délicates n'est pas tellement détruit qu'on le suppose dans les livres des économistes : en Angleterre depuis vingt ans, il y a eu beaucoup de progrès; et même dans ce pays de la grande industrie on est dégoûté des produits que les anciens Anglais trouvaient superbes.

Quant à la terre, il ne faut pas se lasser de répéter que sa culture intensive et *scientifique* ne peut être abordée que par le cultivateur isolé : celui-ci peut seul économiser les infiniment petits et donner aux plantes (ou aux animaux) les soins intelligents et minutieux que comporte la culture à haute production. Mais ce travailleur a besoin d'être soutenu : il faut que son individualité ait un appui matériel, toutes les fois qu'il est inutile de faire les frais d'outillages individuels, et qu'elle ait un appui moral dans l'enseignement donné par les sociétés agricoles. C'est à cette double condition que l'individualité du travail peut acquérir toute sa valeur et que la culture individuelle l'emporte sur la culture collective.

X

Nous allons chercher à tirer de ces études quelques conclusions d'ordre général; et tout d'abord, nous voyons que parmi les institutions dites coopératives celles qui réussissent le plus surement et qui semblent capables d'exercer la plus grande influence sur le monde sont celles où les qualités du *parfait coopérateur* des théoriciens ne sont pas exigées.

Les sociétés de production jouent un très petit rôle dans l'industrie contemporaine; ce sont en effet des organismes rares et délicats, qui ne peuvent se développer que par une sévère sélection; elles nous intéressent comme expérience de psychologie appliquée bien plus que comme modèles d'organisation économique. Nous y avons relevé deux éléments très essentiels : la distinction des grades et l'existence des *noyaux* chargés d'assurer le maintien de la tradition. Ce ne sont pas des institutions progressives; mais elles semblent capables de remplacer très avantageusement le moyen patron pour les entreprises vraiment urbaines, comme sont les travaux du bâtiment.

Quant aux autres institutions coopératives, elles doivent être considérées comme des fondations destinées à venir en aide aux classes pauvres pour leur permettre de s'élever, de devenir plus capables et de mieux produire. Les magasins et ateliers coopératifs ne diffèrent pas essentiellement des économats, que l'on établit pour rendre la vie moins dure aux travailleurs : ils ont le même but, permettre d'économiser sans grand effort. Leur rôle économique est de faciliter la circulation des produits entre des ménages et un grand marché, de réduire en définitive des frottements dans le mouvement des produits. Mais c'est se lancer dans l'utopie que de prétendre changer l'ordre social en graissant quelques rouages! Sans méconnaître les grands services rendus par les économats, qui servent souvent beaucoup à l'éducation des classes ouvrières, en leur apprenant à se gouverner elles-mêmes, il faut avouer que la coopération ne détermine rien par elle-même; tout dépend de l'emploi qui est fait des économies réalisées.

Dans les campagnes, les laiteries coopératives (qui sont aussi des unions pour la circulation des produits) ont amené des résultats remarquables, qui doivent servir de modèles. Il faut que la coopérative urbaine parvienne aussi à améliorer le logement et à assurer l'avenir, qu'elle collabore au progrès industriel, et qu'elle soit un élément essentiel du progrès moral. Elle ne peut remplir ce rôle complexe qu'en s'unissant à d'autres institutions de prévoyance, de défense et d'éducation. L'économie qu'elle

permet de réaliser, fournit à l'ouvrier le moyen de s'engager dans des syndicats qui agissent pour relever les salaires, et qui ne peuvent maintenir les hauts salaires qu'à la double condition que le patron perfectionne son outillage et que les travailleurs perfectionnent leur travail.

La grande industrie, bien loin de chercher (comme l'affirmaient les économistes il y a cinquante ans) le travail *non-qualifié*, recherche avec ardeur le travail *extra-qualifié*; les hauts salaires et les courtes journées s'accordent parfaitement avec les progrès actuels de l'outillage; le salariat acquiert, sous la pression syndicale, des avantages que les théoriciens avaient vainement demandés à l'association et à la participation.

Mais à côté de la grande industrie restent (et resteront sans doute toujours) des ateliers minuscules, le travailleur isolé des villes et des campagnes, dont la présence est nécessaire pour une infinité de petites besognes, qui seul peut maintenir l'art et qui seul cultive le sol avec l'ingénieuse parcimonie nécessaire aujourd'hui dans l'agronomie très perfectionnée. Ces travailleurs ont besoin d'être soutenus par des institutions, qui leur rendent les services (bien plus complexes aujourd'hui qu'autrefois) que l'on peut demander à des moyens collectifs. De là naît la nécessité de la *coopération individualiste*, qui s'exerce dans les campagnes par les associations d'arrosage, les caisses rurales, les syndicats agricoles, les *chaires ambulantes*, les banques populaires, — et qui semble pouvoir se faire jour dans les villes.

Dans cette coopération l'instruction joue un rôle très considérable : le syndicat agricole n'a pas seulement à aider matériellement le paysan, mais aussi à l'éclairer et à l'instruire.

Dans cette analyse nous prenons les institutions comme elles se présentent dans l'économie, sans chercher à savoir quel est l'esprit qui a animé leurs fondateurs : cet esprit peut avoir été très variable. Bien des fois des inspirations religieuses ou philanthropiques ont amené des hommes riches à doter des œuvres, ou même à constituer entièrement des économats ou des ateliers. Ce ne sont là que des accidents, — bien que l'on ait beaucoup plus discuté sur ces accidents que sur le fond même des choses. Peu

importe d'où vient une institution, une fois qu'elle est établie; c'est son fonctionnement normal qu'il faut étudier.

Ceci ne veut pas dire qu'il faille négliger l'esprit qui anime les hommes, qui prennent part au gouvernement des institutions; je crois, au contraire, que cet esprit est d'une grande importance; mais l'expérience nous montre que les institutions les plus diverses (par leur origine et par leur esprit) peuvent avoir des destinées économiques assez voisines les unes des autres pour qu'il soit possible de faire leur étude d'une manière tout à fait matérielle, — c'est-à-dire sans se préoccuper de cette origine et de cet esprit.

G. SOREL.

SPORT ET POÉSIE

CHEZ LES GRECS

PINDARE ET LES PINDARIQUES

Le 14 juillet dernier, nous nous trouvions dans une petite commune de la banlieue de Paris. C'était l'après-midi. Un attroupement qui s'était formé sur une route attira nos regards. Une partie de la voie publique se trouvait provisoirement transformée en champ de course. Un monsieur en redingote et en chapeau de soie — sans doute l'instituteur — se démenait au milieu d'une bande d'enfants. Deux pompiers l'assistaient dans son travail d'organisation. L'un d'eux aidait à faire la police parmi les marmots. L'autre s'était éloigné à une centaine de mètres, et servait de *but*. Le monsieur en chapeau de soie fit ranger les enfants en ligne, non sans leur expliquer, avec un grand luxe de répétitions, que la course consistait à aller jusqu'au pompier et à revenir. Le premier revenu aurait le prix.

La course eut lieu sous nos yeux. Le gagnant fut un tout jeune bambin, âgé de six à huit ans, qui, profitant des hésitations et de la gaucherie de ses compagnons, et comprenant à merveille les instructions données, s'était lancé en avant, sans regarder à droite ni à gauche, et avait distancé de quinze ou vingt mètres le plus favorisé de ses concurrents. Ce fut, dans la foule groupée sur les trottoirs et parmi les voisins accourus aux fenêtres, un long cri d'admiration. L'enfant, dans ce stade improvisé, mesquin, délimité par deux casques de pompiers, s'était taillé un petit succès d'enthousiasme. Une famille de la commune dut être très

fière ce soir-là, et les félicitations durent pleuvoir, dans un certain cercle, sur le héros que les assistants venaient d'applaudir.

Eh bien, ceux qui veulent comprendre, une bonne fois pour toutes, cette incompréhensible poésie de Pindare qui rebute et rebutera encore tant de lecteurs, n'ont qu'une seule ressource : agrandir par la pensée la petite scène triviale que nous venons de décrire, remplacer le morceau de route par un emplacement spécial, les enfants par des hommes, les pompiers par des magistrats respectables, le monsieur en chapeau de soie par des « *hellanodices* », la commune par une immense association de cités, le petit groupement d'assistants occasionnels par des foules venues de loin pour assister aux épreuves, les félicitations banales données au vainqueur par une véritable pompe triomphale, et enfin les *cris* d'admiration spontanée par un *chant* d'admiration composé selon les règles du rythme par un spécialiste de l'éloge. Nul n'ignore que le développement et le perfectionnement d'un organisme pousse à la multiplication des organes, et que, plus un phénomène social devient intense, mieux on voit s'y dessiner l'application d'une loi impérieuse, celle de la division du travail.

Il ne suffit pas d'être lettré pour juger Pindare. Voltaire, un homme d'esprit cependant, se trouvait désorienté en présence de cette poésie si différente de la sienne, et cette désorientation se traduisait par d'impitoyables railleries. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* professait un joyeux dédain pour ce « chantre des combats à coups de poing » qui prenait des accents si sublimes pour nous raconter que Psaumis de Camarine était arrivé le premier à la course des chars attelés de mules, ou qu'Agésidame de Locres avait terrassé son adversaire au pugilat. Un Grec ne serait pas moins déconcerté de nos jours s'il voyait reproduites dans des centaines de journaux des listes de jeunes gens admissibles à l'École Polytechnique ou à l'École centrale, et trouverait probablement, comme Voltaire, quelque formule pittoresque pour exprimer son dédain. La vérité, c'est que nul poète ne peut être bien compris que si on le replace dans son milieu, et Pindare, parmi tous les poètes, est un de ceux qui ont le plus besoin de

cette opération, sous peine de demeurer inintelligibles, et, par conséquent, profondément ennuyeux.

La poésie triomphale est née en Grèce de l'existence des « Jeux », c'est à dire d'une organisation particulière des sports physiques. Le poète est subordonné à l'athlète. Il faut considérer celui-ci pour justifier la physionomie de celui-là.

Or, la figure de l'athlète est double, ou, plus simplement, deux éléments paraissent concourir à l'organisatien des jeux : un élément privé et un élément public. Ces jeux sont avant tout un divertissement né dans la famille, et conservé de génération en génération. Ils sont ensuite une institution d'État, ou mieux de Cité, soigneusement perfectionnée en vue de l'intérêt militaire. Ajoutons que cette institution d'État voit son éclat rehaussé par l'adjonction d'un caractère religieux, comme c'est le cas pour toute fête hellénique.

I. — LES JEUX, DIVERTISSEMENT PRIVÉ.

Il est au moins un sport, la course, qui entre, en tout pays, dans les récréations des enfants. Cet âge a besoin de courir. D'autre part, lorsque plusieurs enfants courent ensemble, des sortes de concours s'établissent naturellement, sous une forme ou sous une autre, entre les compagnons de jeux. Les plus agiles en acquièrent même, aux yeux de leur groupe, une sorte de supériorité qui les flatte, et les revêt d'une auréole *sui generis*.

Ce qu'on trouve également chez tous les enfants, c'est le goût de *lancer* des objets quelconques, généralement des balles ou des ballons. Pendant que la course fortifie les jambes, cet autre exercice fortifie les bras.

Il n'est pas rare, également, de voir des enfants se prendre corps à corps pour se terrasser mutuellement, sans être portés à cela par la colère, mais simplement pour s'amuser et comparer leurs forces. Le phénomène est plus rare sans doute et moins observable dans nos sociétés civilisées, où l'éducation de la famille

tend à réprimer ces habitudes au lieu de les encourager. Un proverbe français montre à la fois l'existence de ce goût pour la lutte et les influences sociales qui le combattent : « Jeux de mains, jeux de vilains ».

Or, ce que les Grecs appelaient le *pentathle*, c'est-à-dire la course, le saut, le disque, le javelot et la lutte, représente assez exactement le prolongement dans l'âge mûr de ces divertissements de l'enfance. Le saut n'est qu'une modification de la course, la course prise au moment où l'on rencontre un obstacle. Le disque et le javelot sont deux variétés de projectiles, qui peuvent, en nos modernes sociétés, se trouver remplacés par d'autres, mais dont le maniement a pour but unique de développer la force et l'adresse du bras. Nous sommes donc ici en présence d'un phénomène général, et l'on n'aperçoit que faiblement l'action de causes particulières. Où il faut rechercher celles-ci, c'est dans la prolongation de ces exercices au delà des limites de l'enfance, prolongation qui, au lieu d'occuper ou de passionner des groupes restreints, comme chez nous, occupe ou passionne tout le public adulte, au point d'enfanter les plus grandioses manifestations d'enthousiasme.

Et nos courses? dira-t-on. Elles passionnent : c'est vrai, mais pourquoi passionnent-elles? Parce qu'elles fournissent un prétexte au pari. On n'y va pas pour acclamer un jockey, d'ailleurs obscur, mais pour jouer de l'argent sur un cheval. Pourvu que celui-ci arrive le premier, on est content, et l'on se soucie assez peu de connaître le nom du cavalier qui le monte. Évidemment, notre cerveau, à ce point de vue, n'est pas conformé comme celui des Grecs, et cette différence de conformation vient d'une différence d'éducation.

Le monde cycliste offrirait à l'observateur des phénomènes qui se rapprochent davantage de ceux que nous allons envisager. Ces portraits de vainqueurs, reproduits sur les journaux illustrés, rappellent les statues triomphales que les Grecs élevaient aux athlètes victorieux. Mais, comme on le sait, de telles gloires n'intéressent qu'un public spécial, dont le langage n'est pas toujours très intelligible pour les profanes. Les masses ne

donnent point. Nous n'en sommes pas encore à ces réceptions extraordinairement grandioses que faisaient les cités grecques à leurs concitoyens victorieux dans un des grands jeux, à ces processions solennelles qui, formant au héros un cortège d'honneur, l'introduisait, non par une porte, mais *par une brèche pratiquée tout exprès* dans les remparts pour lui livrer passage.

Rappelons-nous l'origine de nos Hellènes. Intrépides montagnards, descendants de bannis qui avaient gagné la montagne, et là, dans cette sorte de « maquis », demandaient au pillage à main armée leurs principaux moyens d'existence, les vainqueurs des Pélasges n'avaient pas perdu, en descendant vers la plaine, ces instincts de combativité qui avaient amené leurs triomphes. Leur installation sur le rivage de la mer leur fournissait d'ailleurs l'occasion de transformer en expéditions maritimes leurs excursions jusqu'alors terrestres. En outre, le fait même de la conquête avait pour résultat de les superposer à de nombreuses populations de sujets ou d'esclaves, qu'il s'agissait de tenir en respect. Or, là où les armes perfectionnées n'existent pas encore, on tient les gens en respect en leur démontrant qu'on a des muscles plus solides, des pieds plus agiles pour la poursuite, des bras plus vigoureux pour le châtiment. C'est ce qui explique, entre parenthèses, comment les Doriens de Sparte, plus isolés que d'autres clans vainqueurs dans leur Laconie déjà peuplée de nombreux habitants, se virent obligés de donner à l'éducation physique un développement extraordinaire. Mais le fait, plus intense à Sparte qu'ailleurs, se produisait sur les divers points de la Grèce, et l'on conçoit, dans ces conditions, que le premier rêve du père, lorsqu'un enfant mâle lui était donné, était de le voir devenir un homme robuste. Les « Jeux », tout en amusant les enfants, étaient donc pris au sérieux par les parents. Aussi, de même que certains villages de chez nous possèdent toujours une place spécialement affectée au jeu de boules, toutes les localités de la Grèce possédaient un emplacement en plein air appelé « palestre » où la jeunesse se livrait au plaisir de la lutte ainsi qu'aux autres exercices énumérés plus haut. Les hommes faits ne dédaignaient

pas de se mêler à ces batailles pour rire, où l'on recevait pourtant de terribles coups. On se proposait une partie de ceste ou de pugilat comme on se propose actuellement une partie de dominos ou d'écarté. La localité était-elle une ville? La palestre donnait naissance au gymnase, édifice important entre tous, mais — remarquons-le en passant — édifice privé. Là se donnaient rendez-vous tous les citoyens distingués, les uns pour prendre part aux sports, les autres pour regarder leurs concitoyens qui luttaient, sautaient, couraient, d'autres enfin pour flâner et bavarder, uniquement parce que le gymnase était devenu l'endroit le plus « select » de la ville. On sait que c'est en se promenant sous les portiques de ces gymnases que plusieurs des plus grands philosophes, à commencer par Socrate, ont recruté des auditoires et conquis leur réputation. Ils savaient qu'ils rencontreraient là le Tout-Athènes, et le Tout-Athènes, en venant là, rendait témoignage au prestige exercé sur la population libre, oisive, distinguée, par ces divertissements corporels.

Il ne faudra donc pas être surpris de relever, dans les dédicaces des odes pindariques, les noms des plus nobles d'entre les Grecs des principales cités. Nous sommes en présence d'un délassement aristocratique, encouragé de père en fils, et qui fait partie des traditions des plus illustres familles. Les Éacides, les Alcméonides, les Battides, les Iamides, les Ératides, bien d'autres maisons à généalogie célèbre défilent dans les odes du poète, et l'on voit, par les éloges même qu'il leur décerne, que le goût des exercices physiques est héréditaire chez tous ces aristocrates de grande lignée. Il n'est pas rare que la généalogie, à force de remonter dans la nuit des temps, vienne se rattacher à Hercule, à Apollon, à Zeus, ou à quelqu'un de ce genre. Or, toute fable a sa raison d'être, et, lorsqu'on sait par quel mirage d'admiration rétrospective les grands bandits de l'Olympe sont devenus des dieux, on n'a plus de peine à expliquer toutes ces généalogies divines. Les familles ainsi louées descendaient tout simplement de quelque « roi des montagnes », ou tout au moins prétendaient en descendre, et se faisaient accepter dans le « monde » qui en descendait véritablement. De génération en génération, elles se

rattachaient à des héros qui avaient entraîné sur leurs pas des bandes de guerriers émerveillés sans doute par la force, l'agilité, l'adresse de leurs capitaines. Ces rudes gaillards avaient naturellement tenu à ce que leurs fils marchassent sur leurs traces. Semblables à tel de nos pères de familles qui, ingénieur distingué, cultive avec amour chez ses enfants l'aptitude aux mathématiques ou à la mécanique, ils avaient, servis en cela par leur puissance et leurs loisirs, développé chez leur progéniture les qualités athlétiques, plus utiles alors que maintenant pour se créer ou se conserver sa place au soleil.

C'est justement parce que les sports sont pratiqués et encouragés *par les plus grandes familles* que la poésie pindarique a plus de chance de prendre un sérieux essor. Dans ces familles, la richesse permet de donner une pompe toute particulière aux fêtes qui suivent les exploits accomplis par un fils, par un frère, par un parent. Ce seront des festins, des cortèges de flambeaux, des réceptions plus élégantes. Ce seront aussi des chants, puisque le chant traduit si bien la joie. Mais *chant*, nous le savons, est presque synonyme de *poésie*, et, à émettre des sons, il faut bien que ces sons disent quelque chose. Du reste, comme le dit Pindare lui-même dans sa neuvième Néméenne, « c'est un adage parmi les hommes, qu'il ne faut pas laisser tomber à terre et ensevelir dans le silence une action glorieuse. La voix divine de la poésie est la digne compagne des exploits. »

Cela n'est certes pas vrai pour tous les peuples, mais c'est vrai pour les Grecs, chez qui d'autres causes, analysées précédemment, ont si puissamment favorisé l'éclosion de la poésie. Chez ce peuple de vie facile, il faut que le chant soit partout. Des milliers de Pindares ont donc, en des milliers d'endroits, célébré les louanges de ceux qui s'étaient distingués dans les exercices physiques. Mais, en des circonstances particulièrement solennelles, passionnantes, en des cas où la gloire des vainqueurs devient absolument éclatante, où un public immense peut s'intéresser à leur triomphe, la louange prend naturellement des proportions plus grandioses, plus « littéraires ». Alors les familles cherchent à s'adresser, pour cet éloge, à un fournisseur renommé, qui sache

traduire en termes magnifiques l'admiration éprouvée par tous les proches de l'heureux vainqueur. C'est ainsi que d'après les commentateurs, la dixième Pythique, dédiée à Hippoclès de Pélinne, fut composée à la requête d'un certain Thorax, parent du héros et de toute l'illustre famille des Allénides, célèbre en Thessalie. L'œuvre littéraire et musicale de Pindare devait servir à rehausser l'éclat d'un festin donné en faveur d'Hippoclès et de la marche triomphale organisée à cette occasion.

Notons en passant un fait, ou plutôt l'absence d'un fait. Parmi les divers sports usités dans les jeux des Grecs, nous ne voyons pas figurer le canotage, dont on connaît la vogue chez les Anglais d'aujourd'hui. La chose semble d'autant plus étonnante au premier abord que la Grèce était un pays essentiellement maritime, et que la configuration des côtes se prêtait admirablement aux exercices nautiques. La formation de nos Grecs de bonne famille explique très bien, selon nous, cette apparente anomalie. En descendant de la montagne vers la mer, nos illustres bandits avaient bien voulu rester des guerriers, mais non devenir des rameurs. Les rameurs ne se battent pas. Ils exécutent une fonction purement matérielle. Par conséquent, des esclaves ou de petites gens sont assez bons pour ce sport particulier. La lutte, pour nos Grecs, n'est donc pas jeu de vilain, mais le canotage est œuvre servile. On sait que l'opinion contraire, en nos sociétés où règnent d'autres influences, prédominerait plutôt aujourd'hui.

L'amour des exercices physiques était donc chez nos Grecs, avant tout, un phénomène d'éducation familiale. Mais il n'y avait pas que cela, ou, pour mieux dire, le phénomène que nous venons de retracer était tellement général, tellement intense que, de la vie privée, il ne pouvait faire autrement que de se répercuter sur la vie publique. Ce qui était approuvé et encouragé par tous les pères de famille devait être approuvé et encouragé par les magistrats issus de ces familles, recrutés le plus souvent parmi les plus notables d'entre elles. Après avoir été un divertissement privé, les « Jeux » devaient devenir une institution

publique, environnée de tout l'éclat et de toute la pompe que l'on donne aux actes officiels, aux manifestations nationales.

II. — LES JEUX, INSTITUTION OFFICIELLE.

Une des grandes raisons d'être des gouvernements, c'est la préparation de la défense extérieure. On sait la place qu'occupe cette préparation parmi les nations de l'Europe continentale. Chacune a sans cesse les yeux fixés au-delà des frontières, pour voir si un voisin n'a pas augmenté ses effectifs, construit des canons d'un type nouveau, inventé quelque poudre ou quelque explosif d'une puissance inédite, perfectionné en un mot d'une façon quelconque son outillage de combat. Et l'expérience montre que les gouvernements qui laissent péricliter cet outillage s'exposent, en cas de guerre, à de véritables catastrophes, quel que soit d'ailleurs le courage et l'abnégation de leurs soldats. C'est ce qu'on vient de vérifier dans le conflit entre les États-Unis et l'Espagne. Non seulement le personnel militaire de celle-ci manquait de formation technique, mais encore son outillage était désastreusement arriéré. Un souci analogue existait chez les gouvernants de nos cités grecques, mais, tout en étant de même nature, il ne s'appliquait pas exactement aux mêmes objets. Les conditions des luttes armées, nul ne l'ignore, étaient tout autres qu'aujourd'hui. Peu de machines de guerre, et en usage dans les sièges seulement. Pas de projectiles frappant au loin, sauf le javelot, qui ne franchit qu'une distance de quelques mètres, et qu'un bon bouclier peut toujours parer. Enfin, étant donné la faible distance à laquelle doivent se placer deux troupes disposées à en venir aux mains, c'est *le corps à corps assuré,* sinon dès le commencement, du moins à un instant quelconque de la bataille. Ceci posé, il est clair que la vigueur physique du soldat prend une importance énorme. Plus robuste des bras, il peut lancer son javelot plus loin, et se procurer un genre de supériorité analogue à celui qui résulte actuellement de la possession d'un

fusil à plus longue portée. Plus robuste des jambes, il peut à son gré éviter son adversaire ou le poursuivre, et engager l'action du côté qui lui plaît le mieux. Plus robuste de la poitrine et des reins, il peut, au moment du corps à corps, terrasser son adversaire, le bousculer, l'écraser, se démener victorieusement dans la mêlée. Plus endurant enfin, il peut soutenir la lutte pendant un laps de temps plus considérable, et lasser des ennemis plus prompts à se fatiguer. La longue résistance des trois cents Spartiates de Léonidas aux Thermopyles se comprend très bien si l'on songe que ces athlètes d'élite, postés d'ailleurs dans un endroit avantageux, étaient en mesure de transpercer nombre de Perses avant que ceux-ci fussent arrivés assez près d'eux pour les atteindre, et que plusieurs heures d'une lutte continuelle n'avaient plus de quoi les effrayer. Une énorme disproportion dans le nombre était nécessaire pour abattre ces rudes jouteurs.

Comme chaque nation cherche aujourd'hui à avoir le meilleur canon, chaque cité cherchait donc à avoir les meilleurs lanceurs de javelots, les meilleurs coureurs, les meilleurs sauteurs, les meilleurs lutteurs de la Grèce. Aussi, à côté des palestres et des gymnases, se créent bientôt les *stades*, enceinte réservée aux jeux publics. Cette enceinte est allongée, à cause de la course, et la distance parcourue par les coureurs devient une chose tellement présente à tous les esprits qu'elle se trouve érigée en unité de mesure. C'est la longueur-type que la langue usuelle va consacrer de préférence à toutes les autres.

La cité antique, inutile de revenir sur ce point bien connu, est inséparable de la religion. Il y a toujours des magistrats qui sont plus ou moins pontifes, des pontifes qui sont plus ou moins magistrats. Les fêtes de la cité sont des fêtes religieuses. La religion viendra donc à son tour consacrer les jeux, en tant qu'ils font partie de solennités en l'honneur de tel ou tel dieu. Autour du stade s'élèveront des autels, et l'on préludera aux jeux par des sacrifices. L'athlète ne se livrera pas seulement à une récréation traditionnelle, il remplira une fonction utile à la patrie. Mieux que cela, il accomplira un acte agréable à la divinité, et des légendes divines sont là d'ailleurs

pour exalter son imagination, lui donner une plus haute idée de la grandeur de son rôle. Apollon n'a-t-il pas disputé le prix de la course à Mercure, Persée à Atalante? Hercule n'a-t-il pas terrassé le géant Antée, qui reprenait des forces toutes les fois qu'il touchait la terre sa mère? Traditions familiales, intérêt politique, sentiment religieux, tout s'unit donc, comme on le voit, pour environner ces solennités d'une incomparable auréole de grandeur et de gloire. Le pugiliste, au moment où il s'apprête à descendre dans l'arène, sait que trois choses sont étroitement liées à son coup de poing : le plaisir, le devoir civique, et une œuvre pie.

Des jeux publics plus ou moins célèbres existaient donc dans la plupart des cités grecques. On cite ceux d'Éphèse, de Thessalonique, d'Anarbaze, d'Attelia, de Pergame, de plusieurs autres localités. Il est probable que l'institution se retrouvait partout. La plupart des fêtes dont nous parlent les historiens comportaient une partie athlétique, comme la fête du 14 juillet comporte des représentations gratuites et une revue. Mais, parmi tous ces rendez-vous du sport hellénique, il en est quatre qui sont devenus particulièrement fameux, attendu que leur célébration n'était pas le fait d'une seule cité, mais de l'entente d'un grand nombre de cités entre elles. Ce sont les jeux Olympiques, les jeux Pythiques, les jeux Isthmiques et les jeux Néméens.

Chaque cité grecque, on le sait, était véritablement indépendante, mais la communauté de race, de langue, de situation géographique, d'intérêt même en présence des invasions barbares, se traduisit de bonne heure en Grèce par divers phénomènes fédératifs. Les alliances, d'abord, étaient fréquentes. Lorsque ces alliances jouissaient d'une certaine permanence, elles revêtaient la forme de « ligues ». La guerre du Péloponèse est l'histoire d'un heurt entre deux de ces ligues, où la gloire des cités secondaires s'efface devant celles des deux cités prépondérantes, Sparte et Athènes. En remontant dans l'histoire de la Grèce, on trouve un mémorable exemple de solidarité dans la coalition des chefs grecs qui prirent part à la guerre de Troie. Les poètes nous ont représenté les princes grecs de cette époque jurant à

Tyndare, roi de Sparte, qu'ils défendraient envers et contre tous celui d'entre eux qui épouserait Hélène. Sous cette légende poétique, où rien ne nous dit d'ailleurs qu'il n'y ait pas une part de vérité, apparaît un phénomène social important : la fraternité des cités grecques, fraternité que l'on voit résister et survivre à toutes les querelles intestines et à des guerres pourtant cruelles comme celle que se firent les Athéniens et les Lacédémoniens.

Un principe d'union chez les Grecs, c'était le mépris commun du « Barbare ». C'était encore le fameux tribunal des Amphictyons, qui paraît avoir été une combinaison intermunicipale pour régulariser le régime des eaux et veiller à la conservation du temple de Delphes. C'était ce même temple de Delphes, lieu de pèlerinage célèbre même en dehors du monde hellénique, ainsi que l'oracle que l'on venait y consulter. C'étaient quelques autres lieux de pèlerinage, comme Epidaure, Dodone, etc. C'étaient enfin *les grands Jeux*. Le moyen âge a connu la trève de Dieu. La Grèce antique a connu une autre trêve qui avait aussi quelque chose de religieux, mais qui avait pour principe la nécessité de célébrer tranquillement les jeux courus par les citoyens de toutes les cités. Les jeux Olympiques, en particulier, possédaient un grand pouvoir de désarmement. Durant cinq jours, aucun homme en armes ne pouvait fouler le sol de l'Élide. Si deux cités étaient en guerre, les belligérants pouvaient se rencontrer sur ce terrain neutre, et se livrer entre eux à des combats simulés avant de reprendre la véritable guerre. Ces luttes de l'arène étaient chose sainte, chose sacrée. C'était aussi un divertissement sur lequel trop de monde comptait, et l'opinion publique n'aurait pas pardonné à ceux qui, par leur intolérance, auraient gêné ou gâté le plaisir d'innombrables spectateurs, venus de cent localités différentes. Une guerre, c'était peu de chose. La grande, l'importante affaire, c'étaient les jeux.

Des noms de grands chefs, de vaillants conducteurs de peuples divinisés ou idéalisés par la légende, couvraient de leur patronage ces retentissantes solennités. Les jeux Olympiques et les jeux Néméens, disait-on, avaient été fondés par Hercule. Après di-

verses vicissitudes, ils avaient été rétablis et régularisés par d'autres. Mais cette grande figure d'Hercule, personnification de la première invasion des montagnards dans la plaine, n'en apparaissait pas moins à l'origine de ces fêtes séculaires. La fondation des jeux Isthmiques étaient attribuée à Sisyphe, le fameux bandit que tua Thésée, mais qui, s'il eût tué Thésée au lieu d'être tué par lui, eût peut-être fait dire aux historiens que Thésée avait été le bandit et lui le sauveur. Ce Sisyphe avait effectué de grands travaux à Corinthe. Il avait élevé une muraille en travers de l'isthme et forcé l'eau du fleuve Asopus à monter dans la citadelle. Ce n'est sans doute pas pour rien que les poètes, en le plaçant dans les enfers, lui attribuent un châtiment de bâtisseur, et l'obligent, comme on le sait, à rouler un énorme rocher jusqu'au sommet d'une montagne. Quoi qu'il en soit, cet illustre damné avait laissé de lui une retentissante mémoire. Fils d'Eolus et petit-fils d'Hellen, suivant la légende, il avait évidemment, d'une manière ou d'une autre, relevé le niveau de la civilisation dans le territoire qu'il avait conquis. Quant aux jeux Pythiques, ils avaient pour but de commémorer la victoire d'Apollon sur le serpent Python, c'est-à-dire, selon l'interprétation la plus vraisemblable, les grands travaux d'assainissement entrepris par les chefs montagnards lorsque, descendus dans la plaine, ils se trouvèrent en présence d'infects marécages, sources de miasmes et d'épidémies. Dieux, demi-dieux ou héros légendaires, ces grands fondateurs ou patrons des jeux avaient cela de commun qu'ils étaient des chefs de cités, des hommes de gouvernement, dont la haute capacité avait laissé, chez les populations, des traces lumineuses et profondes.

Mais, en définitive, les plus brillants de ces jeux, les plus courus et les plus renommés dans tout le monde grec et ailleurs, c'étaient les jeux Olympiques. Hercule les avait fondés, avons-nous dit, mais fondés *en l'honneur de Zeus Olympien*. Remarquons bien cette épithète. C'est dans l'Élide, pays du Péloponèse, que se déroulent ces jeux; mais c'est *à l'Olympe, à la montagne de Thessalie*, qu'une dévotion traditionnelle les rattache. C'est à la gloire de Zeus, suprême incarnation de ce type montagnard qui,

dans les temps reculés, avait conquis et commencé à civiliser la Grèce, que travaillent ou sont censés travailler les athlètes venus en foule de l'Hellade, de l'Asie, de Rhodes, de la Sicile. La montagne s'appelait Olympe, la cité s'appelle Olympie. Quel beau motif d'idéalisation pour ces luttes du stade ou de l'hippodrome, et quelle ressource pour les poètes qui, à la louange des hommes, pourront tout naturellement mêler celle des dieux.

Du reste, si l'adoption du stade comme mesure de longueur nous a déjà donné une idée de l'état d'âme du grand public relativement aux choses du sport, un autre fait du même genre vient attester la puissance universelle de cet attrait : à savoir l'adoption de l' « olympiade » comme mesure du temps. Le temps et l'espace, ces deux « concepts » mystérieux qualifiés par le philosophe Kant de « formes de la sensibilité », et qui, dans tous les cas, tiennent une place immense dans le fonctionnement de notre pensée, s'associaient donc pour les Grecs à une idée contingente, *celle de jeux*. Rêver à l'espace, pour un cerveau grec, c'était rêver au terrain qu'un coureur franchit à la course. Rêver au temps, c'était se représenter l'intervalle de quatre années qui s'écoulait entre deux rendez-vous dans la plaine sacrée d'Olympie.

Qu'on se représente cet état d'âme, et que l'on se représente aussi les aptitudes poétiques de la race grecque, engendrées par des causes que nous avons exposées précédemment. Le goût de la musique et de la poésie préexiste à l'institution des jeux elle-même, vu qu'il faut beaucoup moins d'attirail pour composer une ode que pour « monter » un concours de sauteurs ou de lutteurs. S'il faut en croire une tradition, les premières fêtes de Delphes auraient été purement musicales et littéraires. Les jeux Pythiques proprement dits se seraient greffés après coup sur des concours de joueurs de lyre et de flûte. La lyre et la flûte, en effet, n'étaient pas moins dans les mœurs des Grecs que le ceste ou le disque. Il est même sûr que la flûte tout au moins charmait les loisirs des antiques Pélasges à une époque où les grandes descentes de montagnards guerriers n'avaient pas encore eu lieu. C'est à Pan l'Arcadien, à un « autochtone », qu'on

attribue l'invention de cet instrument rustique. Le triomphe des athlètes vainqueurs éclate donc au milieu d'un peuple porté au chant, à la poésie. L'orgueil des familles, nous l'avons vu, est intéressé à ce que la gloire de ses membres ne tombe pas dans l'oubli. Un orgueil analogue pousse les cités à encourager tout ce qui peut perpétuer la mémoire des hommes qui mettent ainsi en relief le nom de leur patrie. De là ces innombrables statues dont nous avons parlé, et dont les Romains, malgré de précédentes destructions, devaient encore trouver des centaines debout. De là, également, la vogue et le succès, incompréhensible pour nous, de la poésie triomphale.

III. — LE MÉCANISME DE L'ODE PINDARIQUE.

Pour juger le système poétique de Pindare, nous ne pouvons nous appuyer, dans le présent, sur aucun terme de comparaison. Nous sommes donc forcés de prendre pour exemple un genre assez différent, mais qui offre encore, avec l'espèce de poésie dont nous parlons, des analogies suffisamment caractéristiques. Nous voulons parler du discours que le prêtre prononce en bénissant un mariage. Il suffit d'avoir lu quelques odes de Pindare et de se rappeler quelques-unes des allocutions nuptiales que l'on a pu entendre pour convenir de la ressemblance, au point de vue que nous envisageons ici.

Dans un cas comme dans l'autre, en effet, une sorte de plan s'impose de lui-même, soit au poète, soit à l'orateur. Pour celui-ci, l'éloge des deux fiancés est de rigueur, et aussi celui de leurs deux familles. Or, le prêtre, qui connaît ces deux personnes et ces deux familles, ou qui s'est fait communiquer des renseignements sur leur compte, a très bien compris, dès la première heure, sur quelles particularités il était convenable d'insister. Il y a toujours, non pas la scène à faire, mais l'allusion à faire. C'est un trait saillant de caractère, un évènement passé dont on peut se souvenir avec fierté, une profession par-

ticulièrement honorable, qui aura donné au père de l'un des deux jeunes gens l'occasion de se signaler. Ce sont de bonnes œuvres, des services rendus à la religion. Selon qu'il y a dans la famille un militaire, un magistrat, un négociant, on parlera de patriotisme éprouvé, d'intégrité incorruptible, de loyauté commerciale. Le cadre est immuable. Seul le sujet varie selon les circonstances, et encore pourrait-on ramener ces éloges obligatoires à un certain nombre de types déterminés. Enfin, au-dessus de cette partie humaine, pour ainsi dire, de l'allocution, planent régulièrement les enseignements et les vœux de l'Église en ce qui concerne le mariage. Ce sont de beaux lieux communs, lieux communs qui représentent de nobles vérités et s'élèvent à une haute portée morale ; mais enfin ce sont des lieux communs, et tous les orateurs sacrés, même ceux qui savent revêtir ces lieux communs des formes les plus élégantes ou les plus touchantes, en conviendront sans difficulté.

Il y a quelque chose de cette structure dans les odes de Pindare, et les mêmes lois de la composition s'imposaient, autant que nous pouvons en juger par les fragments qui nous restent, aux nombreux poètes qui répondaient au même besoin social. Toute ode en l'honneur d'un athlète victorieux contient, sauf d'assez rares exceptions, quatre éléments plus ou moins distincts ou mélangés : l'éloge de l'athlète, celui de sa famille, celui de sa cité, et enfin des idées morales ou religieuses, parfois l'éloge des dieux. Si le poète, étant donné le caractère de son héros ou l'histoire de ses ancêtres, voit la possibilité d'introduire dans son ode ce que nous appellerions un « clou », il n'y manque pas, et l'ode se grossit alors d'un épisode, épisode dont le lecteur moderne ne saisit pas l'opportunité, d'autant plus que les faits y défilent parfois d'une façon assez confuse, mais qui devait faire un sensible plaisir à l'athlète et à ses proches, heureux de voir des histoires de famille embellies et immortalisées par un panégyriste harmonieux.

L'éloge de l'athlète lui-même est peut-être ce qu'il y a de plus mince dans l'œuvre du poète. Et cette brièveté se conçoit. Il n'y a qu'une manière de remporter le prix de la course, c'est

de courir plus vite que ses adversaires, et qu'un moyen de les terrasser à la lutte, à savoir de développer une force musculaire plus considérable. La poésie serait donc étrangement monotone si elle s'appliquait exclusivement au fait même qui la provoque, à savoir la victoire remportée aux jeux. En fait, le poète s'élance immédiatement dans le passé et, lorsqu'il fait l'éloge de l'athlète, c'est surtout pour rappeler ce qu'il a fait de remarquable avant le combat pour lequel il le loue. Mais cette incursion dans le passé le rejette vite bien loin, et voilà qu'il aperçoit des ancêtres plus illustres que son héros, admirable matière à des développements poétiques. C'est de ce côté qu'il s'empresse de puiser ses inspirations.

Une fable de La Fontaine a popularisé l'histoire de Simonide — un Pindare dont les œuvres sont perdues — invité par un athlète à célébrer, pour un prix convenu, une victoire quelconque remportée par lui. La légende rapporte que Simonide, n'ayant pas grand chose à dire de son homme, se rabattit sur l'éloge de Castor et de Pollux, et que l'athlète, mécontent, ne voulut payer au poète qu'un tiers de la somme promise, lui signifiant d'avoir à s'adresser aux deux divinités en question pour le versement du surplus. Le client de Simonide était bien difficile. Tous les héros célébrés par Pindare auraient pu chercher à leur chantre la même chicane, car lui non plus ne se fait pas faute de s'élancer hors de son sujet en se servant, pour relier les divers tronçons de sa poésie, des plus sommaires soudures.

Voici comment, par exemple, dans la 3me Isthmique, il passe de l'éloge de son héros, Mélissos de Thèbes — un compatriote cependant — à celui d'Hercule :

« Transporté d'ardeur dans les combats, il (Mélissos) égale en courage les lions rugissants. Son adresse est pareille à celle du renard qui, renversé sur le dos, arrête l'impétuosité de l'aigle ; sa nature ne lui a point donné la haute stature d'Orion. A le voir, il était peu redoutable, mais dans la lutte il faisait sentir une terrible vigueur. Ainsi jadis un héros, petit de taille, mais d'une âme indomptable, vint de la Thèbes de Cadmos jusque

dans la féconde Lydie, dans le palais d'Antée, pour lutter contre le géant... » (1).

Suit, comme on le « voit venir », l'éloge d'Hercule.

Ailleurs, dans la 6me Olympique, le poète loue Agésias de Syracuse, vainqueur à la course, et, par une figure hardie, il se sert du fait même de la course, qui a eu lieu sur un char attelé de mules, pour passer bien vite de l'éloge du conducteur de chars à celui de ses aïeux (lequel est évidemment plus intéressant). « Allons, Phintis (2), attèle-moi ces mules vigoureuses, lançons le char dans une brillante carrière. Je veux remonter à l'origine de ce héros... Le temps me presse d'arriver sur les bords de l'Eurotas, près de Pitané qui s'unit, dit-on, à Neptune fils de Cronos, et mit au jour Evadné aux tresses noires. » Suit une véritable généalogie, peu intéressante pour nous, mais qui devait flatter Agésias et tous ses parents.

Dans la 3me Isthmique, déjà citée, les ancêtres de Mélissos ne sont pas oubliés :

« Ils élevaient des coursiers, ils étaient chers à Mars aux armes d'airain. Pourtant, en un seul jour, le terrible ouragan de la guerre ravit quatre héros à leur foyer fortuné... » etc.

Voilà une allusion qui ne nous émeut pas outre mesure, et nous sommes tentés de demander ce que la mort lointaine de ces quatre jeunes gens vient faire à propos du triomphe de Mélissos. Nouveau trait qui justifie notre rapprochement entre l'ode pindarique et les discours nuptiaux, où il serait facile de relever nombre d'allusions de ce genre.

Avec l'éloge de la famille, ce qui tient une large place dans ces odes, c'est l'éloge de la cité. Voici le début de la 13me Olympique :

« En célébrant une maison trois fois victorieuse à Olympie, bienveillante envers les citoyens, empressée auprès des étrangers, je répandrai la gloire de l'heureuse Corinthe, vestibule de Neptune Isthmien, mère d'une jeunesse florissante. »

(1) Nous empruntons nos citations à la traduction de M. Sommer, en la modifiant légèrement par endroits pour serrer le texte grec de plus près.

(2) Nom d'un écuyer.

C'est donc à Corinthe en général, et non au Corinthien victorieux auquel est dédiée l'ode, que l'auteur pense tout d'abord. De même dans la 9me Néméenne, dédiée à Chromios d'Etna :

« Muse, quittons Apollon et Sicyone pour la nouvelle cité d'Etna, pour la demeure fortunée de Chromios, pour cette ville où les portes sont hospitalièrement ouvertes aux étrangers... »

Les épisodes introduits au cours de l'ode ont souvent pour but de glorifier telle ou telle cité. Ainsi une grande partie de la quatrième Pythique, la plus longue de toutes les odes pindariques, contient un interminable épisode consacré à glorifier tout à la fois Battos, ancêtre d'Arcésilas à qui est dédié le poème, et la cité de Cyrène, fondée jadis par ce Battos. De plus, comme cette fondation se rattache à l'expédition des Argonautes, l'imagination du poète se donne libre carrière, et enfante, à ce propos, une petite épopée.

En ce qui concerne l'éloge des dieux, nous en avons cité plus haut un exemple. Il est souvent difficile, pratiquement, de distinguer cet éloge de celui des ancêtres, et la raison en est simple : c'est que nombre de ces ancêtres sont des dieux. Il est difficile également de distinguer l'éloge des dieux de celui de la cité, car le mécanisme des pouvoirs publics, en bien des cas, se confond avec les organismes religieux, comme le démontre, entre bien d'autres faits, celui de la condamnation de Socrate. En ce qui concerne le passé, vers lequel se reportent volontiers les poètes, parce qu'il est plus facile d'y placer l'idéal que dans le présent, une lecture rapide des odes de Pindare permet de constater que la légende de l'origine des cités est presque toujours de nature religieuse. Ou les fondateurs de la cité ont été élevés au rang des dieux, ou on les a confondus avec des divinités similaires, ou enfin on a inventé de toutes pièces une histoire grandiose et surnaturelle, propre à flatter l'amour-propre de ce petit groupement municipal. S'agit-il de Rhodes? « Je m'avance, s'écrie Pindare, avec Diagoras, chantant la déesse des mers, Rhodo, fille d'Aphrodite, épouse du Soleil... (1) »

(1) 7e Olympique.

S'agit-il d'Orchomène : « Vous qui habitez une contrée fière de ses coursiers et qu'arrosent les eaux du Céphise, ô Grâces, reines fameuses de la brillante Orchomène, protectrices des antiques Minyens, écoutez-moi, je vous adresse mes vœux! » Cette dernière invocation, qui commence la 14me Olympique, se poursuit durant les trois quarts de l'ode, d'ailleurs très courte. Vers la fin, le poète se souvient seulement que son client, Asopique d'Orchomène, a été vainqueur au stade, et il prie la nymphe Écho d'en répandre au loin la renommée. Il la charge, en particulier, d'aller l'annoncer au père dudit Asopique. Toujours, à des doses infiniment variées, ces mêmes éléments obligatoires : le héros, sa famille, sa cité, les dieux.

Mais l'esprit religieux du poète, ou plutôt le caractère religieux de son œuvre, a d'autres façons de se révéler. Les odes triomphales, avons-nous dit, fourmillent de maximes morales, qui arrivent on ne sait trop pourquoi. Cela sent notoirement le sermon, et le sermon emphatique. On dirait, pour employer une expression irrévérencieuse mais expressive, que le poète *pontifie*.

Donnons-en quelques exemples :

« Diverse selon les œuvres, la récompense est douce à tous les hommes, au pâtre, au laboureur, à l'oiseleur, à celui que nourrit la mer; mais tous, en travaillant, ne songent qu'à éloigner de leurs entrailles la faim cruelle. Celui qui obtient une noble gloire dans les luttes ou dans les combats reçoit de ses concitoyens et des étrangers le plus digne salaire : il entend la douce voix de la louange (1). »

« Chaque chose a sa mesure. Connaître l'occasion est un bien précieux (2). »

« C'est à l'épreuve que se manifestent les vertus qui distinguent, autant qu'il est donné aux mortels de les posséder, l'enfant parmi les enfants, l'homme parmi les hommes, le vieillard parmi les vieillards. La longue durée de la vie amène encore

(1) 1re Isthmique,
(2) 13e Olympique.

à l'homme une autre vertu : la sagesse qui se contente du présent (1). »

« Zeus n'envoie point aux mortels de présages certains ; et pourtant nous aspirons à de hauts exploits, nous roulons dans notre esprit mille projets, car un espoir que rien n'effraye est enchaîné à notre être ; mais l'issue des événements est étrangère à notre prévoyance. Il faut poursuivre les biens, mais avec mesure. Désirer ce qu'on ne peut atteindre, c'est le comble de la démence (2). »

« Demandons aux dieux ce qui convient à des cœurs humains. Connaissons nos forces et notre destinée. Ne souhaite point, ô mon âme, une existence immortelle et n'entreprends rien que tu ne puisses accomplir (3). »

« Le bonheur ne dépend pas de l'homme. C'est la divinité qui le donne, et tantôt élève l'un, tantôt abaisse l'autre sous le niveau de sa main »...

« La fortune de l'homme grandit en un moment, elle tombe par terre, renversée par une volonté ennemie.

« Nous ne vivons qu'un jour. Que sommes-nous ? Que ne sommes-nous pas ? Le rêve d'une ombre, voilà l'homme (4). »

Il serait facile de multiplier les exemples ; mais ceux qui précèdent suffisent à montrer le « genre » de ces maximes. Evidemment, elles n'ont rien à voir dans l'éloge d'un homme qui est arrivé premier à la course ou qui a lancé le javelot plus loin que son concurrent... De tels passages, surtout si nombreux, ne se comprennent que si on se rappelle le caractère religieux des grands rassemblements au milieu desquels se célébraient les Jeux, les sacrifices qui les précédaient, et la nécessité de ne pas détourner brusquement, vers des horizons exclusivement profanes, l'esprit des auditeurs. Ceux-ci, en effet, sont trop habitués à voir évoluer autour des autels des dieux ces mêmes « chœurs » auxquels on confie maintenant le soin de célébrer,

(1) 3e Néméenne.
(2) 11e Néméenne.
(3) 3e Pythique.
(4) 8e Pythique.

par des sortes de « cantates » laïques, les exploits d'un simple mortel. On le voit; il s'agissait, pour le poète, de ne pas perdre le sérieux, de se pénétrer de la gravité de son acte, d'être solennel, très solennel, tant dans les pensées elles-mêmes que dans la forme dont il avait à les revêtir. C'est ainsi, pour en revenir à la comparaison de tantôt, que le prêtre chargé d'adresser la parole à deux fiancés et de faire l'éloge de leurs deux familles s'arrangera toujours pour que de hautes idées morales et religieuses soient exprimées dans son discours. Cela ne ressemblera pas à un toast qu'on porte au moment du champagne, parce que le caractère même de la cérémonie réclame l'introduction dans le discours de l'idée de Dieu.

Chez Pindare aussi, l'idée de la divinité se dresse fréquemment à la fin d'une ode, sous forme d'un vœu en faveur du héros. Mainte conclusion fait penser aux formules variées dans leur forme, quoique immuables dans leur fond, dont se servent nos orateurs sacrés pour souhaiter aux auditeurs la vie éternelle. Voici les derniers vers de la 4e Pythique ».

« La volonté suprême de Zeus règle le destin des mortels qu'il chérit. Je le supplie de donner encore à la race de Battos l'honneur d'une couronne olympique ».

Conclusion de la 7e Néméenne :

« O bienheureux Hercule..... puisses-tu assurer aux Euxénides une vie pleine de force, une jeunesse brillante, une vigoureuse vieillesse! Puissent les enfants de leurs enfants conserver toujours et accroître l'honneur dont jouit aujourd'hui leur famille! »

La treizième Olympique se compose de quinze strophes. Les trois premières font l'éloge de Corinthe, patrie du héros. Les trois suivantes énumèrent les autres triomphes remportés précédemment par celui-ci. Les six qui suivent sont consacrées à diverses légendes religieuses de nature à intéresser Corinthe et la famille du vainqueur. Les trois dernières exaltent cette famille, celle des Oligéthides, mais la dernière pensée, sans abandonner ces Oligéthides, prend une couleur pieuse :

« Interroge la Grèce entière. Elle te montrera plus de couronnes que l'œil ne peut en saisir. Puissant Zeus, fais qu'ils

traversent la vie d'un pied léger. Toi qui accomplis les vœux des hommes, donne-leur, avec le respect des autres, une large part de bonheur. »

La première Isthmique se ferme sur une pensée plutôt lugubre :

« Celui qui dans sa demeure couve des trésors enfouis, et dont le rire poursuit autrui, ne songe pas qu'il devra livrer à Pluton une âme sans gloire. »

C'est l'idée de l'enfer au lieu d'être celle du paradis, mais l'intention morale persiste. Et il faut croire que ce sont bien les circonstances qui exigent cette gravité, car, d'une part, nous savons par des fragments que Pindare a composé des poésies d'un genre plus gai, et, d'autre part, les fragments qui nous restent de Simonide, le plus illustre auteur d'odes triomphales après Pindare, nous montrent cette constante préoccupation de moraliser. C'est de l'éloge triomphal de Scopas le Thessalien que Platon a extrait les pensées suivantes, qu'il cite dans son Protagoras : « Il est difficile de devenir véritablement homme de bien, carré des mains, des pieds et de l'esprit, façonné sans nul reproche... Tout homme est bon qui agit bien, méchant qui agit mal, et ceux que les dieux aiment sont ordinairement les plus vertueux... Le nombre des sots est infini (1)... Tout est beau où rien de laid n'est mêlé... Jamais je ne tenterai la recherche de ce qui ne saurait exister. Jamais je ne jetterai une part de ma vie dans le vain et irréalisable espoir de trouver un homme absolument sans défaut... Mais je loue et j'aime volontiers quiconque ne fait rien de honteux »...

Il y a dans ces fragments, et dans d'autres encore, une excellente contre-épreuve de Pindare. On y voit que la façon dont celui-ci comprend la composition de ses odes ne lui est pas personnelle, sauf dans les détails, mais qu'elle lui est imposée, dans son ton général et dans ses grandes lignes, par l'état d'esprit de ceux qui doivent l'écouter. Cet état d'esprit, nous l'avons vu, est déterminé lui-même par les divers phéno-

(1) Simonide se rencontre ici avec Salomon.

mènes sociaux que nous avons passés en revue : caractère familial et traditionnel des sports physiques; caractère national de l'institution des Jeux, proclamée « d'utilité publique » par les cités; caractère religieux des légendes relatives aux familles et aux cités, et, en même temps, des cérémonies qui fournissent aux Jeux l'occasion de se produire avec une solennité particulière.

Les poètes postérieurs à Pindare, soit chez les Latins, soit chez les modernes, se sont plu à employer des expressions sensationnelles, à parler de la « lyre » qu'ils prenaient, du « délire » qui les animait. Chez les Français, ils ont eu même cette chance que « lyre » rimât avec « délire ». Pourtant ces poètes ne cultivaient pour la plupart aucun instrument de musique, et ils écrivaient tranquillement dans leur cabinet. Ces formules conventionnelles, dont il est facile de retrouver des traces dans Alfred de Musset lui-même (1), et que nos révolutions littéraires ont à peine réussi à ridiculiser, viennent en droite ligne de chez Pindare, et d'innombrables générations de poètes se sont évertuées, bien qu'il ne fût plus question de célébrer au moyen de chœurs des athlètes vainqueurs au javelot ou à la course, à conserver des formes littéraires qui, adaptées à l'état social des hommes parmi lesquels vivait Pindare, ne s'harmonisait plus du tout avec les mœurs qu'eux-mêmes avaient sous les yeux. Il est extrêmement curieux, par exemple, de voir Boileau célébrer la prise de Namur, Voltaire la victoire de Fontenoy, Lebrun l'engloutissement du *Vengeur*, dans un style scrupuleusement imité de celui que le « chantre des combats à coups de poing » employait à faire retentir, dans toute la Grèce, le nom des lutteurs et des coureurs heureux. Jamais l'art de s'enthousiasmer à froid d'après des modèles classiques ne fut sans doute poussé plus loin. Seulement, cette poésie toute de convention passait par-dessus la tête du peuple, et n'intéressait que les initiés, c'est-à-dire les lettrés qui connaissaient les lois de la poésie pindarique. Pindare, au contraire, si peu compréhensible pour l'élite même de nos licenciés et de nos agrégés d'aujourd'hui, devait être,

(1) « Poète, prends ton luth » : (*Nuit de Mai*).

en son temps, admirablement compris d'un large public. La preuve en est dans cette vogue éclatante qui, de Rhodes à Syracuse, lui attirait les clients les plus honorables, vogue *indispensable de son vivant* pour rendre compte de cette fascination universelle qu'il devait exercer après sa mort.

G. d'Azambuja.

LE TYPE PROVENÇAL

ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

I.

Nos lecteurs se souviennent du curieux tableau que M. Demolins dressait ici même de la composition professionnelle comparée des Chambres anglaise et française. Là prédominent les représentants des métiers usuels, ici les titulaires des arts libéraux, 270 sur 551. Le phénomène n'est pas récent. Sur 577 membres du Tiers État en 1789, Taine compte 373 avocats ou légistes d'ordre inférieur et 15 médecins, 388 membres au total. En 1791, 400 avocats forment la majorité des 745 députés de l'Assemblée législative. En 1789, certaines sénéchaussées, Saint-Flour, Saint-Brieuc, Fougères, Vannes, Dinan, Montpellier, Castelnaudari, Mende, le Puy, Villeneuve-de-Berg, Forcalquier, sont représentées uniquement par 33 légistes et la sénéchaussée d'Arles par un avocat et un médecin. Sur les 12 députés du Dauphiné, 9 sont des légistes; sur les 8 députés d'Anjou, il y a 6 légistes et 1 médecin; sur les 4 députés de Béziers, 3 légistes; sur les 8 de Toulouse, 4 légistes et 2 médecins; sur les 4 députés d'Aix, 3 légistes, et l'on pourrait indéfiniment multiplier les exemples. J'ai feuilleté les biographies de 182 députés de 1789, de 115 députés de 1791, de 117 députés de 1792, appartenant tous aux départements du midi et de l'ouest, je n'ai relevé en 1789 que 28 noms de négociants, d'industriels, de cultivateurs authentiques, 23 en 1791, 14 en 1792. En regard, la proportion des titulaires des professions libérales est écrasante, 134 en 1789, dont 125 ayant fait des études juridiques, 7 médecins, 1 pasteur et 1 prêtre, 65 en 1791, dont 54 juristes, 7 médecins et 4 prêtres;

73 en 1792, dont 60 juristes, 4 médecins et 7 prêtres. Je sais bien que certains de ceux que je porte parmi les juristes ne sont souvent avocats que de nom, ne plaident pas, sont qualifiés dans les listes bourgeois ou propriétaires, pratiquent même un métier usuel, ou, en leur qualité d'anciens militaires, échappent quelque peu à l'influence absorbante de la chicane ; tels sont : Prudhomme et Robin en Bretagne, les Goupilleau en Poitou, Choudieu en Anjou, etc. Mais d'autre part, parmi ceux que je qualifierai sans profession (20 en 1789, 14 en 1791, 17 en 1792) et que l'on serait peut-être tenté de prendre pour des propriétaires au courant des choses agricoles, il y a de purs rentiers; d'autres, comme les juges de paix Mauche, Escudier, Garos, sont peut-être des légistes; et parmi les fonctionnaires (5 en 1791, 7 en 1792), plusieurs se trouvent dans le même cas; parmi les négociants enfin, il y a des imprimeurs, comme Derrien et Malassis, qui touchent de très près aux professions libérales, ou des marchands de vin, tonneliers, liquoristes, tels que Granet et Rebecqui, dont la prospérité commerciale s'accommode très bien d'une certaine agitation chronique dans les affaires courantes. Somme toute, les choses se balancent, et les arts libéraux conservent, tout compte fait, leur extraordinaire prépondérance (1).

Or Marseille présente un spectacle tout contraire. Mirabeau, qu'elle avait élu, ayant opté pour Aix, elle envoie à l'Assemblée quatre négociants ; son premier maire élu est un négociant, le premier président du département des Bouches-du-Rhône un négociant marseillais, le premier président du district de Marseille un négociant, ancien député démissionnaire qui a encore été remplacé par un négociant. Les trois députés marseillais du département en 1791 appartiennent encore tous aux professions usuelles : ce sont deux négociants et un petit patron industriel, le tonnelier Granet. La vieille cité phocéenne conservait donc encore les saines traditions politiques. Elle le devait sans doute à la géographie électorale de l'époque. Plus heureux que dans

(1) Ajoutons pour compléter les chiffres donnés ci-dessus : 8 officiers en 1791 et un nombre égal en 1792.

d'autres villes, la Rochelle par exemple, dont M. Périer a raconté ici-même les mésaventures, les électeurs urbains, dociles à la voix de leurs patrons naturels, ne se trouvaient pas noyés sur le territoire provençal dans une masse d'électeurs ruraux, embrigadés par les notaires et les autres praticiens de village. Le cas de Marseille me paraît d'ailleurs exceptionnel. J'ai bien trouvé des sénéchaussées, comme Brest, Lesneven, Châteaulin, Saumur, ou des villes, comme Arles, où, sur deux représentants, il se trouve un négociant; Hennebont élit même, sur trois députés, un négociant et un cultivateur; mais c'est encore, on le voit, Marseille qui tient dès le début et conserve le plus longtemps le record.

Quelque intéressant que soit le fait, il ne faut pas en exagérer les conséquences. Plus nombreux dans nos assemblées publiques, les représentants des professions usuelles auraient pu, par cette seule force, contraindre les représentants des professions libérales à se contenter d'être leurs porte-parole, de traduire en un langage élégant et clair, éloquent même si l'on veut, les aspirations pratiques du pays. Noyés comme ils le furent au milieu d'une masse d'humeur toute différente, ne se trouvant point préparés par leur profession aux tournois oratoires, ils n'ont fait la plupart du temps que suivre silencieusement le chemin que leur traçaient leurs collègues plus bavards. Plus vite que d'autres d'ailleurs, ils se dégoûtaient de cette besogne turbulente et stérile, donnaient leur démission, ou, la session terminée, ne se représentaient pas aux suffrages.

Sur la liste ci-dessus, j'ai relevé 63 noms de députés, titulaires ou suppléants, appartenant sans conteste aux métiers usuels (1),

(1) Ce sont ayant siégé : en Provence, Roussier, Lejean, de Labat, Liquier, Peloux, Boulouvard (1789), Martin, Isnard, les deux Granet, Blancgilly (1791), Duprat, Rebecqui Minvielle (1792); en Dauphiné, Bignau (1789); en Auvergne, Riberolles et Vimal, 1789, en Languedoc, Dupré, Rocque, Roussillon (1789), Cambon, Causses, Destrem, Lasalle, Reboul, Seranne (1791), Castilhon (1792); en Poitou, Laurence (1789), Gaudin (1791); en Anjou, Riche, Cigongne (1789), Goffaux (1791); en Touraine, Valete (1789), en Maine, Héliand, Lasnier, Guérin (1789), Grosse, Guérin, Bardou (1791), Chevalier, Letourneur (1792); en Bretagne, Moyot, Billette, le Roulx, le Guen, Mazurié, Guinebaud, Huard, le Deist, Jary, Maupassant, Gérard, le Floch, le Lay (1789) Delaizire, Derrien, Briand, Glais, Inizan, Malassis, le Tutour (1791), Guyomar, Mellinet, Michel, Quécinnec (1792).

je n'en trouve que 9 : Bardou, Cambon, Destrem, Granet, Grosse, Gaudin, Guyomar, Isnard, Jary, qui aient fait partie de plusieurs législatures. Sans doute il y a parmi eux des modérés, des gens capables, des hommes d'affaires. Cambon par exemple a fait preuve, dans la création du Grand Livre de la dette publique, de qualités pratiques qui dénotent le bon comptable. Mais, je le répète, il ne faut pas leur demander l'énergie de se prononcer hardiment en faveur des idées saines, de la conservation sociale, de la justice. Par les habitudes de leur profession, ils souhaitent le calme, la tranquillité, la paix, et ils suivront ceux qui possèdent des aptitudes gouvernementales, fussent-ils terroristes, parce qu'ils sont habitués à défendre des intérêts et non pas à lutter pour des idées. Ce sont des gens de loi, des magistrats, comme Martin d'Auch, Guilhermy, Dufraisse, Devoisin, Tailhardat, Bertrand, Révol, Ricard, Pochet, Morisson, qui ont le courage d'affirmer catégoriquement des opinions qui sont la négation de celles de la majorité. Quand par hasard nos négociants se lancent dans la politique, ce sont, comme Isnard, de véritables énergumènes, dont la violence déclamatoire et les brusques changements d'opinion rendraient jaloux le plus versatile et le plus boursouflé des avocats. C'est un négociant breton, le Guen, qui prononce le 4 août 1789 sur les droits féodaux un discours tissu de ces calembredaines que l'on n'entend plus guère aujourd'hui qu'aux approches des élections. Les négociants marseillais : Granet, Mossy, Rebecqui, sont d'aussi ardents fauteurs de troubles que les avocats leurs compatriotes Barbaroux, Brémond, Chompré, Pascal, le Jourdan, etc., et ce qui se passe ici se reproduit en maint autre endroit. Il est vrai que c'est ici le cas de le répéter, Granet est tonnelier, Mossy imprimeur, Rebecqui liquoriste, et qu'ils ont un avantage immédiat dans l'agitation des esprits et l'altération des gosiers.

A l'opposite, ce sont des légistes, Bonche et Ramel, qui se font les champions de la cause provinciale, qui comprennent la faiblesse de ces pouvoirs départementaux dont la circonscription est trop restreinte. « Trente ou trente-cinq dogues peuvent tenir le pouvoir central en respect, soixante-quinze ou quatre-vingt-

cinq roquets seront mangés par lui. » Il ne faut pas demander de conceptions politiques à nos gens pratiques ; comme la majorité des Français de l'époque, ils veulent des réformes ; ils suivront donc aveuglément dans l'ordre politique, où ils se sentent incompétents, ceux qui se disent réformateurs ; et cela d'autant mieux que ceux-ci sont seuls à avoir un programme, à imprimer une direction, à représenter une force quelconque, puisqu'en fait le gouvernement a abdiqué. Ils ont d'ailleurs hâte d'en finir, de revenir à leurs affaires, et cela explique leur irritation contre les opposants, qui font obstacle à la pacification générale, à l'unité des esprits. Ils peuvent être de cœur avec la Gironde, se lever avec elle, protester en sa faveur : ils n'iront pas plus loin ; leur vie est trop exclusivement dominée par les matérialités complexes de l'existence pour qu'ils la sacrifient à l'idée.

II.

Dans ses *Carnets de voyage,* Taine a été frappé du fait et l'a noté. « Un maître portefaix de Marseille, représentant du peuple en 1848, a donné sa démission au bout de trois mois ne voulant plus rien avoir de commun avec les « bavards et intrigans » qui, d'après lui, composaient l'Assemblée. » Ces gens honnêtes, robustes, qui gagnent de gros salaires et forment comme une aristocratie populaire, sont presque en dehors du type provençal. La vie est chère, il leur faut donc alimenter un budget de dépenses considérable, et ce ne sont pas les longues flâneries sous le soleil qui l'alimenteront. A Marseille comme à Bordeaux, la réaction de 1793 n'a été que la protestation des hommes de travail ruinés par quatre ans d'agitations stériles et les voyant sur le point de recommencer ; seulement, c'étaient des hommes d'ordre, et cette sorte de gens n'entend rien à la guerre civile. Dès qu'ils se sont rendu compte qu'ils ne pouvaient pas l'éviter, ils ont docilement courbé la tête sous le joug des émeutiers qui à Paris s'étaient montrés les plus forts.

A ce point de vue, Marseille a une supériorité sur Bordeaux. L'influence des professions usuelles n'y est pas contrebalancée

par la présence d'un parlement et du cortège infini de parasites juridiques que ces grands corps de magistrature traînent après eux. Pendant l'ancien régime, Marseille est relativement calme. On y élève bien de temps en temps des barricades, et l'on se bat dans les rues pour des raisons politiques, mais c'est qu'il y a une question locale, municipale en jeu. Pour le reste, les Marseillais laissent généralement les gens d'Aix, en 1630, en 1648 par exemple, se démêler tout seuls avec le gouvernement. Au fond, les affaires générales d'une province à laquelle elle est administrativement étrangère lui importent peu. Elle ne pèse d'aucun poids dans la balance. A quoi bon y créer des clientèles politiques. Bordeaux, au contraire, réunit les deux ferments d'agitation : une population nombreuse, flottante, mobile, facile à émouvoir; nombre de désœuvrés ou de semi-désœuvrés qui, avec l'agitation méridionale et la faculté d'invention, sont disposés à parler très haut, très ferme, très net, avec l'assurance parfaite des gens qui ne voient que le dehors, la surface, le relief, ce qui saute aux yeux, ce que l'on sait de suite sans avoir besoin d'approfondir; bref des éléments excitables et des éléments excités. Aussi tandis que quatre représentants tout au plus constituent les Girondins de Marseille, ils sont huit de ce parti de bavards dans la députation de Bordeaux, dont six figurent dès le début sur les listes de proscription de la Montagne, à côté du seul Barbaroux.

A la même époque que Taine, le même phénomène a frappé Francis Wey (1), et lorsqu'on compare l'impression très différente que produisent sur lui Bordeaux et Marseille, on voit qu'elle tient au fond à la prédominance exclusive en cette dernière ville des habitudes développées par le négoce. « Quand je me représente chaque population dans le milieu qui la symbolise le plus harmonieusement, je vois le Normand à son comptoir, le Marseillais *traitant les affaires au café*, le Strasbourgeois les oubliant à table, et le Bordelais *dans un salon*.

Aussi « il n'existe, en France, aucun pays où l'autorité exerce

(1) *Dick Moon en France*, Paris, 1862.

moins de prestige qu'à Marseille, où l'on soit moins occupé du gouvernement et des fonctionnaires qui le représentent; les plus gros bonnets y sont traités sans plus de façon que les autres citoyens; on ne courtise même l'argent que s'il s'agit d'un intérêt à débattre. Le sentiment de l'égalité est réel chez ces républicains du moyen âge, parmi ces transfuges de la Phocide, qui, pensant remonter à la race des demi-dieux, se croient supérieurs aux barbares. »

Quel contraste, grand Dieu! « avec la ville de Montaigne, amie des privilèges et des distinctions de caste, où les trois classes de la société sont tranchées et l'étaient même sous la Terreur, où les salons disparus à Paris, sauf dans quatre ou cinq grandes maisons, se sont perpétués sans interrègne. Plus encore que Blois, que Tours, que Nancy, Bordeaux est la ville aux belles manières. »

A côté de ce contraste, dont je viens d'indiquer la cause, il y a d'ailleurs de nombreuses ressemblances. Qu'ils vivent dans les rues ou dans les salons, Bordelais et Marseillais se développent de même dans l'excitation de la pleine foule, en dehors du cercle étroit de la famille ou du petit atelier rural. Également bruyants, également mobiles, ils vivent pour être regardés et écoutés. « Bordeaux, écrit encore Wey, est une terre où l'on est chevaleresque, loyal, plein de repartie, *brave et vantard*, enthousiaste et enclin à la déclamation, pompeux comme la ville même, réédifiée avec une solennité monotone. On a pris, des grands seigneurs modernes, le dédain des traditions. Monuments, mobiliers, archives ont été presque anéantis par la frénésie des nouveautés. *Riche de son fonds*, ce peuple n'ajoute guère l'art à la nature, il se contente de l'élégante ignorance des gentilshommes d'autrefois. Plus épris du lendemain que de la veille, ils ont un saint dans leur légende locale, qui me paraît leur vrai patron : c'est saint Projet. C'est (retenons bien cette dernière phrase) par l'insouciance des choses de l'esprit que ce peuple aboutit au mercantilisme. »

Marseille est-elle donc autre chose avec « sa volonté somnolente, son esprit turbulent et ses goûts peu conservateurs, son

indifférence pour les nobles vanités de la gloire. Le sentiment des arts n'y est point éveillé, ce n'est qu'en 1595 qu'elle a possédé une imprimerie. Il ne fut jamais facile d'imposer à cette population traficante des dépenses qui ne rapportent rien. De là proviennent la pauvreté, l'abandon des monuments publics dévolus au culte, aux arts ou à la charité. Le seul édifice fastueux, ornementé, endimanché, de prétentions cossues, comme il convient à l'élégance d'un peuple qui aime à se chamarrer de chaînes d'or, de bagues chevalières et de breloques, c'est la nouvelle Bourse. Les Marseillais ressemblent presque tous à ce quidam indigné qu'on eût peint une lyre sur le rideau du grand théâtre et qui voulait y substituer Mercure ou le portrait d'un thon : « Marseille, s'écriait-il, n'est point une ville de musique. »

III.

La révolution de 1789 met d'ailleurs en vedette de curieuses figures de Méridionaux. Là, comme partout, ce sont les médiocrités sociales qui emportent les voix de leurs concitoyens. Les maires de Marseille, d'Arles, d'Aix, de Toulon, ne sont pas plus favorisés à cet égard que les maires de Rennes, de Nantes, de Vannes, de Saint-Malo. Des trois plus célèbres avocats d'Aix, tous déjà mêlés comme assesseurs à la politique, l'un, Pascalis, élu député en 1789, refuse, les deux autres, Portalis et Siméon, ne parviendront aux affaires qu'en 1793 et 1795. On leur préférera comme maire, puis comme président du tribunal d'Aix, le moins réputé de leurs confrères, Espariat. Les cerveaux brûlés ne sont pas rares; on voit de riches propriétaires, comme Antonelle, le Blanc de Servane et Marquézy, faire cause commune avec les anarchistes, des gentilshommes lettrés comme Barras, Brancas, Antonelle, le Blanc de Servane, se jeter avec ardeur dans le mouvement. C'est un prêtre, un noble, l'abbé de Beausset, chanoine de Saint-Victor de Marseille, qui conduit le 28 juillet 1789 les émeutiers à l'assaut des prisons d'Aix, c'est un prêtre, l'abbé Rive, un érudit, un bibliophile, qui fonde le club radical d'Aix et se fait l'instigateur des mas-

sacres de 1790. Le cadre social, on le voit, est moins solide qu'ailleurs, il ne maintient pas l'individu, il ne lui dicte pas sa conduite.

M. Guibal, dans son livre sur Mirabeau et la Provence, a tracé de jolis portraits des démocrates marseillais. Voici par exemple Brémond Julien, avocat emphatique, déclamatoire, confus, entassant à Paris étourderie sur étourderie, dette sur dette, promettant de ne plus s'occuper de politique et oubliant tout à fait de tenir sa parole, toujours flottant et tortueux dans ses interrogatoires, tourmenté de la manie de jouer un rôle politique, accueillant avec crédulité toutes les sornettes, prétendant et croyant peut-être qu'il n'a pour but que l'amour de la patrie alors qu'il souffle la guerre civile, vrai fils de cette race exagérée et mobile par le besoin de frapper sans cesse les imaginations de ceux avec lesquels on se trouve en perpétuel contact. « Attendez tout de leur *imagination*, écrit à Mirabeau un de ses correspondants en parlant de ses collègues de Provence, et rien de leur jugement qui est nul. »

Bouche était justement un de ces collègues, et « cet audacieux pédant, cet étourdi flagorneur, » comme l'appelle le correspondant, eut un jour une idée géniale, aux yeux d'un méridional bien entendu. Il était né à Allemagne, près de Riez, en pleine région de culture fruitière arborescente, il était bavard, mais il connaissait par expérience les inconvénients de la facilité oratoire. Il proposa que l'on siégeât tous les jours, afin de permettre plus aisément l'ouverture des robinets politiques, mais il demandait en même temps qu'on retirât la parole à tout orateur qui parlerait plus de cinq minutes. Ce frein automatique lui semblait la meilleure sauvegarde de la liberté oratoire illimitée. Il n'en avait pas eu besoin d'ailleurs, il n'était pas verbeux comme Portalis, mais très concis, très nerveux, très pittoresque, ayant le don des images qui frappent et des formules brèves et simples qui se gravent dans l'esprit.

Tous les Provençaux ne naissent pas, on le comprend, avec des aptitudes de tribun, tous ne sont pas de taille à devenir des orateurs. Mais tous, par les conditions de leur vie, ont le besoin

d'exercer, de manière ou d'autre, de l'action sur leurs compatriotes. Dans les grandes villes à population nombreuse et flottante, ils attireront l'attention par le diapason de leur voix et l'exubérance de leurs gestes. Dans les villes de second ordre, où le public plus restreint s'échauffe naturellement moins vite, c'est par la clarté, par la modération qu'ils chercheront à atteindre leur but. Quand ils sont, comme Portalis, du Beausset, plus ruraux si l'on peut dire, plus en contact avec l'opulente nature, doués d'une rare facilité d'élocution, d'une mémoire surprenante, d'une intelligence prompte, ils seront des orateurs brillants et persuasifs, et leur langage, « animé par une *imagination* qui donne de la grandeur à leurs idées et de la beauté à leur langage, n'altérera jamais cependant la *simplicité* de leur jugement ni ne les emportera hors des voies communes qui sont les voies vraies! » Sont-ils moins bien doués sous le rapport de la facilité oratoire, comme Siméon d'Aix, ville judiciaire, relativement moins exubérante, le beau-frère et le collègue de Portalis, « ils suppléent à ce défaut d'improvisation par une rédaction *presque aussi rapide* que la pensée. » Il y a en eux quelque chose d'actif et de réglé tout à la fois, de net et de convaincu, de pénétrant et de ferme, qui leur donne une grande autorité. « Ce sont de puissants argumentateurs, » dira-t-on, et il semblera que tout s'est éclairé parce qu'ils ont choisi un point du litige pour y concentrer toute la lumière.

Ces hommes, et les deux que je viens de citer, tous deux avocats, assesseurs de Provence, députés, ministres de tous les régimes, en sont la preuve, possèdent une grande force, ce sont des modérés, ils sont à la mesure de l'humanité commune, ils lui parlent avec les mots qu'elle est en état de comprendre le langage qui lui convient instinctivement. Qu'on réunisse en un faisceau toutes les qualités que M. Mignet décerne à M. Siméon, « l'un des hommes les plus aimables et les plus sensés de son temps, les plus spirituels et les meilleurs, grave sans être froid, circonspect sans être timide, résolu et non emporté, modéré et

(1) Mignet, *Notices et Portraits*, t. II, p. 6.

point faible, d'un commerce sûr, d'un caractère charmant, d'une âme égale, ne se laissant entraîner ni à l'exagération des idées ni aux écarts des passions, connaissant les hommes, mais ne les méprisant pas, ayant secondé plusieurs gouvernements avec mesure, » et l'on a l'impression d'un de ces hommes qui entendent rester toujours en contact avec leurs contemporains, avec le pouvoir, avec l'opposition, avec le crédit, avec la fortune, avec les honneurs, ne boudant jamais, ne se retirant pas sous leur tente, effrayés seulement d'une chose, des faits qui marchent trop vite et des idées qui leur arrivent sans préparation.

Ch. de Calan.

Le Directeur Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

QUESTIONS DU JOUR

UN RÉFORMATEUR DE L'ÉCOLE

EN ANGLETERRE

THOMAS ARNOLD : SA VIE ET SON ŒUVRE.

I.

Thomas Arnold, dont le courage, la droiture, la puissante personnalité, la robuste foi ont exercé en Angleterre une influence qui subsiste encore aujourd'hui, était bien du bois dont on fait les grands réformateurs.

Né dans l'île de Wight en 1795, au moment où les péripéties d'une guerre maritime et l'activité de nos flottes nécessitaient un déplacement constant des vaisseaux autour de l'île, il se familiarisa de bonne heure avec les marines des nations étrangères, recevant une vive impression des relations internationales, tant du commerce que de la guerre. Cette phase de l'histoire contemporaine fut pour lui une frappante leçon de choses, qu'il n'oublia jamais et qui l'aida à comprendre et à concevoir l'enchaînement de l'histoire. Ses jeunes années furent surveillées par une mère et une tante très pieuses. A l'âge de huit ans, envoyé, selon l'habitude des Anglais, dans un internat d'ancienne fondation, à Warminster, dans le Wiltshire, il eut le bonheur de se trouver sous l'influence d'un professeur avec lequel il conserva toute sa vie des relations d'amitié. A l'âge de douze ans, il entra à Winchester, la plus ancienne de nos public schools, où,

une fois encore, il eut la bonne fortune d'avoir pour « head-master » un homme de bien.

Agé à peine de seize ans, il obtint une bourse à *Corpus Christi College*, à Oxford. A cette époque, ce collège ne comprenait que vingt agrégés, vingt-quatre boursiers et un nombre très restreint de licenciés, une demi-douzaine à peine. Au moment où Arnold fit pour la première fois partie de cette petite société, dont les relations devaient nécessairement être intimes, il y trouva un groupe d'esprits d'élite dont plusieurs devinrent ses amis pour la vie, entre autres Keble, le célèbre théologien, et Sir John Coleridge, plus tard une des illustrations du barreau anglais. Ce dernier nous a laissé une description des rapports d'Arnold avec ses camarades à l'université ; elle montre combien était profonde l'impression produite par son individualité et son intelligence, malgré son extrême jeunesse, sur ceux qui étaient en relations quotidiennes avec lui. Ses opinions sur les questions du jour étaient certes faites pour étonner ses compagnons. Déjà enclin à révoquer en doute la sagesse de bien des choses qu'on acceptait sans discussion au sujet de l'organisation de l'Église et de l'État, Arnold abordait volontiers tous les sujets, raisonnait, plaidait avec véhémence, quitte à prendre en bonne part l'opposition souvent suscitée par ses opinions. Arnold était sensible au plaisir et au profit de ces causeries prolongées, qui eurent leur part dans la consolidation des amitiés de toute sa vie. Il a dit lui-même, en parlant de cette période de sa vie : « Les bienfaits que j'ai reçus des amitiés contractées à Oxford m'ont été tellement précieux qu'il est impossible que je les oublie jamais. » Sir John Coleridge, dont nous avons parlé plus haut, a aussi écrit dans le même sens : « Quiconque sait apprécier avec justesse les événements de sa vie, pour le bien ou pour le mal, s'accordera avec moi à dire que ce qu'il y a de plus important, après la rectitude de notre propre carrière et le choix d'une compagne pour la vie, ce sont les amitiés formées dans la jeunesse. C'est la saison où les natures douces et sensibles se rapprochent, se fondent l'une dans l'autre, se colorent réciproquement. Se sentir en rapport complet avec une âme pieuse, élevée, généreuse, c'est recevoir soi-même

une impulsion vers ce qui est pieux, élevé et généreux. Mon amitié avec Arnold a été une des jouissances de ma vie.»

Ordonné prêtre à l'âge de vingt-trois ans, marié deux ans après, il fut nommé vicaire (*curate*) de l'église de Laleham, petit village de campagne situé près de la Tamise. Ce fut là que, d'abord associé à son beau-frère, ensuite seul, il commença la carrière de professeur, ayant un petit nombre d'élèves âgés de dix-sept à vingt ans. Les années suivantes, passées au milieu d'occupations agréables, dans un isolement propre à la réflexion et au recueillement, furent de la plus grande importance pour Arnold au point de vue de son développement moral. La conscience d'avoir lui-même assumé la responsabilité du professeur, de devoir à son tour diriger la jeunesse au lieu d'être dirigé par les autres, la propagande du bien et de l'utile, gouvernée par l'esprit d'une ardente religion, qu'il se sentit appelé à faire, tout cela consolida et affermit ses propres principes et lui traça une ligne de conduite dont il ne se départit plus jamais.

Ce fut ici aussi qu'il se rendit compte de sa véritable vocation qui était l'enseignement. Il n'est pas étonnant que les débuts de sa carrière aient été éclipsés depuis par la grande œuvre qu'il accomplit à Rugby; ce fut cependant à Laleham qu'il donna les premières preuves de son aptitude à stimuler et à inspirer la jeunesse. Un de ses élèves de Laleham a dit : « Le secret de la puissante influence exercée par Arnold comme professeur tenait à ce qu'il nous faisait comprendre la valeur sérieuse de la vie. » Il est bien évident qu'ici, comme plus tard, le but qu'Arnold se proposait n'était jamais celui du pédagogue qui désire s'illustrer lui-même par les succès retentissants obtenus par l'un ou l'autre de ses élèves. Il savait respecter, encourager l'élève persévérant, travailleur, heureusement doué ou non, qui s'appliquait à l'étude avec courage et loyauté. Ce respect, cet encouragement, donnait au jeune homme la conviction de pouvoir viser au moins à une honorable utilité, si non à des résultats plus brillants. Ce fut à l'âge de trente-trois ans qu'Arnold fut élu head-master de Rugby remportant le poste sur plusieurs concurrents grâce à la recommandation du Dr Hawkins, prévôt du collège d'Oriel, à Oxford.

Hawkins, ayant continué à suivre des yeux la carrière du jeune homme dont la personnalité l'avait si vivement impressionné à Oxford, envoya au conseil d'administration chargé de l'élection une lettre dans laquelle il prédisait que si Arnold était élu directeur de Rugby, l'éducation dans toutes les public schools de l'Angleterre serait transformée.

Nous avons vu s'accomplir cette prophétie.

II

Au moment des débuts d'Arnold à Rugby, la condition des « public schools » chargées de l'éducation des classes supérieures avait suscité une désapprobation sourde et générale, sans que personne eût pu mettre le doigt sur la plaie, ou en suggérer le remède. Cette condition laissait à désirer autant au point de vue de la morale qu'à celui de la culture intellectuelle. Sous ce dernier rapport, le cadre trop restreint des études classiques, auxquelles on n'adjoignait presque pas d'autre instruction, était critiqué avec véhémence par le parti libéral comme inutile et infructueux. Dans les écoles, dues pour la plupart à la munificence de riches particuliers, fondées en Angleterre au seizième siècle lorsque l'Europe était encore sous le charme de la Renaissance, le cadre des études était presque exclusivement basé sur l'étude du grec et du latin, les grands penseurs et les grands écrivains s'étant exprimés jusqu'à cette époque en ces deux langues. Ce même cadre, au commencement du dix-neuvième siècle, subsistait encore, quoique les siècles qui s'étaient s'écoulés depuis ces fondations eussent vu naître une autre littérature en Europe.

Lorsque Dean Colet fonda, au seizième siècle, la grande école de St Paul's, aujourd'hui à Hammersmith, il résuma son code en ces mots : « Enjoignez aux maîtres qu'ils enseignent toujours ce qu'il y a de mieux : les enfants doivent apprendre le grec et le latin. » Enseigner ce qu'il y a de mieux — on ne pourrait en dire davantage n'importe à quelle époque. Au seizième siècle, ce qu'il

y avait de mieux se trouvait dans la littérature classique. Les « public schools » n'ayant pas changé leur cadre pendant trois siècles, il s'ensuivait que le jeune Anglais de bonne famille né au commencement du dix-neuvième siècle n'avait pas d'autre moyen d'éducation que celui d'étudier, d'une façon plus ou moins imparfaite, les langues classiques. Nous reviendrons sur ce sujet plus loin en traitant du cadre des études à Rugby.

Quant à l'instruction morale, aussi bien que religieuse, on peut dire qu'il n'y en avait presque pas. Une réforme de ce système paraissait inévitable aux gens sérieux. Mais une réforme à entreprendre dans un champ aussi vaste semblait présenter des difficultés presque insurmontables. C'est à ce moment qu'Arnold fut élu directeur de Rugby. Cette école représentait, en somme, les types contemporains, mais elle était plus accessible à la réforme que les collèges d'Eton ou de Westminster. Quoique le prédécesseur d'Arnold, le Dr Wooll, « parfait gentilhomme et fort sur la discipline », selon le signalement qui nous a été transmis par un de ses élèves, ait introduit des améliorations dans l'école, et ait fait atteindre le maximum au chiffre des élèves, il n'avait pas l'initiative d'un réformateur. Quoiqu'il ait fait beaucoup pour améliorer le cadre de l'instruction, la condition des professeurs et l'état des bâtiments scolaires, il laissa persister bien des abus. Le système des *boarding houses*, c'est-à-dire des maisons dans lesquelles les élèves logeaient chez des personnes qu'on ne rendait pas responsables de la bonne conduite de leurs locataires, ne pouvaient manquer d'amener de mauvais résultats. Dans les *boarding-houses*, dans l'école même, dans tous les détails de la vie quotidienne, il n'y avait presque pas de surveillance. Il n'était pas rare que des armes à feu, des chiens de chasse même, fussent cachés dans les cabinets de travail par les élèves amateurs de sport; d'autres avaient des caves à vin. L'élève croyait faire preuve de vigueur, de virilité, en buvant, en jurant, en bravant l'autorité, parfois même il leur arrivait de se joindre les uns aux autres et se mettre campagne pour piller les basses-cours des fermiers du pays ou pour se battre avec les gardes champêtres des voisins dont ils envahissaient les domaines.

Lorsque Arnold se décida à accepter la direction de Rugby, il s'était bien rendu compte de la nécessité où il se trouverait d'entreprendre des réformes tranchantes et vigoureuses. Le système d'après lequel l'élection des directeurs de nos public schools se trouve dans les mains d'un conseil d'administration, composé de nobles et de gentilshommes campagnards du pays ne s'intéressant pas toujours spécialement à l'éducation, peut nécessairement ajouter aux difficultés de cette position. Le « head-master » est chef absolu, autocrate de son petit royaume, quoique responsable pour la forme vis-à-vis du conseil d'administration.

Lors de son élection, Arnold fit comprendre aux douze membres du conseil qu'il entendait être absolument libre de gouverner son école comme bon lui semblerait, quitte à eux, en cas de mécontentement, de le renvoyer. A cette condition, il accepta la direction, continuant son chemin de pied ferme à travers les préjugés de son entourage, sans faire attention à la désapprobation, ni à l'impopularité qu'il suscita à ses débuts. La constitution particulière et individuelle de chaque public school en Angleterre, l'absence de toute organisation centrale, permet à celui qui a le véritable don de l'enseignement d'expérimenter, de faire des essais qu'il peut arriver à mener à bien avec un éclatant succès.

Le vif intérêt que prenait Arnold aux affaires publiques donnait à sa direction un cachet tout particulier. Plusieurs de ses admirateurs aussi bien que ses adversaires regrettaient qu'il eût des vues aussi prononcées sur la politique et les questions du jour. « Il est dommage, » disaient les uns, « que celui qui était capable d'être homme d'État soit destiné à instruire et à diriger des écoliers. » « Il est malheureux, disaient les autres, que le directeur de Rugby s'occupe de polémique. » Mais ce fut, sans doute, cette robuste et constante participation à la vie de ses compatriotes qui contribua à l'accomplissement de son œuvre, qui empêcha son point de vue d'être circonscrit par les bornes étroites de la pédagogie. Ici il n'est plus question du danger des internats, signalé par Taine, « la disconvenance de l'école et de la vie. » Pour Arnold, l'école devait être cette vie même

en miniature. Il administrait les affaires d'une école comme il aurait administré celles d'une nation, les règles de conduite étant à ses yeux les mêmes pour l'une et pour l'autre.

Carlyle, très frappé de la vie et de l'organisation de Rugby, qu'il visita plus d'une fois, et qui lui parut, selon ses propres paroles, comme « un temple de la paix laborieuse, » a dit : « l'école, c'est un État au dedans de l'État. »

Pénétré d'une vive sympathie pour les classes ouvrières, Arnold tâcha d'inspirer à ses élèves des classes aisées la conscience de leurs obligations envers ceux qui étaient moins heureusement partagés, du citoyen éclairé envers celui que les circonstances ont privé d'éducation. Ce fut sa propagande zélée à cet endroit qui posa les premiers jalons du mouvement qui de nos jours a pris des proportions aussi considérables, les « settlements, » établissements où des jeunes gens de l'Université s'installent pendant une certaine période pour travailler parmi les pauvres.

Arnold encourageait volontiers les jeux, le *football*, le *cricket*, les *fives*, etc., quoi qu'il y prît rarement part, et ne voulût pas qu'on les exagérât.

Il encourageait les élèves à s'occuper de l'histoire naturelle, à laquelle il s'intéressait beaucoup lui-même, de la géologie, de n'importe quel passe-temps de ce genre qui pût leur servir plus tard de ressource, ou de recréation durant leurs moments de loisir.

III

Les directeurs des « public schools » en Angleterre appartiennent presque toujours à l'ordre ecclésiastique ; cet usage date de l'époque où l'instruction était concentrée dans l'église. Il faut se rappeler cependant que le « clergyman » qui dirige une grande école en Angleterre est dans une position toute différente de celle du directeur d'un collège religieux dans un pays catholique. La position du « clergyman » anglais se rapproche, dans ses relations avec ses élèves et dans sa façon d'envisager la vie extérieure, de celle du chef d'une institution laïque plutôt que de celle du prê-

tre. Un directeur d'école dont la carrière a réussi, finit presque toujours par arriver à l'épiscopat. Deux des archevêques récents de Canterbury, primats d'Angleterre, ont été directeurs de Rugby, un troisième, directeur de Wellington. On pourrait multiplier les exemples. Il y a peut-être certains désavantages à ce système, qui peut avoir pour résultat de combiner, pour ainsi dire, les ambitions, les points de vue, de deux carrières; d'un autre côté, il y a des avantages incontestables à ce que le « *head-master* » appartienne à l'église. La position, la dignité du « clergyman » lui donnent tout d'abord une influence morale sur ses élèves. Le « clergyman » a de plus entre ses mains un moyen inestimable de répandre l'instruction morale et religieuse par les sermons qu'il prêche, par l'office qu'il conduit, dans la chapelle de l'école. Les sermons prêchés chaque semaine par Arnold dans la chapelle de Rugby, à la portée des plus jeunes qui l'écoutaient, étaient un élément bien important dans ses rapports avec ses élèves. Son attitude envers la jeunesse qui l'entourait, se résume entièrement dans l'exorde d'un sermon prêché sur les tentations de la vie d'école, sur un texte tiré de la première épître aux Corinthiens, I, XIII, 11. « *Quand j'étais enfant je parlais comme un enfant, je jugeais comme un enfant, je pensais comme un enfant; mais lorsque je suis devenu homme, j'ai quitté ce qui tenait de l'enfant.* » Ces paroles disait-il, nous expliquent pourquoi tant de discours prononcés en chaire à cette époque et dans ce pays produisent si peu d'effet sur l'auditoire. Ce sont les paroles d'un homme mûr qui parle et pense d'une façon, adressées à des personnes qui parlent et pensent d'une autre. Il n'y a que l'expérience de la vie qui puisse nous enseigner quelles sont les barrières élevées par l'âge, l'éducation, le genre de vie, entre une classe et une autre, de sorte que les pensées les plus naturelles, les plus familières pour les uns sont étranges, incompréhensibles pour les autres. Vous savez très bien que vos fautes ne sont pas celles que vous décrivent les livres que vous avez l'habitude de lire, car ces livres sont écrits par des hommes faits, et s'adressent pour la plupart à eux; il y est donc plutôt question des fautes et des tentations de l'âge viril que de celles de la jeunesse. Mais je me propose de

vous parler, à vous, des dangers, des tentations qui vous menacent à l'heure qu'il est; si mon langage est simple et familier, peu importe; je désire m'exprimer de façon que les plus jeunes d'entre vous me puissent comprendre. » Il est facile de s'imaginer quel devait être l'effet de cette éloquence simple et virile, dépourvue également de rhétorique et de controverse. Nous retrouvons dans la biographie d'Arnold, la description de l'influence exercée par ces sermons sur les plus étourdis, les moins accessibles de ses élèves.

Il avait cru devoir conserver l'usage séculaire de punir avec les verges, se refusant absolument à trouver dans cette punition appliquée aux très jeunes garçons, rien d'humiliant. Il se bornait cependant à l'employer en cas d'offenses graves, le mensonge, l'ivrognerie, la mauvaise conduite. Il était d'une sévérité inflexible envers le mensonge. Il se faisait néanmoins un point d'honneur de croire un élève sur parole, sur sa simple affirmation, confiance qui, peu à peu, engendra ce dicton : « C'est une honte de ne pas dire la vérité à Arnold. Il vous croit toujours. » Ce sentiment prit racine et se répandit peu à peu dans l'école. Mais cette réforme, comme les autres ne s'accomplit pas immédiatement.

IV

Les premières années passées par Arnold à Rugby devaient nécessairement être une période de difficultés et de tâtonnements. Il avait résolu dès le début, guidé par son jugement sain et pratique, par son coup d'œil sagace d'homme d'État, de se servir du matériel, des institutions, qu'il avait sous la main, plutôt que d'en créer d'autres. Mais cependant, ainsi qu'il l'avait prévu, il se trouva dans la nécessité d'entreprendre bien des réformes, bien des modifications inévitables, ce qui produisit au début une succession de changements qui parurent excessifs à beaucoup de ses contemporains, comme devant mettre en danger la stabilité de l'école. On a dit de lui, en parlant de cette phase de sa car-

rière : « Il ouvre les yeux chaque matin en se disant qu'il n'y a rien qui ne soit susceptible de discussion. » Mais cette attitude ne s'appliquait qu'aux détails de son administration, et non aux principes sur lesquels elle était basée. S'il formait sans cesse de nouveaux projets, il imprimait pourtant à ceux qui collaboraient avec lui la conviction que, quels que fussent les avantages ou les désavantages de la question dont on s'occupait pour l'instant, ces projets reposaient tous sur des principes qui ne variaient jamais.

Arnold qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, sut se gagner la profonde affection, le dévouement passionné de ses proches, de ses amis, de son entourage, ne cherchait pas à se concilier les suffrages par les agréments du diplomate. Sa personnalité, dépourvue de liant, manquait peut-être de charme dans le sens particulier du mot. Sa conscience du sérieux, de la gravité de la vie et du devoir, donnait à son aspect une sévère austérité qui inspirait la crainte à beaucoup de ses élèves, surtout parmi les plus jeunes. Vigoureux et intransigeant dans ses méthodes, il était impossible qu'il ne suscitât pas d'abord l'opposition et l'animosité de beaucoup de gens tant par son administration de l'école que par ses opinions très nettement accusées sur les questions du jour. Mais il y a dans la force du caractère, dans l'intégrité, la loyauté, la droiture absolue de vie et d'action, une influence qui, à la longue, se fait toujours sentir. Il était impossible que la générosité et la fermeté de ses rapports avec les autres, son dévouement au devoir, ainsi que la promptitude avec laquelle, une fois convaincu qu'il avait tort, il reconnaissait son erreur, n'eussent pas pour résultat de conquérir cette véritable popularité, la seule digne d'être obtenue, qu'on n'atteint jamais lorsqu'on vise à l'obtenir. Sa noble humilité, sa candeur absolue à l'endroit de son propre savoir excitaient d'abord la surprise de ses élèves, ensuite leur respect. Il n'hésitait jamais à reconnaître qu'il y avait telle chose qu'il ne savait pas. Ses sujets préférés étaient l'histoire, la géographie, la théologie, les langues et la littérature. En dehors de ce cadre, il reconnaissait franchement que les autres en savaient plus que lui, enseignant à ses élèves, par l'exemple

aussi bien que par le précepte, qu'on doit avoir le courage d'avouer qu'on ignore certaines choses, et qu'il est méprisable de prétendre savoir ce qu'on ne sait pas. Son attitude envers ses collègues dans l'enseignement, un des côtés les plus difficiles de l'administration d'une école, finit par les gagner corps et âme. On a dit de lui : « Son but était d'abord de s'entourer de subalternes dignes de confiance, puis d'avoir confiance en eux. » Ce n'est que le despote conscient de sa faiblesse qui craint d'émanciper ses subordonnés, de même qu'il n'y a qu'un gouvernement solidement assis qui ose laisser la main libre aux organisateurs des grandes écoles. Arnold n'était pas homme à craindre d'encourager la liberté, l'indépendance, parmi ses collègues, s'assurant ainsi leur cordiale coopération.

En ce qui regardait la discipline de l'école il n'agissait presque jamais sans les consulter. Toutes les trois semaines, on réunissait un conseil pour discuter les affaires de l'administration. Chacun était libre d'exprimer son opinion, de proposer une mesure quelconque, pourvu que celle-ci fût en accord avec les principes fondamentaux de l'institution. Il arrivait même assez souvent que la majorité des voix était opposée à celle du directeur qui, cependant, se réservait le droit, le cas échéant, de passer outre.

Les « boarding-houses » dont nous avons déjà parlé, maisons où logeaient les élèves, rentraient, à mesure qu'elles devenaient disponibles, sous la direction des différents professeurs. Chaque maison devait, pour ainsi dire, résumer l'école entière. C'était pour Arnold un devoir indispensable de connaître personnellement tous les élèves, quoique ce ne fût que vis-à-vis du *Sixth Form* (la classe supérieure) qu'il prît une part active à l'enseignement. Il se bornait, quant aux plus jeunes, aux examens généraux, et à deux leçons hebdomadaires consacrées successivement à chaque classe. Mais la source principale de son influence morale et intellectuelle sur l'école était celle qu'il exerçait si puissamment sur le *Sixth Form,* qu'il enseignait lui-même. « Convaincu, — je cite ses propres paroles, — de la valeur des relations spéciales qui existent entre la classe la plus élevée d'une grande « public School » et les autres élèves, » il résolut tout d'abord de se

servir, en l'améliorant autant que possible, du mécanisme actuel du *Sixth Form* et du *fagging*. Le *Sixth Form*, c'était les trente élèves composant la classe la plus élevée. Ils devaient être supérieurs à la fois par l'âge, la force, et l'intelligence; et, pour peu que l'école fût bien organisée, les plus méritants au point de vue de l'application et du caractère. *Le fagging*, c'était le pouvoir sur les plus jeunes, délégué par la direction au Sixth Form afin d'assurer un gouvernement bien assis parmi les élèves eux-mêmes et d'empêcher la tendance vers l'anarchie et l'abus de la force physique. « Très convaincu que ce qu'il y avait de mauvais ou de répréhensible dans la conduite des élèves devait être réprimé par eux-mêmes plutôt que par les maîtres, il accorda au Sixth Form, concession qui lui était reprochée par ses adversaires, le droit d'infliger des punitions même corporelles à ceux qui résistaient à leur autorité, pourvu que cette autorité fût sagement exercée. Ils arrivaient à comprendre qu'ils étaient associés avec lui dans l'administration de leur école, qu'ils en partageaient avec lui la responsabilité. Rien, en conséquence, ne lui causait autant d'inquiétude que des preuves de faiblesse et d'inconduite dans le Sixth Form. « Vous devriez sentir », leur disait-il, « la responsabilité, en même temps que le courage, d'officiers de l'armée ou de la marine qui devraient être incapables de lâcheté au moral comme au physique. » — « Lorsque j'ai confiance dans le Sixth Form, disait-il encore, il n'y a pas de position en Angleterre pour laquelle je changerais celle que j'occupe, mais s'ils ne me soutenaient plus, il ne me resterait qu'à donner ma démission. » Le résultat de cette confiance était de donner aux élèves du Sixth Form la conviction que leur dignité, leur position, dépendait de leur bonne conduite. Être digne de cette classe et de ses traditions constituait une règle de conduite à la hauteur de laquelle les membres s'efforcaient de se maintenir. Citons encore les paroles d'Arnold : « La classe supérieure devrait être pour ainsi dire à mi-chemin entre les professeurs et la grande masse des élèves, capable de recevoir ou de transmettre les exemples de bonne conduite et de principes élevés. » Comme conséquence logique de cette conviction, lorsqu'il voyait arriver au Sixth Form

des élèves incapables de recevoir ou de transmettre les bons exemples, il refusait de les garder plus longtemps, ce qui souleva contre lui dans les premiers temps une critique assez acérée. Mais il tint ferme. « Si nous ne parvenons pas à nous convaincre, disait-il, que le devoir du maître d'école est en premier lieu, en second lieu, en troisième lieu de se défaire de sujets ingrats, une grande « public school » ne sera jamais ce qu'elle pourrait être et ce qu'elle devrait être. » Cette élimination des élèves avait lieu, cependant, aussi peu bruyamment que possible. S'il n'était pas question d'offenses graves, au lieu de renvoyer l'élève en public, on le priait tout simplement à la fin du trimestre de ne plus revenir. Mais cette mesure même, qu'il se sentait obligé de prendre, dénote l'intérêt personnel, la responsabilité qu'Arnold ressentait vis-à-vis de tous ses élèves. Les lettres nombreuses qui nous restent au sujet de la carrière subséquente des uns et des autres élèves renvoyés de Rugby en font preuve. Il savait que maint adolescent, auquel les méthodes d'une « public school » n'ont pas réussi, peut tourner à bien dans la famille, ou sous la surveillance d'un professeur. Observateur très fin, il suivait attentivement le développement moral de ses élèves, notant surtout quels étaient leurs camarades préférés. Il savait quelle était l'influence exercée par ces amitiés de collège, et plus d'un élève qui tendait à s'écarter du droit chemin y a été ramené à son insu par l'influence d'un condisciple qu'Arnold, de propos délibéré, lui avait donné au moment critique comme compagnon de chambre ou de travail.

Un livre très célèbre, publié en 1856, lu et relu avidement depuis par la jeunesse anglaise de chaque génération, « *Tom Brown's School Days,* » de Hughes, nous a donné des descriptions prises sur le vif de la vie à Rugby sous le régine du D[r] Arnold. Il nous sera permis de dire, cependant, que ces descriptions sont tant soit peu partiales, étant faites exclusivement du point de vue de la troupe révoltée, étourdie, qui formait la majeure partie de l'école. Mais ce point de vue même ajoute à l'intérêt du livre, en montrant l'influence exercée par Arnold sur les plus écervelés de ses élèves. Voici, tirée de « *Tom Brown* », la des-

cription de l'état d'esprit de l'élève ordinaire, insouciant, au moment d'entrer dans le Sixth Form. « Il se mit à la hauteur de la situation : il brûla ses étuis à cigares, jeta ses pistolets, et se mit à réfléchir sur l'autorité constitutionnelle de la classe supérieure, sur ses nouveaux devoirs envers son directeur, les classes inférieures et les *fags*. » Et voilà le jeune révolté rangé, pour le moment du moins, dans le parti de la loi et de l'ordre, quitte à avoir moins de conscience de sa responsabilité lorsqu'il aura quitté Rugby. Mais c'était au moins un pas de fait dans le bon chemin.

Je cite encore un témoignage, tiré cette fois non d'un livre, mais de la vie réelle, celui d'un élève qui n'arriva pas à entrer dans le Sixth Form et qui, en conséquence, ne se trouva jamais en relations très suivies avec Arnold : « Je l'aimais, je le révérais comme un être d'une bonté, d'une grandeur d'âme qui imposait au plus haut degré. J'avais foi en l'œuvre que je devais accomplir pour lui : pour lui, je travaillais à rendre meilleurs les camarades que je fréquentais. » Si un élève qui n'avait pas été en relations personnelles avec Arnold pouvait s'exprimer ainsi, on croira sans peine quelle devait être l'ardeur que le maître inspirait à la petite bande dévouée de lieutenants qui composaient le Sixth Form, travaillant avec lui et pour lui.

Mais pour apprécier dans sa plénitude l'influence exercée par Arnold sur les élèves d'une nature plus élevée, mieux doués au point de vue de la morale et de l'intelligence, il faut lire sa biographie écrite par son élève préféré, Arthur Stanley, plus tard Dean de Westminster, biographie qui est un monument durable et pour celui qui l'a écrite et pour celui qui en est l'objet. Ici, effectivement, on voit un autre aspect de Rugby : la bande d'élèves dont Stanley faisait partie comprenait des esprits supérieurs dont plusieurs se firent plus tard très remarquer. Stanley voua à Arnold un culte qui dura toute sa vie. Alors que, sa carrière à Rugby terminée, il va quitter son maître pour entrer à Oxford, il parle de « la fin de ces relations bénies, ravissantes, que j'eus avec lui pendant trois ans à Rugby, où j'appris les connaissances humaines et divines comme je ne les apprendrai

jamais plus. » Il est intéressant de noter que lorsque *Tom Brown* parut, Stanley en le lisant, fit cette remarque : « Voici la description d'un état de choses que j'ignorais absolument. » Mais au bout du compte il est évident que l'élève, qu'il fût un jeune barbare plein de santé, de vigueur, de générosité comme Tom Brown, ou un enfant nerveux, sensible, doué de génie comme Arthur Stanley, subissait également l'influence de son chef.

V

Quant au cadre même de l'instruction, Arnold n'y apporta pas de modifications très profondes. Ce fut sa manière d'enseigner, son élan, sa verve, qui opérèrent une transformation puissante. Il avait certains principes d'enseignement il est vrai, qui marchaient de pair avec ses théories de l'éducation, morale. Mais quoique ces principes aient été transmis à ses imitateurs et par eux mis à exécution, le secret de l'impulsion qu'il sut donner aux études de ses élèves était celui de sa propre personnalité. Il apportait à la classe qu'il enseignait la conviction qu'il travaillait avec eux aussi bien que pour eux, que c'était pour lui-même un intérêt toujours ardent, toujours renouvelé, de saisir la véritable portée du passage, s'il était question d'une traduction, ou, s'il s'agissait de l'histoire, de se rendre compte de la portée des développements historiques sur la vie actuelle. Ce qu'il cherchait, c'était à éveiller l'intelligence de chacun de ses élèves. Sa méthode favorite d'enseignement était de questionner, de faire parler l'élève lui-même, ses propres explications étant aussi courtes que possibles. L'élève devait avoir une opinion à lui, former ses propres conclusions et non se contenter de celles des autres. Montaigne, dont l'esprit moderne avait devancé de si loin son époque, avait formulé, près de trois siècles auparavant, la même théorie : « Je ne veux pas que le maître invente et parle seul, je veux qu'il écoute son disciple parler à son tour : qu'il ne lui demande pas compte des mots de sa leçon, mais du sens et de

la substance, et qu'il juge du profit qu'il aura fait, non par le témoignage de sa mémoire, mais par celui de son jugement. »

Arnold disait souvent qu'un professeur devait, par ses propres études, se maintenir constamment à un niveau plus élevé que celui de ses élèves. Une autre de ses théories favorites était que tout professeur, comme tout élève, devait avoir soit une étude, soit une occupation qui primât toutes les autres. Il savait combien est contagieux l'enthousiasme avec lequel un professeur aborde son sujet préféré. Il en donnait bien la preuve lui-même. Sa prédilection pour l'histoire, aidée par sa réelle érudition et son admirable mémoire, donnait à ses leçons un vif et stimulant intérêt qui éperonnait au possible le zèle de l'étudiant. Il ne se lassait jamais de tracer des rapprochements entre les développements sociaux du passé et du présent, de comparer les temps modernes à l'antiquité, c'est-à-dire les périodes de la plus haute civilisation grecque et latine, avec les temps modernes de l'Europe, en même temps qu'il comparait leurs origines et la période d'enfance de leurs races, avec les origines et l'enfance de la nôtre. Les efforts faits par les grands hommes d'État du passé pour résoudre les problèmes de la politique, étaient illustrés, commentés par lui par rapport aux problèmes qui agitaient l'Angleterre à ce moment. Cette étude des périodes comparées, cette contemplation des actions des hommes célèbres, qu'on considère ces actions soit comme l'effet soit comme la cause des événements au milieu desquels elles font saillie, étaient pour lui le moyen le plus efficace d'apporter au citoyen, je dirai même au genre humain, la conscience de ses devoirs.

Quant aux langues classiques, qui jouaient pour lui un rôle aussi important dans l'enseignement de l'histoire que de la littérature, il désirait surtout que l'élève fût assez familier avec elles pour qu'elles lui fussent une voie facile de communication avec le savoir du passé, qu'il pût étudier, approfondir, dans le texte même, l'intelligence des Grecs et des Romains. Voici comment il se justifiait de vouloir faire une part aussi large à l'instruction classique. « Expulsez le grec et le latin de votre cadre, et vous bornez l'horizon de la génération actuelle à la contemplation de

sa propre période et de celles qui l'ont précédé immédiatement; vous retranchez tant de siècles de l'histoire du monde, et vous vous replacez sous les mêmes conditions que si l'existence de la race humaine avait commencé au seizième siècle. Pour l'élève même chez qui le résultat d'une éducation classique est le moins visible, le moins apprécié par lui-même, il arrive souvent que ses études ont agi presque à son insu sur son intelligence et lui ont donné une culture générale du goût et une plus large compréhension de la vie. »

Arnold comprenait mieux que les autres la vague maxime que nous répétons tous qu' « un professeur doit savoir se mettre au point de vue de l'élève ». Ceux qui regardent ce problème bien en face savent ce qu'il renferme de difficultés. Il y a une différence énorme entre l'homme mûr, auquel l'étude et l'habitude d'enseigner ont rendu une langue morte absolument familière, arrivé à ce discernement critique et judicieux qui sait distinguer et apprécier les nuances du style, auquel l'expérience de la vie a fourni d'innombrables points de comparaison, et ses jeunes élèves qui, occupés des difficultés que leur présente la langue elle-même qu'ils étudient n'ont pas l'esprit assez dégagé pour pouvoir contempler ou assimiler les idées exprimées dans cette langue. Le professeur qui sait combler l'abîme immense qui sépare ces deux points de vue ne se rencontre malheureusement pas tous les jours. Arnold était du nombre de ceux dont le talent pour l'enseignement touche presque au génie. Il avait le don d'inspirer le souffle de la vie à des méthodes qui, sans lui, auraient pu être singulièrement stériles. L'habitude qui survit encore dans nos public schools de traduire l'auteur classique mot à mot était pour lui une perte absolue de temps. Cette habitude produit dans la langue moderne, pour citer ses propres paroles, un « résultat absolument mauvais, car elle retient tous les défauts du langage et en exclut les qualités. » Sa méthode, celle de son propre professeur, le Dr Gabell à Winchester, était, même pour les classes les plus basses, de faire traduire la phrase entière en bloc, afin d'en saisir la portée. Les adversaires de ce système objectent qu'il développe la né-

gligence. Il est probable que l'élève, pour arriver à un résultat satisfaisant, devrait être à même de combiner les deux procédés.

Fidèle à son système, qu'il poussait parfois peut-être un peu loin, de conserver lorsqu'il était possible les coutumes qu'il avait trouvées en vogue, Arnold laissa subsister celle qui exigeait que chaque élève, jusqu'au plus petit, fît tous les jours un certain nombre de vers grecs et latins. Il est évident que pour les élèves qui y prenaient plaisir, cet exercice pouvait être salutaire, mais, dans la plupart des cas, c'était une tâche des plus stériles et des plus machinales. L'élève ordinaire se bornait à recopier des collections de vers qu'il retrouvait dans de vieux cahiers circulant à cet usage dans les classes depuis des années, ou à aligner lui-même des vers dépourvus de sens dont le seul mérite était de se rapprocher de la mesure et du rythme voulus. Mais, somme toute, le principe d'Arnold, qu'il ne fallait ni changer une tradition ancienne sans raison suffisante, ni l'épargner si cette raison existait, fonctionnait bien. Les modifications positives qu'il introduisait dans le cadre de l'instruction comprenaient l'étude des langues modernes, de l'histoire moderne et des mathématiques. Il n'aborda point l'enseignement des sciences naturelles qui depuis ce temps, grâce aux découvertes de notre époque, s'est si rapidement développé. Il aurait été sans doute d'accord avec l'écrivain moderne qui a dit : « La nature et la signification de l'aoriste, les lois du syllogisme rentrent en vérité dans la domaine de la science aussi absolument que les précessions des équinoxes ou les successions des couches géologiques. Il n'y a pas que la science proprement dite qu'on puisse enseigner selon l'esprit scientifique. »

Il est, sans doute, plus difficile d'atteindre à un résultat donné, dans l'éducation comme dans autre chose, si on n'a pas devant soi, clairement défini, le but auquel on vise. Voilà peut-être la cause de nos incertitudes, de nos essais infructueux en ce moment. Arnold n'était entravé par aucune incertitude de conception; il savait très clairement ce qu'il voulait faire, il savait quel était le résultat qu'il voulait obtenir. C'était de former,

selon ses propres paroles, « une école d'honnêtes hommes et de chrétiens. » Pour atteindre ce but, il était nécessaire, selon lui, que ses élèves, l'intelligence assouplie par l'étude, et le moral développé par la discipline, fussent à même de comprendre et d'assimiler les préceptes des grands penseurs, des âmes élevées, de se rapprocher de l'idéal. Ils devaient être imbus des principes qu'Arnold avait passé sa vie à leur inculquer : défendre la religion et l'État, empêcher le lâche abus de la force physique, réprouver le mensonge et la délation et, en somme, prendre leurs obligations morales au sérieux. Le successeur d'Arnold à Rugby, le Dr Percival, a dit de lui : « C'était un grand prophète parmi les maîtres d'école, plutôt qu'un instructeur dans le sens ordinaire du mot. Je me rappelle d'avoir demandé à Dean Stanley si Arnold enseignait beaucoup au Sixth Form pendant les classes. Pour toute réponse, Stanley, me montrant un petit carnet qu'il tenait à la main, me dit : « En fait de ce qui s'appelle l'instruction, ce carnet pourrait contenir tout ce qu'Arnold m'a jamais enseigné. » Son influence était propre à stimuler, plutôt qu'à former, étant basée sur sa personnalité magnétique et sur l'influence qu'il exerçait, plutôt que sur des idées nouvelles.

VI

Il ne rentre pas dans mon cadre de parler en détail du rôle joué par Arnold dans la politique, pendant les années qui virent s'affermir peu à peu sa position à Rugby, ni de ses travaux littéraires, de son édition du Thucydide, de son Histoire Romaine, et de maints autres, qui occupèrent cependant une place considérable dans sa vie et qui ont ajouté à sa renommée.

Il prit une part active dans la crise soulevée par l'animosité des partis à l'occasion du *Reform Bill,* en 1832, combattu avec véhémence par les « Tories », et s'intéressa vivement aux problèmes industriels du jour.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, l'opposition soulevée d'abord

par les tendances politiques et sociales d'Arnold fit place plus tard à une réaction très marquée en sa faveur. Sa nomination à la chaire d'histoire d'Oxford, en 1842, fut pour lui une source de satisfaction bien vive ; c'était le témoignage éclatant de cette réaction, aussi bien que l'occasion de renouveler ses rapports directs avec l'université qu'il aimait tant. Mais il ne lui resta que le temps de faire une seule série de conférences; ce fut au mois de février 1842. Au mois de juin de la même année, il mourut presque subitement à Rugby, après une maladie de quelques heures.

Il faut, en estimant les causes de l'influence d'Arnold, faire la part des deux livres célèbres dont nous avons déjà parlé qui, écrits à deux points de vue absolument opposés, se suppléent et se complètent cependant, nous donnant l'image entière de la personnalité d'Arnold, telle qu'elle parut à ceux qui l'avaient connu, la consolident, l'interprètent pour les générations à venir. La biographie de Stanley l'a fait comprendre au public comme apôtre; *Tom Brown's School Days* en a fait un héros populaire. On pourrait dire qu'après la publication de ces deux livres Arnold est devenu pour ses compatriotes, qui jusque là ne s'étaient que vaguement rendu compte de la transformation opérée par lui dans l'éducation, à la fois un héros de roman et un héros de la vie réelle.

Le Dr Moberly, évêque de Winchester, a écrit : « L'enthousiasme engendré par l'œuvre d'Arnold fut hors ligne. Ceux mêmes qui étaient loin d'être en accord avec ses vues tirèrent de son exemple et de ses méthodes des leçons de la plus haute importance. »

Je cite un article paru dans le *Times* en 1896, plus de cinquante ans après la mort d'Arnold, à l'occasion de l'inauguration d'un monument qui lui fut érigé dans Westminster Abbey. « Personne n'opéra une transformation plus importante dans l'éducation, transformation dont se sont ressentis ceux-là même qui n'ont jamais été à un public school. Animé par le courage et la justice, Arnold a contribué à former le code viril et honorable par lequel les Anglais aspirent à être gouvernés. Nous retrou-

vons encore aujourd'hui dans le grand flot de la vie nationale l'effet de ce courant pur et salutaire qui s'y mêla il y a si longtemps. »

Nous voici encore aujourd'hui en Angleterre, un demi-siècle plus tard, dans un moment d'incertitude et d'inquiétude vis-à-vis de notre éducation secondaire : nous nous efforçons en vain de la remettre au niveau de nos nécessités, en même temps que nous voudrions lui assurer une plus grande uniformité. On pourrait presque dire que c'est l'influence même d'Arnold, en démontrant ce que peut la puissante initiative d'un seul, qui a contribué à empêcher le public anglais d'accueillir l'idée de cette uniformité. Ainsi que l'a si bien dit Thring, le célèbre directeur, le créateur presque, de l'école d'Uppingham : « Dans les vastes systèmes organisés d'éducation que nous rencontrons partout de nos jours, le professeur particulier se trouve de tous les côtés entravé par le règlement officiel, qui ne laisse que peu d'essor à son initiative personnelle. Nous sommes fiers, et à juste raison, nous autres Anglais, que, dans nos « public schools », le directeur soit libre dans une large mesure, quand il n'est pas dominé par la tradition, de diriger son œuvre lui-même. Nous n'exagérons pas en disant que, sous une puissante impulsion, une telle école peut, même dans une génération, exercer une influence très prononcée sur le caractère national.

Mme Hugh Bell.

UNE

ENQUÊTE SOCIALE AU XVII[e] SIÈCLE

LES INCONVÉNIENTS DE LA VIE FACILE.

Les lecteurs de la *Science sociale* savent sans doute qu'à la fin du dix-septième siècle les hommes chargés de l'éducation du petit-fils de Louis XIV envoyèrent des questionnaires aux intendants des provinces à l'effet d'instituer une enquête sur l'état économique et social du pays. Ces réponses existent, inédites pour la plupart, et, la première fois qu'elles me tombèrent sous les yeux, j'eus l'illusion qu'on pouvait en tirer une géographie sociale de l'ancienne France, où les groupes provinciaux se classeraient d'après leurs aptitudes expliquées par leur genre de travail. Il m'a fallu renoncer à cet espoir. Parfois l'intendant (en Guyenne, en Franche-Comté par exemple) laisse de côté la physionomie sociale du pays qu'il administre; parfois (dans les généralités d'Orléans, d'Alençon) voulant donner une vue d'ensemble de pays hétérogènes, il s'embrouille en des phrases entortillées. Certaines appréciations paraissent contradictoires à des hommes du dix-neuvième siècle, qui ne sasissent pas toutes les nuances de la langue du dix-septième. Pour classer d'ailleurs, il faut comparer, et comment le faire, lorsque les surfaces décrites comprennent tantôt une généralité, tantôt une simple élection, ou lorsque le même terme sous des plumes différentes, revêt des sens différents. En des régions enfin où les villes et les campagnes ont une physionomie sociale distincte, l'intendant ne dit pas toujours de quelle catégorie il entend parler.

Une impression pourtant s'est dégagée pour moi de cette lec-

ture, et, à défaut de la classification espérée, je veux l'indiquer ici. Dans la France d'alors, d'une manière générale et sauf exception, les territoires qui se rattachent aux types de la simple récolte, vallées aux cultures arborescentes ou montagnes aux riches pâturages, nourrissent, moyennant un faible effort, une population indolente, tandis que sur les plateaux ou les montagnes arides, la nécessité du travail en a fait prendre l'habitude aux indigènes. Les intendants ne s'en rendent pas toujours compte : il y en a (à Orléans, à Alençon, à Bourges) qui paraissent croire que c'est par l'impossibilité bien constatée d'atteindre à la fortune que leurs administrés ne s'engagent pas dans les sentiers qui ailleurs y conduisent. Relisez leurs phrases, vous verrez qu'il n'y a pas contradiction entre leur langage et celui des autres. Ils se sont mal exprimés, voilà tout. Nous aurons plus loin l'occasion de le constater.

Entrons donc en matière, et, sur les pas des intendants, voyons quel était en 1698 l'état social de certaines régions de la France.

Nous voici tout d'abord en Anjou.

I

Il fait bon vivre dans l'Anjou. Les productions du sol y sont abondantes et variées, sous un climat essentiellement tempéré. « Les productions de la terre, lit-on dans le grand Dictionnaire de Moréri, sont des vins assez bons, du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, des lins, des chanvres, etc., des arbres fruitiers de toutes les espèces, et de forts bons fruits... Le commerce du vin, écrivait Colbert en 1665, en parlant de l'élection d'Angers, y est le plus considérable... La moitié de l'élection de Baugé, disait-il encore, est située en bon fonds de terre et le reste en prés, vignes et landes... L'élection de Saumur est située en fonds parfaitement bon. »

En 1783, le receveur général disait en parlant d'Angers : « Les grains, les vins, les eaux-de-vie sont les principales productions, » et, à propos de Baugé : « Il ne se fait d'autre commerce que celui des noix. » Enfin un proverbe cité par M. Hanotaux dans

son *Histoire de Richelieu,* associait les Tourangeaux et les Angevins dans un commun éloge en leur reconnaissant le privilège des bons fruits, des bons esprits et des bons vins.

La vie y était donc facile, d'autant que toutes ces productions si abondantes étaient en général consommées sur place et ne donnaient lieu à aucun trafic *d'exportation*. Les documents ne tarissent pas en plaintes sur l'atonie économique des Angevins. « Le commerce d'Angers, écrit Colbert, languit par la paresse et négligence des habitants. » Les Angevins, écrivait l'intendant en 1698, sont ingénieux, d'un esprit doux, propres aux lettres et aux arts, mais peu entreprenants et peu laborieux. Le receveur général, après avoir montré en 1783 une très grande partie du territoire de Baugé en friches, écrivait en parlant de la capitale de la province. « La ville d'Angers devrait être le centre d'un brillant commerce et d'une grande activité... Les habitants négligent ces précieux avantages et préfèrent l'indolence dans laquelle ils sont élevés aux soins et au travail assidus que nécessiteraient des entreprises majeures et des spéculations hardies. Privée d'énergie, la génération actuelle végète, comme a végété celle qui l'a précédée et comme végétera celle qui lui succédera.

« Leur industrie se borne à l'exploitation lente et paresseuse de quelques carrières d'ardoise, dont les environs de la ville abondent et qui pourraient être d'un grand rapport si les bras ne manquaient pas, à la vente des bestiaux, des blés et des vins, à la fabrication de bas au métier et de quelques toiles peintes. Ces différents ateliers n'occupent que très peu d'ouvriers, vu le peu d'étendue des spéculations de ceux qui sont à la tête des manufactures, et leur défaut d'intelligence et d'activité pour se procurer le débit d'une grande quantité d'objets qu'ils pourraient faire fabriquer.

« Donc la ville d'Angers, avec plus de moyens encore que celle de Tours, se trouve dans une inaction à peu près semblable, et sa population n'est pas en rapport avec les ressources qu'offre son territoire en denrées de première nécessité dont la qualité répond à l'abondance. »

Peut-être m'objectera-t-on qu'il s'agit du passé, et que l'Anjou moderne, s'il présente encore ce spectacle enchanteur d'un vaste jardin « cultivé, dit M. Ardouin Dumazet, avec un soin et une patience dignes des Chinois, » entremêlant les beaux vignobles et les arbres fruitiers, les primeurs et les plantes rares, a du moins dans ce domaine de la culture fruitière arborescente réalisé de notables progrès, fait preuve d'une incontestable initiative dans la spécialisation du travail, la recherche des types nouveaux et des débouchés, l'envoi d'agents à l'étranger. Dès les premiers succès, les horticulteurs comprirent le côté scientifique de leur tâche; les enfants furent élevés avec soin dans les écoles spéciales, ils devinrent à la fois des botanistes distingués et des hommes d'affaires habiles. M. André Leroy, fils d'un simple jardinier, fut le chef d'une maison dont les pépinières couvrent 200 hectares; il écrivit un dictionnaire de pomologie en 6 volumes; et Louis Leroy, fils d'un petit horticulteur, est le porte-parole autorisé de l'horticulture française dans les grands congrès.

Je ne crois pas à vrai dire qu'il y ait contradiction entre le passé et le présent. Il faut prendre les documents pour ce qu'ils sont, ne pas forcer la note qu'ils donnent. Or, s'ils nous parlent de gens peu laborieux, ils ne leur dénient point l'intelligence. Les Angevins ont eu de tout temps le goût du luxe, du confort, de la représentation. Un bourgeois angevin ne se contenterait pas de la demeure dont s'accommode fort bien un gentilhomme de Bretagne. Aussi dépensent-ils volontiers. Ils ont donc un plus grand besoin de faire fortune et, pour peu que la nouvelle carrière qui s'offre à eux soit conforme à leurs goûts, à leurs aptitudes, qu'elle ait un aspect coquet qui séduise, qu'elle se mesure aux forces d'un petit propriétaire soigneux, attentif, qui n'est pas obligé de faire montre de qualités éminentes dans la direction d'un personnel nombreux, ils se trouveront facilement à la hauteur de ce nouveau moyen d'existence que le chemin de fer sera venu mettre par exemple à leur portée.

N'exagérons rien après tout. Au fond, le type est atteint d'une profonde atonie. Quittons un moment la capitale et pénétrons à

l'entrée des vallées du Loir ou du Thouet, dans le pays fléchois ou saumurois. Nous voici en plein dans le type de la petite ville, qui doit à l'étranger l'établissement de ses industries, et qui d'elle-même achèverait de mourir si des circonstances extérieures ne venaient lui donner une vie qu'elle ne possède pas par elle-même. Imaginez ce qu'eût pu être la Flèche au XVIIe siècle sans le collège qu'y avaient fondé les Jésuites, ce que serait aujourd'hui la ville sans le prytanée. Rappelez-vous Saumur après la suppression de son université protestante, la population réduite de moitié, le commerce local presque anéanti, et, pour ramener la prospérité évanouie, une création artificielle rendue nécessaire, celle de l'école de cavalerie qu'on y installa en 1768. Ah! sans doute les pâtres grossiers et les pêcheurs incultes des contrées voisines auraient tort de regarder avec dédain ces esprits plus affinés qu'eux, plus susceptibles de comprendre le progrès économique et de faire effort pour y prendre part, mais ce n'est point dans cette molle vallée de la basse Loire qu'il faut chercher quelque chose de très neuf et de très hardi. Les petits centres urbains se modèlent sur les grands, leur sociabilité est moins grande, quoique de même nature, leur esprit est ouvert, mais à un moins grand nombre de nouveautés. L'originalité n'y risque guère de faire une paradoxale apparition.

On comprend aisément que dans un pays où le travail était peu intense, les professions usuelles ne conduisaient guère à la richesse, et que le pouvoir était aux mains des titulaires des arts libéraux, officiers du présidial, de l'élection, de la prévôté, du grenier à sel qui, maîtres de l'hôtel de ville au temps de Colbert, paralysaient le commerce par l'oppression fiscale qu'ils exerçaient sur les marchands et les artisans. C'était la basoche arrivée; et, contre elle, quel parti dirigeait les bourgeois modestes et reprochait amèrement aux fonctionnaires judiciaires l'accaparement des charges municipales, sinon d'autres basochiens, les avocats. En 1789, les sénéchaussées réunies d'Angers et de Saumur n'élisent que deux négociants sur huit députés du tiers ; encore Cigongne, l'un des deux, est-il originaire de Nantes. En 1791, le département de Maine-et-Loire n'élit sur onze représentants qu'un

manufacturier, Goffaux, et un agriculteur, Quesnay, dont l'un est né à Paris et l'autre à Valenciennes. Or, malgré la prédominance certaine des légistes dans les assemblées révolutionnaires, on trouve cependant des pays, comme Marseille, dont les quatre députés en 1789 sont tous des négociants.

Cette facilité de vie, en même temps qu'elle poussait peu au travail intense, développait beaucoup par contre le goût des réunions, la sociabilité, la curiosité, l'urbanité, l'optimisme, l'amour du bien-être.

Les sociétés littéraires étaient nombreuses en Anjou; l'Académie d'Angers était une des plus anciennes du royaume, établie dès 1685 après Toulouse, Arles, Soissons et Nîmes, et la plupart des personnages importants tiennent à en faire partie. En 1792, quatre des conventionnels de Maine-et-Loire, Delaunay, Le Clerc, La Réveillère, des Mazières en faisaient partie. Le goût des lettres a persisté dans le type.

Cette vie de société qui ouvre l'esprit à la discussion des idées, cette faible aptitude au labeur productif qui entraîne après elle le goût des fonctions publiques, ont pour résultat de développer, comme le remarquait déjà Colbert, avec l'orgueil et le mépris des supérieurs, une disposition très nette à se laisser entraîner au parti à la mode. Angers, Saumur ouvrent de très bonne heure leurs portes au protestantisme; le goût de la discussion est très vif, les mœurs ne sont pas austères. Il y a donc à la fois dans le pays matière à critique et humeur de critiquer. La première église protestante de province fut établie à Angers. Dès 1552, les protestants fomentent des troubles en pleins États. Seulement ce n'est là qu'un feu de paille. Le mouvement n'a pas de portée. En 1572, les haines sont tellement amorties qu'il n'y a pas de Saint-Barthélemy à Angers, où dix ans avant on s'est battu dans les rues, à quelques lieues de Saumur où les ordres sanglants de la cour ont été ponctuellement exécutés. Au dix-septième siècle il y a très peu de huguenots, c'est une mode qui a fait son temps.

II

Tout le long des rives du Thouet, depuis Doué jusqu'à Saumur, le pays offre l'aspect d'un grand jardin et d'un beau vignoble. C'est le « fond parfaitement bon » déjà décrit par Colbert. Le naturel s'en ressent, et, au plus haut degré parmi les Angevins, les Saumurois méritent cette réputation de douceur un peu atone que leur décernait l'intendant M. de Miromesnil. Je parle surtout des ruraux, de ces petites gens à l'aisance desquels suffit un petit domaine soigneusement et minutieusement cultivé. A la ville, on paraît surtout sentir l'influence d'une vie étroite, mesquine, étriquée. On n'a pas l'esprit beaucoup plus entreprenant, mais on l'a très sensiblement moins ouvert.

Je n'ai jamais mieux ressenti cette impression qu'en feuilletant les annales de Saumur pendant la période révolutionnaire. Tout d'abord, on se sent dans un milieu paisible qui suit le mouvement sans jamais le précéder. Aucune agitation ne s'y manifeste en 1788. En 1791, ses trois députés, Bonnemère, Merlet et Quesnay sont les trois plus modérés de la députation angevine. On y est avant tout conservateur... de sa place. Tandis que partout ailleurs la Révolution bouleverse les situations acquises, là elle ne change rien. M. Desmé du Buisson, qui était le chef de la magistrature locale comme lieutenant général de la sénéchaussée, le demeure comme président du tribunal, de 1790 à 1792; le gouverneur Aubert du Petit-Thouars fut chef de bataillon dans la garde nationale et membre du premier bureau de conciliation ; le maire Blondé de Bagneux fut administrateur départemental et président des nombreuses assemblées électorales qui se tinrent en 1790; Bonnemère, qui fut élu maire en 1790, était conseiller à l'élection; Desmé du Puy-Girault, adjoint et lieutenant-colonel de la garde nationale, était lieutenant du maire ; Cailleau, qui remplaça Bonnemère, était assesseur ; et je ne sais si parmi les membres des diverses administrations de l'ancien régime, on en trouverait un seul qui ait boudé

le nouveau. Les prêtres font de même : dans tout le district il n'y a que cinq curés qui refusent de prêter le serment à la constitution civile du clergé, trois qui le prêtent conditionnellement. Cailleau, élu maire en 1791, conserve ses fonctions pendant toute la Terreur. M. Desmé du Buisson désapprouve le mouvement révolutionnaire, mais il ne manifeste pas sa mauvaise humeur en s'abstenant d'y coopérer (1).

A ce premier trait, docilité à embrasser les idées des autres, à tout subir sans rien provoquer, s'en joint un autre, particulier celui-là aux ruraux des environs de Saumur, c'est une incroyable aptitude à se passionner très vite pour ces idées qui arrivent du dehors. Le gouverneur du Petit-Thouars est un homme d'une imagination ardente, d'un esprit théâtral et sentimental. Le naïf Bonnemère, crédule, honnête, confiant, lecteur assidu de Rousseau, rempli d'illusions, se croit investi d'une mission de régénération sociale et ne se doute pas que lui, un homme d'ordre, il aboutira à tout détruire sans rien édifier.

Cette légèreté de caractère apparaît en plein relief, au moment où s'opère en 1791 la levée des volontaires. L'enthousiasme fut grand parmi la jeunesse de Saumur. Au dire du commissaire on aurait pu composer un bataillon rien que de jeunes Saumurois... Mais, après la reddition de Verdun et la mort de Beaurepaire (2), une grande partie des volontaires désertèrent. La plupart de ces jeunes gens appartenaient à des familles riches et n'étaient pas accoutumés aux privations. La sévérité de leur nouveau commandant Lemoine, la rude campagne d'hiver, que Dumouriez fit faire à ses troupes en Belgique, les dégoutèrent de la vie militaire. D'ailleurs ils s'étaient engagés que pour un an, et les événements les rappelaient en Anjou où la guerre civile était sur le point d'éclater. Quelques-uns reprirent du service dans les armées républicaines qui luttèrent contre les Vendéens; d'autres, en petit nombre, entrèrent dans les troupes catholiques. Pour la plupart ils

(1) Desmé de Chavigny, *Saumur pendant la période révolutionnaire*, dans la *Revue historique de l'Ouest*, année 1892.

(2) Premier commandant du bataillon de Maine-et-Loire.

renoncèrent pour toujours au métier des armes. Même empressement inconsidéré, irréfléchi en 1792. Beaucoup de jeunes gens, l'imagination exaltée par la prise de Verdun et le suicide de Beaurepaire, voulaient partir pour la frontière, sans armes de guerre et sans munitions. L'idée de la levée en masse tourmentait les populations. Il fallut un arrêté du département pour modérer cette ardeur.

Très évidemment il y a dans ce pays d'autres types. J'en ai relevé trois, et comme ils sont nés à Saumur même, j'incline à croire que c'est par excellence le type urbain de la région. C'est le général Lemoine, fils d'un drapier, l'homme des commissions militaires, qui montre après Quiberon sa dureté et sa sévérité. C'est le président du tribunal Desmé, un froid tempérament de soldat exécuteur de consigne, caractère indécis, qui suit les impulsions de sa femme, au lieu de se décider de lui-même et qui, malgré son hostilité au nouveau régime, reste en place jusqu'à la révocation qui vient le frapper. C'est Cailleau, maire de 1791 à 1795, ingénieur en chef et entrepreneur de travaux publics, assesseur de la municipalité, membre de l'assemblée provinciale, très énergique, très laconique, d'aspect rude et sévère, sacrifiant tout, intérêts et affections, sans brutalités ni fanatisme, aux ordres supérieurs qu'il reçoit, et de même restant en place tant qu'une révocation ne vient pas l'atteindre. Ceux-là exagèrent la passivité de leurs compatriotes; à force de chercher ailleurs les mobiles directeurs de leur volonté, ils en arrivent à ne plus éprouver de sentiments personnels.

Cette sympathie générale pour tout ce qui est nouveau, cette absence d'idées personnelles et même de préjugés fixes, explique le bon accueil qu'un certain nombre de gentilhommes de l'Anjou, du Saumurois, de la Touraine, firent aux idées révolutionnaires. Sans doute ce régime ne détruisait pas, comme il le faisait en Bretagne, un pouvoir politique qui tendait à passer de plus en plus entre leurs mains; mais on ne peut pas dire que l'ancien régime les tint à l'écart de l'administration. Aubert du Petit-Thouars, ancien maréchal de camp, est gouverneur et lieutenant du roi; cela ne l'empêche pas de pousser de toutes ses forces à

l'organisation de la garde nationale, et il faut la chute du trône en 1792 pour lui faire prendre sa retraite. Le marquis de Maillé, colonel de cavalerie, est colonel de la milice de Vernantes, dénonce dans ses discours les dangers de l'aristocratie, et donne à la ville de Saumur les canons de son château. Les passions de ces hommes sont vives et peu intenses. On voit des prêtres mariés, comme Gallais, de Doué, qui n'en sont pas moins des journalistes conservateurs, voire même royalistes. Certes, ce n'est pas en ce pays que l'on risque de voir les gens aboutir aux conséquences logiques, mais violentes, de principes que d'ailleurs ils n'ont point posés.

Tout le long de la Loire et dans les vallées qui aboutissent au grand fleuve, surtout quand le pays où l'on se trouve a été jadis un centre politique de quelque importance, le même type qui nous est apparu aux portes d'Angers se retrouve avec persistance. Ce que j'ai dit de l'Anjou, je puis le redire de la Touraine, du haut Poitou, du Berry, du Bourbonnais, du Nivernais à la même époque. Il me suffit pour cela d'ouvrir les rapports des intendants.

« Les Tourangeaux, écrit M. de Miromesnil, ne manquent pas d'esprit et d'industrie. Le succès de plusieurs gens de lettres et de quelques ouvriers nés en Touraine fait voir qu'ils sont capables de toutes choses, pourvu qu'ils veuillent s'appliquer, mais ils aiment trop les plaisirs de la vie et ne sont pas assez laborieux. » Et il cite, comme la plus exacte des peintures, ces vers du Tasse : « Étienne d'Amboise en conduit cinq mille que Tours et Blois ont vu naître. Quoique tout couverts d'un acier brillant, leurs corps sans vigueur cèdent aux premières fatigues. Nés sous un climat riant et voluptueux, ils en ont la mollesse et la langueur. Ils sont impétueux au premier choc, mais bientôt leur ardeur s'affaiblit et s'éteint. » — « Le naturel de ces peuples, disait déjà Colbert en 1665 à propos de Tours, est doux, respectueux et soumis. »

Dans le haut Poitou, sous un climat plus tempéré que dans la partie basse, « les gens sont plus doux et plus sociables, mais paresseux et peu laborieux... Les habitants de Poitiers sont pauvres,

par le défaut de commerce, naturellement paresseux, doux et sociables, aimant leurs plaisirs... »

« Les habitants de Civrai (qui nous est dépeint comme un pays riche) ne sont pas laborieux. »

Dans le Berri, « les esprits sont assez doux, assez bons, mais peu portés au travail. La province est pauvre et peu peuplée, le terrain ingrat et mal cultivé, et presque tout le pays sans commerce. »

« Les habitants du Bourbonnais et surtout des villes de Moulins, Vichy et Bourbon, sont plus doux, civils et caressants que ceux des autres provinces, ils sont aussi beaucoup plus légers, mais moins laborieux et moins industrieux. Ils retiennent le naturel de la terre légère de leur pays, ils participent de l'inconstance de la rivière d'Allier qui roule des sables mouvants, ôte et redonne à ses riverains d'une année à l'autre, et leur esprit s'affine par le commerce utile et agréable qu'ils ont avec les étrangers de qualité que les eaux et la grande route de Paris à Lyon leur font voir continuellement. »

« Les habitants du Nivernois, et surtout ceux de la ville de Nevers, qui sont sur la même route, participent aussi du même tempérament, et sont assez polis et civils. »

L'un des faits qui prouve le mieux l'atonie foncière du type, c'est l'histoire de la décadence des industries tourangelles. En 1665, Colbert trouve Tours en pleine prospérité, riche et peuplée. En 1698, Miromesnil constate un désarroi général. Cela tient, dit-il, à l'émigration des ouvriers protestants, suite de la révocation de l'édit de Nantes. Ailleurs, la raison serait plausible. Ici, elle ne vaut rien; Colbert dit en effet que dans l'élection de Tours il y a peu de huguenots, et dans l'élection d'Amboise pas du tout. Au dix-huitième siècle, la situation ne s'est pas relevée. La draperie qui a occupé plus de 250 métiers et de 120 maîtres, est complètement tombée à Tours et n'existe plus qu'à Amboise. Le chiffre des tanneries était tombé de 400 à 50. Les soieries, qui avaient compté 20.000 ouvriers, 4.000 métiers, 700 moulins à soie, 40.000 personnes pour le dévidage et l'apprêtage, 3.000 métiers pour la rubanerie, étaient considérées en 1783 comme perdues. « Une

vingtaine de métiers, écrivait le receveur général en parlant de l'industrie, épars dans quelques masures des faubourgs, occupent ou plutôt font végéter une très petite quantité d'ouvriers. »

La population de Tours, écrit-il encore, se ressent de l'engourdissement et de l'inertie où se trouve plongée l'industrie. Cette ville pourrait renfermer dans son sein trois fois plus d'habitants qu'elle n'en a, sans paraître surchargée. Que l'on juge du coup d'œil qu'offrent des quartiers vastes, des rues spacieuses, où il n'y a aucun mouvement, point de circulation, et où l'aspect de la désertion se présente à chaque pas.

Les regrets sont encore plus sensibles lorsque, séduit par la position riante et délicieuse de la ville, frappé des objets de décoration et d'embellissement qu'on rencontre en arrivant, soit par le pont de la Loire, soit par le pont du Cher, on s'attend à trouver une population, une activité, un commerce florissants, une aisance générale qui en est la suite, et qu'au contraire une fois dans l'enceinte, on est frappé du silence qui y règne et tenté de demander au premier habitant que l'on rencontre si les citoyens sont sortis de leur ville pour quelque fête extérieure.

Il est bien évident dès lors qu'on ne peut s'expliquer ce phénomène que par des causes intimes et profondes, et non par des accidents extérieurs. Les ouvriers que le séjour de la cour appela pendant deux siècles sur les bords de la Loire ne sortaient pas du milieu qui les vit développer leur industrie : ils étaient étrangers au pays, ils n'en modifièrent pas la manière de vivre. Lorsque la cause qui les y avait attirés se déplaça vers les rives de la Seine, leur industrie, qui n'avait rien d'indigène, disparut au premier choc, et ne put reprendre vie dans un pays où elle n'avait jamais eu de racines et où elle n'était que juxtaposée aux moyens naturels d'existence des habitants.

La culture fruitière arborescente, et, par excellence, celle de la vigne, en était le principal; et, dans ces petites vallées qui se prêtaient si bien au morcellement de la propriété, avec les cépages médiocres dont on consommait les produits sur place et qui ne pouvaient donner lieu au grand commerce d'exportation, le type du vigneron , beaucoup plus que dans les grandes exploitations des

plaines de l'Hérault, prit la forme classique sous lequel il a été décrit ici. Tours et Amboise sont bien plus exclusivement viticoles, par exemple, que Chinon; et l'intendant de Bourges, presque sans le vouloir, mettait le doigt sur la plaie, lorsqu'après avoir vanté l'esprit laborieux et industrieux des Issoudunois, il constatait que dans l'élection, toute voisine, de Saint-Amand, avec un terroir et des ressources à peu près pareilles, ils étaient moins laborieux, manquaient d'industrie ou de fonds et ne réussissaient pas aussi bien. C'est qu'ils ont du vin en abondance, « que ce vin ne peut être transporté, qu'il doit par conséquent être consommé sur place, et cela accroît encore leur paresse. » Voilà, constatés par un fonctionnaire du dix-septième siècle, les fâcheux effets de la petite culture appliquée à un produit tel que la vigne.

Cela est d'autant plus intéressant à noter que cet aveu échappe en quelque sorte à l'intendant, malgré lui. Quelques pages plus haut en effet, il insinuait que « cette nonchalance provient, à l'égard des paysans, de l'ingratitude du terroir qui n'excite point le laboureur au travail par l'espérance du lucre, et, à l'égard des bourgeois, du défaut de commerce ». La mise de fonds de la nature lui semblait donc trop médiocre pour que l'homme s'avisât de risquer quelque chose de son côté.

Or, en écrivant ces lignes, l'intendant ne réfléchissait pas qu'il était contredit par presque tous ses collègues; qu'ailleurs, en Languedoc, en Poitou par exemple, c'était dans les régions les moins favorisées du ciel que les gens s'ingéniaient pour trouver leur subsistance et déployaient une somme de labeur et d'intelligence qui leur semblait parfaitement inutile dans des climats plus doux. Il ne réfléchissait pas que l'activité commerciale d'une région n'est pas, comme il avait l'air de dire, quelque chose qui ne dépend pas de la volonté humaine, et qu'il allait, à chaque instant, dans le cours de son rapport, démentir cette assertion. Il reconnaît que le terroir d'Issoudun est encore moins fertile que celui de Bourges, et cependant « la manufacture y est plus soignée, ils entendent mieux le commerce et résistent mieux aux mortalités et aux pertes. » C'est qu'ici l'élevage des brebis do-

mine, et le commerce des bois, et qu'on n'y voit pas, comme à Bourges, la culture de la vigne absorber toutes les préoccupations du cultivateur. Ce n'est donc pas l'ingratitude du sol, mais la nature de ses produits et le mode de son exploitation qui développent l'énergie ou la paresse. « Il y a beaucoup de chanvre et d'excellent, dit-il encore, dans l'élection de Bourges, mais personne n'a eu l'idée de faire de la toile, *tant ils ont peur d'être obligés de faire des avances et d'avoir du mal à se donner.* » Le défaut de commerce vient donc là directement de l'apathie bourgeoise, il est sa condamnation, et non pas son excuse. L'intendant le reconnaît lui-même; ce qui a tué le commerce, c'est que les charges municipales procuraient la noblesse, et qu'une fois en mesure d'y prétendre, les Berrichons se croisaient platoniquement les bras. Comment donc s'étonner qu'il n'y ait pas « de gros marchands de blé, mais seulement des paysans qui vendent leurs denrées », et que la vigne, « objet des plus grands soins, travaillée par le paysan avec beaucoup de diligence et d'industrie, » (parce que cette petite culture est au niveau de ses petits moyens et de ses petites ressources), soit la seule branche d'activité économique « où il se fasse de temps en temps une petite fortune. »

III

Si nous quittons les rives de la Loire et les vallées mêmes de ses affluents pour nous élever de quelques mètres sur les plateaux qui les dominent, le spectacle change à l'instant. Dans le Berri, voici à Issoudun, au rebours de Bourges, « des gens laborieux, industrieux et des artisans fort sobres. » Voici le bas Poitou et la partie du Limousin qui fait partie de la généralité de Poitiers (élection de Rochechouart) : « Le climat est plus froid que dans le haut Poitou, les habitants sont d'un natuel plus grossier et plus difficile, mais beaucoup plus laborieux. » A Château-Chinon, en Nivernais, « les habitants sont très civils, ont beaucoup d'esprit et d'industrie, ce qui peut provenir de l'acti-

vité de leur commerce, *qui est leur seule ressource.* » Voici les Marchois, « tous très noirs et très mal faits, presque toutes les villes sont au pied de montagnes affreuses : cependant ils sont meilleurs ménagers qu'aucun autre de leurs voisins; par leur industrie et leur travail ils réparent les désavantages de leur pays. »

Arrètons-nous un instant sur le type manceau, « fort laborieux, actif et vigilant, surtout lorsqu'il s'agit de ses intérêts, » et examinons le pays qu'il habite.

« Le bas Maine, écrit en 1698 M. de Miromesnil, est plus champêtre que le haut Maine et a même quelque chose de sauvage. Le terrain y est fort inégal. Il y a des rochers, des montagnes, des forêts, des buissons, des étangs et plusieurs gros ruisseaux qui font aller des forges. Il y a aussi quantité d'arbres fruitiers, notamment des pommiers. Les habitants n'y sont pas si polis que dans le haut Maine.

« Les terres du côté de Maienne sont noires, pesantes et difficiles au labour, mais elles le sont encore davantage du côté de Laval, et on observe que le meilleur laboureur avec six bœufs et quatre chevaux n'en peut faire par an que 15 à 16 arpents. C'est pourquoi on laisse reposer les terres huit, dix et douze années de suite, on y recueille du seigle, des avoines et du blé breton (appelé aussi sarrasin ou carabin) dont on fait un pain fort noir et fort rude. On y trouve très peu de froment et d'orge. Depuis qu'on a semé des graines de Hollande, les lins sont plus grands, mais moins forts et moins beaux.

« Le cidre n'est pas très bon. Les terres de l'élection de Maienne sont plus fertiles. On y recueille beaucoup de chanvres, des lins, des noix, des châtaignes, du cidre, du miel et un tiers de blé en plus de la consommation locale.

« Les chemins sont quasi impraticables, à cause de leur couverture (étant encaissés entre des haies d'arbres dont les branches se croisent au-dessus de la route et y entretiennent une humidité constante).

« Il y a beaucoup de landes qu'on fait pâturer pour engraisser les terres, le croît et les beurres représentent le tiers du revenu

des héritages. Il y a peu de bergeries dans le bas Maine, à cause des loups et de l'état forestier, mais le gibier y abonde. La race chevaline y est petite, mais forte et vigoureuse. »

Je ne sais si le lecteur partage mon impression, mais il me semble qu'on sent se dégager de ces détails l'impression d'une triple difficulté de vie, un art pastoral pauvre, qui ne produit pas d'animaux de choix, ne vise pas à la vente et ne crée pas la richesse, une cueillette de fruits communs qui ne peut prétendre aux bénéfices que l'on réalise par le commerce des denrées d'exportation, une culture pauvre qui, moins que toute autre culture, crée la fortune au sein du pays. Pour vivre nos gens seront obligés de se rabattre sur l'industrie, d'en faire un supplément de vie presque aussi important que leurs travaux de simple récolte ou d'extraction. Car ils ne peuvent songer à développer leurs transports. Situés comme ils sont au milieu des terres, il leur faudrait dépenser de l'argent pour se donner des voies de communication, rendre leurs chemins praticables, leurs rivières navigables. Ils songent bien à essayer de vivre par le pillage aux dépens les uns des autres; mais la monarchie, plus forte et mieux obéie, fait une police assez régulière, et empêche ce moyen d'existence de passer à l'état normal. Briller à la cour ou dans les fonctions publiques n'est pas facile pour ces gens mal dégrossis et dont la pauvreté a réduit l'instruction au strict élémentaire. De plus, le pays étant pauvre, il est facile aux parvenus de s'y constituer de vastes domaines, mais ces domaines sont pure affaire de vanité, nullement, comme en Touraine, objet d'agrément; on en porte le nom, on n'y séjourne pas, et la population ne se trouve ni affinée ni pervertie par le contact des grands seigneurs. Le Manceau n'a donc d'autre ressource que l'industrie, et il s'y cramponne, industrie des toiles dans le bas Maine, industrie des lainages dans le haut Maine, où le pays plus découvert, quoique toujours pauvre avec son sol crayeux, se prête à l'élevage des moutons; industries de médiocre profit d'ailleurs, organisées sous le régime de la fabrique collective disséminant le travail entre les multiples ateliers ruraux; labeur patient et sans grandes pers-

pectives qui, avec tout ce que j'ai déjà dit de la culture, met le cachet définitif à ce type mélangé d'application et d'adresse, ingénieux à s'appuyer sur mille ressources supplémentaires, ne négligeant rien, ne laissant rien perdre, attentif à tirer de sa basse-cour et de son rucher des produits de réputation, habile et relativement honnête dans une dure lutte contre l'existence, où la tromperie même lui procurerait si peu de bénéfices, vu le peu de valeur de son travail, qu'elle ne vaut guère la peine d'être employée.

Tout cela ressort avec netteté de tous les documents de cette époque. J'ai cité le rapport de Miromesnil sur le bas Maine, voici la partie qui concerne l'élection du Mans. « On y recueille toutes sortes de bons blés, des vins, des chanvres, des noix et plusieurs autres denrées, dont ils aideraient leurs voisins, *si les rivières étaient navigables.* » Le pays est donc un peu meilleur que le bas Maine, mais ce n'est point encore le pays de cocagne. Voici ce qu'écrit, trente-cinq ans avant, Charles Colbert : « Le terroir de Mayenne ne produit que du seigle, mais il y a grand trafic de fil, toiles et bestiaux qui fait que les impositions sont payées sans non-valeurs.

« Le trafic de fil et de toile, la nourriture des bestiaux et le labeur assidu des peuples fait que l'élection de Laval a toujours payé sans non-valeurs, quoique le fonds de la terre ne produise que du blé noir et du seigle et de très difficile culture.

« L'élection du Mans, située en un fonds fort rude et de difficile culture, s'est néanmoins toujours soutenue, quoiqu'elle ait été extrêmement surchargée, et ce, par le travail des peuples qui la composent qui sont extraordinairement laborieux.

« L'élection de Château-Gontier, quoique située en un fonds difficile, qui ne produit que du seigle et du blé noir, a cependant toujours payé, à cause du travail et trafic des habitants. »

Veut-on avoir une idée de la difficulté avec laquelle le Manceau arrive à nouer les deux bouts, du nombre d'industries auxquels il doit s'adonner, des obstacles qu'il y rencontre, en même temps que des progrès qu'il y réalise, qu'on lise ce passage du mémoire de Miromesnil : « On ne fait plus guère de serges-

étamines qu'au Mans; Laval et Maienne ont passé au tissage, *leurs laines étant trop dures pour la fabrication des étoffes.*

« La toilerie a été introduite de Flandre à Laval en 1498. Elle détrôna peu à peu la sergeterie. *La blanchisserie fut découverte sur place.*

« Les marchands en gros achètent les toiles écrues et les font blanchir; les marchands tissiers achètent le fil et l'assortissent pour faire les chaînes, les trames et les ourdissements; les ouvriers à façon travaillent pour les maîtres et quelquefois pour eux-mêmes. »

Qu'on lise encore ce passage du rapport du receveur général Hervoin en 1783 : « Le commerce de l'élection, et plus particulièrement de la ville du Mans où il est très considérable, consiste en étamines qu'on exporte soit au dedans, soit au dehors du royaume; en cire, dont on fabrique en abondance les bougies dites du Mans, et enfin en volailles (le centre de commerce étant à Mézeré) qui sont renommées partout pour leur finesse, leur graisse et leur bonté. »

Veut-on achever de se convaincre que les riches Manceaux ne sont pas les fils du sol, écoutons Miromesnil : « La noblesse est beaucoup diminuée, les grosses terres appartenant à de grands seigneurs qui sont auprès du roi et dans le service (les Potier de Gesvres par exemple, famille bourgeoise de Paris) ou à des officiers du parlement de Bretagne. »

Veut-on avoir la preuve de cet essai d'exploitation du pays à main armée par ses habitants, rouvrons le rapport de Colbert : « La conduite et manière d'agir des gentilshommes (manceaux) est fort différente de celle de la noblesse d'Anjou et de Touraine. Ceux-ci (enfants d'un ciel clément et d'un sol fertile) vivent avec douceur, civilité et dans l'ordre; les autres sont communément fort violents et exercent beaucoup de tyrannies sur leurs sujets et dans leur voisinage, jusques à s'emparer des biens des cures.

« La noblesse de ce pays est estimée en général plus chasseuse que belliqueuse. Il y a quelques années que quelques jeunes gentilshommes s'étaient mis à voler sur le grand chemin et se faisaient appeler bandes joyeuses; mais la justice qu'on fit de six ou

sept à qui on coupa le cou a retenu ces jeunes gens et a dissipé ces attroupements. » Ainsi finissaient ces familles de gendarmes héréditaires, comme Taine a si bien défini les nobles du moyen âge. Faute de pouvoir entrer dans la gendarmerie nationale, c'est-à-dire l'armée, par indolence, manque d'éducation ou indépendance native, faute d'avoir sous la main un grand tribunal judiciaire où porter avec éclat son humeur querelleuse, ou de se lancer dans les aventures de mer, ils tombaient au niveau de ceux qu'ils avaient pourchassés naguère ; comme après 1789 douaniers et contrebandiers, également sans emploi par la suppression de la gabelle, s'unirent fraternellement pour organiser contre le gouvernement la chouanerie du bas Maine.

IV

Si nous continuons nos pérégrinations à travers la France, nous allons retrouver, presque à chaque pas, le même contraste et les mêmes causes. Voici par exemple, dans la haute Auvergne, le montagnard éleveur, devenu commerçant, affiné par le contact et le frottement de ceux avec qui il est en relations d'affaires, paresseux et subtil parce qu'il produit, sans autre effort qu'un effort d'endurance, un animal de prix qu'il peut vendre très cher du moment qu'il sait bien le vendre. « Le montagnard est beaucoup plus vif et industrieux que l'homme de la plaine, il a plus d'ouverture d'esprit et d'intelligence, il se soutient mieux, il est beaucoup plus pécunieux (c'est-à-dire mieux pourvu de numéraire) par le commerce du bestial et du fromage, et cependant il est oisif. » Veut-on la confirmation de ce phénomène. Quittons Aurillac, le pays des éleveurs, pour Saint-Flour qui est, autant que le grand marché des mules et mulets, l'entrepôt du seigle et du sarrasin dont se nourrissent les paysans de la montagne, le menu peuple des villes et les domestiques, pays agricole à la fois et pastoral. Nous voyons, en même temps que l'exploitation du sol demande un effort physique plus intense, les qualités intellectuelles perdre de leur relief en perdant de leur importance. « Le peuple

d'Aurillac a beaucoup de vivacité et d'esprit, mais il est paresseux jusqu'à l'excès. Celui de Saint-Flour est moins malin, quoiqu'il ne manque pas d'ailleurs de pénétration et de vivacité. » Encore un pas dans la voie agricole, l'homme descend au niveau du cultivateur de la Limagne, du paysan de la vallée, « laborieux, mais grossier et pesant, tirant peu de fruit de son travail et vivant pour l'ordinaire dans une extrême pauvreté. » Le pays cependant est ce qu'on appelle un pays riche. « La Limagne est fort abondante en blés, en vins, en chanvres, en noyers, en prairies et en vergers qui ont toutes sortes d'arbres fruitiers. Les fruits à noyaux l'emportent en qualité, principalement l'abricot, qui est fort en réputation. Le meilleur canton pour les blés est depuis Gannat jusqu'à Orcet; les terres y portent quasi tous les ans; les foins, principalement auprès de Riom ou de Clermont, où sont les meilleures prairies, s'y fauchent au moins deux fois. Le pays d'Orcet à Issoire et d'Issoire à Brioude est encore bon, mais la terre n'est pas si forte; elle a besoin d'être labourée et fumée et de demeurer en guéret ou *gaschère*, c'est-à-dire de se reposer, du moins tous les trois ans. » Les noyers sont la grande ressource. « L'huile de noix est une bonne denrée qui se débite aisément, les paysans en consomment beaucoup et tirent presque toute leur nourriture du potage qu'ils en font. » Voilà bien un pays de culture fruitière arborescente assez intense pour empêcher la culture des céréales de produire aucun des effets qu'elle peut avoir dans les plaines où elle règne sans partage. Seulement ces denrées se consomment généralement sur place, elles rendent la vie matérielle assez large, elles ne développent pas la fortune. L'huile de noix se consomme dans le pays. Le blé et le vin ne s'exportent guère qu'en Velay, rarement dans les provinces arrosées par la Loire. Le vin, qui s'expédiait autrefois à Paris, était d'un degré trop faible et d'une qualité trop médiocre pour supporter le transport. Certains disent qu'on a trompé le consommateur en y mettant de l'eau. « Il se consomme dans la montagne, qui donne ainsi à la plaine un peu de son argent : mais elle tire aussi du vin du Querci, du Rouergue et du Limousin. » Aussi les prix sont trop bas pour que celui qui ne travaille pas de ses

mains y trouve un avantage. « Les frais de culture et de vendange ne sont pas couverts pour le bourgeois. »

De là vient le spectacle que présentent les villes de la vallée de l'Allier, et que nous sommes appelés à rencontrer souvent dans les pays où nous nous trouverons en présence de ce lieu si caractéristique. Une sorte de vie végétative est toute l'animation à laquelle elles semblent prétendre. « Le commerce de Clermont est peu considérable, la ville renferme tant de juridictions, eu égard à son peu d'étendue, qu'il y a beaucoup de familles de robe et de bourgeoisie. Cela lui donne l'air plus riche qu'elle n'est, par l'extérieur de cinq ou six familles que les autres veulent imiter.

« Riom serait absolument déserte sans les plaideurs, elle a encore moins de commerce; celui des tanneries, qui était le meilleur, diminue depuis que les familles riches se mettent, ou leurs enfants, dans les charges de judicature. » Étant plus oisifs qu'à Clermont, ayant plus de loisirs, les gens de Riom sont, comme le remarque Fléchier. « quoique moins riches, beaucoup plus civils et plus polis ». Ne vivant absolument que par les organismes de la vie publique, ils s'attachent à ces rouages administratifs de la vie locale, « ils ont une tendresse et une piété pour leur patrie, qui approche fort de celle qui faisait une partie de la religion des anciens ».

Billom est une grande et pauvre ville, dont un célèbre collège de Jésuites fit longtemps toute la fortune. « Issoire a des marchés considérables, ses environs sont abondants en grains, vins, fourrages et chanvres, mais ses habitants n'ont aucune industrie et sont forts plaideurs. Elle tend d'ailleurs à diminuer ». « Les habitants de Brioude ne sont pas industrieux; ils n'ont pour tout commerce que le débit de leurs vins et de quelques blés, chanvres et seigles, et ils tirent du Puy en Velay (toujours de la montagne) les commodités dont ils ont besoin. »

Quel contraste avec le haut pays, chez les habitants duquel la richesse agricole ne tue pas l'esprit industriel. Voyez dans la partie riche les fabriques de point de France à Aurillac, de dentelles de fil façon de Flandre et d'Angleterre, que débitent les

marchands de Clermont et du Puy, dans la zone moyenne, à Murat, à Allanches, à Viverols, à la Chaise-Dieu. Saint-Flour habille de ses cadis ou burats le peuple d'Auvergne et de Velay. Ambert, Sauxillanges, Oliergues, fabriquent des étamines avec la laine des moutons du voisinage. Le papier d'Ambert est le plus beau de l'Europe. « Thiers est la ville la plus commerçante et la plus peuplée d'Auvergne : sa quincaillerie, ses cartes à jouer, se débitent dans toute l'Europe et dans les Indes mêmes. »

Quel contraste entre ces oisifs de petites villes et ces rudes émigrants qui sortent des pauvres châtaigneraies de Maurs, de Pleaux, de Montsalvy, de la Roquebrou, de Saint-Mamet et des autres contours moins favorisés de la montagne, gens énergiques, durs au travail, rebelles à la fatigue, scieurs de longs, défricheurs et dessoucheurs en Velay, en Gévaudan, en Forez, en Limousin, porteurs d'eau, maçons, palefreniers, faucheurs, moissonneurs en Espagne, s'acquittant avec empressement de ces travaux que les Espagnols jugent indignes de leur noble origine, et rapportant au pays des sommes souvent considérables par ces périodiques émigrations! En vérité, c'est un hymne à la montagne que chante ici le rapport de l'intendant (1).

V.

« Le haut Languedoc, écrit l'intendant, est très abondant en blés et en toutes sortes de fruits, le climat est doux et tempéré, les fréquentes pluies qui tombent empêchent que les chaleurs ne soient excessives et contribuent beaucoup aux récoltes des fruits; les terres y sont communément bonnes et fertiles. Les habitants y

(1) L'intendant évalue à plus de dix mille le nombre annuel de ces émigrants, répartis en nombre à peu près égal entre ceux qui vont en Espagne et les bûcherons, etc. Il évalue à 7 ou 800.000 mille livres la somme que rapportent d'Espagne les 5 à 6.000 individus qui s'y rendent. On voit que ce qui est surtout visé là, c'est une émigration pauvre, d'hommes de peine, analogue à l'émigration bretonne ou limousine, nullement l'émigration du colporteur dressé au brocantage par la pratique du maquignonnage. Celle-ci existait probablement déjà, mais elle n'était pas aussi susceptible d'attirer l'attention, puisqu'elle ne revêtait pas, comme l'autre, un caractère collectif.

sont grossiers, peu industrieux et peu laborieux, qualités naturelles à tous ceux qui naissent dans un terroir gras et fertile et qui s'occupent à labourer la terre, comme si la nature récompensait par l'industrie, par l'inclination et par les talents propres au commerce les pertes que souffrent les habitants dont les terres sont stériles et ingrates. »

Aussi Toulouse, « une des plus grandes villes du royaume et l'une des moins riches, » offre-t-elle, je le répète, le même aspect que les grandes et pauvres villes de la Limagne, Riom, Clermont, Billom, Issoire, Brioude, l'atonie économique la plus complète, l'absolu dédain des professions usuelles, et si l'on veut, comme compensation, « ce goût des sciences et des belles-lettres » que les Toulousains ont toujours eu, qui faisait de leur ville au dix-huitième siècle « la ville de France où il y a le plus d'académies, après la capitale », et lui avait mérité l'attique surnom de *Palladia*.

« Malgré son admirable situation commerciale à portée de l'Océan et de la Méditerranée, recevant le bois et la pierre des Pyrénées par la Garonne, le fer et l'acier de Foix par l'Ariège, ayant les vivres à bon marché, il n'y a cependant presque point de commerce; le génie des habitants ne les y porte pas; ils n'y peuvent souffrir d'étrangers, les couvents de religieux et de religieuses occupent la moitié de la ville, le privilège du capitulat qui donne la noblesse éloigne encore l'agrandissement du commerce, aussi bien que le parlement; tous les enfants des gros marchands aiment mieux suivre la profession des nobles ou entrer en charges que de continuer le commerce de leurs pères. On y fabrique des bergames et des tapisseries *de peu de valeur*, et de petites étoffes moitié laine et moitié soie qui se donnent à *un bas prix* ». Cette modeste industrie n'a même pas le mérite d'être indigène, elle a été établie à Toulouse par *des Tourangeaux*.

Ce type social, dit du haut Languedoc, ne saurait d'ailleurs être considéré comme correspondant exactement à la circonscription administrative qui porte ce nom. On ne le trouve pas dans toute cette étendue, et il empiète par endroits sur les territoires voisins.

« Il n'y a pas de plaines plus belles et plus fertiles que celles qui s'étendent de Toulouse à Montauban ». Voilà le centre du type. « Les habitants y cultivent le blé pour la vente et pour leur nourriture le millet, céréale qui récompense largement le laboureur de ses fatigues, puisqu'elle produit 60, 80 ou 100 pour 1. » Les vins sont médiocres et consommés sur place. Ce n'est donc qu'un sujet d'aisance, non un objet de trafic et de gain. « La partie du Languedoc qui est du diocèse de Montauban est riche, très fertile en blé et en pastel. On y cultive le tabac dans trois paroisses (ce qui donne une idée très favorable de la richesse du sol) : les habitants y vivent fort à leur aise. La plus grande partie des vins se convertissent en eaux-de-vie. On élève beaucoup de chevaux que l'on vend aux foires de Grisolles. » Ainsi, en descendant vers Bordeaux, l'esprit de négoce s'éveille, mais il est encore trop restreint pour produire de grands effets. « La plaine de Revel, au diocèse de Lavaur, est une des plus fertiles en blé de la France. » Là encore, les vins, qui sont d'ailleurs en petite quantité, sont consommés dans le pays. Narbonne, la ville des riches marchands de blé, sert d'entrepôt aux blés du haut Languedoc qui doivent être transportés en Provence, en Roussillon et en Italie; on y cultive le blé et l'olivier, fort peu la vigne. La plaine de Castelnaudary est riche en blé. Là, comme à Toulouse, les paysans cultivent le millet pour leur nourriture et vendent leur blé pour acquitter les impôts. Béziers, bon pays, possède assez de richesses agricoles, de très bons vins, beaucoup d'huile, plus de blé que les habitants n'en consomment, pour n'avoir pas besoin de chercher un supplément de ressources dans l'industrie; aussi montre-t-elle peu de goût pour les manufactures. Telle nous apparaît, tracée à grandes lignes d'après les documents du temps, l'aire géographique de ce type haut languedocien, porté sans grands efforts à l'aisance, mais sans grande capacité à dépasser ce niveau, sans grand désir de le tenter, et mesurant sagement ses ambitions à ses ressources (1).

(1) Le lecteur qui comparerait ces lignes à l'esquisse que j'ai tracée du type languedocien dans le *Mouvement social* de mars 1898 verrait que je n'ai pas maintenu la différence que j'avais établie alors entre le viticulteur et le producteur de céréa-

Tournons la page, nous sommes en présence d'un type social tout différent. « Si le bas Languedoc n'a pas le même avantage pour la bonté du terroir qui y est ordinairement sec et aride, il en a d'autres, par les différentes espèces de récoltes qui s'y rencontrent et, y succédant les unes aux autres, donnent presque toujours à travailler et le moyen de tirer du profit.

« Au mois de mai on y fait des vers à soie et la toison des bêtes à laine, on y coupe ensuite les foins qui y sont assez rares, on y commence la récolte des menus grains au mois de juin et on la continue au mois de juillet; au mois de septembre les vendanges y donnent des vins très bons et en grande abondance; on recueille les châtaignes au mois de novembre, et en décembre les olives dans toute la plaine.

« Les bestiaux dont les montagnes sont remplies y fournissent des vivres abondamment, qui y sont à assez bon marché pendant la paix, mais chers pendant la guerre, parce qu'on enlève la meilleure partie pour la subsistance des armées.

« Le climat du bas Languedoc est extrême, sans saisons intermédiaires. »

Cette description ne laisse aucun doute sur l'étendue de la région à laquelle elle doit s'appliquer. C'est d'abord Agde, « pays très fertile où l'on commence à voir les mûriers et les vers à soie, où les laines sont très bonnes, où les blés, les vins, les huiles, les légumes se vendent très bien »; — Nîmes, « diocèse situé tout entier dans la plaine, qui produit plus de blé qu'il n'en consomme, beaucoup d'huile et de très bons vins, de la soie et quantité de bêtes à laine », et en plus des manufactures de draps et de soies qui font surtout sa richesse, fabrique tous les produits de la distillerie de l'époque, depuis les eaux-de-vie ordi-

les. C'est que j'ai dû reconnaître que le type du viticulteur exclusif n'était pas ancien dans le pays et que, par conséquent, les deux genres de travaux avaient longtemps coexisté l'un à côté de l'autre. Certains traits que j'avais crus distinctifs peuvent s'expliquer par la distance qui sépare les habitants d'une capitale, plus à même d'utiliser intellectuellement leurs loisirs, de ceux d'une ville qui n'avait pas les mêmes ressources à sa portée. Si quelques célébrités biterroises rappellent le type du montagnard, c'est que, quoique nées à Béziers, elles sont originaires de la montagne et ont été élevées par leurs parents dans les traditions de cet autre milieu.

naires jusqu'à l'eau de la reine de Hongrie ; — Montpellier, où, au rebours de Narbonne, on note que les vins sont très bons et les terres à blé médiocres sur l'activité commerciale de laquelle j'ai déjà donné de nombreux détails et qui n'hésite pas à faire venir pour ainsi dire des deux extrémités du monde les matières premières de ses futaines, le fil de Bretagne et le coton du Levant que lui font passer les navires de Marseille; Montpellier, qui doit peut-être une partie de son activité économique à l'affluence des étrangers, *surtout des Anglais,* dont la santé se trouve très bien de ce séjour. — Uzès enfin, qui récolte assez de blé pour nourrir ses habitants et produit de plus des huiles, des soies, de très bons vins et beaucoup de bêtes à laine.

L'intendant Baville démêle très bien les conséquences sociales de cette multiplicité de sources de richesse obtenues par un travail persévérant. « Les habitants, dit-il, y sont communément pleins d'esprit, d'activité, d'industrie, propres au commerce, aux arts, aux manufactures ; ils n'épargnent ni leurs soins ni leurs peines pour obtenir ce qu'ils désirent; ardents pour parvenir à leurs fins, ils persévèrent jusqu'à ce qu'ils y soient parvenus; mais ils perdent aisément le souvenir des moyens qu'on leur a procurés pour parvenir à y réussir, et il semble que ce ne soit point parmi eux une vertu ni un devoir d'être reconnaissants des bienfaits qu'ils reçoivent; bien que l'intérêt règne dans tout le monde, on peut dire qu'il est dans ce pays plus vif que partout ailleurs et que l'on y manque pour un petit profit à des devoirs essentiels que l'on ne voit point abandonner dans les autres pays pour les plus grandes fortunes. Cette avidité de gagner les rend peu propres aux sciences et aux lettres, ils les considèrent comme un métier stérile et qui ne produit qu'une réputation infructueuse : c'est ce qui a fait que dans tous les temps il y a eu peu de gens savants. Ils sont d'ailleurs sobres et ne se donnent à aucunes dépenses superflues. »

Je ne voudrais pas aller plus loin sans expliquer l'avant-dernière phrase. Prise à la lettre, elle pourrait étonner ceux qui connaissent la longue série des illustrations montpelliéraines ou nîmoises. J'ai cité moi-même ailleurs (*Mouvement social* de mars 1898), les

nombreuses notabilités de Montpellier, l'astronome Poitevin, les naturalistes Rondelet et Broussonnet, les médecins Chicoyneau, la Peyronie, Barthez, les historiens Daru, Flottes, Nougarède du Fayet (1765-1845), le philosophe Comte, le physicien Castel, les peintres Bourdon et Vien, les poètes Roucher et Rosset, et la liste n'est pas complète. L'intendant cependant ne se trompe guère. D'abord Montpellier est loin d'être, au même degré que Toulouse par exemple, un centre de culture intellectuelle désintéressée. Elle a une faculté de droit célèbre, une faculté de médecine plus illustre encore; mais les légistes et les médecins sont ceux qui exercent, si je puis dire, les plus usuelles des professions intellectuelles. Dès qu'une société s'enrichit, dès que le bien-être s'introduit, dès que les affaires se compliquent, la présence de ces auxiliaires du patronage devient le premier besoin de luxe qu'elle ressente naturellement, bien avant de songer à produire des géomètres, des poètes ou des artistes. En second lieu, la culture intellectuelle s'est développée à Montpellier par voie de conséquence, et non comme à Toulouse par une sorte de génération spontanée. Dans la dernière de ces villes, comme en Grèce, on a eu de très bonne heure des loisirs, soit par la moindre étendue des besoins, soit par plus de facilité à les satisfaire; il devenait tout naturel qu'on les employât à la culture des lettres, que ce goût y fût général et amenât la création des Jeux floraux et autres sociétés littéraires, artistiques, scientifiques auxquelles j'ai fait allusion. A Montpellier, comme à Rome, les délassements de l'esprit n'ont été que le fait d'une élite, attirée du dehors au sein d'une ville riche où le gain avait fini à la longue par donner le loisir, ou suscitée à la fin chez quelques habitants mieux doués sous ce rapport par l'entraînement général des milieux ambiants. Quand M. de Baville écrivait ces lignes, Bourdon était la seule gloire de Montpellier, et les contemporains de Louis XIV qui avaient applaudi Pibrac, Maynard, Campistron, Palaprat, donnaient évidemment le sceptre littéraire à la plus précoce des deux cités, très supérieure d'ailleurs, alors comme aujourd'hui, par son importance politique et le chiffre de sa population.

Le bas Vivarais peut être considéré comme la pointe extrême du bas Languedoc. « C'est bien la Provence, écrit M. de Vogüé en arrivant à Aubenas, qui nous appelle là-bas, au sud. Le calcaire a succédé brusquement au granit. Le sol aride, caillouteux, prend une teinte rouge sous les lentisques et les oliviers. Partout la roche ; la terre, réduite au minimum, disparaît dans les champs sous de larges tables calcaires ; quelques arbustes, quelques sarments de vigne se tordent désespérément dans les cassures de ces dalles. Sol indigent et noble, terre arabe, toute d'os et de muscles sans chair. On dirait que tous les trésors du soleil se dépensent là, dans la folle incandescence du midi, sur cette lande pâmée, stridente du cri des cigales. De chaque brin de plante qui vit dans cette roche, lavande, thym, pauvres touffes de buis et d'ajonc, l'embrasement dégage des aromes violents. Griserie vive et multiple de la vue, de l'ouïe, de l'odorat ; joie intime de tout l'être, qui reprend contact avec le creuset brûlant d'où il a tiré ses esprits vitaux. » Et cependant, M. de Baville déclare que ces coteaux sont si fertiles qu'il n'y a pas une meilleure région dans tout le Languedoc. C'est que la terre, extrêmement morcelée, exploitée par le petit propriétaire avec cet acharnement tant de fois constaté chez le paysan, rend tout ce que le *travail minutieux* permet d'en attendre. « Les habitants, écrit Baville, sont tous laborieux, et c'est une chose singulière de voir de quelle manière ils rendent leur montagne fertile en plusieurs endroits, en soutenant des terrasses par des murailles de pierres sèches sur lesquelles ils portent des terres où ils sèment ensuite des grains et plantent des vignes, travaux que l'on ne pense pas à faire dans les autres pays. » Malheureusement là s'arrête leur effort, purement physique, il faut le dire, celui que de petites gens se résignent à donner sous l'aiguillon pressant de la nécessité. « Leur génie étant fort borné, ils ne travaillent que pour cultiver le dedans, et ils ne sont jamais portés à aucun commerce au dehors, quoiqu'ils soient très bien situés pour y réussir. » Il y a deux cents ans que ces lignes ont été écrites, et l'homme n'a pas changé. De ces rochers couverts de donjons ruinés, la plupart des familles considérables qui possédaient le sol il y a cent

ans se sont retirées quittant une province pauvre, d'accès difficile, où rien ne se prête à la grande existence telle qu'on l'entend aujourd'hui. Quelques anciens gentilshommes demeurent fidèles au pays natal, la modicité de leur fortune limite leur rôle social; ils vivent près du paysan, sur le petit bien qu'ils font valoir, avec une noble simplicité qui les rapproche de leurs voisins. La tenure du sol en fermage est une exception fort rare. L'esprit d'entreprise n'est guère développé dans les vieilles familles bourgeoises des petites villes, aux mœurs intègres, à l'administration sévèrement économe, qui vivent sur elles-mêmes et subissent les révolutions sans rien faire pour les précipiter ou les détourner. C'est par excellence le type de la démocratie rurale où le grand patron n'apparaît pas, où les deux seules forces extérieures à la famille sont l'administration et le clergé. Qu'on veuille bien relire les pages que M. Demolins a consacrées à ce qu'il a, d'une manière générale, appelé le type des Causses, on aura la notion d'ensemble de tout ce groupe de populations qui se pressent, à la lisière des granits du plateau central, sur cette bande plus ou moins large de calcaire jurassique ou crétacée qui, depuis Port-Vendres, forme l'appui de la côte méditerranéenne du Languedoc.

Nous trouvons le même spectacle dans les Alpes. « Il y a généralement parlant de l'esprit chez les Dauphinois, et même assez délié quant à l'industrie. Elle paraît être particulièrement vénérée par les Briançonnois qui, avec les commencements les plus faibles qu'on puisse s'imaginer, acquièrent assez communément des richesses par le commerce qu'ils vont faire indifféremment en France, en Espagne, en Portugal et en Italie. Ce sont aussi les plus laborieux. *Ceux de la plaine n'en approchent en aucune manière.*

« D'où il vient que les Briançonnois qui sont obligés d'acheter des choses nécessaires à la vie que leur pays ne produit qu'en très petite quantité sont néanmoins pécunieux (c'est-à-dire riches) et les habitants de la plaine au contraire, dans un pays fertile et abondant, le sont fort médiocrement. »

Même spectacle dans les Pyrénées. « Les Navarrais qui habi-

tent un pays stérile qui ne produit qu'à force de travail sont extrêmement laborieux, et le commerce avec l'Espagne sert beaucoup à les faire subsister. »

Veut-on une nouvelle contre-épreuve. Ouvrons le rapport sur l'Angoumois. « Le commerce tire davantage sa source de la bonté et facilité naturelle du pays que de leur industrie; aussi, généralement parlant, ils sont paresseux, adonnés à leur plaisir et ne travaillent que quand la nécessité les y force. Ils ont assez d'esprit, plus de politesse qu'on n'a accoutumé d'en avoir dans les provinces, sociables et capables d'affaires, s'ils y voulaient vaquer, mais leur vice dominant l'emporte, et l'oisiveté les empêche de mettre leurs talents à profit. » Un texte cité par M. Hanotaux dans son *Tableau de la France en* 1614, en restreignant l'appréciation, justifie d'autant plus le rapport que j'ai établi entre la facilité de la vie et l'indolence des habitants. « Les bourgeois d'Angoulême sont fiers, gens de bon esprit, tenant quelque compte de leur réputation, assez hauts à la main, se vantant volontiers, se plaisant peu au trafic, vivant de leur revenu et faisant les gentilhommes. Ils aiment les lettres, sont hospitaliers et courtois, et se plaisent aux choses nouvelles. Les ruraux au contraire sont grossiers et rudes, adonnés au travail, opiniâtres et têtus, au reste propres aux armes, de grand courage et fort hardis. »

Ce que nous avons constaté en Berri, nous le retrouvons en Bourgogne. « Les habitants d'Auxerre, *uniquement occupés de leurs vignobles*, dédaignent le commerce. Ils sont un peu lents et paresseux, craignent les soins, la peine et le travail, et aiment les plaisirs à proportion. » Ne nous hâtons pas cependant de jeter au vigneron toutes les pierres de la route : il n'est pas très avancé dans la voie de l'effort, il l'est cependant plus que le pâtre. « Les habitants des vignobles mâconnois sont accommodés, d'où ce sont les moins dociles, forts et robustes pour le travail; ils ont assez d'esprit pour leurs intérêts, mais ils ont les mœurs dures et capables d'emportements. Les montagnards sont tout différents, moins grands, moins robustes, mal nourris, travaillant languissamment. »

Même spectacle à Laon qu'à Angoulême. « Les habitants des villes ont l'esprit assez vif, quoiqu'ils soient paresseux et portés au repos. Ceux de la campagne sont plus laborieux. » Çà et là, dans la généralité de Paris, le son de cloche qui nous est connu se fait entendre. A Étampes, « le territoire est assez mauvais, les habitants sont modérés et laborieux : il semble que le peuple supplée par son travail à l'ingratitude de la terre. » Au contraire, à Melun, où le terrain est bon, ils sont « plus paresseux que laborieux. »

La Normandie, on va le voir, n'échappe pas à la loi commune. A Vire, « les habitants sont assez doux, beaucoup laborieux, fort vifs et industrieux, et ne subsistent que par le grand travail qu'ils font pour cultiver les terres, qui n'apporteraient aucuns fruits, si elles n'étaient bien labourées, engraissées et à force de travail ».

Dans la généralité de Rouen, l'intendant les dépeint « laborieux par nécessité, paresseux par inclination ».

« Le naturel des Bessins est assez vif : ils sont laborieux dans le bocage où, sans le travail, les particuliers ne tireraient aucun profit de leurs terres à cause de leur peu de valeur; mais, dans les pays gras du côté de la mer, le peuple est un peu plus paresseux à cause de la bonté de la terre.

« Les habitants de Baieux se porteraient volontiers au commerce et négoce, ayant beaucoup d'inclination à travailler; mais la jalousie et l'envie qui règne toujours contre ceux qui travaillent et qui voudraient entreprendre le commerce, et la crainte que les particuliers auraient d'être surhaussés à la taille, empêche que personne ne se veut hasarder à travailler, ce qui rend la ville stérile d'habitants, aimant mieux *aller à la campagne pour ménager leurs terres* que de faire aucune manufacture.

« Le naturel des habitants de l'élection de Carentan suit assez le caractère stérile ou fertile des lieux, les villageois des lieux gras et fertiles étant pesants et paresseux, et plus fainéants que dans les lieux où les terres ne produisent qu'à force d'être cultivées, et le peuple vit mieux en ces contrées où l'industrie est absolument nécessaire que dans les autres où le peuple s'occupe seule-

ment à garder des bestiaux pour des marchands qui les achètent et revendent, qui est le meilleur trafic qui s'y fasse. Les autres qui joignent les côtes de la mer, soit du levant ou du couchant, vivent dans l'indigence et ne s'occupent qu'à leur pêche, de laquelle ils ne vivent qu'avec peine, n'allant au poisson qu'au bord de la mer avec des hameçons ou de petits filets. »

Je veux finir par la Picardie, « où le caractère le plus commun et le plus ordinaire est la lenteur et l'inaction. Une grande partie des habitants de la campagne et le menu peuple dans les villes ne travaillent que par la nécessité d'avoir leur subsistance. Ils vivent de peu : à peine trouve-t-on des ouvriers lorsque les moissons abondantes mettent le blé à un bas prix. Ils préfèrent une vie oisive à des commodités qui leur coûteraient de l'action et de la peine, très laborieux néanmoins lorsque les besoins et les contraintes pour le paiement des impositions les y obligent. La nécessité seule réveille leur industrie. Ils excellent dans quelques manufactures, mais peu de personnes se retirent (c'est-à-dire s'élèvent au-dessus) de leur situation naturelle et font une sorte de fortune; ils ne sont ni assez patients ni assez souples, nullement susceptibles des inquiétudes qui mettent en mouvement pour augmenter des biens acquis qu'ils ne risquent jamais. Une possession tranquille et sûre les touche plus qu'un gain incertain. Ils restent dans l'état où ils se trouvent, sans s'élever de la condition où ils sont nés; il arrive rarement que l'activité ou le désir de s'avancer les détermine à sortir de leur pays. »

Le lecteur qui m'a suivi jusqu'ici est peut-être désireux de savoir quelle conclusion il doit emporter de ce voyage à travers tant de citations, et j'ai peur qu'il ne se fâche si je me borne à lui indiquer comme telle cette vérité d'ordre psychologique que l'homme, en dehors de la contrainte d'un autre homme, ne travaille que dans la mesure où cela est nécessaire pour la satisfaction de ses besoins et de ses passions. Qu'il me permette de lui dire pour mon excuse que, si je n'ai pas osé, en recueillant ces quelques faits, lui construire par le raisonnement tout un système, c'est que j'ai craint que ce procédé n'altérât la vérité en la

mutilant; j'ai craint qu'en arrêtant ses yeux sur un rouage dont, faute de connaître à fond l'horloge que j'étudiais, je ne pouvais affirmer qu'il était le grand ressort, je ne lui fisse croire que les autres étaient inexistants ou inutiles et qu'il avait acquis à peu de frais le secret de tout le mouvement. J'ai préféré conserver au tableau tous ses traits, pour éparpillés qu'ils pussent être.

CH. DE CALAN.

LE TYPE DU VARENNIER

EN TOURAINE

V

I

LE LIEU ET LE TRAVAIL.

Chaque jour, les circonstances de la vic ordinaire nous mettent en présence de personnages, dont certains traits dans le caractère et les habitudes tranchent si nettement sur la masse du public que les esprits les moins prévenus en sont frappés.

On affirmera : c'est un Méridional, c'est un Breton, c'est un Auvergnat, c'est un Juif. On saura préciser telles et telles des particularités qui les font reconnaître. Quant aux causes primordiales, les jugements s'égarent; l'origine, la formation de ces *types humains* échappe au simple raisonnement aussi bien qu'à une étude superficielle. Pour un peu, on serait tenté de croire qu'ils ont été créés d'emblée, avec leur tempérament établi une fois pour toutes, et cela depuis que le monde est monde.

Évidemment, il n'en est rien; mais la détermination d'un type social est une opération complexe et délicate au même degré que l'analyse chimique d'un corps ou le classement d'un végétal.

Chimie ou Botanique Humaine, la Science sociale comporte une méthode, possède des moyens d'investigation analogues à ceux de ces sciences, d'observation, pour fixer le type autour duquel viennent se grouper les variétés, les sous-genres qui constituent les divisions du *Règne Humain*.

Certains de ces types sont, par leur originalité même, dès l'a-

bord, facilement reconnaissables. D'autres, sans offrir à première vue des traits aussi prononcés, ne présentent pas un moindre intérêt. Types moyens, ils n'en sont pas importants, car ils ont donné naissance à des variétés qui jouent un rôle dans la *Famille française.*

Le type du Varennier tourangeau mérite d'être fixé ; nous allons nous attacher à l'analyser et à le définir.

I. — LES DEUX NATURES DU SOL : LA VALLÉE ET LE PLATEAU.

Le voyageur qui arrive en Touraine par le pont sur lequel le chemin de fer d'Orléans traverse la Loire, éprouve un premier sentiment : c'est qu'il pénètre dans une contrée pittoresque.

Le fleuve, au lit large, peu profond, paré d'îles verdoyantes, serpente dans une vallée de 4 à 5 lieues d'étendue sur un parcours de 86 kilomètres. Des côteaux de faible élévation, bien que souvent abrupts, le dominent. A leur pied, ou à mi-côte, des châteaux, des maisons de plaisance s'étagent en une suite ininterrompue, tandis qu'à leur faîte se détache, par intervalle, la masse sombre d'une forêt.

Imaginez un soleil couchant éclairant de ses derniers rayons ce paysage : l'aspect en est férique. Avec les ombres de la nuit qui vient, la végétation arborescente semble s'étendre, grandir, au point d'absorber toute l'attention, tandis que longeant les hauteurs du côté nord, la Loire argentée, au fond de la vallée se déroule en un ruban immense, dont un semé d'îlots fait la capricieuse broderie.

Le second sentiment est qu'on se trouve en présence d'une contrée morcelée en une quantité de petites cultures.

Au fur et à mesure que l'on avance dans la vallée, ce sentiment s'accentue encore : on a devant soi un remarquable spécimen de la culture fragmentaire et parcellaire. La bigarrure des petits lots, aux tons variant suivant la nature de leurs produits, fait involontairement penser à l'habit d'Arlequin.

Ces terres d'alluvions sont fertiles : elles donnent l'idée de la

richesse. La pureté de l'atmosphère, sa transparence, la faible moyenne des pluies, les nuages rarement assez épais pour cacher la vue du soleil, tout concourt au charme du tableau et tend à réjouir la vue.

C'est à cet aspect riant et enchanteur que l'on doit évidemment les épithètes enthousiastes de « Grasse Touraine », de « Jardin de la France », de « Délicieux Paradis de Touraine », qui ont été prodiguées à cette province par les poètes et les écrivains des diverses époques.

Si, quittant la vallée, nous voulons atteindre les sommets qui la surplombent, il nous faut traverser la région de vignoble du coteau, dont plusieurs crûs sont renommés.

La vigne règne : elle monte, elle escalade les pentes jusqu'aux arêtes du plateau de la plaine, et s'étend même souvent au delà.

Quand on est parvenu en haut, l'aspect change complètement. Plus de lots coupés et recoupés, aux cultures multiples. Plus d'îles verdoyantes entourées par le fleuve.

Deux divisions bien tranchées :

1° Les larges cultures;

2° La forêt.

L'impression est plus sévère. La propriété s'agrandit. De vastes espaces occupés par une même culture, se partagent le sol disponible avec la forêt, aux arbres d'essences variées, et la lande.

Cette forêt n'est plus qu'un reste de la forêt gigantesque qui recouvrait uniformément le *plateau*, lequel a pris le nom de *plaine* à la suite de défrichements lents et continus.

Parfois, l'ajonc occupe la place de la forêt et étend son domaine sur des territoires relativement considérables, qui n'attendent plus que la charrue pour se transformer à leur tour en terres de cultures.

Cet aspect d'ensemble des bords de la Loire est, à peu de différence près, celui de toute la Touraine. Les affluents de ce grand fleuve, la Vienne, l'Indre, le Cher, présentent, à des degrés divers, des dispositions semblables.

C'est ce que j'ai pu constater pendant un séjour que j'ai fait

en un grand domaine, détaché des terres ayant appartenu à la famille du marquis de Lafayette. Le château se dresse à l'une des extrémités d'un plateau, en partie boisé descendant en pente raide sur l'Indroye, affluent de l'Indre, rivière assez poissonneuse, large d'une douzaine de mètres et d'une profondeur variable, qui atteint à quatre et cinq mètres par endroits. Sur la rive opposée, sans berge, une prairie s'en va remontant en pente douce pendant quinze cents mètres environ.

Dans sa partie la plus proche de l'Indroye, cette prairie que les eaux recouvrent pendant l'hiver, ne produit que de l'herbe. Plus loin les cultures se succèdent sur des terres d'alluvions anciennes : ce sont les meilleures du pays. Dans le voisinage, une colline s'élève où alternent vignes et cultures ; un chemin la sépare par une ligne serpigineuse qui va se perdre en haut, vers la droite, dans un taillis.

Plus à droite encore, les bouquets d'arbres se multiplient. De temps à autre, quelques taches blanches, des maisons ; une flèche pointant vers le ciel, un clocher décèlent un hameau, un village. Puis, les touffes de verdure se rapprochent, se resserrent de plus en plus jusqu'à former une masse imposante : c'est la forêt de Loches.

De l'autre côté, vers la gauche, la route se prolonge. Elle disparaît au milieu d'un groupe d'habitations étagées sur le flanc du coteau ou groupées plus bas, dans le vallon. Au-dessus s'étend la « *Champeigne* » au nom bien significatif.

Tel est le panorama que l'œil embrasse de la terrasse du château. Nous y retrouvons, en plus petit, le caractère du *Lieu* qui nous a frappé dès notre arrivée à la vallée de la Loire : Le plateau boisé, à pente rapide dominant la rivière, la prairie et le coteau qui la relie au plateau opposé.

La nature du *Lieu* est donc, aux proportions près, identique.

Notre première visite fût pour la forêt, faible vestige de ce qu'était la région en son état primitif. La forêt de Loches est domaniale : elle couvre une superficie de 3.600 hectares environ et mesure 15 kilomètres dans sa plus grande longueur. Située sur un plateau qui va du N. O. au S. E., elle atteint,

en son point le plus élevé, une altitude de 138 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les principales espèces forestières qui s'y rencontrent sont : le chêne, le hêtre, le châtaignier, le charme, le frêne, l'orme, l'érable, le sorbier, le cormier, l'alizier, le bouleau, le tremble, le saule marceau, le pin maritime, le pin sylvestre. Puis, des arbrisseaux, tels que l'aubépine, le prunellier, le houx, le fusain, le troëne, le coudrier; des lianes comme le lierre, le chèvrefeuille, la ronce; des broussailles, comme les bruyères, les genêts, les ajoncs. (1) Les espèces qui constituent cette forêt sont sensiblement les mêmes dans toutes les forêts tourangelles.

Parmi ces espèces beaucoup portent des fruits, des baies et l'on conçoit les ressources que la cueillette offrait aux premiers habitants de la région. Aujourd'hui, pour quantité de journaliers, la forêt est la terre nourricière. Un grand nombre y est employé pendant une partie de l'année. La presque totalité y trouve son gagne-pain dans l'arrière-saison, autorisés qu'ils sont à fagotter le bois mort et à le transporter chez eux. Certains ouvriers même font élection de domicile dans la coupe durant toute la belle saison (2); ils sont là, hommes, femmes, enfants, campés dans des loges en planches recouvertes de mousse; ils regagnent leurs maisons du bourg quand arrive l'hiver. Ils vivent de la forêt dans toute la force du terme, car la tentation du braconnage ne les laisse pas indifférents. Ils n'hésitent pas à lui demander un supplément de ressources.

La lisière de la forêt voit se développer l'ajonc sur des espaces souvent considérables imprimant à certaines parties du paysage un caractère de mélancolie analogue à celui de la lande bretonne.

Notre seconde visite fut pour le plateau qu'on a dénommé la « *Champeigne.* » Ce n'est plus l'aspect noble et majestueux de la forêt, ce n'est plus même le sol pauvre de la lande qui l'avoisine. Ici, c'est la misère. L'ajonc lui-même a peine à pousser.

(1) Monographie de la commune de Sennevières (c[on] de Loches), par J. Audebert, instituteur.

(2) Monographie de la commune de Sennevières (c[on] de Loches), par J. Audebert, instituteur.

La roche perce le faible revêtement de la terre. C'est le champ d'un combat entre l'homme et la nature rebelle. Parfois cependant, on a dû renoncer à tirer quoi que ce fût de ce sol, que garnit à peine un gazon malingre et flétri.

En avançant dans cette plaine à l'aspect misérable on aperçoit de loin en loin, comme une oasis, un bouquet d'arbres rabougris, quelques noyers disséminés. Les céréales font de leur mieux pour végéter, et la vigne commence à paraître, luttant courageusement, avec succès par place, contre ce sol ingrat. C'est l'avant-garde, d'un pays vignoble. La vigne gagne par ici. Plus nous irons vers Bléré, plus elle s'étendra, et, lorsque nous arriverons en face de la vallée du Cher, à perte de vue se dresseront des files d'échalas supportant des sujets que le phylloxéra commence à attaquer. La nature du terrain est propice à la viticulture, aussi, tout le monde s'y est-il adonné presque exclusivement. Le genre de travail que requiert la vigne se prêtant à la division de la propriété, on en a profité : c'est non plus le morcellement, mais le parcellement qui préside au partage du sol : ce n'est plus de la culture, c'est du jardinage. Après avoir parcouru le plateau d'une extrémité à l'autre, nous avons pu constater une fois de plus l'analogie frappante que présente partout le relief du sol avec les cantons précédemment décrits.

Notre troisième excursion fut pour une autre partie du pays, au Nord-Ouest de Loches.

« Je vais vous faire parcourir aujourd'hui, me dit mon hôte, une région qui offre cette particularité d'un groupement de plusieurs grandes propriétés d'une superficie de 800 à 1.200 hectares, en bois, landes et cultures, et contigües les unes aux autres. Ce sont des terres de chasses avec châteaux et dépendances nombreuses, appartenant pour la plupart à des gens de finances. Domaines de haut luxe, ils ne rapportent guère que la plaisance à leurs possesseurs, quand ils n'exigent pas des sacrifices d'argent pour leur entretien. »

Pour y accéder, nous dûmes quitter le plateau où était située notre résidence. Comme antérieurement, même disposition des lieux. Pente rapide, pour arriver à l'Indre, dont la vallée est

assez resserrée en cet endroit ; coteau à pente plus douce pour regagner le plateau. Les deux versants opposés sont en majeure partie couverts de vignes. Nous remarquons même certains lots plantés de producteurs directs américains, — un épisode de la guerre entre le vigneron et son implacable ennemi, le phylloxéra. Mais une fois sur la hauteur, plus d'échalas, plus de vignes. Les bosquets apparaissent plus fréquents, nous pénétrons dans la région boisée.

Celle-ci, beaucoup plus sauvage que la forêt de Loches, présente une physionomie particulière. Point de ces avenues soigneusement tracées qui sentent la civilisation et l'administration : les chemins n'y sont pas mathématiquement distribués. Ceux qui viennent couper la route que nous parcourons, sont même dans un assez fâcheux état, et nous bénéficions jusqu'à un certain point de la sécheresse de la saison, autrement nous courrions grand risque de nous embourber.

Nous remarquons à proximité de leur exploitation, quelques grosses fermes isolées, : dépendances de ces grandes propriétés. Successivement nous entrevoyons, le château de Chanceaux, celui de Bussières, — bel et grand édifice Renaissance, ombragé d'arbres gigantesques, l'idéal du domaine isolé pour un gentleman farmer, — Beaurepaire, Beautertre, à quelques pas d'une grande lande sauvage et inculte, et nous limitons notre promenade à Kerlerouls. Encore que ce sous-bois soit plus clairsemé que la forêt de Loches on ressent l'impression qu'il est la représentation plus exacte de l'ancien aspect du pays avec ses alternances de futaies, de taillis, de landes semées d'ajoncs. Des lièvres, des faisans courent, traversant la route. Un chevreuil passe dans une clairière. Tout ce petit monde est bien tranquille : ce n'est pas la saison des terreurs pour lui. D'ailleurs, bien que sur la route départementale de Loches à Chinon, nous faisons peu de rencontres.

Quant aux essences d'arbres, se sont les mêmes que pour la forêt de Loches, avec cette différence toutefois que nous constatons en divers endroits la plantation de bois de pin, destinée à amender le sol extraordinairement pauvre de la lande. Pour affirmer la ressemblance, à Bussières, un étang.

L'excursion suivante eut pour objet la vallée. Nous avions jusque-là envisagé la forêt sous ses deux aspects; nous avions remonté les coteaux où se plaît la vigne et d'où elle déborde sur le plateau, dont elle conquiert des territoires parfois très étendus; nous avions traversé le plateau défriché qu'on nomme ici généralement la plaine : restait donc la vallée.

Nous descendîmes le cours de l'Indroye jusqu'à Azay, point de sa jonction avec l'Indre, par une route qui longe la rivière et porte la trace des incursions constantes de cette dernière. Les prairies qui la bordent sont arrosées abondamment : c'est là le domaine des eaux. Souvent, pendant la saison d'hiver, les communications sont interrompues. Elles le sont fréquemment encore lorsque des orages et des pluies abondantes amènent de brusques inondations.

A la limite ordinaire de l'action des eaux commencent les cultures, mais resserrées, morcelées, enchevêtrées les unes dans les autres. On sent, dès l'abord, que le terrain est disputé. Lorsque, remontant ensuite le cours de l'Indre, nous arrivâmes au bourg de l'Ile Thimé, je fis remarquer à mon hôte cette disposition plus nettement accentuée en la lui désignant par ce cri : « *La Varenne!* » En effet, c'est bien là la *Varenne,* une réduction de la grande *Varenne* de la Loire, aux habitations groupées, et entourées de lots de terrains occupés par une bigarrure de cultures variées, parcimonieusement partagées entre les gens de la localité.

La terre produit presque sans effort, étant donné la richesse bien connue des sols d'alluvions. Ce n'est plus du jardinage comme pour la vigne, mais du maraîchage, de la cueillette. Nous avions suivi un des rubans d'argent qui galonne l'habit de drap grossier dont un humoriste a affublé la Touraine.

Pour la fin, nous avions réservé une visite à un médecin du voisinage, président d'un syndicat agricole, qui nous reçut avec la plus grande cordialité et se mit à notre entière disposition dès que nous lui eûmes expliqué notre projet. C'est grâce à ses conseils éclairés en même temps qu'à son influence que je pus étudier à fond et monographier une famille de cultivateurs de la région.

Là, le sol défriché depuis longtemps par de grands propriétaires, généralement des ordres religieux, a vu s'étendre la grande culture. Une race de paysans intenses formés à cette école s'est développée. Nous la retrouverons plus tard.

Cette dernière excursion complète notre vue d'ensemble sur le pays.

Pour achever la description des phénomènes qui sont conséquents du lieu, nous ferons simplement remarquer que l'importance, si considérable encore aujourd'hui, de l'élément sylvestre a pour effet de déchaîner sur ce pays de violents orages qui causent de grands dégâts. Si la moyenne des pluies est plus rare que dans le reste de la France, leur action momentanée est plus brutale : elles sont torrentielles. Maintes fois, de fortes gelées surviennent inopinément, qui détruisent en quelques heures les meilleures espérances des vignerons. L'humidité qui s'élève des vallées se condense en brouillards glacés dont le contact est funeste aux vignobles.

Le climat est plutôt vanté pour sa douceur. Sur les plateaux où l'air est vif, les variations de température sont moins brusques, que dans la vallée et sur les coteaux. D'ailleurs les parties boisées sont un correctif et protègent les environs contre les coups de vent subits.

Il m'a été donné d'assister à deux phénomènes météorologiques assez curieux : une tempête de *sable* tourbillonnant sous l'effort du vent et formant trombe ; un orage sec accompagné de tonnerre et éclairs. Tous deux sans une goutte d'eau. Il est vrai que cette année là comptera pour sa sécheresse extrême dans les souvenirs des paysans, dont les plus vieux ne se rappellent pas en avoir vu de semblable.

Le sous-sol de la Touraine est composé de *craie*. Ce substratum affleure sur les flancs des vallées et règne avec continuité sous les plateaux qui sont généralement recouverts par la formation tertiaire : limons et graviers des plateaux, argiles à silex, marnes, faluns de Touraine. Parfois le calcaire d'eau douce, la craie Tuffau et la craie jaune de Touraine occupent de larges

espaces. Les vallées sont formées d'alluvions anciennes et modernes.

La couche de terre végétale déposée par la suite des âges sur ce sous-sol dur, peu perméable, et conservant l'*humidité*, était on ne peut plus propice à la naissance de la forêt dont rien ne venait entraver le libre développement. Ces mêmes raisons de dureté et d'imperméabilité laissaient peu de prise au travail des eaux. Pas d'affouillement. De là, la faible profondeur du lit de la Loire et de ses affluents. De là, leurs continuels débordements, leurs inondations qui imposaient à la forêt des limites que celle-ci ne pouvait franchir. Souvent, des crues énormes dévastaient des cantons entiers, et les rivières, capricieuses, changeaient leurs parcours, limitées à leur tour par les contreforts de la vallée. Cette lutte, ce duel formidable entre deux forces de la nature, l'une impétueuse, l'onde, l'autre inerte, l'arbre, durèrent pendant des siècles. Les alluvions, sans cesse accumulées par les cours d'eau, formaient de nouveaux territoires : des atterrissements se produisaient; et là, où l'arbre ne pouvait plus s'élever, la prairie naissait, arrosée et vivifiée. C'est ainsi que peu à peu, par le libre jeu des forces naturelles se constituent des *Varennes* en des bandes de terres riches, qui, sans discontinuer, se reformaient tout le long du parcours des eaux, *Varennes* d'autant plus étendues que plus large était la vallée.

Aujourd'hui encore, bien qu'un système complet d'endiguement ait régularisé le cours du fleuve et de ses affluents, la formation d'une *Varenne* est un phénomène constant. On assiste à sa genèse.

Un îlot s'élève, limoneux produit des pleines eaux de l'hiver et du printemps. Bientôt, il émerge lorsqu'arrive l'été, où les eaux sont si basses qu'on les traverse à gué. L'îlot prend de la consistance par la naissance spontanée de l'herbe dont les racines en cimentent toutes les parties. Quand revient l'époque des crues, un nouvel apport se dépose qui exhausse encore l'île récente. Une nouvelle *varenne* est créée : la culture immédiatement s'en empare.

Ainsi que nous venons de le dire, la constitution du sous-sol,

dur et difficilement perméable, conservait un fonds d'humidité tout à fait favorable au développement de la végétation forestière. Aussi bien, la Touraine en était-elle presque entièrement recouverte. La forêt tourangelle se rattachait à celles des régions circonvoisines, l'Anjou, le Maine, le Berry, le Poitou. Les vallées, seules, dans la partie avoisinant les cours d'eau formaient séparation entre les ombrages épais qui laissaient à peine pénétrer jusqu'à la terre les rayons du soleil.

Sur les plateaux où l'écoulement des eaux se faisait difficilement en raison du manque d'inclinaison, leur stagnation formait des marais, des étangs nombreux aux miasmes délétères.

Par l'état d'une partie de l'Amérique septentrionale au siècle dernier, telle que nous l'ont décrite les auteurs anglo-américains, nous pouvons avoir une idée de l'état de la Touraine à l'époque la plus reculée.

Climat froid ou humide, forêts, marécages, vallées ravagées par des cours d'eau torrentueux, telle était la physionomie du pays. Les animaux sauvages y pullulaient, voire même de grands fauves.

Lorsque les Préceltiques, anciens pasteurs, ayant peu à peu tué et perdu leurs troupeaux dans la longue série de forêts qu'ils avaient parcourues, réduits pour subsister à se livrer au travail de la chasse et de la cueillette, lorsque les Préceltiques débouchèrent par petits groupes dans ce pays, ils y trouvèrent, réunies, toutes les conditions requises pour leur existence : une chasse abondante, un pêche fluviale facile, une cueillette assurée avec les arbres à baies et à fruits. Bien plus, le sol leur offrait, semés dans ses argiles, des silex inépuisables, ressource précieuse pour la fabrication des armes qui leur étaient nécessaires pour la lutte contre les animaux dont ils tiraient leur nourriture et leur vêtement. Ils avaient ainsi sous leurs pieds un arsenal pour se défendre également contre les survenants, qui tentaient de les débusquer de leurs positions. C'est sûrement à la période de leur occupation qu'il faut faire remonter la création et le développement du célèbre atelier de pierres taillées et polies du Grand Pressigny,

le plus considérable qu'on ait trouvé jusqu'ici. Il était un produit du *Lieu*. Les deux objectifs de cette société primitive étant la chasse et la guerre, la fabrication des armes de pierre prit en cet endroit une importance extraordinaire : elle donna lieu à des trafics certainement considérables, puisqu'on a trouvé jusqu'en Belgique des silex provenant de ce même atelier du grand Pressigny, et reconnaissables à leur taille particulière.

J'ai moi-même recueilli dans un champ, aux environs de Dolus un grattoir en silex de cette provenance, recouvert d'une gangue calcaire par l'action du temps.

Nous savons comment les Celtes, partis du bord de la mer Caspienne sont arrivés en Occident à l'état de pasteurs et à l'état patriarcal. Plus heureux que leurs devanciers, qui rappellent les modernes pionniers de l'Amérique du Nord, chasseurs de fourrures, ils ont su conserver en partie leurs troupeaux. Nous pouvons les suivre jusqu'à la vallée du Danube, puis, dans leur séjour prolongé sur le plateau bavarois, région boisée et marécageuse, où ils durent, par suite de l'amoindrissement des espaces propres à l'art pastoral, modifier leur mode d'existence. Forcés de restreindre leurs troupeaux, ils se virent dans la nécessité de se transformer de *pasteurs cavaliers* qu'ils étaient en *pasteurs piétons*. Mais ils purent conserver une partie de leur bétail et y adjoignirent même le porc particulièrement adapté aux sols forestiers (1).

Nous savons aussi comment l'afflux constant des peuples venant de l'Orient les précipita vers la Gaule, où ils entrèrent par la trouée de Belfort. Là, ils trouvèrent les Préceltiques.

Les Celtes recherchaient pour leur établissement, non plus les forêts et les étangs, mais la lisière des bois, entre les fonds marécageux de la vallée et les pentes boisées (2). Tirant leurs ressources principales de l'art pastoral, il leur fallait les bords des rivières pour les pâturages, le voisinage des forêts pour les glandées. Enfin, différant en ceci encore de leurs prédécesseurs,

(1) *La Science sociale. Mars* 91. Les modifications des transports, par H. de Tourville et Demolins.

(2) Idem.

ils se livraient à une culture rudimentaire en vue de compléter par elle leurs ressources amoindries par un sol en grande partie couvert d'arbres. Cette situation est topique : elle se prête à de petites exploitations agricoles. « Insinués entre les marais des basses terres et les massifs forestiers qui garnissent les versants, le marais ne leur demande aucun travail pour nourrir leurs animaux, la forêt ne leur donne que la peine de récolter ses produits spontanés; la culture à la lisière des bois n'est difficile ni par le défrichement, ni par l'entretien de la fécondité du sol auquel l'eau et la terre végétale sont assez régulièrement fournis par la pente de la forêt (1). »

Entre les derniers arrivants et les Préceltiques, il y a eu très vraisemblablement lutte en Touraine. Ce pays leur offrait aussi tous les avantages qu'ils recherchaient. Mieux organisés, plus nombreux peut-être que les premiers occupants, ils en triomphèrent à la longue. L'atelier du Grand Pressigny fut détruit, les Préceltiques exterminés, dispersés ou réduits en esclavage. L'état des restes de cet atelier témoigne qu'il dût être anéanti en plein essor, et porte la trace de travaux brusquemeut interrompus. Les vainqueurs prirent possession des positions qu'ils recherchaient et se multiplièrent dans une région aussi favorable à leur expansion.

Une fois installés et en voie de s'accroître en nombre, ils subissent, au bout d'un certain temps une nouvelle transformation.

La culture, rudimentaire d'abord, ne tarde pas à prendre une importance plus considérable, par l'effet de leur situation sédentaire et de leur commencement d'appropriation du sol.

Or la culture devient un dissolvant pour la communauté de famille, parce que les individualités se dessinent davantage. Les plus capables sentent le besoin de s'émanciper, afin de jouir entièrement du produit de leur travail.

Comme les communautaires, en dehors de l'autorité du père de famille, éprouvent la plus grande difficulté à constituer un gou-

(1) Idem. — *Mouvement social, nov.* 93. Observations sur l'Enquête, par H. de Tourville.

vernement, ce fut à certains individus parmi eux présentant des garanties de force ou d'intelligence qu'ils se rattachèrent pour la défense de leurs intérêts.

Le *clan* se créa, et s'affirma encore plus, lorsqu'un autre rameau, Celte d'origine, les Kimris, arrivant du Nord par les vastes plaines de la Germanie, leur donna des chefs cavaliers.

Plus favorisés que les précédents, ils avaient pu garder leurs chevaux. Ces *Equites*, comme les désigne César, constituèrent une aristocratie militaire qui se substitua définitivement à l'autorité du père de famille, presque complètement annihilée.

C'est dans cet état social que César trouva la Gaule. Il la conquit bien plus par une politique *romaine* que par les armes. Il la dota d'un gouvernement régulier. Délivrés de la lourde charge de s'administrer eux-mêmes, les « *molles Turones* » se livrèrent plus activement à la culture, et, sous l'impulsion des colons romains, le défrichement des forêts prit une extension plus grande. Ils s'attaquèrent au plateau, et nous retrouverons par la suite leurs rejetons vivaces qui donnèrent naissance à un type supérieur de paysans.

Le type de la vallée ou de la *Varenne* resta à peu près ce qu'il était : petit paysan, se livrant à une petite culture, sur un petit terrain. L'apparition de centres urbains fit éclore la culture maraîchère — presque une cueillette, étant donnés les résultats à peu près immédiats du rendement de la terre. — Nos paysans de la *Varenne* ne sortaient de leur situation de petits cultivateurs qu'en se rejetant vers les métiers urbains que leur facilitaient leurs relations fréquentes avec la ville.

Ajoutons qu'ils furent faiblement influencés par les idées particularistes qu'apportèrent du Nord les conquérants francs, leurs petits domaines morcelés étant d'une prise peu avantageuse en raison du grand nombre de bras nécessaires à leur exploitation.

II. — LE TRAVAIL DU VARENNIER

Ainsi que nous venons de le dire, la Varenne offrait, par sa situation à la lisière des bois, par ses productions naturelles, par ses pâturages, un territoire d'élection aux émigrants celtes.

Bien que le type primitif, par l'action du temps et sous des influences diverses, se soit déformé, nous devons retrouver des traces sensibles de son origine dans les phases de son existence, dans cette quantité de détails qui constituent le caractère d'une race. Nous devons pouvoir remonter les anneaux successifs de cette chaîne qui rattache le type actuel aux pasteurs semi-sédentaires et communautaires dont il est issu.

Prenons pour point d'observation Berthenay, une commune située à la jonction du Cher et de la Loire, assez distante de Tours pour n'être pas absorbée entièrement par un genre de culture maraîchère, que nécessite le voisinage d'une grande ville en vue de son alimentation.

Berthenay présente les caractères les plus intenses du *Lieu* qui est dénommé *Varenne*. Un sol entièrement composé d'alluvions, d'apports de sables charrié par la Loire, et d'une formation assez ancienne pour que la forêt ait pu s'étendre jusqu'à l'une des parties de son territoire ainsi que le témoignent les anciennes chroniques locales et l'appellation de *bois de Plantes*, qu'a conservé un hameau situé au bec du Cher.

Cette région est fréquemment dévastée par les inondations, malgré des digues élevées depuis fort longtemps : les archives de Berthenay mentionnent entre autres la crue de 1608 qui causa d'épouvantables ravages, et les paysans parlent encore avec terreur de celles de 1846-1856-1866, qui anéantirent leurs récoltes et causèrent des dommages incalculables : en 1846, un village tout entier fut emporté; le sable avait envahi les terres et il fallut plusieurs années pour le rendre à la culture.

Vers la fin de l'époque romaine, ce canton de la Varenne

était une vaste propriété en partie couverte de bois où l'ormeau était l'essence dominante. C'est là un indice d'une certaine antiquité quant à l'appropriation et l'exploitation de son sol. Saint Perpet légua à son église de Tours cette propriété qui devint ainsi un fief des moines. Ceux-ci en activèrent la culture et en étendirent le défrichement. Comme souvenir de leur possession, il reste encore aujourd'hui une grange considérable qui porte leur nom : Elle servait à enmagasiner les récoltes de cette terre fertile.

Oui, terre fertile! Quelle que soit la saison, jamais elle n'a cet aspect morne, presque désolé de certaines contrées, une fois la récolte rentrée. Encadrée de peupliers, de saules argentés, elle est toujours verdoyante et, toute l'année, les cultures se succèdent presque sans interruption. Autrefois un système d'irrigations, par des canaux nombreux et peu profonds, distribuaient l'eau avec profusion. Aujourd'hui, ces canaux bordés de haies où, par place s'élèvent l'ormeau et le frêne noueux, servent de limites ou séparent les champs.

La superficie de la commune de Berthenay se décompose ainsi.

Terres labourables : prairies artificielles. céréales.	356 h.
Prairies naturelles (Herbages)..................	85 h.
Landes, terres incultes..........................	8 h.
Bois..	4 h.
Vignes..	3 h.
Jardins...	102 h.
Propriétés bâties, routes, chemins, lévées.......	180 h.
	738 h.

Aperçu des coteaux de Savonnières qui dominent cette partie de la Varenne, le territoire de Berthenay figure bien un damier gigantesque. En tous temps, la Varenne est verte, mais le mouvement, l'alternance des cultures en font varier constamment la disposition des tons.

M. B., curé de Berthenay, a bien voulu nous communiquer des notes détaillées qui donnent une idée très nette de la succession ininterrompue des travaux qui remplissent l'existence du Varennier.

« Cette verdure de la Varenne ne ressemble point à celle des autres pays où l'on cultive les céréales. Celles-ci n'y occupent en effet qu'une partie des terres, la moitié environ.

« Pendant que cette moitié verdoie, l'autre est déjà fleurie : les jaunes corolles des navets se sont ouvertes; ils sont aussitôt arrachés par d'actives ménagères. Partout où la teinte brune des terres a reparu, les laboureurs sont à leur poste; le sol, profondément remué par la charrue ou par la bêche, engloutit le fumier étendu en épaisses couches.

« Le pied gauche chaussé d'un énorme sabot, les mains armées d'une longue et large pelle, le paysan soulève et retourne d'un coup d'énormes mottes de cette terre friable que la herse rendra tout à l'heure aussi unie que le sable le plus fin.

« La culture des *menus* réclame en effet ce travail spécial et ces soins particuliers. On sème successivement, l'oignon, l'anis, l'olivète ou œillette, le millet, le maïs, et plus tard, le chanvre, les haricots, la courge.

« Pendant ce temps, les graminées ont poussé avec une vigueur étonnante, les champs, courbés par la brise de l'Ouest, prennent déjà une teinte blonde; là-bas, la prairie étale son émail tout parsemé des têtes blanches des pâquerettes et des grappes embaumées de mélillot. Dans les fermes, on rentre les charrues et déjà les faux s'apprêtent.

« Rude saison que celle-ci pour le cultivateur. Du matin au soir, il lui faut braver le soleil qui darde ses rayons sur ces terres déjà chaudes, et le temps dont il dispose pour la fenaison est bien court. Déjà les seigles sont mûrs, les épis se balancent à deux mètres du sol et bientôt les blés seront prêts à leur tour. En quelques semaines, la récolte est serrée. Les chaumes aussitôt moissonnés laissent le champ libre à la charrue qui fend la terre poussiéreuse et desséchée. Il faut se hâter pour de nouvelles semailles. Le fourrage d'hiver, les navets, prennent possession du terrain où tout à l'heure se balançaient les céréales, et, vienne la pluie ou la rosée de septembre, ils verdiront à leur tour. Entre temps, les machines à battre sont arrivées, la vapeur ronfle et le grain tombe en cascades dans

les sacs qu'il remplit, pendant que la paille s'entasse en bauges ou s'empile dans les granges et les greniers à côté du foin.

« Les navets sont à peine semés que les chanvres sont mûrs. Ici commence une des plus rudes besognes du Varennier. La terre est bien sèche au commencement de septembre et la plante ne peut être coupée. la fibre divisée perdrait de sa valeur. Il faut donc l'arracher. Au bout de quelques heures, les mains saignent. Peu importe! A qui finira le plus tôt la tâche commencée. Et les paquets s'alignent, et le champ se dépouille. La sueur coule du front, ruisselle sur la torse demi nu, le soleil est lourd, le travail dur, mais la besogne est achevée.

« Que non pas! elle est à peine commencée. Il faut lier en bottes ces tiges, les charger, les porter au fleuve pour les rouir.

« Heureusement qu'en cette saison la Loire est clémente : elle coule paresseusement sur ses longues grèves aux sables dorés; son flot s'allonge, calme et pur entre les îles, sur les cailloux et les galets qu'il caresse. On trouvera facilement la place favorable pour serrer la récolte. A la rivière tout le monde! La *marre* fait rage, piochant et fouissant le sable sous l'eau qui rejaillit, et le paquet disparaît dans le trou bientôt recouvert par la grève déplacée pour faire place au paquet voisin.

« Dans huit jours, le chanvre aura perdu sa teinte verte : il aura jauni. Le travail recommence. On arrache les bottes, on les délie, et l'on étale les tiges au soleil, sur la grève. Adieu les parfums agrestes.

« Adieu la promenade du soir. Une odeur infecte empeste l'atmosphère et pénètre partout. Cette période durera quinze jours, trois semaines, jusqu'à ce que les retardataires, — car il y en a, — aient achevé leur *cueillette*.

« Le chanvre étalé au soleil doit être retourné souvent jusqu'à ce qu'il soit bien sec. On refait ensuite les bottes pour les transporter au logis, où elles vont reposer quelques semaines.

« D'autres récoltes pressent. Les oiseaux s'abattent par milliers sur les champs jaunis où les longs épis du millet s'inclinent vers la terre. L'oignon doit être arraché bien vite : la pluie le ferait reverdir. Les haricots sont mûrs, on les empile en meu-

lons, ils profitent encore, prennent du poids et sont meilleurs. Il y a déjà longtemps que les olivètes sont cueillies; mais les citrouilles ont grossi, elles encombrent les champs. On les entassera sous la paille et les feuilles qui les préserveront des premières gelées d'hiver.

« L'arrachage des pommes de terre, des betteraves viendra ensuite, car il faut se hâter, se hâter toujours : le temps des semailles approche. Déjà, dans la terre débarrassée des menus, on commence à conduire les lourds tombereaux chargés de fumier : les labours reprennent, pour semer le seigle et le froment et préparer la récolte prochaine.

« Le matin, bien avant l'aube, et le soir, bien avant dans la nuit, un bruit singulier se fait entendre de tous côtés : claquements multipliés, continus, bruyants d'abord, puis assourdis, reprenant plus aigus et continuant avec ces alternatives leur vacarme rythmé. C'est le bruit de la *broye* ou *braye* occasionné par les broyeurs de chanvre. Le broyage se fait la nuit, ou le matin, surtout. Il commence vers trois heures et demie et doit être terminé avant le lever du soleil. Celui qui en dépasserait l'heure serait considéré comme paresseux.

« Le paysan est à jeun et n'y voit pas clair, mais cela n'empêchera pas sa besogne. La provision est là, à sa portée. Le manche de son lourd instrument dans sa main droite, il saisit de la gauche une poignée de tiges rouies et préalablement séchées au four. Il la présente à l'instrument et il frappe. La tige s'amollit, une poussière épaisse s'en dégage semée de brindilles et d'éclats d'écorce, et la fibre apparaît jaune et brillante. Le broyeur la jette, reprend d'autres tiges et continue ainsi sans s'arrêter jusqu'à ce que sa provision soit épuisée ou que le jour vienne l'appeler à d'autres travaux.

« Ce chanvre sera ensuite teillé, réuni en bottes et serré en attendant le passage de l'acheteur. Le millet réclame d'autres soins. Il faut le couper, épi par épi, enlever la feuille, le paqueter provisoirement, pour le laisser sécher. Plus tard, il subira des manipulations nouvelles, sera compté et réuni par bottes de cent épis, liées et coupées d'égale longueur.

« Les haricots attendent leur tour. Toute cette récolte doit être serrée, car voici les vendangées et, pour quelques jours, la Varenne va se dépeupler.

« Les vignes y sont rares en effet, quelques lopins, çà et là, dans les endroits où les inondations ont laissé du sable mêlé de *jar*. Ce sont les côteaux qui sont la patrie du vin et tous les propriétaires ont leur clos sur les collines de Savonnières, de Villandry ou de Vallères. Bien peu l'ont sur la côte de Saint-Étienne ou de Cinq-Mars. Il faudrait traverser la Loire, et la capricieuse ne permet pas toujours ces expéditions. D'ailleurs, les ponts sont loin et il est difficile de soigner les ceps. La récolte du vin n'occupe guère en général, le Varennier. Les clos sont peu étendus. Ils suffisent à la consommation, on ne leur demande pas plus.

« L'hiver est venu avec ses jours courts, ses frimas, ses neiges et ses pluies. C'est le temps du repos pour nos paysans. Quelques labours, l'entretien des fossés, l'élagage des arbres et des haies, et les veillées au coin du feu se partagent ses loisirs. L'homme de la Varenne est frileux, il aime son foyer. Malheureusement les ressources intellectuelles lui font presque complètement défaut, et c'est avec plaisir qu'il voit revenir le printemps et la reprise des travaux. »

Observons maintenant le plan de cette exploitation, dont nous venons de voir l'esquisse rapide embrassant le cours d'une année.

Le bien est partagé en deux parts à peu près égales, céréales et menus, alternant de façon à produire trois récoltes en deux ans.

Il n'est point fait de *jachères;* la fertilité du sol ne les nécessite pas. Une certaine harmonie règne entre les voisins quant à ce qui a trait à l'uniformité des cultures : ils s'entendent volontiers pour que, là où les champs se touchent, une même culture se prolonge et se continue des deux côtés. C'est d'ailleurs pour eux une facilité au moment de la récolte : il en résulte un échange de services réciproques.

Les seules céréales cultivées sont le froment, le seigle, l'avoine. Cette dernière toutefois, juste pour la consommation des chevaux.

Le *blé* donne un rendement moyen de 30 hectolitres à l'hectare, dont la majeure partie est vendue. 4 à 5 hectolitres par personne sont retenus pour les besoins de la famille.

Le seigle est cultivé, pour son grain, réservé aux porcs; pour sa paille, qui sert de fourrage ou de litière. Sa production est la même que celle du blé, 30 hectolitres à l'hectare. La paille rend 40 quintaux à l'hectare.

Fertiles et bien arrosées, les prairies, en partie recouvertes par les eaux durant la mauvaise saison, donnent environ 80 à 90 quintaux par hectare.

Chaque exploitation comprend également un carré plus ou moins étendu d'*artificiels,* trèfle ou luzerne. Quant à la vigne, quand il y en a, elle est insignifiante, ainsi que le constate le tableau des cultures de la commune, plus haut exposé.

Les céréales, *moissonnées à la faucille*, le chaume fauché, on laboure, et des navets, entremêlés de trèfle en prennent la place. Ils sont destinés aux bestiaux pour l'hiver.

Les *menus* tiennent la seconde place. Ils sont, comme nous l'avons vu plus haut, de nature variée. Variées aussi sont les préparations du sol qui les attend.

Ainsi, de faibles labours suffisent pour l'oignon, tandis que le haricot, l'olivète, le millet etc., veulent des labours plus profonds et plus répétés, des fumures sérieuses. La sidération a même été tentée par plusieurs cultivateurs progressistes.

Le chanvre nettoie la terre, mais les autres graines demandent plusieurs sarclages.

Les pommes de terre et les betteraves veulent être binées.

Les récoltes sont presque totalement expédiées hors du pays, la consommation des familles étant insignifiante.

On entremêle l'*anis* dans les champs d'oignons; sa culture est fort restreinte.

L'*olivète* est consommée dans les familles;

Le *maïs* (en vert) sert à nourrir les bestiaux, on le sème entre les rangs de haricots ou de pommes de terre.

Les *citrouilles*, qui atteignent parfois des dimensions phénoménales, sont bonnes pour les vaches laitières; leur graine

fournit une huile qui trouve son application à l'usage domestique.

La *betterave fourragère* est réservée aux bestiaux, la proportion est environ de 20 à 25 ares cultivés par famille.

Les *haricots*, culture étendue, demandent relativement peu de soins ainsi que les *pommes de terre*. Une partie de ces deux dernières est consommée sur place, le reste est vendu.

Cette culture des *menus* réclame des soins assidus. Rémunératrice si elle réussit, on peut appréhender pour elle quelques accidents : les gelées tardives, une humidité prolongée, des coups de soleil après la pluie. La conséquence de ces soins spéciaux est l'empêchement de développer ces cultures sur une échelle considérable.

Par le tableau ci-après, on jugera du rendement comparatif des diverses cultures, tant céréales que menus, qui occupent le Varennier.

PRODUITS.	à L'HECTARE	PRIX.	TOTAL.
Blé.	30 hectol.	17 fr. l'hectol.	510 fr.
Seigle { grain.	30 hectol.	10 fr. l'hectol.	300f } 420 fr.
Seigle { paille.	40 quintx.	3 fr. le quintal.	120f }
Prairies (foins).	90 quintx.	4 fr. le quintal.	360 fr.
Oignons.	200 hectol.	7 fr. 50 l'hectol.	1500 fr.
Millet.	3500 épis.	3 fr. 50 le cent.	1400 fr.
Chanvre (filasse).	900 kilos.	0 fr. 80	720 fr.
Pommes de terres.	150 hectol.	5 fr.	750 fr.
Haricots.	30 hectol.	25 fr.	750 fr.

Bétail. — Le *Bétail est le but principal de la culture de la Varenne*, où l'on fait du *petit* élevage. L'étable renferme ordinairement quatre vaches et deux élèves constamment *nourris à l'écurie*. Nous sommes donc loin de nos premiers occupants qui s'étaient établis le long des grasses prairies de la Varenne pour faire pâturer les troupeaux qu'ils avaient amenés jusqu'en ce pays. Une vache donne en moyenne 3 kilos de beurre par semaine. Un marchand passe, qui l'achète à raison de 2 fr. le kilo.

Les veaux valent 50 francs, prix ordinaire. A 2 ans, un élève pèse 250 kilos et se vend de 200 à 250 fr.

L'étable à porcs en contient deux, renouvelés quatre ou cinq fois l'an. Vendus au paysan 100 francs la paire, sur le marché, il les revend au charcutier quand ils ont atteint 75 à 100 kilos à raison de 1 fr. 20 à 1 fr. 40 le kilo. Le bénéfice moyen est à peu près de 50 fr. par animal.

L'écurie renferme toujours un cheval, bête de labour et de trait, rarement deux.

Les moutons, très *nombreux autrefois*, alors qu'il y avait des *prairies communales*, ont complètement disparu.

Très peu de volailles : les laisser vaguer par les champs serait dangereux, elles détruiraient le grain. Devant un entretien si coûteux, le Varennier s'abstient. On rencontre seulement quelques canards, et quelques oies, pateaugeant dans les mares, les canaux ou la rivière; on ne s'en occupe pas, ils profitent tout seuls.

Voilà donc, énumérés par le détail, les divers travaux du varennier et de sa femme. Le premier s'emploie surtout au dehors, à ses champs, à ses cultures; à la maison, il ne soigne guère que le cheval. Sa femme se partage entre les travaux du dehors et ceux de l'intérieur, avec prédominence du trávail de la maison. Dehors, ce sont le sarclage et le binage. Dedans, les soins à donner aux bestiaux. La ménagère est très occupée, car les animaux ne sortant jamais, elle doit en règle générale, pourvoir à tous leurs besoins. Tout doit être apporté du dehors, et quelquefois, elle doit aller loin et porter jusqu'à l'écurie, en des fardeaux considérables, la nourriture destinée aux bêtes.

A chaque moment, vous rencontrez dans la Varenne une paysanne qui, après avoir fait sa provision d'herbes ou de plantes fourragères, coupées à la faucille ou arrachées, les recueille dans une pièce de toile, une devantière, qu'elle a apportée avec elle et les entasse en un énorme ballot. Le cheval est aux champs avec l'homme, force lui est de ne compter que sur elle. Elle se couche en arrière sur cette charge, réunit autour de son cou et noue les deux bouts de l'étoffe. D'un vigoureux coup de reins, elle est à genoux, se redresse, ployée en deux sous le faix, et rentre

lentement chez elle. L'habitude de cet exercice violent est telle que des femmes en état de grossesse s'y livrent journellement sans en être autrement incommodées. Souvent même il lui faut faire plusieurs voyages des champs jusqu'à sa maison parfois assez éloignée.

La femme doit encore traire les vaches, soigner les porcs, faire la litière, le beurre, écarter le fumier, faner.

Quant aux occupations ménagères, on peut supposer qu'elles sont des plus réduites. La cuisine, les travaux à l'aiguille ne sont guère praticables dans ces conditions : L'apprêt des aliments est bien sommaire. Les raccommodages, les réparations des vêtements, on les réserve pour les longues soirées d'hiver. D'ailleurs, assez malhabile dans l'art de manier l'aiguille, la varennière préfère faire venir chez elle, du bourg voisin, des ouvrières pour les travaux d'un peu d'importance.

Quant aux soins du ménage, un coup de balai superficiellement donné, le lit fait... tout juste. On n'est pas regardant. D'ailleurs on n'a pas le temps!

On n'a pas le temps, est le refrain constant du varennier, on le voit par cette succession de travaux se suivant d'une manière ininterrompue. Le Varennier travaille sans répit, les dimanches, les fêtes passent. il n'a pas le temps de s'arrêter. Il entasse récolte sur récolte, s'efforçant de les multiplier dans le plus court espace de temps possible.

Nous connaissons maintenant le sol sur lequel opère le Varennier et la nature du travail auquel il se livre.

Ce sol est très riche : c'est un terrain d'alluvion formé par les dépôts successifs de la Loire et de ses affluents. C'est par une lutte incessante contre le flot que chaque pièce de terre a été conquise à la culture.

Sur ces bandes étroites qui s'allongent le long des deux rives dans le fond des vallées, la grande culture est impraticable. On se livre exclusivement à la petite culture; chaque famille ne possède qu'un espace restreint : un à trois ou quatre hectares. Souvent même cette culture se fait à la bêche : c'est du jardinage.

Ce caractère est encore accusé par la nature des produits : la

culture dominante est celle des « menus », ou légumes, c'est-à-dire la culture maraîchère. Elle est plus rémunératrice, grâce à la fertilité du sol. On sait assez que ce genre de produits exige de nombreuses façons et des façons très minutieuses; on l'a vu d'ailleurs. La petite culture peut seule entreprendre ce travail délicat.

Ainsi le type de la grande culture et du grand patron est nécessairement exclu de toutes ces vallées si fertiles, qui forment les grandes artères de la Touraine. Cela ne veut pas dire que ces petits paysans ne puissent pas arriver à la richesse ; quelques-uns y parviennent. Mais alors, pour s'élever, ils doivent abandonner cette culture, qui ne peut être qu'un travail de petits paysans.

Et remarquez, d'autre part, que cette culture minutieuse, routinière, sans grandes vues, ne les prépare pas à entreprendre la grande culture, qui exige des aptitudes bien différentes.

Que va-t-il donc sortir de ces vallées où s'élabore depuis des siècles le type le plus élémentaire du Tourangeau? C'est ce que nous allons montrer, en déterminant les diverses conséquences produites sur ce type par le Lieu et le Travail. Ce sera l'objet d'un prochain article.

(*A suivre.*)

Paul PORTHMANN.

Le Directeur Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

QUESTIONS DU JOUR

BOERS ET ANGLAIS

OU EST LE DROIT?

J'ai dû, depuis quelques mois, donner à la Revue une collaboration moins active, parce que j'étais absorbé par une œuvre capitale et urgente. Mais aujourd'hui l'*École des Roches* est ouverte, elle fonctionne, elle se développe dans la force que donne une situation vraie. Je puis donc, sans me détourner de l'œuvre nouvelle, revenir avec plus d'assiduité à nos « chères études », à ces études qui reçoivent des faits, coup sur coup, tant de justifications décisives.

Pour chercher un sujet d'étude, je n'ai pas l'embarras du choix. Il est une question qui, en ce moment passionne et divise les esprits et qui met aux hommes les armes à la main. Elle est délicate et exige, pour être traitée et comprise, d'une part, beaucoup de calme scientifique, d'autre part, un vif désir de secouer les préjugés, de voir la vérité entièrement.

Je n'ai pas l'intention de traiter ici toute cette affaire du Transvaal, mais d'y saisir la manifestation de certains faits sociaux organiques, qui y apparaissent très sensiblement et qui éclairent la science sociale d'une lumière plus vive sur certains points.

Ce n'est pas un jugement porté sur les hommes et sur les actes. Nous n'avons pas à intervenir ici dans les débats purement poli-

tiques. La science se tient en dehors de ces compétitions et de ces agissements personnels.

Nous ne considérons pas, dans le conflit, les causes qu'on peut dire *occasionnelles*, mais les forces profondes qui ont agi derrière ces circonstances accidentelles : ce sont là les vraies causes. Par exemple, ce n'est pas donner la cause de la guerre Franco-Allemande de 1870 que de l'attribuer à la question de la candidature d'un prince prussien au trône d'Espagne. Cette explication ne peut satisfaire que les esprits superficiels.

Il en est de même du conflit anglo-boër. Beaucoup de gens croient l'expliquer par le débat sur deux années de résidence en plus ou en moins pour acquérir la nationalité boër; ce sont de grands naïfs.

Comment peut-on croire que c'est pour un résultat aussi mince que les Anglais, gens pratiques, mettent en ligne 70,000 hommes et assument les frais d'une pareille campagne. Ce serait aussi une trop grosse dépense pour une crise sur les mines d'or, qui se peut réparer autrement. D'ailleurs existe-t-elle réellement? Tout prouve le contraire. C'est là une légende de « dossier secret. »

Quelle est donc la vraie histoire de ce conflit?

I

La vraie histoire de ce conflit est la répétition d'un fait qui est vieux comme le monde et qui forme le fond commun de l'histoire de l'humanité.

Essayons de le formuler d'une façon générale et sans application immédiate au conflit du Transvaal :

Des commerçants, des émigrants, — supposons les Français, ou Allemands, ou Espagnols, ou Portugais, ou Romains, ou Grecs, ou Phéniciens, ou n'importe quoi, — gens intelligents, capables, entreprenants, s'en vont dans un pays qui n'appartient pas à leur formation sociale. Autant que possible, au début, ils s'y installent pacifiquement. Aussitôt deux formations sociales sont

en présence dans le même lieu et il y a conflit entre leurs besoins. La formation la moins avancée — supposons-la peau-rouge, ou nègre, ou même chinoise, indienne, annamite, ou arabe, — sent son infériorité et l'élimination qui la menace. Elle invoque l'occupation antérieure du sol et les droits de souveraineté pour trancher le différend en sa faveur. Tout au contraire, la formation sociale supérieure n'admet pas que ces deux revendications puissent faire un obstacle indéfini au progrès de l'humanité partout où le sol ou la souveraineté sont tenus par une race inférieure. Après des débats sur ces questions de justice, on en vient à se battre et la race supérieure, à travers plus ou moins de temps et de difficultés, l'emporte *toujours*.

Mais voici qui est à noter et à retenir : *quand la chose est faite, personne ne prétend plus qu'il la faille défaire, ni au nom de l'équité, ni au nom du bien.*

Nul ne prétend plus que le Grec ou le Phénicien aurait dû équitablement rendre le sol et la souveraineté aux populations riveraines de la Gaule et de l'Afrique; les Romains, aux Barbares; les Français aux Arabes, aux Annamites, ou aux nègres du Sénégal et du Soudan; les Espagnols et les Portugais aux Indiens de l'Amérique du Sud; les Américains des États-Unis, aux Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord.

Au contraire, on trouve que cela est bien, qu'un progrès a été réalisé et que l'humanité s'achemine ainsi vers des destinées plus hautes. L'histoire elle-même n'a des éloges que pour ces races dominantes, tandis qu'elle traite avec le plus profond mépris les races évincées. Souvent même, elle grandit les premières et abaisse les secondes plus que de raison; tous les lecteurs approuvent et, dans les écoles, nous n'enseignons pas autre chose à nos enfants (lisez n'importe quelle histoire).

C'est d'ailleurs par ce procédé que se sont constituées toutes les nationalités. Elles se sont constituées par l'absorption presque toujours violente des régions locales indépendantes. C'est à ce prix seulement que s'est faite l'unité de l'Espagne, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du royaume uni de Grande-Bretagne, etc.

Mais le phénomène sur lequel j'insiste et dont je voudrais chercher l'explication, c'est que chacune de ces absorptions, après avoir soulevé des oppositions furieuses, a rencontré ensuite des approbations presque unanimes. Les historiens républicains eux-mêmes font honneur à la royauté française d'avoir fait « l'unité nationale » et, pour ce seul fait, ils lui pardonnent beaucoup.

Or, pour constituer cette unité française si vantée, la royauté a dû déposséder chacune de nos provinces de son autonomie et de sa suzeraineté et le plus souvent par la force.

Si ces dépossessions sont justes, pourquoi protester contre elles? Si elles sont injustes, pourquoi les célébrer si unanimement?

Évidemment, il y a là un problème dont il faut trouver la solution, car, manifestement, nos jugements sont livrés au hasard.

Un homme sérieux ne peut se résoudre à avoir, sur le même phénomène, deux opinions aussi contradictoires.

Nous trouvons un nouvel exemple de cette appréciation contradictoire dans l'histoire même du Transvaal et dans le cas des Boers.

Lorsque les Boers se sont installés dans l'Afrique méridionale, le sol n'était pas vacant. Il était occupé par les Hottentots et par les Cafres. Ces deux peuples étaient, depuis un temps immémorial, les propriétaires incontestés de vastes territoires.

Or, non seulement les Boers ont dépossédé violemment ces premiers occupants, mais ils se sont montrés féroces vis-à-vis d'eux.

L'éviction s'opérait par un procédé des plus simples. Une famille de Boer choisissait un endroit à sa convenance, puis elle y plantait un piquet appelé *baaken*, ce qui signifiait que la place était retenue. On s'entendait ensuite avec les familles voisines pour repousser par la force les Hottentots qui essayaient de résister à cette invasion de leur territoire. Restait alors à se procurer le bétail nécessaire. Voici comment procédaient les Boers, d'après un témoin oculaire : « Quelques colons bien armés se réunissent ensemble; puis, tombant tout

à coup sur une horde isolée, ils obligent ceux qui la composent à amener tous leurs troupeaux, y choisissent les bêtes à leur convenance et en donnent le prix qu'il leur plaît. C'est ce qu'on appelait « se porter acheteurs à coups de fusil (1). » On employait le même procédé sommaire pour se procurer des serviteurs. Ainsi, du même coup, on confisquait la propriété publique, la propriété privée et les habitants eux-mêmes.

L'occupation du Transvaal par les Boers fut « accompagnée parfois de massacres atroces, d'exterminations en masse ; chaque progrès des blancs dans la direction du Nord devait s'acheter par le sang (2) ». C'est ainsi que peu à peu les Hottentots furent refoulés de tout le territoire qu'ils occupaient de père en fils.

Lorsque ce territoire ne leur suffit plus, les Boers envahirent celui des Cafres.

Les Cafres sont plus sédentaires et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, plus civilisés que les Hottentots. Ils se livrent à une culture rudimentaire et possèdent un système assez régulier de pouvoirs publics et une organisation militaire. Mais ils ne purent tenir longtemps contre la poussée des envahisseurs Boers et furent, eux aussi, refoulés, ou détruits par les armes.

La dépossession des Cafres s'accomplit dans des circonstances horribles. En voici un exemple (3). « Dans la vallée du Vaal se trouve une grotte célèbre, large de 100 à 150 mètres et très élevée, qui est pleine d'ossements humains. Longtemps, les Boers ont prétendu que c'était un repaire de cannibales et qu'une tribu indigène anthropophage y faisait d'épouvantables festins. Aujourd'hui, il est démontré que ces squelettes sont ceux de noirs qui étaient venus chercher un refuge dans cette caverne après avoir été battus par les blancs. Enfumés comme des renards, ils périrent avec leurs femmes et leurs enfants.

« A l'intérieur, c'est un fouillis d'ossements, de calebasses et d'ustensiles de cuisine. Quelques corps ont même conservé leur peau, mais tannée et racornie ; certains sont restés de-

(1) Levaillant, *Deuxième Voyage*, t. I, p. 19 et 20.
(2) Élisée Reclus, *Géog. univ.*, t. XIII, p. 594.
(3) Voir le *Correspondant*, 10 août 1899.

bout, collés aux parois de la grotte. Dans un coin, un cadavre d'enfant repose encore sur les genoux décharnés de sa mère. Ce spectacle est tellement hideux que beaucoup de voyageurs ne peuvent en supporter la vue et quittent immédiatement ce lieu d'horreur. »

C'est ainsi que les Boers ont évincé les Hottentots et les Cafres. Mais voilà qu'aujourd'hui les Anglais à leur tour entreprennent d'évincer les Boers et de substituer leur domination à la leur.

Comment juger ces deux actes d'après une commune mesure? car il répugne à la plus vulgaire équité de condamner les Boers si on absoud les Anglais, ou de condamner les Anglais si on absoud les Boers; leur cas est exactement le même.

Ce fait de l'élimination d'une race par une autre se reproduit avec une régularité extraordinaire dans toute l'histoire du monde. Et depuis qu'il fonctionne on ne cesse de discuter sur sa légitimité et sur le moyen de le modifier.

La science sociale peut apporter quelque lumière dans ces ténèbres.

II

Je n'ai pas besoin de dire que d'innombrables méfaits accompagnent le genre de faits que je viens de signaler. Ces superpositions de domination et de race, dont les historiens nous racontent trop complaisamment les détails, ne montrent pas l'humanité sous un jour très favorable. La guerre, entre autres, est une très vilaine chose, dans l'immense majorité des cas.

Cela est bien entendu et je n'insiste pas. Je voudrais élever plus haut le débat et dégager, s'il est possible, les conditions d'après lesquelles, en fait, une race se substitue à une autre et détient la suprématie. Malgré les apparences, ces substitutions ne sont pas livrées au caprice des hommes; elles sont régies par une loi dont toute l'histoire témoigne.

Cette loi n'est pas basée sur le droit du premier occupant, comme le proclament tant de gens peu réfléchis.

Les faits parlent assez haut : le premier occupant, c'est, dans une grande partie du monde le sauvage, le pur chasseur, ou même le troglodyte, l'homme des cavernes. Il a été évincé partout et bientôt il ne sera plus qu'un souvenir.

Les partisans des droits du premier occupant, eux-mêmes, n'hésitent pas à prendre leur parti de l'éviction de cet antique possesseur du sol. « Passe pour les peuples sauvages, » disent-ils.

Mais les peuples sauvages ne sont pas les seuls qui ont été évincés ou dominés sur leur propre territoire. Ici encore les faits démentent la théorie du premier occupant. Les peuples d'Asie, Hindous et Chinois, par exemple, ne sont pas des sauvages, et cependant ils ont perdu ou ils sont en train de perdre leur indépendance au contact des européens. C'est fait déjà pour l'Indo-Chine aussi, où il n'y a que des populations fondamentales essentiellement douces, telles que les Annamites. En 1860, la Chine, très civilisée à beaucoup d'égards, était fermée : aujourd'hui elle est gouvernée et bientôt elle sera partagée entre Russes, Anglais, Français, sans compter les Allemands et les Américains !

Ainsi, nous-mêmes européens, nous faisons bon marché de ce droit du premier occupant lorsqu'il est revendiqué par les peuples de l'Asie ou de l'Afrique. Nous ne pensons à le proclamer que lorsqu'on le tourne contre nous. Vérité en deçà de l'Oural et de la Méditerranée, erreur au delà !

Et lorsque ces peuples évincés par nous se retournent contre nous et nous demandent raison de cette spoliation, comme nous ne pouvons plus invoquer le droit du premier occupant, nous invoquons et nous proclamons bien haut un autre droit : *celui de notre supériorité sociale.*

Et en cela, nous sommes plus près de la vérité.

Seulement, on va voir que ce droit tiré de notre supériorité est terrible même pour nous et qu'à un moment donné il peut se retourner contre certains d'entre nous.

En effet, un peuple ne peut invoquer, quand il est le plus faible, le droit du premier occupant, et, quand il est le plus fort, le droit de sa supériorité. Ce serait vraiment trop commode !

C'est cependant ce que l'on ne manque pas de faire, car les peuples, comme les simples particuliers, n'en sont pas à une inconséquence près, quand il s'agit de leurs intérêts.

Et c'est précisément ce qu'ont fait les Boers, pour en revenir à eux.

Quand ils ont évincé les Hottentots et les Cafres, ils se sont autorisés du droit de leur supériorité sociale qui était indéniable, et ils ont outrageusement foulé aux pieds le droit du premier occupant.

Mais quand les Anglais, suivant le même exemple, ont entrepris de les débusquer, les Boers ont proclamé leur droit de premier occupant, et n'ont plus songé à faire valoir leur supériorité sociale, qui était plus difficile à démontrer.

Je crois que maintenant nous devons apercevoir le mauvais cas dans lequel l'humanité s'est mise à propos de cette question des nationalités.

Si la souveraineté appartient au premier occupant, il faut que l'Europe renonce à toutes ses possessions lointaines, qu'elle évacue toutes ses colonies sans exception, car elle foule aux pieds les droits imprescriptibles des peuples. Il n'y a pas à regimber.

Mais si la souveraineté appartient à la supériorité sociale, elle peut les garder en toute sécurité de conscience.

Rassurons donc de suite notre conscience : *le monde n'appartient pas au premier occupant, les faits le démontrent assez; il appartient aux peuples qui possèdent la supériorité sociale.* Et c'est précisément ce qui justifie les Européens et ce qui explique leur prédominance.

Mais il faut insister sur ce sujet.

III

Si Dieu, — je fais une supposition absurde dont je demande pardon à la sagesse divine, — si Dieu avait décidé que le premier occupant jouirait d'un droit imprescriptible, il aurait voué le

monde à la domination exclusive des races inférieures, et tout progrès eût été impossible dans l'humanité.

Au contraire, la prédominance des races supérieures a acheminé l'humanité de siècle en siècle dans la voie d'un progrès constant. A toutes les époques, les peuples qui ont *finalement* dominé les autres leur étaient supérieurs socialement; ils n'ont pas toujours été supérieurs parce qu'ils dominaient; mais ils ont dominé parce qu'ils étaient supérieurs, je ne dis pas militairement, mais socialement.

En effet, les peuples qui n'ont eu que la supériorité militaire n'ont exercé qu'une domination éphémère, comme les Tartares d'Attila, de Gengis-khan ou de Tamerlan.

Avec le temps, la supériorité sociale des peuples dominateurs est allée en s'accentuant : les Grecs et les Romains ont été supérieurs aux Égyptiens, aux Perses et aux Mèdes. Les sociétés du moyen âge ont été supérieures aux Grecs et aux Romains, car elles ont élevé plus haut la valeur morale et sociale de l'homme ; les grandes nations actuelles de l'Occident et de l'Amérique du Nord sont supérieures aux grandes nations du moyen âge et elles ont fait faire à l'humanité de nouveaux progrès.

Ainsi il vaut mieux que le sceptre appartienne au plus digne, plutôt que d'appartenir au premier occupant. Le premier occupant, c'est le règne du hasard ou de la pure violence; le plus digne, c'est l'acheminement vers la justice et vers le progrès.

Seulement, toute la question c'est d'être et de rester le plus digne, en marchant dans le sens du plus grand perfectionnement de l'humanité; c'est ce qui n'est pas très facile.

C'est en cela que les Boers sont restés en arrière et qu'ils se sont laissé dépasser par les Anglais, comme les Asiatiques se sont laissé dépasser par les Européens.

Les Boers se distinguent par des qualités morales remarquables. Ils vivent en communautés familiales nombreuses, sous la direction respectée du chef de famille, qui est une sorte de patriarche. Le repas du soir « est suivi d'une prière et d'une lecture faite par le plus ancien de la maison dans la grosse bible de famille, imprimée en caractères gothiques et ornée d'un fermoir précieux ».

Mais, au point de vue social, ces populations ont peu progressé et n'ont tiré qu'un parti médiocre des immenses territoires dont elles se sont emparées. Chaque famille s'est attribuée de vastes domaines qui sont à peine défrichés et presque entièrement livrés au simple parcours des troupeaux.

Au point de vue de la civilisation, ils sont également restés très arriérés. Ils vivent dans « un isolement farouche », sur leurs domaines qui ont souvent plus de 2,000 hectares. « Les Boers ignorent la musique, l'art, la littérature. Leur part dans l'exploration scientifique de la contrée a été presque nulle. L'éducation des enfants et le journalisme sont principalement entre les mains des Anglais (1).

Quatre fois par an seulement, les Boers entrent en communication avec leurs semblables. Ils se rendent à la chapelle qui sert de centre à leur immense paroisse de vingt ou cinquante lieues de diamètre. « Les époux communient, les fiancés font bénir leur mariage, les jeunes gens sont reçus membres de l'église, on baptise les enfants. Puis, chaque groupe familial s'éloigne, pour aller retrouver la solitude et le silence dans les grandes plaines (2). »

Tous les progrès réalisés l'ont été *par des étrangers,* car le Boer affectionne presque exclusivement la vie paisible et peu active du pasteur. « Il est presque sans exemple que les Boers s'établissent comme artisans ou boutiquiers : ce sont des anglais ou des allemands qui s'occupent ainsi de gagner leur vie et *nombre d'entre eux, devenus plus riches que les propriétaires boers des alentours, achètent une partie de leur domaine. C'est ainsi que l'aristocratie terrienne se recrute peu à peu d'éléments étrangers à la classe primitive des Boers.* Parmi les autres blancs, ceux que les Boers voient d'ordinaire *avec le plus de déplaisir sont précisément leurs frères de race et de langue,* les Néerlandais de la mère patrie. Le Boer est fort susceptible (comme tous les gens peu éclairés) ; il n'aime pas que le Hollandais, civilisé, sourie des mœurs africaines et réponde avec affectation dans une

(1) E. Reclus, *Géog. univ.*, t.XIII, p. 597.
(2) Id., *ibid.*

langue pure au jargon corrompu que parlent les campagnards sur les bords du Vaal ou du Limpopo.

« Si les Anglais ne sont qu'en minorité, ils n'en sont pas moins les représentants d'une civilisation supérieure et *leur idiome rivalise avec la langue officielle dans la conversation courante : il l'a de beaucoup distancé comme véhicule de l'instruction. La plupart des instituteurs étant anglais ou écossais, leur langue devient celle de l'école;* elle devient aussi celle des villes, car c'est là que s'établissent les immigrants, marchands et boutiquiers, venus de Port-Élizabeth et d'autres villes des colonies anglaises. Lentement, mais sûrement, se fait la substitution d'une langue à l'autre, par l'effet des mille changements intimes qui s'accomplissent chaque jour dans les profondeurs de la société (1). »

Il y a dix ans que ces lignes ont été écrites par M. Élisée Reclus. Depuis lors, la prédominance sociale de l'élément anglais s'est accrue dans une proportion énorme, et la guerre qui éclate aujourd'hui n'est que la conséquence naturelle de cette disproportion entre les deux éléments en présence,

Formulons encore une fois ce fait, aussi inéluctable que la loi de la chute des corps :

Lorsque une race se montre supérieure à une autre dans les diverses manifestations de la vie privée, elle finit par l'emporter *fatalement* dans la vie publique, et par affirmer sa prédominance. Que cette prédominance soit ensuite imposée pacifiquement ou par les armes, elle n'en est pas moins, à un moment donné, consacrée officiellement et ensuite reconnue universellement.

J'ai dit que cette loi explique seule l'histoire de l'humanité et les révolutions des Empires et que seule, en outre, elle explique et justifie, la prise de possession par les Européens des territoires de l'Asie, de l'Afrique, de l'Océanie et tout notre développement colonial.

Si on nie cette loi, il ne nous reste plus qu'à proclamer que nous autres, Européens, nous sommes des monstres épouvanta-

(1) E. Reclus, Géog. univ., t. XIII, p. 597.

bles, dignes d'être mis au ban de l'humanité. Nous devons être traités comme des animaux de proie par tous les peuples sauvages, barbares ou simplement moins avancés en civilisation que nous avons injustement et brutalement dépossédés.

Il faut rendre à ces peuples leur suprématie, et revenir purement et simplement à la barbarie; il faut en outre renoncer à comprendre quoi que ce soit à l'histoire du monde et déclarer que l'œuvre divine est une monstrueuse iniquité.

Sommes-nous disposés à accepter ces conséquences? Voilà toute la question. Elle vaut la peine qu'on y réfléchisse.

La lutte actuelle des Boers contre les Anglais n'est qu'une nouvelle manifestation de cette loi. Les Boers seront sûrement battus, soit aujourd'hui, soit demain, quels que soit d'ailleurs leur courage personnel et la force de leurs armées, parce qu'ils ont déjà et préalablement été battus socialement. La lutte militaire n'est jamais qu'un épisode secondaire de la lutte sociale. C'est celle-ci et non celle-là qui décide de la victoire.

Il ne reste aux Boers qu'une chance de relèvement dans l'avenir, c'est de se mettre énergiquement au régime de l'humanité la plus progressive. Ils ont dominé les Hottentots et les Cafres parce qu'ils étaient plus civilisés qu'eux; il leur reste maintenant à s'assimiler la civilisation qui est en train de les évincer, et surtout à y former leurs fils. Qu'ils apprennent à égaler leurs vainqueurs et, un jour, ils pourront partager avec eux la domination de l'Afrique du Sud.

Si non, ils n'auront plus qu'à remonter sur leurs chariots, à reprendre la vie nomade dont ils ont malheureusement conservé les habitudes et à refluer plus au nord. Là, ils refouleront et ils massacreront encore quelques tribus sauvages, dont ils se partageront les territoires, jusqu'au jour où la poussée anglo-saxonne grandissante viendra encore les forcer à aller toujours plus loin vers l'équateur.

IV

Arrivé à ce point, le lecteur, un peu bouleversé dans ses idées toutes faites, doit se demander ce que deviennent, en face de cette loi, les droits de propriété du sol et de souveraineté de territoires.

Il faut encore s'expliquer à ce sujet.

Le droit de *propriété* est, en réalité, plus limité qu'on ne l'imagine. Ce qui justifie socialement la propriété, c'est *qu'elle est favorable à l'intérêt public*. Si on ne laissait pas la libre disposition du sol à un homme, il n'y aurait aucun travail sur la terre, elle resterait à l'état natif; elle ne produirait que ce qu'elle produit spontanément. L'observation démontre que si la propriété est concédée avant le travail, elle n'est concédée *qu'en vue du travail*.

L'intérêt social réclame la propriété. Mais si cette concession d'usage exclusif du sol, tournait, au contraire, à empêcher l'exploitation productive du sol, elle serait peu à peu décriée, combattue et remise dans des conditions productives. C'est le cas de toutes les crises agraires, qui sont nombreuses et célèbres dans l'histoire.

A toutes les époques et dans tous les pays, de violentes protestations se sont élevées contre les immenses propriétés accaparées par de grands propriétaires et qui demeuraient presque incultes. On répète que les *latifundia* perdirent l'Italie; ils perdirent aussi la Pologne, l'Écosse, l'Espagne, etc. La même chose arrive actuellement pour les Boers qui ont montré, à s'emparer d'immenses domaines, plus d'empressement qu'à les cultiver. Ils ont ainsi violé la loi même de la propriété et cette loi se retourne contre eux, comme elle s'est retournée contre les grands propriétaires non défricheurs de tous les pays. Si cette loi n'avait pas fonctionné impitoyablement, la surface du sol aurait été reconquise par la forêt ou par la prairie, et l'humanité, faute de subsistance, aurait cessé d'être.

Vous voyez bien qu'il faut, sous peine de mort, que la loi fonctionne en dépit de tout et de tous.

Il en est de même du droit des peuples à la *souveraineté.*

On laisse une portion de la population humaine dominer sur un territoire, parce que, sans cela, il n'y aurait pas d'adaptation locale aux intérêts que régit la force publique; on tomberait dans l'anarchie. Mais si cette adaptation se retourne contre les intérêts du genre humain, elle amène une crise. Ce sont ces crises qui provoquent les révolutions politiques et les changements de nationalité.

Il faudrait donc que l'homme sût de plus en plus que l'exercice de la souveraineté a, comme condition fondamentale, le bien général et que ce n'est pas un droit à l'encontre de ce bien.

Si les Boers avaient jamais pu entrer dans la connaissance exacte de cette loi, qui fonctionne en dépit de tout, ils auraient eu soin de tourner leurs vues à une transformation de leur droit sur le sol et sur la souveraineté, sans se jeter dans une lutte qui ne peut jamais se terminer dans leur sens, alors même que les Anglais seraient, pour cette fois, archi-battus.

En somme, l'indépendance nationale ne peut pas se maintenir comme un *droit absolu envers et contre tout,* ainsi qu'on le voit assez par l'histoire des révolutions des peuples.

C'est ce qui est arrivé aux régions locales autrefois indépendantes, c'est-à-dire aux provinces. Elles se sont aujourd'hui fondues dans de plus grandes nationalités. C'est ainsi que se sont accomplies l'unité de l'Espagne, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, des Royaumes Unis de Grande-Bretagne, etc.

Ce n'est pas la royauté, comme on le croit, qui a opéré ces fusions, ou ces réunions; c'est, au contraire, ce mouvement naturel qui a fait la royauté, qui a été la raison de son rôle, de sa force, de son crédit. *En somme, elle a servi d'instrument à une force spontanée, qu'elle n'a pas du tout créée.*

Aujourd'hui, personne ne voudrait revenir sur ce fait de nationalités indépendantes, perdues par suite de l'intérêt public et du besoin général constaté.

C'est encore ce qui est arrivé et ce qui arrive *dans tous les pays de découvertes*. Successivement, toutes les populations indépendantes de l'Amérique, de l'Afrique, de l'Océanie ont perdu leur nationalité au contact de peuplements de formation supérieure, au contact des Européens.

C'est aussi ce qui est arrivé aux populations qu'ont dominées les Boers. La même chose arrive aux Boers eux-mêmes de la part de la race supérieure qui survient sur le même lieu.

Même chez les peuples qui sont actuellement à la tête du monde civilisé, l'indépendance première locale s'efface devant des besoins généraux : c'est ainsi que les colonies d'Amérique, indépendantes les unes des autres à l'origine, se sont fédérées pour créer les États-Unis. Les colonies mutuellement indépendantes de l'Australie viennent de décider leur fédération.

L'indépendance absolue du Transvaal disparaît dans ce mouvement qui part de l'origine des temps et se continue toujours.

On aurait aperçu cette loi, si on avait observé de plus près que l'autonomie n'est pas un droit *aussi absolu* qu'on l'imagine, n'est pas un fait qui puisse se maintenir *aussi absolument* qu'on le suppose.

La formule qu'on donne généralement de ce droit est trop sommaire et incomplète. C'est le propre de la science de réviser ces formules insuffisantes. Elle ne les dément pas par des formules inverses, mais elle les rapproche plus du vrai en les complétant; elles les rend plus exactes. C'est là le progrès de la connaissance, qui n'abolit pas ce qui est connu, mais qui ajoute à ce qui est connu.

C'est là une œuvre très précieuse et pleine de résultats, car beaucoup des difficultés ou des conflits de ce monde viennent de l'erreur d'une connaissance insuffisante, plus que du vice ou de la passion.

Si les hommes connaissaient le jeu véritable de ce phénomène naturel de la nationalité, ils éviteraient à ce sujet une multitude de débats, que finit par trancher, quoi qu'ils fassent, la force des choses, la nature même des choses.

Or tous les faits de l'histoire montrent que la nationalité ne

peut pas se maintenir, *là où elle fait obstruction au progrès de l'espèce humaine.*

Le *laisser faire* qu'accorde le genre humain aux pouvoirs publics se fonde sur le bien qu'en tire la communauté des habitants et *sur le retentissement que ce bien d'une partie de l'espèce a sur le reste de l'espèce.* Mais, dès que ce laisser faire n'a plus ce résultat et tourne à l'effet contraire, sa raison d'être cesse. Alors le laisser faire est mis en question et bientôt prend fin.

C'est ainsi que la nationalité première disparaît et change de condition. Le territoire indépendant jusque-là est annexé ou « inféodé ».

Une autre crise du même genre se produit, non plus entre territoires jusque-là séparés, mais à l'intérieur même d'un territoire donné.

Supposons un territoire autonome peu à peu occupé par des *survenants*, qui apportent, ou qui prennent sur ce territoire une autre formation sociale que les premiers arrivés, par exemple à cause de la pratique d'un autre moyen d'existence. C'est le cas des Boers *survenant* au milieu des Cafres, ou des Anglais *survenant* au milieu des Boers. Ces nouveaux arrivants finissent par protester contre le gouvernement du lieu, si *celui-ci exerce son pouvoir à l'encontre de l'intérêt des nouveaux venus.*

C'est toujours le même phénomène : *un droit exclusif ne vous est laissé, concédé, que sous la condition implicite qu'il produira un plus grand bien pour la généralité qui vous laisse faire.*

Il ne faut pas croire que cette loi qui régit la propriété privée corresponde à la doctrine socialiste, pas plus que cette fusion des nationalités et l'accession des nouvelles classes au pouvoir ne sont l'anarchie.

Les droits de propriété et de souveraineté sont ici remis dans leur condition essentielle et non pas supprimés; ils sont seulement débarrassés des erreurs contradictoires mises en circulation, d'un côté par les conservateurs et de l'autre par les révolutionnaires.

Les conservateurs revendiquent le droit de mésuser de la propriété et de la souveraineté. Comme ils détiennent générale-

ment l'une et l'autre, cette doctrine leur est plus commode. Ils estiment, pour la même raison, que la propriété et le pouvoir sont sacrés et qu'il est impie d'y porter la main.

Les révolutionnaires, qui ne sont généralement ni propriétaires du sol ni détenteurs des pouvoirs publics, professent au contraire qu'il faut supprimer la propriété et la souveraineté; et ils sont aussi dans leur rôle d'hommes de parti.

Le conservateur aboutit donc à sacrifier l'intérêt public à l'intérêt privé mal compris; le révolutionnaire aboutit à sacrifier l'intérêt privé à l'intérêt public aussi mal compris.

Les uns et les autres ne possèdent par conséquent qu'une partie de la vérité; c'est même par cette partie de vérité qu'ils font illusion et impression sur les esprits.

Mais ils se trompent les uns et les autres, soit en sacrifiant l'intérêt privé à l'intérêt public, soit en sacrifiant l'intérêt public à l'intérêt privé.

Chacun d'eux ne voit qu'une face du problème : celle qui est la plus favorable à ses intérêts mesquins, à ses préjugés, ou à ses passions.

La science, au contraire, n'est ni conservatrice ni révolutionnaire; elle s'efforce de voir les faits tels qu'ils sont et d'en dégager tranquillement les lois, sans se préoccuper des gens qu'elle dérange dans la quiétude de leurs théories *a priori*.

Et il se rencontre que le droit de propriété, tel qu'elle le dégage des faits, *concilie admirablement l'initiative privée et l'intérêt public*.

La science démontre que le droit enclusif du particulier est fait pour le bien général, *qui ne peut être procuré que par lui*. Par là, mais sans l'avoir cherché, elle fait plaisir aux conservateurs.

Mais elle démontre en même temps — et cela sans qu'elle ait cherché davantage à faire plaisir aux révolutionnaires — que ce droit ne peut pas s'exercer contre l'intérêt public. Autrement, on y met opposition et il est rétabli dans ses conditions essentielles de bien public. Mais ce rétablissement ne peut être procuré que par l'initiative privée et non autrement.

Ce juste rapport établi par les faits sur la conciliation entre le droit privé et l'intérêt public, entre le particularisme et les revendications du socialisme est extrêmement curieux et lumineux.

C'est le triomphe de la science sociale que de dénouer ces antinomies, et de trouver la formule juste, positive, prise dans les faits, entre deux formules excessives qui croisent l'une sur l'autre et ne trouvent pas leur accord organique, vital, nécessaire.

V

De tout ce qui précède, il ne résulte pas que les moyens employés par l'Angleterre pour étendre sa domination soient irréprochables. Il s'en faut même de beaucoup. Et le major Jameson a bien réellement commis une acte de brigandage. La loi sociale inéluctable agit; mais ceux qui opèrent dans le sens de la loi n'ont pas nécessairement les mains nettes. Que le peuple dominateur qui a les mains nettes se lève! Nous-mêmes, Français, quelque bonne opinion que nous ayons de nous, de notre politique et de notre œuvre coloniale, oserions-nous proclamer que nous avons les mains nettes? L'histoire des peuples n'est malheureusement que trop entachée d'actes de violence; les lois sociales opèrent au milieu de la guerre et du carnage.

Mais cela du moins n'est pas nécessaire et fatal.

A mesure que la loi sociale que nous venons de formuler sera mieux connue; à mesure que l'on connaîtra mieux les conditions fondamentales du droit de propriété et du droit de souveraineté, on pourra éviter bien des conflits armés et on réglera pacifiquement beaucoup de questions en litige entre les peuples.

C'est bien à cet effet que pourra intervenir l'arbitrage international, qui opère encore à tâtons et dans la nuit.

Si les grandes nations d'aujourd'hui, celles qui marchent à la tête de la civilisation, s'étaient entendues, elles auraient dû

dire aux Boers : « Il faut que vous avanciez dans le sens d'une meilleure formation sociale, d'une meilleure utilisation de la terre et de la souveraineté. Il faut lier votre action avec celle de vos voisins anglais, car vous avez avec eux des intérêts généraux et communs. Sinon, vous vous verrez abandonnés et mis à la raison par toutes les grandes nations qui entendent pousser l'humanité dans la voie du progrès moral, intellectuel et matériel, dans le sens du plus grand perfectionnement possible de toutes choses. »

Si on avait tenu ce langage aux Boers, ils auraient compris.

Par malheur pour eux et pour tous, le fameux télégramme de Guillaume II, après la répression du brigandage privé de Jameson, les a jetés dans une appréciation toute contraire des choses.

Il faut donc espérer que peu à peu l'arbitrage prendra le rôle que nous venons d'indiquer.

Il le prendra d'autant plus que nous entrons dans une période nouvelle qui sera caractérisée par un fait dont les conséquences sont incalculables : *le partage du monde entre quelques grandes nations les plus avancées en civilisation.*

Ce partage, qui doit faire entrer les peuples les plus arriérés dans la voie progressive des nations de l'Occident et renouveler ainsi la face de la terre, est déjà sérieusement commencé.

La France a reçu sa part, en Afrique et en Asie, et elle est assez belle, si nous savons en tirer parti et faire œuvre de colons et de civilisateurs. En tout cas, nous n'avons pas intérêt à en demander une plus grande, qui dépasserait visiblement nos forces et deviendrait pour nous plutôt un grand danger.

L'Allemagne n'a pas d'empire colonial. Mais elle jette ses vues du côté de l'Orient sur la Palestine, l'Euphrate et le Golfe Persique. Le récent voyage de l'empereur d'Allemagne en témoigne assez.

La Russie a son Transsibérien et sa vallée du Hoang-Ho en Chine, avec une flotte sur le Pacifique.

L'Angleterre détient déjà la plus grande partie de l'Afrique

orientale, jusqu'au sud. Elle tient particulièrement à la région du sud qui est le chemin des Indes par le Cap. La route de Suez est trop sujette à être coupée.

Telles sont les grandes lignes déjà visibles de ce partage du monde.

Les chefs des grands peuples qui se divisent ainsi la surface terrestre et qui entendent la civiliser, ne donneraient pas une haute idée de leur intelligence et des besoins du monde, s'ils étaient incapables d'arriver à une entente commune et à un arbitrage commun. C'est bien là la solution qui s'impose, au lieu de toutes ces guerres après lesquelles se font toujours des choses inévitables, qu'il eût été plus court, plus économique, plus moral et plus humain de faire avant et sans guerre.

Et puis, il faut bien que ces grandes nations se disent que leur prééminence vient seulement de ce qu'elles sont *actuellement* les plus dignes de l'exercer. Mais ce droit à la domination n'est pas imprescriptible, nous venons de le démontrer suffisamment. Les nations qui viendraient à exercer ce droit contre les intérêts de l'humanité verraient peu à peu ces intérêts eux-mêmes se retourner contre elles et la prééminence passer aux nations qui en seraient restées plus dignes.

C'est la loi.

Edmond DEMOLINS.

UN INTELLECTUEL CHEZ LES MILITAIRES

LE TYPE DE TYRTÉE

Notre titre ne vise pas au paradoxe. Des événements récents ont montré que, si certains « intellectuels » professent de l'éloignement à l'égard des militaires, d'autres, en revanche, aiment à se faire leurs défenseurs. Du reste, si la guerre est malfaisante, elle a toujours eu quelque chose de poétique. Les exploits guerriers sont propres à exalter l'enthousiasme, et cela, dans tous les pays, y compris les moins militaristes. Nous venons de lire dans les journaux le récit de la réception triomphale faite par les Américains à l'amiral Dewey, le vainqueur de Manille. Avant l'amiral Dewey, le lieutenant Hobson avait eu littéralement à se défendre contre les ovations qui lui étaient prodiguées. C'est dire que les poètes, interprètes naturels des sentiments passionnés qui peuvent passer chez un peuple, ne peuvent, sauf exceptions, faire mauvais ménage avec les guerriers. N'est-ce pas un poète, l'auteur des *Chants du Soldat,* qui, en France même, sert de porte-drapeau à tous ceux qui, dans les discordes actuelles, se sont rangés avec ardeur du côté de l'armée.

La guerre est poétique parce qu'elle donne l'occasion de déployer une des qualités que l'on prise le plus : le courage. C'est cette propension commune à admirer des prouesses guerrières qui a facilité, en divers pays fort dissemblables, le succès des poèmes épiques ou de leurs succédanés : rhapsodies, sagas, chansons de gestes, etc. Mais ces sortes de poésie s'adressent, comme

nous le dirions, au grand public. Il en est d'autres qui s'adressent ou semblent s'adresser exclusivement aux soldats eux-mêmes. Ce sont des exhortations, des harangues en vers, ou encore des chansons faites pour être chantées par des militaires, et où, à travers d'autres sujets, domine l'idée du danger à courir, de la gloire à acquérir, de la supériorité du métier militaire sur les métiers usuels. Ces chants ont la note tragique, la note humoristique, la note religieuse parfois ou au contraire la note gaillarde et licencieuse, mais nous ne croyons pas qu'on puisse signaler une armée au monde qui en soit dépourvue. Il faut donc qu'il y ait, dans la condition du soldat, des raisons qui provoquent et justifient l'éclosion de ces productions poétiques. Il n'y a eu qu'un seul poète du nom de Tyrtée. Encore des érudits s'attachent-ils à contester son existence. Nous pensons, avec d'autres érudits, que c'est pousser trop loin le scepticisme historique. Mais, ce qui est bien certain, c'est que des milliers de poètes inconnus, sans s'appeler Tyrtée, ont joué un peu partout, au moins en partie, le rôle que les historiens prêtent communément à Tyrtée.

Examinons donc comment les phénomènes sociaux propres aux armées déterminent l'apparition de la poésie militaire.

I. — LA RAISON D'ÊTRE DES TYRTÉES.

Il y a longtemps que les théoriciens de la poésie ont constaté en celle-ci la coexistence de deux éléments : une musique et une pensée. Seulement, le rôle du premier élément s'est atténué par degrés devant l'importance croissante du second. Les théoriciens de la musique, à leur tour, signalent deux choses dans toute manifestation musicale : le rythme et la mélodie. Le rythme est constitué par la disposition spéciale des sons longs et brefs, qui donnent au morceau son allure, son mouvement caractéristique. La mélodie est constituée par la différence d'acuité des sons successifs.

Or, tout porte à croire que, de ces deux éléments de la mu-

sique, le rythme a été dans l'antiquité le plus important; c'est lui que l'on qualifiait d'élément masculin, tandis que l'on attribuait à la mélodie une nature féminine. Même aujourd'hui, l'importance du rythme éclate encore, d'une façon en quelque sorte impérieuse, dominatrice, dans tous les morceaux *où la mesure s'accuse* avec franchise, où les profanes eux-mêmes sont portés à la battre d'instinct. Tels sont les airs de danse, et, pour en arriver à notre sujet, *les airs de marche.*

Que fait une armée en temps de guerre, et même en temps de paix? Quelle est sa principale occupation, celle qui absorbe un temps mille fois supérieur à celui qui est pris par les combats? Cette occupation, *c'est la marche.* Les auteurs militaires ont dit que les batailles se gagnaient avec les jambes beaucoup plus qu'avec les bras, et l'infanterie, après tant de progrès réalisés par l'art des transports, n'a pas cessé d'être qualifiée, par les hommes compétents, de « reine des batailles ». Or il importe, pour des raisons d'ordre et d'hygiène même, que la marche des soldats soit une marche régulière, rythmique. Tous les chefs attachent, comme on le sait, une grande importance à cette cadence uniforme des pas, et, de bonne heure, l'on s'est attaché à la soutenir par des procédés artificiels. C'est ainsi que nous n'avons pas cru, après une expérience tentée il y a quelque vingt ans par un ministre de la guerre, pouvoir nous passer d'un instrument peu artistique et même barbare, mais dont l'essence est de marquer puissamment le rythme : nous voulons parler du tambour.

Le cas du tambour est celui de tous les instruments, tels que caisse, cymbales, grelots, castagnettes, etc., qui produisent des *bruits* plutôt que des *sons* musicaux. La musique proprement dite, dans nos armées, nous est donnée par la trompette, instrument qui comporte le rythme et la mélodie, mais une mélodie simple, courte, symétriquement hachée, ne comportant qu'un très petit nombre de combinaisons de sons longs et brefs, et s'alliant par conséquent le plus possible à la cadence uniforme du pas militaire.

Les caractères du tambour et de la trompette nous éclairent singulièrement sur ce qu'ont pu être, dans l'origine, les chants

guerriers. Eux aussi, avant tout, devaient être subordonnés au rythme de la marche, et *avoir pour fonction de la soutenir.* C'étaient des chants « battus », pour ainsi dire, comme des phrases de tambour, agrémentés d'une mélodie courte, à motifs enlevants revenant sans cesse, et exprimant enfin quelques idées très simples, très générales, sur les devoirs du soldat envers sa patrie, sur la gloire et le profit qui peuvent résulter d'une heureuse bataille, sur l'estime qui environne l'homme courageux, etc. Par là, on réalise le meilleur mécanisme qui soit pour « faire marcher » une troupe. Le rythme égalise la marche, et la rend moins fatigante. La mélodie distrait l'oreille et empêche les idées noires d'envahir l'esprit du guerrier. La pensée enfin, choisie entre celles qui peuvent surexciter la vaillance, joue le rôle d'une harangue rudimentaire, cent fois répétée, et opère, sur les hommes qui la rabâchent de la sorte, un efficace et lent travail de persuasion.

Ce chant servait encore, en certains cas, à effrayer l'ennemi. Les historiens anciens nous parlent à plusieurs reprises des effets de terreur qu'obtenaient certaines armées au moyen de chants guerriers proférés simultanément par des milliers de poitrines. Si enfantin que ce calcul nous paraisse aujourd'hui, à une époque où l'on se bat, sans se voir, à plusieurs kilomètres, il est certain que des cris, tragiquement modulés, passaient pour un utile auxiliaire au moment d'une bataille. Certains barbares en accentuaient l'effet en collant leurs lèvres contre leurs boucliers et en donnant ainsi aux sons émis un timbre particulièrement étrange. Les grands panaches flottant sur les casques, les objets horribles peints ou sculptés sur la face des boucliers servaient d'ailleurs ou avaient la prétention de servir au même but. Les tatouages dont s'affublent, aujourd'hui encore, certains sauvages de l'Océanie, n'ont pas d'autre destination.

Au reste, l'instinct de la conservation est tellement puissant chez l'homme, que, lorsque le moment est venu d'exposer sérieusement sa vie, ce n'est pas trop des ressources d'une exaltation artificielle pour contrebalancer la tentation de fuir ou de se mettre à l'abri. Un air guerrier que l'on chante en chœur est alors le meilleur moyen de s'inoculer un supplément de bravoure, et

d'écarter de l'imagination le côté hideux de la scène qui va se passer. On sait que les poltrons chantent pour se donner du courage. Les braves, à certains moments, ne trouvent pas superflu de faire un peu comme les poltrons.

Nous pourrions, sans sortir de chez nous, trouver chez les Celtes d'illustres exemples à l'appui de nos considérations. On sait la place que les bardes occupaient dans la société gauloise. Or, ces bardes étaient des poètes guerriers, des « donneurs de courage », selon l'énergique expression de Victor Laprade. Ils marchaient en tête des armées, la harpe à la main, vêtus de robes flottantes, et chantaient les gloires des héros. Et, quand ce ne furent plus les bardes, ce furent des ménestrels, comme ce Taillefer « qui moult bien chantoit » et qui, « sur un cheval qui tost alloit », célébrait, sur le front des troupes de Guillaume le Conquérant, les exploits de Charlemagne, d'Olivier et de Roland. Bardes et ménestrels, mi-artistes, mi-guerriers, ne revivent-ils pas dans ce « clairon » de Déroulède qui sonne si poétiquement la charge, et qui, frappé d'une balle, fidèle à son rôle de réveilleur d'enthousiasme, sonne encore et sonne toujours?

Le chant militaire, propre en tout temps à régulariser la marche et à en tromper l'ennui, sert donc aussi, au moment de la lutte, à aiguillonner, grâce aux sentiments qu'il exprime, le courage des soldats. Pourtant, observons-le bien, ce n'est pas à l'instant même de l'action que l'on peut se livrer commodément à cet exercice. Le moment de frapper et de parer les coups n'est plus celui de chanter. Le chant est donc avant tout quelque chose de préparatoire au combat, et voilà pourquoi, tandis que le rythme accuse nettement la marche, la pensée exprimée envisage généralement le choc dans l'avenir. Nous n'avons qu'à nous rappeler nos deux chants guerriers les plus célèbres : la *Marseillaise* et le *Chant du Départ*. La première strophe de ce dernier, à plusieurs points de vue, nous paraît tout particulièrement typique. Nous la reproduisons pour ceux de nos lecteurs qui ne l'auraient pas présente à l'esprit :

La victoire en chantant nous ouvre la barrière!
La liberté guide nos pas!

Et du Nord au Midi la trompette guerrière
A sonné l'heure des combats.
Tremblez, ennemis de la France !
Rois ivres de sang et d'orgueil,
Le peuple souverain s'avance !
Tyrans, descendez au cercueil !

Suit le refrain connu : « La République nous appelle... » Comme dans tous les morceaux de ce genre, le rythme indique une marche, et une marche rapide, entraînante. Les besoins de la mesure obligent parfois à couper les mots d'une façon bizarre, à dire, par exemple : « la trom — pette — guerrière » en scandant fortement chaque groupe de deux syllabes. L'air est assez simple, quoiqu'il soit d'un grand musicien, Méhul, qui n'aurait pas eu de peine à faire un air compliqué. Quant aux pensées, ce sont, comme on le voit, des lieux communs emphatiques, mais il fallait précisément, pour produire l'effet voulu, que le morceau fût marqué au coin de l'emphase, et exprimât des lieux communs.

D'ordinaire, ces sortes de chants ne passent pas à la postérité. Ils sont par trop rudimentaires, par trop simplistes, pour attirer l'attention des littérateurs et être inscrits au rang des morceaux célèbres, susceptibles d'être conservés comme des chefs-d'œuvre de l'art. Il est pourtant des cas où ces fragments lyriques atteignent à la gloire. Ce phénomène résulte alors de circonstances politiques exceptionnelles, qui, retentissantes par elles-mêmes, prêtent quelque chose de leur retentissement aux inspirations littéraires qui les ont accompagnées. C'est le cas pour le *Chant du Départ* et pour la *Marseillaise*, composés à une époque où un immense bouleversement social transformait en soldats une foule de jeunes gens qu'il était nécessaire d'électriser en les conduisant à la frontière. C'est aussi le cas pour l'œuvre d'un poète dont le nom, devenu symbolique en quelque sorte, arrive naturellement sur les lèvres ou sous la plume de quiconque veut citer un exemple du secours apporté par la poésie au courage militaire. Ce poète, demeuré typique malgré tous les cas analogues que l'histoire a pu offrir depuis lors, c'est, d'après la tradition, un simple pédagogue athénien qui aurait, par ses chants, ranimé le courage des Spar-

tiates luttant contre Messène, et, par ce service, aurait immortalisé à jamais le nom de Tyrtée.

II. — POURQUOI SPARTE DEMANDAIT UN TYRTÉE.

C'est au septième siècle — ou au huitième tout au plus — que les historiens grecs placent les exploits de Tyrtée. Il s'agit donc d'une antiquité bien moins reculée que celle d'Homère. Il nous paraît donc assez difficile de nier la substance des faits racontés par Pausanias dans son histoire des guerres de Messénie. Platon et l'orateur athénien Lycurgue parlent de Tyrtée, et il est certain que les Spartiates, peuple assez peu porté à la sympathie envers les Athéniens, environnaient la mémoire du poète d'un culte tout particulier. Nous prendrons donc la liberté, malgré le scepticisme de quelques érudits, de suivre l'opinion communément admise, chose d'autant plus licite en science sociale que, si les faits allégués n'ont peut-être pas été rigoureusement vrais, ils sont du moins éminemment vraisemblables, au point que les intéressés, il y a plus de deux mille ans, les admettaient sans la moindre discussion. Or, lorsqu'on se place au point de vue social, on peut tirer de faits vraisemblables des conclusions aussi légitimes que celles qu'on tirerait de faits réels. C'est ce qui a déjà été fait, dans cette revue, à propos des légendes mythologiques.

Lorsqu'on regarde, sur une carte, le sud du Péloponèse, on constate que cette péninsule se termine par trois pointes montagneuses encadrant deux golfes. Au fond de ces golfes s'étendent deux petites vallées, séparées par le fameux massif du Taygète. Ces deux vallées sont celles de l'Eurotas à l'Est, et du Pamisos, à l'Ouest. Là vivaient, vers l'époque où se place l'histoire de Tyrtée, deux peuplades d'origine dorienne, descendues dans le Péloponèse lors du fameux « retour des Héraclides » et sous le choc desquelles s'était écroulée la vieille civilisation mycéenne, celle qui avait produit Agamemnon, Ménélas, Nestor et bien d'autres héros. Ces deux peuplades, essentiellement guerrières, et superposées aux anciens habitants du pays dont elles exploi-

taient la servitude, étaient les Lacédémoniens et les Messéniens.

Entre ces deux clans si rapprochés, se sont déroulées des guerres sanglantes, guerres dénouées à la longue, comme on le sait, par la défaite des Messéniens et l'établissement de l'hégémonie lacédémonienne dans le Péloponèse. Or, bien que ces guerres ne nous soient guère connues que de seconde main, par le résumé de Pausanias, on est en droit d'affirmer que les luttes dont ce petit coin de la Grèce a été le théâtre ont eu pour héros deux des peuples les plus braves qui aient existé et des mieux « entraînés » à l'art des combats.

Nous ne répéterons pas ici les traits bien connus de l'organisation lacédémonienne. Jamais cité, probablement, ne prépara plus exclusivement ses citoyens au métier des armes. On les y préparait, non seulement dès leur enfance, mais même avant leur venue au monde, puisque la loi réglait minutieusement l'existence des femmes en vue de la santé des enfants qu'elles devaient mettre au jour. Tout s'accorde à prouver, dans l'histoire de la Grèce ancienne, que chaque citoyen spartiate avait, comme combattant, une valeur individuelle énorme. C'était, en fait de machine à tuer et à se défendre, ce qu'on devait voir de mieux jusqu'à notre chevalerie. Encore, chez nos chevaliers, l'attirail défensif occupait-il une large place qui ne lui était pas dévolue chez les Spartiates.

Or, bien que nous ayons peu de détails sur la constitution de Messène, il n'est pas téméraire de conjecturer que la formation sociale, sur le versant occidental du Taygète, ne pouvait que ressembler singulièrement à ce qu'elle était, de l'autre côté, sur le versant oriental. Même origine chez les hommes, mêmes caractères physiques dans le sol, même nécessité de tenir en respect les anciens possesseurs de la terre, tout portait les Messéniens à être aussi aguerris que les Lacédémoniens. Le fait seul de la durée des guerres de Messénie, et de l'extrême difficulté éprouvée par les Spartiates dans la campagne de conquête dirigée contre leurs voisins, le découragement, qui, de leur aveu même, s'était emparé d'eux à une certaine époque, prouvent que ces fameux guerriers de Sparte, lorsqu'ils escaladaient les montagnes qui sépa-

raient les deux vallées, se trouvaient en présence de gaillards à peu près aussi vaillants qu'eux-mêmes. Qu'on se figure, dans un chaos de gorges abruptes, dans des sentiers de chèvres surplombant des précipices, des bandes de Léonidas se heurtant à d'autres bandes de Léonidas, et consacrant à se pourfendre mutuellement des trésors de force, d'agilité, d'adresse qui eussent suffi à mettre en déroute des armées de Perses, voilà, selon nous, comment on peut se représenter ces terribles guerres de Messénie, dont Sparte, même après son succès définitif, ne devait conserver le souvenir qu'avec un mélange de terreur rétrospective.

L'endroit où se passaient les événements en question est encore un de ceux où l'on a le plus de chances, dans la Grèce contemporaine, de rencontrer des brigands. Là vécurent longtemps les fameux Maïnotes, qui ne se soumirent jamais au joug des Turcs et jouèrent un rôle actif dans la guerre de l'indépendance. Diminuons d'un degré cette barbarie; jetons un grain de civilisation sur ces mœurs de rois des montagnes, qui du reste ne sont pas dépourvus de savoir-vivre. Donnons à ces bandits clairsemés, toujours sur le qui-vive à cause de la gendarmerie qui peut survenir, une organisation régulière et officielle, fondée sur l'occupation d'un territoire bien indépendant. Supposons, en un mot, nos bandits maîtres et organisateurs sur leur domaine, libres de toute ingérence d'organismes supérieurs et compliqués : nous obtenons quelque chose qui ressemble beaucoup au type spartiate classique et, par suite, au Messénien classique. Ces Doriens sont les moins civilisés des Grecs. Ils n'ont pas évolué vers le commerce. Ils n'ont pas même su s'outiller pour transformer le brigandage terrestre en brigandage maritime, ou tout au moins n'ont opéré dans ce sens que des tentatives presque inaperçues (1). Comme conséquence inévitable, les esprits ne se sont pas ouverts. Les arts ne sont pas inconnus, mais ils sont demeurés à l'état rudimentaire. On a beaucoup de guerriers, mais peu d'intellectuels. La superstition, dans ce coin de Grèce, est demeurée plus grossière qu'ailleurs. L'art militaire lui-même, quelle que soit la va-

(1) Les Messéniens, une fois battus, s'enfuirent pourtant par mer : mais ils évoluaient sous la pression même de leur défaite.

leur individuelle donnée aux soldats, pèche du côté du matériel. L'art des fortifications est inconnu, ainsi que l'art des sièges. Un Spartiate, terrible en rase campagne, est tout désorienté devant une ville fortifiée ou devant une citadelle. Il ne sait pas du tout comment s'y prendre pour réduire la place, et ne sait que monter la garde autour des murs, pendant des années au besoin, attendant qu'il plaise aux assiégés de faire une sortie, pour se mesurer corps à corps avec eux. « Presque tout le monde, dit Xénophon dans le *Gouvernement des Lacédémoniens*, se figure que l'ordre de bataille de l'armée lacédémonienne est fort compliqué. C'est s'imaginer le contraire de ce qui est. » L'historien athénien constate seulement que les soldats de Sparte exécutent avec une extraordinaire souplesse des évolutions considérées comme très difficiles, ce qui ne peut provenir que d'une longue habitude des exercices militaires. En d'autres termes, c'est une armée qui a peu de procédés, mais qui les possède dans la perfection. C'est une incomparable infanterie à qui nous dirions, pour emprunter le langage moderne, qu'il manque de l'artillerie et du génie. Ne parlons pas de la marine, qui paraît, malgré tant de facilités offertes par la configuration du rivage, n'avoir existé qu'à l'état d'accessoire imparfait. Toutes les péripéties de la guerre du Péloponèse s'expliqueront plus tard par ces supériorités et ces infériorités du type spartiate, correspondant à des supériorités et à des infériorités absolument contraires du type athénien.

Sparte ne dédaigne pas la poésie. Elle la cultive même avec un certain intérêt, et, malgré sa malveillance pour les étrangers, ne craint pas d'admettre dans ses murs des poètes venus d'ailleurs, quand bien même ils parleraient l'ionien on l'éolien, et non le dorien. Tel est le cas de Terpandre, un Eolien de l'île de Lesbos. Diodore de Sicile raconte que cet étranger, par les accords de sa lyre, ramena un jour la concorde parmi les Spartiates. Une autre tradition veut que ce même Terpandre ait été banni, pour avoir ajouté des cordes à la lyre, ce qui rendait les chants plus variés, partant, plus efféminés. Tel est encore le cas d'Alcman, de Sardes, qui, selon l'opinion courante, fut le premier à organiser à Sparte les chœurs de jeunes filles nommés parthénies, qui dansaient et

chantaient autour de l'autel de Bacchus. Mais, alors qu'on peut citer plusieurs poètes *venus* à Sparte, on ne peut en citer qui soient *nés* à Sparte, ce qui tend à prouver que le milieu de cette cité n'était pas apte à former de bons poètes, ce qui n'a rien d'étonnant, vu l'exclusivisme et la rudesse de l'éducation.

C'est précisément la vertu éducative de la poésie qui avait dû frapper les Lacédémoniens expérimentés (on sait que les vieillards jouaient chez eux un rôle prépondérant dans la direction des affaires publiques). Parmi les divers procédés employés pour former les jeunes gens à la valeur militaire, on ne pouvait négliger le chant guerrier, qui exalte l'imagination et donne aux sentiments patriotiques le coup de fouet de l'enthousiasme. Proscrire *la poésie efféminée*, c'est avouer qu'on fait le plus grand cas de *la poésie mâle*, et qu'on lui accorde une haute valeur pédagogique. C'est l'amour du bon grain qui porte à combattre l'ivraie. Le magistrat spartiate ne s'attache pas seulement à obtenir des jeunes gens extraordinairement vigoureux, disciplinés, endurants. Il tient encore essentiellement à créer en eux un « état d'âme », en vertu duquel ils seront toujours prêts à sacrifier leur vie sur le champ de bataille. Or, cette disposition d'esprit, contraire à l'instinct de la conservation, ne peut être obtenue que par une éducation *ad hoc*. Il faut « monter la tête » à nos jeunes gens, faire en sorte que l'atmosphère intellectuelle qu'ils respirent soit une atmosphère de patriotisme exalté. Dans les fêtes publiques de Sparte, dit Plutarque (1), « il y avait trois chœurs, suivant les trois différents âges. Le chœur des veillards entonnait le chant : « Nous avons été jadis jeunes et braves ! » Le chœur des jeunes gens répondait : « Nous le sommes maintenant. Approche, tu verras bien ! » Le troisième chœur, celui des enfants, disait à son tour : « Et nous un jour le serons, et bien plus vaillants encore ! » Le *Chant du départ*, avec ses « couplet des pères » « couplet des enfants, » etc., a quelque chose de cette distribution, qui fait à chacun sa part d'héroïsme.

Écoutons maintenant Platon, qui, dans sa *République*, s'est

(1) *Vie de Lycurgue*. Cité par Alexis Pierron, *Histoire de la littérature grecque*.

notoirement inspiré des mœurs lacédémoniennes, parler de l'éducation qu'on doit donner aux futurs guerriers : « Il faut, dit-il, choisir les guerriers avec précaution et les préparer *par la musique* et la gymnastique ». Il importe de « fortifier leur raison par de beaux discours (1). » Et encore :

« Les guerriers doivent, abandonnant tous les autres arts, se livrer tout entiers et sans réserve à celui qui défend la liberté de la cité et néglige tout ce qui ne s'y rapporte pas. Il ne faut pas qu'ils fassent autre chose ni sérieusement ni par imitation : ou, s'ils imitent quelque chose, il faut que ce soient les qualités qu'il leur convient de posséder *dès l'enfance*, le courage, la tempérance, la sainteté, la grandeur d'âme et les autres vertus, mais jamais rien de bas et de honteux, de peur qu'ils ne prennent, dans cette imitation, quelque chose de la réalité. N'as-tu pas remarqué que l'imitation, lorsqu'on en contracte l'habitude dès la jeunesse, se change en une seconde nature et modifie en nous la langue, l'extérieur, le ton et le caractère? (2) »

Cette « imitation », dont parle le philosophe, comprend évidemment les jeux de l'enfance. Ces jeux doivent être marqués au coin du patriotisme et de l'exaltation militaire. Les enfants qui seront soldats doivent « jouer au soldat ». De même, les magistrats prendront soin, — eux qui bannissent les poètes corrupteurs ou prétendus tels, — de faire chanter, en toute occasion, à ces jeunes gens destinés à la carrière des armes, des chants tels que ceux-ci :

« Il est beau pour un brave de tomber aux premiers rangs de la bataille et de mourir en défendant sa patrie. Mais il n'est pas de plus lamentable destin que d'abandonner sa cité, ses fertiles campagnes, et d'aller mendier par le monde, en traînant après soi sa mère, son vieux père et ses petits enfants.

« Combattez donc avec courage pour cette terre, jeunes guerriers, et n'abandonnez pas vos aînés, ces vieux soldats dont le jambes ne sont plus légères. Car c'est chose honteuse de voir étendu sur la terre, en avant des jeunes hommes, un brave dont la tête est blanchie déjà, et qui exhale dans la poussière son âme

(1) *Rép.*, liv. IV.
(2) *Rép.*, liv. III.

généreuse, en retenant de la main ses entrailles sanglantes. Mais à la jeunesse tout sied. Tant que le guerrier a cette noble fleur de l'âge, on l'admire, on l'aime, et il est beau encore quand il tombe aux premiers rangs de la bataille (1). »

Comme on peut en juger par cet extrait, l'élégie guerrière de Tyrtée est conçue dans un style moins bouillant que la *Marseillaise*. Elle a, en revanche, une physionomie plus sentencieuse, partant, plus pédagogique, plus propre à être conservée comme *morceau choisi*. Or, n'est-ce pas à ce caractère de morceaux choisis que nous devons la conservation d'une foule d'œuvres littéraires qui, étant donné les nombreuses causes de destruction qui menacent sans cesse l'existence des documents écrits, n'ont des chances sérieuses de « passer à la postérité » que lorsque les maîtres de la jeunesse s'avisent de les considérer comme utiles à l'éducation des enfants? C'est probablement à cette particularité que nous devons la conservation des quelques fragments de Tyrtée, qui, plus cités que les autres à cause de leur célébrité, sont ainsi arrivés jusqu'à nous.

Ce caractère sentencieux, cette volonté d'être *persuasif*, d'incruster dans le cerveau des jeunes gens que « mourir pour la patrie est le sort le plus beau, le plus digne d'envie », nous les retrouvons dans le fragment suivant, attribué par des érudits à Tyrtée, et par d'autres à Callinus, poète d'Ephèse, qui excitait le courage de ses compariotes dans la lutte contre l'invasion des Cimmériens : « Il est honorable, pour un brave, de combattre contre les ennemis, pour son pays, pour ses enfants, pour sa légitime épouse. *La mort viendra* (ni plus ni moins) *à l'instant que marquera le fil des Parques*. Eh bien! marchez devant vous, la lance haute, que votre cœur, sous le bouclier, se ramasse en sa vaillance, au moment où commencera la mêlée. *Car il n'est pas possible à un homme d'éviter la mort* décrétée par le destin; non! eût-il les Immortels même pour ancêtres de sa race. Souvent celui qui s'en va, pour éviter le combat et le retentissement des traits, *la mort le frappe dans sa maison*; mais il n'y a dans le peuple nulle affec-

(1) Tyrtée, *Fragments*.

tion pour lui ; il n'y laisse nuls regrets, l'autre, au contraire, petits et grands le pleurent, s'il lui arrive mal.... » Comme toute cette argumentation est bien calculée, bien adaptée à l'effet d'éducation que l'on veut produire !

Sparte, nation militaire plus que toute autre, avait besoin plus que toute autre cité d'exhortations poétiques. Elle en avait un besoin particulier au moment des guerres de Messénie dont l'issue parut si longtemps incertaine, au point que l'existence de la célèbre république parut un instant compromise. Mais nous venons de voir que Sparte, par sa formation sociale, ne tendait guère à produire des poètes, alors que le milieu ionien, qui florissait à la même époque, était beaucoup plus favorable au développement de la poésie et des arts. Que faire dans des circonstances semblables? L'expérience démontre que, lorsque un peuple ne possède pas ou possède insuffisamment une denrée dont il a besoin, *il l'importe,* si la chose est posible, d'un pays étranger. Ne sommes-nous pas en présence d'un phénomène de ce genre? Une tradition a-t-elle le droit d'être taxée de légende lorsque, au lieu de flatter l'amour-propre du peuple qui la conserve, elle la contrarie. Au reste, il y a sûrement une part de légende dans l'histoire de Tyrtée, mais la nature de cet élément légendaire semble n'en attester que mieux le fait d'un emprunt fait à ces Ioniens si odieux aux races doriennes. Pour l'excuser, en effet, et le rendre acceptable aux générations futures, on a imaginé de faire intervenir l'autorité des dieux, qui auraient, par un oracle précis, rendu cet emprunt obligatoire. On raconte donc que les Spartiates, absolument découragés par la tournure que prenait leur guerre avec Messène, envoyèrent consulter l'oracle de Delphes, lequel répondit que la victoire ne reviendrait chez les Spartiates que lorsque ceux-ci combattraient sous les ordres d'un général athénien. La même tradition rapporte que, l'oracle ayant été notifié aux Athéniens, ceux-ci, *par dérision,* — notons cette intention malveillante que les Spartiates leur attribuent — auraient envoyé à Sparte, en qualité de général, un maître d'école boiteux. L'impression définitive, lorsqu'on réfléchit sur tous ces détails, est que les Spartiates, très vexés après coup de n'avoir triomphé que grâce à l'intervention

d'un étranger, et heureux d'ailleurs de rendre classiques chez eux les poésies de cet étranger auxquelles il trouvaient une puissante valeur pédagogique, ont fait ce qu'ils ont pu pour diminuer en cela le mérite d'Athènes, et pour se couvrir eux-mêmes de la démarche peu fière à laquelle ils avaient été réduits.

Quelle supériorité particulière y avait-il donc dans le type athénien pour qu'il pût, avec ou sans dérision, avec ou sans intervention d'oracle, fournir à Sparte un Tyrtée?

III. — COMMENT ATHÈNES POUVAIT FOURNIR UN TYRTÉE.

Nous venons de voir que la formation lacédémonienne favorisait faiblement le développement de la production poétique, et que la « consommation de poésie », en revanche, y était assez considérable, à cause de la nécessité d'exalter l'imagination des jeunes soldats ou des enfants destinés à devenir des soldats.

Or, pendant que les Doriens de Laconie étaient aux prises, sur leurs montagnes, avec les Doriens de Messénie, les Ioniens, grâce au commerce, constituaient sur la côte de l'Asie-Mineure plusieurs centres des plus florissants : Milet (1), Ephèse, Smyrne, Chio, Samos, et cette Phocée dont les Marseillais, à l'occasion du vingt-cinquième centenaire de leur cité, viennent de célébrer la mémoire.

La plupart de ces cités d'Ionie étaient des colonies d'Athènes, qui, en Europe, était demeurée le seul échantillon organisé de la race ionienne, échantillon peu brillant d'abord, mais qui prenait de jour en jour plus d'importance, à mesure que les populations des hauts plateaux de l'Anatolie rendaient plus précaire, par leurs incursions, la situation des cités de l'Ionie proprement dite.

De plus, entre Athènes et Milet, situées sur la même latitude, en face l'une de l'autre aux deux bords opposés de l'Archipel, s'opé-

(1) Archimbrote, père de Tyrtée, aurait été milésien.

rait un échange continuel de produits, d'hommes et d'idées. Par ces relations incessantes, l'Attique, plus que tout le reste de la Grèce d'Europe, se rattachait au monde asiatique, alors plus cultivé que le monde européen, et admettait un certain degré de civilisation que repoussait ailleurs la race dorienne.

Athènes, en outre, était pour Sparte la cité ionienne la plus rapprochée, la seule où l'on pût se rendre commodément par terre. Notons ce fait, qui n'est pas négligeable avec un peuple comme les Spartiates, peu enclin à se hasarder sur la mer.

Athènes était donc, en cas de déficit intellectuel, le marché le plus commode où les Lacédémoniens pussent s'approvisionner de denrées poétiques et littéraires. Mais il y a plus, et nous ne croyons pas que ce seul phénomène suffise à expliquer la popularité extraordinaire de Tyrtée dans sa patrie d'adoption.

La tradition, en effet, ne raconte pas seulement que les Spartiates firent venir Tyrtée pour les approvisionner de poésies guerrières et patriotiques. Elle dit formellement qu'on le fit venir *pour exercer les fonctions de général*, pour diriger contre les Messéniens les opérations militaires.

Et voilà ce que l'on comprend moins au premier abord.

Faire venir un lettré d'une cité rivale, pour jouer le rôle de lettré, cela se comprend encore, grâce aux particularités que nous venons de dire. Le faire venir pour mettre une armée sous ses ordres, cela semble exorbitant.

Pour essayer de comprendre cette bizarrerie qui nous choque, rappelons-nous un trait, signalé plus haut, de l'art militaire lacédémonien. C'est un art militaire admirable, mais incomplet. C'est un art qui se trouve désorienté en présence de certains obstacles matériels. C'est un art *qui manque de science*.

Nous avons exprimé cette lacune en disant que l'armée spartiate manquait « d'artillerie et de génie ».

Ceci constaté, rappelons-nous un phénomène constamment vérifié dans les sociétés qui commencent à s'instruire, et qui se donnent elles-mêmes leur développement intellectuel. La formation de l'esprit, dans ces sociétés, s'opère assez naturellement dans tous les sens à la fois. Les hommes intelligents sont in-

telligents de toutes les manières. La division du travail intellectuel n'existe pas.

Thalès, le sage de Milet, est physicien, il est astronome, ce qui ne l'empêche pas de demeurer commerçant dans l'âme, et de mener à bonne fin telle spéculation sur les huiles.

Solon, le législateur d'Athènes, manifeste également cette variété d'aptitudes. Lui aussi est qualifié de « sage », c'est-à-dire de « savant », et nous voyons que ce savant est un poète, que ce poète est un politicien, et que le politicien emploie précisément l'élégie guerrière — l'élégie de Tyrtée — pour persuader au peuple athénien qu'il faut reprendre l'île de Salamine. On se rappelle la tradition : Solon contrefaisant le fou, courant désordonnément sur la place publique, attroupant la foule autour de lui, puis, quand il se voit environné d'un auditoire suffisant, entonnant son chant patriotique et belliqueux : « Je viens en héraut de la belle Salamine. Au lieu d'un discours, j'ai composé pour vous des vers », bref, électrisant les Athéniens, et, en dépit de la loi qui défendait de prononcer le nom de l'île fatale, déterminant la mise en train d'une nouvelle expédition, cette fois couronnée de succès.

Les sceptiques, il est vrai, ont encore la ressource de dire que toute cette histoire est une légende. Possible, quoique peu probable. Mais il n'en est pas moins vrai que les Athéniens considéraient cette légende comme une réalité. Or, encore une fois, s'ils la jugeaient vraie, c'est qu'elle était vraisemblable.

Ce que l'on peut conjecturer, pour compléter l'anecdote, et la rendre plus vraisemblable encore, c'est que Solon ne se contenta pas de versifier en l'honneur de la reprise de Salamine, et qu'il s'occupa activement de cette expédition elle-même, suggérant des moyens pratiques pour la faire réussir. Solon devait, en sa qualité de *sage,* être quelque peu *ingénieur.*

Ingénieur : voilà le grand mot. Et ce mot nous amène à formuler notre hypothèse : Tyrtée, le poète Tyrtée, n'était-il pas tout simplement un ingénieur, un tacticien, un spécialiste au courant des raffinements matériels de l'art militaire, que les Spartiates ont appelé à leur aide, comme les Boërs, dit-on, ont

appelé des artilleurs allemands parce que de telles capacités n'existaient pas chez eux?

Mieux que les Spartiates, les Athéniens connaissaient l'art d'élever des retranchements et de les défendre, l'art de construire des vaisseaux, et, par analogie, des machines de guerre, l'art de calculer, en présence d'une situation donnée, les meilleurs moyens à mettre en œuvre. Moins braves, moins vigoureux que les héros de Léonidas, ils connaissaient peut-être mieux le secret des marches, des contre-marches, des dispositions générales, des combinaisons *à côté,* bref tout ce qui relève d'une prévoyance intelligente. Ils avaient, en vertu de leur formation, d'excellents théoriciens en tout, même en matière de batailles. Or, le besoin des théoriciens se fait quelquefois sentir.

N'a-t-on pas le droit de surprendre comme une merveilleuse révélation des deux types dans le court épisode de la bataille de Salamine où l'on voit Eurybiade, le roi de Sparte, ennuyé des raisonnements de Thémistocle, et *ne songeant qu'à se battre d'une manière quelconque*, lever sur celui-ci son bâton, tandis que l'Athénien, *tout entier au plan qu'il a conçu,* répond par son fameux mot : « Frappe, mais écoute. »

Les Spartiates, dans leur lutte contre Messène, avaient inutilement frappé. Ils voulaient, avertis par leurs défaites, « écouter » quelqu'un.

C'est pourquoi les ancêtres d'Eurybiade songèrent aux ancêtres de Thémistocle. Il leur fallait un « intellectuel », un homme plus faible qu'eux, plus débile sans doute, boiteux peut-être, (s'il faut prendre à la lettre ce détail interprété d'ailleurs de plusieurs façons), mais dont l'esprit plus ouvert — aussi ouvert du côté des concepts scientifiques et progressifs que du côté des choses artistiques et littéraires — pût leur ouvrir, dans l'impasse où ils piétinaient d'une façon dangereuse, des horizons lumineux et sauveurs.

C'est précisément ce que paraît avoir fait Tyrtée.

A ces rudes batailleurs du Péloponèse, il semble avoir apporté un élément de victoire qui leur manquait. Les Messéniens s'étaient retranchés sur une montagne, le mont Ira, qui était pour

eux une sorte de citadelle naturelle, rendue plus redoutable par des travaux plus ou moins grossiers de fortification. Cet obstacle matériel arrêtait les Spartiates, réduits à demeurer l'arme au bras autour de cette vaste masse rocheuse. En outre, les Messéniens profitaient des moments favorables — ces moments favorables arrivaient forcément — pour opérer de vigoureuses sorties au cours desquelles de fructueuses razzias, selon la méthode des bandits montagnards, étaient effectuées sur les terres cultivées de la vallée de l'Eurotas.

Or, l'historien des guerres de Messénie rapporte que Tyrtée ne se contenta pas d'enflammer par ses chants le courage des Spartiates, mais qu'il leur donna d'utiles avis, qu'il prit *l'initiative de certaines mesures* qui dépassent la capacité d'un guerrier pur. C'est lui, par exemple, qui fit dévaster systématiquement une certaine zone cultivée voisine du Mont Ira, afin que les Messéniens pillards, lors de leurs incursions, revinssent bredouilles. Il paraît en outre avoir joué un certain rôle dans le perfectionnement de la tactique proprement dite. Ses élégies, ou plutôt les courts fragments qui nous en restent, insistent sur l'attitude que le soldat doit garder pendant la bataille, et si ces conseils nous paraissent enfantins aujourd'hui, on ne peut leur dénier, à une époque où le corps à corps était si fréquent, une importance particulière. N'oublions pas que les Spartiates avaient affaire à des adversaires aussi robustes qu'eux, aussi bien doués physiquement, et que, dans ces conditions, l'avantage devait rester à celui des deux belligérants qui saurait employer cette force physique avec le plus d'intelligence, à celui qui subordonnerait le mieux à un plan d'ensemble, ingénieusement concerté, les exploits individuels qu'il s'agissait de soumettre, dès lors, à la plus stricte discipline :

« Tenons-nous ferme, s'écrie le poète, les jambes écartées, les deux pieds bien posés sur la terre, que les dents mordent la lèvre, que le ventre du large bouclier protège en bas les cuisses et les jambes, et en haut la poitrine et les épaules. Brandissons dans la main droite la lance terrible; jetons l'épouvante en agitant l'aigrette qui surmonte notre tête. »

Sans doute, on peut toujours reprocher à ces exhortations de n'être pas topiques, puisqu'elles concernent l'attitude individuelle des soldats et non un plan de bataille; mais on avouera que les plans de bataille n'avaient que faire dans des harangues en vers adressées à des soldats. D'autre part, ces quelques lignes suffisent pour montrer que la grande préoccupation du poète athénien est *de donner des leçons*, et pour permettre, par ces quelques détails de « tenue » pratique, d'amples conjectures sur les mille autres conseils qu'il a pu donner.

D'après Suidas, Tyrtée aurait composé un traité du gouvernement, *Politeia*, à l'intention de Lacédémone. Si la chose est vraie, elle est éminemment curieuse, et vient à l'appui de ce que nous venons de dire sur la réunion, dans un même « intellectuel » d'alors, des capacités que nous sommes habitués à considérer comme les plus divergentes. Mais, si le fait n'est pas exact, l'erreur n'en est pas moins très instructive, car les érudits qui n'admettent pas l'authenticité de cette composition, attribuent la méprise de Suidas à ce qu'il a dû confondre les poésies de Tyrtée, remplies de conseils politiques à l'adresse des Lacédémoniens, avec un traité spécial que le poète n'aurait jamais écrit. Il résulte de cette discussion entre érudits que, si Tyrtée n'a pas écrit un ouvrage pour donner des conseils politiques aux Lacédémoniens, — c'est-à-dire des conseils sur bien des choses, la politique absorbant à peu près tout, — il a du moins donné à ses poésies un caractère de direction générale. De même Solon, dans ses élégies politiques sur l'*Anarchie* et sur les *Lois*. Nous ne savons si Tyrtée était pédagogue à Athènes, mais, ce qui semble clair, c'est qu'il l'a été à Sparte. Seulement, ce pédagogue s'adressait à de grands enfants.

On peut saisir, dans ce fait, le lien qui rattache la poésie de Tyrtée, non seulement à celle de Solon son compatriote, mais encore à celle du lointain et mystérieux Orphée, c'est-à-dire à celle de ces nombreux poètes de la Grèce primitive que l'imagination des siècles postérieurs a incarnés collectivement dans le type caractéristique d'Orphée. Nous avons déjà vu que Pindare aimait à moraliser, ainsi que Simonide et tous les auteurs d'odes héroï-

ques. Il se créa même un genre de poésie sentencieuse, dite poésie gnomique, dont le plus célèbre représentant fut Théognis de Mégare. Or, cette poésie de Théognis, comme les élégies de Tyrtée, comme la *Salamine* de Solon, est inspirée par des « affaires d'état », et surtout par des révolutions politiques.

Le poète d'alors est donc moins exclusivement poète que le poète d'aujourd'hui. C'est un intellectuel qui s'est développé dans tous les sens, un homme qui, à l'instar de Sophocle, composera aujourd'hui une *Antigone*, et, demain, en récompense de cet exploit littéraire, se verra nommer stratège, c'est-à-dire chef temporaire d'une armée. Tyrtée, autant que les minces renseignements que nous avons sur lui nous le font connaître, est un des exemples les plus remarquables de cette souplesse d'aptitudes, grâce à laquelle la virtuosité poétique n'est plus un don isolé, mais une ressource propre à renforcer d'autres moyens d'action que l'on a déjà sur les hommes qui vous entourent. Mais Tyrtée représente encore autre chose. Il incarne en lui les qualités qui différencient la société ionienne de la société dorienne, et, par conséquent, les lacunes que celle-ci pouvait s'efforcer de combler par des emprunts à celle-là. C'est sans doute à l'opportunité et à l'efficacité de son intervention que Tyrtée doit d'être devenu le type le plus glorieux du poète belliqueux et patriote. Comme tous ceux qui sont devenus grands hommes, il dut arriver au moment précis où l'on avait besoin de lui, où ses aptitudes étaient appelées à satisfaire un pressant besoin. Des deux peuples doriens, également braves, qui se disputaient l'hégémonie du Péloponèse, il en fut un qui eut l'adresse, en définitive, d'emprunter à la société ionienne la plus voisine quelque chose de ses procédés plus perfectionnés en matière de théorie ou de mécanique militaires, en matière de compositions littéraires propres à exciter l'ardeur des jeunes soldats. Il se trouva, grâce à la nature du développement intellectuel qui caractérisait alors les sociétés ioniennes, que le même homme, pris peut-être au hasard dans une élite, put se donner comme réunissant toutes ces conditions, et réalisa toutes les espérances que l'on avait fondées sur lui. De là, chez ses compatriotes d'adoption, une explosion d'enthou-

siasme. De là cette coutume prise, dans la suite, de faire apprendre les vers de cet homme aux enfants, de les chanter dans les festins militaires, de les recopier sans doute plus fréquemment que d'autres. Tyrtée, par là, devenait de plus en plus un être idéal, et son œuvre, pendant de longs siècles, assez longtemps pour que des générations de lettrés pussent donner leur assentiment à cette glorification posthume, devait être défendue contre l'oubli.

Aujourd'hui, le temps a fait son œuvre, et il l'a faite dans les deux sens. Il a fini par faire disparaître les élégies de Tyrtée, sauf quelques courts fragments cités çà et là par des écrivains postérieurs. D'autre part, il a fait de ce poète une sorte d'être sacré, que l'on admire de confiance, avec d'autant plus de sympathie qu'il joint l'auréole de la gloire militaire à celle de la gloire poétique. Les intellectuels et les militaires, plutôt brouillés par le temps qui court, pourraient, si nous étions encore à l'âge des enthousiasmes classiques, se réconcilier dans le culte de Tyrtée.

G. d'Azambuja.

LE TYPE DU VARENNIER

EN TOURAINE

V

II

LES ÉLÉMENTS DE LA VIE SOCIALE

Je prie le lecteur de vouloir bien se rappeler que le Varennier est un type de *petit paysan se livrant à la culture maraîchère*, sur le sol d'alluvions qui forme le fond de toutes les vallées de la Touraine.

Dans un premier article, nous avons vu quelles sont les conditions de Lieu et de Travail qui donnent naissance à ce type ; nous allons voir, dans celui-ci, que toute la vie sociale des populations de la vallée est le résultat de ces deux données fondamentales.

I. — LES CONDITIONS DE LA PROPRIÉTÉ.

Dans ces vallées où une famille peut s'occuper et vivre sur un tout petit domaine, grâce à la fertilité du sol et à la culture maraîchère, on comprend que presque tout le monde soit plus ou moins propriétaire. L'unique préoccupation du paysan est d'accroître son domaine et de se soustraire au fermage dont le prix est pourtant assez bas, 2 à 2 1/2 pour cent. Cette préoccupation est si prédominante qu'il n'hésitera pas à contracter des dettes, à hypothéquer son bien dans le but d'acquérir de

(1) Voir la livraison précédente.

nouvelles parcelles, comptant sur les bonnes années, sa sobriété, son endurance, son économie pour venir à bout de se libérer.

A Berthenay, sauf une quinzaine de personnes, tout le monde possède quelque chose. Pour une population de 353 habitants en 120 ménages, répartis sur une superficie de 650 hectares, on compte 90 familles entièrement chez elles. Les autres, n'ayant pas leur suffisance, prennent à ferme quelques arpents qu'elles cultivent simultanément avec les leurs.

La moyenne du bien possédé par les premières est de 6 à 7 arpents (de Touraine) soit 4 hect. 1/2 environ, répondant à ce que peut cultiver un homme *tout seul*.

Cependant, cette moyenne de 4 hect. 1/2 ne se présente jamais d'un seul tenant. Le plan cadastral est plein d'enseignements à cet égard : il est criblé de lignes de partage.

Les morceaux de 2 arpents (1 hect. 33), sont des plus rares, mais par compensation, nombreux sont ceux d'un *quartier* ou quart d'arpent (16 ares). Il en est même de moindres.

Ils sont éloignés les uns des autres, distants parfois de plusieurs kilomètres, ce qui occasionne à leur possesseur des pertes de temps peu favorables à une bonne exploitation.

La dispersion de ces parcelles un peu partout dérive de deux causes :

1° L'*habitude du partage égal*, absolu, et cela de tous temps, provenant de la formation celtique et communautaire de la race.

2° L'*âpreté au partage,* et le besoin qu'éprouve le Varennier à conserver ce qui lui est transmis par héritage. C'est un *bien de famille*. Il lui répugne de s'en défaire, persuadé d'ailleurs que son quartier vaut mieux que celui du voisin, quand bien même cette raison ne lui semblerait pas suffisante et que l'intérêt lui ferait accepter le seul palliatif possible à cet état de choses, l'*échange*, facilité par la valeur sensiblement la même de ce sol fertile : 3 à 4.000 francs l'arpent (6.000 francs l'hectare). Une autre raison bien plus importante y met obstacle. Ce sont les frais et les démarches qu'occasionne l'échange. Et ces frais sont considérables, compliqués par ceux de la purge d'hypothèque, les biens étant presque partout engagés.

J'ai sous les yeux un document bien typique à cet égard. Il s'agit de l'échange d'une pièce de 15 ares, franche d'hypothèques contre une parcelle de 7 ares, grevée. La valeur de cette dernière est de 50 francs. Le mémoire du notaire, avant toute main-levée est détaillé comme suit :

2 Timbres minute	1.20	39.70
Enregistrement	0.35	
Honoraires	5 »	
Timbre expédition	3.60	
4 rôles	8.25	
2 Transcriptions	5.45	
Vacation à transcription	2 »	
État X***	7 »	
Répertoire	0.50	
Timbre extrait pour X***	1.80	
2 Rôles	4.25	
Port	0.30	

L'état contient ensuite 3 inscriptions. Le titulaire de la première consent à donner main-levée, à la condition que le débiteur paiera la main-levée. Elle s'élève à 26 fr. 95.

Le titulaire de la seconde consent également sous les mêmes restrictions. Coût : 20 francs.

La troisième inscription, au profit d'un mineur, possède bien, annexée, une quittance notariée de la somme de 30 francs, accompagnée de main-levée, mais, pour arriver à la radiation, il faut des *justifications coûteuses*. Comme on ne sait jusqu'où ces *justifications coûteuses* peuvent mener, comme la somme est modique, comme l'inscription périmera dans quatre ans, les propriétaires conviennent d'attendre cette époque.

Ainsi donc, voilà un échange qui coûtera environ 166 fr. 65 aux intéressés, c'est-à-dire *trois fois* la valeur de la propriété, qui aura nécessité des déplacements, des correspondances, des pertes de temps pour aboutir seulement au bout de cinq ans ! Que serait-ce si les deux pièces étaient grevées. Devant ces difficultés presque insurmontables, il est rationnel de supposer que le Varennier, si avare de son temps, si économe de son argent, y regardera à plusieurs fois avant de s'engager dans une semblable affaire dont il ne peut calculer ni les frais ni la fin. Il préfère

donc le *statu quo* qui l'entretient dans sa routine et la conviction qu'il n'y a pas mieux à faire.

La propriété de l'habitation est inhérente à la propriété du domaine. Comme il n'y a pas de fermiers proprement dits, que les terres affermées le sont à des paysans possédant déjà quelque bien, ils demeurent le plus souvent dans leur propre maison. Il faudrait être bien pauvre pour louer une habitation, car le Varennier tient à être *chez lui*.

Cette forme de propriété parcellaire et fragmentaire influe considérablement sur les habitudes et le caractère des gens de la région, sur le mode de travail qui leur incombe et les conséquences s'étendent jusqu'à la famille elle-même.

Le Varennier aime son champ, sa charrue, sa maison, en raison de la peine qu'ils lui coûtent.

Apre au gain, ayant toujours pour objectif l'achat de nouvelles parcelles, casanier, son genre de travail n'admettant pas de répit, il ne voit rien au-delà de ce qu'il fait et son esprit est restreint aux limites de son domaine.

Les biens communaux ont disparu, le peu qui reste est affermé. Donc, l'appropriation du sol est complète. Elle s'explique d'ailleurs sur ce sol qui peut donner un produit si élevé par le travail personnel et intense de la petite culture.

A quelques lieues de Berthenay, la commune de Bréhémond offre un phénomène peu fréquent. Propriétaire de terrains assez étendus, composés de varennes conquises sur la Loire, elle les afferme et en retire un revenu de 50 à 60.000 francs. Mais comme certains parvenus qui ne savent comment employer leur argent, elle en fait un assez singulier usage. Le territoire de la commune aété doté d'un grand nombre de ces petits *buen retiro,* qui ont illustré le nom de M. Rambuteau; elle a fait installer le gaz, etc. Le seul emploi judicieux de ses fonds, et bien dans l'esprit du Varennier, serait d'acheter encore de la terre. Mais c'est bien difficile! Les habitants sont riches et ne tiennent pas à se dessaisir de ce qu'ils ont.

Les biens mobiliers. — L'un des objectifs du travail du Varen-

nier, vestige de son origine de pasteur demi-nomade, est, nous l'avons constaté, le petit élevage. Son ancien troupeau s'est réduit aux proportions les plus exigües tout comme le sol qui est sa propriété. Son étable compte quatre vaches laitières, deux veaux qui valent à peu près 50 francs. A 2 ans, un élève pèse 250 kilos et se vend 200 à 250 francs. Le toit à porcs abrite deux pensionnaires qui sont renouvelés 4 à 5 fois par an.

L'écurie contient un cheval, animal de labour et de trait, rarement deux.

La disparition des moutons a suivi celle des biens communaux. Les familles pauvres ont gardé quelques chèvres que les enfants mènent broûter. Des volailles en petit nombre, et voilà tous les animaux domestiques du Varennier.

Les instruments de travail sont encore bien primitifs, et caractérisent le type de la petite culture.

On se sert presque exclusivemant de la *bêche*, quoique depuis quelques années des charrues très légères auxquelles suffit un cheval aient fait leur apparition. La herse, tient une place importante; généralement en bois, quelquefois en fer, elle est suffisante pour remuer une terre meuble et facile.

Quelques propriétaires font aussi usage du rouleau, de bois, naturellement

Un des objets les plus communément en usage est la binette, plus spécialement affectée à la culture des plantes sarclées, des « menus. »

La faucille et la faux sont encore les seuls instruments employés à la récolte des céréales et des foins.

Certains se servent encore du *fléau*. Toutefois, on commence à apprécier les batteuses à vapeur, par économie de temps.

Mais celles-ci appartiennent à des industriels qui les cèdent en location aux cultivateurs pour la moisson. Elles permettent de battre le grain immédiatement après la récolte des céréales et laissent libres les locaux destinés à recevoir les récoltes nouvelles, comme les haricots.

Le van a fait place à la tarare, cette dernière plus ou moins perfectionnée et actionnée par un cheval.

Notons, encore comme instrument indispensable, la fourche, pour enlever les bottes de foin, de paille, le fumier; et le lourd tombereau, pour le charroi. Une carriole est sous le hangar : elle sert pour transporter au marché, le Varennier ou sa femme, et ceux des produits de sa ferme qui ne lui sont pas achetés sur place.

Le mobilier meublant est des plus sommaires. Il se recommande par une absence totale de luxe et même de confortable. Ayant vu plus d'une fois l'inondation, pouvant la voir encore, il ne plaît pas au Varennier de s'encombrer de meubles de valeur. Aussi, ceux qu'ils possèdent sont-ils délabrés, la plupart du temps.

On trouve chez lui un lit en bois commun surmonté d'un baldaquin en serge verte, un ou deux bahuts, une huche à mettre la farine, une grande table en bois blanc, une plus petite, et une demi-douzaine de chaises vulgaires, dépaillées ou boiteuses.

Le Varennier aisé qui se pique de civilisation, — combien rare encore, — réserve une pièce qui tient lieu de salle de réception. Elle a meilleure apparence. Sur les murs revêtus d'un papier assez propre se détachent quelques chromolithographies encadrées, achetées à la ville. Un rideau de cretonne tendu masque la porte. Au milieu de la pièce, une table ronde, une demi-douzaine de chaises de paille; dans un coin, un secrétaire en acajou. Tel est le dernier mot du luxe de l'habitant de la Varenne.

La pièce commune où l'on se tient presque constamment est chichement meublée. Dans une armoire en noyer peint sont entassés un peu de vaisselle blanche, pour les grands jours, des plats et des assiettes en terre de pipe ainsi que des écuelles en terre brune pour l'ordinaire, des verres épais, à pied, des couverts en étain. On se sert, comme couteau, de celui qu'on a dans sa poche. Pour la cuisine, une ou deux marmites en fonte et l'inévitable poêle dans laquelle se confectionne la majeure partie des aliments du propriétaire.

La plupart des meubles de la maison sont des meubles de famille, assez mal entretenus, — n'oublions pas que le Varennier n'a pas le temps de s'en occuper, — qui peuvent être considérés

comme à l'épreuve de l'eau, tant ils ont vu d'inondations.

Tout cela, au premier abord, produit une impression plutôt pénible qui se dissipe à la longue, lorsqu'on réfléchit que dans les conditions de vie du Varennier, il n'est guère chez lui que pour manger et dormir. Il n'a que peu d'attachement pour des objets mobiliers qui peuvent lui être enlevés ou fortement détériorés par une crue subite du fleuve.

Le salaire. — Notre Varennier, cultivant seul son petit domaine, n'a guère besoin d'aides qu'accidentellement. Propriétaire ou fermier, — le métayage n'existant pour ainsi dire pas en Varenne à cause de la faible étendue des terres, — propriétaire ou fermier, souvent l'un et l'autre, tout ce qu'il peut faire lui-même, il le fait : c'est autant d'économisé.

Il n'a donc besoin de salariés que dans les moments de presse, pour faucher, pour rentrer la récolte. Ici, se dresse une difficulté quant à leur recrutement. Comme il n'est presque pas de paysan qui ne soit propriétaire et qui ne fasse en petit toutes les cultures, ce dernier n'hésitera pas à sacrifier sa journée si le temps lui paraît propice pour s'occuper de son propre bien, tailler sa vigne ou la piocher, ou la sulfater, semer les betteraves, etc., en sorte que, des premiers jours du printemps à la fin de l'automne, il faut compter sur des absences répétées, que l'on peut évaluer à 60 jours durant les huit mois de travail, non compris les maladies, accidents et les 28 jours de service militaire de la réserve. On peut donc difficilement compter sur lui d'une manière absolue. Quant aux rares salariés non propriétaires, ils sont considérés à la fois comme de petites gens et enviés lorsqu'ils ont une place assurée. Comme ils ont moins de causes d'absence, ils sont très recherchés.

Les uns et les autres sont employés à la journée, de 4 heures du matin à 8 heures et demie du soir. Le prix est à peu près uniforme : 3 francs par jour et nourris. De plus, en temps de moisson, comme il fait très chaud et que le travail est pénible, il leur est alloué jusqu'à 4 litres de vin par jour.

Il est encore, pour le Varennier, d'autres genres de salaires à

payer. Au meunier, pour la moûture, ce salaire sera en nature ou en argent. Ceux qui payent en argent viennent eux-mêmes apporter leur grain. Les autres, et c'est le cas le plus général en Varenne, subissent une retenue de 10 %. On vient chez eux chercher le grain et le leur rapporter à domicile. Un autre genre de salaire, en argent cette fois, celui de la batteuse à vapeur. La journée de location d'une batteuse est de 50 francs. Comme elle exige un personnel nombreux, par un accord tacite, les voisins, à tour de rôle, par corvée, viennent prêter leur concours.

X** me raconte sa batterie de l'an dernier : elle a duré une demi-journée et lui est revenue à 20 francs. Ils étaient 18 hommes réunis pour ce travail : 5 qui avaient à battre avec un personnel proportionné à la part du grain qu'ils apportaient. Les hommes étaient nourris. Pour finir en une demi-journée, on a mis un peu plus de charbon à la machine et il a payé un petit supplément.

Le fermage, nous avons vu pourquoi, est seul en usage dans la Varenne. Il revêt le plus souvent la forme d'un bail de 6 ans avec prorogation de 9 à 12 ans. En cas de résiliation, il est coutume de s'aviser de part et d'autre un an d'avance. Autrefois il était beaucoup plus étendu. On avait le fermage à 3 vies, puis à 2 vies, puis à une vie. Et la progression ayant été décroissante on arrive peu à peu à ce bail de 3-6-9, trop court véritablement pour encourager le Varennier-fermier à amender sa terre. Il aurait trop peur que son travail profitât à un autre.

X** paye un fermage de 300 fr. en une fois, le 31 décembre de chaque année. Il a de plus la charge de quelques redevances qui, évidemment, sont fort anciennes. Ainsi, il doit fournir à son propriétaire 6 poulets, 6 canards et 6 livres de beurre; de plus, il doit les charrois pour réparations, mais non pour les nouvelles constructions.

Il y a là une trace encore sensible de la féodalité et de son organisation. Signalons aussi ce fait qu'une grande partie des terres de Varenne était possessions ecclésiastiques, et que ces biens sont restés plus longtemps indivis. Cependant l'émancipation des cultivateurs s'y est faite depuis un long laps de temps, ces terres

ayant été appropriées pour la plupart dès une époque très reculée.

L'épargne. — Nous avons dit que le Varennier était très âpre au gain. Il sait la valeur de l'argent, la peine ne lui coûte pas pour l'acquérir. Il ne comprend pas alors qu'on puisse risquer, encore moins donner sans espoir de retour.

L'épargne du Varennier se présente au premier abord sous deux formes : en nature ou en argent.

L'épargne en nature consiste en grains, en menus, en paille etc., sur laquelle il prélève le nécessaire pour les besoins journaliers de son ménage. Il cherche ensuite l'occasion de se défaire le plus avantageusement possible du surplus qui se transforme alors en épargne en argent, moyennant laquelle il peut d'abord se fournir des choses qu'il ne peut produire lui-même, telles que vêtements, objets de ménage ou de travail, etc., tant de nourriture que d'entretien.

Cet argent recueilli, amassé si péniblement, au moyen de privations, d'une épargne sordide, a une destination presque immuable : *acheter de la terre*, pour accroître son domaine.

Dans ce but, il ne reculera devant aucun sacrifice, il travaillera sans relâche. Il s'efforcera de vivre, lui et sa famille des produits qu'il tire du sol et de son étable. Le surplus de ce qu'il aura vendu, il l'emploiera d'abord à l'entretien de son matériel de travail, ensuite à l'acquisition du strict nécessaire en vêtements et en objets de première nécessité. L'argent gagné par lui, au moyen d'un tel labeur, est pour lui d'un prix inestimable, puisque, pour l'acquérir, il ne compte ni son temps, ni sa peine.

II. — LA FAMILLE ET SES CONDITIONS D'EXISTENCE.

Le travail de la culture qui tend à affranchir de la communauté les individualités les plus capables, les mieux douées, a depuis longtemps désagrégé, en Touraine, les éléments constitutifs de la famille patriarcale stable.

Absorbé par ses travaux sans répit, le père de famille a peu de loisirs à accorder à ses enfants encore qu'ils ne soient pas nombreux. La répression du vice originel est bien le moindre de ses soucis. Comme toujours, le temps lui manque. Son autorité est limitée au moment de sa présence à la maison et cela tant que les forces de l'enfant ne sont pas suffisamment développées pour qu'il puisse apporter son concours aux travaux des champs. Jusque là, la mère seule en prend soin autant que ses propres occupations peuvent le lui permettre. Aussi tâche-t-elle de s'en débarrasser en l'envoyant à l'école, sans beaucoup s'inquiéter, du reste, s'il y va régulièrement.

D'autre part, l'autorité du père ne s'exerce guère que sur ce qui a trait à la culture. La femme, s'occupant des détails de l'intérieur, tant pour ce qui concerne les animaux, que pour la famille ; travaillant autant que l'homme, jouit également d'une certaine autorité. Toutefois, comme mère, elle réduit ses attributions au strict minimum.

Tout en considérant la loi religieuse comme nécessaire au maintien de son autorité sur sa femme et ses enfants, le Varennier s'en rapporte plutôt pour l'enseigner aux ministres du culte qu'à lui-même. Force morale bien limitée, puisqu'il ne la sanctionne pas par son exemple.

Quant à la tradition des ancêtres, elle se perd de plus en plus, les occasions de réunion entre paysans, les veillées, que l'on recherchait autrefois se faisant plus rares et tendant même à disparaître. On s'isole de plus en plus, et les dissentiments politiques ont hâté cet état de choses en provoquant des inimitiés et des refroidissements dans les rapports des Varenniers entre eux.

Les fiançailles ne donnent lieu à aucune cérémonie importante. Mais il n'en est pas de même du mariage qui devient une affaire. Pour cette circonstance, qui tient une place capitale dans la vie du paysan, on ne regarde pas à la dépense. Les frais occasionnés par les *noces* où tous les parents sont invités, sont considérables; les moins fortunés ne sauraient s'en affranchir sous peine de passer pour des *grigous*, ce qui leur paraît offensant. Pres-

que toujours, les économies réalisées auparavant par les conjoints y passent. Cela a même pour effet de retarder les unions, sinon de les entraver, et de provoquer une stérilité voulue, au moins dans les premières années du mariage.

On fait venir des couturières du bourg ou de la ville pour confectionner les vêtements destinés à la cérémonie. Les mariés reçoivent des cadeaux nombreux et de valeur variable suivant le degré de fortune des familles et des proches.

Le festin des noces particulièrement est très coûteux. On y sert des viandes à profusion, les vins ne sont pas ménagés. C'est à ces agapes que se débitent les meilleures histoires. On dit que les Celtes aiment les contes. En cela et surtout ce jour-là les Tourangeaux sont bien restés Celtes. Les anecdotes grasses, les plaisanteries gauloises les réjouissent. C'est un temps de répit dans la vie de dur labeur du paysan de Varenne : il en profite largement. Les noces durent ordinairement plusieurs jours. Celles qui coûtent de 2 à 3.000 francs ne sont pas rares.

Le ménage domestique est assez uni par la communauté de travail et d'intérêts. On compte peu de mauvais ménages ; l'inconduite de part et d'autre est chose exceptionelle : elle est ordinairement le fruit de l'oisiveté, vice qui n'est pas imputable au Varennier.

Les enfants sont peu nombreux. A Berthenay sur les 120 ménages représentant 350 habitants, il y avait 9 familles composées de 6 individus et plus, 11 de cinq, et 19 de quatre. Les autres famille n'ont qu'un enfant ou même pas du tout. La famille la plus nombreuse comprend sept enfants. Renseignements pris, le père est vendéen !

Le paysan-varennier est donc un malthusien déterminé — sans le savoir. — Pourvu qu'il ait un héritier, cela lui suffit, aussi fait-il peu de cas et plaisante-t-il volontiers ceux qui n'agissent pas comme lui.

La conséquence de l'accaparement des parents par leur tâche quotidienne est que les enfants, livrés de bonne heure à eux-mêmes, sont fort mal élevés. Vite émancipés et perdant de bonne heure le respect de leurs auteurs auxquels ils n'ont jamais bien su obéir,

ils deviennent des égoïstes renforcés, attendant avec impatience leur mise en possession du bien paternel.

Le manque de surveillance des parents a encore pour résultat de ne pas maintenir le niveau de la moralité parmi les jeunes gens. Aux jeunes filles, d'abord, incombe le soin de faire couvrir les animaux. Extérieurement, jeunes gens et jeunes filles conservent un certain décorum, mais les conversations sont fort libres. Les filles mères sont relativement nombreuses, ainsi que les naissances illégitimes.

Dans ce milieu si profondément attaché à la terre, le goût des enfants se porte plus naturellement vers la culture. Il faut que le bien patrimonial soit bien réduit, bien faible, pour que les enfants renoncent à en continuer l'exploitation. Cependant, la loi militaire qui fait tout le monde soldat pour trois ans commence à ralentir le goût de la vocation agricole. La différence radicale du genre d'occupation, la moindre intensité de travail, l'absence d'initiative ne sont pas sans exercer une certaine influence sur l'enfant de la Varenne. Volontiers, au sortir du régiment, il préférera un emploi urbain, une fonction administrative où il aura pour le moins autant à recevoir et surtout un travail moins pénible à donner. Nombreuses sont encore les exceptions, qui portent comme nous venons de le faire pressentir sur les jeunes gens les mieux favorisés au point de vue du bien et les plus avides, d'indépendance.

Par exemple, le fils de M. P., un des plus riches propriétaires de la Varenne (il possède 7 à 8 hectares), revient du service, gradé. Il doit épouser une héritière et commencer l'exploitation du bien de son beau-père. Mais si, comme le constate M. Baudrillart l'attachement du Tourangeau pour ce qu'il possède forme le fond de sa sagesse, le fait de préférer la médiocrité comme une sécurité, de s'y tenir sans viser plus haut, caractérise son manque d'ambition et explique sa préférence pour des emplois à traitement fixe quoique faible.

Les enfants mariés au foyer sont, nous l'avons dit, dans une attente impatiente de l'héritage. Ils n'ont pas de cesse que les vieux parents leur aient fait abandon de leur bien. La coutume de Tou-

raine, c'est le partage égal, et du vivant même des parents. Ils ne peuvent faire différemment. Ils luttent tant qu'ils peuvent et ne se résignent qu'à bout de forces. Mais les prétextes ne manquent pas pour les faire rendre à merci. Ils ont contre eux la *coutume*, les exemples que leur citent les enfants ligués, pour la circonstance, et avides d'avoir leur part.

Leurs forces déclinent, ils mettent plus de temps pour se rendre d'une parcelle à l'autre, ils cultivent moins bien et les enfants le leur font durement sentir, les accusant de ruiner leur bien par une mauvaise culture. Ah! si c'était à eux, comme ces terres rapporteraient davantage! Si l'un des parents vient à mourir, ils font valoir l'occasion : les droits seront moindres! Quand le malheureux a vu retorquer tous ses arguments, on l'emmène au bourg où il trouve l'acte prêt à être signé et les encouragements d'un homme d'affaires toujours prêt à faire un acte.

Le choix de l'héritier est donc remplacé par le partage; sous certaines conditions, l'abandon est consenti et les vieillards se retirent, soit à la ville, — ce sont les riches qui ont quelques petites rentes en dehors — soit chez un de leurs enfants, à tour de rôle. Alors, dans ce second cas, commence pour ces pauvres vieux une existence épouvantable de dépendance, assaisonnée de traitements plus ou moins mauvais : ils sont devenus une gêne, une charge.

Bien rares sont les célibataires qui demeurent au foyer. Ceux qui y restent bénéficient en échange de leur travail des avantages de la communauté : ils n'en ont ni les charges, ni la responsabilité.

Très peu de domestiques à Berthenay ainsi que dans la Varenne (14 sur 350 habitants). La cause en est attribuée au développement de la petite propriété et de la cherté de la main-d'œuvre. Dans les moments ou des bras supplémentaires sont indispensables, des journaliers viennent, de l'autre côté de la rivière, attirés par l'appât de salaires plus élevés que chez eux. Ce sont les mêmes qui vont, l'hiver, alors qu'il n'y a rien à faire dans la Varenne, offrir l'aide de leurs bras aux cultivateurs de la *Plaine*. Somme toute, domestiques peu nombreux, en tant que domestiques à l'année. Ceux qui en ont y tiennent, vu la difficulté de les

remplacer et, s'ils viennent à tomber malades, on ne néglige rien pour leur donner des soins, presque toujours à la maison. Le Varennier a grand souci de ce que l'on pourra dire sur lui à ce sujet.

L'élément domestique était plus considérable autrefois. C'est une des conséquences de la réduction des domaines, par suite du partage, du renchérissement de la main-d'œuvre et l'on ne saurait aujourd'hui faire trop d'économies.

La longévité est grande en Varenne. Ainsi, sur 94 décédés du 1er janvier 1872 au 1er avril 1887, 54 avaient dépassé 70 ans. Et, sur ce nombre, 17 avaient dépassé 80 ans; 5, 85 ans; et 3, 90 ans. Actuellement, on trouverait bien une douzaine de vieillards ayant plus de 80 ans. Ainsi, malgré des conditions climatériques plutôt défavorables, brouillards, humidité, les habitants arrivent à un âge très avancé. La vie régulière et le dur labeur, jouent évidemment un rôle important dans cette longévité de la population.

Nous avons laissé entrevoir la triste situation des vieillards, des vieux parents. Elle est telle que ceux qui se sentent encore un peu de forces attendent jusqu'au dernier moment avant de se mettre chez leurs enfants. La femme B.. a 67 ans. Elle préférera aller en journées plutôt que vivre avec son fils à Saint-Genouph, ou avec sa fille mariée qui a un enfant délicat de 5 ans. « Quand je ne pourrai plus, ils me recueilleront, dit-elle, si je les ai bien élevés. » Elle glane pendant les moissons, les glaneuses étant recherchées, cela donne plus que d'aller en journées. L'abandon du bien patrimonial est consenti généralement contre une rente que doivent servir les enfants. Si elle est suffisante, les vieillards aimeront assez à se retirer au bourg. Sinon, ils s'établissent à tour de rôle chez leurs enfants. La mère D... a partagé entre ses quatre enfants. Elle reste avec l'aîné dans sa maison. Les trois autres ont quitté le pays et ne lui payent plus sa rente. L'aîné, qui ne lui devait que le logement se trouve frustré. Sa bru l'a chassée de sa maison. Elle a adressé une réclamation au juge de paix qui oblige les enfants à la loger, suivant les conventions. Alors ceux-ci louent pour elle, à raison de 20 francs par an, une masure

dans un autre village dépendant d'une autre commune, par dépit.

La mère T... veuve, et ayant perdu sa fille unique a partagé avec ses neveux. Un beau jour, elle tomba malade. Hors d'état de pouvoir aller leur réclamer les arrérages de la rente fixée, qu'ils ne paient pas, elle ne peut non plus aller porter sa réclamation au juge de paix, à 9 kilomètres de chez elle. Une de ses nièces, à qui elle demande un peu de beurre à déduire sur la rente qu'elle lui doit, lui répond qu'elle n'en fait pas assez pour le marchand. Elle prie son neveu, dans le même cas, de lui scier un peu de bois, il refuse. Elle meurt chez une autre nièce qui l'a recueillie, pas par bonté d'âme, mais parce que, ayant dû vendre sa vache, faute de nourriture, elle a calculé que sa tante n'en avait pas pour longtemps et lui faisait payer pension pour ses soins.

Nous rencontrons à la gare une pauvre vieille, avec cet air effaré des paysans dépaysés. Elle déménage et court après sa *conette*, craignant qu'elle ne mouille. Elle se lamente : Ses trois enfants ne peuvent plus lui payer sa rente et doivent la loger chacun pendant trois mois. Elle quitte le pays pour aller passer trois mois à Tours chez son fils dont « la femme est bien méchante. Heureux ceux qui n'ont qu'un seul enfant, ajoute-t-elle, du moins ils ne quittent pas le pays! »

Ces quelques faits qui se renouvellent tous les jours font bien comprendre les situations lamentables des pauvres vieillards, des femmes surtout, une fois qu'ils sont dépouillés de leur bien. Outre les conditions pénibles pour les vieillards de changer constamment de domicile, il y a pour eux, l'horreur de quitter le pays, chose à laquelle ils ne peuvent se faire. Et les arrangements entre les enfants pour se repasser successivement les vieux parents amènent des jalousies, lorsque les événements font que l'un d'eux a eu cette charge moins longtemps que les autres.

Ma mère nous raconte la femme S... n'a pas de chance. Elle devait loger grand-mère pendant 6 mois et ma tante pendant les 6 autres mois. Grand'mère est morte au bout des premiers 5 mois, en sorte que ma pauvre mère a tout payé et ma tante rien. C'est

pas juste! Et elle mangeait un pain la vieille! elle mangeait!!!

Nous ne pouvons mieux faire pour terminer ce tableau du triste état des vieux parents que de citer ce mot typique de la sensibilité d'un Varennier à l'égard de sa mère qui s'était cassée la jambe en tombant de son grenier. Elle s'était guérie et comme Mme D. en faisait compliment à son fils : « Ah! voyez-vous, Madame, c'est que, ça a beau être ma mère, ça m'aurait fait de la peine tout de même! »

Le mode d'existence. — Extrêmement sobre, le Varennier se nourrit mal, les femmes restant peu à la maison sont, pour la plupart, incapable de confectionner un plat. La base de la cuisine est la soupe. Elle se fait avec des légumes et du porc salé. Le paysan préfère à la viande médiocre des boucheries locales, les légumes, le gibier, la volaille. Le Varennier ne vit guère que de pommes de terre et de haricots. Un mince morceau de bœuf acheté de temps en temps pour mettre dans le pot au feu, forme tout le luxe de l'alimentation. La viande de boucherie est donc rarement employée. Cette propension à faire de la soupe la base de la nourriture est tournée en dérision par les vignerons du coteau qui traitent les varenniers de buveurs de jus de navets. Pas de variété dans les mets. Par le fait, on compte sur le travail pour donner de l'appétit et faire passer sur la simplicité des aliments. Les repas ne sont pas réglés, on mange lorsque l'on est prêt sans s'inquiéter des autres. Conséquence : les estomacs sont fréquemment délabrés.

Bien rares toutefois sont les familles qui ne tuent pas chaque année un porc. Une partie de la viande est découpée en morceaux de grosseur à peu près égale, salée et conservée dans de grands vases de terre cuite; l'autre partie sert à façonner un hors-d'œuvre qui jouit d'une grande réputation : les *rillons*, et les *rillettes*. C'est une raison d'économie qui certes a dû primitivement donner naissance aux rillettes. Pour les fabriquer, après le dépeçage du cochon, on gratte, on racle les os pour en retirer les débris de viande. Viandes en débris et raclures sont ensuite jetées dans une

chaudière où on les fait cuire. Les gros débris qui surnagent sont les *rillons*, les petits les *rillettes*.

Balzac, un Tourangeau qui maintes fois traite dans sa *Comédie Humaine* des habitudes de son pays, en donne la description très exacte. « Les célèbres *rillettes* et *rillons* de Tours, formaient l'élément principal du repas que nous faisions au milieu de la journée entre le déjeuner du matin et le dîner de la maison. Cette préparation si prisée par quelques gourmands paraît rarement à Tours sur les tables aristocratiques... Mes camarades qui, presque tous, appartenaient à la petite bourgeoisie venaient me présenter leurs excellentes rillettes en me demandant si je savais comment elles se faisaient, où elles se vendaient, pourquoi je n'en avais pas. Ils se pourléchaient en vantant les *rillons, ces résidus de porc, sautés dans sa graisse,* et qui ressemblent à des truffes cuites. Ils douanaient mon panier, n'y trouvaient que du fromage d'Olivet ou des fruits secs et m'assassinaient d'un « Tu n'as donc pas de quoi ? » (*Le Lys dans la vallée*.) Les rillettes sont d'un usage constant. Une fois préparées, et mises en pots elles se conservent longtemps; pour les manger il suffit de les étaler sur du pain. C'est donc un mets pratique qui n'a plus besoin d'être accommodé.

On épargne aussi le vin, qui coûte trop cher, on le remplace ordinairement par de la boisson de marc ou de fruits; par du cidre ou du poiré. Les cabarets sont peu fréquentés et l'ivrognerie est manifestement rare. Les paysans à l'occasion sauront boire très copieusement mais sans arriver à l'ébriété complète ; ce serait se faire montrer au doigt. Même dans les grandes circonstances, dans les repas de noces, ils sauront conserver leur présence d'esprit.

Dans la plupart des maisons, on ne vous laissera pas partir sans vous offrir quelque chose, un rafraîchissement, et très souvent une place à la table de famille. Un refus froisserait leur susceptibilité, très chatouilleuse à cet égard.

Si les parents se nourrissent mal, ils nourrissent plus mal encore leurs jeunes enfants. L'allaitement à la bouteille est courant. Le biberon malproprement tenu, la qualité plus ou moins bonne

du lait de vache ou de chèvre coûte la vie à nombre d'enfants. Sur six morts, trois, quatre même, succombent à des maladies d'intestins. Les mères ne veulent pas nourrir au sein : c'est une gêne pour leur travail quotidien et un dérangement, un assujétissement pour la nuit. La nécessité de travailler la terre ou d'aller en journées a beaucoup contribué à implanter cette mode qui est devenue une habitude.

A Berthenay, comme dans presque toute la Varenne, les habitations sont vieilles et mal construites. Composées d'un étage, et d'un grenier, couvertes en tuiles ou en ardoises, leur disposition ordinaire comprend deux chambres : l'une servant de cuisine, de salle à manger, de chambre à coucher; l'autre, plus soignée, destinée à renfermer les armoires, les quelques meubles de famille et à serrer le linge. Dans le bourg, le long de la levée, la maison a deux étages. L'un, formant rez-de-chaussée, est utilisé pour les étables et les hangars. L'autre, de plain pied avec la levée, est la partie habitée, le bas étant généralement trop humide.

La vraie raison n'est point tant la fréquence des inondations que la trop grande mouvance d'un sol sablonneux qui ne saurait offrir de stabilité à des maisons plus hautes. La pauvreté du mobilier, même chez les plus aisés, provient de la perpétuelle menace des crues de la Loire. Comme les terrains d'alluvions ne fournissent pas de pierres à bâtir, force est de les importer. Construites sans symétrie, sans élégance, quelques-unes si basses même que leur toit affleure au niveau de la levée, l'ensemble de ces habitations grisâtres, aux murs salis et rongés de salpêtre ou de végétations moussues donne une impression triste et maussade qui se reflète jusque dans le tempérament et sur la physionomie des habitants.

Le costume ordinaire du Varennier, qui est celui de la majorité des paysans en France, n'offre rien de saillant. En semaine, ses vieux vêtements, plus ou moins habilement rapiécés, lui servent de vêtements de travail : la chemise, le pantalon, le gilet, pardessus lesquels il endosse la blouse lorsqu'il a besoin d'aller soit à la ville, soit à un bourg éloigné. Le dimanche, il s'habille

d'une confection à bon marché et réserve pour les grandes circonstances, noces, assemblées, fêtes, voyages, des vêtements noirs assez bien coupés qui lui font un long usage.

La toilette est le seul luxe des femmes de la Varenne, ce qui s'explique par le fait que les vêtements sont objets de transport facile et peuvent être soustraits à une inondation.

En semaine, suivant la saison, elles seront vêtues de laine ou de toile, la tête préservée par une pièce d'étoffe. Les jours de cérémonie, on sort les bijoux et les étoffes de prix, on apporte même une certaine recherche dans la forme des vêtements et, tailleurs et couturières, que l'on fait venir de la ville ne déploient jamais, à leur gré assez de talent. Les jeunes filles portent le bonnet rond orné de dentelles, d'un prix parfois élevé. En deuil, elles se voilent la figure de tulle noir. Seules, les femmes d'un certain âge ont conservé l'ample cape ou capote à capuchon, rabattue sur les yeux et autrefois d'un usage général.

La propreté n'est pas la vertu dominante du Varennier. Dans sa maison, la ménagère se contente d'un rapide coup de balai qui déplace seulement la poussière. Les mouches se chargent d'orner de capricieux dessins les murs de l'intérieur et la plupart des objets qui sont d'un emploi restreint, surtout dans la maîtresse pièce qui sert de cuisine. Quant aux murs, on ne les lave jamais. Le carreau tout au plus est soumis à une lessive quelconque à l'approche des fêtes, si l'on n'a pas trop d'occupations. Les ablutions du Varennier sont rapides et superficielles, lorsqu'il trouve le temps d'en faire. Les bains sont le privilège des gamins qui prennent pour baignoires, l'été, les vasques remplies d'eau du lit de la Loire presque à sec.

Quant aux tout jeunes enfants nous savons les effets désastreux de l'allaitement à la bouteille pour leur santé. L'usage du savon est plus particulièrement affecté à la lessive du linge.

Les abords des maisons portent aussi la marque du peu d'importance que le Varennier attache à la propreté. L'œil est désagréablement affecté par la vue de mauvaises herbes qui croissent de tous côtés. « La forme » à fumier (expression locale) est placée

près de la porte, et nul n'en prend souci. Les fleurs et plantes d'agrément brillent par leur absence totale.

La gaieté n'est pas non plus le fait du paysan de Varenne. On ne l'entend même jamais chanter. Est-ce le labeur plus pénible que celui qui lui incombait autrefois, car tous les vieillards sont unanimes à déclarer qu'en leur jeune temps la vie était moins morose. Le caractère des jeunes gens de leur génération était plus enjoué, la plus grande cordialité régnait entre les paysans.

On aimait à se réunir le dimanche après l'office divin auquel presque tous assistaient et à deviser de ses affaires, après quoi on se livrait à d'interminables parties de boules et l'on se quittait en se donnant rendez-vous au dimanche suivant. Les inimitiés étaient rares et la conciliation plus facile. Le pays jouissait d'une animation plus grande et le bourg de Berthenay était le lieu de réunion de toute la commune.

Aujourd'hui un nouveau facteur a fait son apparition qui a désorganisé la vie publique. C'est la politique qui a amené la désunion, suscité des inimitiés profondes entre les habitants et semé la division dans les familles. Des ambitions locales ont surgi et le sentiment communautaire de la population, plutôt familial autrefois, s'est accentué dans le sens du clan. On a peu à peu délaissé les récréations prises en commun et le bourg a perdu sa physionomie avenante de jadis. Les offices sont peu suivis, la plupart des habitants restent le dimanche dans les champs, tandis que les jeunes gens, dédaignant les paisibles émotions du jeu de boules, s'en vont par petits groupes dans les localités voisines plus importantes, Savonnières, Villaudry, chercher des distractions plus à leur goût. Les jeunes filles, non plus, ne se contentent pas des longues promenades en bandes joyeuses. Celles qui ne restent pas à la maison se rendent le soir à un bal de l'une de ces communes. D'aucunes sont accompagnées de leur famille. D'autres vont seules, reviennent quand il leur plaît, sans s'inquiéter de la morale ni de leur réputation. Le bal est donc resté, la grande, la principale distraction de la jeunesse, comme à l'époque où Paul-Louis Courrier, — encore un type remarquable de tourangeau-vigneron — prenait la défense des

danseurs : Ne plus danser ! Berthenay est trop peu important pour comporter un bal. Ceux qu'on y donne sont limités à des fêtes solennelles et le maire n'accorde jamais la permission de la nuit. On ira à Savonnières ou à Villandry.

La lecture n'est pas une distraction pour le Varennier qui s'y livre peu. Pas de bibliothèque communale et le curé, qui presque seul possède quelques livres et les tient à la disposition des amateurs, ne reçoit aucune demande. Manque de temps, absence du désir d'apprendre, mais non mauvaise volonté. Quelques journaux qui circulent dans Berthenay sont à peu près la seule lecture des habitants.

L'hiver, saison de repos pour le paysan, ne le fait pas davantage sortir de sa torpeur intellectuelle. Et pourtant il cherche à se distraire pour patienter jusqu'au moment du renouveau qui lui permet de se remettre au travail. Il y a encore quelques veillées, moins fréquentes et surtout moins animées qu'autrefois. Le travail à l'aiguille reste, dans ces veillées, la récréation des femmes et des jeunes filles, encore y sont-elles novices et malhabiles.

Sa distraction, alors, dès qu'il peut s'y livrer, c'est la chasse. Pourquoi les paysans chassent-ils? C'est par besoin de se distraire, d'abord, ensuite par un sentiment de lucre.

Nos paysans de Varenne sont de petites gens, ne l'oublions pas, qui cherchent à faire argent de tout. Lorsqu'ils peuvent joindre l'utile à l'agréable, tout est attrait pour eux. Or, à une époque où les travaux peu nombreux leur laissent des loisirs, quoi de meilleur que de se livrer à une occupation attrayante qui, par le gain qu'elle procure, est sanctionnée travail à leurs yeux. Ils chassent pour la vente. Lorsqu'un paysan a vendu 6, 7 et 8 francs un lièvre, il dit à sa femme qui, à cause des risques coûteux, considère la chasse défavorablement : « Je n'ai pas perdu ma journée. » Il braconne donc tant qu'il peut.

Mais encore sur le terme *braconner* faut-il s'entendre : le paysan ne considère comme braconnier que celui qui pose des collets. Celui qui chasse sans permis ou sur chasse prohibée, est un chasseur. Il est vrai que les colleteurs chassent toute l'année,

principalement l'été où l'on voit mieux les trouées. Les braconniers évitent les gardes, mais n'appréhendent pas d'être vus des travailleurs. Solidarité de petites gens entre eux, jalousie contre les patrons : sentiments de communautaires qui se font difficilement à l'idée de l'appropriation d'un bien qui n'est pas le leur lot, comme une chasse. Ce qui explique les pénalités énormes encourues autrefois par les délinquants. Les braconniers considèrent une dénonciation de la part des travailleurs comme une trahison. Il n'est pas rare d'en rencontrer qui traitent de voleurs, les employés d'un propriétaire pour avoir confisqué leurs collets. Le grand encouragement au braconnage, ce qui le justifie aux yeux des paysans, c'est la facilité de vendre ses produits. Toute l'année, les *coquetiers* ou marchands de beurre passent dans les hameaux, plusieurs fois la semaine. Ils achètent le gibier qu'ils revendent publiquement en temps de chasse, et en temps prohibé, secrètement à des charcutiers qui en font des pâtés.

Les phases de l'existence. — Les habitants de la Varenne sont en quelque sorte autochtones en leur qualité de descendants directs des Celtes. Très casaniers, craignant de quitter leur Varenne, ils se contentaient jusqu'ici de leur modeste horizon borné à la Loire et aux côteaux qui la dominent.

Leurs plus grands déplacements ne les entraînaient pas au delà des bourgs voisins, de l'autre côté des rives et la ville de Tours, distante de 14 kil. de Berthenay, desservie par une station de chemin de fer, représentait pour eux le bout du monde. L'obligation du service militaire a sensiblement modifié cet état de choses en forçant le paysan à sortir de chez lui, par la transplantation dans une garnison plus ou moins éloignée. C'est là une épreuve à laquelle les moins attachés à la terre ne résistent pas. Quand ils ont terminé leur temps de service, ils cherchent à obtenir un poste subalterne dans une administration, où ils n'ont plus qu'à suivre la filière : leur carrière est donc toute tracée. Pour ceux qui reviennent à la terre le service militaire a eu

pour effet de reculer l'époque des mariages, qui se faisaient autrefois de bonne heure.

Les Varenniers se marient le plus ordinairement entre gens de la Varenne; ceux de la Plaine, des plateaux, se considérant presque comme d'essence supérieure, dédaignent les alliances avec les petites gens de la Vallée. Si les mariages sont, pour la famille, une grosse affaire, c'est bien autre chose pour les conjoints : ce sont des biens, des *benaces*, comme on dit, qui s'épousent. Il faut de plus que les propriétés des nouveaux époux soient, ou pas trop éloignées pour en permettre l'exploitation directe ou que le bien de la femme soit assez important pour justifier l'éloignement, l'expatriation du mari dans un autre endroit.

Donc, les naissances sont rares, et une fois les enfants venus au monde, vaille que vaille, on les laisse pousser. Il s'opère parmi eux une sélection résultant du mauvais état de la nourriture par suite de l'allaitement au biberon si généralement pratiqué, ou des maladies épidémiques produites par le climat humide du pays, telles que la diphtérie. Lorsque les enfants ont pu traverser ces périodes dangereuses, sitôt qu'ils sont assez grands, on les envoie à l'école communale. Or l'école de Berthenay ne possède qu'une seule classe où sont réunis les enfants des deux sexes sous la direction d'un seul maître. Une dame, cependant, est déléguée comme directrice des travaux à l'aiguille.

Les lois relatives à l'organisation de l'enseignement primaire sont restées à peu près sans écho dans la commune. La gratuité a peut-être favorisé la fréquentation scolaire, mais la loi du 28 mars 1882 n'a pas eu de bons résultats. Pour nombre de familles, cette loi est restée lettre morte et beaucoup d'enfants ne viennent qu'irrégulièrement à l'école, ou la quittent avant l'âge de 13 ans révolus. Le Varennier, qui manque déjà d'instruction, professe à cet égard une complète indifférence. Il ne prend aucun souci d'y pousser les enfants, trouvant fréquemment à employer leurs services pour les menus travaux de la petite culture et les soins à donner à l'étable.

Les « solennités et somptuosités » sont très espacées. La vie publique d'autrefois, intimement liée au sentiment religieux et à

l'observance des fêtes de l'Église s'est considérablement restreinte par suite de l'affaiblissement de ce sentiment. Sauf quelques-unes des plus importantes, Pâques, la Pentecôte, l'Assomption, la Toussaint, la Noël, elles se réduisent à peu de chose. Restent les noces : elles ne se renouvellent pas souvent. La fête officielle du 14 juillet, après une période assez brillante, fruit d'animosités politiques est tombée dans le marasme. On travaille, ce jour-là, comme un simple dimanche.

L'établissement des enfants a lieu, pour les jeunes gens, après le temps de leur service militaire, pour les jeunes filles, par action réflexe, plus tard qu'autrefois et pour la même raison.

Une fois établis, les enfants mariés n'ont plus qu'un objectif : dès que les forces des parents déclinent, entrer en possession de l'héritage. Nous savons, par les exemples rapportés plus haut, comment se font les abandons et quelle situation est faite aux vieux parents dans nombre de cas, aussitôt qu'ils se sont dépouillés du bien familial.

Les accidents et maladies sont assez rares dans ce pays où l'état climatérique paraît au premier abord peu favorable. La longévité est grande, ce qui prouve que le labeur de la culture fortifie l'individu. Le paysan malade se soigne chez lui, assez mal, comme il mange. Il est emporté par la maladie ou guérit rapidement. Son endurance est sa meilleure sauvegarde.

Quant aux « retraites », elles sont ce que l'on sait. Mais la coutume est la plus forte et les vieux parents se résignent à ce qu'ils sont impuissants à empêcher. Lorsqu'ils en sont venus là, ils traînent, débiles, plus ou moins longtemps, s'estimant heureux de n'être pas trop tourmentés, et quelquefois même violemment distraits de la vie par des héritiers, impatients de se défaire d'un être gênant, héritiers pour qui l'usage des oreillers n'a plus de secrets.

Les « sinistres » sont encore fréquents en Varenne où ils apparaissent sous la forme de crues formidables et d'inondations. Certaines dates ont laissé de terribles souvenirs dans la mémoire des habitants. D'autres fois, ce sont d'épouvantables orages, des grêles qui anéantissent la récolte. Le paysan sait souffrir et son

endurance lui permet de résister à ces catastrophes que son travail acharné répare en quelques années.

Beaucoup ont leurs biens hypothéqués et hypothéqués tous autant de fois qu'ils ont de créanciers. La raison pour laquelle ils s'endettent, c'est qu'ils y sont forcés par le partage du vivant des parents qui les a attachés au sol en les rendant propriétaires. A moins de posséder très peu et d'être en place, ils ne veulent pas louer leur terre, ni la mettre à moitié, encore que ce soit ce second mode qui leur convienne le mieux lorsqu'ils ne trouvent pas de locataire.

III. — LE PATRONAGE ET LES INSTITUTIONS AUXILIAIRES.

Le fait de l'anéantissement de l'autorité familiale a supprimé cette première et antique forme du patronage. Il se réduit en effet au temps assez court où les enfants travaillent sous la direction du père de famille. Il est plus exact de dire que c'est la routine qui les patronne quant à leur apprentissage des choses de la culture. Aussi, les progrès agricoles sont-ils des plus lents.

La Varenne ne compte que peu de propriétaires bourgeois. Plus rare encore est le nombre de ceux-ci qui s'intéressent à leurs domaines autrement que pour en percevoir les fermages. Les paysans, d'ailleurs s'étudient de tous leurs efforts à les en décourager. L'influence de ces propriétaires est nulle, le tenancier ayant la conviction qu'il est seul capable et que « celui qui ne travaille pas, ne doit pas récolter ». Or, pour lui, le seul travail est le travail manuel, celui auquel il se livre. Dans ces conditions, il apporte la plus mauvaise volonté à se plier aux désirs de son propriétaire — qui, selon lui, n'y entend rien, — lorsque celui-ci veut améliorer sa culture et tenter des essais. Bien heureux ce dernier, encore, si les hommes qu'il emploie se privent de la satisfaction de laisser mouiller les foins, de faire des gerbes avec du blé mouillé — qui fermentera, — de le laisser trop mûrir pour qu'il s'égrène sous la faux, etc. D'autant plus, qu'en vertu du principe que nous avons énoncé plus haut, il ne peut supporter l'idée que le pro-

priétaire puisse *abonir* ses terres mises en fermage. Cela lui paraît attentatoire aux droits du fermier. Celui-ci, en quittant ses terres les laisserait en bon état sans les avoir épuisées? Voilà qui n'est pas juste!

Le patronage des pouvoirs publics n'a pas donné de meilleurs résultats. Toutes les fois qu'il s'est occupé de recommander telle ou telle culture, comme celle de la betterave et des pommes de terre, au commencement de ce siècle, il a piteusement échoué : on laissait pourrir les graines qu'il faisait distribuer, ce n'est que plus tard que les Varenniers en ont pu apprécier la valeur.

Mais son travail excessif et sans répit le laisse à la merci d'une foule de circonstances de la vie compliquée des peuples communautaires d'État. Il s'est alors constitué un patron artificiel qui lui rend d'importants services : le *marchand de biens*. C'est celui-ci qui lui facilite l'acquisition d'une terre, même à crédit, qui préside généralement aux partages, aidé de son lieutenant l'arpenteur ou géomètre, qui sert d'arbitre dans les litiges entre parents. Sur tout, pour ses services, il prélève une commission, mais il est utile aux paysans à qui il évite les formalités et les démarches que nécessite l'état hypothécaire de la plupart des propriétés. En Varenne, le type du marchand de biens ne s'est pas déformé comme dans les pays vignobles de la Touraine où il s'est transformé en simple spéculateur souvent opérant sans capitaux et où il a donné naissance au *courtier en biens*, une plaie du pays. Le patronage du marchand de biens est dispendieux, mais effectif, voire indispensable et le paysan s'en rapporte aveuglément à lui dans une foule de cas. Grâce à son intervention, les ventes par licitation et par autorité de justice sont des plus rares.

Le marchand de biens avait trouvé encore un nouveau moyen d'action sur le paysan avec la vente des engrais chimiques, à l'usage desquels les paysans ont fini par s'habituer. Mais la création des *syndicats agricoles*, bien qu'ils n'aient pas encore pris grande extension dans la Varenne, — toujours en retard, — a considérablement battu en brèche leur importance dans cette partie, vu les prix excessivement bon marché et la garantie de

qualité de marchandises qu'offre le mode de traiter directement avec les fabricants.

Ainsi donc l'autorité paternelle est nulle.

L'influence du bourgeois est nulle.

L'intervention de l'État a donné des résultats nuls.

Reste le patronage du marchand de biens toujours sensible, et le patronage, encore embryonnaire des syndicats agricoles.

Quant à l'action du politicien, dans la Varenne, proprement dite, elle n'existe pas.

Le commerce. — Le Varennier, petit cultivateur rural, est peu porté au commerce, profession plus particulièrement urbaine. Vivant presque exclusivement des produits de sa terre, sans besoins, n'achetant que le strict nécessaire à son entretien, c'est-à-dire ce qu'il ne peut faire lui-même, il vend le surplus de ce que donne son exploitation.

Il a sous les mains un excellent agent, dans la personne du coquetier-marchand de beurre qui passe le lundi dans la ferme et le débarrasse du beurre. Le porc qu'il a engraissé, il le revend au charcutier qui vient le chercher sur place.

Quant à ses légumes, il va les porter au marché où les « menus » se vendent au cours du jour.

Chose curieuse, lui si âpre au gain, il est particulièrement coulant avec le coquetier et le charcutier, qui lui achètent à un prix souvent inférieur ceux de ses produits qu'il n'a pas coutume de négocier lui-même. Ce petit cultivateur vend donc à de petits commerçants, et, par habitude, par routine, il n'essaye pas de tirer de ses produits, de son beurre, par exemple, un meilleur résultat, plus rémunérateur.

Les cultures intellectuelles. — Pour le Varennier, les choses de l'intelligence sont secondaires, le travail manuel absorbe tout son temps. Le savoir, est tenu en assez grande estime, à cause de sa rareté et de la difficulté à l'acquérir. Les enfants vont assez inexactement à l'école, qu'ils quittent sitôt faite leur seconde communion et pendant leur temps d'études, ils n'ont qu'un médiocre

souci de s'instruire. En général, l'esprit est lent à comprendre, la mémoire, peu exercée retient mal. Le niveau de l'instruction est donc fort peu élevé, les illettrés sont fréquents parmi les hommes d'un certain âge, l'obligation de l'école n'existant pas de leur temps. La plupart des jeunes gens savent lire et écrire, mais leur science ne s'étend guère au delà. Comment d'ailleurs perfectionneraient-ils leurs connaissances : ils lisent si peu! Ce goût leur est presque étranger : ce n'est pas l'habitude du pays! L'un d'eux cependant, M. M. P. me faisait part de l'intérêt qu'il prenait aux œuvres de Jules Verne et de Flammarion, mais c'est une des fortes têtes de la localité, un des plus gros propriétaires et qui se considère avec raison comme supérieur à la plupart de ses concitoyens. Il est juste de dire qu'il est plus vigneron que varennier bien qu'habitant Berthenay.

L'idéal de certains paysans aisés est comme en pas mal d'endroits de faire de leur fils un Monsieur. Volontiers il l'inciteront à viser les professions libérales et les fonctions administratives. Ils estiment qu'avec le petit bien qu'il possédera et les émoluments de sa place, il sera beaucoup plus heureux et gagnera plus, tout en travaillant moins. Parmi ces professions libérales, celles qui attirent davantage, sont la carrière médicale et celle du notariat. Tours, depuis fort longtemps possède une École de médecine qui a fourni de savants personnages à l'art médical. Les noms de Trousseau, Velpeau, Bretonneau, etc., sont illustres. Un fait important à consigner, est que la majorité des médecins Tourangeaux, lorsqu'ils sont parvenus à une petite fortune, tendent à quitter la profession de docteur pour revenir à la culture, tant chez eux la formation paysanne est intense. Même observation pour les notaires. Dans ces deux carrières, d'ailleurs, les relations sont constantes avec les gens de la terre et contribuent à maintenir l'influence de cette formation et à rendre leurs titulaires à la culture sitôt qu'ils en ont la possibilité.

La religion. — « La religion tient une faible place dans la pensée du paysan de Touraine. Sauf pour quelques localités, l'indifférence pour tout ce qui est sentiment religieux est manifeste.

Mais les dévotions locales, le culte des saints pour des grâces particulières, souvent terrestres, sont plus développés. Le sentiment religieux est loin de s'allier toujours avec ces pratiques : le culte est assez peu suivi. Néanmoins les mariages et les enterrements civils sont excessivement rares, il y a un minimum de croyances et de pratiques que l'on ne dépasse pas. Le Tourangeau ne comprend pas la naissance, le mariage ou la mort sans les cérémonies religieuses qui les consacrent. Les premières communions sont générales. Le paysan n'empêche pas les femmes et les enfants de pratiquer : c'est surtout la force réprimante du principe religieux qui le touche. » (Baudrillart, *Popul. agric. de la France,* p. 115.)

C'est donc en grande partie à la forme extérieure de la religion que le Varennier, s'est attaché, plutôt qu'au fond. Le détachement actuel qu'il professe pour la pratique personnelle de ses devoirs religieux a été accentué encore par la confusion de la religion avec les choses de la politique. Comme compensation il est devenu plus superstitieux.

Le clergé de Touraine ést un clergé local, d'origine paysanne. Il participe de cette origine en reproduisant une partie des caractères du paysan. Issu de petites gens, il est ordinairement étroit d'esprit, mesquin, routinier; très attaché à certaines formes extérieures, en même temps frondeur envers ses supérieurs surtout s'ils ont quelque tendance au faste et à la représentation. Le clergé Tourangeau vit beaucoup sur le souvenir de sa prépondérance passée et regrette son autorité perdue. Il bataillera volontiers, en paroles, contre son évêque, mais finira par lui obéir. Assez indolent, en général, il se confine presque exclusivement dans les attributions de son ministère, *il fait son métier*, disent les paysans. Aussi, comme conséquence, son influence est-elle très faible. Dans la Varenne, les hommes ne vont aux offices que les jours de grandes fêtes. Quelques vieilles femmes seulement les suivent un peu régulièrement.

Par contre, les superstitions sont innombrables et revètent les formes les plus variées. Un tel ne fait pas maigre le vendredi saint et se moque de ceux qui le font. Une fille de ferme lui en

fait l'observation. « Bah, répond-il, délibérément, le vendredi saint est un jour comme les autres, on mange ce que l'on trouve, un peu de salé ou des rillettes, qu'importe! Mais, par exemple, il y a un jour où, pour rien au monde, on ne me verrait faire gras, c'est le mercredi des cendres. Ce jour-là, jamais!

B* ne met pas le pied à l'église, mais, on le croira si l'on veut, c'est un *croyant*. Ainsi, le mal des saints, il y croit... il l'a vu.

« Le saint d'Aigues-Vives avait envoyé son mal à mon fils. L'enfant dépérissait. J'ai dit à ma femme : c'est pas tout ça, l'enfant a le mal d'Aigues-Vives, il n'en réchappera pas. Faut faire le voyage, mettre dans le tronc et faire boire l'eau de la fontaine à l'enfant. J'ai attelé le bourricot et nous sommes partis le soir pour arriver avant midi. Je connaissais une traverse. Vous me croirez si vous voulez, Monsieur, mais à peine avions-nous mis dans le tronc que l'enfant était guéri! »

En pareil cas, le paysan n'hésite pas à faire des déplacements de plusieurs jours et à donner l'offrande. C'est presque général et, à un moment ou à un autre, pratiqué par chaque famille.

La croyance aux sorciers et à leur pouvoir est courante en Varenne et dans la Touraine. Il y en a de reconnus tels dans le moindre hameau. Ils jettent des sorts aux malades, tuent les vaches, font sécher au pied les récoltes, etc. Mais on est persuadé que les curés y ont des aptitudes particulières et que, quand ils veulent s'en mêler, ils y passent maîtres. Seulement, on leur reconnaît plus volontiers un pouvoir bienfaisant pour leurs paroissiens : ils les guérissent. Ils ne seraient dangereux que pour leurs ennemis ou les étrangers.

« Quand j'étais vicaire à Saint-Etienne, raconte le curé de Savonnières, il m'arriva, un matin vers 10 heures, une pauvre femme, à la figure tirée qui me demanda de lui lire les Évangiles, que mentionnait un papier qu'elle me tendait, et dans l'ordre indiquée par la *Savante*, puis de brûler trois cierges pour guérir son enfant. Elle était de Villandry et venue à pied, à jeun, consulter la Savante, qui, après avoir fait couler la cire d'un cierge dans de l'eau bénite avait déclaré, d'après la forme des étoiles et leur rapprochement du bord, que c'était : saint Gilles,

saint Jean, ou sainte Appoline et qu'il fallait aller, en pèlerinage, lire ces trois évangiles et brûler ces trois cierges dans un sanctuaire où elle n'avait pas encore été.

« Une autre fois, mon sacristain est arrivé juste à temps pour empêcher une femme, déjà montée sur deux chaises, de baigner ses pieds dans le bénitier, selon la recommandation de la Savante de Monts ou de Montrichard. »

On ne se marie que les jours *couples* (pairs) et seulement le lundi et le mardi. Pas le mercredi, parce qu'on risque le sobriquet de *Jean jeudi* (?) terme de mépris. On ne se marie donc qu'un jour par semaine. Maintenant, s'il y a, ce jour là, un enterrement ou un autre mariage, on ne se marie pas : deux ne pouvant être heureusement célébrés un même jour! En cas de nécessité, comme à la dernière semaine avant l'Avent, il ne faut rien voir de l'autre service, ne pas se rencontrer et, surtout, ne pas passer par la même porte. Ils ne se marient jamais non plus pendant l'Avent où le Carême, époque où l'Église, il est vrai demande une dispense, ni pendant le mois de mai. En sorte que, pendant quatre mois et demi, il n'y a pas de mariage. Le reste de l'année on ne dispose que d'un jour par semaine. Il y a donc pour eux trente-six jours par an où ils peuvent se marier, et encore, faut-il qu'il n'y ait ces jours là, ni un enterrement, ni un autre mariage.

On pourrait multiplier les exemples : la superstition est protéiforme et revêt les apparences les plus diverses.

Comme indifférence au point de vue des confessions religieuses, je relèverai seulement le fait suivant :

T. avait deux ans lorsque sa mère se remaria à un protestant. Elle avait été baptisée « aux catholiques », mais fait la première communion « aux protestants », parce que les protestants avaient été très bons pour les enfants et puis qu'ils enterrent *pour rien*. Tandis que, « aux catholiques », la 1er classe coûte 100 fr., la seconde 80 fr. ; la 3me, 30 ou 40 fr., mais personne ne veut de la 3me classe.

Le voisinage. — Par suite de l'extrême morcellement des pro-

priétés, les habitations sont fort rapprochées les unes des autres. Il en résulte des rapports forcés entre voisins, et généralement cordiaux malgré la jalousie entre cultivateurs qui fait le fond du caractère du Varennier. Mais on a besoin les uns des autres et l'on se donne volontiers aide réciproque.

S. plante ses choux le matin ; le soir, il met le sainfoin en grandes meules. Pour cela. B. et E, viennent l'aider : ce sont *corvées* récréatives de voisinage qui durent jusqu'à 8 heure et demies du soir. A charge de revanche. Nous avons cité plus haut le concours de plusieurs voisins qui s'associent pour l'emploi d'une batteuse à vapeur. Ces genres d'associations temporaires se multiplient à chaque instant. On se prête des semeuses de voisin à voisin.

Quant aux rapports de paysans à bourgeois, ils sont moins bons. Et la justice, pour le paysan, vis-à-vis du bourgeois, consiste à obtenir plus que son droit, comme dans la chasse ; ou lorsqu'il fait payer audit bourgeois plus que son dû, comme dans les impositions. Alors sa justice est satisfaite.

Somme toute, on est des *bon'hommes,* terme local qui caractérise plus spécialement tout ce qui n'est pas paysan, bien que, par extension, on l'applique également à des cultivateurs aisés, voire riches.

Les corporations. — Il y a, à Berthenay, trois sociétés. Une société musicale de faible valeur et dont les membres s'occupent trop peu de se perfectionner dans l'usage de leurs instruments pour qu'on puisse en tenir compte parmi les récréations du Varennier. Les quelques politiciens du bourg s'en sont emparés et lui ont imprimé une direction politique, anti-cléricale, plus superficielle que réelle d'ailleurs. Les meilleurs instrumentistes ont quitté cette société pour aller à celle de Savonnières, plus complète et mieux dirigée.

Les deux autres sociétés n'en formaient qu'une seule à l'origine. Mais la politique après avoir occasionné des divisions a fini par amener une scission complète. Ce sont les *Sociétés de Saint-Roch,* sociétés de secours mutuels en même temps qu'insti-

tutions de prévoyance, elles sont fréquentes en Touraine et notamment dans la Varenne. Leur but est de venir en aide à ceux de leurs membres que la maladie ou une incapacité de travail mettent hors d'état de gagner leur vie. Elles opèrent suivant leur milieu, de trois manières différentes :

1° Dans les villes, où ces associations sont généralement composées d'ouvriers exerçant des métiers différents, chacun verse une cotisation annuelle déterminée. En retour, la Société fournit au malade : le médecin, les médicaments et presque toujours une indemnité suppléant, dans une certaine mesure, le salaire absent.

2° Dans les campagnes, les associés versent aussi une cotisation; mais cette cotisation se combine souvent avec le secours en nature.

Comme dans les villes, l'association procure gratuitement le médecin et les remèdes. Quant à l'indemnité en argent, elle peut être remplacée par un secours en nature qui varie suivant les localités. Ce mode d'association mutuelle existe surtout là où il y a un mélange de cultivateurs et d'ouvriers.

3° Enfin, dans certaines communes rurales, la Société de secours revêt sa forme la plus simple, elle a pour unique base, l'*exécution des travaux nécessaires à l'existence de la famille.*

C'est sous cette dernière forme que nous la rencontrons à Berthenay. Pour les deux sociétés ce sont les mêmes statuts. Elles ne se distinguent que par leurs noms.

Ce genre de société s'est créé naturellement par le fait que la population, comme nous l'avons vu, se compose de gens ayant un seul et même mode d'existence, vivant par conséquent en communauté d'intérêts, de vues et d'habitudes, et obligés de se patronner eux-mêmes. Le fonctionnement des sociétés de Saint-Roch est des plus simples.

Les adhérents s'engagent uniquement à cultiver les terres des membres de l'association qu'une maladie ou une indisposition a mis dans l'impossibilité de travailler. Ils sont présidés par deux syndics nommés pour un an et qu'on appelle *rois*. Leur fonction consiste à « commander » les sociétaires, c'est-à-dire à les pré-

venir en cas de besoin et à leur indiquer la besogne à effectuer.

Ces rois sont au nombre de deux, parce que les communes de la Varenne, tout en longueur sur le fleuve sont généralement divisées en deux parties appelées *le haut* et *le bas*, suivant qu'elles se trouvent en amont ou en aval. On a soin de choisir un roi dans chacune de ces parties. Un membre de la Saint-Roch vient-il à tomber malade, sa famille en donne avis au roi de son quartier qui commande immédiatement les hommes nécessaires; il les choisit dans la partie qu'il habite et à laquelle appartient également celui qu'il s'agit de secourir. Chacun marche à son tour suivant le roulement établi.

Si le champ à cultiver est situé dans l'autre quartier, le second roi en fait son affaire. Cette disposition, d'ailleurs n'a rien d'absolu et l'entente la plus parfaite ne cesse de régner pour ces sortes de services. Au jour fixé d'un commun accord entre les gens commandés, ceux-ci se rendent ensemble sur le terrain ou sur les parcelles désignées, et en un tour de main, l'ouvrage est achevé. Cette rapidité ne nuit en rien à la bonne exécution du travail; tout se fait en conscience, chacun agit comme pour soi.

Quelle que soit la durée de la maladie, le sociétaire a droit à ce que son travail soit exécuté, à ce que rien ne reste en retard. S'il meurt, sa veuve a droit à l'assistance pendant l'année en cours, c'est-à-dire jusqu'à ce que les récoltes soient serrées.

Le secours mutuel s'étend même aux chevaux. A tour de rôle, on remplace l'animal malade et on fait la besogne.

De caisse, il n'en existe pas. Le médecin et les médicaments sont à la charge de la famille qui en use le moins qu'elle peut.

Les sociétaires assistent en corps à la sépulture de leurs défunts; ils se font un devoir de les porter eux-mêmes à la dernière demeure, et ils tiennent à ce que les cérémonies des obsèques revêtent une certaine solennité.

Comme presque toutes les associations, la Saint-Roch admet des membres honoraires. Ceux-ci ne sont pas astreints aux se-

cours; ils prennent part seulement à la fête de la corporation qui est fixée au 16 août. Ce jour là est tout entier consacré aux réjouissances. Après la messe, un banquet réunit les associés et la fête se prolonge fort avant dans la nuit. Fait digne de remarque, les désordres sont fort rares.

Chaque sociétaire paye son écot de six à sept francs. A cela se bornent tous les frais. Encore n'entrent-ils pour rien dans le principe même de l'association; il sont complètement en dehors.

On voit par ce qui précède que ce genre de société de secours mutuels est basé sur le secours en nature. L'argent est rare dans la Varenne où le paysan vit des produits de son champ et de son étable. Une société à cotisations fixes n'aurait donc eu aucune chance de réussite. Ces sociétés fonctionnent depuis fort longtemps avec un succès uniforme et constant : leur existence est assurée parce qu'elles sont indispensables.

Le secours *en nature* caractérise bien ce type social de petits paysans sans classe supérieure, obligé, par conséquent de se patronner lui-même par le moyen de l'association mutuelle.

Paul PORTHMANN.

Observations sur la variété du Varennier Tourangeau.

L'étude qui précède nous fait connaître la physionomie si caractéristique du Varennier tourangeau. On peut ramener son origine à cinq causes fondamentales :

1° *La nature du sol.* C'est un sol d'alluvions très riche, capable par conséquent de nourrir une famille sur un espace restreint, sous le régime de la *très petite culture.* Ce genre de culture s'impose d'ailleurs par suite de l'étroitesse de ces bandes de terres qui forment comme un ruban allongé sur les deux rives des cours d'eau. La grande culture ne s'accommoderait pas de cette disposition peu favorable à l'emploi des machines, aux transports et à la surveillance.

2° *La très petite culture.* On en a vu les conséquences : em-

ploi exclusif d'instruments très primitifs, souvent même culture simplement à la bêche; pas d'idée d'amélioration, mais persistance des procédés traditionnels, les seuls connus et les seuls à la portée de ces petites gens; tendance générale à devenir plus ou moins propriétaire, puisqu'on peut constituer un domaine sur un tout petit espace et avec le seul travail des bras; épargne consacrée presque exclusivement à l'achat de la terre et au morcellement excessif du sol; enfin rareté des salariés, puisque chacun peut s'occuper sur son propre bien.

3° *La culture maraîchère.* Elle prédomine, elle règne presque exclusivement à cause de l'extraordinaire fertilité et divisibilité du sol et de la facilité des arrosements. Ce genre d'exploitation exagère encore la petite culture et, dès lors, ses conséquences, en permettant de réduire à deux ou trois hectares la surface nécessaire à l'existence d'une famille, en substituant souvent l'emploi de la bêche à celui de la charrue, en développant l'intensité de travail par la nécessité de façons nombreuses et incessantes et l'âpreté au gain par la fréquence et la valeur plus grande des récoltes. Le maraîcher donne le type de la petite culture à sa plus haute puissance.

Jusqu'ici, il semble que le type du Varennier va évoluer à la façon du type Chinois, qui est, lui aussi, un petit paysan maraîcher, très travailleur et très minutieux; mais voici où il va s'en séparer décidément et profondément.

4° *Les anciennes influences communautaires.* Ce type est sorti complètement de la formation communautaire de famille, mais il lui en est resté quelque chose, peu de chose; c'est comme le souvenir lointain et presque effacé d'un état antérieur. Il lui en est resté, d'abord l'idée que le domaine est, moins un bien personnel qu'un *bien de famille,* dont le père ne peut pas disposer, qui appartient de droit aux générations qui se succèdent : ce sentiment se traduit ici par la prise de possession brutale du domaine lorsque les parents deviennent vieux. Il en est resté ensuite le fond de cet esprit de tradition et de routine que la petite culture et la culture maraîchère juxtaposées n'ont fait que développer. Il en est resté encore le caractère casanier, l'éloigne-

ment pour l'émigration, la crainte de perdre de vue le clocher de son village, l'habitude de se marier exclusivement dans les familles du pays : tous ces traits sont caractéristiques de la formation communautaire. Enfin, l'influence lointaine de cette formation se retrouve dans un certain entrain à s'entr'aider entre voisins par des corvées spontanées et dans la facilité à constituer des sociétés de secours mutuels, pour un échange d'assistance en nature.

Mais ce sont là des symptômes déclinants déjà à demi effacés, et qui sont fortement modifiés par un dernier caractère, dont l'influence est tout à fait prédominante.

5° *La formation instable*. On sait que cette formation caractérise les sociétés dans lesquelles la communauté de famille se dissout, sans que l'on ait été formé à se passer de son assistance et à ne compter que sur ses seules forces : cet état est instable parce que l'individu, ne trouvant à s'appuyer solidement ni sur le groupe ni sur lui-même, est livré sans défense à tous les hasards de la vie.

Toutes les conséquences que produit ce type social éclatent ici avec une intensité rare.

La famille n'a plus l'ampleur et la forte cohésion des communautés patriarcales, ou même de la fausse famille souche du type pyrénéen ou jurassien : elle est réduite non seulement comme nombre mais comme action : la stérilité systématique restreint à un ou deux le nombre des enfants, par l'impuissance où est la famille et où ils sont eux-mêmes de s'établir. Et la famille est également incapable de donner à ces rares enfants une éducation quelconque : ni la traditionnelle et bonasse éducation du communautaire, ni l'éducation virile du particulariste : ils s'élèvent au hasard, comme ils peuvent et, en somme, ils s'élèvent mal, sans esprit de tradition, et sans esprit d'initiative. Ils convoitent avec impatience l'héritage des parents et si la mort de ceux-ci se fait trop attendre, ils les dépouillent de leur vivant, se les renvoient les uns aux autres et, finalement, les laissent mourir dans la misère.

On a pu constater l'étroitesse sordide du *mode d'existence*, en

ce qui concerne la nourriture, l'habitation, les vêtements, etc. Ce n'est ni la vie large des communautés de famille, ni la vie confortable du *home* particulariste : c'est la vie instable et désorganisée qui ne sait plus s'appuyer ni sur le groupe traditionnel, ni sur l'initiative sûre d'elle-même.

Aussi l'homme ne trouve-t-il aucune protection certaine, ni autour de lui, ni en lui-même, pour pourvoir aux difficultés des *phases de l'existence.* Il s'en tire, ou ne s'en tire pas, au petit bonheur, au hasard des circonstances heureuses ou malheureuses dont il est le jouet. Il n'est pas patronné et il n'a pas d'aptitude solide à se patronner lui-même. Aussi cette insuffisance fait-elle naître de singuliers *patrons* : le marchand de biens, l'homme de loi, le politicien, qui trompent, grugent, volent et finalement ruinent ces pauvres gens.

Cet homme ainsi élevé au hasard n'a et ne peut avoir ni la foi naïve que donne la famille communautaire à fortes traditions, ni la foi virile et agissante que donne la famille particulariste : il est indifférent en religion. Mais comme il ne peut se passer de ce secours, il est superstitieux, puérilement superstitieux.

Cette formation instable est encore aggravée et accentuée par la persistance du type celte, chez lequel, on le sait, la communauté de famille avait été dissoute et remplacée par le régime du clan (1). Les luttes du clan sont encore aujourd'hui un des traits caractéristiques de la vie publique en Touraine, et cette région est peut-être, avec la Champagne, celle qui reproduit le plus pur spécimen du celte gaulois. (La Bretagne ne donne que le type du Celte de la Grande-Bretagne d'où il a été importé dans l'Ouest de la France).

La Touraine a conservé le caractère celtique et elle a même échappé aux influences particularistes qui ont constitué, dans beaucoup de régions de la France, le type de la fausse famille souche.

Cette explication ne pourrait être pleinement mise en lumière que par l'étude des autres variétés de la Touraine. En effet, si la

(1) Voir dans la *Science sociale, Les Celtes,* par M. H. de Tourville et E. Demolins, t. XI et XII.

vallée donne la variété élémentaire du Varennier, il faudrait observer celle du Vigneron sur les coteaux et celle du Paysan en grande culture sur le plateau.

Par leur combinaison, ces trois variétés concourrent à former le type Tourangeau.

Edmond DEMOLINS.

LES PASTEURS CAVALIERS

DANS

LES LÉGENDES RELIGIEUSES DE LA PERSE

QUELQUES INDICATIONS FOURNIES PAR L'ÉRUDITION.

Dans les différents articles qu'il a consacrés, ici même, à l'étude de la société aryaque ou médique, M. de Préville a eu essentiellement en vue une société de paysans, occupant de petits territoires arrosables soumis au climat des steppes, au bord du désert, au pied de la montagne ; (1) paysans obligés par l'isolement et l'inextensibilité du sol disponible à vivre en communautés agricoles restreintes, étroitement maintenues par la nécessité de l'irrigation ; paysans vivant sur le type du domaine plein et du métier fermé héréditaire, sans grands propriétaires et sans pouvoir public actionnant leurs moyens d'existence, conseillés, mais non patronnés par un clergé médiocrement aisé et très dépendant d'eux, exploités enfin par les clans guerriers descendus de la montagne. Il a laissé de côté l'action des nomades de la steppe (2), il a négligé d'aller interroger sur l'état social des Perses

(1) *La Science sociale*, t. XII, p. 69; t. XV, p. 41, p. 397. En 1891, il les disait issus des steppes riches. En 1893, il incline à les faire venir de l'Arménie.

(2) M. de Préville incline notablement à refuser aux pasteurs le nom d'Aryas. Les Aryas primitifs, dit-il, t. XV, p. 56, étaient laboureurs et les Touraniens pasteurs nomades. Il corrige ainsi ce qu'il écrivait t. XII, p. 85, où il rangeait les Touraniens parmi les chasseurs. Mais il aurait dû expliquer dans quel sens il prenait ces noms un peu vagues. Donner aux habitants primitifs de la région que j'appelle en gros l'Eran et au type social qu'ils représentent le nom d'aryaque n'est possible qu'à condition de refuser ce nom d'Aryas aux peuples qui ont apporté en ce pays les langues indo-européennes. Au VIII[e] siècle, en effet, les Arméniens ne parlaient pas un idiome indo-européen : linguistiquement, ce n'étaient pas des Aryas, quoiqu'ils fussent socialement des Aryas au sens de M. de Préville. Afin d'éviter toute confusion, je

leur grand livre sacré, l'Avesta. C'est cette double lacune que je voudrais aider aujourd'hui à combler.

I. — LES SOURCES : L'AVESTA.

Qu'est-ce que l'Avesta?

Un recueil à la fois liturgique et législatif, dont les fragments, comme l'a établi M. Darmesteter dans la belle édition qu'il en a donnée, ne remontent guère plus haut que le troisième siècle de notre ère, mais que l'on peut reconstituer presque en entier grâce aux livres postérieurs, comme le *Bundahish,* et les ouvrages de Masoudi, Firdousi et Mirkhond.

On avait tiré de ce fait qu'il est rédigé dans une très ancienne langue, le zend, qui est aux langues modernes de la Perse ce que le latin est aux langues romanes, la conclusion qu'il était très ancien. Il serait tout aussi naturel de conclure que saint Thomas d'Aquin et Cicéron étaient contemporains, du fait qu'ils écrivaient dans la même langue. L'usage d'une langue se perpétue dans tous les clergés longtemps après qu'elle a cessé d'être en usage dans le pays.

On ne saurait fixer exactement le lieu de sa composition. On a mis en avant les vallées de l'Helmend, de l'Araxe, de l'Oxus, c'est-à-dire l'Afghanistan, le Daghestanet, la Bactriane. Quelle que soit l'opinion que l'on adopte, il a été rédigé, dans l'une comme dans l'autre, en un pays de pasteurs transhumants. Certaines de ses prescriptions rapprochées de divers actes d'intolérance du faux Smerdis, ont fait dire qu'il représentait l'esprit des Mèdes. Des historiens anciens ont prononcé les mots de bactrien et de chaldéen ; ce qui est certain, c'est qu'il représente un ensemble de conceptions religieuses plus compliquées que celles qui constituent la religion de l'époque achéménide.

maintiens au groupe social sédentaire le nom d'Aryas, que M. de Préville lui a donné, et j'appelle Eraniens les conquérants propagateurs de la langue zend et de ses dérivés.

Sans doute Ahura Mazda est le grand dieu de Darius comme il est celui de l'Avesta, sans doute les Perses du cinquième siècle avant J.-C. adorent les éléments dont l'Avesta reconnaît le caractère divin et auxquels il consacre des hymnes, sans doute Anahita et Mithra sont adorés par Artaxerxès (IV[e] siècle avant J.-C.) comme par les dévots de l'Avesta; mais, d'une part, ce dernier culte, d'apparence fort idolâtrique, est contraire à l'Avesta, de l'autre ni la conception dualiste du monde ni la conception philosophique et abstraite des Ameshas Spentas ni tant d'autres théories qui sentent le mélange des idées grecques avec les idées barbares et rappellent cet autre mélange qui a été l'œuvre de l'école d'Alexandrie, ne se rencontrent dans les textes religieux de l'époque des Achéménides.

A fortiori, l'Avesta ne peut-il être considéré comme le représentant fidèle des croyances des Indo-Éraniens avant leur séparation en deux peuples distincts. Le livre sacré des Indous, le Véda, offre avec l'Avesta des points communs, mais il présente de plus fréquentes divergences. L'un et l'autre connaissent le culte de Mithra, l'offrande du haoma, la légende de Yima, fils de Vivanhant, de Thrita, fils d'Athwya. Mais le haoma devient chez les Éraniens une plante, et non plus, comme chez les Indous, sauf dans la légende de Franhrasyan, une liqueur. Yima était à l'origine le type du premier homme, fondateur de la religion et régnant après sa mort au paradis sur les élus. Dans l'Avesta, il n'est plus que le constructeur de la maison des bienheureux, où règnent les fils de Zoroastre, et il décline modestement la tâche de faire connaître aux hommes la vraie religion, tâche qui est réservée à Zoroastre. Or, ce trait indique que l'épisode a été remanié à une époque où le chef de famille avait perdu la direction du culte domestique, où une classe sacerdotale s'était déjà formée pour la pratique des rites et l'enseignement religieux. Le personnage de Zoroastre a subi des modifications analogues.

De sa chronologie très vague et très flottante, on peut seule-

(1) Les prunts manifestes faits à la Bible, la création en six jours, le sabbat, le premier couple et le premier péché, la révélation sur la sainte montagne, peuvent être antérieurs à l'ère chrétienne.

ment conclure qu'il vivait à une époque où les Éraniens n'avaient pas encore conquis l'Éran, puisqu'à l'époque sassanide on le faisait antérieur aux Achéménides, contemporain du père de Darius, tandis qu'à l'époque achéménide on le reculait jusqu'à l'époque des rois fabuleux d'Assyrie, le dieu Ninos et la déesse Sémiramis. Chaque époque d'ailleurs l'habille à son goût et suivant son idée. Dans la plus ancienne version, il cumule les fonctions du roi et du prêtre, c'est un civilisé d'origine qui convertit des étrangers; dans la seconde, ce n'est plus qu'un prêtre, un civilisé d'éducation, qui prêche le roi barbare son compatriote. La séparation du spirituel et du temporel s'est produite dans l'intervalle, et le caractère social de la légende s'est modifié pour se mettre au niveau des idées nouvelles.

Toute question de révélation mise à part, il y a donc autant de différences entre la religion de Zoroastre et ce que l'Avesta nous présente comme tel, qu'entre la religion de Moïse et le christianisme qui cependant est sorti du judaïsme. Seulement, ici c'est au contact des populations conquises que s'est développée, par l'influence des idées nouvelles, la révolution religieuse dont l'Avesta nous offre l'aboutissement et la codification.

II. — LES GROUPES SOCIAUX DE L'AVESTA : LE CULTIVATEUR.

Dans la société avestique, comme dans beaucoup d'autres sociétés antiques, les deux classes essentielles de la nation sont les guerriers et les laboureurs, les premiers formant la caste parmi laquelle on choisit le roi, mais réputés issus du même ancêtre, les uns du fils aîné, les autres du fils cadet. De plus, l'agriculture est loin d'être méprisée. Il y a au chant III du *Vendidad*, un des livres qui composaient l'Avesta, un splendide éloge du blé. On trouve mentionnés çà et là la charrue, la bêche et le moulin à farine. Le sacrifice par la libation existe à côté du sacrifice des animaux et suppose l'existence de l'agriculture, au moins de cette agriculture rudimentaire en vue de la boisson enivrante que l'on rencontre au début du labeur agricole de

tant de peuples (1). Mais c'est surtout dans les légendes du premier homme et de la vie future que ce caractère agricole éclate manifestement, et le *Vendidad*, qui les renferme l'une et l'autre, comme il contient déjà l'éloge du blé, doit être considéré comme représentant la part de la classe agricole dans l'élaboration du système religieux que je pourrais appeler le zoroastrisme complet.

La légende du premier homme reparaît plusieurs fois dans les légendes avestiques, car chacun des clans qui habitaient la Perse, peut-être chacune des civilisations qui y avaient vécu, avait son ancêtre traditionnel, désigné comme de juste, sous un nom différent. Les uns l'appelaient Gayomaretan, d'autres Haoshyanha, d'autres Takmna le fort (urupa), Yima ou Usa. Au lieu de les laisser sur le même plan, les compilateurs voulurent les mettre bout à bout, et force fut alors, ou bien de mutiler leur légende ou de se résigner à faire inventer plusieurs fois l'agriculture et le tissage. Sans donc nous arrêter à les examiner toutes, relevons simplement les caractères sociaux de l'une d'entre elles, celle de Haoshyanha. C'est une légende de sédentaires, pasteurs vachers et agriculteurs, en un pays exposé à des hivers rigoureux.

1° Haoshyanha développe le type du pasteur sédentaire au détriment du type chasseur; « il sépara les animaux utiles, les bœufs, les ânes et les moutons, des élans et des onagres indomptables (on remarquera qu'il n'est pas question des chevaux); il substitua pour le vêtement les fourrures aux feuilles et aux peaux de tigre. »

2° Il accentue la sédentarité en construisant des maisons en bois.

3° Il invente l'agriculture en créant l'art des irrigations par lequel les hommes, qui jusque-là avaient vécu de fruits, semèrent le grain et marquèrent la limite de leurs champs.

4° Il rend le défrichement et l'agriculture plus faciles en inventant l'art du forgeron, pour fabriquer les haches, les scies et les houes.

(1) Chez les Gaëls par exemple qui cultivaient l'orge pour la production de la bière, et pour le reste demeuraient essentiellement pasteurs.

Même caractère sédentaire dans la légende du paradis-arche. Je réunis ces deux mots, car le premier homme était à la fois pour les Indo-Éraniens le sauveur de l'humanité, le roi des élus qu'il avait sauvés et le restaurateur de l'âge d'or. Dans le Véda, il est surtout le roi des morts, de ceux qui habitent au-delà de l'Océan, Océan fluvial qui entoure notre terre pour ceux qui placent les dieux et les morts, c'est-à-dire les ancêtres divinisés, sur le même plan horizontal que nous, Océan des nuages pour ceux qui les mettent dans le ciel; il fut donc le premier marin. Chez les Éraniens, impropres de tout temps à la navigation, toute trace de bateau a disparu dans la légende du roi des élus comme dans celle du premier péché. Ce n'est pas une de ces terribles inondations qui se produisent si souvent aux bouches de l'Euphrate qui détruit l'humanité coupable, comme chez les Chaldéens et les Hébreux, mais un de ces terribles hivers de la steppe bactrienne et du plateau persan, l'hiver de malheur avec son fils, le froid dur et destructeur. Ce n'est pas sur le navire d'Adrahasis ou de Noé que l'on se réfugie, on n'émigre pas vers un climat plus tempéré, on se blottit, *en vrai sédentaire,* dans une demeure souterraine, un de ces terriers où se réfugient pendant l'hiver les habitants de ces régions. Yima y convoqua les hommes les meilleurs, il y transporta les animaux les plus beaux, les végétaux les plus grands et les plus embaumés, les fruits les plus savoureux et les plus parfumés, il y fit couler des eaux avec des oiseaux sur les rives, il y *traça des rues,* il y *bâtit des maisons avec des balcons, des salles extérieures et des cloîtres.* C'est un paradis de sédentaires, ou je me trompe du tout au tout.

C'est à cette société agricole qu'il faut rapporter, je crois, les légendes relatives aux pasteurs vachers. Ceux-ci sont en effet, par la constitution même de leur troupeau, beaucoup moins nomades que les pasteurs cavaliers. Les pasteurs vachers figurent en petit nombre dans les légendes avestiques. Après avoir comparé le dieu de la Victoire, Verethragna, à un cheval, on le compare à un taureau et à un sanglier, on parle du taureau sacré dont Agraeratha a la garde et à la nature duquel il semble participer; mais Agraeratha est le général de Franhrasyan, un ennemi, et

son taureau est très probablement emprunté à la Chaldée, le pays des anciens rivaux de la Perse; il y a une famille épique, celle de Thraétaona, qui par les noms de ses membres se révèle comme une famille de vachers; mais le pays dont Thraétaona est originaire est devenu synonyme de pays souterrain des ténèbres et des démons. La viande de bœuf est la viande par excellence, comme le lait de vache est le type du lait, lait et viande s'exprimant d'ailleurs par le même mot, *gao*, qui signifie l'offrande-type, ce qui prouve, comme l'absence du cheval dans la légende de Haoshyanha, que l'introduction des pasteurs cavaliers dans la civilisation aryaque est un fait récent, sans quoi ils auraient substitué au lait de vache et à la viande de bœuf le lait de jument et la viande de cheval, comme dans l'hymne qui d'après son titre est dédiée à la déesse Vache, mère de toutes choses, comme la vache Isis, ils ont substitué les louanges de la déesse des chevaux à celles de la déesse des bœufs. Ils ont fait plus, et dans leur ignorance du véritable caractère de la légende étrangère qu'ils faisaient leur, ils ont remplacé la Vache céleste par un taureau divin dont la présence leur paraissait plus naturelle (1).

III. — LE PASTEUR CAVALIER.

Ce qui frappe le plus dans l'Avesta, c'est l'importance prépondérante que le cheval tient dans les yashts ou hymnes, c'est-à-dire dans sa partie la plus ancienne. Au sortir de la Chaldée qui

(1) Il est question dans l'Avesta des montagnards, notamment des Afghans, auxquels Firdousi fait jouer un si grand rôle avec Keresaspa et Rustan. Les Afghans ne se sont guère montrés dans l'histoire, notamment au dix-huitième siècle, que comme des destructeurs féroces et incapables. Mais il est possible que Firdousi, qui vivait près d'eux et les considérait comme les montagnards-types, leur ait attribué un rôle attribué originairement à d'autres montagnards, kurdes selon toute apparence. Il aurait ainsi confondu les Albani de l'Albania, aujourd'hui Daghestan, et les Albani de l'Afghanistan. Il est encore possible que les Albani de l'Afghanistan soient une colonie des Albani du Daghestan qui aient localisé dans leur nouveau pays les légendes de leur pays d'origine. Ils nous apparaissent en tous cas comme des héros en sous-ordre, subordonnés au roi, quoique fréquemment en querelle avec lui, et rétifs aux nouveautés religieuses. C'est bien là le type du montagnard pauvre, guerrier, subordonné et traditionnel.

semble avoir réservé son admiration pour le taureau et le lion, de l'Égypte qui porte son culte au taureau, au bélier et au bouc, une pareille importance frappe immédiatement les regards de l'observateur en lui montrant dans la région des pasteurs cavaliers l'origine de l'élément conquérant du monde éranien. Les noms de plusieurs héros renferment le mot aspa, cheval, Keresaspa et son ennemi Hitaspa, Vishtaspa, son ennemi Arejat-aspa et son père Aurvat-aspa, Tumaspa, Pourush-aspa, père de Zoroastre, etc., et c'est ici le cas de rappeler qu'Aristée de Proconèse attribuait aux Arimaspes l'initiative du mouvement qui donna aux Éraniens en Europe et en Asie la place occupée jadis par les Cimmériens. La lutte du bien contre le mal sur le terrain de la stérilité est symbolisée par la lutte d'un cheval blanc contre un cheval noir, la victoire du bien sur le mal est représentée par le fait que Takhma contraint l'esprit mauvais à lui servir de monture, la déesse Anahita, le dieu Mithra sont trainés par des chevaux blancs (Mithra en a quatre), le dieu Apam possède des chevaux rapides, Anahita, Tishtrya, Verethragna sont comparés à des chevaux. On s'adresse à Anahita pour avoir de bons chevaux, il y a une déesse spéciale des chevaux, Drvaspa. Ce que l'on apprécie surtout dans le cheval, c'est sa rapidité, car on voit comparer successivement une divinité au cheval, au vent, à la flèche, au vautour, au corbeau, au chameau, dont la vue est perçante et la course rapide. D'une manière générale l'élément pastoral est très développé dans leur religion; les héros éraniens font à leurs divinités, Anahita, Drvaspa, Vayu, Ashi, des sacrifices de chevaux, de bœufs et de moutons, très différents du culte-type du zoroastrisme, l'oblation de la plante ou de son jus; ce que l'on demande à Anahita et à Drvaspa, ce sont des troupeaux; un hymne chante la religion bien nourrie de troupeaux et de pâturages, la royauté consiste à avoir des troupeaux et des pâturages, le dieu guerrier Rama est invoqué pour obtenir à la fois sécurité et fourrage, le milieu de l'été est une saison que l'on désigne du nom de coupe du foin, le *Vendidad* appelle Yima le premier homme le bon pasteur, et les minutieux détails qu'il donne pour la conservation du chien indiquent que le berger a un besoin urgent

de cet utile auxiliaire. En ces pays où le désert est partout, menaçant d'empiéter sans cesse sur la zone des terrains cultivables, la grande question, comme dans les Védas, c'est d'avoir de l'eau, c'est à en faire pleuvoir sur ses fidèles que Dieu est sans cesse occupé, non sans lutte d'ailleurs, et de là l'importance du mythe de l'orage dans les deux littératures, où il a supplanté le mythe originaire de la lutte pour la création. N'exagérons rien d'ailleurs, et ne croyons pas l'agriculture absente, mais rappelons-nous toujours qu'elle n'est que subordonnée.

A côté de l'importance du cheval mettons l'importance du guerrier, maintes fois décrit, armé de pied en cap avec son casque, sa cuirasse, sa tunique, son hausse-col, son ceinturon et ses jambières, avec la lance, l'épée, l'arc, la fronde, la masse, le disque, tel que nous apparaissent les dieux Mithra et Rama, cette dernière arme, plus ancienne, plus mythologique, faisant partie de l'attirail divin et non de l'attirail classique, où la fronde la remplace, et nous avons devant nous l'image vivante des conquérants iraniens, d'abord montés sur des chars comme les héros d'Homère (le dieu Mithra, la déesse Anahita), puis à cheval (les compagnons et les adversaires de Haosravah, Vishtaspa et son frère), suivant cette révolution universelle qui substitue partout le cavalier au charrier (1). Keresaspa combat en char contre Hitaspa; Vishtaspa, beaucoup plus récent, combat à cheval contre Arejat-aspa; pour Haosravah, héros intermédiaire, la chose est plus difficile à déterminer, il est en tout cas certain que son général Tusa, du clan de Vishtaspa, et ses adversaires Vae-saka et Aurvasara, sont à cheval.

En tous cas la forme des noms indique bien le milieu social d'où sortent ces héros. Keresaspa luttant contre Hitaspa, Vishtaspa contre Arejat-Aspa, c'est le nomade cavalier luttant contre le nomade cavalier, le barbare entré au service du civilisé luttant contre le barbare resté dans la steppe, afin d'être seul à exploiter le sédentaire. C'est un Turc passé au service du calife, en attendant l'heure de lui succéder. Vishtaspa, campé au nord des mon-

(1) J'emprunte à M. Maspero ce néologisme, si commode pour désigner le guerrier qui combat en char.

tagnes, au sud du fleuve (un fleuve vague, que l'écrivain ionien Charès, de Mitylène, écrivant au quatrième siècle av. J.-C. sur des documents syro-persans, appelle Tanais, et l'Avesta Daitya Vanuhi, qui n'a de valeur précise qu'au point de vue social, où il désigne le fleuve qui sépare les civilisés des barbares, me rappelle tout à fait les Franks de l'an 406 défendant contre les Vandales le passage du Rhin dont les Romains leur ont confié la garde.

A côté de ce barbare complètement passé au service de la civilisation, il existe, en la personne de Franhrasyan, un type de ce que j'appellerai le civilisé incomplet. C'est en effet un ennemi qui finit par succomber sous les coups du héros Haosravah, mais s'il a conquis l'Éran, du moins l'a-t-il défendu contre les ennemis de l'ouest, ancêtres légendaires des Arabes et des Romains.

Si nous voulons voir au contraire le type achevé du pur barbare, il faut aller le demander au portrait évhémérisé du serpent Dahaka tel qu'il nous est transmis par Firdousi (onzième siècle) qui l'appelle Zohak. A l'origine, ce récit avait un caractère purement moral, et la lutte du serpent contre le premier homme dont il punissait le premier péché et par un descendant duquel il était vaincu et enchaîné, devait se rapprocher beaucoup du serpent de la Genèse et de la tentation d'Adam. Dans le récit de Firdousi, le serpent est devenu un personnage humain, d'allure monstrueuse toutefois, ayant trois têtes, dont deux sont des têtes de serpent. La lutte n'est plus, comme dans le Véda, une lutte pour la pluie entre Dieu et la puissance mauvaise; mais une guerre entre le peuple de Dieu, l'Éranien, et son ennemi, le nomade ravageur et pillard. Zohak est un guerrier, il sort du désert que parcourent les cavaliers porteurs de lances, c'est un pasteur issu d'une société divisée en clans nobles, pasteurs de chevaux et de bœufs, et en clans serfs, pasteurs de chameaux, de moutons et de chèvres, c'est un matriarcal, car il revendique le trône comme fils de la sœur du dernier roi, c'est un chef de bandes, comme tel facile d'abord et très généreux à ses débuts, car un homme en ces régions vaut par sa clientèle plus que par sa for-

tune; communautaire, car il prêche et pratique la communauté des biens, en fils de la steppe où la terre n'appartient à l'homme que pendant le temps que ses troupeaux la traversent; cruel enfin et pratiquant les sacrifices humains, à l'instar de ceux que la guerre a familiarisés avec l'effusion du sang. En face du cavalier gendarme dont j'ai tout à l'heure esquissé la figure, voici le cavalier barbare, le Mongol après le Turc.

Les sociétés éraniennes à base de cultivateurs urbains nous apparaissent ainsi comme sans cesse menacées par les nomades que jettent périodiquement sur elles les surfaces intransformables qui bornent le plateau persan. De ces nomades, les uns ne savent que détruire, les autres, susceptibles d'une demi-civilisation, sont assimilés en partie par le pays qu'ils ont conquis, et jusqu'à ce qu'ils aient perdu, avec leur sauvagerie primitive, leur force militaire de résistance, forment le rempart derrière lequel se reconstruit, souvent pour leur plus grande gloire aux yeux des historiens, quoique en général en dehors de leur participation directe et intense, l'édifice de la civilisation persane.

Ch. de la Lande.

(1) Il existe une autre version de la lutte contre le serpent : c'est un récit de l'Avesta sur la lutte de Keresaspa contre le serpent Crvara. Le combat a lieu sur mer, et cela suffit à indiquer que cette légende, comme toutes celles qui mettent en scène Keresaspa, se rattache plutôt au cycle des légendes du golfe Persique qu'à celui des steppes bactriennes.

Le Directeur Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

QUESTIONS DU JOUR

LE MOUVEMENT AUTONOMISTE

EN CATALOGNE

L'Espagne n'est pas au bout de ses difficultés. A peine sortie, meurtrie et démembrée, d'une guerre avec les États-Unis, elle est en proie aux révoltes intérieures. Les troubles se manifestent sur toute l'étendue du territoire, mais ils ont pris en Catalogne, et plus particulièrement à Barcelone, un caractère d'extrême gravité.

Nos lecteurs sont au courant de ces événements par les journaux. « Oui, écrit l'un d'eux, ce qui se passe à Barcelone, à Madrid même, ce qui se trame sur divers points du royaume rappelle par d'effrayantes anologies les signes avant-coureurs de la chute de Charles Ier d'Angleterre, quand Hampden refusait l'impôt et fixait la volonté un instant hésitante de Cromwell. C'est aussi la veille de 1789, quand, au roi qui s'écriait : « Quoi ! « une émeute? » un courtisan plus clairvoyant que ne sont d'ordinaire ses pareils, répondit : « Non, Sire, une révolution ! » Révolution, ce mot court partout : hier un député le jetait dans l'enceinte des Cortès, en avouant que l'entente de Barcelone pour le refus des impôts était bien un acte révolutionnaire au premier degré. La ligue générale des producteurs proclame que le refus de l'impôt est licite ; elle donnera au moment opportun le signal qui doit généraliser l'exemple de Barcelone, et, faisant écho aux

prédictions attristées que la situation intérieure de l'Espagne inspire au dehors, elle conclut : « S'il est vrai, comme le disent « ceux qui nous observent de l'autre côté des Pyrénées, que « nous sommes à la veille du 5 mai 1789, ménageons notre sang « pour arriver calmes et forts au 4 août. »

On voit que les esprits sont violemment excités ; d'ailleurs on sait qu'en Espagne ils arrivent rapidement aux pires excès.

Un de nos lecteurs, qui habite Barcelone, m'adresse une communication, qui va nous permettre d'apprécier les revendications des autonomistes.

I. — L'OPINION D'UN CATALAN AUTONOMISTE.

Je résume son opinion aussi exactement que possible, sauf à l'examiner ensuite.

Les causes du mouvement autonomiste, ou plutôt nationaliste, en Catalogne, sont très naturelles, dit mon correspondant : elles proviennent des grandes différences qui existent entre le type catalan et le type espagnol, ou castillan.

L'Espagne est un composé de nationalités distinctes originairement indépendantes. Sans tenir compte de cette indépendance, la Castille s'est toujours efforcée d'absorber les diverses provinces, en leur imposant ses lois, sa langue, son histoire, ses mœurs. Les provinces les plus semblables à la Castille ont rapidement succombé, et, aujourd'hui, tout le centre et le midi forment un seul groupe, qui constitue le vrai type espagnol.

Les provinces les moins assimilées sont la Galice, la Vasconie et surtout la Catalogne. Ces provinces n'étaient unies à la Castille que sous la garantie formelle de leur autonomie et de l'égalité des droits. Elles ont vu cependant leurs libertés supprimées et ne conservent qu'un souvenir affaibli de leur personnalité.

Le Castillan qui nous opprime doit être classé parmi les types à formation communautaire. Il est essentiellement idéaliste, amoureux des abstractions et des généralisations fantaisistes, qui ne tiennent pas compte des faits. Il parle beaucoup pour ne rien

dire, se lance volontiers dans de folles entreprises, dans des guerres aventureuses, sans réfléchir sur les conséquences et sans calculer les moyens. Il vit au jour le jour et se moque de ceux qui pensent au lendemain.

Sa formation communautaire le rend peu apte à demander ses moyens d'existence au travail personnel. Aussi est-il porté à entretenir et à développer le fonctionnarisme et le militarisme, à tel point que des familles entières n'exercent pas d'autre profession. Son système de colonisation n'est qu'une exploitation au moyen des fonctionnaires.

Notre type catalan est, au contraire, le plus particulariste, ou, si vous préférez, le moins communautaire de la Péninsule et peut-être du monde latin. Un auteur, dont j'ai oublié le nom, affirme, non sans raison, qu'il est à la race latine comme l'anglais est à l'allemand.

Au sujet de son caractère, voici ce qu'écrit M. Almirall, dans son livre *Le Catalanisme*. Le caractère catalan est l'opposé du caractère castillan. Les Castillans sont éminemment généralisateurs, tandis que nous sommes essentiellement analystes. Ils s'exaltent pour une abstraction idéaliste; nous cherchons surtout des avantages positifs. Le Castillan, passionné des formes, attache la plus grande importance à la finesse, à l'élégance, à la magnificence. Le Catalan, au contraire, estime moins les apparences, il est plus fruste. Le regard du Castillan embrasse un champ trop vaste, pour bien voir le détail des objets: le nôtre voit bien les détails, mais, par contre, embrasse un champ moins étendu. Aussi les Castillans ont-ils pu réaliser des épopées qui ont étonné le monde, mais ont-ils connu aussi les chutes bruyantes et désastreuses; nous avons à notre actif des conquêtes moins brillantes, mais plus durables.

Le génie castillan brille surtout quand le Monde s'élargit. Aussi son influence et sa prédominance sur les autres provinces se sont-elles surtout manifestées au moment de la découverte du Nouveau Monde. L'élément castillan occupa alors en Espagne, et même en Europe, la première place, tandis que, éblouis, nous baissions la tête, reconnaissant sa prédominance et acceptant la

politique qui fut inaugurée avec cet élargissement du monde.

Jamais notre peuple catalan n'aurait pu produire une pareille épopée ; mais jamais non plus, s'il eût dirigé la politique, il ne se serait arrêté dans la voie des améliorations et du progrès. Notre politique aurait fait moins de bruit dans le monde, mais elle aurait assuré plus de bien-être.

Nous aurions fait prédominer en Espagne le type de la confédération et nous aurions ainsi amené la liberté et la prospérité de l'Espagne. Si, à l'occasion, nous avions dû entreprendre des expéditions lointaines, nous en aurions surtout retiré des avantages pour le commerce, plutôt que des instruments de domination. Probablement nous aurions précédé l'Angleterre dans l'établissement d'un régime colonial fondé non sur la domination politique, mais sur le développement de la civilisation.

Un autre caractère du peuple catalan qu'il importe de noter, c'est qu'il est plus porté à enraciner des institutions qu'à porter les hommes au pouvoir. Les faits les plus célèbres de notre histoire paraissent être le résultat de la collectivité et non d'une individualité. Les Cortès catalanes, la Généralité, le Conseil des Cent, le Sénat, les Corporations des villes, les Consulats et corps de métiers, voilà les héros de notre histoire.

Notre vie matérielle exige un développement relativement grand d'énergie. Disposant d'un sol moins fertile que beaucoup d'autres régions de la Péninsule, nous l'avons rendu productif par un travail assidu. Quelques parties de la Catalogne produisent plus de vin que le reste de la Péninsule. Partout où le terrain se prête aux cultures spéciales, nous produisons des fruits en quantité suffisante pour l'exportation.

Après avoir mis en culture même les montagnes, nous avons eu encore un excédent de bras pour créer et soutenir la grande industrie. L'agglomération industrielle qui a pour centre Barcelone s'étend à plusieurs cités et villes secondaires, et la force que peuvent fournir les rivières, même les moins importantes, est utilisée.

Le tableau que nous venons de tracer de notre situation, mo-

tive et légitime nos aspirations catalanistes. Nous éprouvons pour notre pays un amour d'autant plus grand qu'il subit une domination moins éclairée et moins libérale ; nous avons donc le devoir de faire tous nos efforts pour le relever.

Je dois encore signaler quelques traits distinctifs.

D'abord notre langue, que l'on peut considérer comme la fille aînée de la langue latine, est très précise, très concise, avec une grande quantité de mots monosyllabiques. La langue castillanne, au contraire, emploie beaucoup de mots pour exprimer les idées les plus simples.

Dans la vie privée, le Catalan préfère la bonne installation de son foyer aux apparences extérieures, bien que son intérieur ne soit pas très confortable. Il ne sacrifie pas le nécessaire au superflu. Tandis qu'à Madrid ce sont les cafés et les Monts-de-Piété qui abondent ; ici, ce sont les restaurants et les caisses d'épargne. Nous ne connaissons pas, comme à Madrid, l'habitude de mettre en gage les objets de première nécessité, pour pouvoir assister à une course de taureaux, ou pour prendre part à une partie de plaisir.

Bien que, dans le centre et le midi de l'Espagne, les ouvriers des manufactures soient en petit nombre, ils tiennent fréquemment des congrès socialistes, où, dans des discours enflammés et creux, ils acclament le socialisme d'État. Les ouvriers catalans, plus pratiques, fondent des sociétés de résistance contre les patrons, des sociétés de secours mutuels, des coopératives de production et de consommation, des Athénées ouvriers, et ils sont ainsi arrivés à avoir un degré de culture et de bien-être supérieur à celui des autres.

Malgré cet état social plus avancé, la Catalogne est comme perdue et effacée dans la vie publique. Elle n'est pour ainsi dire pas représentée au Congrès. Plusieurs de ses représentants sont des Castillans et ne connaissent pas le pays. Les Catalans qui sont élus, doivent leur élection à l'appui d'une bande ou d'une coterie politique et, dès lors, ils ne jouissent plus de leur liberté. Cet état de choses provient en partie des difficultés créées par la langue : la langue catalane ne peut être employée pour ces jeux de

parole, ces discussions mesquines, ce bavardage stérile, qui constituent le fond du parlementarisme espagnol.

Ces différences expliquent notre mouvement autonomiste. Nous avons la conviction que les Catalans ont tous les éléments pour former une nationalité autonome : langue propre; histoire propre; droit propre. Nous estimons que nous avons les ressources et les conditions nécessaires pour nous passer de la tutelle d'une autre race qui ne fait que nous diminuer et nous affaiblir de toutes les façons.

Ce mouvement autonomiste s'est manifesté d'abord par la langue, qui s'est conservée dans l'intimité de la famille et de la vie privée, pendant toute la durée de la monarchie absolue. Cette langue a commencé à renaître par des poésies, puis par le rétablissement des jeux floraux; aujourd'hui, la littérature catalane menace de surpasser la littérature castillane. On publie en langue catalane un très grand nombre de journaux, revues littéraires ou scientifiques, romans et pièces de théâtre. La plus grande partie de nos jeunes intellectuels, qui sont précisément les propagateurs des idées autonomistes, écrivent en catalan.

Au point de vue musical, plusieurs orphéons cultivent et propagent notre ancienne musique populaire et la musique étrangère; ils combattent avec ardeur, pour la chasser du pays, la musique espagnole qui nous avait faussé le goût.

Nos peintres suivent avec profit les écoles étrangères, et délaissent les académies castillanes.

Plusieurs érudits fouillent nos archives, reconstituent notre histoire, trop longtemps oubliée et bannie des écoles où elle était remplacée par l'histoire de la Castille. Ils nous font voir la prospérité dont nous jouissions, lorsque nous étions libres; les forfaits commis par les Castillans, pour établir leur domination.

Une société d'excursion scientifique, qui compte un grand nombre de membres, contribue à l'œuvre, par l'étude de tous les monuments et des moindres détails de la géographie locale.

On peut dire que, sur tous les points où l'initiative privée peut agir sans être arrêtée par les entraves officielles, la renaissance est très avancée. Nous ne regardons plus du côté de l'Espagne

que pour la maudire, à cause de l'état arriéré où elle nous retient et de l'obstacle qu'elle oppose à tout progrès.

L'*Athénée* de Barcelone, où se réunissent tous les éléments intellectuels et où domine depuis quelque temps le catalanisme, a mis en discussion, l'hiver dernier, la question suivante : « L'enseignement de la médecine en Espagne. » Ce serait trop long de vous répéter tout ce qui a été dit; mais tous les orateurs ont été d'accord pour protester contre la pression officielle qui empêche le relèvement des études médicales. Ils ont tous réclamé l'autonomie universitaire.

De même, nos jurisconsultes luttent pour la conservation de notre droit propre, très libéral et fondé sur la coutume, à l'encontre du droit castillan, fondé sur des principes tout contraires.

Nos revendications politiques sont formulées par une vaste association, l' « *Union Catalaniste* », qui se compose de groupes multiples siégeant dans la plupart des villes. Dans de grandes assemblées générales, on a formulé un programme accepté par tous, depuis l'assemblée de Manrese en 1892. Le voici :

Laisser au pouvoir central de Madrid les relations internationales, l'armée de terre et de mer, les relations économiques, les actes publics d'un caractère général, l'établissement du budget, pour lequel chaque région contribuerait suivant sa richesse.

Attribuer au pouvoir régional le régime intérieur de la Catalogne, tel qu'il résulte de la législation et des traditions locales. Adopter le catalan comme langue officielle dans toute la région; n'admettre comme fonctionnaires publics que des Catalans.

Attribuer aux Cortès catalanes le droit de statuer sur notre droit, sur nos lois civiles et sur tout ce qui se rapporte à notre organisation intérieure. N'admettre, pour juges et magistrats, que des Catalans et faire juger tous les procès dans les limites de la Catalogne. Nous donner le droit de nous administrer et de répartir les impôts en toute liberté.

Enfin, laisser à la Catalogne la faculté de contribuer à l'armée espagnole soit par des volontaires, soit par de l'argent; supprimer absolument la levée en masse, et établir que la ré-

serve régionale obligatoire servira seulement en Catalogne.

Un grand nombre de journaux propagent ces idées. Mais, en outre, beaucoup de jeunes gens enthousiastes parcourent les villes pour prêcher la cause sainte, pour expliquer les motifs de notre déchéance et les moyens d'y porter remède.

Le nombre des partisans de l'autonomie grandit toujours, malgré la persécution, les insultes, les railleries de notre armée de fonctionnaires. Sous le couvert de l' « intégrité de la patrie », ces derniers défendent en réalité leur domination et les avantages qu'ils retirent du budget.

Ce qui a exaspéré les esprits, c'est la manière dont la dernière guerre a été préparée et conduite. C'est ensuite de voir qu'après la dure leçon reçue, au lieu d'entreprendre le relèvement national par le travail et l'économie, on pousse au développement du militarisme, on exagère encore le fonctionnarisme, et on nous menace d'impôts écrasants. Aussi, pendant que le nombre des autonomistes augmente, on voit se dessiner dans le pays une tendance de plus en plus radicale.

Ainsi s'exprime mon correspondant. J'ai voulu publier ce réquisitoire sans y rien changer d'essentiel, afin que le lecteur puisse se rendre compte plus exactement de l'état d'esprit qu'il révèle et des sentiments que les Catalans autonomistes éprouvent à l'égard de la domination castillane.

II. — LES CAUSES ET LA SOLUTION DU DISSENTIMENT.

On pense bien qu'un pareil dissentiment, qui se maintient depuis si longtemps à l'état aigu, ne peut provenir que de causes très anciennes et très profondes. L'exposé que l'on vient de lire en signale quelques-unes, mais il n'est pas inutile de les préciser davantage.

Ce qui se passe en Espagne vient justifier d'une façon éclatante ce que nous écrivions, dans la précédente livraison de cette Revue, au sujet des *Boers et des Anglais*. Nous constations que les types sociaux supérieurs finissent toujours par absorber et

par assimiler les types inférieurs et qu'ainsi s'est constituée l'unité des États, par l'absorption des autonomies provinciales.

En Espagne, cette marche vers l'unité et vers la fusion — qu'il ne faut pas confondre avec la centralisation — ne s'est pas produite, ou ne s'est produite qu'artificiellement, violemment, et, en tout cas, elle n'a pu être efficace.

La fusion ne s'est pas faite, précisément parce que le type social autour duquel s'opérait la cristallisation, si je puis ainsi dire, n'avait pas la supériorité sociale qui est le facteur indispensable pour que l'opération se produise dans de bonnes conditions.

Le Castillan a des qualités brillantes assurément, il a même des qualités trop brillantes; mais il lui manque les qualités solides. Il donne en abondance le type du courtisan, du guerrier et du fonctionnaire; mais il ne produit qu'à un degré insuffisant le type de l'agriculteur, de l'industriel et du commerçant. Il domine par la vie publique et non par la vie privée. Aussi sa domination est lourde et elle n'est pas justifiée par les bons résultats que les gouvernés ont le droit d'exiger.

On ne peut donc appliquer aux Castillans la formule dans laquelle nous résumions les constatations de la science sociale à ce sujet : « Lorsqu'une race se montre supérieure à une autre dans les diverses manifestations de *la vie privée*, elle finit par l'emporter *fatalement* dans la vie publique et par affirmer sa prédominance. Que cette prédominance soit ensuite imposée pacifiquement, ou par les armes, elle n'en est pas moins, à un moment donné, consacrée officiellement et ensuite reconnue universellement. »

Cette loi est tellement formelle qu'elle se vérifie en faveur des Castillans eux-mêmes. Ils ont réussi en effet à assimiler et à dominer les provinces de l'Espagne qui leur étaient inférieures, celles du midi par exemple; mais ils ont été impuissants vis-à-vis de la Catalogne, parce qu'elle leur était supérieure. Les Catalans leur sont certainement supérieurs par la puissance de travail. Sur ce point, il n'y a aucun doute possible.

Ils sont incomparablement plus travailleurs que les Castillans :

« Non seulement ils ont changé en beaux jardins les vallées arrosables tournées vers la mer, mais ils ont aussi attaqué les pentes arides des montagnes et forcé la pierre triturée mêlée aux terres apportées de la plaine à nourrir leurs vignes, leurs oliviers, leurs céréales. Ainsi que le dit le proverbe : « Le Catalan sait faire du pain avec des pierres. »

Mais cette agriculture, qui d'ailleurs est principalement de la petite culture, ne suffisant pas à faire vivre la population trop nombreuse, les Catalans ont su créer et développer l'industrie. « Barcelone, ses faubourgs, les villes de la banlieue et de tout le littoral avoisinant ont de nombreuses manufactures où l'on met en œuvre les fibres de coton, les laines et d'autres textiles, les fers, le bois, les peaux, les ingrédients chimiques de toute espèce. Il y a un demi-siècle environ que l'industrie cotonnière a pris pied en Catalogne, et, depuis cette époque, Barcelone a gardé sa prééminence et presque le monopole dans ce domaine du travail national. Avant le commencement de la série de révolutions que traverse actuellement l'Espagne et dont la Catalogne a tout particulièrement souffert, la province de Barcelone possédait à elle seule les deux tiers des machines à vapeur de toute la Péninsule; elle avait mérité le nom de Lancashire espagnol. D'ailleurs la guerre civile n'a fait que ralentir le travail sans le suspendre; Barcelone est resté le grand atelier où l'Espagne se fournit de tous les produits de l'industrie moderne. Le rôle d'intermédiaire qui appartenait aux populations de la Catalogne avant la guerre des Albigeois leur a été rendu sous une autre forme. Alors, elles propageaient en Espagne la langue et la civilisation provençales; de nos jours, elles lui transmettent le mouvement industriel de la France (1). »

La prééminence de Barcelone n'est pas moins accusée au point de vue commercial (2). Elle est de beaucoup la cité la plus commerçante de la Péninsule; elle l'emporte sur tous les autres ports espagnols. Elle concentre devant ses quais plus du quart de tous les échanges de la nation. Malaga, la ville maritime qui

(1) E. Reclus, *Nouvelle Géogr. univ.*, t. I, p. 829.
(2) *Id.*, *ibid.*

vient immédiatement après elle par ordre d'importance, n'a pas même la moitié du trafic de la place catalane.

On sait assez que le développement de l'industrie et du commerce donne naissance à une classe supérieure riche. Cette classe, ayant des loisirs, s'affine peu à peu et se crée des goûts littéraires et artistiques. C'est encore là une supériorité de Barcelone sur Madrid. Bien qu'elle ait une population moins nombreuse, Barcelone possède « plus de théâtres, plus de sociétés dramatiques, de musique et de bals ; les représentations théâtrales y sont meilleures et le public d'un goût plus délicat (1) ».

La Catalogne doit en partie la supériorité que nous venons de constater à certaines circonstances historiques.

La plus grande partie de l'Espagne a surtout été influencée par un afflux originaire de populations africaines, et postérieurement par les Maures. Ces populations, plus façonnées pour la guerre, les aventures et la domination politique que pour le travail intense et productif, ont retenu l'Espagne dans un état social arriéré, qui est, en somme, plus africain qu'européen.

La Catalogne, au contraire, a reçu plus directement et plus profondément les influences de l'Europe occidentale. Elle fut à peine touchée par les Maures, dont la domination n'eut qu'une courte durée. Dès le huitième siècle, elle forma, sous l'autorité des Francs, une circonscription particulière, la *Marca hispanica*. Puis, tout en restant sous la suzeraineté franque, elle entra dans le système féodal, et se morcela en fiefs indépendants parmi lesquels le comté de Barcelone devint prépondérant.

En Catalogne, les influences européennes sont donc venues notablement atténuer les influences africaines, et c'est ce qui explique le caractère social plus avancé et plus progressif de cette province.

C'est cette avance, dont les Catalans ont bien le sentiment, qui leur fait supporter avec impatience la domination castillane. Mais d'autre part, — et c'est là que je veux en venir, — cette avance n'a pas été assez grande jusqu'ici pour compenser les

(1) *Id.*, *ibid.*

avantages que la Castille tire de sa position centrale et de ses conditions historiques.

Lorsqu'on juge la Catalogne par comparaison avec la Castille, elle paraît presque se rattacher au type social de l'Europe occidentale; mais lorsqu'on la juge par comparaison avec la population de l'Europe occidentale, il apparaît qu'elle se rattache bien réellement à l'Espagne et, par l'Espagne, à l'Afrique.

Elle est donc assez européanisée pour souffrir du régime rétrograde qu'on lui impose et pas assez pour s'en affranchir. Cruelle situation qui lui donne le sentiment de sa misère, sans lui donner le moyen d'en sortir!

Aujourd'hui, les Catalans sont tous ou presque tous unis dans leur protestation contre le régime gouvernemental de Madrid. Mais il est à craindre que, si la Catalogne recouvrait son autonomie, elle ne soit livrée aux luttes des partis, des clans, des factions qui, de tout temps, ont divisé et ensanglanté non seulement l'Espagne, mais la Catalogne elle-même. Le pays n'aurait donc fait que changer de dominateurs, et il n'aurait guère gagné au change, car les dominateurs les moins mauvais, sont encore ceux qui sont le plus éloignés.

Tout bien considéré, je crois que le plus utile et le plus pratique pour les Catalans, c'est de se rendre compte, moins de ce qui les rend supérieurs aux Castillans, que de ce qui les rend inférieurs aux peuples les plus avancés de l'Occident. En particulier, qu'ils s'attachent à mettre leurs fils à un régime plus viril, qu'ils les arment pour la vie mieux encore qu'ils n'ont été armés eux-mêmes.

Il y a trois ans, j'ai eu l'occasion d'aller faire un court séjour à Barcelone; le peu qu'il m'a été donné d'apprendre de la vie des familles, me donne à penser qu'elles ont encore beaucoup à faire pour réformer l'éducation, pour faire des hommes énergiques plus portés vers les luttes du travail que vers les luttes de la politique. C'est par là surtout qu'ils acquerront en Espagne la véritable et durable influence.

Je sais bien que ce conseil n'est pas de nature à plaire à des esprits aussi excités, mais je suis persuadé que c'est le plus

sage. Cela ne les empêche pas d'ailleurs d'exiger, dès à présent, du gouvernement espagnol des lois plus libérales, et un régime administratif moins arriéré et moins compressif.

Enfin, pour amener une détente dans la situation actuelle, il faudrait que le gouvernement espagnol, lui aussi, fît son examen de conscience. Cela ne devrait pas être bien difficile après les dures leçons qu'il vient de recevoir coup sur coup à l'extérieur et à l'intérieur. Il a pu voir suffisamment que le régime dans lequel l'Espagne s'enlize, est aussi déplorable dans la paix que dans la guerre. Il est urgent d'en sortir si l'on veut éviter les dernières catastrophes.

On n'en sortira pas en se jetant la pierre les uns aux autres, mais en s'examinant soi-même chacun pour son compte. Et puisque l'Espagne est restée très attachée à la religion catholique et que le clergé a conservé dans le pays la plus grande influence, ce serait à lui d'entrer le premier dans la voie de cet examen de conscience.

Qu'il cherche en quoi il peut être responsable de la décadence de l'Espagne, car il est manifestement responsable pour une part plus ou moins grande.

Si le clergé donnait ce bon exemple, les autres, les hommes politiques, les fonctionnaires, les magistrats, les chefs de l'armée, les simples citoyens seraient incités à l'imiter, chacun pour son compte et pour sa part de fautes, d'erreurs, ou même de crimes.

Et cela vaudrait mieux que de s'accuser mutuellement de la décadence de l'Espagne, qui est bien l'œuvre de tous les Espagnols sans distinction de classes ou de partis.

L'examen de consciense n'est pas seulement utile et nécessaire pour les prêtres et pour les fidèles, il l'est aussi pour les gouvernements, pour les corporations publiques et pour les simples citoyens.

Mais, généralement, on montre peu d'entrain pour ce genre d'exercice ; à cela, la science sociale ne peut rien.

Edmond Demolins.

LA RÉVOLUTION AGRICOLE

RÉCIT DE NOTRE EXPÉRIENCE PERSONNELLE

> « Il nous faut, au milieu du monde actuel, beaucoup d'ermites sachant porter l'isolement d'idées nouvelles et d'une vie où l'on veut se suffire.
>
> « H. T. »

I

UNE ANNÉE DE VEILLÉE D'ARMES.

Il faut coloniser la France.

Elle en a besoin et le colon y trouve son profit.

Cette double conviction résulte, pour moi, de dix années de pratique personnelle.

La France a besoin d'être colonisée, c'est-à-dire peuplée à nouveau, parce qu'elle se dépeuple.

Depuis longtemps la campagne française a perdu ses grands propriétaires; elle perd maintenant sa population rurale. La dépopulation des campagnes commence à être l'objet des lamentations générales. On déplore l'émigration urbaine, le manque de natalité, on constate la dépopulation des campagnes. C'est un fait acquis.

Or, la population rurale est la source vitale d'une race. Les villes se développent davantage par immigration que par croissance. Ce ne sont pas elles, en tout cas, qui donneront des générations nombreuses et fortes.

Constater les faits et les déplorer ne mène à rien.

En vertu d'un principe théorique, prêcher au paysan, par parole ou par écrit, l'amour des champs, lui montrer ce qu'il y a de fallacieux dans les séductions de la ville, cela ne le retiendra pas plus à la campagne que les prédications n'y ont retenu les grands propriétaires.

Pourquoi? Parce que ces prédications tombent à faux, n'étant pas faites en connaissance de cause; parce que ces apôtres sont des citadins, ignorants des choses de la campagne et, par surcroît de malheur, ne se doutant même pas de leur ignorance.

Le paysan aisé n'émigre pas. Celui qui émigre, c'est le malheureux qui manque de travail. A-t-il tort de chercher à gagner sa vie dans une ville, où il a, en réalité, quelque chance de trouver du travail, et, en tout cas, du secours, a-t-il tort, alors qu'il est avéré qu'aux champs il n'en trouve pas, que ceux qu'il consulte sont forcés de le reconnaître avec lui?

Fournissez-lui un travail rémunérateur et vous le retiendrez, sans paroles.

Le paysan aisé ne peuple pas. Ni les exhortations religieuses, ni les harangues patriotiques, ne l'y décideront.

Ne pouvant arrêter directement la dépopulation des campagnes dans la classe des paysans, reste à ramener aux champs le grand propriétaire nouveau ou qui a fait peau neuve.

La colonisation doit commencer par lui parce qu'il faut repeupler la campagne par des gens qui puissent d'abord y vivre, puis y faire vivre d'autres.

Mais je dirai pour le grand propriétaire ce que je viens de dire pour le paysan. Si vous voulez agir sur lui, prêchez d'exemple et non de parole. Installez-vous à la campagne, réussissez et, quand vous serez satisfait, que vous vous féliciterez de votre décision, alors vous pourrez parler en connaissance de cause et avec chance d'être écouté.

Animé de ces convictions, c'est ce que j'ai fait pour ma part.

Après des vicissitudes silencieuses, nous vivons heureux à la campagne. Notre bonheur n'est pas fait du sacrifice à un intérêt

général. Nous ne nous disons pas : « Il faut coloniser la France ; nous la colonisons, pour notre part, donc nous sommes heureux », nous constatons que notre bonheur est. Indépendant de l'intérêt général, il est d'accord avec lui. Mais il est par lui-même.

Ce bonheur personnel, nous le souhaitons à d'autres qui existent et que nous connaissons. Notre colon de France n'est donc pas un mythe. Quelques-uns sont déjà silencieusement entrés dans la carrière : d'autres, beaucoup plus nombreux, cherchent leur voie (1).

C'est à ceux-ci que nous nous adressons pour leur seul bien, et non pour l'exaltation d'un principe. Nous savons ce dont nous parlons, nous recommandons la vie que nous menons nous-mêmes, nous aimons notre colon de France, aussi espérons-nous être entendus par lui.

Nous lui prouverons notre sincérité pratique en le prévenant, d'abord, de ce qui l'attend et en cherchant autant à le dissuader de se fixer à la campagne, s'il ne remplit pas les conditions requises, qu'à l'y engager, s'il les remplit. Il ne s'agit pas de faire des victimes, mais des heureux.

Nous lui dirons :

Pour entreprendre cette œuvre de colonisation, il faut :

1° *Avoir une fortune indépendante*, qui permette de faire momentanément le sacrifice d'une certaine somme consacrée à l'acquisition d'une propriété et à sa mise en valeur.

Cette fortune n'a pas besoin d'être considérable, l'important est que la propriété et le fonds de roulement lui soient proportionnés.

Si mon lecteur ne remplit pas cette condition, qu'il ne pense pas à la campagne, il y serait malheureux et son exemple en écarterait d'autres qui auraient réussi.

2° *Il faut être un lutteur*. Ne venez pas à la campagne pour trouver la paix, mais pour la conquérir, ce qui n'est pas la même chose. Vous y trouverez la lutte. Venez y chercher l'emploi de vos facultés. Ne venez pas vous y enterrer mais y vivre.

3° *Il faut savoir se suffire* et l'homme ne se suffit pas seul, aussi

(1) Sans parler du fondateur de la colonie normande, dont l'exemple fut décisif dans notre vie.

Dieu lui a-t-il donné une compagne. Il faut être un ménage et un ménage d'accord. Si votre femme n'est pas capable de vivre à la campagne, n'y venez pas

Mais, je me hâte de le dire, le cas est rare. Ce qui fait redouter la campagne aux femmes, c'est la vie que leur font leurs maris. Si vous chassez le jour et si vous dormez, après dîner, les pieds sur les chenets; ou si vous courez toute la journée après vos gens et si vous faites vos comptes le soir, votre femme s'ennuiera, détestera la campagne, et ce n'est pas elle qui aura tort. Si vous y vivez avec elle, elle l'aimera.

Ce n'est pas tout. Le Colon de France doit *être un indépendant*, prêt à se débarrasser des préjugés, une fois reconnus tels. Il doit être capable de faire table rase des opinions toutes faites qui ne cadreraient pas avec les faits.

Il doit arriver à la campagne comme en un pays neuf, l'étudier et se guider d'après ce qu'il voit et non d'après ce qu'il croit, d'après ce qu'on dit ou ce que pense *tout le monde*.

La campagne Française est généralement aussi inconnue en France que les pays les plus éloignés. Mais malheureusement, avec cette différence fatale, qu'on ne se doute pas de cette ignorance. Tout le monde croit la connaître. Et les idées que chacun s'en fait ne reposent sur aucune observation, mais s'appuient sur l'accord avec les opinions des autres, opinions également dépourvues du contrôle des faits.

Le Colon de France doit être profondément pénétré de l'idée qu'il entreprend une vie nouvelle, absolument inconnue des Français. Elle ne doit pas être basée sur les principes de celle qu'il quitte.

La vie rurale n'est pas la vie urbaine.

Il doit savoir se passer absolument de l'approbation générale des citadins et surtout de ceux qui le touchent de plus près. Avec leur approbation il sombrerait, il ne réussira que contre elle.

Car il se trouve que loin de rencontrer dans les faits l'accord avec les opinions généralement admises, il ne saurait se conformer à ses observations sans rompre avec la plupart des idées reçues.

« Qu'il ouvre donc les yeux et se bouche les oreilles » et qu'il agisse pour le mieux, d'après ce qu'il voit, malgré ce qu'il entend.

Il s'apercevra vite qu'on lui recommande de marcher sur les mains quand il essaie justement de marcher sur ses pieds. Que quand il s'y sera dressé, on sourira devant cette originalité, et qu'en effet, la mode du pays est de marcher sur les mains. Que si, un peu étourdi par cette manière de procéder, naturelle mais nouvelle, ses premiers pas sont vacillants, tout le monde sera d'accord, s'alarmera, puis s'indignera de son obstination. On le déclarera sans excuse, on lui prédira la chute prochaine, méritée par une telle excentricité. On l'incitera d'autorité à se remettre sur les mains comme tout le monde.

S'il faiblit à sa conviction, s'il n'est pas de force à lutter contre l'opinion, malgré le démenti que lui donnent les faits, qu'il ne quitte pas le troupeau urbain, qu'il n'affronte pas l'isolement rural. Car c'est ce qui l'attend.

Cette comparaison, qui, du reste, n'est pas de moi, est absolument vraie. Sa conviction sera aussi simplement et aussi fortement basée, mais le changement à opérer aussi radical.

Mais si, une fois convaincu, il est homme à tenir tête à l'opinion, non par bravade, mais froidement appuyé sur son bon sens; si la constatation qu'il est plus d'aplomb sur ses pieds que sur ses mains le contente; s'il lui suffit d'avoir raison et d'en voir chaque jour la preuve, ses pas s'affermiront, et il dépassera les acrobates avec moins de fatigue et plus de sûreté. Il n'aura qu'à se féliciter de son énergie morale.

Le colon de France est donc, à mes yeux, le citadin — puisque nous le sommes tous — désireux de fixer à la campagne son foyer unique. C'est la première condition, car je me garde bien de tenter la conversion du citadin impénitent. Il est aussi persuadé de la supériorité de la vie urbaine, mitigée de villégiatures, que je suis persuadé de la supériorité de la vie rurale. Nos voies parallèles ne se rencontreront jamais et l'on peut, sur chacune d'elles, mener à bien le voyage de la vie. Le colon de France auquel je m'adresse est donc le citadin, volontaire

rural, réunissant les facultés matérielles et morales requises.

C'est à lui que mon étude est destinée, lui qui a toujours été présent à ma pensée durant mon travail.

J'ai rêvé de faire pour lui l'étude que j'aurais voulu trouver faite en m'installant à la campagne et qui m'eût évité les fautes, dues justement à cette manière de voir qui est dans l'air, fautes dans lesquelles je suis naturellement tombé. J'engage envers lui ma responsabilité, je l'engage tout entière, mais si, en pleine indépendance, je lui dois la sincérité de mes observations, je ne saurais, je l'en préviens, y atteindre si je tâte, à chaque pas, le pouls à l'opinion. Il me faudra bien plus souvent me mettre en contradiction avec elle, pour le défendre de ces idées vagues que l'on prend dans l'air ambiant.

Bien placé, en face de mon lecteur, nettement déterminé, je commence le récit de notre expérience personnelle qui servira d'introduction naturelle à la révolution agricole.

II

Nous nous sommes mariés le 15 janvier 1890.

Nous avions eu le rare bonheur, ma femme et moi, de constater, en nous rencontrant, que nous avions, de part et d'autre, un but dans la vie et que ce but était le même. Notre programme était précis, non pas basé sur des principes abstraits plus ou moins vagues, mais sur un exemple vivant.

Tous deux, nous connaissions la vie de l'admirable famille, vénérée de tous les adeptes de la Science Sociale et que M. de Tourville à décrite ici même, (1), et tous deux, nous avions résolu, si nous le pouvions, de conformer notre vie à cet exemple.

De plus, nous avions, l'un et l'autre, vécu plusieurs années à la campagne, en sorte que c'était en connaissance de cause que nous nous engagions dans cette voie.

(1) *Une nouvelle colonie Normande en Normandie.* (*La Science Sociale*, t. VI, p 265.)

Ce programme, arrêté avant notre mariage, nous l'avons fidèlement suivi.

Il consistait :

— A coloniser un coin de France, suivant les bonnes doctrines sociales, en y fondant un établissement rural.

— A vivre indépendants sur notre domaine, — à y implanter fortement notre famille et à y élever nos enfants.

— A y pratiquer le patronage rural, comme le devoir social de notre état.

— Enfin, par la résidence effective et les nouvelles méthodes perfectionnées de culture, à fonder une œuvre bienfaisante et prospère qui aurait certainement pour d'autres toute la force de conversion d'un exemple enviable.

Pour nous conformer à notre programme et en attendant la découverte et l'acquisition de notre futur domaine, nous avions commencé par louer une propriété en Touraine, où nous comptions nous établir.

Trois jours après notre mariage, nous déménagions un joli appartement que j'occupais alors au coin du Parc Monceau; nous transportions nos meubles dans notre location rurale.

Dans notre hâte de brûler nos vaisseaux, de nous couper toute retraite et la tentation d'un pied-à-terre à Paris, nous résilions le bail de notre appartement, en payant, à l'avance, les deux années qui restaient à courir. Je donnais, en même temps, ma démission de deux cercles dont je faisais partie.

Nous commencions bien par le commencement, nous brisions avec la ville et notre passé, sans esprit de retour; nous nous préparions sérieusement à être des ruraux, des résidents. De fait, depuis dix ans, nous n'avons pas passé, en tout, un jour par an à Paris. On ne saurait nous accuser d'absentéisme.

Nous sommes demeurés 16 mois aux M***, employant notre temps à visiter des propriétés, à préparer les fonds nécessaires à notre acquisition et à les déposer à la Banque de France afin de les avoir prêts pour la première occasion, à nous initier aux choses de la culture — je fis la monographie du fermier que j'avais sous les yeux, — à nous enrichir d'observations, à faire

des projets et des plans. Bref, à étudier notre affaire, à préparer notre avenir. Ce fut une année de veillée d'armes.

J'avais beaucoup vécu à la campagne dans les années précédentes, mais en citadin désintéressé. Je l'appréciais au point de vue de sa bonne influence, du calme et de l'indépendance d'esprit qu'elle donne avec une incomparable supériorité, conditions favorables aux études sociales que j'avais entreprises; je l'aimais par soif de liberté et de vie au grand air, par goût des sports et principalement du cheval et de la chasse à courre.

Mais j'étais demeuré étranger aux choses de la culture qui ne m'attirait pas. Bien au contraire, n'ayant entendu que les lamentations de ceux qui se trouvaient affligés de terres, ayant suivi de très près une ruine agricole, je constatais que la culture, pour le plus grand nombre des propriétaires et les plus sages, n'amenait que déboires et dégoût; qu'elle passionnait quelques-uns, mais qu'alors cette passion aboutissait généralement à la ruine.

Pourquoi? Je n'y voyais pas clair et, instinctivement, la culture me répugnait.

Plus tard, la science sociale me démontra que l'exploitation de la terre, pour ceux qui peuvent l'entreprendre, est le devoir présent le plus méconnu et le plus impérieux, le plus nécessaire à un relèvement social, le plus fructueux en bonnes conséquences. Je voulus donc me fixer à la campagne, non plus en citadin désintéressé, mais en rural y ayant un intérêt majeur.

La science sociale m'avait révélé, en même temps, la cause profonde du mauvais état de notre culture : l'absentéisme de nos grands propriétaires qui vivent en ville et ne viennent à la campagne qu'en villégiature.

C'était simple, mais suffisant. Une condition nécessaire de succès, généralement méconnue, suffit à expliquer un mal général.

Or l'histoire démontre que la résidence est bien une de ces conditions. De tout temps et dans tous les lieux, de la résidence

ou de l'absentéisme des propriétaires a dépendu l'état de la culture.

Dans les derniers siècles, les propriétaires résidents ont fait la prospérité inouïe de la culture en Angleterre, tandis que, en France, l'attraction exercée sur les propriétaires par la cour amenait la décadence lamentable de la culture français, telle que la dépeignent Arthur Young, Taine et tous les historiens.

Le bon sens est d'accord. L'utilité de l'œil du maître est proverbiale, et il n'est pas un propriétaire, même absentéiste, qui ne reconnaisse que sa propriété bénéficierait de sa présence, s'il pouvait ou voulait la lui donner.

Cependant, en dehors de la grande masse de propriétaires absentéistes que je mettais de côté comme affectés d'un vice rédhibitoire, je connaissais des propriétaires résidents. Je pouvais les classer en deux variétés bien distinctes.

Les *résidents chasseurs,* sans ressources ni matérielles ni intellectuelles, ou n'en faisant pas usage au point de vue de la culture, laissant exploiter leurs fermiers par les vieilles méthodes empiriques, mais ne dépensant rien et, par ce procédé négatif, fiers d'enrayer la décadence. Ils ne se ruinent que lentement par diminution de revenu.

Les *résidents passionnés de culture.* Ceux-ci sont plus intéressants. Chez eux on trouve des ressources matérielles et intellectuelles, une culture scientifique, mais quelle existence! Ce sont les forçats de la culture! De l'aube au crépuscule affairés, courant d'un ouvrier à une machine; le soir, à la lampe, absorbés dans une comptabilité savante qui leur prouve tout ce qu'ils veulent dans le détail, mais d'où ne ressort pas l'ensemble; gagnent-ils ou se ruinent-ils? Mystère. Ils ne vous répondent pas par un chiffre, mais par une série de considérations.

Ils font de la culture d'amour-propre, jouent avec la difficulté; leurs produits de concours sont obtenus au détriment de l'économie générale, ils coûtent plus qu'ils ne rapportent; leurs nouvelles expériences se succèdent sans répit quand elles ne s'entremêlent pas. De succès en succès, ils aboutissent à la ruine. S'ils pratiquent une culture plus intelligente, ils se ruinent plus vite.

On cite bien des agriculteurs qui réussissent et je n'en doutais pas, mais il ne m'avait pas été donné d'en observer.

Résidents chasseurs ou passionnés d'agriculture, je croyais bien tenir les causes de leur insuccès. Il est évident que, même résident, on ne peut réussir dans la culture sans s'en occuper et, qu'en s'en occupant, il faut encore y déployer les qualités de bon sens nécessaires à toute réussite en ce monde.

En tout cas, je ne voulais à aucun prix de la vie des uns ni des autres. Je voulais m'occuper sérieusement de mon exploitation, mais je ne voulais pas être absorbé par elle.

Donc, théoriquement, de l'absentéisme provient le désarroi de notre culture, et la résidence est le remède; mais, pratiquement, quand j'avais recours à mes observations personnelles, je ne pouvais que constater des échecs chez les résidents. Si je croyais en tenir les causes, elles ne me donnaient que ce qu'il fallait éviter, je ne pouvais m'appuyer sur aucun exemple prospère. Le fait patent était l'insuccès général.

En sorte que si, d'un côté, ma conviction scientifique me donnait la hardiesse de me lancer dans la culture avec la confiance d'y réussir, de l'autre, mon expérience me commandait la prudence.

Convaincu de l'efficacité du remède simple, la résidence, mais avec la direction intelligente de son exploitation que ne pratique pas le chasseur, avec le bon sens économique qui fait défaut au passionné de culture, je croyais, en même temps, que ce remède simple n'est pas facile à pratiquer.

Il est évident, en effet, que la position d'un résident n'est pas du tout la même dans un pays d'absentéistes ou dans un pays de résidents. Dans l'un, il sera seul de son espèce, devra acquérir par lui-même toute son expérience, sans conseil, sans exemple; dans l'autre, la tâche est plus facile, il profite de l'expérience acquise par ses voisins, peut avoir à perfectionner mais n'a pas tout à innover.

Les conditions de succès, à mon avis, se réduisaient à deux :

Assurer ma résidence et faire de bonnes finances.

Mais l'observation me montrait une sorte d'opposition entre ces deux conditions.

Les riches propriétaires sont absentéistes et leur aisance ne semble que leur donner les moyens de se soustraire à la résidence.

Une bonne moitié des rares résidents obéit à la nécessité. Un héritage les rendrait citadins sur l'heure. Leur sort n'excite pas l'envie, mais la pitié. J'avais sondé le désespoir dans lequel se consument certaines vies à la campagne et ce m'avait été une terrifiante leçon.

Les résidents que la passion de la chasse retient à la campagne ont parfois de la fortune, car la transformation du mondain en chasseur est aisée, mais la chasse n'aboutit à rien, ce n'est même plus cette école de la guerre qui la faisait priser autrefois par la noblesse militaire de province ; la chasse ne répond plus, comme autrefois, aux besoins de la guerre moderne, et rares sont ceux qui se préparent ainsi à la guerre. La chasse, à la campagne, quand elle n'est pas un délassement, mais le but de la vie, comme la vie mondaine à la ville, est le moyen de ne rien faire sans s'ennuyer, et d'être occupé sans rien faire.

Enfin les passionnés de culture qui se ruinent en menant une vie de galériens, ne réunissent pas non plus la résidence et les bonnes finances.

Je devais donc reconnaître que, en fait, je ne connaissais que des résidents forcés et désespérés ou dominés par la passion ruineuse de la culture ou envahis par la passion décadente de la chasse ; la résidence et les bonnes finances semblaient s'exclure.

Comment concilier ces deux conditions, qui pourtant me paraissaient essentielles et que j'entendais bien allier à une vie utile et heureuse ?

J'avais confiance en nos engagements réciproques, à ma femme et à moi, parce qu'ils étaient précis et pris en connaissance de cause, mais, devant les difficultés que me laissaient entrevoir ces leçons de choses, ils ne me suffisaient pas. Il me fallait des garanties matérielles, une position assez forte pour nous contraindre, si nous venions à faiblir.

Je les cherchai, pour la résidence, en nous coupant la retraite :

1° En consacrant à notre acquisition et à notre installation à la campagne une somme assez considérable pour nous mettre dans l'impossibilité de songer à une résidence d'hiver en ville.

2° Mais, en même temps, en nous installant de telle façon qu'il fût évident pour chacun de nous, ensemble et séparément, que nulle part ailleurs nous ne pourrions être aussi bien, aussi grandement, aussi confortablement, vivre aussi heureux matériellement, si nous pouvions nous y maintenir.

Cette installation coûteuse devait en outre nous mettre dans l'impossibilité — car on ne retrouve jamais les dépenses d'amélioration faites dans une propriété, parce qu'elles sont personnelles, conséquemment discutables, — de revendre sans un gros sacrifice pécuniaire, nous diminuant sensiblement.

Pour assurer, quand même, de bonnes finances, nous pensâmes que la mesure décisive serait d'organiser notre budget, de vie sans tenir compte de la somme que nous consacrions à notre établissement rural, de la considérer comme un placement à fonds perdu sur lequel nous ne compterions pas pour vivre, de nous contenter du revenu qui nous restait en dehors de cette somme. Ainsi, pas de déception à craindre; notre propriété, ne rapportant rien, ne troublait pas l'équilibre de notre budget. Nous avions quand même de bonnes finances.

En résumé : par la résidence forcée, mais heureuse, nous serions garantis :

1° Contre la tentation d'une installation d'hiver en ville.

2° Contre celle de vendre dans une période de découragement.

Par les bonnes finances :

Contre un état de gêne, provenant de déceptions culturales.

Il nous semblait que nous conciliions bien ainsi les deux conditions que nous recherchions, et que cette réunion constituait une base solide sur laquelle nous pourrions bâtir et capable de nous porter en cas de faiblesse.

Nous nous décidâmes à consacrer un capital de 300.000 francs et son revenu à notre œuvre sociale.

Je dis œuvre sociale, et non œuvre de charité. Il ne s'agissait pas, en effet, d'une fondation charitable, comme celle d'un hôpital, par exemple, impliquant un sacrifice pécuniaire; mais, convaincus que l'intérêt particulier et l'intérêt général ne sont pas en opposition, nous prétendions prouver, par une œuvre fructueuse pour notre famille, et, en même temps, bienfaisante pour le pays, que ces intérêts sont intimement unis.

Cette somme de 300.000 francs, nous ne l'aliénions pas, nous la placions. Si nous nous privions de son revenu, c'était pour augmenter la valeur de notre propriété en faisant travailler autour de nous le plus de gens possible. Nous voulions que son revenu et le travail correspondant dans le pays, marchassent toujours de pair; qu'en fin de compte, après avoir toujours pratiqué une large assistance par le travail, nous laissions à nos enfants, dans la plus-value de la propriété, la compensation des sacrifices d'intérêts que nous avions consentis. Ce serait donc une sorte d'assurance pour nos enfants, mais qui nous laissait, à nous, la libre disposition et la charge de toute notre fortune, c'est-à-dire de toute cette force, au lieu d'en aliéner une partie au profit d'une société d'assurances et dont nous ferions bénéficier le pays dans la proportion même où elle s'augmenterait.

Si notre œuvre était prospère, nous avions là une preuve indiscutable de la supériorité que donne, dans la pratique, la connaissance des vérités découvertes par la science sociale. En même temps, ce serait un exemple susceptible d'imitation, et un exemple pourvu d'une force d'influence où toutes les exhortations platoniques ne sauraient atteindre. Nous prêcherions d'exemple.

Il s'agissait ensuite de combiner notre installation avec une recherche, non de luxe, mais de confort, supérieure à tout ce à quoi nous pouvions prétendre en ville.

Nous étudiâmes sérieusement et dans tous leurs détails les diverses combinaisons susceptibles de nous donner l'installation de nos rêves.

Pour la réaliser, nous faisions appel à nos souvenirs, à nos observations présentes dans nos visites de propriétés et à nos desiderata.

Réunis avec éclectisme, nous prétendions les fondre dans un tout harmonieux qui donnerait satisfaction à nos aspirations théoriques et personnelles. Nous ne voulions pas, en effet, nous adapter à ce que nous trouverions, mais, au contraire, faire une maison et une propriété pour nous. Enfin, nous arrivâmes à faire le plan de notre propriété et à bâtir, sur le papier, notre maison.

C'était un cottage riant et non un château solennel, bien situé sur un plateau boisé avec une jolie vue de vallée sur une rivière et des prairies, cette situation est commune en Touraine; c'était en particulier celle d'un château voisin qui nous plaisait singulièrement.

Nous le voulions dans le voisinage immédiat d'une grande forêt, qui offrît un terrain favorable au sport et nous permît d'élever nos enfants devant un de ces grands spectacles naturels, image de l'infini : la mer, le désert, la forêt.

Pour l'aménagement intérieur, je m'étais guidé sur celui d'un château de l'Indre qui m'avait frappé. Nous avions un corps de logis principal pour la vie de famille et une aile indépendante pour nos amis. Rien de froid, dans les deux acceptions du mot, comme une maison trop grande pour la famille! Elle n'est donc pas faite pour elle! Rien de triste comme de passer devant des chambres inhabitées. Quoi! La maison vide et froide parce qu'on n'a pas d'invités! C'est alors le spleen dans la vie normale et bienheureuse de la famille! Nous entendions, tout seuls, emplir notre maison.

Sa maîtresse pièce était le grand hall, l'atelier de la vie de famille, avec sa cheminée monumentale, emblème du foyer, surmontée de la devise directrice de la vie, sa large baie s'ouvrant sur la campagne. Rien du salon! Tout y devait répondre aux besoins de notre vie et en provenir — pas mondain mais « *homelike* ».

Les questions eau, chauffage, éclairage, tapis, tentures faisaient

l'objet de nos plus sérieuses recherches et de longues discussions. Nous dotions enfin, sans rien épargner, notre maison de tous les perfectionnements que nous connaissions ou que nous inventions à notre usage.

Assurément si nous réalisions tous nos projets, ce serait là une installation maximum que notre fortune ne nous permettrait pas de songer à recommencer. Notre home confortable ne laisserait pas naître de regrets ni d'aspirations inassouvies et il nous donnerait la conscience que nous ne saurions espérer retrouver ailleurs tout ce que nous y avions réuni.

Le malheur était que, dans cette Touraine, pays des propriétés à vendre, nous prétendions ne pas bâtir, mais profiter de la folie d'un autre et que, dans ce pays de châteaux de style, féodeaux ou solennels, mais inconfortables, nous voulions une demeure riante et confortable. Mais nous avions la foi, et, dans notre esprit, nous ne faisions pas de concession. Il fallait réaliser tous nos desiderata.

Ce sacrifice fait à notre œuvre sociale, cette coûteuse installation confortable, devaient nous lier solidement à la campagne et nous forcer singulièrement à la résidence. Nous ne pouvions plus la quitter sans un gros sacrifice, à la fois moral, l'abandon de notre œuvre ; et matériel, une forte perte d'argent.

En même temps, notre budget tout à fait en dehors, non influencé par notre exploitation, nous assurait de bonnes finances et nous garantissait contre un insuccès cultural. Si, contre toute prévision, la culture ne nous donnait pas de bénéfice, du moins, nous pouvions supporter le manque de revenus, puisque nous nous en privions volontairement, mais il diminuait la valeur de notre œuvre sociale. Si enfin la culture nous mettait en perte, ce que je n'admettais pas, mais que pourtant je voulais prévoir, il me restait toujours la ressource de boiser ma propriété et de refaire mes pertes en regardant pousser mes bois. C'était court. C'était un échec. Mais encore, dans ce cas extrême, la résidence se trouvait maintenue et avec elle de bonnes finances.

On voit jusqu'où allaient mes préoccupations pour assurer notre résidence.

C'est que, dans notre esprit, notre transformation de citadins en ruraux était la plus difficile que nous pussions tenter. Il ne s'agissait pas pour nous d'une villégiature d'été; nous ne nous retirions pas à la campagne; nous allions y vivre; nous y arrivions en conquérants pacifiques et sans panache, mais en conquérants, pour coloniser un coin de terre de France. Ce n'était pas une idylle, mais un *struggle for life*. Nous comptions sur des années de lutte contre nous-mêmes et aussi contre l'extérieur et n'aspirions à la paix qu'après un long combat.

Il ne s'agit pas de prêcher la résidence, mais de la rendre possible. Il n'est pas une feuille agricole, rédigée par des citadins, qui ne déblatère contre les propriétaires absentéistes. Combien cette unanimité a-t-elle ramené de propriétaires à la campagne? Quelques naïfs qui y ont échoué ou qui y vivent misérablement, et dont l'exemple inspire une juste épouvante et éloigne plus de la campagne que toutes les exhortations n'y ont amené de crédules pour les perdre. Quelle légèreté de pousser des hommes animés du désir de bien faire dans une terre inconnue, au milieu de difficultés que l'on ne soupçonne même pas, en dépit d'échecs répétés, et malgré les démentis que donnent les faits; de les engager, en vertu d'un principe, dans des voies qui n'ont amené que des désastres!

La science sociale, du moins, en me poussant à la résidence, m'en avait montré les difficultés et m'avait engagé à me prémunir contre elles. Comme elle, je dirai à mon colon de France, puisqu'il ne s'agit pas, pour moi, de l'attirer à la campagne, mais de l'y faire réussir :

La vie de propriétaire résident est un état heureux et supérieur auquel vous avez raison de prétendre. Cette vie répond aux besoins essentiels de l'homme plus que celle du citadin, et quand vous la posséderez, vous ne voudrez plus changer; mais, croyez-en mon expérience, la transformation du citadin en rural est une œuvre horriblement difficile.

Il est bien plus simple, bien plus naturel, d'être rural que ci-

tadin et vos enfants vous le prouveront; ils seront ruraux, tout naturellement, prenant aussi spontanément leurs ébats au grand air, que l'on a eu de la peine à nous habituer à nous tenir tranquille dans un appartement; et leurs besoins, à eux, ne seront pas artificiels et nuisibles, mais naturels et bienfaisants; et ils en trouveront la satisfaction à la campagne. Mais il vous sera horriblement difficile, à vous, de vous débarrasser de votre formation antérieure, de ces besoins artificiels que crée la ville pour remplacer les naturels qu'elle ne peut satisfaire, besoins artificiels auxquels la campagne ne répond plus.

Assurément, il est meilleur de respirer l'air pur des champs que les émanations de la rue, mais l'homme des villes, s'il dépérit dans l'air vicié et s'énerve dans la surexcitation de son milieu, n'en sent pas la souffrance, tandis qu'il a besoin de la distraction à laquelle l'a habitué cette agitation extérieure. Il ne sait pas se suffire à lui-même. Sa famille, c'est-à-dire le centre de ses véritables intérêts, ne lui suffit pas. Il s'y ennuie. Il a besoin de la vie du monde, bien qu'il n'y ait généralement rien à faire et qu'elle le détourne de la vie de famille. Mais l'habitude est plus forte que le bon sens.

Il est plus essentiel de jouir d'une bonne santé que du voisinage du médecin et du pharmacien, mais si la campagne nous donne la santé, elle nous sépare du médecin. Vous étiez habitué à en attendre un soutien moral à la moindre inquiétude, c'était la consolation de votre femme au moindre bobo des enfants. Assurément vous aurez un médecin, en cas de besoin, mais il faudra l'attendre; ses visites seront plus rares; surtout vous saurez que vous devez parer au plus pressé; vous ne vous reposerez plus sur l'assurance, bien souvent vaine pourtant, — combien ai-je vu de médecins arriver trop tard à Paris, — que vous l'avez sous la main!

Ces faits, tous à l'avantage de la campagne, quant au fond, mais troublants pour un débutant, sont multiples et vous en souffrirez pour vous et pour les vôtres. Peu à peu, tout se tassera, l'habitude aidant et l'expérience réduisant un grand nombre de cas; mais les débuts sont durs, vous y serez moins préparé, tandis que l'inexpérience augmentera les occasions.

Ne craignez donc pas d'exalter votre légitime enthousiasme. C'est une force créatrice dont vous avez besoin, et le scepticisme tue mais n'enfante point. Vous serez un fondateur, votre œuvre prospère vous survivra, vous lui aurez donné la vie. Vous serez un ancêtre, le régénérateur de votre race, de vous datera l'arrêt de sa décadence, le point de départ de son relèvement. Vous serez, dans la mesure de ce que vous aurez reçu et dont vous portez la responsabilité, un bienfaiteur de l'humanité, un exemple bienfaisant pour votre pays, et vous ne pouvez mesurer l'étendue et la durée de cette influence. Avec ces nobles visées, comptez sur la victoire, mais ne négligez aucune précaution; elle est à ce prix. Sachez que vous entreprenez une lutte sans merci, dans laquelle toutes les fautes se paient. Pour vaincre, il ne faut pas être impeccable, mais il faut donner tout son effort.

Quant à moi, je dois vous déclarer que l'expérience a confirmé, non l'utilité, mais la nécessité de toutes les précautions que j'ai prises et qui peuvent paraître exagérées ; que toutes mes forces ont été employées, jusqu'à leur dernière limite.

Si ma femme et moi, sachant que nous entreprenions une œuvre difficile, nous n'avions pas été aussi fermement décidés l'un et l'autre à la résidence; ou si nous ne nous y étions pas liés par la nécessité et par le bien-être; ou — je m'expliquerai plus tard sur ce point, car je n'entends pas dire que ce soit une condition nécessaire, en général, mais pourquoi, en particulier, elle nous a été nécessaire à nous — si nous avions compté sur les revenus de notre propriété pour vivre, nous ne serions plus à la campagne. Voilà les faits, en ce qui nous concerne; la suite le prouvera.

Si je m'occupais si fort d'assurer ma résidence et de faire de bonnes finances, je me préoccupais peu des aptitudes agricoles, contrairement à une opinion étrange que je retrouve souvent et qui supposerait à l'agriculteur des aptitudes particulières.

Les nombreux échecs des agriculteurs ont donné le sentiment qu'il y avait une difficulté dans les établissements à la campagne, et comme, faute d'observation, on l'a cherchée par le raisonne-

ment, on en a conclu que c'était une difficulté de métier. Les uns prétendent qu'il faut des aptitudes spéciales, voire même de race, pour réussir, qu'il faut être né paysan; d'autres, au contraire, qu'il faut être un savant agronome.

Mais ces opinions m'arrêtaient peu. Le bon sens suffit pour comprendre que les aptitudes de l'agriculteur sont évidemment à la portée de tous, puisqu'elles sont le fait des plus déshérités; que ce ne sont pas des dons rares mais des aptitudes communes, acquises, développées par l'exercice, et que chacun a en soi. Le génie est un don, la patience s'acquiert.

Il en est de même pour les connaissances agricoles : si elles sont indéfinies dans leurs perfectionnements, si là, comme ailleurs, on a toujours à apprendre et à mieux faire, l'acquisition de ce qui est nécessaire pour faire mieux que le voisin sorti de l'école primaire, n'est qu'un jeu pour tout homme moyen, d'une instruction moyenne.

Quant à l'expérience du pays, c'est l'affaire d'un peu de temps.

Non, la difficulté n'est pas dans la culture, elle est dans la résidence et dans les bonnes finances.

J'espère que j'ai donné l'impression qu'à notre ferme décision de nous transformer en ruraux, nous avions joint, pendant ces seize mois, une forte préparation à la vie à la campagne et que nous allions y débuter dans les meilleures conditions.

A. Dauprat.

(*A suivre.*)

LE SYNDICAT OUVRIER

INSTRUMENT DE PACIFICATION

I

LES CAUSES CONSTITUTIVES ET LES PREMIERS OBSTACLES

« Le Français n'est pas fait pour l'association. »

Cette affirmation rappelle ce mot joyeux de M. Prudhomme qui, revenant d'un voyage en Angleterre, morigène son fils dans les termes suivants : « Mon fils, vous êtes déjà un jeune homme et vous ne pouvez comprendre les charmes de la langue de Shakespeare. Sachez, pour votre confusion, que j'ai vu dans mon voyage de tout jeunes enfants qui parlaient déjà couramment l'anglais. »

Si les Français semblent rebelles à l'association, cela tient à des causes purement accidentelles, ainsi qu'on le verra.

I. — LES CAUSES CONSTITUTIVES DU SYNDICAT.

Si l'on compare l'ouvrier du petit atelier à celui de la grande usine, on découvre le contraste le plus violent. Tout lie le premier à son patron et le rend presque son égal. Il est son compagnon, il vit de la même vie, le fréquente à toute heure du jour, et souvent il a l'espoir de lui succéder. S'il le quitte, chassé de son atelier, il trouvera dans la même ville, peut-être dans la même rue, un nouveau patron qui l'acceptera sans aucune difficulté. Il ne connaîtra donc pas ces durs et longs chômages,

dont souffrent, aujourd'hui, si cruellement, les ouvriers de la grande industrie.

Tel est, ou du moins tel était, le sort de l'ouvrier du petit atelier, car cette situation tend, de jour en jour, à disparaître. Le petit atelier s'agrandit, la petite industrie succombe sous la concurrence écrasante de la grande usine, où les ouvriers sont payés d'une façon presque uniforme, où la compétence et l'habileté n'existent pour ainsi dire plus, ou bien sont classifiés par équipes, où le travail consiste le plus souvent en une surveillance intensive sur des machines qui remplacent la force musculaire inutilisée.

L'ouvrier de la grande usine ne connaît pas son patron et n'est pas connu de lui. C'est un numéro, que d'autres unités sont prêtes à remplacer. S'il abandonne l'usine, l'usine n'en va pas moins de sa marche régulière et jamais interrompue. L'armée de réserve du salariat a vite comblé ce vide.

Il ne peut se produire de perturbation que si la machine entière s'arrête tout à coup. Un arrêt brusque de tout ce machinisme si complet et si lié, que les muscles des hommes semblent se fondre avec l'acier des bielles, peut seul occasionner des désordres graves. Il y a des commandes pressées, qu'il faut livrer à tout prix à l'heure dite, sous peine d'un dédit. Le directeur hésitera avant de laisser éclater une grève générale.

C'est de cette menace qu'useront les ouvriers pour obtenir l'augmentation de salaires qu'ils désirent. La coalisation de leurs forces d'inertie est le seul moyen qu'ils auront d'imposer leurs conditions aux chefs d'industrie.

La grande industrie a donc poussé les ouvriers vers l'union et la solidarité, elle leur a imposé l'entente pour la défense des intérêts professionnels.

*
* *

Mais aussi le lien qui réunissait le patronat au salariat a-t-il été rompu. L'espérance que les salariés nourrissaient jadis de devenir patrons n'existe plus, ou existe moins.

Qu'on le veuille ou non, il s'est établi deux classes bien distinctes, qui peuvent s'entendre, dont les intérêts ne sont pas

nécessairement opposés, mais qui ont trop souvent l'illusion de croire que ce que l'une arrache à l'autre est une victoire dont elle doit se glorifier. — Il est cependant facile de montrer que le chômage est une ruine pour les uns aussi bien que pour les autres, que le patron n'est pas toujours libre d'augmenter les salaires, parce qu'il succomberait fatalement sous le poids de la concurrence, de même qu'il fait une mauvaise spéculation, en les abaissant au taux le plus bas, car il découragerait ses meilleurs ouvriers. Le syndicat peut être le siège de discussions où les préjugés trop légèrement acceptés peuvent être combattus et démolis. On ne saurait donc nier qu'il puisse arriver à avoir une influence bienfaisante et même nécessaire.

*
* *

Sous le régime du petit atelier, l'ouvrier capable et honnête avait la légitime ambition de s'établir un jour à son compte. Cet espoir le soutenait et lui faisait accepter le salariat, qui ne semblait être qu'une période intermédiaire entre l'apprentissage et le patronat.

Sous le régime de la grande industrie, au contraire, pour créer un établissement industriel, il faut des capitaux que l'activité et l'économie de toute une vie d'ouvrier ne sauraient acquérir. Ces capitaux dépassent même la moyenne des fortunes privées et nécessitent la constitution en sociétés des établissements industriels.

La poignée d'ouvriers qui deviennent patrons, ne saurait donner aux milliers d'ouvriers d'une usine l'espoir de s'élever au patronat. Ils se savent au contraire voués au salariat pour toute leur existence ; et ce n'est pas sans amertume qu'ils acceptent cette triste fatalité.

Pour se donner l'illusion de la puissance et de l'indépendance, ils n'ont que le refuge syndical. Unis, ils sont puissants ; le patron ne peut les atteindre individuellement sans déchaîner leurs réclamations collectives. La grève de Carmaux n'a-t-elle pas été déclarée par suite du renvoi de deux ouvriers, que leurs camarades n'ont point voulu abandonner.

Mais l'entente momentanée des ouvriers pour une grève n'est

pas suffisante pour assurer leur succès définitif. Les concessions qu'un patron est obligé de faire dans une grève, il peut les reprendre quelques jours plus tard et remettre les choses dans l'état où elles étaient avant, ou bien le prix de la vie aura augmenté en peu de temps et les salaires restés stables ne concordant plus avec le coût de l'existence qui a progressé, il faudra, pour l'ouvrier, reprendre les armes et essayer de rétablir l'équilibre entre ces deux facteurs (1).

L'entente durable est donc nécessaire; et l'entente peut être réalisée par le syndicat, lorsque son unique but est la défense des intérêts professionnels. — D'ailleurs, cette permanence même est nécessaire pour donner confiance au patron qui traite avec ses ouvriers. Il ne peut le faire avec un Comité de grève qui demain sera dissous. A côté des engagements qu'il donne, il réclame lui-même des engagements; s'il fait des concessions, il veut obtenir des garanties; il signe un traité de paix et il désire trouver en face de lui une partie contractante responsable. Un syndicat puissant et honnête lui donne cette certitude. Que de fois avons-nous vu, chez les tullistes de Calais par exemple, ou dans la Fédération du Livre, le patron s'en rapporter au syndicat pour juger un conflit entre lui et l'un de ses ouvriers, et le syndicat statuer avec une souveraine indépendance et donner tort à l'ouvrier, lorsque l'ouvrier avait tort. Quand le syndicat est arrivé à ce degré d'éducation, il devient un tribunal auquel recourent avec confiance patrons et ouvriers.

*
* *

Nous devons envisager un autre aspect de la question :

Le défaut de régularisation dans l'offre et la demande du travail, exerce une influence ruineuse sur les salaires.

Pour l'écoulement des produits, les commissionnaires, les spéculateurs et les commerçants, dont l'intérêt est en jeu, suppléent

(1) La première grève marquante fut celle des charpentiers de Paris en 1822. Ils eurent gain de cause. Dix ans plus tard, les objets de première nécessité ayant augmenté, la situation de ces ouvriers devint aussi précaire. En 1833, nouvelle grève et mêmes résultats, mêmes phénomènes en 1845. Et on pourrait citer de semblables exemples chez les canuts de Lyon, chez les mineurs de Rive-de-Gier, etc...

à l'absence d'organisation. Ils ont des relations bien établies avec tous les chefs d'industrie et ils ne font des commandes que là où ils ont le plus grand avantage à se fournir.

Au point de vue du travail, la situation est toute différente. La production n'est plus organisée, même de façon artificielle, et il arrive souvent, pour la même industrie, que dans une localité les ouvriers sont trop nombreux, tandis qu'ils sont insuffisants dans une autre.

Cette anarchie existe souvent dans la même ville.

Lorsque les ouvriers vont demander de l'ouvrage dans une maison, on leur offre toujours un salaire dont le taux est au-dessous de ce qu'il devrait être ; s'ils l'acceptent, on congédie les anciens ouvriers qui étaient payés plus cher et on les prend à leur place. Les ouvriers sont ainsi inconsciemment une cause de dépréciation de salaires.

C'est à la chambre syndicale à organiser l'offre et la demande du travail et à remédier à cette situation.

Il lui suffit pour cela de tenir à jour un registre, où sont inscrites les offres et les demandes de travail. Ce registre permet de connaître le nombre des ouvriers inoccupés ; elle peut donc prendre des mesures pour remédier à la dépréciation du travail. Elle peut aussi connaître, par ces indications, le moment le plus favorable pour adresser ses réclamations aux patrons.

Si, d'autre part, les syndicats d'une même profession sont liés entre eux par un centre fédératif, ils peuvent répartir les ouvriers inemployés dans les centres où ils trouveront de l'ouvrage. Ainsi les salaires tendent à s'égaliser dans toutes les villes, l'équilibre rompu tend à se rétablir, le chômage avec la misère diminue pour ceux qui ne travaillent pas, et les ouvriers qui ont de l'ouvrage ont moins à redouter l'abaissement des salaires, que produit toujours la surabondance de bras.

*
* *

M. Finance établit de la façon la plus indiscutable l'influence d'un syndicat sur tout l'ensemble d'une corporation (1).

(1) *Les Associations professionnelles. — Office du Travail* 1899.

A la suite de la grève de 1893, le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais perdit les neuf dixièmes de ses membres, et cependant les candidats recommandés par lui, pour le poste de *délégué mineur,* continuèrent à l'emporter sur leurs adversaires.

Le syndicat des maçons de Lyon n'avait plus que 200 membres au mois d'avril 1896 ; ce qui ne l'empêcha pas d'élaborer un tarif, que n'hésitèrent pas à soutenir, en se mettant en grève, 8.000 ouvriers de la corporation.

Au 15 septembre 1898, le syndicat des terrassiers de Paris ne comptait pas 200 membres, et cependant 15.000 ouvriers quittèrent le travail pour appuyer la demande d'augmentation de salaire, dont il avait pris l'initiative.

Le syndicat, conclut M. Finance, apparaît comme la forme supérieure de l'association professionnelle. Les formes antécédentes et coexistantes, secours mutuels, crédit, coopération, ne visent à réaliser des bénéfices que pour les membres de l'association, à l'exclusion de tous les autres; *c'est la sélection des forts se désintéressant trop souvent de ce qui se passe à côté d'eux.* Au contraire, le syndicat n'a des chances de succès qu'autant que les améliorations qu'il poursuit sont destinées à s'appliquer à tous les membres de la profession indistinctement. L'intérêt même des syndiqués exige qu'ils travaillent pour ceux qui sont encore en dehors du groupement, toute amélioration n'ayant de garantie de durée qu'en raison de l'extension de son application.

*
* *

On a souvent établi un parallèle entre la situation, encore précaire, dans laquelle végètent un trop grand nombre de syndicats français, et la situation vigoureuse et prospère des syndicats anglais, et on en conclut immédiatement à l'infériorité du caractère français moins assoupli, moins discipliné, ou plus égoïste.

Et pourtant, dit M. Keüfer dans son introduction à l'intéressante étude de M. Fagnot sur les *Syndicats ouvriers en Angleterre* (1), l'étude attentive des syndicats anglais permet de s'apercevoir

(1) *Les Syndicats ouvriers en Angleterre* (résumé historique 1799-1895), par M. F. Fagnot, typographe. — Cercle des prolétaires positivistes, 10, rue Monsieur.

qu'ils ont traversé les mêmes crises et dû à plusieurs reprises modifier leur tactique. *Depuis plus de quatre-vingts ans qu'existe leur organisation, les plus curieuses variations se sont produites, les doctrines les plus diverses ont agité les membres des Trade-Unions, tantôt révolutionnaires, songeant à faire la grève générale pour obtenir la journée de huit heures, tantôt hostiles à l'action politique et législative, mais proclamant toujours le droit à la résistance, à la grève, droit d'ailleurs conquis au prix des luttes les plus opiniâtres, des sacrifices les plus pénibles.*

Ce qu'il y a de plus remarquable et de plus instructif dans cette évolution, souvent marquée par de violentes agitations, c'est la persistance de l'esprit syndical, et la résurrection de ces groupements, renaissant, après avoir sombré dans les plus terribles catastrophes.

*
* *

La première cause du succès des syndicats anglais (1) consiste dans l'importance et la régularité du versement des cotisations hebdomadaires. Ces cotisations s'élèvent généralement à 1 fr. 25, parfois même à 1 fr. 85. Ces versements hebdomadaires constituent des fonds considérables, dont il est fait deux parts : l'une qui forme le trésor de guerre, pour les grèves, que le syndicat même ou d'autres syndicats auront à soutenir ; l'autre, qui forme une masse destinée à des allocations diverses, pour les accidents, la retraite et les maladies des syndiqués.

Nos ouvriers français méritent au contraire la critique amère que leur adressait un délégué anglais au Congrès ouvrier de Lausanne : « Toutes les fois qu'il s'agit de voter des motions, les délégués français ont la main en l'air ; mais ils ne la baissent jamais, lorsqu'il faut la mettre à la poche. »

A un des derniers congrès corporatifs français, au Congrès de Tours, M. Maynier, membre de la Chambre syndicale des typographes, énumérait les syndiqués français qui acquittaient leurs cotisations, et il arrivait à une constatation désolante :

Sur 542.500 *membres de corps de métiers;* il relevait le nombre

(1) De Rousiers, *Le Trade-Unionisme en Angleterre,* Armand Colin, éd.

de 28.582 syndiqués, dont 12.659 *seulement payaient régulièrement leurs cotisations.*

*
* *

Une deuxième cause de succès chez les Anglais, c'est la part prise par chaque unioniste aux délibérations, c'est le contrôle exercé par chacun sur l'administration des fonds. Aussi choisissent-ils leurs mandataires avec le plus grand soin et n'auront-ils jamais l'idée, trop fréquente chez nous, de prendre, pour les mettre à leur tête, des hommes qui ne sont pas personnellement intéressés dans le débat, ou qui ont abandonné depuis longtemps la corporation, et pour lesquels parfois la grève est une excellente source de revenus. Non, les Anglais ne mettraient pas à la tête de leurs syndicats des cabaretiers ou des politiciens; ils y placent des hommes dont ils connaissent le dévouement à leurs intérêts communs et l'élévation morale.

*
* *

Une troisième cause est l'esprit pratique de nos voisins. Ne demandant rien à personne, ne quémandant aucune faveur, ils ne sont point tentés d'escompter l'intervention de l'État. Cette foi dans l'État tout-puissant est une erreur qui nous est propre et c'est la source des plus cruelles déceptions. Si les syndicats anglais ont écouté jadis les politiciens et les ambitieux, ils sont revenus de cette illusion et les ont délibérément écartés. Ce phénomène commence à se produire chez nous. Et nous devons nous réjouir de ce que le scepticisme désabusé commence à pénétrer l'esprit des ouvriers français, car trop longtemps ils furent moutons de Panurge.

Les Anglais ne prétendent pas assigner à leurs syndicats une mission de transformation totale de la société, par la suppression de la propriété individuelle et de toute autorité. Ils voient dans le syndicat ce qu'il est réellement, et rien de plus : un merveilleux instrument de lutte raisonnée et de défense corporative. Qu'importe que la société soit un jour transformée et bouleversée! Le syndicat peut essayer de l'améliorer. Pour cela

il ne doit point se préoccuper de rêves utopiques et de souhaits actuellement irréalisables; il doit faire œuvre pratique, en limitant son action aux questions purement professionnelles.

« L'ordre social, dit M. Keüfer, est, dans ses bases essentielles, au-dessus de toute tentative de renversement total. Il est puéril de croire que l'on détruise, en un moment, ou par une série de mesures violentes, des institutions et des habitudes établies, d'après les besoins réels de notre nature et à la suite de laborieux et pénibles efforts séculaires. »

A mesure que les syndicats français prendront de la force et grouperont autour d'eux un plus grand nombre d'ouvriers, nous les verrons entrer délibérément dans la voie que leur ont tracée les Trade-Unions anglaises.

Quand des syndicats se fondent et acquièrent une certaine force, ils veulent essayer leur puissance. Pour cela, ils profitent du premier prétexte. Et ils cèdent d'autant plus facilement à cette tentation, que le rôle éducateur du syndicat ne s'est pas encore fait sentir. De là, des échecs, la méfiance et l'hostilité déclarée des patrons, et enfin le découragement des ouvriers.

Les Trade-Unions, au contraire, hésitent à fomenter des grèves qu'elles devront ensuite soutenir par de larges subsides. Elles ne sont pas disposées à prendre des mesures hâtives et inconsidérées, ni à compromettre, pour une cause futile ou un but incertain, les puissants intérêts dont elles ont la garde.

Mais, en revanche, une fois les grèves décidées, elles les soutiennent avec la plus ferme résolution. Dans une année (1), en 1893, les Trade-Unions n'ont pas dépensé pour les grèves moins de 17 millions de francs.

* * *

Autrefois, alors qu'il n'y avait dans chaque pays que de petites armées composées uniquement de militaires de profession, les guerres étaient continuelles. Mais depuis que l'organisation militaire de chaque peuple est devenue formidable et que tous les

(1) A. Fontaine, *Les Grèves et la Conciliation*, *Questions du Temps présent*. — A. Colin.

citoyens de chaque pays sont enrôlés sous les drapeaux, on sent que la guerre serait chose si terrible et si ruineuse, que personne n'ose plus la déclarer. C'est donc, bien que ce résultat paraisse étrange, la puissance des armements et le développement de l'organisation militaire qui maintiennent entre les peuples ennemis une paix internationale. Et de même aussi, c'est le développement de l'organisation syndicale et l'armement pacifique des travailleurs qui rendront les grèves de plus en plus rares et qui contribueront à la paix sociale entre le capital et le travail, paix précaire sans doute, mais qui pourtant, par le respect mutuel des forces engagées et la crainte des désastres que déchaînerait le premier appel aux armes, constituera un grand progrès (1).

* * *

Les ouvriers faibles, malheureux, qui gagnent de misérables salaires, ne savent s'unir que pour une action temporaire et violente. Ainsi les paysans affamés s'arment pour la Jacquerie, les *fasci* de Sicile se révoltent. Pour tenter une action lente, raisonnée, persévérante, il faut n'être pas déprimé par les préoccupations du pain de chaque jour, il faut avoir le courage et la force d'agir. Ce ne sont pas les plus malheureux qui réclament le plus. Le sort des mineurs du Pas-de-Calais, dont M. Basly évaluait le salaire moyen, en 1891, à six francs, pour une journée de huit à neuf heures, est moins dur, évidemment, que celui de deux millions d'ouvriers des chemins de fer, de la métallurgie, du bâtiment, des filatures qui travaillent onze et douze heures, moins dur aussi que celui des tisseurs à bras de la montagne du Lyonnais, de la Normandie, de la Flandre qui travaillent souvent quatorze et quinze heures pour 2 francs et parfois 1 franc 50. Des milliers de clercs d'huissiers ou de notaires ne gagnent que 2 francs 50 ou 2 francs par jour. Les cultivateurs sont souvent plus malheureux que les ouvriers mineurs. Et la preuve en est que les mineurs de Carmaux sont des cultivateurs évadés de la glèbe et fort peu disposés à y revenir.

Les mineurs du Pas-de-Calais n'ont pas trente jours de chô-

(1) Charles Gide, *Conférence sur le contrat de travail.*

mage par an, alors que les tisseurs, les maçons, les couvreurs, les filateurs, les tailleurs et les couturières ont trois mois de morte-saison.

Il faut donc que les ouvriers aient déjà une situation qui les mette à l'abri du besoin, pour qu'ils puissent tranquillement s'organiser sous la forme corporative et réclamer l'amélioration de leur sort. Les ouvriers anglais sont les mieux payés d'Europe, et l'on admire leur savante tactique et leurs puissantes *Unions*. Les rêves des songe-creux les émeuvent médiocrement et l'espoir d'une société chimérique et lointaine, faite d'égalité et de dévouement universel, ne les écarte pas de leur but immédiat qui est la hausse du salaire et le relèvement de la dignité humaine.

Les syndicats sont devenus souvent, par leur intransigeance et leur ardeur belliqueuse, la terreur des patrons, qui cherchent alors à en empêcher l'éclosion, chassent impitoyablement de leur usine ceux qui en font partie, et n'hésitent pas à déclarer la grève patronale (le *lock out*), si le syndicat réussit à se constituer, pour réduire à merci leurs turbulents ouvriers.

A la Chambre, le 17 mai 1889, M. Bovier-Lapierre lisait une délibération de la Chambre syndicale des tisseurs lyonnais, montrant qu'à Vizille, une Chambre syndicale de tisseurs dut se dissoudre, pour éviter que tous ses membres ne fussent congédiés. Et il ajoutait :

« A Voiron, Voirans, Bourgoin, les mêmes faits se sont produits. Dans la région de la Tour-du-Pin, où les tisseurs travaillent chez eux, les contre-maîtres ne donnent du travail qu'à la condition, pour chaque ouvrier, de remettre son livret syndical. Dans le Rhône, à l'Arbresle, Bessenay, Saint-Laurent-de-Chamousset, Pontcharra, Tarare, les ouvriers ont eu à supporter les mêmes vexations et ont été obligés d'abandonner les Chambres syndicales qu'ils avaient formées, et qui, depuis, ont complètement disparu. »

A la même séance, M. Basly disait :

« J'ai vu des patrons métallurgistes fermer leurs établisse-

ments et les rouvrir, quelques jours après, en disant aux ouvriers : « Vous rentrerez, mais à la condition que vous nous donnerez vos livrets de la Chambre syndicale.

« Voici pis encore : Les patrons avaient consenti un dédit de 10.000 francs pour celui qui aurait réoccupé le secrétaire général de la Chambre syndicale, qui en avait été l'organisateur. On ne poursuivit pas les patrons.

« Près de Valenciennes encore, j'ai vu M. V..., après avoir fermé son atelier, ne réoccuper ses ouvriers qu'à cette condition, de lui remettre les livrets de la Chambre syndicale, pour les brûler ensuite au milieu de la cour.

« J'ai reçu une lettre de mineurs du bassin de la Motte (Isère) qui dit qu'on a donné la quinzaine à 6 ouvriers appartenant au syndicat, dont le vice-président, deux trésoriers et les autres, administrateurs. »

* * *

L'exemple seul de l'Angleterre aurait dû cependant prouver au patronat que les syndicats sont surtout agressifs et remuants à leur début et qu'il était de l'intérêt même des patrons d'abréger la période d'organisation de cette force nouvelle, de « l'éclairer, de lui donner des gages de bonne volonté, de façon qu'en travaillant pour les ouvriers, elle ne travaillât pas contre l'industrie et le capital, dont ils vivent eux-mêmes ». Peu à peu, à mesure que les syndicats prennent de la force, ils s'assagissent et se préoccupent beaucoup moins d'*agacer le patron*, que d'augmenter leurs salaires et améliorer la situation économique des ouvriers.

Les ouvriers anglais, eux aussi, ont été turbulents et révolutionnaires pendant toute la période de fondation du Trade-Unionisme (c'est-à-dire de 1820 à 1842). Ce mouvement d'effervescence anarchiste, né sous l'influence des idées communistes de Robert Owen, atteignit son maximum d'intensité en 1833-34. Le prolétariat anglais réclamait alors tout simplement la journée de huit heures, la suppression du patronat et la nationalisation de la terre, et menaçait de déclarer la grève générale (déjà!) pour réaliser ces aspirations.

Pendant la première moitié de ce siècle (1), *l'histoire du travail est caractérisée par les meurtres, les incendies, les pillages, les bris de métiers et les plus graves désordres.* Cette période barbare correspond chez nos voisins à l'état qu'on peut appeler *chaotique* des classes ouvrières. *L'industrie ne commence à bénéficier des bienfaits de la civilisation, que le jour où les Trade-Unions, reconnus et solidement établis, organisent les forces et la représentation du travail.* Ce jour-là MM. Kettle et Mundella n'hésitent pas à accepter cette représentation du travail, pour l'appliquer à la solution pacifique des conflits collectifs entre patrons et ouvriers, par l'organisation de comités libres et permanents de conciliation et d'arbitrage.

Sans être obligé d'aller observer en Angleterre le mode de cette évolution, il ne manque pas d'exemple, en France, de syndicats, révolutionnaires d'abord, lorsqu'ils étaient faibles et impuissants, devenus pacifiques quand ils ont vu que les grèves incessantes et inconsidérées étaient de dangereux moyens d'action, dont le patron avait à souffrir, mais dont l'ouvrier souffrait parfois davantage.

De plus en plus, la devise des syndicats bien organisés est devenue celle-ci : « *Si vis pacem, para bellum.* » Il n'est plus question de faire une guerre sans merci, dont les deux adversaires ont toujours à souffrir, même dans la victoire ; il n'est plus question que d'une paix armée, qui impose le respect et la crainte au patron et qu'il se gardera bien de troubler par des vexations inutiles ou des résistances injustifiées, et que le syndicat ouvrier respectera non moins facilement, parce qu'il n'a nulle envie de dilapider sa caisse dans un but hasardeux.

*
* *

Lorsque le syndicat est puissant, que sa caisse est bien alimentée, le patron ne s'exposera pas à déclarer une grève, dont le succès ne serait pas nécessairement en sa faveur. Il cédera à ses ouvriers sur tous les points sur lesquels il pourra raisonna-

(1) Voir à ce sujet la brochure de M. Ed. Lozé *La Conciliation et l'arbitrage dans le bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais.* — Berger-Levrault, éditeur.

blement céder. Et si d'autre part les ouvriers demandent plus qu'il ne peut leur accorder, ceux-ci s'apercevront bientôt, au refus catégorique qui leur sera opposé, que leurs prétentions sont excessives, et alors, plutôt que de détruire la prospérité du syndicat, plutôt que de disperser en pure perte les ressources de leur caisse, ils n'oseront insister. De telle sorte que cette puissance du syndicat aura une double influence heureuse et qu'elle évitera la guerre désastreuse, en établissant une paix honorable et bienfaisante entre les deux parties.

Un grand patron de Londres, M. William Blades, écrivait ces sages paroles, que tous les patrons devraient bien méditer :

« *Le bénéfice du syndicat pour les patrons est, à mon sens, indéniable.* Dans ces jours de concurrence à outrance, quand un travail important est mis en adjudication, *le point capital, pour un patron, est de savoir que ses concurrents payeront leurs ouvriers au même prix qu'il paye les siens. Très souvent il arrive que le désir d'obtenir un travail entraîne un patron à accepter ce travail à un prix dérisoire, et il s'aperçoit ensuite, mais trop tard, qu'il ne couvrira même pas ses frais. Il n'y a plus alors qu'une ressource : abaisser ce prix de revient, et ce sont naturellement les salaires qui le tentent d'abord.* Dans ce cas le travailleur isolé est à la merci du patron.

« *De son côté, le patron, habitué à bien payer ses ouvriers, est contraint, de ce fait, d'entrer dans la même voie, ou de voir sombrer son industrie.* On verrait donc surgir toute une série de grèves et naître de nouveaux syndicats. Il y aurait partout antagonisme, *et la guerre serait déclarée entre le capital et le travail,* comme résultat de ce qui est appelé « *liberté de contrat* ». Ce mot *liberté* est peut-être le plus mal employé dans notre langage. *La reconnaissance d'un tarif généralement reconnu n'annihile pas la liberté du patron pour traiter avec ses ouvriers. Au contraire c'est l'absence de syndicats qui aggrave la concurrence à outrance, et conduit à la tyrannie d'une part et à la haine de l'autre.* »

Ainsi, de l'avis même d'un grand patron, le syndicat ouvrier

peut être un bien pour le patronat, qui, loin de s'en effrayer et de combattre cette institution, devrait contribuer à en faire un instrument de conciliation.

*
* *

Avec la crainte et la haine qu'aujourd'hui les patrons français montrent généralement contre les associations syndicales, il n'est pas étonnant que les fondateurs de ces associations soient, le plus souvent, les violents et les révolutionnaires.

Il ne peut en être différemment. Il faut affronter le courroux patronal, s'exposer à être brutalement jeté à la porte de l'usine ; seules les *fortes-têtes* osent se mettre en avant.

Mais le syndicat est fondé ; le patron, ne pouvant le briser, s'est résigné à le supporter, il réunit presque tous les ouvriers de l'usine ; alors il y a des fonds à gérer, des intérêts généraux à sauvegarder, de la diplomatie à exercer, et il n'est pas rare de voir les ouvriers choisir alors, pour diriger le syndicat et administrer sa caisse, non plus les beaux parleurs et les plus violents d'entre eux, mais au contraire les plus sages, les plus modérés et les plus prudents. C'est là le but vers lequel il faut tendre.

Le nombre des syndicats a rapidement augmenté en France.

En 1890, il y avait 1.006 *syndicats ouvriers* avec 139.692 membres.

Au 31 décembre 1897, on en comptait 2.324 avec 437.793 membres.

Il y avait, en 1890, 1.004 *syndicats patronaux* avec 93.411 membres.

Au 31 décembre 1897, on en comptait 1.894 avec 189.514 membres.

Plus de la moitié des syndicats ouvriers sont rattachés à des *unions* locales ou nationales (ces derniers ne comprenant généralement que des syndicats de la même profession).

L'action de ces fédérations professionnelles consiste dans le

placement des membres, dans l'interdiction des grèves irréfléchies (1).

On commet une grave erreur en attribuant à l'action des syndicats la plupart des grèves. Dans la moitié de celles qui se sont produites au cours des années 1895, 1896 et 1897, l'*Office du travail* a constaté qu'il n'existait pas de syndicat dans la profession des grévistes, et qu'à Tourcoing, notamment, sur 57 grèves qui ont éclaté en 1896, 5 seulement comprenaient des ouvriers syndiqués.

Cette constatation est à retenir, car elle jette un jour nouveau sur la question.

II. — LA LÉGISLATION SUR LES ASSOCIATIONS DE 1791 à 1884.

La principale cause qui a empêché les syndicats de se développer plus rapidement en France, c'est la législation restrictive, qui, pendant cent ans, a refusé aux ouvriers le droit de se grouper pour défendre de *prétendus* intérêts professionnels.

Un décret du 16 février 1791 — devenu la loi du 2-17 mars 1791 — consacra le principe de la *liberté du travail*. Les corps de métiers étaient supprimés. Par compensation, les patentes étaient établies.

(1) Voici ce que disent à ce sujet les statuts de la Fédération des travailleurs du livre :

« Lorsqu'il y aura dissentiment dans une section entre patrons et ouvriers, *ces derniers ne devront jamais quitter l'atelier sans l'autorisation du comité de section.*

« *Le comité de section, avant de prendre aucune décision, devra en informer immédiatement le comité central* et le bureau régional, en leur fournissant des renseignements précis.

« *Dans aucun cas, la grève ne devra être autorisée avant d'avoir épuisé tous les moyens de conciliation.*

« Un noviciat de six mois est exigible des nouvelles sections et des nouveaux sociétaires, avant qu'ils aient droit aux secours de grève. »

Dans les cas graves, le comité central envoie un délégué sur les lieux, et on ne compte plus le nombre des différends qui ont été réglés par son entremise sans arrêt du travail.

Enfin, comme les corporations dissoutes essayaient de se reformer, une nouvelle loi parut nécessaire. Ce fut la loi du 14-17 juin 1791, connue sous le nom de son rapporteur à l'Assemblée, le député Le Chapelier. « Il ne doit pas être permis aux citoyens de certaines professions de s'assembler, disait le rapporteur, *pour leurs prétendus intérêts communs*. Il n'y a plus de corporation dans l'État; il n'y a plus que l'intérêt particulier de chaque individu et l'intérêt général. Il n'est permis à personne d'inspirer aux citoyens un intérêt intermédiaire, de les séparer de la chose publique par un esprit de corporation. »

Sous le Consulat, l'ordonnance du 23 ventôse an XI (14 mars 1803) établit l'obligation du livret pour les garçons boulangers, et la loi du 22 germinal-2 floréal an XI (12-22 avril 1803) étendit cette obligation à tous les ouvriers, et avec une distinction entre les coalitions patronales et les coalitions ouvrières. Les patrons sont frappés seulement d'amende, les ouvriers sont condamnés à la prison. De plus, la coalition patronale n'est poursuivie, que si elle a pour but l'abaissement *injuste* et *abusif* des salaires (1).

Sous la Restauration, la loi du 10 avril 1834 aggrava les pénalités encourues par les membres d'associations non autorisées et permit d'atteindre les associations, qui se sectionnaient en groupes de 20 membres, ou moins de 20 membres.

L'association ouvrière était si formellement interdite que M. Leclaire ne put obtenir, en 1842, *de réunir ses ouvriers dans son magasin, pour leur expliquer son projet de participation aux bénéfices.*

Les ouvriers typographes de Paris ayant établi, à la même époque, un tarif de concert avec leurs patrons, ne pouvaient, dans leur banquet annuel, faire allusion à la question de l'organisation du travail, ni prononcer le mot « *tarif* ».

Mais vient 1848, il se produisit alors un revirement complet.

(1) Cette loi a été remplacée par les articles 414, 415 et 416 du code pénal conçus dans le même esprit.

Le Gouvernement provisoire reconnaît que « *les ouvriers doivent s'associer pour jouir du bénéfice de leur travail* ».

Une *Commission de Gouvernement pour les travailleurs* fut créée et eut pour président Louis Blanc et pour secrétaire Albert. Trois délégués patronaux et trois ouvriers la constituaient. A la suite de ces réunions, le décret du 2-4 mars abolit le marchandage et fixa la durée de la journée de travail à dix heures à Paris, à onze heures en province.

Les bureaux de placement furent supprimés. Le décret du 27 mai 1848 autorisa les ouvriers à faire partie des conseils de prud'hommes et fit nommer les prud'hommes patrons par les ouvriers et les prud'hommes ouvriers par les patrons (1). Le décret du 5 juillet 1848 accorda un crédit de 3 millions aux associations de production. Le décret du 15-19 juillet 1848 admit les associations aux adjudications publiques, en *les dispensant du cautionnement et en leur donnant la préférence à égalité de rabais*. Enfin le décret du 2 août 1848 sur les clubs consacra le droit de réunion et d'association, tout en condamnant les sociétés secrètes.

Cette ère de liberté fut de courte durée. Le décret du 25 mars-2 avril 1852 vint abroger celui du 2 août 1848 et fit revivre, à l'égard des associations, les articles 291, 292, 293 et 294 du Code pénal et la loi du 10 avril 1834. — Le décret du 2 mars 1848 fut également abrogé le 9 septembre 1852, pour la partie relative à la limitation de la journée de travail. Les placeurs avaient rouvert leurs agences et l'un d'eux, poursuivi, avait été acquitté. Le décret du 25 mars 1852 les reconnut et réglementa leur industrie.

De toute la législation libérale de 1848, il ne restait rien; cependant, le 25 mai 1864, la loi sur la liberté des coalitions modifia les articles 414, 415 et 416 et inaugura une nouvelle façon d'entendre les coalitions de patrons et d'ouvriers.

Ces articles avaient déjà été modifiés par la loi du 27 novem-

(1) Ce mode d'élection a été modifié par la loi du 1er juin 1853. Les patrons et les ouvriers furent alors élus par leurs pairs.

bre 1849, qui avait placé sur le même pied patrons et ouvriers.

Mais jusque-là, une coalition était punissable *dans tous les cas,* quelle que fût l'intention des personnages, quelle que fût leur prétention, quelque réguliers que fussent les moyens employés pour former ou maintenir la coalition.

Lors de la discussion au Corps législatif, M. Jules Simon demanda l'abrogation pure et simple des articles 414, 415 et 416. Il soutenait que la loi proposée était inutile « puisqu'on ne peut empêcher quelqu'un de travailler que de trois façons : par des *violences*, des *paroles* ou des *procédés* ». Or les *voies de fait* sont punies par les articles 210 à 221, 309, 311, 313 et 315 du Code pénal et par la loi du 7 juin 1848. Les *paroles* sont punies également : menaces de mort (art. 302), menaces écrites (art. 306), menaces verbales (art. 307), menaces de coups (art. 308), diffamations (loi du 17 mai 1819), dénonciations (art. 373), fausses nouvelles (art. 417), fausses théories (décret du 11 août 1848).

« Les *procédés* (quarantaine) ne peuvent être punis, parce que le droit de se détourner du prochain, lorsqu'il déplaît, constitue le premier droit de l'homme. Le nouveau texte, ajoutait M. Jules Simon, est obscur : *manœuvres frauduleuses* peut s'appliquer à tout et prête à l'équivoque. »

Cette loi était illusoire, puisque les ouvriers ne possédaient pas le droit de réunion. L'administration pouvait refuser aux grévistes l'autorisation de se réunir, comme elle le fit lors de la grève des tailleurs de Paris, en 1867, de sorte que l'entente était pour ainsi dire rendue impossible dans les corporations à personnel nombreux.

La loi du 6-10 juin 1868 sur les réunions fit disparaître cette entrave. *Les réunions publiques pouvaient désormais avoir lieu sans autorisation préalable,* pourvu qu'elles fussent précédées d'une déclaration signée par sept personnes domiciliées dans la commune et qu'elles n'eussent pas à traiter de matières politiques et religieuses.

Enfin, le 2 février 1868, les délégués ouvriers à l'Exposition de 1867 adressaient à M. Forcade de la Roquette un mémoire

pour demander l'autorisation d'établir des Chambres syndical ouvrières et de jouir de la tolérance dont jouissaient depuis longtemps les Chambres patronales.

Un régime de tolérance leur fut accordé. Les Chambres ouvrières devaient déposer leurs statuts, ainsi que les noms et les adresses de leurs administrateurs, soumettre l'ordre du jour de leurs réunions et accepter la présence d'un agent de police. Mais, néanmoins, de temps à autre, des condamnations basées sur l'article 291 du Code pénal et la loi du 17 juin 1891 rappelaient aux ouvriers que « *la tolérance de l'autorité à l'égard d'une association illicite ne pouvait équivaloir à une autorisation* ».

En juillet 1877, par exemple, toutes les Chambres syndicales de Lyon furent dissoutes par une simple décision du préfet du Rhône.

Pour mettre fin à ce régime arbitraire, M. Lockroy présenta à la Chambre, le 4 juillet 1876, une proposition de loi sur la reconnaissance légale des syndicats professionnels (1).

(1) *Proposition de loi Lockroy.*

Article 1er. — La loi du 17 juin 1791 est abrogée.

Art. 2. — Les associations de patrons et d'ouvriers exerçant le même métier, et dénommées syndicats et professionnels, pourront se constituer, sans autorisation du Gouvernement, lors même qu'elles comprendraient plus de 20 personnes.

Art. 3. — Les syndicats professionnels ont pour objet la défense des intérêts industriels communs à leurs membres.

Ils pourront, toutefois, s'occuper de la création de caisses de secours mutuels, dans les cas de chômage ou de maladie, de caisses de retraites, de l'établissement d'ateliers de refuge ; de magasins pour la vente et la réparation des outils et de l'organisation de Sociétés coopératives.

Art. 4. — Les syndicats d'une même industrie, composés, l'un de patrons, l'autre d'ouvriers, pourront conclure entre eux des conventions ayant pour objet de régler les rapports professionnels des membres d'un syndicat avec ceux de l'autre.

Ces conventions auront force de contrat et engageront tous les membres des sociétés contractantes pour la durée stipulée.

Lesdites conventions ne pourront être établies que pour une durée maxima de cinq ans.

Art. 5. — Tout syndicat professionnel de patrons ou d'ouvriers devra faire, au moment de sa fondation, dans les départements, entre les mains du maire de la ville où se trouve le siège principal du syndicat ; à Paris, entre les mains de M. le préfet de police ; et enfin, au parquet de MM. les procureurs de la République, une déclaration contenant : ses statuts, le nombre de ses membres, *ainsi que leurs noms et adresses.*

Cette déclaration devra être renouvelée le 1er janvier de chaque année.

Art. 6. — A défaut de déclaration ou d'infraction aux statuts, les membres du Conseil syndical seront passibles d'une amende de 16 francs à 200 francs.

La crainte qui subsistait encore dans les milieux parlementaires était de voir, sous la forme syndicale, réapparaître les anciennes corporations. Dans son exposé des motifs, M. Lockroy fit justice de cette appréhension. « *Supposons qu'un syndicat veuille faire revivre les pratiques du temps passé, qui ne voit qu'il se créerait aussitôt à côté de lui, pour la même profession, un syndicat rival? Et qui ne voit que leur rivalité assurerait, même à l'ouvrier qui n'appartiendrait ni à l'un ni à l'autre, la liberté du travail!* »

Mais le projet Lockroy contenait un article dont la teneur devait coaliser contre lui tous les syndicats, habitués au régime de la tolérance et peu soucieux d'être tenus à divulguer les noms de tous leurs membres. Et cependant les intentions de M. Lockroy ne pouvaient être suspectées. Persuadé que le rôle principal des syndicats consistait à établir des contrats de travail engageant tous les membres des parties contractantes, M. Lockroy demandait naturellement aux syndicats de déposer annuellement les noms et les adresses de leurs membres.

Mais la législation ne fut pas le seul obstacle à l'organisation du Syndicat.

LÉON DE SEILHAC.

(*La suite au prochain numéro.*)

LES VILLES DE MARCHÉS

SUR LES HAUTS PLATEAUX ASIATIQUES

On a expliqué, dans la *Science Sociale,* comment les communautés pastorales sont obligées de fabriquer elles-mêmes la plupart des objets dont elles ont besoin ; en un mot, comment leur fabrication est essentiellement *ménagère*, puisqu'elle est faite dans la famille et pour la famille seule.

Il existe cependant certains objets que ces communautés sont incapables de fabriquer et qu'elles doivent se procurer au dehors.

Ce sont ceux qui exigent soit des *matières premières,* soit un *outillage,* soit des *connaissances techniques* qui ne sont pas à la disposition habituelle de simples pasteurs nomades.

En fait de *matières premières,* les pasteurs ne trouvent guère autour d'eux que les produits du troupeau ; ces régions leur fournissent rarement le bois et le métal. Ils sont donc obligés de se procurer, tout fabriqués, les objets de bois, ou de métal, tels que boisseaux, écuelles, tonneaux, aiguilles, ciseaux, marmites, armes, etc.

D'autre part, ces nomades ne peuvent employer aucun *outillage* tant soit peu compliqué, et exigeant une installation fixe sur le sol ; ils ne peuvent guère entreprendre que les travaux susceptibles d'être faits à la main.

Enfin, ils sont hors d'état de posséder des *connaissances techniques* développées, ce qui leur interdit toutes les fabrications à la machine.

C'est dans les *Villes de Marchés* que les communautés pastorales se procurent ces diverses catégories d'objets.

C'est cet organisme que nous allons essayer de décrire, afin de porter la lumière sur un point qui n'a pas encore été élucidé par les études antérieures de la *Science sociale*.

I

Expliquons d'abord, en quelques mots, l'organisation de ces *Villes de Marchés*.

Elles ne sont pas, comme dans l'Occident, à une faible distance l'une de l'autre. Ce sont, au contraire, des points *très clairsemés* dans la steppe, où se fixe une population sédentaire au milieu du mouvement incessant des nomades.

Ainsi, pour se rendre de la frontière de la Chine à la ville d'Ourga, « il faut cheminer pendant un mois entier à travers des plaines immenses, stériles et semblables à un océan de sable ». Pour atteindre Lhassa, le chemin est encore plus long et aussi dépourvu de centres urbains : aussi aucun Européen n'y est-il allé, depuis le voyage de M. Huc en 1845. Les autres villes sont tout aussi isolées au milieu de l'immensité de la steppe.

On ne s'explique pas tout d'abord comment des villes ont pu se créer dans ces solitudes que l'herbe seule recouvre, et dans ce domaine de la vie nomade.

C'est qu'en effet, ces établissements ne sont pas un produit naturel du milieu; ils sont le résultat d'une influence étrangère. Leur origine est généralement due à un établissement religieux.

C'est l'histoire de toutes les fondations de ce genre : quelque homme doué de qualités supérieures éprouve le désir de se soustraire aux préoccupations ordinaires de la vie, aux vices de l'agglomération urbaine, de s'adonner à la contemplation des choses divines, de vivre dans la retraite et le recueillement, et se choisit une résidence fixe au milieu de la solitude. Or, quelle solitude pourrait être comparable à celle des grandes steppes de l'Asie centrale! Aussi ces steppes ont-elles été de bonne heure un lieu d'attraction pour les sédentaires des confins voisins, particulièrement de l'Inde et de la Chine. C'est ainsi que, dans la primitive

Église, les déserts de la Thébaïde se peuplèrent de moines chrétiens, accourus de toutes les villes de l'Orient.

Telle est bien l'histoire de tous les solitaires célèbres du monde entier : ils vont au désert, mais n'en viennent pas.

Mais ces premiers solitaires ne restent pas longtemps dans leur isolement; le bruit de leurs vertus, la renommée de leur austérité attirent bientôt les individualités d'élite, éprises, comme eux, du désir de la solitude et des préoccupations de l'autre vie.

Alors, ils choisissent, avec leurs disciples, un lieu propice à un établissement, c'est-à-dire fournissant en abondance les principales ressources de la vie : un large territoire, de l'eau, des bois, etc.

Ainsi prirent naissance les premiers monastères lamaïques de l'Asie centrale, peuplés encore aujourdhui des innombrables disciples de Boudha.

Le fondateur du Boudhisme, qui vivait vers le VIIe siècle avant J.-C., appartenait à une famille royale de l'Inde, les Sakyas. S'étant retiré dans la solitude, à l'âge de vingt ans, il fut appelé Sakya-Mouni, c'est-à-dire « le solitaire de Sakya ». Plus tard, parvenu à la perfection de la science, il reçut de ses disciples le titre de Boudha, qui signifie : éclairé, ou savant.

Parmi les disciples de Sakya-Mouni, un certain nombre vinrent s'établir dans les régions du Thibet qui confinent à l'Inde. Les monastères qu'ils y fondèrent, attirèrent bientôt les nomades eux-mêmes. Ceux-ci, en effet, étaient naturellement prédisposés à la vie religieuse et contemplative par l'isolement de la vie nomade, qui met constamment l'homme en présence de lui-même et de l'immensité du Ciel. La steppe est la plus grande école religieuse qui existe dans le monde : aussi toutes les religions sont-elles nées en Orient, c'est-à-dire dans le pays où la steppe couvre les plus vastes espaces. C'est un fait que les peuples issus de pasteurs sont particulièrement méditatifs; aussi ont-ils brillé d'une façon remarquable dans les deux sciences qui exigent, au plus haut degré, les facultés d'abstraction; je veux dire : la philosophie et la théologie.

Les lamas accoururent donc en foule, non seulement de chez

les sédentaires voisins, mais du milieu même des nomades.

C'est même du sein de ces derniers que sortit le fameux réformateur boudhiste, Tsong-Kaba. Son histoire est curieuse :

Il naquit, vers le milieu du XIVe siècle, d'une famille de pasteurs mongols. Dès qu'il vit le jour, il fut capable de s'exprimer avec clarté et précision. Comme tous les pasteurs, il parlait peu ; mais ses paroles renfermaient toujours un sens profond, touchant la nature des êtres et la destinée de l'homme. A l'âge de trois ans, il résolut de renoncer au monde et d'embrasser la vie religieuse. Dès lors, il vécut dans une grande retraite, passant les jours et les nuits dans la prière et la contemplation des choses éternelles.

Mais les disciples accoururent bientôt en foule autour de lui, attirés par les cérémonies lamaïques. Ses partisans furent nommés lamas à bonnet jaune, par opposition aux lamas à bonnet rouge, qui défendaient l'ancien système. Peu à peu, les réformes proposées par Tsong-Kaba furent adoptées dans tout le Thibet et dans les diverses lamaseries de la Mongolie. En 1409, Tsong-Kaba, étant âgé de cinquante-deux ans, fonda la célèbre lamaserie de Kaldan, près de Lhassa. Elle existe encore aujourd'hui et compte plus de huit mille lamas.

La région où naquit Tsong-Kaba est devenue un lieu fameux de pèlerinage. Les lamas sont accourus de toutes parts y bâtir leurs cellules et, peu à peu, s'est formée cette florissante lamaserie de Kounboun, dont la renommée s'étend jusqu'aux confins les plus reculés de la Mongolie.

N'est-ce pas là également l'histoire des monastères chrétiens au moyen âge : « Les lieux écartés, où l'amour de la solitude avait d'abord conduit les moines, se transformaient rapidement, et comme par la force des choses, en cathédrales, en cités, en colonies urbaines ou rurales, destinées à servir de centres, d'écoles, de bibliothèques, d'ateliers (1)... »

Ainsi la steppe se couvre bientôt de lamaseries, importantes. Celle de Tolon-Noor est appelée par les Chinois, Lam-Mias, c'est-

(1) Montalembert, *Les Moines d'occident*, t. V, p.155.

à-dire Couvent de Lamas; les Mongols la nomment Dja-Naiman, qui signifie « Cent huit Couvents ». Le Grand-Kouren, ou Ourga, est l'une des trois résidences du Guison-Tamba, ou Boudha vivant. C'est la lamaserie la plus fameuse de toute la Mongolie, car elle est située dans le pays des Kalkhas, les plus célèbres d'entre les Mongols. A l'orient d'Ourga, sont les deux lamaseries de Kérulen et de Khaiar. Koueihoua-Tcheng a été, jusqu'au siècle dernier, la résidence du Grand Lama, qui est maintenant à Ourga. Ce centre religieux est formé de cinq grandes lamaseries et d'une quinzaine de petites, comprenant ensemble vingt mille lamas. Dolon-Noor est un centre lamaïque important. Tansan, Kaldan, Khounboun, Tchortchi, Djéhol, Tchando, etc. sont également des lamaseries, dont quelques-unes sont très considérables.

Mais aucun de ces centres n'atteint l'importance de Lhassa, la métropole religieuse de tous les boudhistes, non seulement de la Tartarie, mais encore de la Chine. Son nom signifie « Siège de Dieu » ; on l'appelle aussi « Morke-Djot », c'est-à-dire le « Sanctuaire éternel ». Dans le seul district de Lhassa, on compte plus de trente grands couvents boudhiques. La province entière en compte trois mille. Ceux de Khaldhan, de Préboung et de Séra sont les plus célèbres et les plus nombreux. Chacun d'eux renferme à peu près quinze mille lamas. Les lamas mongols, qui viennent dans le Thibet pour se perfectionner dans la science des prières, vont ordinairement se fixer à Préboung, qui, à cause de cela, est quelquefois appelé dans le pays, le « Couvent de Mongols ». La lamaserie de Séra est remarquable par trois grands temples à plusieurs étages, dont toutes les salles sont entièrement dorées. Dans le principal de ces temples, on conserve religieusement le fameux « tortché », ou instrument sanctificateur, qui, selon la croyance des boudhistes, est venu de l'Inde à travers les airs, se placer de lui-même dans le couvent de Séra. Ce tortché est l'objet d'une grande vénération. Aux fêtes du nouvel an, on le transporte processionnellement et en grande pompe à Lhassa, pour l'offrir à l'adoration des fidèles (1).

(1) Huc, *Souvenirs d'un Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. II, p. 382.

Voilà donc les solitudes de la steppe envahies par une foule de lamas, qui sont venus se grouper autour de quelques personnages éminents. Ces chefs de lamaseries, ou Boudhas vivants, se trouvent ainsi, grâce à cette affluence, en possession de *trois éléments*, qui vont constituer les villes nouvelles.

1. *Un grand nombre d'auxiliaires.* — Le nombre des lamas est, en effet, innombrable. Ainsi la lamaserie de Debang, près de Lhassa, est composée de sept à huit mille lamas. Celle de Séra, dans le voisinage, compte cinq mille cinq cents religieux; celle de Galdan, qui n'est pas très éloignée, plus de trois mille. Lhassa n'est qu'une immense lamaserie, où vivent plus de vingt mille religieux. Une autre lamaserie, celle d'Ourga, au nord du Gobi, en compte plus de trente mille. M. Huc a séjourné dans la lamaserie de Khounboun, qui comprend plus de trois mille lamas.

Loin de diminuer de nos jours, le nombre des lamas tend plutôt à se développer.

Il se développe d'abord, par suite des difficultés que rencontrent aujourd'hui les nomades à envahir les peuples sédentaires de l'Asie et de l'Europe, pourvus d'armes perfectionnées. Le lamaïsme a donc le double avantage d'offrir un refuge au trop-plein de la population et, en même temps, de limiter les familles dans leur source, par le célibat.

Le nombre des lamas se développe, en outre, sous l'influence du gouvernement chinois, qui favorise le plus possible les lamaseries. La multiplicité des lamas est, pour lui, un moyen de défense beaucoup plus sûr que la fameuse « Grande muraille ». La transformation d'une partie des nomades en célibataires sédentaires est le coup de maître de la politique chinoise, qui a réussi, par là, à arrêter les invasions.

2. *De nombreuses offrandes.* — Ces offrandes sont apportées par les pèlerins. Or le nombre de ces pèlerins est d'autant plus considérable que les pasteurs sont essentiellement des gens très religieux, et que, d'autre part, étant nomades, la longueur des voyages ne les effraye pas.

C'est ainsi qu'aux abords de Lhassa, on voit constamment des pèlerins déroulant entre leurs doigts leurs longs chapelets. « Des

foules de pèlerins, venus de tout le Thibet et même de par delà les frontières, accourent chaque année, dans les temples de la *Rome boudhique* (1). »

M. Huc le constate : « Les dépenses ne les arrêtent pas plus que les dangers, les fatigues et les privations du voyage. C'est que ces bons Mongols ont l'âme essentiellement religieuse ; la vie future les occupe sans cesse, les choses d'ici-bas ne sont rien à leurs yeux ; aussi vivent-ils dans ce monde comme n'y vivant pas. Ils ne cultivent pas la terre, ils ne bâtissent pas de maisons ; ils se regardent partout comme des étrangers qui ne font que passer ; et ce vif sentiment, dont ils sont toujours profondément pénétrés, se traduit toujours par de longs voyages (2). »

Le même auteur nous décrit l'affluence des pèlerins à la lamaserie du Grand-Kouren, située en pleine steppe, au nord de la Chine, et composée de plus de trente mille lamas. « La plaine, dit-il, est incessamment couverte de pavillons de couleurs différentes, où séjournent les pèlerins jusqu'à ce que leur dévotion soit satisfaite. C'est là que se rendent pêle-mêle tous les adorateurs de Boudha, venus des contrées les plus éloignées. C'est un mouvement continuel de pavillons qui se tendent ou se ploient ; ce sont des multitudes de pèlerins qui arrivent, ou qui partent, sur des chameaux, des bœufs, des sarlingues, des voitures, des traîneaux, à pied, à cheval, en mille bizarres équipages (3). »

Des pèlerins aussi nombreux et aussi pieux doivent nécessairement apporter des offrandes abondantes : la lamaserie de Potala, à Lhassa, est remplie de trésors qu'apportent au Boudha vivant les fidèles du Thibet, de la Mongolie et de la Chine (4). Un riche pèlerin offrit à la lamaserie de Kounboun six cents onces d'argent, un thé général pendant huit jours, pour les trois mille lamas, avec beurre et gâteaux. La dépense pouvait s'élever à quinze mille francs (5).

Dans les circonstances solennelles, la générosité de ces bons

(1) Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. VII, p. 89.
(2) Huc, *ibid.*, t. II, p. 48.
(3) *Ibid*, p. 136.
(4) Reclus, *ibid.*, p. 90.
(5) Huc, *ibid.*, t. II, p. 124.

Tartares se déploie encore plus magnifiquement. Le Guison-Tamba, ou chef suprême de la lamaserie du Grand-Kouren, s'étant mis en route pour se rendre à Pékin, on vit accourir sur son passage des foules innombrables. Chaque tribu arrivait avec ses offrandes : des troupeaux de chevaux, de bœufs et de moutons, des lingots d'or et d'argent, et des pierres précieuses. La piété des fidèles avait disposé d'avance des provisions dans tous les endroits fixés pour les campements. Le Lama-Roi était dans un palanquin jaune porté par quatre chevaux, que conduisaient quatre grands dignitaires de la lamaserie. Les trois mille lamas du cortège précédaient ou suivaient le palanquin (1).

En dehors de ces offrandes dues à la générosité spontanée des fidèles, toutes les lamaseries ont des fondations perpétuelles; à certaines époques de l'année, les revenus sont distribués aux lamas, suivant le degré qu'ils ont atteint dans la hiérarchie (2).

Ce n'est pas tout : chaque lamaserie fait faire des quêtes. Des lamas à cheval parcourent la steppe, se présentent à la porte de chaque tente, et sonnent à trois reprises de la conque marine. Aussitôt quelqu'un se présente avec un petit pain de beurre, qu'il dépose, sans rien dire, dans un sac suspendu à la selle du cheval. Les quêteurs parcourent ainsi toutes les tentes, sans jamais mettre pied à terre et se contentant d'avertir les contribuables volontaires, en leur faisant trois sommations avec la conque marine (3).

Enfin, il est encore une autre source de revenus pour les religieux : c'est un sort envié que d'être enterré près d'une lamaserie; ceux qui ont ce bonheur sont certains d'effectuer une excellente transmigration. « On rencontre fréquemment, dans les déserts de la Tartarie, des Mongols portant sur leurs épaules les ossements de leurs parents et se rendant en caravane à la lamaserie des Cinq Tours, pour acheter, presque au poids de l'or, quelques pieds de terre, où ils puissent élever un petit mausolée (4). »

(1) Huc, *ibid.*, t. II, p. 138.
(2) *Ibid.*, p. 193.
(3) *Ibid.*, p. 187.
(4) *Ibid.*, t. I, p. 116.

3. *Ces chefs de lamaseries sont en situation d'exercer une grande influence.* — Ils doivent naturellement cette situation au sentiment religieux des populations, au grand nombre de leurs disciples, enfin aux richesses dont ils disposent.

Mettant en œuvre tous ces moyens d'action, on comprend que ces personnages arrivent à créer de *véritables villes religieuses*, par la construction d'édifices religieux monumentaux, avec toutes les dépendances nécessaires au personnel et au service.

Mais pour de semblables créations, les ressources ordinaires de la lamaserie ne suffisent pas; il faut se créer des ressources extraordinaires. On les trouve encore dans l'inépuisable générosité des fidèles.

« Ces monuments grandioses et somptueux, qu'on rencontre si souvent dans le désert, sont dus au zèle libre et spontané des Mongols. Si simples et si économes dans leur habillement et dans leur vivre, ces peuples sont d'une générosité, on peut même dire d'une prodigalité étonnante, dès qu'il s'agit de culte et de dépenses religieuses. Quand on a résolu de construire quelque part un temple boudhique entouré de sa lamaserie, les lamas quêteurs se mettent aussitôt en route, munis de passeports qui attestent la légitimité de leur mission. Ils vont de tente en tente demander des aumônes, au nom du *Vieux Boudha*. Aussitôt qu'ils sont arrivés dans une famille, et qu'ils ont annoncé le but de leur voyage, en montrant le bassin bénit où on dépose les offrandes, ils sont accueillis avec joie et enthousiasme. Dans ces circonstances, il n'est personne qui se dispense de donner : les riches déposent dans le badir (1) des lingots d'or ou d'argent; ceux qui ne possèdent pas de métaux précieux, comme ils disent, offrent des bœufs, des chevaux, ou des chameaux; les pauvres même contribuent selon la modicité de leurs ressources : ils donnent des pains de beurre, des pelleteries, des cordages tressés avec du poil de chameau, ou du crin de cheval. Au bout de quelque temps, on a recueilli ainsi des sommes immenses; alors,

(1) C'est le nom du bassin dont se servent les lamas pour demander l'aumône.

dans ces déserts en apparence si pauvres, on voit s'élever, comme par enchantement, des édifices dont la grandeur et la richesse défieraient les ressources des potentats les plus opulents (1). »

On voit que la question d'argent est résolue simplement et spontanément. Mais il est une autre difficulté non moins grave, et qui doit être également résolue.

En effet, la population environnante, exclusivement composée de pasteurs nomades, n'offre pas les ouvriers nécessaires à ces travaux d'art extraordinaires. Les lamas doivent donc faire appel à des sédentaires étrangers du voisinage, pour se procurer les divers ouvriers du bâtiment, le plus souvent à des Chinois, à des Russes, à des Indiens, etc.

Le personnel constructeur de ces lamaseries se trouve alors ainsi composé :

1. *Les religieux.* — Ceux-ci dirigent les travaux, en vertu de leurs aptitudes supérieures : ils forment, en réalité et par situation, une élite intellectuelle. Ils sont de plus naturellement portés à donner à l'art étranger des dispositions nouvelles afin de l'adapter aux besoins de leur culte et à leur existence monastique. Ils mettent d'ailleurs eux-mêmes la main à l'œuvre et contribuent de mille manières à l'exécution.

N'est-ce pas ainsi que les Bénédictins, au moyen âge, ont été les premiers architectes, faisant les plans des églises et des monastères et dirigeant tous les détails de la construction? Nous les surprenons à l'œuvre dans beaucoup de miniatures de l'époque. C'est qu'eux aussi constituaient alors la classe supérieure, au point de vue des aptitudes intellectuelles : la noblesse était absorbée par la guerre et surtout par les grands travaux de défrichement, qui préparaient la période riche et brillante du moyen âge.

2. *La colonie des ouvriers appelés de l'étranger.* — On sait que les pasteurs répugnent à tout travail d'extraction et même de construction. Leurs demeures sont de simples tentes de feutre ou de

(1) Huc, *ibid.*, t. I, p. 128.

peaux, qui n'exigent aucun travail pénible de fabrication. On ne peut donc trouver des ouvriers spéciaux qu'en les faisant venir de l'étranger.

3. *Les gens de bonne volonté.* — Ceux-ci accourent des différentes parties de la steppe, pour coopérer à une œuvre religieuse et nationale. Ils aident particulièrement au transport des matériaux, ce qui leur est facile avec les nombreux animaux dont ils disposent. C'est encore ainsi qu'au moyen âge, la plupart des églises ont été construites avec le concours spontané des populations : la foule des fidèles travaillait, en chantant les litanies des saints.

Il est intéressant de noter ces rapprochements, car en montrant comment les mêmes phénomènes se reproduisent dans les mêmes circonstance, ils prouvent, par le fait même, l'existence et la rigueur des lois sur lesquelles repose la science sociale.

Nous pouvons, grâce aux récits des voyageurs, nous représenter les lamaseries ainsi construites. « Celles qu'on voit en Tartarie sont presque toutes bâties en briques ou en pierres. Les temples sont, en général, édifiés avec assez d'élégance et avec beaucoup de solidité; mais ces monuments paraissent toujours écrasés : ils sont trop bas eu égard à leurs dimensions. Aux environs de la lamaserie, on voit s'élever, avec profusion et sans ordre, des tours, ou des pyramides grêles et élancées, reposant le plus souvent sur des bases larges, et peu en rapport avec la maigreur des constructions qu'elles supportent. Il serait difficile de dire à quel ordre d'architecture connu peuvent se rattacher les temples boudhiques de la Tartarie. C'est toujours un bizarre système de baldaquins monstrueux, de péristyles à colonnes torses et d'interminables gradins. A l'opposé de la grande porte d'entrée est une espèce d'autel en bois ou en pierre, affectant ordinairement la forme d'un cône renversé; c'est là-dessus que trônent les idoles. Toute l'enceinte du temple est occupée par de longues tables presque au niveau du sol, espèces de divans placés à droite et à gauche du siège du Grand Lama et s'étendant d'un bout de la salle à l'autre. Ces divans sont recouverts de tapis, et

entre chaque rang, il y a un espace vide, pour que les lamas puissent librement circuler (1). »

L'aspect de la lamaserie de Kounboun est des plus pittoresques. Des deux côtés d'un ravin et sur le flanc d'une montagne, s'élèvent en amphithéâtre les blanches habitations des lamas, toutes de grandeurs différentes, toutes entourées d'un mur de clôture, et surmontées de petits belvédères. Au milieu, on voit surgir, çà et là, de nombreux temples boudhiques, aux toits dorés étincelants de mille couleurs, et environnés d'élégants péristyles; les maisons des supérieurs se font remarquer par des banderoles qui flottent au-dessus de petites tourelles hexagones (2).

II

C'est précisément autour de ces établissements religieux, dont nous connaissons maintenant l'origne, que vont se grouper ces *villes commerçantes*, ces *Villes de Marchés*, où doit se développer un type nouveau de Fabrication.

Nous avons vu que les lamaseries attiraient des multitudes de pèlerins. Or le commerce tend à s'installer partout où se porte la foule, car, pour lui, la foule, c'est la clientèle. Quel avantage pour des marchands, pour des fabricants, que de trouver la clientèle réunie, comme par enchantement, en un même lieu, de ne pas être obligés de courir après elle, au risque de ne pas l'atteindre, ou de ne l'atteindre qu'au prix d'efforts très longs et très coûteux! Et comment atteindre cette clientèle, lorsqu'elle est disséminée sur l'immense étendue de la steppe! Et non seulement disséminée, mais nomade, changeant chaque jour de résidence, sans laisser sa trace nulle part!

On va donc enfin pouvoir la saisir et particulièrement aux jours de fêtes, où la multitude des pèlerins est plus abondante, et qui, pour cette raison, vont devenir des jours de foires.

N'est-il pas curieux que les premiers centres religieux aient

(1) Huc, *ibid.*, t. I, p. 129, 130.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 95.

été, en même temps, les premiers centres du Commerce et de la Fabrication? Car, remarquez-le bien, ce n'est pas là un fait exceptionnel, particulier à la steppe; c'est au contraire un fait général, que vous pouvez constater tout aussi bien pour les *Villes de Marchés* de l'Occident à l'époque de leur fondation, c'est-à-dire du sixième au onzième siècle. C'est autour des monastères, comme c'est autour des lamaseries, que se sont fondés les premiers marchés.

Autour du monastère de Saint-Denis, nous trouvons, dès une époque très reculée, la fameuse foire de Saint-Denis, qui commençait le lendemain de la fête du saint, afin de profiter du grand concours des pèlerins. Elle durait quatre semaines, car les marchands y venaient de très loin : ils accouraient de la Provence, de la Lombardie, de l'Espagne. Pendant la durée de la foire, il était défendu de trafiquer ailleurs dans les environs de Paris. Les droits perçus sur les marchands constituaient un des principaux revenus du monastère.

C'est également dans la plaine Saint-Denis que se tenait la célèbre Foire du Landi, dont l'origine est également religieuse. Chaque année, les chanoines de Notre-Dame de Paris exposaient dans la plaine Saint-Denis un morceau de la vraie croix. La foule accourut d'abord dans un but unique de piété; bientôt un marché s'établit pour fournir aux besoins des fidèles; peu à peu des milliers de boutiques s'élevèrent à côté de l'autel et une foire immense se trouva naturellement constituée; elle dura d'abord trois jours, puis huit, puis quinze.

A côté de Saint-Germain des Prés, et au profit des moines de l'abbaye, se tenait la Foire de Saint-Germain, qui commençait quinze jours après Pâques, et durait trois semaines. Les religieux de Saint-Denis, qui redoutaient cette concurrence, essayèrent en vain de s'y opposer.

Signalons encore la Foire de Saint-Lazare, sur le territoire du Prieuré de ce nom à Paris; la foire aux jambons, originairement au parvis Notre-Dame ; la Foire de Saint-Jean à Troyes, le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix; celle de Saint-Remi, dans la même ville, le lendemain de la Toussaint; celle du Pré, à Rouen,

ouverte officiellement par le Prieur et les religieux de Notre-Dame du Pré; la Foire du Landi, à Saint-Riquier, le lundi de la Pentecôte, etc., etc. Nous n'avons pas besoin de rappeler les foires fameuses qui se tenaient autour des monastères de Saint-Gilles en France, de Saint-Columba en Écosse, de Saint-Columban à Luxeuil, de Saint-Gall en Suisse, etc., etc.

Le spectacle que nous offrent les centres religieux de la steppe est absolument le même : tous, ainsi que nous le disions, sont également des centres commerciaux.

Ces centres de commerce, contigus aux lamaseries, comprennent *trois catégories d'habitants* : des *marchands étrangers*, des *familles indigènes;* enfin des *religieux*.

Les marchands étrangers constituent la plus grande partie de la population, parce que les produits mis en vente sont presque tous importés du dehors. Nous avons expliqué pourquoi les pasteurs de ces régions, étant exclusivement adonnés à la « Fabrication Ménagère », n'ont aucun produit fabriqué à mettre en vente, et peuvent se suffire en grande partie à eux-mêmes. Ce n'est donc pas eux qui pourraient créer des villes de commerce. Mais il n'en est pas de même des sédentaires des pays voisins : eux, au contraire, fabriquent beaucoup en vue de la vente, et ont, par conséquent, de nombreuses marchandises à écouler. Or, où pourraient-ils trouver un débouché plus avantageux que chez ces nomades, gens simples, ignorant la valeur des choses et l'art de calculer, en un mot, si faciles à tromper et à exploiter?

Ces marchands viennent donc échanger, dans ces villes, les produits utiles, ou curieux, de fabrication étrangère, contre les productions de la steppe.

A Lhassa, on rencontre une grande variété d'étrangers; mais entre tous, les Katchi, ou musulmans originaires du Kachemir, sont les plus riches marchands. Ce sont eux qui tiennent les magasins de lingerie et tous les objets de luxe et de toilette; ils sont, en outre, agents de change et trafiquent sur l'or et l'argent. De là vient qu'on trouve presque toujours des caractères

parsis sur les monnaies thibétaines. Chaque année, quelques-uns d'entre eux vont à Calcutta pour leurs opérations commerciales. Ils en rapportent des rubans, des galons, des couteaux, des oiseaux, quelques articles de quincaillerie et un petit assortiment de toile de coton; les soieries et les draps, qu'on trouve dans leurs magasins et qui ont à Lhassa un assez grand débit, leur arrivent de Péking par les caravanes; les draps sont russes et leur reviennent à bien meilleur marché que ceux qu'ils pourraient acheter à Calcutta.

Adonnés à un métier, le commerce, qui ne fixe pas l'homme au sol et qui, de plus, le met en relation constante avec l'étranger, on s'explique que les Katchi continuent à former un petit peuple à part, n'ayant ni les mœurs, ni le langage, ni la religion des indigènes. Cependant, comme, en général, ils sont riches et puissants, on se range dans les rues pour les laisser passer, et chacun leur tire la langue en signe de respect.

L'aspect de Lhassa donne bien l'impression du double caractère religieux et commerçant de cette ville : on crie, on s'agite, on se presse dans les rues : chacun s'empresse avec ardeur d'accomplir les prescriptions bouddhiques, ou de vendre et d'acheter. Le commerce et la dévotion attirent sans cesse à Lhassa un grand nombre d'étrangers, et font de cette ville le rendez-vous de tous les peuples asiatiques; les rues sont sans cesse encombrées de pèlerins et de marchands, parmi lesquels on rencontre une étonnante variété de physionomies, de costumes et d'idiomes. Cette immense multitude est en grande partie flottante, et se renouvelle tous les jours, ce qui s'explique, puisque ce sont surtout des pèlerins et des marchands (1).

Le mouvement commercial de la lamaserie d'Ourga, ou du Grand-Kouren, le dispute presque à celui de Lhassa. « La ville de commerce est à l'est du Kouren; c'est là que résident les marchands chinois, au nombre d'environ quatre mille, et que viennent camper les caravanes russes avec leurs chameliers bouriates : dans ce quartier de la ville se parle le jargon com-

(1) Huc, *ibid*, t. II, ch. VI.

mercial mêlé de mogol et de divers dialectes de Chine et de Sibérie. Tous les trois ans, au mois de septembre, une grande foire se tient à Ourga pour toute la Mongolie ; jusqu'à deux cent mille individus sont alors campés dans la plaine. Ourga est la ville de la Mongolie vers laquelle convergent le plus de voies commerciales. Sur ces chemins de commerce, des campements de quinze à vingt yourtes sont établis de distance en distance, sous la surveillance d'un chef de poste payé par le gouvernement chinois et tenu de fournir gratuitement des montures aux voyageurs et de leur donner un logement pour la nuit (1). »

Dans les opérations commerciales, à Ourga, les payements s'effectuent avec du thé en brique. Cette marchandise a le grand avantage pour des nomades, qui ont très rarement l'occasion d'acheter, de pouvoir se consommer en nature. D'ailleurs, étant donnée la mauvaise qualité des eaux de la steppe, le thé constitue, pour ces populations, une boisson excellente. Aussi, qu'on vende un cheval, un chameau, une maison, ou des marchandises de quelque nature que ce soit, le prix se paye en thé. Cinq thés représentent la valeur d'une once d'argent (2).

Autour des lamaseries de la Ville Bleue s'est également groupée une importante ville de commerce. « Cette importance commerciale ne lui est venue que des lamaseries, dont le renom attire les Mongols des pays les plus éloignés. Les Mongols y conduisent par grands troupeaux des bœufs, des chevaux, des moutons et des chameaux ; ils y voiturent aussi des pelleteries, des champignons et du sel, seuls produits des déserts de la Tartarie. Ils prennent, en retour, du thé en brique, des toiles, des selles pour les chevaux, des bâtonnets odoriférants, pour brûler devant leurs idoles, de la farine d'avoine, du petit millet et quelques instruments de cuisine (3). »

On voit, par cette nomenclature, que les Mongols ne vendent aucun produit fabriqué, mais seulement les produits naturels de leurs troupeaux ; ainsi se vérifie ce que nous avons dit pré-

(1) Reclus, *ibid*, p. 216.
(2) Huc, *ibid.*, t. I, p. 137.
(3) *Ibid.*, p. 185.

cédemment, sur le caractère de leur fabrication qui est exclusivement *ménagère*.

La ville de commerce qui s'est groupée autour de la lamaserie de Tolon-Noor, fait également un chiffre d'affaires très considérable. Les marchandises russes y descendent par la route de Kiakta; les Tartares y conduisent de nombreux troupeaux de bœufs, de chameaux et de chevaux; à leur retour, ils emportent du tabac, des toiles et du thé en briques. Ce perpétuel va-et-vient d'étrangers donne à la population un aspect vivant et animé. Les colporteurs courent dans les rues offrir aux passants les objets de leur petit commerce; les marchands, du fond de leur boutique, appellent et agacent les acheteurs par des paroles flatteuses et courtoises. Le plus grand nombre des commerçants de Tolon-Noor sont des Chinois. « Mais il en est qui s'établissent d'une manière définitive. Après quelques années, quand leur coffre-fort est suffisamment rempli, ils s'en retournent dans leurs pays. Sur cette vaste place de commerce, les Chinois finissent toujours par faire fortune, et les Tartares par se ruiner. Tolon-Noor est comme une monstrueuse pompe pneumatique, qui réussit merveilleusement à faire le vide dans les bourses mongoles (1). »

M. Huc fut en situation de s'en rendre compte par lui-même, car, à cause de son costume, on le prenait pour un Tartare, et on tâchait de l'exploiter en conséquence.

Un jour qu'il entrait dans la Ville Bleue, cherchant une auberge, il vit un jeune homme s'élancer vers lui du fond d'une boutique : « Vous cherchez une auberge, lui dit-il, oh! souffrez que je vous conduise moi-même; » et à l'instant il se mit à marcher avec lui. « Tenez, que je vous dise une parole qui sorte du fond du cœur. Dans la Ville Bleue, on trouverait difficilement un homme qui se laisse conduire par la conscience; et pourtant cette conscience, c'est un trésor... Vous autres Tartares, vous savez ce que c'est que la conscience. Moi je les connais depuis longtemps les Tartares; ils sont bons, ils ont le cœur droit. Mais nous autres Chi-

(1) Huc, *ibid.*, t. I, p. 40.

nois, ce n'est pas comme cela; nous sommes méchants, nous sommes fourbes : à peine, sur dix mille Chinois, pourrait-on en trouver un qui suive la conscience. Dans cette Ville Bleue, presque tout le monde fait métier de tromper les Tartares et de s'emparer de leur argent. » En parlant ainsi, le jeune Chinois jetait de vives œillades sur les grosses caisses que portait un chameau.

Cependant on n'arrivait pas à l'auberge promise et, comme M. Huc en faisait l'observation : « Ne dites pas, reprenait-il, que je me donne beaucoup de peine, ne prononcez pas de ces paroles. Tenez, ces paroles me font rougir; comment! est-ce que nous ne sommes pas tous frères? » Et il disparut, comme un trait, dans une boutique voisine. Il en ressortit aussitôt avec un autre Chinois. « Se-Eul, dit celui-ci au premier, tu conduis ces nobles Tartares dans une auberge, c'est bien. Prends bien garde que l'auberge soit bonne; il faut les conduire à *l'Auberge de l'Équité Éternelle.* — C'est précisément là que nous allons. — A merveille; l'aubergiste est un de mes grands amis. Tiens, si je n'y allais pas aussi, j'aurais quelque chose qui me pèserait sur le cœur. Quand on a le bonheur de rencontrer des frères, il faut bien leur être utile. Voyez-vous, nous deux, nous sommes commis dans la même boutique; nous sommes accoutumés à traiter les affaires des Tartares. »

Voulant échapper à ces deux industriels, M. Huc avisa une enseigne, où était écrit en caractères chinois : « *Hôtel des Trois Perfections, loge les hôtes passagers à cheval, ou à chameau, se charge de toutes sortes d'affaires, sans jamais en compromettre le succès.* » Il se dirigea aussitôt vers cette auberge, malgré les protestations des deux compères. Ceux-ci, pour se rattraper, voulurent inviter M. Huc à dîner dans leur maison de commerce, mais ce fut sans succès.

« Il n'est rien d'inique et de révoltant, observe M. Huc, comme le trafic qui se fait entre les Chinois et les Tartares. Quand les Mongols, hommes simples et ingénus, s'il en fut jamais, arrivent dans une ville de commerce, ils sont aussitôt entourés par des Chinois qui les entraînent, comme de force, chez eux. On leur prépare aussitôt du thé, on dételle leurs animaux, on leur

rend mille services, on les caresse, on les flatte, on les magnétise en quelque sorte. Les Mongols prennent au sérieux toutes ces démonstrations de dévouement. Convaincus d'ailleurs de leur peu d'habileté pour les affaires commerciales, ils sont enchantés de trouver des frères, des Ahatou, comme ils disent, qui veulent bien se charger de vendre et d'acheter à leur place ; un bon dîner gratis finit toujours par les persuader du dévouement de la clique chinoise (1). »

C'est précisément pendant ce dîner, où on les fait boire avec excès, qu'on les décide à consentir des ventes et des achats onéreux. Par exemple, on leur fait payer les marchandises au prix double et quelquefois triple de la valeur courante.

Les négociants chinois trouvent également moyen de tromper les naïfs Mongols sur le change. Ils y réussissent d'autant mieux que ces derniers n'ont aucune notion de calcul.

Parmi les commerçants de ces Villes de Marchés, on trouve naturellement un nombre notable de logeurs, aubergistes, restaurateurs. Néanmoins, leur nombre est loin d'être en proportion de celui des pèlerins et des voyageurs ; ceux-ci, en effet, sont généralement des nomades, habitués à vivre sous la tente, et se décidant toujours difficilement à coucher sous un toit. Ils campent donc ordinairement autour de la ville, avec leurs troupeaux.

Nous avons dit que la seconde catégorie d'habitants de ces villes de marchés se composait de *Familles indigènes*.

Ces familles sont en nombre relativement restreint, à cause de l'aversion des nomades pour le séjour des villes, et pour les métiers usuels en général.

Ce sont elles qui pratiquent, en grande partie, les diverses Fabrications utiles, soit à la population marchande, soit aux religieux eux-mêmes, ou à leur entourage de service.

Parmi ces Fabrications, il faut signaler, à Lhassa, la filature et le tissage des laines. Cette industrie devait naturellement se développer dans ces villes que les populations pastorales entourent

(1) Huc, *ibid.*, t. I p. 173.

de toutes parts et dont le commerce est en partie alimenté par les produits des troupeaux. Les étoffes que l'on fabrique portent le nom de pou-lou; elles sont très étroites et d'une grande solidité. On confectionne depuis le drap le plus grossier et le plus velu, jusqu'au mérinos le plus beau et le plus fin. D'après une règle de la réforme boudhique, tous les lamas doivent être habillés de pou-lou rouge. Il s'en fait une grande consommation dans le Thibet, et les caravanes en emportent une quantité considérable dans le nord de la Chine et dans la Tartarie.

Une autre Fabrication très développée, à Lhassa, est celle des bâtons d'odeur si célèbres en Chine sous le nom de tsan-hiang. Ce n'est plus l'art pastoral, mais le développement du culte lamaïque qui a donné naissance à cette Fabrication. En effet, on brûle ces bâtons dans les lamaseries et devant les idoles qu'on honore dans l'intérieur des maisons. Ils sont fabriqués avec la poudre de divers arbres aromatiques, à laquelle on mélange du musc et de la poussière d'or. On élabore ainsi une pâte de couleur violette, qu'on moule ensuite en petits bâtons cylindriques. Ils se consument lentement, en répandant au loin un parfum très agréable (1).

Enfin, les Thibétains de Lhassa fabriquent de grandes quantités d'écuelles en bois, qui constituent d'ailleurs toute leur vaisselle. Chacun porte son écuelle dans son sein, ou suspendue à sa ceinture dans une bourse. Ce produit répond bien aux nécessités de la vie nomade : il est incassable, et par conséquent d'un transport facile; de plus, il n'est pas encombrant, puisqu'il constitue à lui seul toute la vaisselle. Ces écuelles sont faites avec les racines de certains arbres qui croissent sur les montagnes du Thibet. Le débit de ces écuelles est d'autant plus considérable que le bois fait complètement défaut, dans la plus grande partie de la Mongolie; c'est donc à Lhassa que doivent venir s'approvisionner la plupart des nomades de la région.

Ces trois Fabrications sont à peu près les seules qu'exercent les familles indigènes de Lhassa; pour tout le reste elles travaillent

(1) Huc, *ibid.*, t. II, p. 260-263.

mal ou médiocrement, et les grossiers produits de leurs arts et métiers ne méritent pas d'être mentionnés. Ces issus de nomades répugnent, nous l'avons dit, à tous les travaux de Fabrication : l'art pastoral ne les a pas prédisposés aux métiers qui exigent de l'effort et de la prévoyance.

Cette aversion est si insurmontable, qu'ils ne se donnent même pas la peine d'exploiter et de travailler les riches produits minéraux qui se trouvent à profusion dans le sol montagneux du Thibet. Ce sont des Indiens, les Pébouns, venus du Boutan, par delà l'Himalaya, qui sont les seuls ouvriers métallurgistes de Lhassa. C'est dans leur quartier qu'il faut aller chercher les forgerons, les chaudronniers, les plombiers, les étameurs, les fondeurs, les orfèvres, les bijoutiers, les mécaniciens, même les physiciens et les chimistes. « On rencontre, parmi les Pébouns, des artistes très distingués en fait de métallurgie. Ils fabriquent des vases en or et en argent pour l'usage des lamaseries, et des bijoux de tout genre, qui, certainement, ne feraient pas déshonneur à des artistes européens. Ce sont eux qui font aux temples boudhiques ces belles toitures en lames dorées, qui résistent à toutes les intempéries des saisons. On vient même les chercher du fond de la Tartarie, pour orner les lamaseries (1). » Les Pébouns sont encore les teinturiers de Lhassa, leurs couleurs sont vives et persistantes.

On peut constater, dans toutes les autres Villes de Marchés, la même aversion des indigènes pour les travaux les plus pénibles de Fabrication. Ainsi, à Tolon-Noor, ce sont uniquement les Chinois qui se livrent au travail des métaux. Ils fabriquent, pour tous les pays soumis au culte de Boudha, des idoles, des cloches et divers vases usités dans les cérémonies religieuses. « Pendant que nous étions à Tolon-Noor, dit M. Huc, nous vîmes partir pour le Thibet un convoi vraiment monstrueux : c'était une seule statue de Boudha, chargée par pièces sur quatre-vingt-quatre chameaux. Un prince du royaume de Odchou-Mourdchin, allant en pèlerinage à Lhassa, devait en faire hommage au Talé-Lama (2). »

(1) Huc, *ibid.*, t. II, p. 268.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 41.

Les deux principales industries de la Ville Bleue dérivent directement de l'art pastoral : ce sont le tannage des cuirs et le tissage des poils de chameaux. Presque tous les grossiers cordages de poils expédiés à Tientsin pour les marchés de Londres ou de New-York viennent de là. On a calculé qu'ils représentent la tonte de près de 200.000 chameaux (1).

Il existe, enfin, une troisième catégorie de populations, dans les Villes de Marchés : ce sont les *Religieux*.

Ces religieux pratiquent, surtout à titre de direction, certaines fabrications utiles à eux-mêmes et aux pèlerins. Ils résident, soit dans la ville sainte, soit dans la ville commerçante.

Cette nécessité où sont beaucoup de lamas de se livrer à des métiers manuels, résulte de l'organisation même des lamaseries. En effet, chaque lama vit isolé, dans sa cellule, et doit pourvoir lui-même, par son travail, à sa subsistance : les distributions lamaïques ne suffisent pas à le nourrir.

Les lamas ont plusieurs moyens d'augmenter les ressources qu'ils retirent des distributions réglementaires et des offrandes des pèlerins. Il en est qui nourrissent des vaches et vendent à leurs confrères le lait et le beurre, qui servent d'assaisonnement au thé et à la farine d'orge. Quelques-uns forment des sociétés en commandite et se chargent de la préparation des thés généraux que les pèlerins offrent à la communauté ; d'autres sont tailleurs, teinturiers, bottiers, chapeliers, et confectionnent, moyennant salaire, tout ce qui appartient au costume des lamas. On en trouve même qui revendent, à gros bénéfices, les marchandises qu'ils font venir de Tang-Kéou-Eul ou de Si-Ning-Fou.

Parmi ces lamas industriels, il en est pourtant un certain nombre qui cherchent leur profit dans des occupations plus conformes à l'esprit de la vie religieuse : ils s'occupent à imprimer ou à transcrire les livres lamaïques. Les lamas n'écrivent pas au pinceau, comme les Chinois ; ils emploient des baguettes de bambou, qu'ils taillent comme des plumes ; leur écritoire est une petite

(1) Reclus, t. VII, p. 219.

boîte en cuivre, remplie de coton imbibé d'encre. Pour imprimer, ils ne se servent pas de caractères mobiles, mais ils stéréotypent avec des planches en bois (1).

Comme les anciens Bénédictins, certains lamas s'adonnent à la peinture et à la sculpture. Ils sont en effet les seuls artistes employés pour orner et décorer les temples. Dans ces derniers, les peintures sont répandues partout, « mais elles sont presque toujours en dehors du goût et des principes généralement admis en Europe. Le bizarre et le grotesque y dominent ; et les personnages, à l'exception de Boudha, ont le plus souvent un aspect monstrueux et satanique. Les habits ne semblent jamais avoir été faits pour les individus qui en sont affublés. On dirait que les membres cachés sous ces draperies sont cassés et disloqués. Les paysages sont, en général, mieux rendus que les sujets dramatiques. Les couleurs sont surtout d'une vivacité et d'une fraîcheur étonnantes (2) ».

La sculpture des lamas vaut mieux que leur peinture. Aussi la répandent-ils à profusion, dans les temples boudhiques. Ils multiplient, autour du temple, les tigres, les lions et les éléphants accroupis sur des blocs de granit. Dans l'intérieur, ils exécutent une foule de reliefs, soit en bois, soit en pierre, mais toujours avec une hardiesse et une vérité remarquables.

Ces aptitudes artistiques prennent parfois une manifestation bizarre, qui révèle bien le caractère pastoral de cette société. Chaque année, on célèbre, dans les lamaseries, ce qu'on appelle la Fête des Fleurs. C'est l'occasion d'un extraordinaire concours de pèlerins. Ils sont surtout attirés par les représentations figurées qui caractérisent cette fête, et qui sont bien tout ce qu'on peut imaginer de plus original. Qu'on se figure un véritable musée, dont tous les personnages, dont toutes les figures, ainsi que les costumes et les paysages, seraient modelés en beurre frais. Vingt lamas artistes ne mettent pas moins de trois mois à préparer ce singulier spectacle. Le beurre, une fois pétri et façonné, est livré à d'autres lamas chargés d'y apposer les couleurs.

(1) Huc., *ibid*, t. II, p. 125.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 132.

M. Huc fut témoin de cette fête, dans la lamaserie de Kounboun. « La vue des fleurs, dit-il, nous saisit d'étonnement. Jamais nous n'eussions pensé qu'au milieu de ces déserts, et parmi des peuples à moitié sauvages, il pût se rencontrer des artistes d'un si grand mérite. Ces fleurs étaient des bas-reliefs de proportion colossale, représentant divers sujets tirés du Boudhisme. Tous les personnages avaient une vérité d'expression qui nous étonnait. Les figures étaient vivantes et animées, les poses naturelles et les costumes portés avec grâce et sans la moindre gêne. On pouvait distinguer, au premier coup d'œil, la nature et la qualité des étoffes. Les costumes en pelleterie étaient surtout admirables. Les peaux de moutons, de tigre, de renard, de loup et de divers autres animaux, étaient si bien représentées, qu'on était tenté d'aller les toucher de la main, pour s'assurer si elles n'étaient pas véritables. Dans tous les bas-reliefs, il était facile de reconnaître Boudha, à son type caucasien. Les autres personnages avaient tous le type mongol, avec les nuances thibétaines, chinoises, tartares et si-fan. Ces bas-reliefs étaient encadrés par des décorations en beurre représentant des animaux, des oiseaux, des fleurs, admirables par la délicatese des formes et du coloris. Des bas-reliefs plus petits représentaient des batailles, des chasses, des scènes de la vie nomade et des vues des lamaseries les plus célèbres du Thibet et de la Tartarie. Enfin, sur le devant du principal temple, était un théâtre, dont les personnages en beurre représentaient une communauté de lamas se rendant au chœur pour la récitation des prières (1). »

On s'expliquera cette aptitude artistique des lamas mongols, si l'on veut bien considérer que la vie nomade et pastorale, dans laquelle ils ont été formés, a développé chez eux l'aptitude de l'observation, qui est, en somme, le premier fondement de la peinture et de la sculpture. L'art n'est que l'imitation, plus ou moins poétique, de la nature; c'est à cette source intarissable qu'il a toujours puisé ses inspirations les meilleures et les plus vraies. Les merveilles de l'art japonais et de l'art chinois n'ont

(1) Huc, *ibid.*, t. II, p. 101, 102.

pas d'autre source. Nos artistes modernes l'ont parfois trop oublié. Ajoutons que la vie pastorale, en inspirant l'aversion pour les travaux pénibles, a prédisposé les orientaux aux travaux faciles, je veux dire n'exigeant aucun effort musculaire, comme la peinture et la sculpture.

Il les a prédisposés également, à cause des soins à donner aux animaux, à l'exercice de la médecine, particulièrement à la connaissance des plantes médicinales, si nombreuses d'ailleurs sur ces plateaux. Aussi, un certain nombre de lamas s'adonnent-ils à la Fabrication des produits pharmaceutiques.

Dans presque toutes les lamaseries, il y a une Faculté de médecine, dont une partie des lamas suivent les cours. Vers le commencement du mois de septembre, ceux-ci se rendent dans la steppe, pour se livrer aux travaux d'herborisation. Ils logent alors sous des tentes, à la façon de leurs parents. Chaque matin, après avoir récité les prières communes, bu le thé beurré et mangé la farine d'orge, tous les étudiants en médecine retroussent leur robe et se dispersent dans la steppe, sous la conduite de leurs professeurs. Le soir, ils reviennent, chargés d'énormes fagots de branches, de racines et d'herbes de toutes espèces. Ils nettoient aussitôt la récolte, l'étendent sur des nattes, puis trient et classent les diverses plantes. Cette expédition, qui dure quinze jours, se termine par un grand festin, composé de thé au lait, de farine d'orge, de petits gâteaux frits au beurre, et de quelques moutons bouillis.

Les plantes ainsi recueillies sont déposées à la pharmacie de la lamaserie. Quand elles ont été complètement desséchées, on les réduit en poudre, puis on les divise par petites doses, qu'on enveloppe dans du papier rouge étiqueté en caractères thibétins, comme pourraient le faire nos pharmaciens de l'Occident. On les vend ensuite aux pèlerins, qui en achètent toujours de grandes quantités.

Nous devons signaler une autre industrie, mais qui n'est guère pratiquée que par les lamas paresseux, préférant les courses à

(1) Huc, *ibid.*, t. II, p. 182.

travers la steppe à la retraite et à l'étude. La robe retroussée, le dos chargé d'une grande hotte d'osier, ces lamas vont recueillir, autour de la lamaserie, les argols, ou fiente, déposés par les nombreux troupeaux des pèlerins. Ils la pétrissent ensuite et la moulent en gâteaux. Ceux-ci, une fois desséchés, sont vendus, comme combustible : il n'existe pas d'autre combustible dans la steppe, où le bois fait complètement défaut.

Aussi la Fabrication des argols comporte-t-elle des finesses que l'usage et la nécessité pouvaient seuls révéler. Les Mongols classent les argols en quatre catégories. Les plus appréciés sont ceux de chèvre et de mouton, parce qu'ils produisent la température la plus élevée. Pour cette raison, les Thibétains et les Tartares s'en servent pour travailler les métaux. En second lieu, viennent les argols de chameaux, qui brûlent facilement, mais dont la chaleur est moins vive et moins intense. La troisième classe comprend les argols de bœufs, qui ne brûlent avec facilité que quand ils sont très secs ; c'est le chauffage de beaucoup le plus répandu dans la Tartarie et le Thibet, où ces animaux dominent. Enfin, les argols de chevaux viennent au dernier rang : ils ne se composent guère que de paille mal triturée, faute du travail de la rumination. Aussi, ils répandent une épaisse fumée et se consument à l'instant. Ils sont surtout utiles pour allumer le feu.

On voit que les lamas eux-mêmes jouent leur rôle, dans les villes de la steppe ; ils n'y figurent pas seulement comme religieux, mais encore, et largement, comme Fabricants et Commerçants.

III

1. Ces Villes de Marchés mettent en relief *la difficulté qu'il y a à s'en tenir aux seuls produits de la Fabrication Ménagère.*

On le voit bien ici. Nous sommes en effet au sein de la société la plus simple qui existe parmi les hommes ; d'une société qui suffit aussi complètement que possible à ses besoins, au moyen

de la Fabrication Ménagère, c'est-à-dire en fabriquant, dans la famille, presque tout ce qui lui est nécessaire.

Et cependant, en dépit de cette situation éminemment favorable à la Fabrication Ménagère, cette société doit demander à une autre Fabrication plusieurs objets même assez utiles : c'est ainsi que nous venons de voir qu'elle était tributaire des Villes de Marchés.

La Fabrication Ménagère ne suffit donc pas aux besoins même dans l'état social le plus simple.

Cette affirmation étonnera peut-être, car on trouve un genre de société qui se passe absolument de ce complément de Fabrication, et qui ne connaît que la Fabrication Ménagère : ce sont les sociétés sauvages.

Mais c'est bien le cas de dire que cette exception confirme la règle. En effet, les chasseurs, ou sauvages, sont dans une condition anormale ; ils souffrent de la privation de beaucoup de choses nécessaires; ils vivent dans un isolement insolite, par suite du défaut de moyens de transports, et d'un état de guerre habituel. A ce prix, il est vrai, ils se contentent de la Fabrication Ménagère; mais ils ne s'en contentent qu'à ce prix. Ils n'offrent donc qu'un cas anormal, un cas pathologique.

2. Ces Villes de Marchés sont, pour la Fabrication Ménagère, *une cause de simplification ajoutée à toutes celles que nous avons déjà vues.*

Elles sont une cause de simplification, en ce sens qu'elles déchargent les communautés pastorales du soin de produire certains objets de Fabrication plus difficile.

Mais alors on sera peut-être tenté de dire que la simplification est encore bien plus grande dans nos sociétés de l'Occident, où la Fabrication Ménagère disparaît même entièrement. Ce n'est pas là de la simplification, mais de la suppression. Quand on dit que la Fabrication Ménagère est simplifiée chez les nomades, on entend qu'elle *continue à pourvoir à tous les besoins habituels des familles, et qu'elle serait capable, s'il y avait nécessité, de suppléer aux objets d'autre fabrication.* Ce n'est qu'à cette condition

qu'on peut la dire simplifiée, ou secondée : — autrement, elle est évincée et primée.

Mais voici qui est plus remarquable, et qui montre bien à quel point cette société est rebelle à la complication. On serait tenté de croire que le voisinage de ces Villes de Commerce, la facilité d'y vendre, doivent exciter, dans les Communautés pastorales, une Fabrication plus intense des objets que ces Communautés savent fabriquer. Il n'en est rien et les familles continuent à se borner à la Fabrication Ménagère, sans rien fabriquer en vue de la vente dans les Villes de Marchés.

Ce phénomène s'explique, par la raison que les nomades possèdent des *produits naturels* à l'aide desquels ils paient les objets fabriqués qu'ils achètent dans les Villes de Marchés. Nous avons constaté en effet qu'ils n'apportent guère dans ces villes que des animaux, de la laine, du crin, ou des peaux.

C'est qu'en effet ces produits naturels sont très recherchés par les urbains qui sont hors d'état de les exploiter, et par les marchands étrangers, qui y trouvent un sujet de vaste spéculation, parce qu'ils les achètent très bon marché.

Tout au contraire, les objets fabriqués par les nomades offrent très peu d'intérêt et très peu d'utilité à une population qui, d'une part, est toute urbaine, et, d'autre part, composée en grande partie d'étrangers. En effet, ces objets sont si spécialement adaptés à la vie nomade, qu'ils conviennent très peu aux habitudes urbaines et aux habitudes étrangères. Ils sont d'ailleurs de fabrication beaucoup trop grossière.

Il est tellement vrai que ces Villes ne sont pas, pour les nomades, une nécessité, et qu'ils pourraient parfaitement se passer de leur industrie et de leur commerce, qu'en fait, ces villes n'apparaissent jamais qu'autour d'une lamaserie, qu'elles périclitent avec cette dernière, et qu'elles disparaissent, si la lamaserie vient à disparaître. Quelle différence avec le sort des villes en Occident, où elles ont survécu partout aux monastères! C'est qu'en Occident, elles répondaient à une nécessité : elles étaient indispensables à des populations auxquelles la Fabrication Ménagère ne suffisait pas, et qui étaient obligées d'acheter au marché

une partie des objets fabriqués dont elles avaient besoin.

3. Ces Villes de Marchés présentent les *premiers exemples de trois régimes bien caractérisés d'ateliers.*

Bien que nous n'ayons pas à les étudier ici même, parce qu'ils se rattachent au système des sédentaires, il est utile cependant de constater que ces trois régimes d'ateliers de Fabrication se rencontrent déjà dans les sociétés les plus simples. Il faut toujours noter chaque phénomène à sa naissance.

Nous nous bornerons donc à la désignation sommaire de ces trois régimes d'ateliers.

Le premier est l'*Atelier transitoire.*

C'est celui qui s'établit pour entreprendre quelque grand travail transitoire, comme cette construction de Villes religieuses et commerciales, dont nous venons de parler. C'est le type qu'on retrouve, par exemple, en Occident, dans la construction des routes et des chemins de fer, dans le percement de l'isthme de Panama, etc., etc.

Le second est l'*Atelier urbain*

C'est celui qui s'établit à la ville, mais, plus spécialement, celui qui ne peut grandir qu'à la ville, parce que la Fabrication qu'il fait n'est praticable que dans le voisinage même des consommateurs, lesquels ne se trouvent agglomérés en grand nombre que dans les villes. C'est, en Orient, le type des tailleurs, menuisiers, parfumeurs, etc. ; en Occident, c'est, en outre, le type des couturières, maréchaux-ferrants, serruriers, peintres, etc. ; c'est enfin, en tous pays, le type des métiers faisant les services du ménage, restaurateurs, barbiers, bouchers, etc.

Le troisième est l'*Atelier exceptionnel.*

C'est celui dans l'organisation essentielle duquel il entre quelque condition qui ne peut se généraliser. Tels sont ces ateliers de religieux, dont nous venons de parler. Ces ateliers fonctionnent en vertu de sentiments et de règles, qui sont du domaine de la religion et qui ne sauraient être le fait du commun de la classe ouvrière. Ainsi, l'engagement qui lie ces gens entre eux est fondé sur une obligation religieuse stricte ; l'activité du travail est fondée, non sur l'intérêt, mais sur le zèle religieux, etc.

Au milieu de cette société à Communauté pastorale, ce sont ces ateliers exceptionnels, nous l'avons vu, qui fabriquent la plupart des objets répondant aux besoins *intellectuels, artistiques* et *religieux*. Ce sont les lamas qui copient les livres, qui décorent les temples, qui fabriquent les objets du culte, etc., et qui préparent souvent eux-mêmes les matières spéciales de ces Fabrications, telles que les encres, les couleurs, les feuilles d'or, etc.

Telles sont les trois formes particulières d'ateliers fabricants que présentent ces Villes de Marchés, à côté de la Fabrication Ménagère en Communauté pastorale.

Ces trois formes d'ateliers ne jouent, on le voit, dans la Fabrication de cette société nomade, qu'un rôle très particulier et très restreint.

La Fabrication usuelle est bien celle des communautés pastorales. — C'est elle qui répond à l'immense majorité des besoins de l'immense majorité de la population et aux besoins les plus nécessaires. — C'est elle qui donne le type fondamental de la Fabrication, dans la région pastorale.

J. MOUSTIER.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME VINGT-HUITIÈME

LIVRAISON DE JUILLET 1899

LIVRAISON D'AOUT 1899

LIVRAISON DE SEPTEMBRE 1899

LIVRAISON D'OCTOBRE 1899

LIVRAISON DE NOVEMBRE 1899

LIVRAISON DE DÉCEMBRE 1899

TABLE ANALYTIQUE

DES TOMES XXVII ET XXVIII

(ANNÉE 1899)

Cette Table suit les divisions de la Nomenclature sociale. Elle présente ainsi, en abrégé, un exposé analytique des questions traitées dans la Revue et, par conséquent, un précieux instrument d'étude. (Voir le tableau général de la Nomenclature, t. II, p. 493 et suivantes, et l'exposé détaillé de chaque partie, t. I, p. 399 à 410; t. II, p. 22 à 48, 534 à 570, etc.)

MÉTHODE GÉNÉRALE

LIEU

TRAVAIL

PROPRIÉTÉ

BIENS MOBILIERS

SALAIRE

ÉPARGNE

FAMILLE

MODE D'EXISTENCE

PHASES DE L'EXISTENCE

PATRONAGE

COMMERCE

CULTURES INTELLECTUELLES

RELIGION

VOISINAGE

CORPORATIONS

COMMUNE

UNIONS DE COMMUNES

CITÉ

PAYS MEMBRE DE LA PROVINCE

ÉTRANGER

HISTOIRE DE LA RACE

RANG DE LA RACE

Le Directeur Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS





